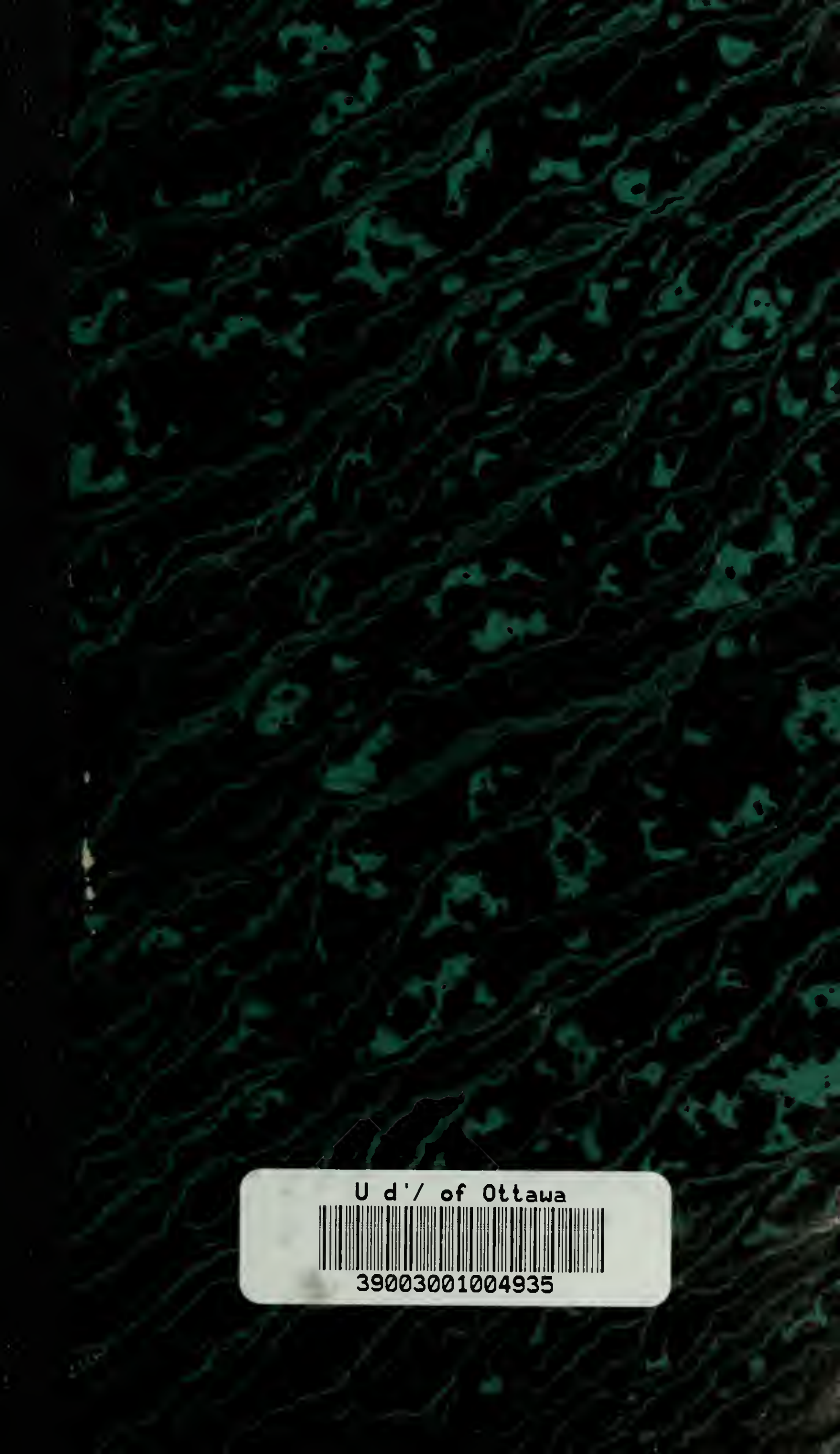

U d'/ of Ottawa
39003001004935

HISTOIRE

DE

L'ÉLOQUENCE.

SECONDE ÉDITION.

TOME [illegible]

HISTOIRE

DE

L'ÉLOQUENCE.

SECONDE ÉDITION.

TOME Ier. 3



MIRECOURT, IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE HUMBERT.

HISTOIRE

DE

L'ÉLOQUENCE

AVEC

DES JUGEMENTS CRITIQUES SUR LES PLUS CÉLÈBRES ORATEURS

ET DES EXTRAITS NOMBREUX ET ÉTENDUS DE LEURS CHEFS-D'OEUVRE,

PAR

l'Abbé HENRY,

Directeur de l'Institution de la Trinité à Lamarche (Vosges), et Chanoine honoraire de Saint-Dié.

Hoc certè prorsùs eximatur ex animo, rerum pulcherrimam eloquentiam cum vitiis mentis posse misceri.

QUINTILIANUS, lib. XII, cap. 1.

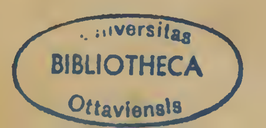
SECONDE ÉDITION.

TOME ~~1er~~. 3

PARIS,

CHEZ JACQUES LECOFFRE, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, No 29.

M DCCC L.



HISTOIRE

DE

L'ÉLOQUENCE MODERNE.

PREMIÈRE SECTION.

ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE.

CHAPITRE PREMIER.

PREMIERS PROGRÈS DE L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE.

Prédicateurs du quinzième et du seizième siècle. — Beautés et défauts de leur éloquence. —Ménot. — Maillard. — Raulin. — Barlet. — La chaire commence à s'épurer sur la fin du seizième siècle et au commencement du dix-septième. — Le Père le Jeune. — Saint François de Sales. — Saint Vincent de Paul. — Réflexions.

Saint Bernard, véritable prodige de son siècle, et par l'élévation de son génie et même par la beauté de son style, fit briller la chaire d'un grand éclat, et les ouvrages qu'il a laissés rappellent encore l'éloquence des Augustin et des Chrysostôme. Mais après lui, pendant une longue période, les orateurs chrétiens ne purent produire aucun ouvrage digne de la postérité. Longtemps ils ne connurent presque que l'idiome des anciens Romains, défiguré par les altérations successives qu'il avait subies. Dès qu'ils voulurent se servir de leur propre langue, ils se laissèrent plus ou moins entraîner par le mauvais goût qui avait envahi tous les autres genres de la littérature. L'étude des anciens, qui s'était ranimée en France sous le règne de François Ier, avait amené la

manie de l'érudition. Les prédicateurs, aussi bien que les écrivains, pour obtenir de l'estime et donner de l'autorité à leurs paroles, se croyaient obligés de montrer qu'ils avaient de vastes connaissances, et surtout qu'ils étaient très-versés dans l'antiquité. De là ces textes d'auteurs anciens qui revenaient à tout propos; de là aussi ce mélange du sacré et du profane; Virgile était nommé à côté de Moïse, et David après Hercule.

On donnait encore dans d'autres défauts qui n'étaient guère moins contraires au bon goût. Le style était précieux et maniéré; l'orateur prenait de longs détours, faisait des préambules sans fin pour en venir à la matière qu'il voulait traiter; il ne montrait pas toujours assez de critique dans les traits d'histoire qu'il citait à l'appui de ses preuves, ni assez de goût dans les figures et les comparaisons qu'il prodiguait avec une abondance intarissable.

Nous devons dire cependant que la critique moderne s'est montrée trop sévère à l'égard des prédicateurs de cette époque. « Les sermons de Ménot et de Maillard, dit Voltaire, étaient prononcés moitié en mauvais latin, moitié en mauvais français. De ce mélange monstrueux naquit le style macaronique : c'est le chef-d'œuvre de la barbarie. Cette espèce d'éloquence, digne des Hurons et des Iroquois, s'est maintenue jusqu'à Louis XIII. » Une histoire littéraire récemment publiée dit à ce sujet : « Cette éloquence est bien médiocre et bien grossière; elle ne nous présente que les inventions burlesques de Ménot, les platitudes de Raulin, les bouffonneries cyniques de Maillard. »

Voilà, dit M. Géruzez, des accusations graves qui paraissent avoir force de chose jugée; nous allons les examiner, et montrer que les sermonnaires du XVe siècle sont bien loin d'être sans mérite.

Il y a d'abord trois questions préjudicielles à résoudre : celle du langage, celle du grotesque et celle du cynisme. Quant à la platitude, c'est un grief accidentel.

Est-il vrai que les sermons de Ménot et de ses confrères furent prononcés en langue hybride, mi-latine et mi-française, ou, comme dit Voltaire, en jargon macaronique? Cette assertion n'est pas fondée; car il n'est pas vraisemblable qu'à une époque où l'usage du latin était devenu le privilége du savant, l'orateur chrétien qui s'adressait au peuple ait parlé pour ne pas être compris, ou ne l'être qu'à moitié. D'ailleurs on a conservé plusieurs sermons en langue vulgaire. Le sermon tousseux de Maillard, ainsi nommé parce que les pauses où le prédicateur s'arrêtait pour tousser et cracher sont indiquées en marge par des *hem*, *hem;* ce sermon est en français; en outre, nous voyons dans le recueil latin publié

aussi sous le nom de Maillard, un passage qui nous paraît décisif. Le prédicateur, après une citation latine, se tourne vers un groupe de femmes, et les apostrophe ainsi : « Vous dites, mesdames, que vous n'entendez pas le latin, et que vous ne savez ce que je veux dire, je vais vous l'expliquer. » Il s'explique en effet, et, dans le sermon imprimé, l'apostrophe et l'explication sont en latin : *Obscurum per obscurius.* Ne faut-il pas conclure de là qu'il parlait en langue vulgaire ; car s'il eût dit en latin à ses auditeurs qu'ils n'entendaient pas le latin, la plaisanterie aurait pu être bonne; mais qui l'aurait comprise?

Mais comment expliquer le mélange des deux langues dans les sermons imprimés? Réduisons d'abord le fait à ses proportions réelles. Ce mélange fréquent dans Ménot est beaucoup plus rare dans Maillard, et n'existe pas dans Raulin. Pour se rendre compte de cette différence, il faut savoir que ces sermons n'ont pas été publiés par leurs auteurs; ils étaient improvisés, et certains auditeurs les rédigeaient ensuite, en consultant leur mémoire et les notes qu'ils avaient prises. De plus, l'usage était alors de mettre en latin tout ce qui se disait en langue vulgaire. Les pays de la langue d'Oc, ainsi que la Bretagne, n'auraient pas compris la langue d'Oil, et les clercs de toutes les provinces comprenaient la langue latine. Malheureusement ces traductions étaient entreprises par des gens peu habiles, et toutes les fois que leur latin se refusait à reproduire les idiotismes de la langue vulgaire, ils les transcrivaient sans scrupule, ou se contentaient de les déguiser en barbarismes ; de là ces locutions fançaises intercalées dans le texte latin, et ces phrases presque macaroniques. Ce mélange n'est donc point le fait des orateurs, mais de traducteurs inhabiles.

Passons au second grief, c'est-à-dire au burlesque et à la bouffonnerie. Remarquons d'abord que le mélange des langues est pour beaucoup dans ce reproche, et qu'en l'écartant nous l'avons atténué d'autant. Il ne reste donc plus que l'emploi des locutions vulgaires, des comparaisons familières et des apologues plaisants. Si nos sermonnaires ont fait de la plaisanterie un but et non un moyen, il faudra passer condamnation. Mais si cette concession au besoin d'intéresser l'auditoire et de réveiller son attention, ne les détourne pas du but moral ; si, après avoir conté une anecdote piquante, ou débité un malicieux apologue, ils en tirent une leçon ; s'ils reprennent le ton sérieux ; s'ils rappellent l'auditoire, qu'ils amusent un instant, aux vertus chrétiennes, aux droits de la religion, ne serons-nous pas forcés de voir dans ce procédé un heureux artifice oratoire, renouvelé des Grecs à la vérité, mais

toujours puissant? Le premier mérite d'un homme qui parle n'est-il pas de se faire écouter et d'arriver à l'intelligence et au cœur de ceux qui l'écoutent? Les sermonnaires du xve siècle ont parlé la langue du peuple : étrange reproche! car c'est au peuple qu'ils s'adressaient; bien plus, la langue noble qu'on les blâme de n'avoir pas employée n'existait pas; on n'avait pas encore établi de hiérarchie entre les mots, ils allaient tous sur le pied de parfaite égalité. Il n'y avait parmi eux ni nobles ni roturiers; le départ des deux langues ne s'est opéré que plus tard; préparé par Ronsard, il a été accompli par Malherbe et perpétué par l'Académie. Le choc des mots nobles et bas, qui pour nous produit le burlesque, ne pouvait donc être remarqué par les auditeurs de Ménot et de Maillard.

Le cynisme de nos orateurs religieux, continue M. Géruzez, court chance aussi de n'être qu'un anachronisme des critiques modernes. Pour bien juger un siècle, il faut le faire revivre et se placer au point de vue des contemporains. Les gros mots, les paroles grasses scandalisent aujourd'hui notre délicatesse. Eh bien! ces mots qu'on repousse de nos jours, qui, cent cinquante ans auparavant, excitaient le rire, si nous reculons encore d'un siècle et demi, ces mots passaient inaperçus. Ils n'avaient rien de choquant pour les oreilles du xve siècle; reçus dans la conversation, ils passaient naturellement dans le discours.

Ménot. (...—1518.)

Ménot, cordelier et professeur de théologie, prêcha avec un égal succès à Tours et à Paris à la fin du xve siècle. Tous ses sermons se divisent en deux parties : la première est théologique, et la seconde morale. Le texte, emprunté à l'Ecriture, est généralement bien choisi et revient toujours à propos. Les citations indiquent une connaissance étendue de l'Ecriture, des Pères et de quelques auteurs profanes. On voit aussi, par des allusions au roman de la Rose et par des emprunts faits à Villon, qu'il n'était pas étranger à la littérature contemporaine. Le recueil de ses sermons a pour titre : *Sermones quadragesimales*, *olim Turonis declamati.*

Maintenant, pour aborder de front la difficulté, nous emprunterons nos premières citations à ces similitudes vulgaires, à ces apologues qui font la force principale des soutiens de l'opinion que nous combattons.

Ménot veut faire sentir à ses auditeurs combien son ministère est difficile, quels obstacles rencontre la parole évangélique auprès des hommes tout occupés de leurs plaisirs, de la recherche des honneurs, de la poursuite des richesses. Il n'attaque pas directement cette folie du siècle, il se fait comprendre par une image, et cette image, il ne va la chercher ni bien haut ni bien loin. C'est la basse-cour qui la lui fournit, et il rapproche malignement la basse-cour et la cour. Ecoutons notre sermonnaire :

« Aussi longtemps que la poule trouve à gratter et à manger dans la basse-cour, on la rappelle en vain au poulailler. Il en est ainsi des gens qui trouvent à manger dans le champ du monde, ils ne veulent pas recourir à Dieu, qui les invite à rentrer dans leur conscience ; ils jouent tout le jour, et je ne sais s'ils reviendront à Dieu ; d'autres sont occupés aujourd'hui à gratter les honneurs en cour, et ils ne trouvent pas le temps de retourner au Seigneur. »

Voilà une image familière et naïve; mais le rappel à Dieu sous cette forme piquante n'avait-il pas plus d'effet qu'une déclamation en termes généraux et ampoulés? La leçon n'allait-elle pas ainsi plus directement à son adresse?

Ailleurs Ménot emploie une comparaison heureuse pour exhorter les chrétiens à ne pas se laisser distraire par les biens de la terre et à s'élever toujours vers la perfection.

« Voyez, dit-il, l'alouette dès qu'elle a pris son essor ; elle ne s'abaisse pas vers les graines éparses sur le sol, mais elle ne cesse de chanter et de s'élever vers le ciel. »

Ménot veut expliquer à son auditoire que Dieu pour être témoin de nos péchés n'en est pas pour cela l'auteur. Il ne s'amuse pas à disserter sur la prescience, ni sur le libre-arbitre, ni sur l'éternité. Il met sa thèse en images, il parle aux yeux et par les yeux à l'intelligence.

« Supposez que ce soir deux hommes se baignent dans la Loire; vous direz : voilà deux grands fous; à peine pouvons-nous nous réchauffer chez nous, et ceux-ci se plongent tout nus dans l'eau froide. L'un d'eux s'approche de la fosse qui est auprès du pont ; il s'y enfonce et court péril de sa vie. Quelqu'un s'écrie du haut du pont : Ami, n'allez point là ; celui-ci n'en tient pas compte et se noie : le second, au contraire, profitera de l'avertissement et se sauvera. Eh bien! je vous demande si l'homme placé sur le pont est la cause du péril et de la mort du noyé. Certes non. Voilà

le Seigneur : de même que le témoin qui est sur le pont connaît le danger où court cet obstiné et le voit se précipiter dans l'abîme, ne veut point sa perte, ne la cause pas, mais veut l'empêcher ; de même Dieu, en nous voyant courir à notre damnation, ne la veut pas, mais l'empêche, en nous exhortant à ne pas aller à notre perte. »

Il y a certainement de l'adresse dans cette mise en scène; rien n'était plus capable d'intéresser ces bons Tourangeaux et de leur faire comprendre un mystère qui inquiète la foi des simples. On ne se plaindra pas que la couleur locale manque à ce tableau. Ménot ne se contente pas de parler par images, il tient compte du temps et du lieu où il parle. C'est en hiver, c'est à Tours ; il tirera parti de ces circonstances ; il mettra en scène ses auditeurs, le pont qu'ils connaissent tous, et le fleuve dont ils sont si fiers ; et ceux qui l'écoutent ainsi, tenus en éveil, tomberont d'accord avec lui que s'ils se perdent, c'est par le vice de leur volonté, et non par l'iniquité de Dieu.

Citons encore une comparaison :

« Si les hommes savaient ce qu'ils ont de temps à vivre, la meilleure part serait au plaisir, et peut-être donneraient-ils le reste aux louanges du Seigneur. Si quelqu'un pouvait se dire : J'ai trente années devant moi, il ferait beau voir ses vols et ses débauches. Mais nous sommes comme l'oiseau sur la branche, qui meurt, en chantant, du trait qui le frappe à l'improviste. »

Comme cette comparaison est habilement jetée! Quel trait imprévu! Quelle justesse et quelle touchante mélancolie ! Comme notre pensée se reporte involontairement vers cet oiseau du fabuliste :

« Mortellement atteint d'une flèche empennée ! »

Puisque nous avons nommé La Fontaine, nous allons maintenant citer un apologue de Ménot que le Bon-Homme n'aurait peut-être pas désavoué. Ménot entreprend de flétrir la flatterie, et de mettre ses auditeurs en garde contre les surprises des hommes aux douces paroles et au cœur faux. A ce propos, il raconte ingénument la fable suivante :

« Les singes tenaient conseil avec leurs épouses et leurs assesseurs ; passe un babouin. « Oh ! crie le président, vous passez ainsi sans faire honneur à la cour. — Et d'où serais-je tenu de vous faire honneur, à vous, infectes et déshonnêtes personnes? » Le babouin

fut empoigné et sa queue rasée. « Oh! quel honneur! quel bonheur d'être de votre cour! » Ainsi dit le renard. Aussitôt on lui donne longue queue, ample tunique et le droit de faire ce que bon lui semblera. « Maître Jean, vous porterez l'aumusse, vous aurez une belle queue de renard : vive qui flatte! vous aurez même un bénéfice. » N'est-ce pas ainsi que cela se pratique aujourd'hui? Quelqu'un se sera fait le complaisant d'une famille, il aura torché les enfants ou les aura conduits à l'école; il a su bien jouer de la langue en louant monsieur et madame, il faudra lui donner un bénéfice; et c'est ainsi que se distribuent les biens du Seigneur; et ce parvenu, lorsqu'il est en haut, ne connaît plus personne; il fait le superbe comme un grand diable; il dédaigne ses parents, et peut-être ceux qui sont cause de sa fortune! »

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer combien ce récit est vivant et dramatique, comme la satire et la morale y sont habilement enchâssées. On croit d'abord que l'orateur, tout entier au plaisir de raconter, oubliera son rôle de moraliste, mais bientôt il nous détrompe en s'écriant dans l'amertume de son cœur : Voilà comment se distribuent les biens du Seigneur!

Les narrations de Ménot ne sont pas moins remarquables que ses apologues; telle est celle de la passion. Elle tire son principal intérêt de certains détails familiers qui rendent la scène présente aux yeux, et qui, ramenant le fait aux proportions humaines, excitent un pathétique à la portée d'un auditoire vulgaire. Le même genre d'intérêt se retrouve à un degré élevé dans le récit de la mort de l'impie. Massillon a traité le même sujet, mais son procédé est diamétralement opposé. Dans Massillon, tout est général; son impie n'a ni nom, ni fonction spéciale, ni pays; c'est l'impie dans sa plus grande généralité. Le langage a le même caractère, car le propre du style noble est l'emploi des expressions les plus étendues; dans Ménot, c'est tout le contraire. La dignité, la patrie de l'impie, ses habitudes, sa famille, tout est déterminé. Cette différence peut s'expliquer par celle des auditoires. Les généralités conviennent aux esprits cultivés, le vulgaire ne s'intéresse qu'aux détails; il faut que tout lui soit montré au doigt, et qu'on arrive à son intelligence par ses yeux. Ménot montre donc tout ce qu'il veut faire comprendre.

Le récit du sermonnaire est emprunté à la chronique d'Eusèbe; c'est un fait historique, une réalité; il en prévient ses auditeurs, et les attache par là. Il décrit d'abord la vie dissolue de l'impie, ses danses, ses festins, ses orgies. Dieu se lasse, la maladie vient

et cloue l'impie sur son lit de douleurs. Son confesseur arrive, on l'éconduit, poliment toutefois. Le curé revient à la charge, avec le saint viatique : même accueil; le curé retourne à son église comme il était venu. Cependant le moribond voit en songe sa condamnation écrite sur le livre de vie. Le désespoir s'empare de son cœur sans le ramener à résipiscence; pendant trois jours, sa langue hors de sa bouche s'agite convulsivement, et prononce des mots étranges. Enfin la femme de l'impie l'avertit qu'il est temps de faire son testament. Le notaire arrive, toute la famille est assemblée autour du lit de mort. Le mourant dicte ainsi ses dernières volontés :

« Comme il est juste que chacun soit rétribué selon ses mérites, attendu que je ne me suis jamais confessé, attendu que dans ce monde je n'ai jamais rien acquis que par tromperie, et que j'ai suivi la volonté du démon, je donne mon âme à tous les diables et je veux qu'on m'ensevelisse dans l'enfer. — Mais, disent les assistants, la miséricorde de Dieu est grande. — Non, reprit-il, l'arrêt est porté, le temps de la miséricorde est passé. — Et vous, en s'adressant à ses filles rangées autour de son lit, pour vous doter et pour vous parer, j'ai été obligé de m'enrichir par l'injustice; vous avez été les instruments de ma damnation. Ne voulant ni vous abandonner, ni vous oublier dans mon testament, je vous donne, vous et ma femme, et mes fils et les vôtres, à tous les diables de l'enfer. »

« Quand tout fut fini, ajoute l'orateur, une tempête descendit du ciel, et on ne trouva plus que la poussière empestée d'un cadavre. »

Ce récit si complaisamment développé, si brusquement terminé, devait produire une grande impression de terreur. Les circonstances de cette impénitence finale longuement détaillées, et la soudaineté de la vengeance divine, forment un contraste qui serait le triomphe de l'art, s'il n'était le produit d'une heureuse rencontre. Toutefois de pareilles trouvailles n'arrivent pas aux orateurs vulgaires.

C'est surtout lorsque Ménot prend en main la cause du pauvre opprimé contre les riches oppresseurs, que son cœur s'échauffe et qu'il trouve ses plus belles inspirations. Nous doutons que l'éloquence de la chaire fournisse beaucoup de traits comparables à celui-ci :

« Aujourd'hui Messieurs de la justice portent de longues robes, et leurs femmes s'en vont vêtues comme des princesses. Si leurs

vêtements étaient mis sous le pressoir, le sang des pauvres en découlerait. Seigneurs justiciers, les revenus que vous dépensez sont-ils de votre patrimoine? Non, certes; et les pauvres mineurs orphelins reçoivent de vous des tuteurs pour apprendre un métier; mais vous les mettez sous la dent des loups, car ce sont eux qui les volent et qui les dépouillent; ne doutez pas que leurs clameurs ne montent jusqu'au ciel et devant Dieu. Savez-vous où vont les cris des veuves et des orphelins? ils vont à Dieu, lui demander vengeance de ceux qui les ont dépouillés. Au-dessus de vous tous il y a le grand juge souverain. »

Lorsque le sujet le comporte, Ménot s'élève quelquefois à des pensées nobles et touchantes, et presque sans mélange de familiarité. Nous n'en rapporterons pas d'autre preuve que le passage suivant, qui rappelle la mélancolique ballade de Villon et son touchant refrain :

« Mais où sout les neiges d'antan? »

« Celui qui place la mort devant ses yeux triomphe facilement de la tentation; car celui qui songe sans cesse qu'il doit mourir, méprise aisément toutes choses : demandons aux saints du paradis ce qu'ils ont fait tant de fois en prières dans le désert; comment ils ont pu s'abstenir ainsi de boissons, de jeux, de plaisirs. Quoique saint Jérôme eût reçu le chapeau de cardinal, et qu'il l'eût porté par obéissance pour le souverain pontife, toutefois, en voyant la corruption de la cour, il alla dans le désert où il fut tenté; là, il se frappait la poitrine à coups de pierre, et il creusa la terre; il y descendit jusqu'à la ceinture, et il disait : Je te rendrai à la terre d'où tu es sorti. Il passa trois jours dans cette posture, ne mangeant que de l'herbe qu'il pouvait atteindre comme une brebis dans la prairie. Peut-être passa-t-il ainsi seize ou vingt ans de sa vie. Or, qu'est-ce que passer seize ou vingt ans dans les délices du siècle, à faire son plaisir, pour être ensuite pendant l'éternité dans le feu de l'enfer? Ainsi la pensée de la mort nous pousse à la pénitence : nous mourons tous, et, comme l'eau, nous rentrons dans la terre, et nous ne revenons plus à la surface. Oui, Seigneur, nous allons tous à la mort. L'eau de la Loire ne cesse de couler, mais est-ce l'eau de la veille qui passe aujourd'hui sous le pont? Le peuple qui est aujourd'hui dans cette ville n'y était pas il y a cent ans. Maintenant je suis ici, l'an prochain vous aurez un autre prédicateur. Où est le roi Louis, naguère si redouté? et Charles qui, dans la fleur de sa jeunesse, faisait

trembler l'Italie? Hélas! la terre a déjà pourri son cadavre. Où sont toutes ces demoiselles dont on a tant parlé? n'avez-vous pas lu le roman de la Rose et Mélusine, et tant d'autres beautés célèbres? Voilà que nous mourons tous, et que, comme les eaux, nous entrons dans la terre pour ne plus revenir à sa surface; je crains bien que si Dieu ne jette pas un regard de miséricorde, nous n'allions tous en enfer, pécheurs indignes. Je veux donc vous persuader à tous de faire pénitence pour que Dieu soit en paix avec vous, suivant le texte que nous avons choisi : Seigneur, ne vous irritez pas. »

Si l'on songe que ces passages, que nous aurions pu multiplier, sont empruntés, presque sans choix, à des discours imparfaitement recueillis, souvent mutilés dans des analyses incomplètes; si l'on songe qu'ils sont tous tirés de Ménot, le plus déconsidéré de ces sermonnaires, celui qu'on présente ordinairement comme le type du cynisme et de la bouffonnerie, nous croyons qu'on sera forcé de reconnaître qu'on a trop médit de ces pieux orateurs, que leurs discours justifient en partie l'admiration de leurs contemporains, et protestent, tout défigurés qu'ils sont, contre le mépris et le dédain dont on les accable.

Ménot, comme on l'a vu, est un homme singulièrement vif et singulièrement spirituel, auquel les parties élevées de l'éloquence ne manquent pas non plus, qui sait s'indigner et s'attendrir à propos. Il ne se contente pas de piquer l'attention de son auditoire, de le tenir en éveil par des récits ingénieux, par des traits de satire, mais il s'empare vivement de l'âme, il l'émeut, il la remue profondément par des invectives, des apostrophes d'une haute éloquence.

Un des caractères de ces prédicateurs, c'est d'avoir conservé le patronage des classes inférieures, c'est de s'attaquer de préférence aux forts, aux puissants, de reprendre les vices chez ceux dont l'exemple est le plus funeste. C'est aux gens d'église, c'est aux gens de palais, c'est aux gens de cour que s'adresse cette apostrophe si vive et si poignante :

« Ces vêtements dont vous vous parez, si on les mettait sous le pressoir, le sang des pauvres en découlerait. »

C'est toujours en vue du peuple, c'est pour désarmer ses oppresseurs, que l'orateur chrétien s'indigne et qu'il tonne; or, c'est là la véritable mission de la chaire. La chaire étant l'interprète de la parole évangélique, doit sans doute prêcher aux pauvres la patience et la résignation dans leurs peines; mais elle

doit aussi s'adresser à ceux qui possèdent, à ceux qui gouvernent, les attendrir et amollir leurs cœurs par la charité. Tous les efforts humains qui tendent à amener une amélioration dans la condition des classes inférieures, tous ces efforts seront stériles, ils se renouvelleront en vain, s'ils ne sont pas secondés par le sentiment religieux, par la charité, qui nous apprend à compatir à la misère de nos frères. La science moderne, en montrant d'où viennent les richesses et où elles s'entassent, ne peut qu'inspirer aux uns l'envie, aux autres la terreur. Elle divise la société en castes ennemies. L'Evangile seul peut commander aux pauvres la patience, et la bienfaisance aux riches. Donc, toutes les fois que nous voyons un orateur fidèle à cette mission, toutes les fois que nous le voyons s'armer d'indignation contre les violences exercées sur le faible, nous pouvons dire qu'il est dans son rôle, dans sa vocation, et qu'il est le digne interprète de la morale évangélique. Or, ces sympathies si vives en faveur du pauvre, nous les avons trouvées constamment dans Ménot; c'est là le principe de ses mouvements les plus nobles, les plus véritablement éloquents. Tel est le vrai terrain de l'éloquence religieuse.

Voici de quelle manière notre orateur attaque les avocats, les gens de justice qui lui paraissent ligués contre les pauvres, contre les veuves, contre les orphelins, pour les dépouiller de leurs héritages.

« Lorsque vous êtes au Palais, que vous plaidez les uns contre les autres, il semble que vous soyez prêts à vous entre-dévorer, que vous ayez un vif désir de protéger l'innocence ; et lorsque vous êtes sortis de l'audience, vous allez ensemble à la buvette, et là, vous dévorez la substance de vos clients. Vous êtes semblables à des renards qui semblent disposés à s'entre-déchirer et qui se précipitent tous en commun sur le poulailler pour y dévorer leur proie. »

Voilà une image assez juste, assez vive, et le ton plaisant, le tour badin ne fait qu'ajouter à l'effet qu'elle devait produire.

Ménot procède toujours par un exemple, par une comparaison, et tout aussitôt arrive l'application, application directe par voie d'apostrophe, c'est-à-dire par la plus puissante de toutes les figures oratoires. Car lorsque la parole plane pour ainsi dire sur une assemblée sans jamais s'abattre, tout le monde demeure tranquille; ce sont, comme dit Massillon, de ces vérités vagues qui se disent à tous les hommes, et que nul ne prend pour soi et ne se dit à soi-même. L'apostrophe, au contraire, l'inexorable

apostrophe, vient saisir son homme au milieu de l'auditoire; elle fait descendre le trouble dans sa conscience et monter la rougeur à son front. Ainsi procède Ménot.

Ce n'est pas qu'à côté de ces mouvements d'une haute éloquence et si conformes à l'esprit évangélique, on ne trouve un grand nombre de taches qui tiennent généralement à l'esprit subtil et sophistique du temps. Il ne faut pas croire que ces hommes aient été étrangers aux habitudes d'esprit et de langage de leur siècle. Quelle que soit la supériorité de l'esprit, on est toujours influencé par ce qu'on entend, par ce qu'on voit autour de soi : ainsi, pour montrer la subtilité de l'esprit dont on faisait alors grand cas, les prédicateurs, et Ménot, tout le premier, se permettent des rapprochements qui nous paraissent puérils. Ainsi, à propos de différents crimes, ils rappelleront l'alphabet et diront qu'il est le symbole de tous les péchés, et alors prenant successivement toutes les lettres, ils diront : l'A représente l'avarice, le B tel autre crime, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'ils aient épuisé les vingt lettres de l'alphabet (il n'y avait alors que vingt lettres). Une autre fois ils rapprocheront la mission de Jésus-Christ, les différentes phases de sa vie, de la marche du soleil et de son passage dans les différents signes du Zodiaque. Ils diront : Les astrologues nous disent que le soleil passe par les différents signes du ciel. Eh bien, le Christ qui est le soleil de justice, passe aussi par différents signes : il est dans le signe de la Balance, lorsqu'il rend justice aux hommes; dans le signe des Gémeaux, lorsqu'il prend une double nature; dans le signe du Lion, lorsqu'il juge tout le monde sans acception de personnes; dans le signe du Scorpion, lorsqu'il punit les coupables; dans le signe de la Vierge, lorsqu'il s'incarne et descend dans le sein de la vierge Marie, etc. Les signes du Zodiaque trouvent tous ainsi leur application à quelques circonstances de la vie de Jésus-Christ. C'est de l'affectation, de la subtilité, c'est certainement du mauvais goût. Mais à tout prendre, il vaut mieux faire du soleil le symbole du Christ, que de transformer avec Dupuis le Christ en symbole du soleil. La fausse éloquence est moins funeste que la fausse science. D'ailleurs ces rapprochements étaient un objet d'admiration pour les contemporains, et tout ce qui doit être applaudi se dit volontiers. Les écrivains et les orateurs, aussi bien que les hommes politiques, sont tous, à un certain degré, esclaves de leurs contemporains, serfs du suffrage et de l'admiration de ceux qui les écoutent.

Ainsi nous voilà édifiés sur le compte de Ménot; nous savons

que tous les reproches qui lui ont été adressés doivent être atténués, que le mélange barbare de deux langues est le fait de ceux qui ont recueilli ses discours, que le burlesque qui résultait de ce mélange ne doit pas lui être imputé; que la plaisanterie qui se mêle au sérieux n'est jamais pour lui un but, mais un moyen, et que ce moyen il l'emploie souvent avec une rare habileté. Nous savons enfin que le cynisme des expressions n'est qu'un effet accidentel qui tient au progrès de la délicatesse : ce qui est cynique maintenant n'était que comique auparavant, et semblait tout naturel au temps de Ménot, où il ne pouvait effaroucher un sentiment qui n'existait pas. Ainsi donc, ce qui restera de vrai, ce seront les habitudes familières du langage, les subtilités, l'affectation, le mauvais goût; mais il y a loin de là aux reproches qu'on adressait généralement aux sermonnaires; Il faut donc revenir sur l'opinion reçue et modifier un arrêt trop sévère.

Maillard. (...—1502.)

Olivier Maillard était, comme Ménot, un homme grave et instruit; ce n'était pas un prédicateur populaire, un prédicateur de campagne, c'était un esprit très-cultivé, un savant professeur de théologie. Cette science théologique se montre, il est vrai, trop souvent dans ses discours et les dépare; mais enfin c'est de la science et non de la barbarie. Maillard vivait à la cour de Louis XI et de Charles VIII; il fut le prédicateur de l'un et le confesseur de l'autre. On cite même une réponse qu'il fit à Louis XI, qui honore son courage, et qui a été provoquée par un acte non moins courageux. Maillard avait osé, dans un de ses sermons, attaquer la conduite du roi. Louis XI fut instruit de cette audace, appela Maillard et le menaça de le faire noyer. Maillard répondit : « Le roi est libre de faire de moi comme de tant d'autres, mais j'irai plus rapidement en paradis par eau qu'il n'y arrivera avec ses chevaux de poste. » C'était une allusion à l'établissement récent des postes. La réponse est vive ; elle est ingénieuse ; c'est un acte de courage à l'appui d'un acte d'indépendance. Un autre Maillard, du XVIe siècle, s'est signalé par ses mauvaises mœurs; il faut se garder de le confondre, comme on l'a fait, avec notre sermonnaire. A chacun sa gloire et sa honte.

Maillard a placé dans un de ses discours une réflexion, à pro-

pos des homicides, qui rappelle un des morceaux les plus éloquents de Pascal.

« Tuer un homme coupable, s'écrie-t-il, avec l'autorité des lois, ce n'est pas un péché; mais tout homicide qui s'accomplit contre l'autorité des lois, est le plus grave des péchés. Détestables homicides, vous détruisez ce que vous ne pouvez rétablir! Sachez qu'un homicide ne meurt jamais d'une bonne mort : aussi, lorsqu'un meurtrier passe près du cadavre de sa victime, le sang en jaillit et demande vengeance au Seigneur. »

Ceci est de la plus grande beauté.

Quoique Maillard ait moins de mouvement que Ménot, il n'est pas rare de rencontrer dans cet orateur d'heureuses inspirations, des germes féconds que l'éloquence a développés plus tard. Nous nous contenterons de citer le trait suivant, que Massillon a rencontré à son tour, et qui lui a fourni la plus belle page de l'éloquence chrétienne; nous voulons parler du morceau qui fit naître dans son auditoire un frémissement de terreur et d'admiration.

« Pécheurs mondains, s'écrie Maillard, puisse le Seigneur souverain ne pas vous traiter ainsi! Etes-vous dans l'état où vous voudriez mourir? Vous, femmes, qui étalez vos parures indécentes, voudriez-vous mourir dans l'état où vous êtes? Je crois que sur mille on n'en trouverait pas quatre. Qu'on fasse entendre ici la trompette du jugement dernier, et l'on verra ceux qui répondront à l'appel. Je vous le demande, ferez-vous un contrat avec Dieu lorsque vous serez dans la mort? Saint Augustin vous répond que cela est impossible. « Alors ils m'invoqueront, et je ne répondrai pas parce qu'ils auront méprisé ma discipline et qu'ils n'ont pas eu la crainte du Seigneur; je vous ai appelés, et vous avez refusé de me suivre; j'ai étendu ma main, et personne n'a jeté un regard en arrière! « Pauvres pécheurs, que direz-vous au lit de la mort? Vous direz : hélas! hélas! Je veux donc vous dire qu'à la bonne heure vous devez disposer vos consciences. »

Entre Maillard et Massillon, il y a toute la distance de l'esquisse d'un élève au tableau d'un maître; mais l'idée est la même, tous deux interrogent la conscience de leurs auditeurs, et par la même prosopopée, ils éveillent devant eux l'appareil du jugement dernier.

Raulin. (1443—1514.)

Raulin est plus grave et plus didactique que Ménot et Maillard. Il n'a ni la même vivacité de tours, ni la même liberté de paroles ; peut-être même que le recueil de ses sermons, publiés sous le nom de *Chemin vers le Paradis*, n'est guère qu'un traité de direction pour la conduite des pécheurs. Ce traité aura été disposé sous forme de sermons, pour que les prédicateurs pussent y puiser des matériaux. Le casuiste est partout dans ce recueil, l'orateur nulle part ; c'est toujours le ton d'un homme qui explique, qui analyse, qui conseille, ce n'est pas celui d'un prédicateur qui prétend émouvoir une grande assemblée.

Le seul point de ressemblance entre Raulin et les orateurs qui nous ont occupés, ce sont certaines anecdotes, certains apologues mêlés à la narration et venant à l'appui des préceptes. Voici l'un de ces récits qui a inspiré le chef-d'œuvre de La Fontaine, *Les animaux malades de la peste*. Ce n'est pas tout à fait le même texte ; sa fable est moins dramatique que celle de La Fontaine. Le lion est bien le président, non de l'assemblée, mais du chapitre ; il ne se confesse pas, un lion est impeccable ; mais c'est lui qui reçoit la confession des autres animaux. Voici le récit de Raulin qui a pour but de reprocher aux grands l'abus de leur puissance.

« Le lion tint chapitre ; différents animaux vinrent se confesser à lui. Le loup commença : il avoua qu'il avait dévoré force moutons, mais il ajouta que c'était dans sa famille une vieille habitude, que de temps immémorial les loups avaient mangé les brebis, et qu'il ne se croyait pas si coupable. Le lion lui dit : « Puisque c'est l'habitude de vos ancêtres, un droit héréditaire, continuez ; seulement vous direz un *Pater*. » Le renard fait une confession semblable, et il dit : « J'ai croqué beaucoup de poulets, dévasté beaucoup de basses-cours, mais de tout temps mes ancêtres l'ont fait avant moi, et je croque de race. » « Soit, dit le lion, continuez, faites comme vos ancêtres et dites un *Pater*. » L'âne vint à son tour ; il se frappe la poitrine avec componction, il avoue qu'il a commis trois péchés : le premier, c'est d'avoir mangé du foin qui était tombé sur des ronces. « C'est un grand péché que de manger le foin d'autrui ! Voyons, continuez. » L'âne avoue qu'il a fienté dans le cloître des prêtres. Le lion se récrie plus vi-

vement : « Souiller ainsi la terre sainte, c'est un péché mortel ! » Son troisième aveu, on ne put le lui arracher qu'au milieu des pleurs et des sanglots; il avoue ainsi qu'il avait braît pendant que les frères chantaient dans le chœur, et qu'il avait fait de la mélodie avec eux. Le lion lui dit : « Oh ! c'est un grave péché que de chanter pendant que les frères chantent, de les mettre en désaccord et de semer la zizanie dans l'église. »

On voit qu'il y a dans cette confession si plaisante, si ingénieuse, le germe de l'inestimable aveu du roussin de La Fontaine. Dirons-nous toute notre pensée? il nous semble que cette confession en trois parties, ce triple aveu de peccadile arraché avec tant d'effort et gradué avec art, n'est pas moins plaisant que le tableau tracé par notre grand fabuliste.

Raulin est encore auteur de quelques ouvrages ascétiques fort estimés de son temps.

Barlette. (...—1470.)

Nous dirons quelques mots sur Barlet ou Barlette, contemporain de Ménot et le héros de la chaire italienne. Les succès de Barlette furent immenses, et il suffit pour les constater de rappeler ce proverbe *Qui nescit Barletare, nescit prædicare.* Ainsi Barlette était considéré par ses contemporains comme le modèle de la véritable éloquence. On ne saurait lui refuser l'esprit, la vivacité, le mouvement; mais, esclave du goût des Italiens pour la bouffonnerie, il transforma la chaire en théâtre. Son soin principal est de divertir ses auditeurs, et l'enseignement moral semble n'être à ses yeux qu'un accessoire.

On a fait honneur à Barlette d'une apostrophe célèbre : « O vous qui êtes les femmes de ces seigneurs et de ces usuriers, si on mettait vos robes de pourpre sous le pressoir, le sang des pauvres en sortirait. » Nous avons vu cette idée dans les sermons de Ménot. Elle avait été exprimée par un religieux, François-Jacques Legrand, qui prêchait devant la cour de Charles VII, le jour de l'Ascension, avait dit :

« La plus grande marque de noblesse et de grandeur qu'on nous fasse voir aujourd'hui, c'est d'aller souvent aux bains, c'est de vivre luxurieusement, c'est d'avoir de superbes habits à grandes manches, bien brodés et bien frangés; et quoique cela, Sire, vous soit commun avec eux, je ne feindrai pas

de dire à votre majesté qu'elle doit considérer toutes ces dorures comme les larmes, comme le sang et comme la substance la plus pure de ses sujets, qui gémissent, et dont les cris, je le dis avec autant de compassion que de vérité, sont montés jusqu'au trône du souverain des rois, pour lui demander justice des mauvais traitements qu'ils endurent. »

Sur la fin du seizième siècle et au commencement du dix-septième, plusieurs prédicateurs commencèrent à purger la chaire des défauts dont elle était infectée. Tels furent Molinier, Senault, Texier, Biroat, Joly, Fromentières et Claude de Lingendes (1595—1665). Ce dernier n'eut pas sur son siècle toute l'influence qu'il pouvait avoir, parce qu'avant de publier ses sermons, il les traduisit en latin.

Le Père le Jeune. (1592—1672.)

Le Père le Jeune, de l'Oratoire, fit ce que Lingendes n'avait pu faire; il commença l'heureuse révolution qui allait s'opérer dans l'éloquence chrétienne. Les sermons qu'on a de lui méritent encore aujourd'hui d'être lus par les prédicateurs. Ils ne sont pas remarquables à la vérité par la pureté du style, mais on y trouve une élocution facile et naturelle, une abondance qui étonne, une onction touchante qui pénètre l'âme, une instruction solide et variée, une originalité piquante, et enfin une méthode précieuse, quoique trop uniforme.

Massillon les avait sans cesse entre les mains, il en conseillait la lecture aux autres, et il est facile de reconnaître par ses ouvrages que lui-même en avait beaucoup profité.

La péroraison qu'on va lire montrera quelle est l'éloquence du Père le Jeune, et quelles ressources elle peut offrir.

« Mais ce qui m'épouvante, dit-il à la fin d'un sermon sur l'enfer, ce qui m'épouvante et qui est plus digne d'appréhension dans la damnation du mauvais riche et des autres réprouvés, c'est la durée de leur supplice. Car si vous me demandez combien y a-t-il que ce malheureux est en enfer? je vous dirai que, selon le calendrier de ce monde, il y a plus de seize cents ans; selon le calendrier de Dieu, il n'y a pas encore deux jours; *unus dies apud Dominum sicut mille anni, et mille anni sicut dies unus*. Selon le calendrier de l'enfer, il y a plus de cent mille ans, car les moments y semblent des années, et les heures des siècles;

selon le calendrier de l'éternité, il n'y a pas encore un jour, une heure, pas encore un moment, car il n'y a rien de diminué de l'éternité. Saint Jean-Baptiste dit que le Fils de Dieu mettra le froment en son grenier, et jettera les pailles dans un feu qui ne s'éteindra point; et le prophète Isaïe dit que le fond de cette demeure funeste sera de la poix ardente le jour et la nuit, dont la fumée s'élèvera en tous les siècles des siècles. Il n'y va pas seulement des intérêts de la justice de Dieu qui doit être honorée à jamais, mais de la vérité dont les paroles doivent être fermes, immuables, irrévocables. *Justitia tua, justitia in æternum, et lex tua veritas; quæ procedunt de labiis meis non faciam irrita.* Saint Jean dit qu'il ne faut pas prier pour un homme qui a persévéré en son péché jusqu'à la mort. Si Dieu ne me le défendait, je prendrais la hardiesse de lui présenter une pauvre requête pour quelqu'un de mes amis qui est à présent en enfer, et je lui dirais : Mon Dieu, vous ne demandez de ce malheureux que quelques larmes de vraie pénitence pour avoir pitié de lui; permettez-lui d'en répandre une petite de cent mille ans en cent mille ans; que son ange gardien la conserve, il en sera ravi. Quand il en aura répandu autant qu'il en pourrait entrer dans toutes les maisons de cette ville, pourra-t-il espérer le pardon de votre miséricorde? Il me répond par Ezéchiel : *non miserebor.* Quand il en aura répandu autant qu'il y a jamais eu d'eau en toutes les fontaines, en toutes les rivières, en toutes les mers du monde, pourra-t-il espérer pardon? Il me répond par le même prophète : *non parcet oculus meus.* Quand il en aura répandu suffisamment pour remplir le vide qui est entre le ciel et la terre, n'en répandant qu'une petite goutte de cent mille ans en cent mille ans, pourra-t-il espérer que vous aurez pitié de lui? Il me répondra toujours : *non miserebor et non parcet oculus meus.* Je n'aurai jamais pitié de lui.... Si vous saviez que d'un œuf on verrait un jour éclore un millier d'aspics, de scorpions, de couleuvres, de vipères, ne l'écraseriez-vous pas, si vous pouviez? Il vous semble que ce n'est rien qu'un péché mortel, parce que vous n'en voyez pas les mauvais effets; c'est un œuf qui contient en semence et d'où l'on verra éclore mille funestes éternités : éternité de disette, éternité de maladie, éternité de douleur, éternité de déshonneur, éternité de torture, éternité de feu et de flamme, éternité de regret, de tristesse, de dépit, de rage, de désespoir effroyable.

» Hé! mon Dieu, qu'est cela? Hé! mon Dieu, qu'est cela? A quoi penserons-nous si nous ne pensons à ceci? Quand je médite

cette éternité, je me pâme, je me perds, je ne sais où j'en suis, je suis tout hors de moi-même, il me prend envie de faire comme le prophète, d'aller par toutes les rues pleurant, criant à pleine tête : éternité, éternité, éternité : *Intelligite insipientes in populo, et stulti aliquandò sapite.* Sommes-nous chrétiens, sommes-nous hommes? où est notre foi? Où est notre jugement, si nous n'évitons de cent lieues loin le bord de ce précipice, le risque, le danger, l'ombre du danger de cette éternité malheureuse? Et n'est-il pas vrai, mes chers amis, n'est-il pas vrai que j'ai grand sujet de pleurer, quand je considère que tout cela étant, et même tout ce que j'ai dit n'étant rien en comparaison de ce qui est, vous n'y voulez pas penser? Et après cela vous me dites que vous êtes chrétiens! N'ai-je pas sujet de pleurer, quand je contemple que maintenant à l'heure où je vous parle, plusieurs de votre connaissance et de la mienne, plusieurs de ceux qui ont péché comme nous, qui ont péché à cause de nous, et moins que nous, endurent toutes ces peines? et si vous me demandez : quand est-ce qu'ils en sortiront? je vous réponds, et écoutez-moi : jamais, jamais, non jamais ils n'en sortiront. N'ai-je pas sujet de répandre des larmes de sang, quand je considère que de cette compagnie (ah! mon Dieu, mon Seigneur!) de cette compagnie, de ceux qui sont ici, de ceux qui me voient, de ceux qui m'entendent, il y en a qui souffriront toutes ces peines que j'ai racontées et cent mille fois davantage? oui, quelqu'un de nous, et qui n'y pense pas, et ce sera peut-être celui qui y pense le moins, qui ira possible cette semaine, ou ce mois, ou au plus tard avant que l'année finisse. Mon Dieu! y en aura-t-il quelqu'un? peut-être plus de deux qui brûleront en enfer en toute éternité; peut-être plus de six, peut-être plus de douze de ceux-ci qui sont devant moi, de ceux ici même. Ne sera-ce point vous? ne sera-ce point vous? ne sera-ce point moi qui prêche aux autres? J'ai plus sujet de le craindre que personne : priez Dieu pour moi, mes chers amis, priez Dieu qu'il me fasse miséricorde. Qui sera-ce de nous? est-il possible qu'il y en ait quelqu'un en cette compagnie si fortunée? si je savais qu'il y en eût un seul en cette compagnie qui dût être de ce nombre, qui voulût persévérer en son péché; si je le savais, si je le connaissais, je ne sais pas ce que je ferais, ce que je ne ferais pas; je descendrais présentement de cette chaire, et, prenant un crucifix en main, soupirant et sanglottant, je me prosternerais à ses pieds, je le baignerais de mes larmes, je le prierais, je l'exhorterais, je le menacerais, je le conjurerais, et je ne le quitterais pas qu'il ne m'eût donné espé-

rance de sa conversion. Hélas ! lui dirais-je, êtes-vous donc un réprouvé qui devez être à jamais l'objet de la colère de Dieu ?... Quoi ! vous ne jouirez jamais de Dieu pour lequel vous avez été créé? vous ne le glorifierez jamais?... Sera-t-il dit que votre âme, qui est la sœur des anges, soit à jamais la compagne des démons? que votre corps soit à jamais abîmé dans un étang de feu et de soufre ardent? O que malheureux et infortunés sont votre père et votre mère, d'avoir donné la vie à un avorton qui doit être la curée de la mort éternelle ! Malheureuse et infortunée l'heure en laquelle ils parlèrent de se marier, puisque de leur mariage se devait éclore une si mauvaise engeance ! Malheureuse et mal employée la peine qu'on a mise à vous élever, la terre qui vous porte, le pain que vous mangez, l'air que vous respirez, puisque tout cela ne sert qu'à nourrir et conserver un dénaturé, un ennemi irréconciliable de Dieu !.... Chrétiens, ce que je dirais à ce réprouvé, je vous le dis à vous, et à vous, et à vous, et à moi premièrement, si nous ne changeons de vie et si nous ne faisons pénitence. Pensons-y ; cela nous importe. »

Saint François de Sales. (1567—1622.)

Ces mouvements pathétiques auxquels s'abandonnait le Père le Jeune, font voir ce que peuvent sur le talent l'ardeur d'un saint zèle et une conviction profonde. Le prédicateur qui ne consulte que les intérêts de Dieu et le salut éternel de ceux qui l'écoutent, ne peut manquer d'être éloquent, même lorsqu'il n'a qu'une langue encore informe pour exprimer ses pensées. Aussi plusieurs saints personnages de ces temps faisaient sur les peuples une impression extraordinaire, et l'on peut sans crainte assurer qu'ils étaient de grands orateurs. Quelle éloquence en effet ne devait pas avoir un saint François de Sales, par exemple, lorsque dans ses douces et pathétiques instructions, il emflammait les justes du feu de l'amour divin, inspirait aux pécheurs de vifs sentiments de repentir, et ramenait en foule les hérétiques dans le sein de l'Eglise ! Ecoutons un de ses panégyristes, qui n'est ici que son historien.

« Dès qu'il paraît dans la chaire de l'Evangile, la douceur et la modestie de ses regards, le feu vif et pénétrant de ses yeux, le son tendre et touchant de sa voix lui ouvrent d'abord tous les cœurs. Son éloquence n'est point un torrent impétueux qui roule avec bruit ses flots ; c'est un fleuve paisible qui pénètre peu à peu le sein de la terre, et fertilise les campagnes voisines de ses

bords; ce n'est point la foudre qui épouvante, qui consterne; c'est un feu qui répand une pure lumière, qui croît par degrés, qui agit sans efforts, qui consume imperceptiblement les liens des anciennes habitudes, et qui change tout sans rien détruire... Il peint avec des couleurs si vives, il représente avec des traits si touchants la tyrannie des passions, le repos, la joie d'une bonne conscience, les pures et chastes délices de la vertu, les espérances futures, les miséricordes infinies du Dieu Sauveur, les tendres épanchements de son amour, que les regrets de la vie passée et les désirs d'une vie nouvelle s'emparent de tous les cœurs. » (*Neuville.*)

Saint Vincent de Paul. (1576—1660.)

Quelle n'était pas aussi l'éloquence de saint Vincent de Paul dans ces conférences ecclésiastiques où se réunissait ce qu'il y avait de plus distingué dans le sanctuaire! Bossuet lui-même peut nous l'apprendre, lui qui écrivait à l'âge de soixante-douze ans, *qu'en assistant, dans sa jeunesse, aux instructions de Vincent de Paul, son premier maître, il se sentait tellement ému qu'il croyait entendre parler Dieu lui-même.* Et si nous suivons sur d'autres théâtres ce héros de la charité chrétienne, quelle idée ne nous ferons-nous pas de la puissance de ses discours! Avec quelle onction touchante il exhortait ses saintes filles à se consacrer à Dieu et à vaincre généreusement les plus fortes répugnances de la nature pour le servir dans ses membres souffrants! Avec quelle sensibilité profonde il remuait les entrailles des riches en faveur des pauvres, des orphelins et des enfants délaissés! Combien de fois il attendrit jusqu'aux larmes ces *dames de la charité* qu'il avait su pénétrer de son esprit! Comme il leur peignait avec énergie, non-seulement les maux qui affligeaient la capitale, mais encore tous les fléaux qui désolaient les provinces! Comme il savait soutenir leur zèle au milieu de tant d'œuvres de miséricorde qu'il leur faisait entreprendre! Comme il les élevait au-dessus d'elles-mêmes, et leur inspirait cet héroïsme de la charité qui triomphe de tous les obstacles et opère de véritables prodiges! L'histoire ne perdra jamais le souvenir de ce pathétique discours qu'il leur adressa, lorsque, les voyant sur le point d'abandonner, à cause de leur multitude, les enfants trouvés qu'elles avaient d'abord consenti à recueillir, il les rassembla pour les exhorter à continuer une si bonne œuvre. Par un innocent arti-

fice, il avait fait placer dans le sanctuaire cinq cents de ces pauvres enfants dont il voulait plaider la cause. Le cœur oppressé de cette charité qui égale dans son âme toute l'énergie de l'amour maternel, il monte en chaire et mêle ses sanglots aux cris de ces innocentes créatures. Il les montre au sexe compatissant qui l'environne; puis profitant de l'émotion qu'un tel spectacle ne peut manquer de produire :

« Or sus, Mesdames, s'écrie-t-il, vous avez adopté ces enfants, vous êtes devenues leurs mères selon la grâce, depuis que leurs mères selon la nature les ont abandonnés. Voyez si vous voulez aussi les abandonner pour toujours. Cessez, dans ce moment, d'être leurs mères pour devenir leurs juges. Leur vie et leur mort sont entre vos mains. Je m'en vais prendre les voix et les suffrages. Il est temps que vous prononciez leur arrêt. Les voilà devant vous. Ils vivront, si vous continuez d'en prendre un soin charitable, et ils mourront tous demain si vous les délaissez. »

On ne répondit à cette touchante exhortation que par des pleurs et par des cris de miséricorde. Le même jour, au même instant, l'hôpital des Enfants-Trouvés de Paris fut fondé par acclamation et doté de quarante mille livres de rente. Jamais orateur remporta-t-il un plus beau triomphe !

Nous pourrions recueillir plusieurs autres traits de l'éloquence de Vincent de Paul. Toutes les fois qu'il parlait, soit dans des entretiens particuliers, soit dans des discours publics, on pouvait voir que les talents qu'il avait reçus de la nature étaient admirablement fécondés par les vertus célestes qui remplissaient son cœur.

Il en était ainsi, dans des degrés divers, de tous les prédicateurs qu'animait l'esprit de Jésus-Christ. Que ne pourrions-nous pas rappeler d'un cardinal de Bérulle, dont le célèbre Du Perron avait coutume de dire : *Si vous voulez convaincre les hérétiques, envoyez-les-moi ; si vous voulez les convertir, adressez-les à François de Sales ; mais si vous désirez les convaincre et les convertir à la fois, c'est à M. de Bérulle qu'il faut les envoyer?* Que ne pourrions-nous pas rappeler d'un père Suffren qui attirait des multitudes autour de sa chaire, et les étonnait par l'autorité de sa parole, comme il les touchait par l'exemple de sa piété ! Que ne pourrions-nous pas rappeler d'un Père Edmond-Auger, qui, sous Henri III, convertit par son zèle et par son éloquence quarante mille protestants? Que ne pourrions-nous pas rappeler enfin de tous ces orateurs jésuites, oratoriens, lazaristes ou

autres, qui prêchaient avec tant de zèle et de succès, soit dans les campagnes, soit dans les villes, soit à la cour des princes? Il y avait sans doute de l'éloquence dans leurs discours qu'animait le feu de l'apostolat; il y en avait aussi dans ces autres missionnaires qui allaient jusqu'au bout du monde pour y convertir des âmes par la prédication de la croix; il y en avait dans un saint Ignace, dans un saint François-Xaxier, lorsqu'ils développaient aux pécheurs, avec le zèle des apôtres et l'enthousiasme des prophètes, cette parole du Sauveur : *Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme?*

RÉFLEXIONS.

Mais pour se convaincre que l'éloquence chrétienne ne perdit jamais son véritable caractère, il suffit de savoir de quelle manière elle était comprise par ceux qui en puisaient les préceptes non dans les rhétoriques mondaines, mais dans les principes de la foi.

« Sa fin et son intention, dit saint François de Sales, doit être de faire ce que notre Seigneur est venu pour faire en ce monde; et voici ce qu'il en dit lui-même : *Je suis venu afin que mes brebis aient la vie et l'aient abondamment*... Pour chevir de cette prétention et dessein, il faut qu'il fasse deux choses : c'est enseigner et émouvoir; enseigner les vertus et les vices; les vertus, pour les faire aimer, affectionner et pratiquer; les vices, pour les faire détester, combattre et fuir : c'est tout en somme donner de la lumière à l'entendement et de la chaleur à la volonté.

» Je sais que plusieurs disent que, pour le troisième, le prédicateur doit délecter; mais, quant à moi, je distingue et dis qu'il y a une délectation qui suit la doctrine et le mouvement. Car qui est cette âme tant insensible qui ne reçoive un extrême plaisir d'apprendre bien et saintement le chemin du ciel, qui ne ressente une consolation extrême de l'amour de Dieu?... Il y a une autre sorte de délectation qui ne dépend pas de l'enseigner et émouvoir, et bien souvent empêche l'enseigner et l'émouvoir. C'est un certain chatouillement d'oreilles qui provient d'une certaine élégance séculière, mondaine et profane, de certaines curiosités, agencements de traits, de paroles, de mots, bref, qui dépend entièrement de l'artifice. Et quant à celle-ci, je nie fort et ferme qu'un prédicateur y doive penser; il la faut laisser aux orateurs du monde, aux charlatans et courtisans qui s'y amusent. Ils ne prêchent pas Jésus-Christ crucifié, mais ils se prêchent

eux-mêmes... Saint Paul déteste les prédicateurs qui chatouillent les oreilles, cela est un pédantisme. Au sortir d'un sermon, je ne voudrais pas qu'on dît : oh qu'il est grand orateur! oh qu'il a une belle mémoire! oh qu'il est savant! oh qu'il dit bien! mais je voudrais que l'on dît : Oh que la pénitence est belle! oh quelle est nécessaire! ou que l'auditeur ayant le cœur saisi, ne pût témoigner de la suffisance du prédicateur que par l'amendement de sa vie. »

Le saint évêque continue à développer cette rhétorique chrétienne ; et après avoir exposé des leçons très-variées sur les sources de l'éloquence de la chaire, il ajoute quelques mots sur les formes qui lui conviennent.

« La forme, dit le philosophe, donne l'être et l'âme à la chose : dites merveilles, mais ne les dites pas bien, ce n'est rien ; dites peu et dites bien, c'est beaucoup. Comment donc faut-il dire en la prédication?

« 1° Il se faut garder des *quanquam* et longues périodes des pédants, de leurs gestes, de leurs mines et de leurs mouvements; tout cela est la peste de la prédication.

» 2° Mais, pour l'avoir, que faut-il faire? en un mot, il faut parler affectionnément et dévotement, simplement et candidement, et avec confiance; être bien épris de la doctrine qu'on enseigne, et de ce que l'on persuade.

» Le souverain artifice est de n'avoir point d'artifice. Il faut que nos paroles soient enflammées, non par des cris et actions démesurées, mais par l'affection intérieure; il faut qu'elle sorte du cœur plus que de la bouche. On a beau dire, mais le cœur parle au cœur, et la langue ne parle qu'aux oreilles. » (*Lettre à l'archevêque de Bourges.*)

Les prédicateurs qui suivaient de pareils préceptes, ne pouvaient manquer d'être éloquents, du moins lorsqu'ils avaient quelque talent et quelque science. La barbarie et le mauvais goût de leur siècle ne pouvaient étouffer les vives émotions de leurs cœurs. Ils cédaient sans doute de temps en temps à l'entraînement général; c'était même un abandon inévitable lorsque la vivacité du sentiment se ralentissait suivant l'ordre du discours. Mais sitôt que le moment était venu de laisser échapper tout ce qu'il y avait de vivant dans leur âme, leur langage se débarrassait de lui-même de la recherche du bel esprit, et il devenait véhément et sublime. C'est ce que l'on peut voir dans un grand nombre de nos vieux

sermonnaires, c'est-à-dire, dans tous ceux qui avaient un autre but que celui de plaire. Malgré la rouille du mauvais goût, leurs discours attachent encore et intéressent par la force du sentiment. « Souvent l'esprit est rebuté, dit Thomas, et les larmes viennent aux yeux ; on serait tenté de rire, et l'on s'attendrit. » (*Essai sur les éloges.*)

Ainsi l'éloquence chrétienne n'a pas été un seul moment interrompue ; et tandis que, dans les autres genres, on ne voyait que déclamation et ridicule, la chaire faisait encore retentir des paroles enflammées qui montrent ce que peut le Christianisme pour féconder le génie de l'homme. « Comme il se présente constamment, dit M. Laurentie, pour lutter contre les passions humaines, son langage a toujours quelque chose de dominateur, et cela même donne à l'éloquence un caractère solennel qui ne disparaît jamais entièrement dans les temps de barbarie. » (*De l'étude et de l'enseignement des lettres.*)

CHAPITRE SECOND.

SIÈCLE DE BOSSUET.

Supériorité des orateurs chrétiens sous le règne de Louis XIV. — Leur influence. — Mascaron. — Fléchier. — Bossuet. Ses sermons. Ses oraisons funèbres. — Bourdaloue. — Massillon. — Fénélon. — De quelques prédicateurs du second ordre : Cheminais. — Giroust. — La Rue.

Les discours prononcés aux époques précédentes, ne peuvent être considérés que comme de grands souvenirs et non comme de beaux monuments d'éloquence. Il faut une langue perfectionnée pour que les œuvres des orateurs soient admirées dans les âges suivants. C'est l'avantage qui fut donné aux prédicateurs du grand siècle. La langue française peu à peu s'était épurée et avait acquis de l'harmonie, de l'élégance et de la majesté. Les orateurs chrétiens, plus que tous les autres, contribuèrent puissamment à cette heureuse révolution. Ils créèrent des chefs-d'œuvre qui égalent ou même surpassent ce que l'on vit jamais de plus beau dans les lettres. Ces chefs-d'œuvre servent de modèles à tous ceux qui aspirent à exercer avec dignité le ministère de la prédication, et ils sont même étudiés par des littérateurs profanes qui viennent y admirer des merveilles de pensées et de style qu'ils ne rencontrent point dans d'autres compositions. Les noms des grands hommes qui ont élevé à la gloire de la religion et à celle de la France ces monuments immortels, ne sont prononcés qu'avec un sentiment d'admiration et de respect. Mais si, à deux siècles de distance et à la simple lecture de leurs écrits, ils font sur notre âme une impression si profonde, que serait-ce

si nous avions pu les entendre nous-mêmes? si nous avions été témoins de leurs triomphes? si nous avions vu Bossuet, Bourdaloue, Massillon, paraître, l'air inspiré, dans la chaire chrétienne, et annoncer, en présence des autels, avec l'enthousiasme et la sublimité des prophètes, les grandes vérités de la foi, au monarque le plus puissant du monde et à tous les hommes de génie qui entouraient son trône? Qu'on se rappelle le haut point de gloire où la France était parvenue sous le règne de Louis-le-Grand, qu'on se représente la cour la plus brillante qui fut jamais, et en songeant que les ministres de la religion dominaient avec autorité toutes ces grandeurs, on aura quelque idée de la majesté et de la puissance de leur parole. Plus les hommes s'élevaient autour d'eux, plus eux-mêmes semblaient grandir. Toutes les autres gloires ne servaient qu'à faire ressortir avec plus d'éclat la gloire plus haute de leur ministère.

Sans doute il était grand et beau ce spectacle que la religion offrait au monde; mais il était en même temps utile et favorable aux intérêts des peuples. Lorsque le grand roi était encensé par une multitude d'adulateurs, que sa puissance était sans contrôle et que les personnages du plus haut rang osaient à peine le contredire, on voyait de simples prêtres lui rappeler ses devoirs avec respect mais avec force, attaquer hautement des désordres dans lesquels il devait souvent se reconnaître, et lui parler enfin du Dieu puissant qui est au-dessus de tous les rois, et qui leur demandera compte un jour de l'autorité dont ils ne sont que les dépositaires, et qu'ils doivent faire servir au bonheur de leurs sujets et à la gloire de son nom. Un si important ministère, exercé avec le génie et le courage des Ambroise et des Chrysostôme, avait une heureuse influence sur la société. Sans cesse les orateurs chrétiens plaidaient la cause du pauvre et de l'opprimé; inspiraient de la modération et de la douceur à des hommes infatués de leurs richesses et de leur grandeur; soutenaient dans la pratique des plus éminentes vertus quelques âmes d'élite qui savaient résister à la contagion de l'exemple et à l'entraînement des plaisirs. Souvent aussi ils conduisaient à une vie chrétienne des hommes qui, dans le tumulte du monde et l'embarras des affaires, avaient oublié Dieu; et même ils opéraient des conversions éclatantes qui étaient comme une solennelle réparation des outrages faits à la vertu par de grands scandales. Mais, pour ne parler que du prince, quelle heureuse impression ne faisaient-ils pas sur lui par leurs discours! Qui peut dire combien de fois ils le portèrent à des actes de vertu et à des entreprises utiles? Sans

doute l'histoire adresse à Louis XIV de sévères et de trop justes reproches ; elle peut dire qu'il favorisa la corruption des mœurs par de tristes exemples, qu'il abusa de son pouvoir, qu'il se laissa entraîner dans des guerres ruineuses, qu'il donna trop dans le luxe et l'ostentation, et qu'enfin sa gloire devint quelquefois un poids accablant pour les peuples : mais elle doit dire aussi que la religion lui fit faire beaucoup de bien, qu'elle l'arrêta dans ses excès, et que sur la fin de sa vie elle changea son cœur, et l'éleva lui et la France au-dessus des plus grands revers et des plus affreuses infortunes. Ces heureux effets étaient dûs aux sentiments de foi qui animaient le monarque et presque toute sa cour, mais ils étaient dûs aussi à l'éloquence persuasive des orateurs chrétiens qui les réveillaient dans les cœurs.

Ces grands hommes méritent, sous tous les rapports, d'exciter notre intérêt. On aime non-seulement à se retracer leurs éloquentes prédications ; mais encore à recueillir quelques-unes des particularités de leur vie.

Les premiers qui se présentent à notre étude sont Mascaron et Fléchier. Ils doivent être connus, moins à cause de leurs ouvrages qui, en général, ne sont que médiocres, que pour l'influence qu'ils eurent, et surtout Fléchier, sur les progrès du goût.

Mascaron. (1634—1703.)

« On peut dire que Mascaron marque dans l'éloquence le passage du siècle de Louis XIII à celui de Louis XIV. Il a encore de la rudesse et du mauvais goût de l'un ; il a déjà de l'harmonie, de la magnificence de style et de la richesse de l'autre. Sa manière tient à celle des deux hommes célèbres qui, en le suivant, l'ont effacé. Il semble qu'il s'essaie à la vigueur de Bossuet, et aux détails heureux de Fléchier ; mais, ni assez poli, ni assez grand, il est également loin de la sublimité de l'un et de l'élégance de l'autre.

» En général, il était né avec plus de génie que de goût, et plus d'esprit encore que de génie. Quelquefois son âme s'élève ; mais, quand il veut être grand, il trouve rarement l'expression simple. Sa grandeur est plus dans les mots que dans les idées. Trop souvent il retombe dans la métaphysique de l'esprit, qui paraît une espèce de luxe, mais un luxe faux qui annonce plus de pauvreté que de richesse. Il est alors plus ingénieux que vrai,

plus fin que naturel (*). On trouve dans l'*oraison funèbre de Turenne* plus de beautés solides que dans toutes les autres. Le ton en est éloquent; la marche en est belle, le goût épuré. Il s'y rencontre moins de comparaisons tirées et du soleil couchant, et des torrents, et des tempêtes, et des rayons, et des éclairs. Il y est moins question d'ombres et de nuages, d'astres fortunés, de fleuve fécond, d'océan qui se déborde, d'aigle, d'aiglon, d'apostrophe au grand prince ou à la grande princesse, ou à l'épée flamboyante du Seigneur, et tous ces lieux communs de déclamation et d'ennui qu'on a pris si longtemps et chez tant de peuples pour de la poésie et de l'éloquence. » (*Thomas*, *Essai sur les éloges.*)

Nous citerons quelque chose de cette oraison funèbre après que nous aurons parlé de Fléchier, qui eut à traiter le même sujet.

Fléchier. (1632—1710.)

Cet orateur, que l'on a surnommé l'*Isocrate français*, à cause de la douceur et de l'harmonie de son style, se fit d'abord connaître par des poésies latines et françaises, et surtout par une description en beaux vers latins du carrousel, dont Louis XIV donna le spectacle brillant en 1662. On s'étonna de voir rendues avec tant de succès, dans une langue ancienne, des idées qui n'appartenaient qu'à nos temps modernes. Fléchier se distingua bientôt dans une autre carrière. Il se fit une grande réputation dans l'oraison funèbre, et fut admiré comme prédicateur. Lorsque Louis XIV le nomma à l'évêché de Lavaur (1685), il lui dit : *je vous ai fait un peu attendre une place que vous méritiez depuis longtemps, mais je ne voulais pas me priver si tôt du plaisir de vous entendre.* En 1687, Fléchier fut transféré à l'évêché de Nîmes. Il sut s'attirer l'amour et le respect par sa douceur et par toutes les vertus d'un évêque; il mourut à Montpellier en 1710.

(*) Il jouit néanmoins d'une grande réputation pendant sa vie, et Louis XIV en particulier estimait beaucoup son éloquence. Ce monarque le témoigna dans plusieurs occasions d'une manière flatteuse pour l'orateur. Il l'avait chargé de l'oraison funèbre de Henriette d'Angleterre et de celle du duc de Beaufort; mais le maître des cérémonies lui fit observer que les deux services n'étant qu'à deux jours d'intervalle l'un de l'autre, le prédicateur pourrait bien être embarrassé : « C'est le père Mascaron, dit le roi, il saura bien s'en tirer. » Le même prince le nomma à l'évêché de Tulle, et, après le sermon d'adieu, il lui dit : « Dans vos autres discours, vous nous avez touchés pour Dieu; hier, vous nous touchâtes pour Dieu et pour vous. » Enfin, lorsque Mascaron parut à la cour pour la dernière fois, sur la fin de sa carrière, le roi lui dit encore : « Il n'y a que votre éloquence qui ne vieillit point. »

« L'amour de la politesse et de la justesse du style, dit le Père De la Rue, l'avait saisi dès ses premières études. Il ne sortait rien de sa plume, de sa bouche, même en conversation, qui ne fût ou qui ne parût travaillé. Ses lettres et ses moindres billets avaient du nombre et de l'art; les beaux-arts et principalement la poésie ayant été sa première occupation, il s'était fait une habitude et presque une nécessité de compasser toutes ses paroles et de les lier en cadence. Sa prononciation traînante et peu animée, favorisant par sa lenteur la fidélité de sa mémoire, donnait à l'auditeur tout le temps de suivre aisément la délicatesse de ses pensées, et de sentir le plaisir d'en être charmé. Comme ce fut d'abord par les oraisons funèbres qu'il commença à se distinguer, la gravité des sujets, fort avantageuse à la pesanteur naturelle de sa voix et de son action, et la beauté des choses qu'il disait, en firent insensiblement goûter la manière, et travestirent même en talent un défaut qu'en d'autres sujets moins tristes on aurait peine à supporter. C'est ce qui parut dans ses sermons de morale : car, au lieu que la véhémence et l'impétuosité doivent y régner, le son de sa voix qui avait quelque chose de lugubre, y répandit son froid sur les expressions; et la liberté de son esprit y était pour ainsi dire à l'attache de sa mémoire. »

Toutefois cette éloquence peu animée et même languissante ne laissait pas de plaire dans Fléchier. On admirait des sermons froids à la vérité, mais toujours écrits avec pureté et même avec noblesse; et les oreilles étaient agréablement flattées par la douce harmonie de ses phrases et la molle cadence de ses périodes.

Dans les oraisons funèbres, il sut mêler à la symétrie et aux grâces de son style quelques traits d'une sensibilité touchante, et cette douce chaleur communiqua du moins à ses pensées un léger souffle de vie. Il s'anima davantage, il atteignit même le pathétique, lorsqu'un grand sujet fut présenté à son talent. Nous voulons parler de l'*oraison funèbre de Turenne*, qui est regardée comme son chef-d'œuvre. L'exorde sera éternellement cité pour son harmonie, pour son caractère majestueux et sombre, et pour l'espèce de douleur auguste qui y règne. L'orateur choisit pour texte ces mots du livre des Machabées : *Fleverunt eum omnis populus Israel planctu magno, et lugebant dies multos, et dixerunt: quomodò cecidit potens qui salvum faciebat populum Israel! — Tout le peuple le pleura amèrement; et après avoir pleuré pendant plusieurs jours, ils s'écrièrent : comment est mort cet homme puissant qui sauvait le peuple d'Israël!*

« Je ne puis, Messieurs, vous donner d'abord une plus haute idée du triste sujet dont je viens vous entretenir, qu'en recueillant ces termes nobles et expressifs dont l'Ecriture sainte se sert pour louer la vie et pour déplorer la mort du sage et vaillant Machabée : cet homme qui portait la gloire de sa nation jusqu'aux extrémités de la terre; qui couvrait son camp du bouclier, et forçait celui des ennemis avec l'épée; qui donnait à des rois ligués contre lui des déplaisirs mortels, et réjouissait Jacob par ses vertus et par ses exploits, dont la mémoire doit être éternelle. Cet homme, qui défendait les villes de Juda, qui domptait l'orgueil des enfants d'Ammon et d'Esaü, qui revenait chargé des dépouilles de Samarie, après avoir brûlé sur leurs propres autels les dieux des nations étrangères; cet homme que Dieu avait mis autour d'Israël comme un mur d'airain, où se brisèrent tant de fois les forces de l'Asie, et qui, après avoir défait de nombreuses armées, déconcerté les plus fiers et les plus habiles généraux des rois de Syrie, venait tous les ans, comme le moindre des Israélites, réparer avec ses mains triomphantes les ruines du sanctuaire, et ne voulait d'autre récompense des services qu'il rendait à sa patrie, que l'honneur de l'avoir servie; ce vaillant homme poussant enfin, avec un courage invincible, les ennemis qu'il avait réduits à une fuite honteuse, reçut le coup mortel, et demeura comme enseveli dans son triomphe. Au premier bruit de ce funeste accident, toutes les villes de Judée furent émues; des ruisseaux de larmes coulèrent des yeux de tous leurs habitants. Ils furent quelque temps saisis, muets, immobiles. Un effort de douleur rompant enfin ce long et morne silence, d'une voix entrecoupée de sanglots que formaient dans leurs cœurs la tristesse, la pitié, la crainte, ils s'écrièrent : *Comment est mort cet homme puissant qui sauvait le peuple d'Israël !* A ces cris, Jérusalem redoubla ses pleurs; les voûtes du temple s'ébranlèrent; le Jourdain se troubla, et tous ses rivages retentirent du son de ces lugubres paroles : *Comment est mort cet homme puissant qui sauvait le peuple d'Israël !* »

D'autres morceaux ne sont pas indignes de ce magnifique exorde. On peut citer entre autres celui où Fléchier parle de la modestie de Turenne : il respire le bon goût des anciens, et même en est imité en quelques endroits.

« Cet honneur (l'honneur d'être aimé du roi), Messieurs, ne diminua point sa modestie. A ce mot je ne sais quel remords m'arrête : je crains de publier ici des louanges qu'il a si souvent re-

jetées, et d'offenser après sa mort une vertu qu'il a tant aimée pendant sa vie. Mais accomplissons la justice, et louons-le sans crainte dans un temps où nous ne pouvons être suspects de flatterie, ni lui susceptible de vanité. Qui fit jamais de si grandes choses ? qui les dit avec plus de retenue? Remportait-il quelque avantage? à l'entendre, ce n'était pas qu'il fut habile, c'est que l'ennemi s'était trompé. Rendait-il compte d'une bataille ? il n'oubliait rien, sinon que c'était lui qui l'avait gagnée. Racontait-il quelques-unes de ces actions qui l'avaient rendu si célèbre? on eût dit qu'il n'en avait été que simple spectateur, et l'on doutait si c'était lui qui se trompait ou la renommée. Revenait-il de ces glorieuses campagnes qui ont rendu son nom immortel? il fuyait les acclamations populaires, il rougissait de ses victoires; il venait recevoir des éloges comme on vient faire des apologies; il n'osait presque aborder le roi, parce qu'il était obligé par respect de souffrir patiemment les louanges dont S. M. ne manquait jamais de l'honorer. C'est alors que, dans le doux repos d'une condition privée, ce prince, se dépouillant de toute la gloire qu'il avait acquise pendant la guerre, et se renfermant dans une société peu nombreuse de quelques amis choisis, s'exerçait sans bruit aux vertus civiles. Sincère dans ses discours, simple dans ses actions, fidèle dans ses amitiés, exact dans ses devoirs, réglé dans ses désirs, grand même dans les moindres choses, il se cache, mais sa réputation le découvre; il marche sans suite et sans équipage, mais chacun dans son esprit le met sur un char de triomphe : on compte, en le voyant, les ennemis qu'il a vaincus, non pas les serviteurs qui le suivent; tout seul qu'il est, on se figure autour de lui ses vertus et ses victoires qui l'accompagnent. Il y a je ne sais quoi de noble dans cette honnête simplicité, et moins il est superbe, plus il devient vénérable. »

On peut dire de l'orateur ce qu'il dit lui-même de Turenne : « Il y a je ne sais quoi de noble dans cette honnête simplicité. »

On a souvent loué ce passage sur la difficulté d'accorder l'humilité chrétienne avec la gloire militaire :

« Qu'il est difficile, Messieurs, d'être victorieux et d'être humble tout ensemble! les prospérités militaires laissent dans l'âme je ne sais quel plaisir touchant, qui la remplit et l'occupe tout entière : on s'attribue une supériorité de puissance et de forces; on se couronne de ses propres mains; on se dresse un triomphe secret

à soi-même ; on regarde comme son propre bien ces lauriers qu'on cueille avec peine, et qu'on arrose souvent de son sang ; et lors même qu'on rend à Dieu de solennelles actions de grâces, et qu'on pend aux voûtes sacrées de ses temples des drapeaux déchirés et sanglants qu'on a pris sur les ennemis, qu'il est dangereux que la vanité n'étouffe une partie de la reconnaissance ! qu'on ne mêle aux vœux qu'on rend au Seigneur des applaudissements qu'on croit se devoir à soi-même, et qu'on ne retienne au moins quelques grains de cet encens qu'on va brûler sur ses autels ! »

On admire dans ces morceaux, et dans plusieurs autres de la même oraison funèbre, des beautés très-frappantes. Cependant on a justement fait à Fléchier le reproche de ne pas assez montrer le grand homme qu'il célèbre, de traiter faiblement ce qui touche à la conversion de Turenne, de négliger des faits, des idées qui auraient agrandi son sujet, d'être souvent recherché et précieux, d'employer beaucoup trop les mêmes figures, l'antithèse et la prétermission, etc. Il possède bien plus l'art et le mécanisme de l'éloquence qu'il n'en a le génie ; dans ses plus beaux mouvements il laisse apercevoir le rhéteur ; il est toujours attentif à tourner méthodiquement ses phrases ; il ne s'abandonne qu'avec mesure, qu'avec symétrie.

Il y a dans Mascaron beaucoup moins de goût et des défauts plus choquants ; mais on y rencontre aussi des beautés plus naturelles. Par exemple, il est bien au-dessus de Fléchier dans ce portrait de la piété de Turenne :

« Ne pensez pas que notre héros perdit, à la tête des armées et au milieu des victoires, ces sentiments de religion. Certes, s'il y a une occasion au monde où l'âme, pleine d'elle-même, soit en danger d'oublier son Dieu, c'est dans ces postes éclatants où un homme, par la sagesse de sa conduite, par la grandeur de son courage, par la force de son bras et par le nombre de ses soldats, devient comme le Dieu des autres hommes, et rempli de gloire en lui-même, remplit tout le reste du monde d'amour, d'admiration ou de frayeur. Les dehors mêmes de la guerre, le son des instruments, l'éclat des armes, l'ordre des troupes, le silence des soldats, l'ardeur de la mêlée, le commencement, les progrès et la consommation de la victoire, les cris différents des vaincus et des vainqueurs, attaquent l'âme par tant d'endroits, qu'enlevée à tout ce qu'elle a de sagesse et de modération, elle ne connaît ni Dieu ni elle-même. C'est alors que les impies Salmonées osent imiter le tonnerre de Dieu, et répondre par les foudres de la terre aux

foudres du ciel ; c'est alors que les sacriléges Antiochus n'adorent que leurs bras et leurs cœurs, et que les insolents Pharaons, enflés de leur puissance, s'écrient : *C'est moi qui me suis fait moi-même*. Mais aussi la religion et l'humanité paraissent-elles jamais plus respectueuses, que lorsque, dans ce point de gloire et de grandeur, elles retiennent le cœur de l'homme dans la soumission et la dépendance où la créature doit être à l'égard de son Dieu ?

» M. de Turenne n'a jamais plus vivement senti qu'il y avait un Dieu au-dessus de sa tête que dans ces occasions éclatantes où presque tous les autres l'oublient. C'était alors qu'il redoublait ses prières ; on l'a vu même s'écarter dans les bois, où, la pluie sur la tête et les genoux dans la boue, il adorait, en cette humble posture, ce Dieu devant qui les légions des anges tremblent et s'humilient. Les Israélites, pour s'assurer de la victoire, faisaient porter l'arche d'alliance dans leur camp, et M. de Turenne croyait que le sien serait sans force et sans défense s'il n'était tous les jours fortifié par l'oblation de la victime divine, qui a triomphé de toutes les forces de l'enfer. Il y assistait avec une dévotion et une modestie capables d'inspirer du respect à ces âmes dures à qui la vue des terribles mystères n'en inspirait pas. Dans le progrès même de la victoire, et dans ces moments d'amour-propre où un général voit qu'elle se déclare pour son parti, sa religion était en garde pour l'empêcher d'irriter tant soit peu le Dieu jaloux, par une confiance trop précipitée de vaincre. En vain tout retentissait des cris de victoire autour de lui ; en vain les officiers se flattaient et le flattaient lui-même de l'assurance d'un heureux succès : il arrêtait tous ces emportements de joie où l'orgueil humain a tant de part, par ces paroles si dignes de sa piété : si Dieu ne nous soutient et s'il n'achève son ouvrage, il y a encore assez de temps pour être battus.

» Aussi comme il reconnaissait que toutes les victoires venaient de Dieu, il s'efforçait de les rendre dignes de Dieu. Après avoir vaincu les ennemis, il n'oubliait rien pour vaincre la victoire même. Vous savez que naturellement elle est cruelle, insolente, impie ; M. de Turenne la rendait douce, raisonnable, religieuse. Quels ordres ne donnait-il pas ? quels efforts ne faisait-il pas pour arrêter le carnage, qui, après l'ardeur du combat, n'est plus qu'un crime et une brutalité barbare ; pour empêcher la profanation des temples, l'incendie des maisons, les dégâts inutiles, et les abominations qui obligent si souvent les princes chrétiens à pleurer les justes et les plus glorieuses victoires ?

» Après un tel exemple, les faux politiques oseront-ils encore

mettre parmi leurs maximes impies, que la religion chrétienne n'est pas propre à faire de grands hommes de guerre? Les libertins oseront-ils tourner en ridicule ceux qui songent à apporter aux occasions dangereuses un cœur d'autant plus ferme et plus intrépide que leur conscience est plus pure? O corruption! ô fantôme d'une fausse gloire! ô ouvrage funeste de ce vieil ennemi du genre humain, qui n'a que trop réussi à ouvrir une porte assurée à la mort éternelle des âmes, dans un emploi où il y a tant de portes ouvertes à la mort du corps! Quoi! messieurs, des chrétiens peuvent-ils penser qu'un homme soutenu de la confiance qu'il a en Dieu, armé de la sûreté de sa conscience, animé de l'espérance des couronnes immortelles, convaincu qu'une des plus essentielles obligations que la religion lui impose, est de combattre et de mourir, s'il le faut, pour le service de son prince et de sa patrie, soit moins généreux et moins vaillant qu'un impie présomptueux, qui met toute son espérance en soi-même, et qui ne reconnaît point d'autre Dieu que son cœur et que son bras? Messieurs, le pouvez-vous croire désormais? et si les exemples des Charlemagne, des Théodose, des David, qui ont plus remporté de victoires par leurs prières que par leurs épées, sont trop anciens et trop éloignés, ne seriez-vous pas instruits par la piété et la religion du héros que vous venez de perdre? Vous lui avez vu prendre au pied des autels les armes pour aller combattre les ennemis : vous lui avez vu rapporter au pied des autels ces mêmes armes, après les avoir vaincus. Avez-vous vu que sa religion l'ait troublé en donnant les ordres; qu'elle l'ait rendu timide dans l'exécution; qu'elle l'ait empêché de poursuivre chaudement la victoire; d'en tirer tous les avantages possibles pour le service de son maître? Enfin, pour avoir de la religion, en était-il moins prudent, moins vaillant, moins heureux? ou plutôt n'était-il pas heureux, sage et vaillant, parce qu'il avait de la religion? »

M. Villemain a fait, dans son *Essai sur l'oraison funèbre*, le parallèle des deux panégyristes de Turenne.

« L'ouvrage de Fléchier, dit-il, est l'œuvre d'un art qui s'élève quelquefois jusqu'au génie; celui de Mascaron semble l'ébauche brillante du génie, souvent égaré par un faux goût. Mascaron donne plus de prise à la censure. Il est moins soigné que Fléchier, et, comme lui, il tombe dans l'affectation. Il a tous les défauts de son rival, et d'autres plus choquants, parce qu'ils sont bizarres. Mais quelquefois il s'élève, il s'anime; alors il est grand, et montre une âme éloquente; sa diction même s'épure et paraît avoir quel-

que chose de naturel, d'énergique et de précis, qui n'exclut pas l'élégance et vaut mieux que l'harmonie. »

On a aussi comparé Fléchier à Bossuet, qui l'avait précédé dans la chaire, et qui même y avait paru pour les sermons avant Mascaron. Nous allons voir que Bossuet s'est placé à une distance infinie de ces deux orateurs.

Bossuet. (1627 — 1704.)

Né à Dijon, le 27 septembre 1627, d'une famille distinguée dans la magistrature, il étudia d'abord dans sa ville natale chez les Jésuites, et ensuite à Paris au collége de Navarre. Pendant ces divers cours, il acquit une multitude de connaissances. Il lut tous les historiens grecs et latins, et se familiarisa avec le style des poëtes d'Athènes et de Rome. La sublimité d'Homère et la douceur de Virgile éveillaient son génie naissant. Mais Bossuet fut surtout saisi d'admiration à la lecture de l'Ecriture sainte. Il était encore en seconde ou en rhétorique, lorsque le hasard l'offrit à ses yeux dans le cabinet de son père; il en lut avidement quelques pages et demanda à son père la permission de l'emporter. En parcourant ce livre divin, son âme éprouva une émotion qu'elle n'avait point encore ressentie. Tous les charmes de la poésie et de la littérature profane s'éclipsèrent à l'aspect de ces grandes images et de ces hautes conceptions. Dès lors Bossuet fit une étude spéciale des livres saints. Celle des Saints Pères ne pouvait manquer de plaire à son génie. Il s'y livra aussi avec une grande ardeur, et se rendit familiers les ouvrages d'Origène, de saint Chrysostôme, de Tertullien, de saint Jérôme, de saint Augustin, etc.

Ces études fortes, commencées pendant la jeunesse et continuées pendant toute la vie de Bossuet, donnèrent à son génie les plus grandes ressources pour la prédication. Il annonça de bonne heure ce qu'il serait un jour dans cette carrière. Il n'avait que seize ans, lorsque le marquis de Feuquières, son protecteur, voulant donner à l'hôtel de Rambouillet une preuve de son talent extraordinaire et de sa prodigieuse facilité, ne craignit pas d'avancer que si on voulait enfermer le jeune Bossuet, seul et sans livres dans une chambre, en lui laissant seulement quelques moments pour se recueillir, il se trouverait prêt à prononcer un sermon sur tel sujet qu'on jugerait à propos de lui donner. La proposition fut acceptée et les conditions remplies avec l'exactitude la plus minutieuse. Mais le jeune orateur étonna la nombreuse et brillante

assemblée qui était venue l'entendre; il surpassa même l'attente qu'on avait conçue de lui. Il était onze heures du soir lorsqu'il prononça ce singulier sermon, ce qui fit dire à Voiture *qu'il n'avait jamais ouï prêcher ni sitôt ni si tard.*

Dès l'âge de treize ans, Bossuet avait été pourvu d'un canonicat à Metz. Après qu'il eut reçu la prêtrise (1652), il vint se fixer dans cette ville et y remplit ses fonctions avec autant de modestie que d'assiduité. Ce fut alors seulement qu'il fit ses premiers essais dans la chaire. Ses instructions ramenèrent plusieurs protestants à la religion catholique. Les succès qu'il obtint l'appelèrent bientôt dans la capitale, où il inspira un enthousiasme difficile à décrire. On voyait toute une révolution opérée dans la chaire. Jamais orateur n'avait imprimé autant de grandeur et de magnificence à l'autorité des preuves qui environnent la religion, ses mystères, sa morale et son culte. Louis XIV particulièrement comprit le génie de Bossuet. Il fut si frappé de la sublimité de son éloquence, qu'après avoir entendu son premier carême, il fit écrire à son père *pour le féliciter d'avoir un tel fils.* Quelques années après, le même prince apprenant que ce fortuné père venait assidûment entendre son fils dans la chapelle du Louvre, dit en présence de toute sa cour : *Voilà un père qui doit être bien heureux.*

On sent que Bossuet devait, sous tous les rapports, convenir à Louis XIV. La dignité modeste qui tempérait dans sa personne la sévérité de son ministère, s'accordait avec ce devoir des convenances dont le prince avait le sentiment à un degré si remarquable. Sa figure noble et grave disposait en sa faveur. Son regard était doux et perçant; sa voix paraissait toujours sortir d'une âme passionnée; ses gestes étaient naturels et modestes; tout parlait en lui, avant même qu'il commençât à parler.

On avait un tel empressement à l'entendre, qu'il était obligé de se multiplier en quelque sorte pour répondre à tous les désirs. Il prêchait non-seulement en présence du roi et de la reine, mais dans presque toutes les chaires de la capitale, dans les communautés religieuses et même hors de Paris. On ne comprendrait pas comment il avait le loisir de préparer ses discours, si l'on ne savait qu'il s'était fait une méthode appropriée à son génie. Dans les occasions solennelles et lorsqu'il avait un auditoire plus imposant, il les écrivait avec soin; mais le plus souvent il ne les écrivait qu'en raccourci et comme en idée; il se contentait de méditer profondément son sujet, il en jetait les principaux points sur le papier, il plaçait quelquefois les unes auprès des autres différentes expressions de la même pensée, et dans la chaleur de l'action il

saisissait en courant celle qui se présentait la première à l'impétuosité de son génie.

Pendant dix années Bossuet exerça le ministère de la prédication. Ensuite il quitta la chaire pour se livrer à d'autres travaux. Nommé évêque de Condom en 1669 et précepteur du dauphin en 1670, il composa le *Discours sur l'histoire universelle*, la *Politique de l'écriture sainte,* le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, l'*Histoire des variations*, les *Avertissements aux protestants* et un grand nombre d'autres ouvrages. Il ne prêcha plus à la cour que dans de grandes occasions, par exemple, pour prononcer ces fameuses oraisons funèbres qui ont fait dans la postérité son premier et son plus glorieux titre à l'éloquence. Il dit lui-même dans son discours pour la profession de madame de La Vallière : « Je romps un silence de tant d'années; je fais entendre une voix que les chaires ne connaissent plus. »

Ainsi les plus vastes travaux, entrepris pour les intérêts de la religion et de la société, absorbaient tous ses moments. Il ne se permettait que des délassements forts courts, et encore ils consistaient en entretiens pieux ou savants avec quelques amis. Son jardinier lui dit un jour : « Si je plantais des Saint-Augustin et des Saint-Chrysostôme, vous les viendriez voir; mais pour vos arbres vous ne vous en mettez guère en peine. »

Bossuet s'était démis de l'évêché de Condom deux ans après l'avoir reçu, afin de se livrer tout entier à l'éducation du dauphin. Nommé à celui de Meaux en 1681, il exécuta, après la mort du grand Condé, ce qu'il avait annoncé en terminant l'oraison funèbre de ce prince; il se consacra sans réserve au soin et à l'instruction du diocèse que la providence lui avait confié. C'était un touchant spectacle de voir le grand Bossuet, transporté de la chapelle de Versailles dans une église de village, apprenant aux paysans à supporter leurs maux avec patience, et rassemblant avec tendresse leurs enfants autour de lui pour leur expliquer les principes de la foi.

Ce fut dans ces travaux de charité pastorale qu'il termina sa vie, le 12 avril 1704, honoré des regrets de toute l'Eglise, qui conservera une mémoire éternelle et chère de sa doctrine, de son éloquence et de son attachement à la foi. Déjà elle semble avoir confirmé, par son suffrage, l'éloge que La Bruyère osa donner à ce grand homme en pleine académie, lorsqu'en nommant Bossuet dans son discours de réception, il s'écria avec un transport que partagèrent ses auditeurs : « Parlons d'avance le langage de la postérité, *un Père de l'Eglise.* »

SERMONS DE BOSSUET.

Ce qui frappe le plus dans les sermons de Bossuet, c'est cette vigueur constante qui caractérise son style. Dès son exorde, dès sa première phrase, vous voyez son génie en action, vous ne rencontrez ni formules triviales, ni commentaires des pensées d'autrui, ni lenteurs, ni stérilité, ni redondances.

Lorsqu'une soudaine véhémence entraîne ce grand homme, on se sent transporté dans une région inconnue : on ne sait plus où il prend ses expressions et ses pensées : son style toujours original et toujours naturel se passionne et s'enflamme : son enthousiasme répand de toute part la lumière et la terreur; et alors il n'est plus possible de le lire, il faut qu'on le déclame.

On a besoin de revenir plusieurs fois sur ces morceaux sublimes et de les décomposer en quelque sorte, pour en sentir tout le prix. Il faut que le lecteur ému, troublé, hors de lui-même, laisse refroidir son imagination et retourne ensuite sur ses pas, s'il veut respirer quand Bossuet lui a fait perdre haleine. Mais qu'il contracte par l'analyse une certaine familiarité avec les élans impétueux de l'orateur, et il maniera, pour ainsi dire, tous les ressorts qui ont produit de si grands mouvements. Que voit-on, lorsqu'on observe de près le mécanisme de son éloquence? Il expose, il établit d'abord son sujet; il s'empare de votre attention par la nouveauté ou par l'intérêt de son plan : c'est le moment de la raison. Il pose ensuite ses principes : il donne de l'autorité à ses preuves, vous êtes bientôt convaincu. Tout-à-coup son génie prend l'essor; et un grand tableau, tiré soit de l'histoire sainte, soit de la peinture des mœurs, soit des agitations de la conscience, accable votre admiration et fait fermenter vos remords. L'orateur écarte tout raisonnement abstrait, toute discussion réfléchie : il n'aspire alors qu'à émouvoir : bientôt il s'arrête à une maxime grande et neuve; et cette sentence, gravée fortement dans votre esprit, ne vous paraît à vous-même que le résultat de vos propres pensées. Jamais ce grand homme ne cherche le sublime : il le trouve dans je ne sais quel admirable abandon qui le caractérise. Son expression, presque toujours métaphorique, bien que souvent elle soit simple jusqu'à la familiarité, réveille fortement l'attention : c'est un levier dont il se sert pour ébranler et pour abattre tout ce qui lui résiste.

Quelquefois son éloquence paraît épuisée; vous vous délassez pendant quelques instants, vous admirez en liberté une idée sublime, et vous savez gré à Bossuet de ne vous avoir point distrait en

appelant ailleurs vos regards. S'aperçoit-il que vous vous séparez de lui, tandis qu'il semble s'arrêter à des détails communs ; tout-à-coup son imagination s'allume; et de nouvelles beautés donnent de vives secousses à votre âme. C'est alors qu'après avoir développé un grand tableau des misères de l'homme, il s'élève au-dessus de lui-même, en s'écriant avec un air de triomphe : *Oh! que nous ne sommes rien !* C'est alors que, pour peindre les erreurs de l'ambition, il nous présente cette image si effrayante et si vraie : *Nous arrivons enfin au tombeau, traînant sans cesse après nous la longue chaîne de nos espérances trompées.* C'est alors qu'en instruisant les rois il leur adresse avec une imposante simplicité ces frappantes paroles, pour les exhorter à punir le crime : *Etendez vos longs bras qui vont chercher les méchants et qui peuvent les atteindre jusqu'aux extrémités de votre empire.* C'est alors que, conduisant l'homme à l'école du tombeau, il dit avec l'accent de la consternation : *O mort, je te rends grâce des lumières que tu nous donnes !* C'est alors que, *soulevant le poids des grâces rejetées : d'où pensez-vous*, continue-t-il, *que Jésus-Christ fera partir les flammes pour dévorer les chrétiens ingrats? De ses autels, de ses sacrements, de ses plaies, de ce côté ouvert sur la croix pour nous être une source d'amour infini. C'est de là que sortira l'indignation de sa juste fureur, et d'autant plus implacable qu'elle aura été détrempée dans la source même des grâces.* C'est alors qu'en parlant de l'entrée de Jésus-Christ à Jérusalem, il enrichit d'une majestueuse comparaison ce tableau si difficile à présenter dans notre langue : *Parmi toutes les grandeurs du monde, il n'y a rien de si éclatant qu'un jour de triomphe. Rome, dans toute sa grandeur, n'avait rien de plus magnifique, et j'ai appris de Tertullien que, lorsque ces illustres triomphateurs de l'ancienne Rome marchaient avec tant de pompe, de peur qu'ils ne s'élevassent au-dessus de la condition humaine, un esclave qui les suivait avait charge de les avertir qu'ils étaient hommes. Mais le triomphe de mon Sauveur est bien éloigné de cette gloire. Au lieu de l'avertir qu'il est homme, je me sens bien plutôt pressé de le faire souvenir qu'il est Dieu : il me semble en effet qu'il l'a oublié.* C'est alors enfin que le sublime début du premier livre des Machabées, fournit à son éloquence un autre contraste encore plus magnifique entre Alexandre et Jésus-Christ. « Ecoutez, dit-il, comme parle l'histoire sainte de ce grand roi de Macédoine, dont le nom même semble respirer les victoires et les triomphes. *En ce temps, Alexandre, fils de Philippe, défit des armées presque invincibles, prit des forteresses imprenables, triompha des rois, subjugua les*

peuples; et toute la terre se tut devant sa face, saisie d'étonnement et de frayeur. Que ce commencement est superbe, auguste! mais voyez la conclusion. *Et après cela,* poursuit l'historien sacré, *il tomba malade, se sentit défaillir; il vit sa mort assurée, partagea ses états que la mort lui allait ravir; et, ayant régné douze ans, il mourut.* C'est à quoi aboutit toute cette gloire : là se termine l'histoire du grand Alexandre. L'histoire de Jésus-Christ ne commence pas, à la vérité, d'une manière si pompeuse; mais elle ne finit pas non plus par cette nécessaire décadence. Il est vrai qu'il y a des chutes. Il est comme tombé du sein de son père dans celui d'une femme mortelle, de là dans une étable, et de là encore, par divers degrés d'abjection, jusqu'à l'infamie de la Croix, jusqu'à l'obscurité du tombeau. J'avoue qu'on ne pouvait tomber plus bas : aussi n'est-ce pas là le terme où il aboutit, mais celui d'où il commence à se relever. Il ressuscite, il monte aux cieux, il y entre en possession de sa gloire; et, afin que cette gloire qu'il y possède soit déclarée à tout l'univers, il en viendra un jour avec une grande puissance juger les vivants et les morts. »

Bossuet fait un usage également heureux des écrits des Saints Pères. Il devient aussi grand qu'eux lorsqu'il s'appuie de leur autorité ou de leurs principes. Au lieu de les copier servilement, il s'approprie tout ce qu'il adopte; il n'est pas moins original lorsqu'il cite, et même quand il traduit, que lorsqu'il invente. Aussi pour peu qu'on soit sensible aux beautés de l'éloquence, il est impossible de le lire de suite : de temps en temps une idée brusque et soudaine fait tomber le livre des mains, et force de suspendre la lecture pour se livrer au sentiment du trait dont on est frappé.

Cependant tout ne doit pas être admiré dans ce grand orateur. Il a traité un grand nombre de sujets neufs et admirables; mais il n'est pas toujours également heureux dans son choix : et rien ne prouve mieux que la différence de ses sermons combien l'éloquence dépend de la matière que l'on traite. D'ailleurs toujours fidèle à son plan d'instruction, il prêchait souvent plusieurs fois sur le même sujet : or, ses discours étaient tellement pleins, qu'après avoir épuisé lui-même et les vérités fondamentales de la religion, et les ressources de l'art oratoire il ne pouvait plus se soutenir à la hauteur de ses premières idées. Chacun de ses sermons renferme des beautés dignes de lui : il n'en est presqu'aucun où l'on ne puisse le reconnaître. Mais on est étonné de la distance qu'il y a quelquefois de l'un à l'autre, et même des inégalités que l'on rencontre dans un même discours. Souvent

il quitte la manière de l'orateur pour se jeter dans les dissertations du théologien ; il perd son sujet de vue ; il donne dans des digressions abstraites ; et pour le style il porte la familiarité jusqu'à la négligence.

Peut-être sera-t-on moins sévère à relever ces défauts dans les sermons de Bossuet, si l'on se rappelle qu'il n'eut jamais la pensée de les publier, qu'ils furent pour la plupart des productions de sa jeunesse, que dans la suite de sa vie il les avait entièrement oubliés, qu'après sa mort ils furent perdus en grande partie, que ceux qui restèrent furent jetés pêle-mêle avec des papiers de toute espèce, qu'il paraissait comme impossible de les mettre en ordre, tant ils étaient informes, et chargés presque partout de ratures, de renvois, d'interlignes, et qu'enfin, lorsqu'on songea à les débrouiller seulement sur la fin du dernier siècle (1771), au lieu de faire un choix judicieux, on amassa indistinctement tout ce qu'on put rassembler, jusqu'à ces pièces décousues, ces lambeaux que l'auteur lui-même aurait désavoués.

Dans les nombreux discours qu'il a travaillés avec plus de soin, on peut dire que les beautés prédominent, et que c'est le cas d'appliquer la maxime d'Horace :

Verùm, ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
Offendar maculis, quas aut incuria fudit
Aut humana parum cavit natura.

ROYAUTÉ ET SACERDOCE DE JÉSUS-CHRIST.

C'est au milieu des souffrances et de la mort que Jésus se montre notre roi et notre pontife.

« Vous qui vous êtes scandalisés autrefois de voir couler le sang de mon maître, vous qui avez cru que sa mort violente était une marque de son impuissance, ah ! que vous entendez peu ses mystères ! La croix de mon roi, c'est son trône. La croix de mon pontife, c'est son autel. Cette chair déchirée, c'est la force et la vertu de mon roi ; cette même chair déchirée, c'est la victime de mon pontife. Le sang de mon roi, c'est sa pourpre, le sang de mon pontife, c'est sa consécration. Mon roi est installé, mon pontife est consacré par son sang, et c'est par ce moyen qu'il est le véritable Jésus, l'unique Sauveur des hommes. O roi, et sauveur, et souverain pasteur de nos âmes, versez une goutte de ce sang précieux sur mon cœur, afin de l'embraser de vos flammes, une goutte sur mes lèvres, afin qu'elles soient

pures et saintes, ces lèvres qui doivent aujourd'hui prononcer si souvent votre nom adorable.......

» Jésus, durant tout le cours de sa vie mortelle, faisait, pour ainsi dire, parade de sa bassesse; mais quand il sent approcher son heure dernière, il ne parle plus que de gloire, il n'entretient plus ses disciples que de ses grandeurs. Il était à la veille de son infâme supplice. Déjà il avait célébré cette pâque mystérieuse, qui devait être le lendemain achevée par l'effusion de son sang. Son traître disciple venait de sortir de sa chambre, pour aller exécuter le détestable traité qu'il avait fait avec les pontifes. Sitôt qu'il se fût retiré de sa compagnie, mon maître qui n'ignorait pas son perfide et exécrable dessein, comme s'il eût été saisi tout-à-coup d'une ardeur divine, parle de cette sorte aux apôtres : Maintenant, maintenant, dit-il, le Fils de l'homme va être glorifié : *Nunc clarificatus est filius hominis.* Eh! mes frères, que va-t-il faire? que veut dire ce maintenant, demande fort à propos en ce lieu l'admirable saint Augustin? Va-t-il point peut-être s'élever dessus une nuée, pour foudroyer tous ses ennemis? ou bien est-ce qu'il fera descendre des légions d'anges, pour se faire adorer par tous les peuples du monde? Non, non, ne le croyez pas. Il va à la mort, au supplice, au plus cruel de tous les tourments, à la dernière des infamies; et c'est ce qu'il appelle sa gloire; c'est son règne, c'est son triomphe.

» Regardez, je vous prie, mon Sauveur, dans cette triomphante journée en laquelle il fait son entrée dans la ville de Jérusalem, peu de jours avant qu'il mourût.

» Jetez, jetez les yeux sur ce concours de peuple de toutes les conditions et de tous les âges, qui accourent au-devant de lui, des palmes et des rameaux à la main en signe de réjouissance, et qui, pour faire paraître leur zèle à ce nouveau prince, dans une si sainte cérémonie, font retentir l'air de leurs cris de joie : « Béni soit, disaient-ils, le fils de David; vive le roi d'Israël : » *Hosanna filio David; benedictus qui venit in nomine Domini, rex Israel!* Et parmi ces bienheureuses acclamations il entre dans Jérusalem. Quel est ce nouveau procédé, si éloigné de sa conduite ordinaire? et depuis quand, je vous prie, aime-t-il les applaudissements, lui qui, étant cherché autrefois par une grande multitude de gens qui s'étaient ramassés des villes et des bourgades voisines, en résolution de le faire roi, s'était retiré tout seul au sommet d'une haute montagne, pour éviter leur rencontre? Il entend aujourd'hui tout ce peuple qui l'appelle hautement son roi : les pharisiens jaloux l'avertissent d'imposer silence

à cette populace échauffée : « Non, non, répond mon Sauveur ; les pierres le crieront, si ceux-ci ne le disent pas assez haut : *Si hi tacuerint, lapides clamabunt.* »

» Que dirons-nous, je vous prie, d'un changement si inopiné? il approuve ce qu'il rejetait; il accepte aujourd'hui une royauté qu'il avait autrefois refusée. Ah! n'en cherchez pas d'autres causes; c'est qu'à cette dernière fois qu'il entre dans Jérusalem, il y entre pour y mourir; et mourir à mon Sauveur, c'est régner. En effet, quand est-ce qu'on l'a vu paraître avec une contenance plus ferme et avec un maintien plus auguste, que dans le temps de sa passion? Que je me plais de le voir devant le tribunal de Pilate, bravant, pour ainsi dire, la majesté des faisceaux romains par la générosité de son silence!

» Que Pilate rentre tant qu'il lui plaira au prétoire, pour interroger le Sauveur; il ne satisfera qu'à une de ses questions. Et quelle est cette question, mes frères? Admirez les secrets de Dieu. Le président romain lui demande s'il est véritable qu'il soit roi ; et le Fils de Dieu aussitôt, ayant ouï parler de sa royauté, lui qui n'avait pas encore daigné satisfaire à aucune des questions qui lui étaient faites par ce juge trop complaisant, ni même l'honorer d'un seul mot : « Oui certes, je suis roi, » lui dit-il, d'un ton grave et majestueux : *Tu dicis, quia rex sum ego :* parole qui jusqu'alors ne lui était pas encore sortie de la bouche.

» Considérez, s'il vous plaît, son dessein. Ce qu'il n'a jamais avoué parmi les applaudissements des peuples qui étaient étonnés et du grand nombre de ses miracles et de la sainteté de sa vie, et de sa doctrine céleste, il commence à le publier hautement lorsque le peuple demande sa mort par des déclamations furieuses. Il ne s'en est jamais découvert que par figures et paraboles aux apôtres, qui recevaient ses discours comme paroles de vie éternelle ; il le confesse nûment au juge corrompu qui, par une injuste sentence, le va attacher à la croix. Il n'a jamais dit qu'il fût roi, quand il faisait des actions d'une puissance divine; et il lui plaît de le déclarer, quand il est prêt de succomber volontairement à la dernière des infirmités humaines. N'est-ce pas faire des choses fort à contre-temps? et néanmoins c'est la sagesse éternelle qui a disposé tous les temps. Mais, ô merveilleux contre-temps! ô secret admirable de la providence!

» Je vous entends, ô mon roi Sauveur! c'est que vous mettez votre gloire à souffrir pour l'amour de vos peuples, et vous ne voulez pas qu'on vous parle de royauté que dans le même mo-

ment auquel par une mort glorieuse vous allez délivrer vos misérables sujets d'une servitude éternelle. C'est alors, c'est alors que vous confessez que vous êtes roi....

» C'est pourquoi, fidèles, je ne m'étonne pas si je ne vois dans sa passion que des marques de sa royauté. Oui, malgré la rage de ses bourreaux, ces épines font un diadême qui couronne sa patience, ce roseau fragile devient un sceptre entre ses mains, cette pourpre ridicule dont ils le couvrent, se changera en pourpre royale sitôt qu'elle sera teinte du sang de mon maître. Lorsque j'entends le peuple crier que le Sauveur mérite la mort à cause qu'il s'est fait roi, certes, dis-je incontinent en moi-même, ces furieux disent mieux qu'ils ne pensent, car mon prince doit régner par sa mort....

» Et n'avez-vous jamais pris la peine de considérer ce beau titre que les ennemis de mon maître attachèrent au-dessus de sa croix: JÉSUS DE NAZARETH ROI DES JUIFS, écrits en gros caractères et en trois sortes de langues, afin que la chose fût plus connue? Il est vrai que les Juifs s'y opposent, mas Pilate l'écrit malgré eux. Qu'est-ce à dire ceci, chrétiens? Ce juge corrompu avait envie de sauver mon maître, et il ne l'a condamné que pour plaire aux Juifs : les mêmes Juifs le pressent de changer ce titre; il le refuse, il tient ferme, il n'a plus de complaisance pour eux. Quoi! cet homme si complaisant, qui livre un innocent à la mort, de crainte de choquer les Juifs, commence à devenir résolu pour soutenir trois ou quatre mots qu'il avait écrits sans dessein et qui paraissaient de si peu d'importance?

» Ecrivez donc, ô Pilate, les paroles que Dieu vous dicte, et dont vous n'entendez pas le mystère. Quoi que l'on vous puisse alléguer, gardez-vous de changer ce qui est déjà écrit dans le ciel; que vos ordres soient irrévocables, parce qu'ils sont faits en exécution d'un arrêt immuable du Tout-Puissant. Que la royauté de Jésus soit écrite en langue hébraïque, qui est la langue du peuple de Dieu; et en langue grecque, qui est la langue des doctes et des philosophes; et en langue romaine, qui est celle de l'empire et du monde. Et vous, ô Grecs, inventeurs des arts; vous, ô Juifs, héritiers des promesses; vous, Romains, maîtres de la terre, venez lire cet admirable écriteau, fléchissez le genou devant votre roi. Bientôt, bientôt vous verrez cet homme, abandonné de ses propres disciples, ramasser tous les peuples sous l'invocation de son nom. Bientôt arrivera ce qu'il a prédit autrefois, qu'étant élevé hors de terre il attirera tout à soi, et changera l'instrument du plus infâme supplice en une

machine céleste, pour enlever tous les cœurs. *Et ego, cùm exaltatus fuero à terrâ, omnia traham ad meipsum.* Bientôt les nations incrédules auxquelles il étend ses bras, viendront recevoir parmi ses embrassements paternels cet aimable baiser de paix, qui, selon les prophéties anciennes, les doit réconcilier au vrai Dieu qu'elles ne connaissaient pas. Bientôt ce crucifié sera couronné d'honneur et de gloire, à cause que, par la grâce de Dieu, il a goûté la mort pour tous, comme dit la divine épître aux Hébreux : il verra naître de son sépulcre une belle postérité; et sera glorieusement accompli ce fameux oracle du prophète Isaïe : s'il donne son âme pour le péché, il verra une longue suite d'enfants : *si posuerit pro peccato animam suam, videbit semen longævum.* Cette pierre, rejetée de la structure du bâtiment, sera faite la pierre angulaire et fondamentale qui soutiendra le nouvel édifice; et ce mystérieux grain de froment qui représente notre Sauveur, étant tombé en terre, se multipliera par sa propre corruption; c'est-à-dire que le Fils de Dieu tombera de la croix dans le sépulcre, et, par un merveilleux contre-coup, tous les peuples tomberont à ses pieds : *populi sub te cadent*, disait notre psaume.

» Que je triomphe d'aise, quand je vois dans Tertullien que déjà de son temps le nom de Jésus, si près de la mort de notre Sauveur et du commencement de l'Eglise, déjà le nom de Jésus était adoré par toute la terre; et que dans toute les provinces du monde, qui pour lors étaient découvertes, le Sauveur y avait un nombre infini de sujets! Nous sommes, dit hautement ce grand personnage, presque la plus grande partie de toutes les villes : *Pars penè major civitatis cujusque.* Les Parthes invincibles aux Romains, les Thraces antinomes, comme les appelaient les anciens, c'est-à-dire, gens impatients de toutes sortes de lois, ont subi volontairement le joug de Jésus. Les Mèdes, les Arméniens et les Perses, et les Indiens les plus reculés; les Maures et les Arabes, et ces vastes provinces de l'Orient; l'Egypte et l'Etiophie, et l'Afrique la plus sauvage; les Scythes toujours errants, les Sarmates, les Gétuliens, et la Barbarie la plus inhumaine a été apprivoisée par la doctrine modeste du sauveur Jésus. L'Angleterre, ah! la perfide Angleterre, que le rempart de ses mers rendait inaccessible aux Romains, la foi du Sauveur y est abordée : *Britannorum inaccessa Romanis loca, Christo verò subdita.* Que dirai-je des peuples des Espagnes et de la belliqueuse nation des Gaulois, l'effroi et la terreur des Romains, et des fiers Allemands, qui se vantaient de ne craindre autre chose sinon que le

ciel tombât sur leurs têtes? Ils sont venus à Jésus, doux et simples comme des agneaux, demander pardon humblement, poussés d'une crainte respectueuse. Rome même, cette ville superbe qui s'était si longtemps enivrée du sang des martyrs de Jésus, Rome, la maîtresse, a baissé la tête, et a porté plus d'honneur au tombeau d'un pauvre pêcheur qu'aux temples de son Romulus : *ostendatur mihi Romæ tanto in honore templum Romuli, in quanto ibi ostendo memoriam Petri.*

» Il n'y a point d'empire si vaste, qui n'ait été resserré dans quelques limites. Jésus règne partout, dit le grave Tertullien; c'est dans le livre contre les Juifs, duquel j'ai tiré presque tout ce que je viens de vous dire de l'étendue du royaume de Dieu. « Jésus règne partout, dit-il, Jésus est adoré partout. Devant lui la condition des rois n'est pas meilleure que celle des moindres esclaves. Scythes ou Romains, Grecs ou Barbares, tout lui est égal, il est égal à tous, il est roi de tous, il est le Seigneur et le Dieu de tous : » *Christi regnum et nomen ubique porrigitur; ubique regnat, ubique adoratur; non regis apud illum major gratia, non Barbari alicujus inferior lætitia; omnibus æqualis, omnibus rex, omnibus Deus et Dominus est.* Et ce qui est le plus admirable, c'est que ce ne sont point les nobles et les empereurs qui lui ont amené les simples et les roturiers; au contraire, il a amené les empereurs par l'autorité des pêcheurs. Il a permis que les empereurs, avec toute la puissance du monde, résistassent à sa pauvre Eglise par toutes sortes de cruautés, afin de faire voir qu'il ne tenait pas son royaume de l'appui ni de la complaisance des grands. Mais quand il lui a plu d'abaisser à ses pieds la majesté de l'empire : Venez, venez à moi, ô Césars; assez et trop longtemps vous avez persécuté mon Eglise : entrez vous-mêmes dans mon royaume, où vous ne serez pas plus considérables que les moindres de vos sujets. A même temps, Constantin, ce triomphant empereur, obéissant à la Providence, éleva l'étendard de la croix au-dessus des aigles romaines; et par toute l'étendue de l'empire la paix fut rendue aux églises. Où êtes-vous, ô persécuteurs? Que sont devenus ces lions rugissants qui voulaient dévorer le troupeau du Sauveur? Mes frères, ils ne sont plus; Jésus les a défaits; ils sont tombés à ses pieds : *Populi sub te cadent.* Il en est arrivé comme de saint Paul. Jésus fit mourir son persécuteur, et mit en sa place un disciple : *Occisus est inimicus Christi, vivit discipulus Christi*, dit saint Augustin. Ainsi ces peuples farouches, qui frémissaient comme des lions contre les innocents agneaux de notre Seigneur, ils ne sont plus, ils

sont morts; Jésus les a frappés au cœur : *In corda inimicorum.* C'était dans le cœur qu'il les a abaissés : *Cadunt in corde. Ibi se erigebant adversùs Christum, ibi cadunt antè Christum.* Les flèches de mon maître ont percé le cœur de ses ennemis : *Sagittæ potentis acutæ in corda inimicorum regis.* Il les a blessés de son saint amour. Les ennemis sont défaits; mon Sauveur en a fait des amis. *Ceciderunt : ex inimicis amici facti sunt; inimici mortui sunt, amici vivunt.* Et comment cela ? Par la croix : *Domuit orbem, non ferro, sed ligno.* Le royaume qui n'était pas de ce monde a dompté le monde superbe, non par la fierté d'un combat, mais par l'humilité de la patience : *Regnum quod de hoc mundo non erat, superbum mundum non atrocitate pugnandi, sed patiendi humilitate vincebat....*

» C'est pourquoi, dans ce même temps, faites avec moi cette dernière remarque; dans ce même temps, dis-je, dans lequel la paix étant donnée à l'Eglise tout ne respirait que Jésus, on lui élevait des temples de tous côtés, on renversait les idoles par toute la terre; dans ce même temps où les vénérables évêques, qui sont les princes de son empire, s'assemblèrent de toutes parts à Nicée pour y tenir les premiers états-généraux de tout le royaume de Jésus-Christ, dans lesquels toutes les provinces du monde confessèrent sa divinité; dans ce même temps, la croix précieuse à laquelle avait été pendu le Sauveur, croix qui jusques alors avait été cachée; et peut-être que la Providence divine jugeait que la croix de notre Seigneur paraissait assez en ses membres durant la persécution des fidèles : la croix donc jusques alors cachée, (pesez toutes ces circonstances), fut découverte en ce temps par de grands et extraordinaires miracles; elle fut reconnue, elle fut adorée. Et ce n'est point ici une histoire douteuse : elle doit être approuvée par tous ceux qui aiment les antiquités chrétiennes, dans lesquelles nous la voyons très-évidemment attestée. Eh! penseriez-vous bien, chrétiens, qu'une chose si mémorable, si célèbre parmi les Pères, soit arrivée en ce temps sans quelque profond conseil de la sagesse éternelle? Cela est hors de toute apparence. Que dirons-nous donc en cette rencontre? c'est que tout le monde est dompté, tout a fléchi sous les lois du Sauveur.

» Paraissez, paraissez, il est temps, ô croix qui avez fait cet ouvrage : c'est vous qui avez brisé les idoles; c'est vous qui avez subjugué les peuples; c'est vous qui avez donné la victoire aux valeureux soldats de Jésus qui ont tout surmonté par la patience. Vous serez gravée sur le front des rois, vous serez le principal

ornement de la couronne des empereurs, ô croix qui êtes la joie et l'espérance de tous les fidèles. Concluons donc de tous ce discours, que la croix est un trône magnifique, que le nom de Jésus est un nom bien digne d'un roi; et qu'un Dieu descendant sur la terre, pour vivre parmi les hommes, n'y pouvait rien faire de plus grand, rien de plus royal, rien de plus divin, que de sauver tout le genre humain par une mort généreuse.... »

Bossuet après avoir traité rapidement la seconde idée de son discours :

« Donc, ô peuple de Jésus-Christ, si le Fils de Dieu est votre vrai roi, songez à lui rendre vos obéissances.... Ah! pourrai-je bien vous dire avec combien de soin il a recherché notre amour? Il est roi par naissance, il l'est de droit naturel; il a voulu l'être par amour et par bienfaits. Il faut, dit-il, que je les délivre, ces misérables captifs. Je pourrais bien le faire autrement; mais je veux les sauver en mourant pour eux, afin de les obliger à m'aimer. J'irai au péril de ma vie, j'irai avec la perte de tout mon sang, les arracher de la mort éternelle. N'importe, je le ferai volontiers; pourvu seulement qu'ils m'aiment, je ne leur demande point d'autre récompense. Je les ferai régner avec moi.

» Eh! mes frères, dites-moi, je vous prie, que nous a fait Jésus, le meilleur des princes, qu'avec une telle bonté il ne peut gagner nos affections, il ne peut amollir la dureté de nos cœurs? Certes, peuple de Metz, je vous donnerai cet éloge que vous êtes fidèle à nos rois. On ne vous a jamais vu entrer, pas même d'affection, dans les divers partis qui se sont formés contre leur service. Votre obéissance n'est pas douteuse, ni votre fidélité chancelante. Quand on parlait, ces jours passés, de ces lâches qui ont vendu aux ennemis de l'Etat les places que le roi leur a confiées, on vous a vu frémir d'une juste indignation. Vous les nommiez des traîtres, indignes de voir le jour, pour avoir ainsi lâchement trompé la confiance du prince et manqué de foi à leur roi. Fidèles aux rois de la terre, pourquoi ne sommes-nous traîtres qu'au Roi des rois? pourquoi est-ce qu'il n'y a qu'envers lui que le nom de perfides ne nous déplaît pas, qui serait le plus sensible reproche que l'on nous pût faire en toute autre rencontre?

» Mes frères, le roi Jésus nous a confié à tous une place, qui lui est de telle importance, qu'il l'a voulu acheter par son sang : cette place, c'est notre âme, qu'il a commise à notre fidélité. Nous sommes obligés de la lui garder, par un serment inviolable que nous lui avons prêté au baptême. Il l'a munie de tout ce qui

est nécessaire, au-dedans par ses grâces et son Saint-Esprit, au-dehors par sa protection angélique. Rien n'y manque, elle est imprenable, elle ne peut être prise que par trahison. Traîtres et perfides que nous sommes, nous la livrons à Satan; nous livrons à Satan le prix du sang de Jésus, à Satan, son ennemi capital, qui a voulu envahir son trône, qui n'ayant pas pu réussir au ciel dans son audacieuse entreprise, est venu sur la terre lui disputer son royaume, et se faire adorer en sa place. O perfidie! ô indignité! c'est pour servir Satan que nous trahissons notre prince crucifié pour nous, notre unique libérateur.

» Figurez-vous, chrétiens, qu'aujourd'hui, au milieu de cette assemblée, paraît tout-à-coup un ange du Seigneur, qui fait retentir à nos oreilles ce que disait autrefois Elie aux Samaritains: Peuples, jusqu'à quand chancellerez-vous entre deux partis? *Quoùsque claudicatis in duas partes?* Si le Dieu d'Israël est le vrai Dieu, il faut l'adorer; si Baal est Dieu, il faut l'adorer. Chers frères, les prédicateurs sont les anges du Dieu des armées. Je vous dis donc aujourd'hui à tous, et Dieu veuille que je me le dise à moi-même comme il faut: *Quoùsque claudicatis?* Jusqu'à quand serez-vous chancelants? Si Jésus est votre roi, rendez-lui vos obéissances; si Satan est votre roi, rangez-vous du côté de Satan. Il faut prendre parti aujourd'hui. Ah! mes frères, vous frémissez à cette horrible proposition. A Jésus, à Jésus, dites-vous; il n'y a pas ici lieu de délibérer. Et moi, nonobstant ce que vous me dites, je réitère encore la même demande: *Quoùsque claudicatis in duas partes?* Eh! serez-vous à jamais chancelants, sans prendre parti comme il faut?

» Si je suis votre maître, dit le Seigneur par la bouche de son prophète, où est l'honneur que vous me devez? et pourquoi m'appelez-vous Seigneur, et ne faites pas ce que je vous dis, dit notre Seigneur en son Evangile? Que voulez-vous que l'on croie, ou nos paroles, ou nos actions?

» Le Fils de Dieu nous ordonne que nous approchions de son Père en toute pureté et en tempérance. Et pourquoi donc tant d'infâmes désirs? pourquoi tant d'excessives débauches? Il nous ordonne d'être charitable; et, fidèles, la charité pourra-t-elle jamais s'accorder avec nos secrètes envies, avec nos médisances continuelles, avec nos inimitiés irréconciliables? Le Fils de Dieu nous ordonne de soulager les pauvres, autant que nous le pourrons, et nous ne craignons pas de consumer la substance du pauvre, ou par de cruelles rapines, ou par des usures plus que judaïques. *Quoùsque claudicatis?* Mes frères, il ne faut plus

chanceler ; il faut être ou tout un ou tout autre. Si Jésus est notre roi, donnons-lui nos œuvres, comme nous lui donnons nos paroles. Si Satan est notre roi, ô chose abominable, mais la dureté de nos cœurs nous contraint de parler de la sorte ; si Satan est notre roi, ne lui refusons pas nos parolos, après lui avoir donné nos actions. Mais à Dieu ne plaise, mes frères, que jamais nous fassions un tel choix ! Et comment pourrions-nous supporter les regards de cet Agneau sans tache, meurtri pour l'amour de nous ? Dans cette terrible journée, où ce roi descendra en sa majesté, pour juger les vivants et les morts, comment soutiendrions-nous l'aspect de ces plaies qui nous reprocheraient notre ingratitude ? Où trouverions-nous des antres assez obscurs et des abîmes assez profonds pour cacher une si noire perfidie ? Et comment souffririons-nous les reproches de cette tendre amitié si indignement méprisée, et la voix effroyable du sang de l'Agneau qui a crié pour nous sur la croix pardon et miséricorde, et dans ce jour de colère criera vengeance contre notre foi mal gardée et contre nos serments infidèles ?

» O Dieu éternel, combien dur, combien insupportable sera ce règne que Jésus commencera en ces jours, d'exercer sur ses ennemis ! Car enfin, fidèles, il est nécessaire qu'il règne sur nous. L'empire des nations lui est promis par les prophéties. S'il ne règne sur nos âmes par miséricorde, il y règnera par justice ; s'il n'y règne par amour et par grâce, il y règnera par la sévérité de ses jugements et par la rigueur de ses ordonnances. Et que diront les méchants, quand ils sentiront, malgré qu'ils en aient, leur roi en eux-mêmes appesantir sur eux son bras tout-puissant ; lorsque Dieu, frappant d'une main, soutenant de l'autre, les brisera éternellement de ses coups sans les consumer ? Et ainsi, toujours vivants et toujours mourants, immortels pour leur peine, trop forts pour mourir, trop faibles pour supporter, ils gémiront à jamais sur des lits de flammes, outrés de furieuses et irrémédiables douleurs ; et, poussant parmi des blasphèmes exécrables mille plaintes désespérées, ils confesseront, par une pénitence tardive, qu'il n'y avait rien de si raisonnable que de laisser régner Jésus sur leurs âmes. Dignes, certes, des plus horribles supplices, pour avoir préféré la tyrannie de l'usurpateur à la douce et légitime domination du prince naturel. O Dieu et père de miséricorde, détournez ces malheurs de dessus nos têtes.

» Mes frères, ne voulez-vous pas bien que je renouvelle aujourd'hui le serment de fidélité que nous devons tous à notre grand roi ? O roi Jésus, à qui nous appartenons à si juste titre, qui nous

avez rachetés par un prix d'amour et de charité infinie, je vous reconnais pour mon souverain. C'est à vous seul que je me dévoue. Votre amour sera ma vie, votre loi sera la loi de mon cœur. Je chanterai vos louanges, jamais je ne cesserai de publier vos miséricordes. Je veux vous être fidèle, je veux être à vous sans réserve, je veux vous consacrer tous mes soins, je veux vivre et mourir à votre service. »

ORAISONS FUNÈBRES DE BOSSUET.

Un littérateur célèbre parle ainsi des oraisons funèbres de Bossuet :

« Depuis la première ligne de l'exorde jusqu'à la dernière de la péroraison, l'orateur, dans chacune de ces compositions, est comme emporté par un enthousiasme non interrompu, qui exclut, au premier coup-d'œil, toute idée d'art, d'arrangement, de préméditation ; son sujet le tourmente, et l'échauffe, et l'entraîne ; il ne lui permet pas de prendre haleine. C'est beaucoup pour les autres orateurs d'obtenir, dans la durée d'un discours, quelques moments d'une heureuse inspiration ; ce n'est rien pour Bossuet : les élans de sa verve oratoire semblent naître les uns des autres ; tout est mouvement, tout est chaleur, tout est vie ; et, dans les instants où redouble son ardeur, où cet aigle déploie ses ailes avec plus d'audace, les limites de l'éloquence proprement dite deviennent pour lui trop étroites ; il les franchit ; il entre dans la sphère de la poésie ; il monte jusqu'aux régions les plus élevées de cette sphère ; il s'y soutient au niveau des poètes les plus audacieux : ce n'est plus le rival de Démosthène, c'est celui de Pindare. Quelques endroits de ses oraisons funèbres sont vraiment des morceaux lyriques. Le don de l'inspiration, on peut l'affirmer, ne fut accordé à aucun orateur aussi pleinement qu'à Bossuet ; et quand on songe que son enthousiasme, dans des ouvrages d'une assez grande étendue, ne connaît ni langueur, ni repos, on est frappé de ce privilège extraordinaire, comme d'un de ces phénomènes qui étonnent la nature et qui déconcertent ses lois.

» On chercherait vainement à saisir et à développer toutes les causes de ce prodige. Elles resteront, pour la plupart, éternellement cachées dans les profondeurs du génie ; mais on peut en apercevoir quelques-unes : c'est l'abondance de ses idées, qui

produit dans Bossuet l'abondance de ses mouvements et la riche variété de ses expressions. Ses oraisons funèbres ne sont pas seulement des discours théologiques et religieux : les plus grandes vues de la politique s'y mêlent aux instructions du christianisme; on y reconnaît toujours l'auteur du discours sur l'Histoire universelle. Bossuet n'était pas seulement un père de l'Eglise; ce titre, qui lui fut décerné par un de ses plus illustres contemporains, dans la solennité d'une séance publique de l'académie française, ne le représente pas tout entier. Cet esprit vaste et perçant, qui embrassait toute la théorie de la religion chrétienne et qui en sondait tous les abîmes, avait aussi pénétré dans tous les mystères du gouvernement des Etats. Voyez de quels traits, de quelles couleurs il peint les personnages qui se sont montrés avec éclat dans l'administration des empires, ou dans les factions, les cabales et les troubles civils. La religion et la politique sont les deux grands pivots sur lesquels roulent principalement toutes les choses humaines : ce sont les deux intérêts qui touchent le plus puissamment les hommes; et ces deux intérêts, étroitement rapprochés entre eux, et se fortifiant en quelque façon l'un par l'autre, sont les ressorts toujours agissants de l'éloquence de Bossuet : ils animent sans cesse ses discours; sans cesse ils lui fournissent des considérations contrastées, qui répondent à toutes les oppositions du cœur, et qui sont bien supérieures à ces antithèses de l'art, propres uniquement à flatter l'esprit ou à séduire l'oreille. Marchant à grands pas, comme s'exprime saint Chrysostôme, sur les hauteurs de la religion, tantôt il lève ses regards vers le ciel, tantôt il les reporte et les rabaisse vers la terre; il semble tantôt converser avec les puissances célestes, tantôt interroger les destinées du monde visible; tout à la fois prophète, père de l'Eglise, grand politique, historien sublime, Bossuet est un des hommes qui ont le mieux compris tout ensemble, et les affaires humaines, et les choses divines, et le christianisme, et la politique. Cette double science est, sans contredit, une des sources de cette éloquence singulière qui le caractérise et qui le place hors de toute comparaison, comme elle l'élève au-dessus de toute rivalité.

» L'inspiration perpétuelle qui l'agite et qui semble le troubler, cet enthousiasme qui se communique au lecteur et qui l'enivre lui-même, a pu faire croire que la marche oratoire de Bossuet était beaucoup plus impétueuse que régulière, et qu'il a mis dans ses discours beaucoup moins de méthode que de génie. Sa méthode en effet est peu sensible, mais elle n'en est pas moins

réelle : un si grand dialecticien pouvait-il jamais se laisser entraîner au hasard hors des bornes d'une logique exacte?.... Les plans de Bossuet, dans ses oraisons funèbres, sont simples aussi bien que ses textes; mais si l'on veut y faire attention, on reconnaîtra qu'il les suit avec scrupule, qu'il en remplit toutes les divisions, qu'il en creuse également toutes les parties, et que jamais, dans les mouvements les plus inattendus de son essor, il ne perd de vue la route qu'il s'est tracée. Cette espèce de découverte est même une satisfaction tranquille que la lecture réfléchie de ses chefs-d'œuvre ajoute au ravissement qu'ils causent d'abord, et au charme tumultueux des premières impressions. On aime à voir que, dans cette tourmente du génie, il est toujours sûr de sa marche, il reste toujours maître de lui-même : l'idée de sa puissance s'en accroît, et il semble que l'ascendant qu'il exerce en soit plus légitime et plus doux.

» Quelques amateurs du fini, qui le confondent avec la perfection, parce que ces deux mots, au premier coup d'œil, présentent à peu près la même idée, voudraient faire à Bossuet un reproche sérieux de plusieurs défauts qu'ils remarquent dans son élocution; mais le concevrait-on avec une élégance plus soutenue, avec une correction plus sévère, avec une harmonie plus scrupuleuse? Tout ce qui paraîtrait appartenir plus particulièrement à l'art, ne semblerait-il pas en quelque sorte pris sur son génie? où serait cet air d'improvisation, d'inspiration soudaine qui lui est propre, et qu'on retrouve toujours avec tant de plaisir dans ses ouvrages mêmes les plus travaillés? La médiocrité soigneuse peut atteindre au fini; mais elle est toujours loin de la perfection; le génie, même avec des fautes, peut en être voisin, parce qu'il réunit un plus grand nombre des conditions qui la constituent; à peine s'aperçoit-on de ce qui manque à Bossuet; on n'est frappé que des beautés extraordinaires qui, de toutes parts, éclatent dans ses compositions, et ce que son style peut quelquefois offrir de défectueux, semble même concourir à l'effet et à l'illusion oratoire; ce sont les choses qui occupent cet esprit grave, sublime et dominateur; le soin minutieux des mots paraîtrait le dégrader; plus il travaillerait à contenter l'oreille, moins il serait sûr de l'empire qu'il veut et qu'il doit exercer sur l'âme. Quelle richesse d'ailleurs, quelle énergie dans ce style, qui n'emprunte qu'à la pensée, dont il est l'image la plus vive et la plus naturelle, ses teintes et ses parures! quelle variété de mouvements! quelle abondance et quelle magnificence de tableaux! quel trésor d'expressions fortes, pittoresques, animées, et pour ainsi dire vi-

vantes! quelle franche et mâle harmonie! » (*Dusault*, *Notice sur Bossuet.*)

Justifions maintenant notre admiration par des exemples.

Dans l'oraison funèbre de Letellier, Bossuet trace en ces termes le portrait du cardinal de Retz :

« Puis-je oublier celui que je vois partout dans le récit de nos malheurs ; cet homme si fidèle aux particuliers, si redoutable à l'Etat, d'un caractère si haut, qu'on ne pouvait ni l'estimer, ni le craindre, ni l'aimer, ni le haïr à-demi ; ferme génie que nous avons vu, en ébranlant l'univers, s'attirer une dignité qu'à la fin il voulut quitter comme trop chèrement achetée, et comme trop peu capable de contenter ses désirs. Tant il connut son erreur et le vide des grandeurs humaines! Mais pendant qu'il voulait acquérir ce qu'il devait un jour mépriser, il remue tout par de secrets et puissants ressorts; et après que tous les partis furent abattus, il semble encore se soutenir seul, et seul encore menacer le favori victorieux de ses tristes et intrépides regards. »

C'est le même coup-d'œil d'aigle, lorsque, dans l'*oraison funèbre de la princesse Palatine*, il nous montre le spectacle des troubles de la Fronde :

« Que vois-je durant ce temps? Quel trouble, quel affreux spectacle se présente ici à mes yeux? La monarchie ébranlée jusqu'aux fondements; la guerre civile, la guerre étrangère a lieu au-dedans et au dehors; les remèdes de tous côtés plus dangereux que les maux; les princes arrêtés avec grand péril, et délivrés avec un péril plus grand encore; ce prince, que l'on regardait comme le héros de son siècle, rendu inutile à sa patrie dont il avait été le soutien, et ensuite, je ne sais comment, contre sa propre inclination, armé contre elle; un ministre persécuté et devenu nécessaire, non-seulement par l'importance de ses services, mais encore par les malheurs où l'autorité souveraine était engagée. Que dirai-je? étaient-ce là de ces tempêtes par où le ciel a besoin de se décharger quelquefois? Et le calme profond de nos jours devait-il être précédé par de tels orages? Ou bien étaient-ce les derniers efforts d'une liberté remuante qui avait cédé sa place à l'autorité légitime? Ou bien était-ce comme un travail de la France prête à enfanter le règne miraculeux de Louis? Non, non, c'est Dieu qui voulait montrer qu'il donne la mort, et qu'il ressuscite; qu'il plonge jusqu'aux enfers, et qu'il en re-

tire; qu'il secoue la terre et la brise, et qu'il guérit en un moment toutes ses brisures. »

En peignant, dans le même discours, Charles-Gustave, roi de Suède, on dirait que l'orateur suit la marche du conquérant et se précipite avec lui sur les royaumes :

« Charles Gustave parut à la Pologne surprise et trahie, comme un lion qui tient sa proie dans ses ongles, tout prêt à la mettre en pièces. Qu'est devenue cette redoutable cavalerie qu'on voit fondre sur l'ennemi avec la vitesse de l'aigle? où sont ces âmes guerrières, ces marteaux d'armes tant vantés et ces arcs qu'on ne vit jamais tendus en vain? Ni les chevaux ne sont vites, ni les hommes ne sont adroits que pour fuir devant le vainqueur. En même temps la Pologne se voit ravagée par le rebelle Cosaque, par le Moscovite infidèle, et plus encore par le Tartare, qu'elle appelle à son secours dans son désespoir. Tout nage dans le sang et on ne tombe que sur des corps morts. La reine n'a plus de retraite; elle a quitté le royaume : après de courageux, mais de vains efforts, le roi est contraint de la suivre : réfugiés dans la Silésie où ils manquent des choses les plus nécessaires, il ne leur reste qu'à considérer de quel côté allait tomber ce grand arbre ébranlé par tant de mains et frappé de tant de coups à sa racine; ou qui en enlèverait les rameaux épars. Dieu en avait disposé autrement. La Pologne était nécessaire à son Eglise, il lui devait un vengeur. Il la regarde en pitié. Sa main puissante ramène en arrière le Suédois indompté, tout frémissant qu'il était. Il se venge sur le Danois, dont la soudaine invasion l'avait rappelé, et déjà il l'a réduit à l'extrémité. Mais l'Empire et la Hollande se remuent contre un conquérant qui menaçait tout le Nord de la servitude. Pendant qu'il rassemble de nouvelles forces et médite de nouveaux carnages, Dieu tonne du plus haut des cieux : le redouté capitaine tombe au plus beau temps de sa vie, et la Pologne est délivrée. »

Dans les oraisons funèbres, d'où ces morceaux sont tirés, Bossuet n'a pu s'élever que par intervalle; les sujets ne lui permettaient pas d'être toujours sublime. Il a su leur donner le caractère et la couleur qui leur étaient propres; il a montré cette flexibilité, cette souplesse de talent qui se plie à tous les tons et traite tous les genres sans jamais les confondre. Des sujets plus vastes et plus élevés étaient nécessaires à son génie pour qu'il pût se montrer dans toute sa force, dans toute sa richesse et dans

toute sa grandeur. Ils se présentèrent lorsqu'il eut à prononcer les *oraisons funèbres de la reine d'Angleterre*, *de la duchesse d'Orléans*, *et du grand Condé.*

Il montra dans la première jusqu'où la parole de l'homme peut s'élever, sans qu'il lui soit peut-être jamais donné de s'élever plus haut. Ecoutons-le : dès son exorde, dès l'énoncé de son texte, il révèle ses vastes pensées, il annonce les grands enseignements qu'il veut donner aux rois : *Et nunc, reges, intelligite; erudimini, qui judicatis terram. Maintenant, ô rois, apprenez; instruisez-vous, juges de la terre.*

« Celui qui règne dans les cieux, et de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance, est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois; et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons. Soit qu'il élève les trônes, soit qu'il les rabaisse, soit qu'il communique sa puissance aux princes, soit qu'il la retire à lui-même, et ne leur laisse que leur propre faiblesse, il leur apprend leurs devoirs d'une manière souveraine et digne de lui ; car, en leur donnant sa puissance, il leur commande d'en user comme il fait lui-même pour le bien du monde; et il leur fait voir, en la retirant, que toute leur majesté est empruntée, et que, pour être assis sur le trône, ils n'en sont pas moins sous sa main et sous son autorité suprême. C'est ainsi qu'il instruit les princes, non-seulement par des discours et par des paroles, mais encore par des effets et par des exemples. *Et nunc, reges, intelligite; erudimini, qui judicatis terram.*

» Chrétiens, que la mémoire d'une grande reine, fille, femme, mère de rois si puissants, et souveraine de trois royaumes, appelle de tous côtés à cette triste cérémonie, ce discours vous fera paraître un de ces exemples redoutables qui étalent aux yeux du monde sa vanité tout entière. Vous verrez dans une seule vie toutes les extrémités des choses humaines; la félicité sans bornes aussi bien que les misères, une longue et paisible jouissance d'une des plus nobles couronnes de l'univers ; tout ce que peuvent donner de plus glorieux la naissance et la grandeur accumulées sur une tête, qui ensuite est exposée à tous les outrages de la fortune ; la bonne cause, d'abord suivie de bons succès, et depuis, des retours soudains, des changements inouïs; la rebellion long-temps retenue, à la fin tout-à-fait maîtresse ; nul frein à la licence ; les lois abolies ; la majesté violée par des attentats jusqu'alors inconnus : l'usurpation et la tyrannie sous le nom de liberté ;

une reine fugitive qui ne trouve aucune retraite dans trois royaumes, et à qui sa propre patrie n'est plus qu'un triste lieu d'exil; neuf voyages sur mer, entrepris par une princesse, malgré les tempêtes; l'Océan étonné de se voir traversé tant de fois en des appareils si divers, et pour des causes si différentes; un trône indignement renversé, et miraculeusement rétabli. Voilà les enseignements que Dieu donne aux rois : ainsi fait-il voir au monde le néant de ses pompes et de ses grandeurs. Si les paroles nous manquent, si les expressions ne répondent pas à un sujet si vaste et si relevé, les choses parleront assez d'elles-mêmes ; le cœur d'une grande reine, autrefois élevé par une si longue suite de prospérités, et puis plongé tout-à-coup dans un abîme d'amertume, parlera assez haut : Et s'il n'est pas permis aux particuliers de faire des leçons aux princes sur des événements si étranges, un roi me prête ses paroles pour leur dire : *Et nunc, reges, intelligite; erudimini, qui judicatis terram. Entendez, ô grands de la terre; instruisez-vous, arbitres du monde.* »

Cet exorde, le plus majestueux qui ait jamais ouvert un discours, fait voir quel est le caractère de l'oraison funèbre dans Bossuet. S'il peint les vertus des héros, s'il fait briller leur gloire, s'il retrace leurs infortunes, ce n'est pas seulement un éloge qu'il a en vue; mais il se propose de donner une grande leçon, et l'éloge lui-même n'est qu'un moyen pour arriver à ce but. Il a médité profondément sur toutes les circonstances de la vie du personnage qu'il veut célébrer, il s'est placé sur le théâtre des événements, il les a vus dans leurs principes, il les a considérés dans leurs conséquences. Il a cherché quel enseignement devait sortir de tout cet ensemble, et une importante vérité a saisi son génie; elle le remplit, elle le tourmente, et il faut qu'elle s'échappe dès les premières paroles qu'il prononce. Il semble alors que son âme tout entière passe dans ceux qui l'écoutent; il les élève au-dessus d'eux-mêmes ; il les entraîne jusqu'à lui, et dans toute la suite de son discours, il les maintiendra à cette hauteur, parce qu'il ne leur laissera pas un instant perdre de vue l'instruction qu'il veut leur donner. Il s'arrêtera même pour la présenter avec plus de développement, si son sujet le permet. C'est ainsi que, dans l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre, ayant à raconter les malheurs de cette princesse, il dit au commencement de la seconde partie :

« Quand j'envisage de près les infortunes inouïes d'une si grande reine, je ne trouve plus de paroles ; et mon esprit, rebuté de tant

d'indignes traitements qu'on a faits à la majesté et à la vertu, ne se résoudrait jamais à se jeter parmi tant d'horreurs, si la constance admirable avec laquelle cette princesse a soutenu ces calamités, ne surpassait de bien loin les crimes qui les ont causées. Mais en même temps, chrétiens, un autre soin me travaille; ce n'est pas un ouvrage humain que je médite; je ne suis pas ici un historien qui doit vous développer le secret des cabinets, ni l'ordre des batailles, ni les intérêts des partis; il faut que je m'élève au-dessus de l'homme, pour faire trembler toute créature sous les jugements de Dieu. *J'entrerai* avec David *dans les puissances du Seigneur*, j'ai à vous faire voir les merveilles de sa main et de ses conseils; conseils de juste vengeance sur l'Angleterre, conseils de miséricorde pour le salut de la reine; mais conseils marqués par le doigt de Dieu, dont l'empreinte est si vive et si manifeste dans les événements que j'ai à traiter, qu'on ne peut résister à cette lumière. »

Puis il remonte à la première cause de la sanglante catastrophe qui coûta le trône et la vie à Charles I[er]; il la trouve dans les innovations religieuses de Henri VIII; il fait voir *la licence où se jettent les esprits, quand on ébranle les fondements de la religion et qu'on remue les bornes une fois posées.* Il peint l'anarchie dans les croyances, et le fanatisme de cette multitude de sectes qui se multiplient dans le royaume. Le bouleversement de l'ordre civil et le renversement de l'Etat ne sont que la conséquence de cette indépendance des esprits.

« Que si vous me demandez comment tant de factions opposées, et tant de sectes incompatibles, qui se devaient apparemment détruire les unes les autres, ont pu si opiniâtrément conspirer ensemble contre le trône royal; vous l'allez apprendre.

» Un homme s'est rencontré d'une profondeur d'esprit incroyable, hypocrite raffiné autant qu'habile politique, capable de tout entreprendre et de tout cacher, également actif et infatigable dans la paix et dans la guerre, qui ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance, mais au reste si vigilant et si prêt à tout, qu'il n'a jamais manqué les occasions qu'elle lui a présentées; enfin un de ces esprits remuants et audacieux qui semblent être nés pour changer le monde. Que le sort de tels esprits est hasardeux, et qu'il en paraît dans l'histoire à qui leur audace a été funeste! Mais aussi que ne font-ils pas, quand il plaît à Dieu de s'en servir? Il fut donné à celui-ci de tromper les peuples, et de prévaloir contre les rois. Car, comme

il eut aperçu que dans ce mélange infini de sectes, qui n'avaient plus de règles certaines, le plaisir de dogmatiser sans être repris ni contraint par aucune autorité ecclésiastique ni séculière, était le charme qui possédait les esprits, il sut si bien les concilier par là, qu'il fit un corps redoutable de cet assemblage monstrueux. Quand une fois on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appât de la liberté, elle suit en aveugle, pourvu qu'elle entende seulement le nom. Ceux-ci, occupés du premier objet qui les avait transportés, allaient toujours sans regarder qu'ils allaient à la servitude ; et leur subtil conducteur, qui, en combattant, en dogmatisant, en mêlant mille personnages divers, en faisant le docteur et le prophète, aussi bien que le soldat et le capitaine, vit qu'il avait tellement enchanté le monde, qu'il était regardé de toute l'armée comme un chef envoyé de Dieu pour la protection de l'indépendance, commença à s'apercevoir qu'il pouvait encore les pousser plus loin. Je ne vous raconterai pas la suite trop fortunée de ses entreprises, ni ces fameuses victoires dont la vertu était indignée, ni cette longue tranquillité qui a étonné l'univers. C'était le conseil de Dieu d'instruire les rois à ne point quitter son Eglise. Il voulait découvrir par un grand exemple tout ce que peut l'hérésie, combien elle est naturellement indocile et indépendante, combien elle est fatale à la royauté et à toute autorité légitime. Au reste, quand ce grand Dieu a choisi quelqu'un pour être l'instrument de ses desseins, rien n'en arrête le cours; ou il enchaîne, ou il aveugle, ou il dompte tout ce qui est capable de résistance. *Je suis le Seigneur*, dit-il par la bouche de Jérémie; *c'est moi qui ai fait la terre avec les hommes et les animaux, et je la mets entre les mains de qui me plaît; et maintenant j'ai voulu soumettre ces terres à Nabuchodonosor, roi de Babylone, mon serviteur*. Il l'appelle son serviteur, quoique infidèle, à cause qu'il l'a nommé pour exécuter ses décrets. *Et j'ordonne*, poursuit-il, *que tout lui soit soumis, jusqu'aux animaux*. Tant il est vrai que tout ploie et que tout est souple quand Dieu le commande. Mais écoutez la suite de la prophétie : *Je veux que ces peuples lui obéissent, et qu'ils obéissent encore à son fils, jusqu'à ce que le temps des uns et des autres vienne*. Voyez, chrétiens, comme les temps sont marqués, comme les générations sont comptées : Dieu détermine jusqu'à quand doit durer l'assoupissement, et quand aussi se doit réveiller le monde. »

« L'oraison funèbre de la reine d'Angleterre, dit M. le cardinal de Bausset, a été pendant plus d'un siècle le sujet de la médita-

tion profonde des hommes religieux et des hommes d'Etat. Jamais l'alliance de la religion et de la politique, le danger des innovations religieuses, et les terribles conséquences des maximes anarchiques n'avaient été présentés sous des caractères plus frappants. On ne savait, en la lisant, si l'on devait plus admirer le pontife qui parle au nom du ciel, ou le sage politique qui annonce aux rois et aux peuples que toutes les révolutions sont causées ou par la mollesse ou par la violence des princes.

» Mais depuis que, par une déplorable conformité, nous nous sommes vus en présence des mêmes catastrophes, Bossuet ne se montre plus à nous comme un orateur et un historien, on croit entendre la voix d'un prophète; toutes ses paroles semblent animées de cette inspiration sacrée, qui annonçait à la nation juive et à ses rois une longue suite de calamités. » (*Histoire de Bossuet.*)

Bossuet avait fait parler son génie dans l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre; il laissa parler tout à la fois son génie et son cœur dans celle de la duchesse d'Orléans.

Il avait eu des rapports tout particuliers, par son ministère, avec cette princesse; elle lui avait donné sa confiance sur les dispositions les plus secrètes de son âme; il venait de la voir expirer à ses yeux, à l'âge de vingt-six ans, au comble de toutes les prospérités humaines. Cette mort imprévue faisait sur toutes les âmes et particulièrement sur la sienne une impression plus vive encore que la chute d'un trône et la révolution d'un Etat. Jamais on n'avait vu *les vanités de la terre si clairement découvertes ni si hautement confondues*. C'est de là qu'il sut tirer l'instruction de son discours. Les yeux baignés de larmes et avec l'accent de la plus vive douleur il prononça ces paroles de l'Ecriture, qui n'eurent jamais une application si frappante : *Vanitas vanitatum*, dixit Ecclesiastes; *vanitas vanitatum, et omnia vanitas. Vanité des vanités,* a dit l'Ecclésiaste; *vanité des vanités*, *et tout est vanité.*

« J'étais donc encore destiné à rendre ce devoir funèbre à très-haute et très-puissante princesse Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans. Elle que j'avais vue si attentive pendant que je rendais le même devoir à la reine sa mère, devait être si tôt après le sujet d'un discours semblable; et ma triste voix était réservée à ce déplorable ministère. O vanité, ô néant! ô mortels ignorants de leurs destinées! L'eût-elle cru, il y a dix mois? Et vous, Messieurs, eussiez-vous pensé, pendant qu'elle versait tant de larmes en ce lieu, qu'elle dût si tôt vous y rassembler pour la pleurer elle-même? Princesse, le digne objet de l'admiration de deux grands

royaumes, n'était-ce pas assez que l'Angleterre pleurât votre absence, sans être encore réduite à pleurer votre mort? et la France, qui vous revit avec tant de joie environnée d'un nouvel éclat, n'avait-elle plus d'autres pompes et d'autres triomphes pour vous, au retour de ce voyage fameux d'où vous aviez remporté tant de gloire et de si belles espérances? *Vanité des vanités, et tout est vanité.* C'est la seule parole qui me reste, c'est la seule réflexion que me permet, dans un accident si étrange, une si juste et si sensible douleur. Aussi n'ai-je point parcouru les livres sacrés pour trouver quelque texte que je pusse appliquer à cette princesse; j'ai pris sans étude et sans choix les premières paroles que me présente l'Ecclésiaste, où, quoique la vanité ait été si souvent nommée, elle ne l'est pas encore assez à mon gré pour le dessein que je me propose. Je veux dans un seul malheur déplorer toutes les calamités du genre humain, et dans une seule mort faire voir la mort et le néant de toutes les grandeurs humaines. Ce texte, qui convient à tous les états et à tous les événements de notre vie, par une raison particulière, devient propre à mon lamentable sujet, puisque jamais les vanités de la terre n'ont été si clairement découvertes ni si hautement confondues. Non, après ce que nous venons de voir, la santé n'est qu'un nom, la vie n'est qu'un songe, la gloire n'est qu'une apparence, les grâces et les plaisirs ne sont qu'un dangereux amusement; tout est vain en nous, excepté le sincère aveu que nous faisons devant Dieu de nos vanités, et le jugement arrêté qui nous fait mépriser tout ce que nous sommes. »

Dans la suite du discours, Bossuet revient souvent à la princesse, et tous ces retours sont des cris de douleur.

« Nous disions avec joie que le ciel l'avait arrachée, comme par miracle, des mains des ennemis du roi son père pour la donner à la France. Don précieux, inestimable présent, si seulement la possession en avait été plus durable! Mais pourquoi ce souvenir vient-il m'interrompre? Hélas! nous ne pouvons un moment arrêter les yeux sur la gloire de la princesse, sans que la mort s'y mêle aussitôt pour tout offusquer de son ombre. O mort! éloigne-toi de notre pensée, et laisse-nous tromper pour un peu de temps la violence de notre douleur par le souvenir de notre joie. »

On n'a point encore oublié, au bout de cent cinquante ans, l'impression terrible que fit l'orateur, lorsqu'après un morceau plus calme, il s'écria :

« O nuit désastreuse ! O nuit effroyable ! où retentit tout-à-coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle : Madame se meurt ! Madame est morte ! »

Mais au milieu de ces épanchements d'une âme pleine de sa douleur, on reconnaît Bossuet à ces traits fiers et hardis, à ces pensées fortes et profondes qui sont le caractère de son génie. S'il nous parle de *la grandeur et de la gloire à laquelle la confiance des deux rois élevait Henriette,* il s'interrompt tout-à-coup :

« La grandeur et la gloire ! pouvons-nous encore entendre ces noms dans ce triomphe de la mort? Non, Messieurs, je ne puis soutenir ces grandes paroles, par lesquelles l'arrogance humaine tâche de s'étourdir elle-même, pour ne pas apercevoir son néant. »

S'il nous montre la princesse calme et tranquille dans les bras de la mort, *sans la braver avec fierté*, *contente de l'envisager sans émotion et de la recevoir sans trouble*, il se hâte d'ajouter :

« Triste consolation, puisque, malgré ce grand courage, nous l'avons perdue ! c'est la grande vanité des choses humaines. Après que, par le dernier effet de notre courage, nous avons pour ainsi dire surmonté la mort, elle éteint en nous jusqu'à ce courage par lequel nous semblions la défier. La voilà, malgré ce grand cœur, cette princesse si admirée et si chérie ! la voilà telle que la mort nous l'a faite ; encore ce reste tel quel va-t-il disparaître ; cette ombre de gloire va s'évanouir, et nous l'allons voir dépouillée même de cette triste décoration. Elle va descendre à ces sombres lieux, à ces demeures souterraines, pour y dormir dans la poussière avec les grands de la terre, comme parle Job ; avec ces rois et ces princes anéantis, parmi lesquels à peine peut-on la placer, tant les rangs y sont pressés, tant la mort est prompte à remplir ces places. Mais ici notre imagination nous abuse encore, la mort ne nous laisse pas assez de corps pour occuper quelque place, et on ne voit là que les tombeaux qui fassent quelque figure : notre chair change bientôt de nature, notre corps prend un autre nom ; même celui de cadavre, dit Tertullien, parce qu'il nous montre encore quelque forme humaine, ne lui demeure pas longtemps ; il devient un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue : tant il est vrai que tout meurt en lui, jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprimait ses malheureux restes.

» C'est ainsi que la puissance divine, justement irritée contre notre orgueil, le pousse jusqu'au néant, et que, pour égaler à

jamais les conditions, elle ne fait de nous tous qu'une même cendre. Peut-on bâtir sur ces ruines? Peut-on appuyer quelques grands desseins sur ces débris inévitables des choses humaines? »

Ce que la religion a de plus auguste et de plus sacré, l'histoire de plus imposant, l'éloquence de plus noble et de plus majestueux, la poésie de plus sensible, se trouve réuni dans l'*Oraison funèbre du prince de Condé.*

La péroraison présente un intérêt tout dramatique.

« Venez, peuples, venez maintenant; mais venez plutôt, princes et seigneurs, et vous qui jugez la terre, et vous qui ouvrez aux hommes les portes du ciel, et vous plus que tous les autres, princes et princesses, nobles rejetons de tant de rois, lumières de la France, mais aujourd'hui obscurcies et couvertes de votre douleur comme d'un nuage, venez voir le peu qui nous reste d'une si auguste naissance, de tant de grandeur, de tant de gloire. Jetez les yeux de toutes parts : voilà tout ce qu'a pu faire la magnificence et la piété pour honorer un héros; des titres, des inscriptions, vaines marques de ce qui n'est plus, des figures qui semblent pleurer autour d'un tombeau, et des fragiles images d'une douleur que le temps emporte avec tout le reste; des colonnes qui semblent vouloir porter jusqu'au ciel le magnifique témoignage de notre néant; et rien enfin ne manque dans tous ces honneurs que celui à qui on les rend. Pleurez donc sur ces faibles restes de la vie humaine, pleurez sur cette triste immortalité que nous donnons au héros. Mais approchez en particulier, ô vous qui courez avec tant d'ardeur dans la carrière de la gloire, âmes guerrières et intrépides; quel autre fut plus digne de vous commander? Mais dans quel autre avez-vous trouvé le commandement plus honnête? Pleurez donc sur ce grand capitaine, et dites en gémissant : voilà celui qui nous menait dans les hasards : sous lui se sont formés tant de renommés capitaines que ses exemples ont élevés aux premiers honneurs de la guerre : son ombre eût pu encore gagner des batailles, et voilà que, dans son silence, son nom même nous anime, et ensemble il nous avertit que pour trouver à la mort quelque reste de nos travaux, et n'arriver pas sans ressource à notre éternelle demeure, avec le roi de la terre il faut encore servir le roi du ciel. Servez donc ce roi immortel et si plein de miséricorde, qui vous comptera un verre d'eau et un soupir donné en son nom, plus que tous les autres ne feront jamais de tout votre sang répandu; et commencez à compter le temps de vos utiles services du jour que vous vous serez donné à un maître si bien-

faisant. Et vous, ne viendrez-vous pas à ce triste monument, vous, dis-je, qu'il a bien voulu mettre au rang de ses amis? Tous ensemble, en quelque degré de sa confiance qu'il vous ait reçus, environnez ce tombeau; versez des larmes avec des prières, et admirant dans un si grand prince une amitié si commode et un commerce si doux, conservez le souvenir d'un héros dont la bonté avait égalé le courage. Ainsi puisse-t-il toujours vous être un cher entretien! Ainsi puissiez-vous profiter de ses vertus; et que sa mort, que vous déplorez, vous serve à la fois de consolation et d'exemple.

» Pour moi, s'il m'est permis, après tous les autres, de venir rendre les derniers devoirs à ce tombeau, ô prince, le digne sujet de nos louanges et de nos regrets, vous vivrez éternellement dans ma mémoire : votre image y sera tracée, non point avec cette audace qui promettait la victoire : non, je ne veux rien voir en vous de ce que la mort y efface. Vous aurez, dans cette image, des traits immortels : je vous y verrai tel que vous étiez à ce dernier jour sous la main de Dieu, lorsque sa gloire commença à vous apparaître. C'est là que je vous verrai plus triomphant qu'à Fribourg et à Rocroy; et, ravi d'un si beau triomphe, je dirai en actions de grâces ces belles paroles du bien-aimé disciple : *Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra : La véritable victoire, celle qui met sous nos pieds le monde entier, c'est notre foi.* Jouissez, prince, de cette victoire, jouissez-en éternellement par l'immortelle vertu de ce sacrifice; agréez ces derniers efforts d'une voix qui vous fut connue; vous mettrez fin à tous ces discours. Au lieu de déplorer la mort des autres, grand prince, dorénavant je veux apprendre de vous à rendre la mienne sainte; heureux, si, averti par ces cheveux blancs du compte que je dois rendre de mon administration, je réserve au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie, les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint. »

« Qu'ils ont été heureux, s'écrie M. de Barante, ceux qui ont pu voir Bossuet orné de ses cheveux blancs et du souvenir de ses vertus, s'élever dans la chaire en face du cercueil du grand Condé, et consacrer les louanges de la gloire périssable, en les associant aux louanges de la gloire éternelle! Jamais sans doute la parole humaine n'a été aussi grande, et nous ne pensons pas que l'imagination puisse se créer un plus sublime spectacle. » (*De la littérature française pendant le* XVIII *siècle.*)

Les contemporains admirèrent sans doute l'éloquence que Bos-

suet avait déployée dans ses oraisons funèbres. Cependant presque tous gardent le silence sur ces magnifiques chefs-d'œuvre; et Madame de Sévigné elle-même, qui nous retrace si bien dans ses lettres tout ce qui occupait de son temps l'attention des esprits, n'en parle pas une seule fois. On ne peut expliquer un si étonnant oubli, qu'en disant que l'évêque de Meaux, déjà considéré comme un Père de l'Eglise, était placé dans l'imagination bien au-dessus de la gloire d'un orateur. On ne voyait plus en lui que le pontife chargé du dépôt de la doctrine et de la défense de la foi.

Bourdaloue. (1632 — 1704.)

On parlait beaucoup plus de l'éloquence de Bourdaloue, dont tous les travaux, pendant une longue carrière, furent consacrés à la prédication. (Il était né à Bourges en 1632, et il entra chez les jésuites en 1648; sa mort arriva en 1704.) Pour se faire quelque idée des transports qu'il excita lorsqu'il parut dans les chaires de la capitale (1670), il faut entendre Madame de Sévigné : *On dit qu'il passe toutes les merveilles passées et que personne n'a prêché jusqu'ici;* et parlant d'un sermon en particulier : *Cela fut porté à la plus haute perfection, et certains points furent poussés comme les aurait poussés l'apôtre saint Paul.* Il devait prêcher une Passion qu'elle avait entendue l'année précédente : *Et c'était pour cela,* dit-elle, *que j'en avais envie; mais l'impossibilité m'en ôta le goût. Les laquais y étaient dès mercredi, et la presse y était à mourir.* Et se servant d'une expression qui peint la réputation populaire dont jouissait le célèbre prédicateur, elle disait à sa fille : *Je m'en vais en Bourdaloue,* comme elle aurait dit : *Je m'en vais en cour.* C'est encore elle qui rapporte l'anecdote suivante. « Le maréchal de Grammont était l'autre jour si transporté de la beauté d'un sermon du P. Bourdaloue, qu'il s'écria tout haut en un endroit qui le toucha : Morb...! il a raison. Madame éclata de rire, et le sermon en fut tellement interrompu qu'on ne savait ce qui en arriverait. » Ce trait rappelle celui du grand Condé, qui voyant arriver vers la chaire le P. Bourdaloue, s'écria : *Voici les ennemis!*

Bourdaloue était animé d'un saint zèle et d'un courage apostolique. « Jamais prédicateur, dit Madame de Sévigné, n'a prêché si hautement et si généreusement les vérités chrétiennes. « Le P. Bourdaloue, ajoute-t-elle dans son style original, frappe toujours comme un sourd, disant des vérités à bride abattue, parlant à tort et à travers contre l'adultère; sauve qui peut, il va toujours

son chemin. » Louis XIV lui dit un jour : *Mon Père, vous devez être content de moi, Madame de Montespan est à Clagny. — Oui, Sire*, répondit Bourdaloue; *mais Dieu serait plus satisfait si Clagny était à soixante-dix lieues de Versailles.*

On raconte que ce grand orateur prêchait les yeux fermés. Il avait néanmoins du feu dans son action; son débit était rapide et entraînant; sa voix pleine et douce, sonore et harmonieuse; son geste vif et animé. Quoiqu'il paraisse songer uniquement à convaincre, il pénétrait aussi les cœurs, selon le témoignage de ceux qui l'entendirent. Madame de Maintenon écrivait : « Il a parlé au roi, sur sa santé, sur l'amour de son peuple, sur les craintes de la cour; il a fait verser bien des larmes, il en a versé lui-même : c'était son cœur qui parlait à tous les cœurs. »

La postérité a confirmé, en très-grande partie, le jugement des contemporains sur l'éloquence de Bourdaloue. « Deux mérites qui lui sont particuliers, dit La Harpe, sont l'instruction et la conviction, portées chez lui seul à un tel degré, qu'il ne me semble pas moins rare et moins difficile de penser et de prouver comme Bourdaloue, que de plaire et de toucher comme Massillon. Bourdaloue est donc aussi une des couronnes du grand siècle, qui n'appartiennent qu'à lui; un de ces hommes privilégiés que la nature avait, chacun dans son genre, doués d'un génie qu'on n'a pas égalé depuis. Son Avent, son Carême, et particulièrement ses sermons sur les mystères, sont d'une supériorité de vues dont rien n'approche, sont des chefs-d'œuvre de lumière et d'instruction auxquels on ne peut rien comparer. Comme il est profond dans la science de Dieu! Qui jamais est entré aussi avant dans les mystères du salut? Quel autre en a fait connaître comme lui la hauteur, la richesse et l'étendue? Nulle part le christianisme n'est plus grand aux yeux de la raison que dans Bourdaloue : on pourrait dire de lui, en risquant deux termes qui semblent s'exclure, qu'il est sublime en profondeur comme Bossuet en élévation. Certes, ce n'est pas un mérite vulgaire qu'un recueil de sermons que l'on peut appeler un cours complet de religion, tel que, bien lu et bien médité, il peut en donner une connaissance parfaite. C'est donc pour les chrétiens une des meilleures lectures possibles, rien n'est plus attachant pour le fond des choses; et la diction, sans les orner beaucoup, du moins ne les dépare nullement. Elle est toujours naturelle, claire et correcte; elle est peu animée, mais sans vide et sans langueur, et relevée quelquefois par des traits pleins de force : quelquefois aussi, mais rarement, elle approche trop du familier. Quant à la solidité des preuves, rien

n'est plus irrésistible, il promet sans cesse de démontrer : mais c'est qu'il est sûr de son fait, car il tient toujours parole. » (*Cours de littérature.*)

« Je ne puis lire les ouvrages de ce grand homme, dit Maury, dans son Essai sur l'éloquence de la chaire, sans me dire à moi-même, en y désirant quelquefois, j'oserai l'avouer avec respect, plus d'élan à sa sensibilité, plus d'ardeur à son génie, plus de ce feu sacré qui embrasait l'âme de Bossuet, surtout plus d'éclat et de souplesse à son imagination : voilà donc, si l'on y ajoute ce beau idéal, jusqu'où le génie de la chaire peut s'élever, quand il est soutenu et fécondé par un travail immense! Je ne vois donc rien de plus étonnant et de plus inimitable, dans l'éloquence religieuse, que les premières parties des sermons de Bourdaloue, sur la *Conception*, sur la *Passion*, *Dei virtutem*, *etc.*, et sur la *Résurrection*, etc. Ses discours sur l'*Ambition*, sur la *Providence*, sur le *Jugement téméraire*, sur le *Pardon des injures*, sur la *Religion chrétienne*, sont aussi admirables. C'est la borne de l'art, comme c'est la borne du genre ; et on peut appliquer avec confiance à ces chefs-d'œuvre le vers si connu de Boileau :

« C'est avoir profité que de savoir s'y plaire. »

Dans un discours sur la Passion, Bourdaloue se sert habilement pour toucher les pécheurs, d'un trait de la conduite des Juifs à l'égard de Jésus-Christ.

« Combien de fois, mes frères, avons-nous fait à Jésus-Christ le même outrage que lui fit le peuple juif? Combien de fois, après l'avoir reçu comme en triomphe dans le sacrement de la communion, séduits par la cupidité, n'avons-nous pas préféré à ce Dieu de gloire, ou un plaisir, ou un intérêt, que nous recherchions au préjudice de sa loi? Combien de fois, partagés entre la conscience qui nous gouvernait et la passion qui nous corrompait, n'avons-nous pas renouvelé ce jugement abominable, cette indigne préférence donnée à la créature au-dessus même de notre Dieu? Prenez garde, chrétiens, à cette application, elle est de saint Chrysostôme; et si vous la concevez bien, il est difficile que vous n'en soyez pas touchés. La conscience, qui malgré nous préside en nous comme juge, nous disait intérieurement : que vas-tu faire? Voilà ton plaisir d'une part, et ton Dieu de l'autre; pour qui des deux te déclares-tu? Car tu ne peux sauver l'un et l'autre tout ensemble; il faut perdre ton plaisir ou ton Dieu, et c'est à toi de décider : *Quem vis tibi de duobus dimitti?* La passion, qui s'était en nous

rendue la maîtresse de notre cœur, par une monstrueuse infidélité, nous faisait conclure : je veux mon plaisir. Mais que deviendra donc ton Dieu, répliquait secrètement la conscience, et qu'en ferai-je, moi qui ne puis pas m'empêcher de soutenir ses intérêts contre toi : *Quid igitur faciam de Jesu?* Qu'il en soit de mon Dieu ce qu'il pourra, répondait insolemment la passion; je veux me satisfaire, et la résolution en est prise. Mais sais-tu bien, insistait la conscience par les remords, qu'en t'accordant ce plaisir, il faut qu'il en coûte à ton Dieu de mourir encore une fois, et d'être crucifié dans toi-même? Il n'importe, qu'il soit crucifié, pourvu que je me contente : *Crucifigatur*. Mais encore, quel mal a-t-il fait, et quelle raison as-tu de l'abandonner de la sorte ? *Quid enim mali fecit?* Mon plaisir, c'est ma raison, et puisque mon Dieu est l'ennemi de mon plaisir, et que mon plaisir le crucifie; je le redis : Qu'il soit crucifié : *Crucifigatur*. Car voilà, mes chers auditeurs, ce qui se passe tous les jours dans les consciences des hommes, et ce qui s'est passé dans vous et dans moi, autant de fois que nous sommes tombés dans le péché qui cause la mort à Jésus-Christ, aussi bien qu'à notre âme : voilà ce qui fait la grièveté et la malice de ce péché. Je sais qu'on ne parle pas toujours, qu'on ne s'exprime pas toujours en des termes si exprès et d'une manière si sensible ; mais après tout, sans s'expliquer si distinctement et si sensiblement, il y a un langage de cœur qui dit tout cela. Car du moment que je sais que le plaisir est criminel et défendu de Dieu, je sais qu'il m'est impossible de le désirer, impossible de le chercher sans perdre Dieu, dans le désir que j'en forme, et dans la recherche que j'en fais. »

Dans un discours sur le jugement dernier, il a recours à une supposition également ingénieuse pour montrer combien ce jugement sera redoutable.

« Je veux, chrétiens, vous en donner une idée encore plus sensible : rendez-vous attentifs à la supposition que je vais faire; vous en serez tous touchés. Si donc, au moment même que je parle, Dieu, par un trait de sa lumière, me découvrait ce qu'il y a dans chacun de vous de plus intérieur et de plus caché ; ce n'est pas assez, s'il m'ordonnait de vous reprocher ici, publiquement et en face, ce qu'il y a dans votre vie de plus secret et de plus humiliant; s'il me disait comme au prophète : *Fode parietem*, perce la muraille, et par le droit que je te donne de révéler les consciences, fais-en voir toute la noirceur et toute l'horreur, *Exalta vocem tuam*, élève la voix ; et, sans craindre ceux qui t'écoutent,

dis-leur hardiment ce qu'ils craignent le plus d'entendre, ce qu'ils seront au désespoir d'avoir entendu, ce qu'on ne leur a jamais dit, ce qu'ils n'osent se dire à eux-mêmes : *Et annuntia populo meo scelera eorum.* Si, pour obéir à cet ordre, j'étendais jusques-là mon ministère et la liberté qu'il me donne ; et que, sans nul discernement de vos conditions, je vinsse à manifester dans cette chaire tant de mystères d'iniquité, disons mieux, tant de mystères dignominie ; enfin, si, revêtu de l'autorité de Dieu, j'entreprenais actuellement certains de mes auditeurs, réputés gens d'honneur et passant pour tels, mais dans le fond hommes corrompus, et peut-être scélérats insignes ; si je les désignais en particulier, et que je leur fisse essuyer l'opprobre de je ne sais combien de crimes, mais de crimes honteux, dont ils demeureraient flétris : ah ! chrétiens, tel qui m'écoute avec plaisir en mourrait de dépit et de douleur. Or ce n'est là qu'une idée légère du jugement que je vous prêche ; de ce jugement dont une des circonstances essentielles est la liberté absolue ; ou, pour user d'un terme encore plus propre, la liberté impérieuse avec laquelle Dieu condamnera ceux qui dans le monde se seront crus en possession de n'être jamais condamnés ; avec laquelle il reprendra ceux qu'on n'aura jamais repris ; avec laquelle il montrera qu'il est partout, sans exception, mais encore plus pour cela, le Dieu des vengeances : *Deus ultionum Dominus.* Car, dit le prophète royal, par la raison même que la vengeance lui appartient, *Deus ultionum*, il agira librement et souverainement, c'est-à-dire, en Dieu, en Dieu sans égards, ou plutôt supérieur à tous les égards, en Dieu qui, dans la dernière justice qu'il rendra aux hommes, n'aura ni condition à distinguer, ni personne à ménager, parce qu'il viendra pour juger les abus qu'auront fait les hommes de leurs conditions, et pour punir les ménagements criminels qu'on a eus pour leurs personnes. »

Massillon. (1663—1742.)

Massillon, qui succéda à Bourdaloue dans la carrière de la prédication, était né à Hyères, en Provence, en 1663. Dès son enfance il montra du goût pour l'éloquence de la chaire. Un de ses plaisirs favoris, était d'aller avec quelques-uns de ses condisciples entendre la parole sainte. Le sermon fini, il les faisait se former en cercle, se plaçait au milieu d'eux, et leur répétait ce que sa mémoire lui rappelait du discours de l'orateur, animant son récit des grâces naturelles de son geste et de sa voix. Il entra

de bonne heure dans la congrégation de l'Oratoire (1681), fit les études accoutumées, professa quelque temps les belles-lettres et la théologie, et prononça pendant ces divers cours quelques oraisons funèbres. Ses supérieurs l'appelèrent ensuite à Paris et le mirent à la tête du séminaire de Saint-Magloire, où il fit ses premières *Conférences ecclésiastiques*. Elles étaient comme des exercices préparatoires, qui développaient et fixaient le caractère de son éloquence. Le P. de la Tour, général de son ordre, lui demandant ce qu'il pensait des prédicateurs de la capitale, il répondit : *Je leur trouve bien de l'esprit et du talent; mais si je prêche, je ne prêcherai pas comme eux.*

Il s'ouvrit en effet une route différente. Il chercha dans le cœur de l'homme les intérêts secrets des passions, il en découvrit les motifs, et combattit les illusions de l'amour-propre par la raison et par le sentiment. Il fit une impression extraordinaire, d'abord à Montpellier en 1698, et ensuite à Paris, où il prêcha le carême en 1699, dans l'église de l'Oratoire. On s'étonna qu'un homme voué à la retraite, pût connaître assez bien le monde pour faire des peintures si vraies des passions. *Mais*, disait-il, *c'est en m'étudiant moi-même que j'ai appris à connaître les autres.* Il le prouva d'une manière aussi énergique qu'ingénue, par l'aveu qu'il fit à un de ses confrères, qui le félicitait sur le succès de ses premiers sermons. *Eh! laissez, mon Père*, lui répondit-il, *le diable me l'a déjà dit plus éloquemment que vous !*

Massillon prêcha bientôt dans la cathédrale de Paris. Le P. Bourdaloue étant allé l'entendre, en fut si satisfait, que, le voyant descendre de chaire, et le montrant à ses confrères qui lui demandaient son avis, il leur répondit comme le Précurseur au sujet du Messie : *Hunc oportet crescere, me autem minui.*

Nommé prédicateur à la cour pour l'Avent de 1699, il y parut sans orgueil comme sans timidité. Son début fut des plus remarquables ; et l'exorde du premier discours qu'il prononça, le jour de la Toussaint, est un des chefs-d'œuvre de l'éloquence moderne. Louis XIV était alors au comble de la gloire, vainqueur et admiré de toute l'Europe, adoré de ses sujets, enivré d'encens et rassasié d'hommages. Massillon prit pour texte le passage de l'Ecriture qui semblait le moins fait pour un tel prince : *Bienheureux ceux qui pleurent;* et sut tirer de ce texte un éloge d'autant plus heureux qu'il conciliait le devoir des convenances et celui du ministère de l'orateur.

« Sire, si le monde parlait à la place de Jésus-Christ, sans

doute il ne tiendrait pas à votre majesté le même langage. Heureux le prince, vous dirait-il, qui n'a jamais combattu que pour vaincre; qui n'a vu tant de puissances armées contre lui que pour leur donner une paix plus glorieuse; et qui a toujours été plus grand, ou que le péril, ou que la victoire. Heureux le prince qui, durant le cours d'un règne long et florissant, jouit à loisir des fruits de sa gloire, de l'amour de ses peuples, de l'estime de ses ennemis, de l'admiration de l'univers, de l'avantage de ses conquêtes, de la magnificence de ses ouvrages, de la sagesse de ses lois, de l'espérance auguste d'une nombreuse postérité : et qui n'a plus rien à désirer que de conserver longtemps ce qu'il possède. Ainsi parlerait le monde; mais, Sire, Jésus-Christ ne parle pas comme le monde, etc. »

L'auditoire de Versailles, tout accoutumé qu'il était aux Bossuet et aux Bourdaloue, ne l'était pas à une éloquence tout à la fois si fine et si noble. Aussi excita-t-elle dans l'assemblée, malgré la gravité du lieu, un mouvement involontaire d'admiration.

Ce fut après ce premier Avent que Louis XIV adressa à Massillon, en présence de toute la cour, ces mots si connus : *Mon Père, j'ai entendu plusieurs grands orateurs dans ma chapelle, j'en ai été fort content; pour vous, toutes les fois que je vous ai entendu, j'ai été très-mécontent de moi-même.*

La première fois que Massillon prononça son sermon sur le *petit nombre des Elus*, il y eut un moment où un transport de saisissement s'empara de tout l'auditoire. Presque tout le monde se leva à moitié. Le mouvement d'acclamation et de surprise fut si fort, qu'il troubla l'orateur; on le vit couvrir son front de ses mains et rester muet pendant quelques instants; mais ce trouble même servit à augmenter le pathétique.

« Je suppose, mes frères, que c'est ici votre dernière heure et la fin de l'univers; que les cieux vont s'ouvrir sur vos têtes; Jésus-Christ paraître dans sa gloire, au milieu de ce temple... Restes d'Israël, passez à la droite : froment de Jésus-Christ, démêlez-vous de cette paille destinée au feu.... O Dieu! où sont vos élus? Et que reste-t-il pour votre partage? »

« Cette figure, dit Voltaire, la plus hardie qu'on ait jamais employée, et en même temps la plus à sa place, est un des plus beaux traits d'éloquence qu'on puisse lire chez les nations anciennes et modernes. » (*Encyclopédie.*)

L'action de Massillon était parfaitement assortie au genre d'élo-

quence qu'il avait embrassé. On le voyait arriver en chaire comme un homme qui vient de méditer profondément un sujet. Dès qu'il paraissait, son air recueilli et pénétré annonçait déjà la grandeur et l'importance des choses qu'il allait dire; il n'avait point ouvert la bouche, et l'auditeur était saisi; il parlait enfin, ne pouvant contenir au dedans de lui les vérités dont il était rempli. Un feu intérieur le dévorait, il fallait qu'il le laissât éclater au dehors. Aussi tout parlait en lui, tout persuadait, tout portait dans l'âme la conviction et le sentiment. Moins rapide et moins pressant que Bourdaloue, il avait ordinairement plus de charme et plus d'onction. Il parlait avec beaucoup d'autorité, et se tenait presque toujours debout. Son port, quoiqu'il fût d'une taille médiocre, était remarquable par son recueillement et par sa noblesse. Ses gestes étaient peu nombreux, mais expressifs; sa voix était flexible et sonore, et son œil surtout était éloquent. Son exclamation favorite : *Grand Dieu!* qui revient si souvent dans ses discours, partait du fond d'une âme tout émue. Il avait alors un accent particulier, accompagné d'un regard très-vif vers le ciel, et d'un geste si animé, qu'il produisait toujours la plus profonde impression sur l'auditoire.

Sur le bruit seul de sa déclamation, le célèbre Baron voulut assister à un de ses discours; et, s'adressant au sortir de là à un de ses compagnons qui l'avait suivi : *Mon ami*, lui dit-il, *voilà un orateur, et nous ne sommes que des comédiens!*

Cependant Massillon ne pouvait pas toujours suivre dans son débit les mouvements de son cœur; il était souvent gêné par l'infidélité de sa mémoire. Il lui arriva un jour de rester court en présence de Louis XIV. Ce prince lui dit d'un air gracieux : *Rassurez-vous, mon Père; il est bien juste de nous donner le temps de goûter les belles choses que vous dites.* Mais l'orateur sentait bien qu'il aurait fait une plus vive impression, s'il eût été mieux servi par sa mémoire. Il l'avait plusieurs fois éprouvé, et lorsqu'on lui demandait quel était son meilleur sermon, il disait: *C'est celui que je sais le mieux;* réponse qu'on attribue aussi à Bourdaloue.

On put goûter longtemps, dans les chaires de la capitale, l'éloquence de Massillon. Nommé évêque en 1717, il prononça, l'année suivante, devant Louis XV, qui n'avait que huit ans, les dix sermons connus sous le nom de *Petit Carême.* Le jour de la clôture, il annonça, à la fin de son discours, que sa nomination à l'évêché de Clermont ne lui permettrait plus de reparaître dans la chaire. *Grand Dieu! ces prières seront les dernières, sans*

doute, que mon ministère attaché désormais par les jugements secrets de votre Providence au soin d'une de vos églises, me permettra de vous offrir dans ce lieu auguste. Ces paroles simples et touchantes émurent sensiblement l'auditoire, qui manifesta par des regrets unanimes son admiration pour un si beau talent.

Massillon, dans son diocèse, s'attacha tous les cœurs par sa douceur et ses bienfaits. Il mourut le 18 septembre 1742, dans les plus grands sentiments de piété, et, comme il avait vécu, *sans argent et sans dettes.*

Les beautés de son éloquence avaient été vivement senties par ceux qui purent l'entendre; peut-être sont-elles plus goûtées encore par ceux qui ne font que le lire. « Un charme d'élocution continuel, dit La Harpe, une harmonie enchanteresse, un choix de mots qui vont tous au cœur ou qui parlent à l'imagination ; un assemblage de force et de douceur, de dignité et de grâce, de sévérité et d'onction; une intarissable fécondité de moyens, se fortifiant tous les uns par les autres ; une surprenante richesse de développement; un art de pénétrer dans les plus secrets replis du cœur humain, de manière à l'étonner et à le confondre, d'en détailler les faiblesses les plus communes, de manière à en rajeunir la peinture, de l'effrayer et de le consoler tour à tour, de tonner dans les consciences et de les rassurer, de tempérer ce que l'Evangile a d'austère par tout ce que la pratique des vertus a de plus attrayant; l'usage le plus heureux de l'Ecriture et des Pères (on regrette que les saints Pères ne soient pas plus souvent cités); un pathétique entraînant, et par-dessus tout un caractère de facilité qui fait que tout semble valoir davantage, parce que tout semble avoir peu coûté ; c'est à ces traits réunis que tous les juges éclairés ont reconnu dans Massillon un homme du très-petit nombre de ceux que la nature fit éloquents; c'est à ces titres que ceux mêmes qui ne croyaient pas à sa doctrine, ont du moins cru à ses talents, et qu'il a été appelé le *Racine de la chaire* et le *Cicéron de la France.* » (*Cours de littérature.*)

Quelques exemples vont justifier tous ces éloges. Dans son discours sur le *Délai de la conversion*, Massillon fait parler le pécheur qui refuse d'employer sa jeunesse à mériter la possession éternelle du souverain bien. Il le met en scène avec son juge suprême; il lui révèle et lui retrace toutes ses plus secrètes pensées ; il lui développe la logique honteuse et révoltante de son propre cœur, en l'accablant de la plus sanglante ironie :

« Vous ne réservez donc à votre Dieu que les restes et les re-

buts de vos passions et de votre vie? et c'est comme si vous lui disiez : Seigneur, tant que je serai propre au monde et aux plaisirs, n'attendez pas que je revienne à vous et que je vous cherche : tant que le monde voudra de moi, je ne saurais me résoudre à vouloir de vous : quand il commencera à m'oublier, à m'échapper, et que je ne pourrai plus en faire usage, alors je me tournerai vers vous ; je vous dirai : Me voici ; je vous prierai d'accepter un cœur que le monde rejettera, et qui sera même triste de la triste nécessité où il se trouvera de se donner à vous : mais jusque-là n'attendez de moi qu'une indifférence entière et un oubli parfait : au fond vous n'êtes bon à servir, que lorsqu'on n'est plus soi-même bon à rien : on est sûr du moins qu'on vous trouve toujours ; tous les temps vous sont les mêmes : mais le monde, après une certaine saison de la vie, on n'y est plus propre ; et il faut se hâter d'en jouir avant qu'il nous échappe, et tandis qu'il est encore temps. Ame indigne de confesser jamais les miséricordes d'un Dieu que vous traitez avec tant d'outrage ; et croyez-vous qu'alors il acceptera des hommages si forcés et si honteux à sa gloire, lui qui ne veut que des sacrifices volontaires, lui qui n'a pas besoin de l'homme, et qui lui fait grâce lors même qu'il accepte ses vœux les plus purs et ses hommages les plus sincères? »

Sur la fin du même discours, Massillon presse vivement le pécheur de se convertir à Dieu.

« Vous craignez de ne pouvoir vous soutenir, mon cher auditeur. Eh quoi ! en différant de vous convertir, vous vous promettez que Dieu vous touchera un jour ; et en vous convertissant aujourd'hui, vous n'osez vous promettre qu'il vous soutiendra? vous comptez sur ses miséricordes en l'outrageant, et vous n'osez y compter en le glorifiant? vous croyez ne rien risquer de son côté en continuant à l'offenser, et vous vous en défiez en commençant de le servir? O homme ! où est ici cette raison et cette équité de jugement dont vous vous piquez si fort ! et faut-il que sur l'affaire de votre salut seulement, vous soyez un abîme de contradictions et un paradoxe incompréhensible ?

» D'ailleurs, n'aurions-nous pas raison de vous dire : Commencez toujours, essayez si en effet vous ne pourrez pas vous soutenir dans le service de Dieu. La chose ne vaut-elle pas du moins la peine d'être tentée? Est-ce qu'un homme que la tempête a jeté au milieu de la mer, et qui serait à la merci des flots, et sur le point d'un triste naufrage, ne tente pas premièrement

s'il pourra aborder au port à la nage, avant de se laisser submerger aux ondes? ne fait-il point d'efforts? n'essaie-t-il rien? se dit-il à lui-même, pour ne rien tenter : peut-être je ne me soutiendrai pas; les forces peut-être me manqueront en chemin? Ah! il essaie, il fait des efforts, il combat contre le danger, il va jusqu'au dernier moment de sa force, et ne succombe enfin que lorsque, gagné par la violence des flots, il est forcé de céder au malheur de sa destinée. Vous périssez, mon cher auditeur; les ondes vous gagnent; le torrent vous entraîne, et vous balancez si vous essaierez de vous sauver du danger? et vous mettez à sonder vos forces les seuls moments qui vous restent pour pourvoir à votre sûreté? et vous perdez à délibérer un temps qui ne vous est laissé que pour vous dégager du péril qui presse, et où tant d'autres périssent à vos yeux?

» Mais enfin, je veux que dans la suite les difficultés de la vertu lassent votre faiblesse, et que vous soyez obligé de reculer. Toujours auriez-vous du moins passé quelque temps sans offenser votre Dieu : toujours auriez-vous du moins fait quelques efforts pour l'apaiser; toujours auriez-vous du moins consacré quelques jours à bénir son saint nom : toujours, ce serait du moins autant de retranché de votre vie criminelle et de ce trésor d'iniquités que vous amassez pour le jour terrible des vengeances; toujours vous seriez-vous acquis le droit de représenter à Dieu votre faiblesse, et de lui dire : Seigneur, vous voyez mes désirs et mon impuissance : que n'ai-je un cœur plus constant pour vous, ô mon Dieu! plus ferme dans l'amour de la vérité, plus insensible au monde, et moins aisé à se laisser séduire! Fixez, Seigneur, mes incertitudes et mes inconstances : ôtez au monde l'empire qu'il a sur mon cœur; reprenez-y vos anciens droits, et ne m'attirez plus à demi, de peur que je ne vous échappe encore. Les variations éternelles de ma vie me couvrent de honte, Seigneur, et font que je n'ose plus lever les yeux vers vous, et vous promettre une fidélité constante. J'ai si souvent trahi là-dessus mes promesses, après vous avoir juré un amour éternel : ma faiblesse m'a si souvent fait oublier le bonheur de cet engagement, que je n'ai plus le courage de vous répondre moi-même. Mon cœur m'échappe à chaque instant; et mille fois, au sortir même de vos pieds et les yeux encore baignés de larmes que la douleur de vous avoir déplu m'avait fait répandre, une occasion m'a séduit, et les mêmes infidélités, que je venais de détester, m'ont retrouvé comme auparavant, faible et infidèle. Avec un cœur si léger et si incertain, que puis-je vous assurer,

grand Dieu ! et qu'oserais-je me promettre à moi-même ? J'ai cru si souvent qu'enfin mes résolutions allaient être constantes ; je me suis trouvé dans des moments de grâce et de componction si vifs et si touchants, et qui semblaient me répondre que ma fidélité serait éternelle, que je ne vois plus rien qui soit capable de me fixer, et qui puisse me faire espérer cette solidité de vertu, à laquelle jusqu'ici je n'ai pu atteindre. Laissez-vous toucher, Seigneur, au danger de mon état : le caractère de mon cœur me décourage et m'épouvante ; je sais que l'inconstance dans vos voies est un préjugé de perdition, et que vous maudissez, dans vos livres saints, les âmes incertaines et légères. Mais, Seigneur, tandis que je serai encore sensible aux saintes inspirations de votre grâce, j'essaierai encore de rentrer dans vos voies ; et si j'ai à me perdre, j'aime encore mieux périr en faisant des efforts pour retourner à vous, ô mon Dieu ! qui ne permettez pas que l'âme qui vous cherche sincèrement périsse, et qui êtes le seul Seigneur digne d'être servi, qu'en cherchant une affreuse tranquillité dans une révolte fixe et déclarée, et renonçant à l'espérance des biens éternels que vous préparez à ceux qui vous aiment. »

Nul orateur sacré n'égala jamais la pieuse éloquence de l'évêque de Clermont, dans ces invocations fréquentes que son ministère dirige vers le ciel au nom de son auditoire, dans ces dialogues, dans ces apostrophes qui tiennent toujours en haleine, et qui donnent à son éloquence un intérêt dramatique.

Vers la fin du sermon sur la *Conception de la sainte Vierge*, il rappelle, pour enhardir le courage apostolique de son ministère, que les *grands de Jérusalem trouvaient de l'ambition dans les larmes et les prédictions de Jérémie*. Puis il peint Louis XIV lui-même avec autant de vérité que de mesure sous les traits de David. En lisant ce touchant morceau, on peut juger combien il était facile au monarque de se reconnaître dans une si frappante allégorie, et à quel point son cœur devait être profondément ému, en retrouvant dans les paroles de Massillon le même langage que lui faisait entendre en secret sa conscience.

« S'il vous est permis, dit-il, de jeter quelques regards sur ce naturel heureux que vous avez reçu en naissant, c'est pour vous confondre devant Dieu d'y avoir trouvé une distinction malheureuse dans la science et dans les succès des passions. Qui suis-je donc, ô mon Dieu ! pour vouloir chercher dans mon cœur les raisons de vos miséricordes? Un infortuné que vos dons ont rendu

plus coupable ; un pécheur qui ai trouvé dans vos bienfaits mêmes la source de mes misères ; un monstre d'ingratitude qui ai pris plaisir d'allier tout ce qu'un naturel heureux peut donner de favorable pour la vertu, avec tout ce qu'une volonté corrompue peut donner de plus extrême pour le vice.... David, après les rigueurs de sa pénitence et les larmes de ses cantiques, ne voyait encore en lui que le violateur du lit nuptial. Son péché, depuis longtemps expié, reparaissait sans cesse à ses yeux comme une ombre importune : et ni l'éclat du trône, ni la prospérité de son règne, ni son zèle pour la majesté du culte, ni les louanges mêmes des prophètes qui semblaient avoir oublié sa faute pour ne se souvenir que de tant de saintes actions qui l'avaient depuis réparée, n'en avaient pu effacer le souvenir de son esprit et de son cœur ; *Et peccatum meum contrà me est semper.* O Dieu! disait sans cesse ce roi pénitent, quand je me rappelle en votre présence la multitude de mes iniquités, les grâces dont vous m'avez toujours favorisé, lors même que je violais votre loi sainte avec plus d'ingratitude que de scandale, mon cœur se trouble, ma confiance m'abandonne, mes yeux ne voient plus avec plaisir tout cet éclat et toute cette grandeur qui m'environnent : *Cor meum conturbatum est; dereliquit me virtus mea, et lumen oculorum meorum et ipsum non est mecum.* Oui, Seigneur! tous les plaisirs de la royauté ne sauraient plus égayer ce fond de tristesse que la douleur de vous avoir offensé laisse dans mon âme : *Afflictus sum.* Toute la gloire de mon règne ne pourrait remplacer l'humiliation secrète que le souvenir de mes faiblesses me fait sentir devant vous : *Humiliatus sum.* Que vous rendrai-je, ô Seigneur! pour toutes les bénédictions dont vous m'avez toujours prévenu? vous ne m'avez jamais abandonné dans mes égarements ; vous m'avez suscité des prophètes qui m'ont annoncé vos volontés saintes ; vous m'avez donné un cœur docile à la vérité ; vous m'avez toujours favorisé contre mes ennemis ; vous avez multiplié ma race, affermi pour jamais le trône de Juda dans ma maison ; vous m'avez rendu redoutable à mes voisins et chers à mes peuples ; que vous rendrai-je, Seigneur, pour tant de bienfaits? et mes larmes pourront-elles jamais suffire pour expier mes excès, ou pour reconnaître vos grâces? *quid retribuam Domino, pro omnibus quæ retribuit mihi?* C'est ainsi que David persévéra jusqu'à la fin, et fit du souvenir continuel de son péché toute la sûreté de sa pénitence. »

Massillon, qui parlait avec tant de courage à Louis XIV, fut ap-

pelé à prononcer son oraison funèbre. On connaît le trait sublime par lequel il commença.

« Dieu seul est grand, mes frères, et dans ces derniers moments, surtout, où il préside à la mort des rois de la terre; plus leur gloire et leur puissance ont éclaté, plus en s'évanouissant alors, elles rendent hommage à la puissance suprême : Dieu parait tout ce qu'il est, et l'homme rien de ce qu'il croyait être. »

Dieu seul est grand, mes frères. Il ne nous semble pas, qu'eu égard aux circonstances, jamais orateur ait débuté d'une manière plus sublime.

Le discours n'est pas indigne d'un tel début, mais on y trouve en général plus d'élocution que d'éloquence. Dans l'éloge funèbre, Massillon ne se retrouve pas tout entier; il reste au-dessous de son art et de lui-même. Cette douceur persuasive et cette touchante insinuation qui le rendaient si puissant sur l'âme des pécheurs, n'ont pas assez de force pour le récit des grands événements. L'orateur qui retraçait avec tant de vérité les vains calculs et les troubles cruels des consciences égarées, dessine faiblement les caractères. Il connaît bien ce fond de faiblesse et de corruption qui se cache dans le cœur de tous les hommes; mais il ne saisit pas avec force, il n'exprime pas avec énergie les vertus humaines qui séparent le héros de la foule des autres hommes. (*M. Villemain*, *Essai sur l'Oraison funèbre.*)

Quelquefois cependant il retrouve dans l'oraison funèbre l'éloquence de ses autres discours. Quoi de plus touchant que ce morceau où il parle des adversités de Louis XIV et de la fermeté de sa foi au milieu des plus terribles épreuves !

« Quels coups, ô mon Dieu ! ne prépariez-vous pas à sa constance ! Ce grand Roi, que la victoire avait suivi dès le berceau, et qui comptait ses prospérités par les jours de son règne : ce Roi, dont les entreprises toutes seules annonçaient toujours le succès; et qui, jusques-là, n'ayant jamais trouvé d'obstacles, n'avait eu qu'à se défier de ses propres désirs; ce Roi, dont tant d'éloges et de trophées publics avaient immortalisé les conquêtes, et qui n'avait jamais eu à craindre que les écueils qui naissent du sein même de la louange et de la gloire; ce Roi, si longtemps maître des événements, les voit, par une révolution subite, tous tournés contre lui. Les ennemis prennent notre place; ils n'ont qu'à se montrer, la victoire se montre avec eux; leurs propres succès

les étonnent, la valeur de nos troupes a semblé passer dans leur camp ; le nombre prodigieux de nos armées en facilite la déroute ; la diversité des lieux ne fait que diversifier nos malheurs ; tant de champs fameux de nos victoires sont surpris de servir de théâtres à nos défaites ; le peuple est consterné ; la capitale est menacée ; la misère et la mortalité semblent se joindre aux ennemis ; tous les maux paraissent réunis sur nous. Durant ces malheurs, la grande âme de Louis ne parut point émue : au milieu de la tristesse et de l'abattement de la cour, la sérénité seule de son auguste front rassurait les frayeurs publiques. Mais le temps des épreuves n'est pas encore fini. Vous l'avez frappé dans son peuple, ô mon Dieu ! Comme David, vous le frapperez encore, lui, dans ses enfants ; il vous avait sacrifié sa gloire, et vous voulez encore le sacrifice de sa tendresse.

» Que vois-je ici ? et quel spectacle attendrissant, même pour nos neveux, quand ils en liront l'histoire ? Dieu répand la désolation et la mort sur toute la maison royale. Que de têtes augustes frappées ! que d'appuis du trône renversés ! Le jugement commence par le premier-né ; sa bonté nous promettait des jours heureux ; et nous répandîmes ici nos prières et nos larmes sur ses cendres chères et augustes. Mais il nous restait encore de quoi nous consoler. Elles n'étaient pas encore essuyées, nos larmes ; et une princesse aimable, qui délassait Louis des soins de la royauté, est enlevée dans la plus belle saison de son âge aux charmes de la vie, à l'espérance d'une couronne et à la tendresse des peuples qu'elle commençait à regarder et à aimer comme ses sujets. Vos vengeances, ô mon Dieu ! se préparent encore de nouvelles victimes : ses derniers soupirs soufflent la douleur et la mort dans le cœur de son royal époux. Les cendres du jeune prince se hâtent de s'unir à celles de son épouse ; il ne lui survit que les moments rapides qu'il faut pour sentir qu'il l'a perdue ; et nous perdons avec lui les espérances de sagesse et de piété qui devaient faire revivre le règne des meilleurs rois et les anciens jours de paix et d'innocence.

» Arrêtez, grand Dieu ! montrerez-vous encore votre colère et votre puissance contre l'enfant qui vient de naître ? Voulez-vous tarir la source de la race royale ? et le sang de Charlemagne et de saint Louis, qui ont tous combattu pour la gloire de votre nom, est-il devenu pour vous comme le sang d'Achab et de tant de rois impies, dont vous exterminez toute la postérité ?

» Le glaive est encore levé, mes frères ; Dieu est sourd à nos larmes, à la tendresse et à la piété de Louis. Cette fleur nais-

sante, et dont les premiers jours étaient si brillants, est moissonnée, et si la cruelle mort se contente de menacer celui qui est encore attaché à la mamelle, ce reste précieux que Dieu voulait nous sauver de tant de pertes, ce n'est que pour finir cette triste et sanglante scène, pour nous enlever le seul des trois princes qui nous restaient encore pour présider à son enfance, et le conduire ou l'affermir sur le trône.

» Au milieu des débris lugubres de son auguste maison, Louis demeura ferme dans la foi. Dieu souffle sur sa nombreuse postérité, et en un instant elle est effacée comme les caractères tracés sur le sable. De tous les princes qui l'environnaient et qui formaient comme la gloire et les rayons de sa couronne, il ne reste qu'une faible étincelle, sur le point même alors de s'éteindre. Mais le fond de sa foi ne peut être épuisé par ses malheurs : il espère, comme Abraham, que le seul enfant de la promesse ne périra point : il adore celui qui dispose des sceptres et des couronnes; et voit peut-être dans ses pertes domestiques, la miséricorde qui expie et qui achève d'effacer du livre des justices du Seigneur ses anciennes passions étrangères. »

« La lecture des ouvrages de Massillon, dit Maury, est proprement un charme : elle produit une telle impression de bonheur sur l'esprit, que, lorsqu'on veut chercher quelqu'un de ces beaux traits dont on se souvient d'avoir été plus vivement frappé, on ne peut plus quitter le discours et souvent le volume qu'après l'avoir relu de suite en entier. » (*Essai sur l'Éloquence de la chaire.*)

Ne dissimulons point cependant les défauts de ce grand orateur. On lui reproche d'abuser quelquefois de la fécondité de son style en paraphrasant à l'excès ses idées; d'avoir des plans trop uniformes, de ne pas toujours assez approfondir ses sujets, et d'exagérer sur quelques points les principes et les devoirs de la morale chrétienne. Quoiqu'il en soit, ses discours sont si bien écrits, si touchants, si affectueux, qu'on a peine à y reprendre et surtout à les trouver trop longs. Aussi Massillon a-t-il toujours été goûté de toutes les classes de lecteurs. Mais il fait surtout les délices des âmes sensibles et aimantes; il est pour elles cet ami qui sonde et guérit les plaies du cœur, le désabuse des chimères de cette vie, lui fait aimer la pratique de la vertu, et lui donne comme un avant-goût de la félicité du ciel.

On admire la religion quand on considère qu'elle a formé Bossuet et Bourdaloue; il est impossible de ne pas l'aimer en

songeant que nous lui devons Massillon. C'est elle aussi qui a fécondé le génie d'un autre écrivain également plein de charmes, du tendre et mélodieux archevêque de Cambray, qui s'est rendu si aimable et par ses vertus et par ses ouvrages. Nous devons le faire connaître ici comme prédicateur.

Fénélon. (1651 — 1715.)

Fénélon eut ce trait de ressemblance avec Bossuet, qu'à l'âge de quinze ans il prêcha et se fit admirer dans une assemblée de savants. Pendant sa jeunesse il eut souvent occasion d'annoncer la parole de Dieu, et il le fit toujours avec zèle et éloquence ; mais il n'écrivait presque jamais ses sermons. Il n'en a laissé qu'un petit nombre qui ne sont pas en général aussi soignés que les chefs-d'œuvre des grands orateurs de la chaire. Toutefois il y règne un aimable enthousiasme pour la religion et la vertu, une imagination facile et vive, une élégance naturelle, harmonieuse et poétique.

Il montra de quoi il était capable dans le discours qu'il prononça le jour de l'Epiphanie, en présence des ambassadeurs de Siam, dans l'église des Missions étrangères (1685). Pendant longtemps ce chef-d'œuvre était demeuré dans l'oubli. L'abbé Maury, pour le signaler à l'admiration publique le lut d'abord, comme étant de Bossuet devant une assemblée de connaisseurs. « Tous les auditeurs, dit-il, furent terrassés d'admiration. On s'écria unanimement que l'*aigle brillant de Meaux était seul capable de s'élever à une si grande hauteur*. On croyait voir tantôt l'imagination d'Homère, tantôt la véhémence de Démosthène, tantôt le génie et le pathétique de saint Jean-Chrysostôme, tantôt la verve et la majesté de Corneille; tantôt même dans quelques traits de la péroraison, l'énergie et la profondeur de Tacite, souvent les élans et l'élévation de Bossuet; mais toujours une pureté unique de goût et une perfection inimitable de style qu'on ne pouvait assez admirer. Je ne laissai jamais échapper le volume de mes mains durant la lecture; et après avoir bien joui de l'ivresse et de l'enthousiasme de nos académiciens, j'excitai encore plus de surprise en montrant que l'ouvrage était de Fénélon. » (*Essai sur l'Éloquence de la chaire*.)

A la suite d'une allégorie où il déploie toute la magnificence de la poésie, en peignant l'Eglise sous l'image de Jérusalem, et après

un sublime tableau de la propagation de l'Evangile, qu'on trouve au commencement du premier point, Fénélon nous montre, dès l'origine du Christianisme, « l'Eglise déjà plus étendue que cet empire, qui se vantait d'être lui seul tout l'univers. Les régions sauvages et inaccessibles du nord, que le soleil éclaire à peine de ses rayons, ont vu la lumière céleste. Les plages brûlantes de l'Afrique ont été inondées des torrents de la grâce. »

Voici comment il retrace l'invasion de Rome et la conversion de ses farouches vainqueurs.

« Regardez ces peuples barbares qui firent tomber l'empire romain. Dieu les a tenus en réserve sous un ciel glacé, pour punir Rome païenne et enivrée du sang des martyrs : il leur lâche la bride, et le monde en est inondé. Mais en renversant cet empire, ils se soumettent à celui du Sauveur. Tout ensemble ministres des vengeances et objets des miséricordes sans le savoir, ils sont amenés comme par la main au-devant de l'Evangile, et c'est d'eux qu'on peut dire à la lettre qu'ils ont trouvé le Dieu qu'ils ne cherchaient pas. »

L'orateur parcourt l'Europe et le globe entier avec l'essor d'un génie prophétique et avec l'impétuosité des mouvements les plus soutenus, les plus entraînants et les plus variés, pour mieux célébrer les conquêtes de la croix dans les missions de l'Orient.

« Que reste-t-il? peuples de l'extrémité de l'Orient, votre heure est venue. Alexandre, ce conquérant rapide que Daniel dépeint comme ne touchant pas la terre de ses pieds, lui qui fut si jaloux de subjuguer le monde entier, s'arrêta bien loin en deçà de vous; mais la charité va plus loin que l'orgueil. Ni les sables brûlants, ni les déserts, ni les montagnes, ni la distance des lieux, ni les tempêtes, ni les écueils de tant de mers, ni l'intempérie de l'air, ni le milieu fatal de la ligne où l'on découvre un ciel nouveau, ni les flottes ennemies, ni les côtes barbares ne peuvent arrêter ceux que Dieu envoie. Qui sont ceux-ci qui volent comme les nuées? Vents, portez-les sur vos aîles. Que le Midi, que l'Orient, que les îles inconnues les attendent et les regardent en silence venir de loin. Qu'ils sont beaux les pieds de ces hommes qu'on voit arriver du haut des montagnes, apporter la paix, annoncer les biens éternels, prêcher le salut, et dire : O Sion ! ton Dieu régnera sur toi ! Les voici ces nouveaux conquérents qui viennent sans armes, excepté la croix du Sauveur. Ils viennent, non pour enlever les richesses et répandre le sang des vaincus, mais pour

offrir leur propre sang et communiquer le trésor céleste. Peuples qui les vîtes venir, quelle fut d'abord votre surprise, et qui peut la représenter? Des hommes qui viennent à vous, sans être attirés par aucun motif, ni de commerce, ni d'ambition, ni de curiosité; des hommes qui, sans vous avoir jamais vus, sans savoir même où vous êtes, quittent tout pour vous, et vous cherchent à travers toutes les mers, avec tant de fatigues et de périls, pour vous faire part de la vie éternelle qu'ils ont découverte! Nations ensevelies dans l'ombre de la mort, quelle lumière sur vos têtes! »

Devenu archevêque de Cambrai, Fénélon montait souvent dans la chaire de son église, et se livrait à son cœur et à sa foi; il répandait, dans de brillantes improvisations, tous les trésors de son facile génie. Une circonstance particulière lui donna lieu de développer avec plus de travail son éloquence naturelle. Le sermon qu'il prononça dans la cathédrale de Lille, *pour le sacre de l'archevêque de Cologne*, est, avec le discours sur les Missions, un des monuments les plus parfaits de l'éloquence moderne.

DE QUELQUES PRÉDICATEURS DU SECOND ORDRE.

Après avoir fait connaître les grands prédicateurs du siècle de Louis XIV, nous nous arrêterons peu sur ceux qui occupent le second rang. Les plus célèbres sont les trois jésuites Cheminais, Giroust et La Rue.

Cheminais. (1652 — 1689.)

A une imagination vive et brillante, réglée par un jugement solide, Cheminais joignait un goût exquis, de la méthode, une action noble et aisée, et surtout l'art d'émouvoir par une onction qui le fit comparer à Racine avant que Massillon fût connu. Quelques-uns de ses sermons sont encore regardés comme des modèles d'éloquence pathétique, particulièrement celui *sur la crainte du jugement de Dieu,* et celui *sur la charité envers les prisonniers.* « Ce dernier discours, dit Maury, est écrit avec autant d'onction que de naturel; mais les idées et les mouvements oratoires ne s'y élèvent jamais jusqu'au sublime : c'est le ton du sujet, ce n'en est pas tout l'intérêt, et bien moins encore toute la profondeur. Le style de Cheminais, plein de douceur et de mollesse, annonce

un très-heureux talent; ses sermons respirent une éloquence attrayante et affectueuse, dont le charme fait regretter que cet écrivain, condamné par la nature à des infirmités habituelles, n'ait pas assez vécu pour remplir toute sa carrière oratoire. Il semblait appelé à se montrer le plus touchant des prédicateurs, et le P. Bouhours le désigne avec raison comme l'*Euripide de la chaire.* »

Giroust. (1624 — 1689.)

La manière de Giroust était simple, son éloquence forte et naturelle. Il possédait l'art de fixer ou de réveiller l'attention de son auditoire par des mouvements pathétiques, qu'il savait employer et ménager à propos. On lui reproche des négligences dans le style; mais, bien plus occupé de ramener les âmes que de mériter la réputation de grand orateur, le P. Giroust écrivait rarement ses sermons en entier; il se contentait d'en méditer les principales parties, sans chercher à en faire disparaître les incorrections, qui d'ailleurs devaient être bien moins sensibles dans la chaleur du débit qu'elles ne le sont à la lecture.

La Rue. (1642 — 1725.)

La Rue, moins célèbre que Bourdaloue pour les discours de morale, mais né avec un esprit plus souple et une âme plus sensible, réussit mieux dans le genre des éloges funèbres; il était en même temps poète et orateur, et il avait, comme Fléchier, le mérite d'écrire en vers la langue d'Horace et de Virgile. Il porta souvent la parole devant Louis XIV, à l'époque où de grandes infortunes succédèrent pour ce monarque à quarante années de gloire et de bonheur. Ce fut lui qui en 1711 fit l'éloge du grand dauphin. Un an après il rendit le même honneur au duc de Bourgogne, élève de Fénélon, et dans son discours il peignit avec un rare talent les qualités de ce prince, qui devait faire le bonheur de la France. On sait que, par une circonstance presque inouie, l'orateur avait à déplorer trois morts au lieu d'une. On sait que la jeune Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne, dont il était le confesseur, venait d'être moissonnée en même temps que son époux sur les marches du trône que tous deux étaient destinés à illustrer par leurs vertus, et que cette princesse, si digne d'amour

et de regrets, était placée dans le même cercueil, entre le duc et son fils. Le texte du discours, tiré de Jérémie, semblait être une prédiction, et avoir été choisi pour annoncer le déchirant spectacle offert à tous les yeux, d'un père, d'une mère et d'un enfant frappés et ensevelis ensemble : *Quarè facitis malum grande contrà animas vestras, ut intereat ex vobis vir, et mulier, et parvulus de medio Judæ? — Pourquoi vous attirez-vous par vos péchés un tel malheur, que de voir enlever par la mort, du milieu de vous, l'époux, l'épouse et l'enfant?* (Chap. 44.) L'orateur fit couler des larmes abondantes et par la force de son sujet et par les beautés que son génie sut en tirer. On ne peut lire plusieurs morceaux de ce discours, et la fin surtout, sans attendrissement.

Son talent ne se fit pas moins remarquer dans l'oraison funèbre du maréchal François-Henry de Luxembourg, dans celle du maréchal de Boufflers, que Thomas regarde comme le chef-d'œuvre de l'auteur, et dans celle de Bossuet, citée aussi avec éloge par plusieurs critiques.

La Rue était de tous les prédicateurs de son temps celui qui débitait le mieux. Son imagination, fortement animée, laissait, dit-on, échapper dans le feu de la déclamation des traits du plus grand effet, qui ne se trouvent pas dans ses sermons imprimés. On admire dans la plupart l'esprit d'observation, la force et en même temps la facilité ; mais on y reprend beaucoup d'inégalités et de négligences.

d'c
jug
« Ce
que
s'y élè
est p
Le s

CHAPITRE TROISIÈME.

DÉCADENCE DE LA CHAIRE.

XVIIIe Siècle.

Petit Carême de Massillon. — Il exerça une influence funeste sur le goût. — Poulle. — Neuville. — Beauvais. — Boismont. — Eloquence des missionnaires pendant le dix-huitième siècle. — Bridaine. — Prédicateurs qui ont précédé immédiatement la Révolution. — Beauregard.

PETIT CARÊME DE MASSILLON.

Peut-être que La Rue, sur la fin de sa carrière, (il mourut en 1725), était déjà sous l'influence du mauvais goût qui envahit bientôt la chaire. Car, après le siècle de Louis le Grand, la décadence fut rapide, et nous croyons même avec Maury et d'autres judicieux critiques, que le *Petit carême* de Massillon la commença.

Cet orateur, ayant à parler devant un roi de huit ans et en présence d'un auditoire tout nouveau, crut devoir écarter les grands sujets qu'il avait traités avec tant de supériorité sous le règne précédent. Il se renferma dans la condition, dans les devoirs, dans les dangers, dans les faiblesses des grands. Mais en se restreignant dans ce coin de la morale, il ne pouvait être éloquent; il déploya toutes les richesses d'un style agréable, il n'eut point de mouvements sublimes; il fit briller des pensées ingénieuses et des aperçus pleins de grâce, il n'ébranla point ses auditeurs. Aussi, malgré l'enthousiasme qu'inspira pendant un demi siècle le Petit Carême, qui se trouvait, a-t-on dit, sur le bureau de Voltaire et

sur la toilette des dames; malgré le mérite du style, qui sans doute le rendra immortel, il faut convenir, pour l'intérêt du bon goût, que les amplifications, les redondances, le vide ou le retour fréquent des mêmes idées, les cadres communs et monotones des plans, les faibles développements trop souvent substitués à l'éloquence, mettent ce recueil tant vanté fort au-dessous des autres ouvrages de Massillon.

INFLUENCE DU PETIT CARÊME.

Quoiqu'il en soit, l'exemple et les succès de ce grand orateur eurent une influence funeste sur ceux qui le suivirent. La plupart se précipitèrent à l'envi dans la même route. Ils oublièrent cette règle si profonde et si lumineuse de Bossuet : *On veut de la morale dans les sermons, et on a raison, pourvu qu'on entende que la morale chrétienne soit fondée sur les mystères du christianisme.* (*Sermon sur l'unité de l'Eglise.*)

Les grands sujets de cette belle et solide instruction chrétienne, si bien indiqués par l'Eglise dans l'ordre annuel et la distribution des évangiles; ces sujets si importants, si féconds, si riches pour l'éloquence, et sans lesquels la morale, dépouvue de l'appui d'une sanction divine, et déshéritée de l'autorité vengeresse d'un juge suprême, n'est plus qu'une théorie idéale et un système purement arbitraire qu'on adopte ou qu'on rejette à son gré; ces sujets magnifiques furent plus ou moins mis à l'écart par les orateurs chrétiens qui composèrent malheureusement avec ce mauvais goût, et qui, en s'égarant dans ces nouvelles régions, renoncèrent d'eux-mêmes aux plus grands avantages et aux droits les plus légitimes de leur ministère. Tout fut bientôt mêlé en ce genre, et dès lors tout fut corrompu. On ne put sanctifier la philosophie; on sécularisa, pour ainsi dire, la religion.

La belle manière des grands prédicateurs du siècle précédent fut remplacée par le bel esprit, par le philosophisme, par le jargon de la métaphysique, par la manie de réduire toute la morale à la bienfaisance, mot nouveau, dont on fit, pour ainsi dire, le sobriquet de la charité.

On prêchait alors sur les petites vertus, sur le demi-chrétien, sur le luxe, sur l'humeur, sur l'égoïsme, sur l'antipathie, sur l'amitié, sur l'amour paternel, sur la société conjugale, sur la pudeur, sur les vertus sociales, sur la compassion, sur les vertus domesti-

ques, sur la dispensation des bienfaits, etc., etc., enfin sur la *sainte agriculture*; et on aurait pu suivre un carême entier des prédicateurs à la mode, sans entendre parler jamais des quatre fins de l'homme, du délai de la conversion, d'aucun sacrement, d'aucun précepte du décalogue, d'aucune loi de l'Eglise, d'aucun mystère et d'aucun péché mortel. Bossuet lui-même, avec son génie, ne serait jamais parvenu à faire un vrai et beau sermon chrétien sur de pareilles matières. Ces instructions étaient si bizarres, que lorsqu'on arrivait après l'exorde, il fallait attendre l'énonciation du second point, pour deviner l'énigme et connaître l'objet du discours qu'on entendait. Ce fut après avoir subi le dégoût mortel d'un sermon de ce genre, que le P. de la Valette, général de l'Oratoire, interrogé sur le jugement qu'il portait de l'esprit du prédicateur, répondit avec autant de goût que de raison : *Je ne sais s'il faut avoir beaucoup d'esprit pour composer un pareil discours, mais il me semble que c'est en montrer bien peu et n'avoir aucun bon sens que de le prêcher dans une église.*

Ainsi la plupart des prédicateurs qui parurent après Massillon, furent emportés par le torrent; et la chaire descendit de sa haute région à une morale purement humaine. C'était de la philosophie, de l'économie politique, de la morale même, surtout de la métaphysique : c'était une élocution sèche, alambiquée ou poétique à l'excès; mais ce n'était plus l'Evangile, ce n'était plus la véritable éloquence. Au lieu de tableaux oratoires, on faisait des portraits. On écrivait d'un style précieux, maniéré, énigmatique, sentencieux, enflé et surchargé de figures ou de mots techniques; mais quand ce style ne présentait plus de si frappants caractères de mauvais goût, il tombait dans la langueur d'une faiblesse extrême, sans coloris, sans idées, sans fermeté, sans liaison et sans ordre. (*Maury, Essai sur l'Éloquence de la chaire.*)

Poulle. (1711—1781.)

Plus que tout autre, l'abbé Poulle se laissa entraîner par le goût général. Dès son début, il donna à son style, dans la chaire, toute l'enluminure de l'éloquence académique. Les applaudissements qu'il obtint, l'égarèrent encore davantage. Il se crut un orateur parfait : il ne prit soin ni de régler l'essor de son imagination, ni de mûrir son style, ni d'approfondir la science de la religion. Aussi, dans le petit nombre de discours qu'il nous

a laissés, si l'on en excepte quelques fragments épars çà et là, on n'aperçoit aucune trace de la véritable éloquence. L'invention est très-faible, et pour ainsi dire nulle. Ses plans sont vaguement conçus, vaguement exécutés ; et ses divisions rentrent souvent l'une dans l'autre : quelquefois sa pensée n'est ni claire ni juste ; quelquefois aussi il veut être neuf et original, et il n'est que ridicule et bizarre. En vain on chercherait dans ses discours cette plénitude de raisonnement, cette abondance de doctrine qui porte la conviction dans l'âme. La rapidité du style est tout pour lui, il lui subordonne tout, et affecte de resserrer sa pensée dans le moins de mots possible. Il flatte, il plaît sans presque jamais émouvoir. Il avait cependant un talent rare pour toucher les cœurs, et il le montra dans ses deux *Exhortations de charité*, prêchées l'une au grand Châtelet en faveur des pauvres prisonniers, la seconde dans une autre assemblée religieuse en faveur des enfants trouvés. C'est là qu'il est véritablement orateur, parce que son éloquence est toute dans son âme ; il serait difficile de se faire une idée des effets qu'il produisit.

« Là, dit La Harpe, l'orateur entendit un bruit plus doux à ses oreilles que celui des applaudissements, c'était l'or et l'argent tombant de tous côtés avec une abondance qui prouvait une émulation de charité. Beaucoup de personnes donnèrent ce qu'elles avaient sur elles ; et c'était des sommes ; en un mot on ne se souvient pas d'avoir vu rien de semblable. » (*Cours de littérature.*)

Le texte du discours pour les enfants trouvés était très-bien choisi : *Pater meus et mater mea dereliquerunt me : Mon père et ma mère m'ont abandonné ;* et ce texte heureux lui fournit sur-le-champ un exorde tout en mouvements et en figures, et l'exposé de son sujet.

« Les avez-vous entendus, chrétiens, les cris de cette multitude de malheureux abandonnés, presque en naissant, de ceux-mêmes qui leur ont donné le jour ? Que d'Ismaëls, consumés par la faim, se traînent languissamment dans le désert, loin des yeux de leurs mères éplorées ! Où sont les anges consolateurs qui accourent pour les soulager dans leurs besoins ? Que de Moïses flottent dans leur berceau dans les eaux du Nil, éloignés de toute assistance ! Où sont les filles de Pharaon, qui se laissent toucher à leur malheur, et s'empressent de les enlever au péril qui les menace ? »

L'abbé Poulle sut agir sur l'imagination des auditeurs en leur présentant des images tantôt douces, tantôt fortes.

« Il faudrait étaler ici cette foule prodigieuse de nourrissons de la patrie, ils n'ont pas de meilleur intercesseur que leur présenee et leur nombre. Pourquoi les cacher? c'est le jour de leur moisson, c'est la fête de leur adoption. Où sont-ils? appréhenderait-on de les introduire dans ce temple?

» Jésus-Christ les aime, il vous exhorte à ne pas les empêcher d'aller jusqu'à lui : *Sinite parvulos venire ad me.* Il vous les propose comme des modèles que vous devez imiter : ***Estote sicut infantes.*** Que craindriez-vous vous-mêmes de ces enfants timides? Leur présence n'a rien qui puisse offenser votre délicatesse; ils ne vous importuneront pas de leurs gémissements ni de leurs plaintes; ils ne savent pas qu'il sont pauvres; puissent-ils ne le savoir jamais! ils ne vous reprocheront ni la dureté de vos cœurs, ni vos prodigalités insensées, ni vos superfluités ruineuses. Ils ignorent les droits qu'ils ont sur vous, et tout ce que leur coûtent vos passions et votre luxe. Vous les verrez se jouer dans le sein de la Providence, incapables également de reconnaissance et d'ingratitude. Toujours contents, dès que les premiers besoins de la nature sont satisfaits, leurs désirs ne s'étendent pas plus loin. Présentez-leur l'or et l'argent que vous leur destinez, ils le saisiront d'abord avec empressement comme un objet d'amusement et de curiosité; ils s'en dégoûteront bientôt, et vous le laisseront reprendre avec indifférence. Ces prémices intéressantes de la vie, la faiblesse et les grâces de leur âge, leur ingénuité, leur candeur, leur innocence, leur insensibilité même à leur propre infortune vous attendriraient jusqu'aux larmes. Eh! qu'il vous serait alors aisé d'achever leur triomphe sur vous! »

Ils ne savent pas qu'ils sont pauvres.... Vous les verrez se jouer dans le sein de la Providence, etc. Ce ne sont pas là des beautés vulgaires, c'est un mérite d'expression vraiment admirable.

Le *discours sur l'aumône*, en faveur des prisonniers, est remarquable aussi par la véhémence des mouvements et par des traits d'une imagination sensible. Tel est ce passage où, profitant des circonstances du lieu et du moment, il montre à la fois Jésus-Christ sur les autels et dans la personne du pauvre.

« Vous voilà placés entre l'autel et les cachots, entre Jésus-Christ adoré et sur le trône des miséricordes, et Jésus-Christ

méprisé et souffrant dans ses membres, également voilé dans l'un et dans l'autre sanctuaire, sous des symboles obscurs et mystérieux, également victime dans l'un et dans l'autre état; ici, victime de son amour pour nous; là, victime de la dureté des riches. Ecoutez cette voix qui sort du fond de ce tabernacle; c'est la voix de celui qui vous a rachetés; c'est la voix de celui qui jugera les vivants et les morts. Il vous dit : qu'ai-je besoin des honneurs hypocrites que vous me rendez? Votre feinte humiliation est un outrage ou une cruauté. Vous m'avez foulé aux pieds en entrant dans le temple, et vous venez vous prosterner tranquillement devant mes autels! Ne vous ai-je pas dit que *j'aimais mieux la miséricorde que le sacrifice*? Ames intéressées, il ne vous en coûte rien pour m'adorer; il vous en coûterait pour me secourir. Ne suis-je donc votre Dieu que quand j'ai des grâces à distribuer? Comme Pierre, vous me reconnaissez pour votre Seigneur sur le Thabor, et vous me reniez dans le prétoire. Honorez-moi de votre substance, de ces richesses qui sont et mon ouvrage et mes bienfaits. Voilà l'encens, voilà l'offrande, voilà l'action de grâces que je vous demande. Acquittez-vous en partie, par vos largesses, du sang que j'ai versé pour vous. Nouveaux Josephs, nourrissez votre père céleste, et devenez, en quelque façon, *les sauveurs de votre Sauveur même.*

» *Date*, dit encore l'orateur : *Répandez*. Vous n'avez pas à craindre l'ingratitude des pauvres, qu'ils se taisent, qu'ils oublient vos largesses. L'aumône n'a pas besoin d'introducteur; elle monte toute seule jusqu'au trône du Dieu vivant, assurée d'en rapporter la récompense qui lui est due. »

Neuville. (1693—1774.)

Le P. de Neuville (jésuite) avait beaucoup moins de génie que l'abbé Poulle, mais il eut plus que lui la véritable manière d'un prédicateur. Une imagination féconde, un coloris brillant, des pensées ingénieuses lui valurent, dès son début, une vogue qui dura trente années consécutives, et l'on poussa même l'enthousiasme jusqu'à le considérer comme l'héritier de Massillon, « avec lequel cependant, dit un peu trop sévèrement le cardinal Maury, il n'avait rien de commun. » Le même critique lui reproche de la symétrie, de la recherche, du luxe dans les expressions. Il attaque surtout la diffusion de son style. « Ses discours, dit-il, sont,

dans le genre oratoire, ce que serait en musique un récitatif continu, sans qu'aucun air saillant, aucun chant en parties, vinssent jamais l'enrichir. Le style lâche et diffus du P. de Neuville, ne présente, en quelque sorte, à mon esprit, dans son insipide monotonie, que la fluidité et l'uniformité mécanique d'un robinet d'eau tiède... On se souvient encore que son action oratoire, parfaitement assortie à sa loquacité, se réduisait à la seule rapidité du débit. Cette récitation précipitée, et ses fréquentes énumérations produisaient à peu près le même effet que les lectures à haute voix d'un vocabulaire, sans liaison et sans suite. » (*Essai sur l'Éloquence de la chaire.*)

Cette critique, qui a quelque chose de vrai, sent l'exagération. Quoiqu'il en soit, Maury reconnaît que le P. de Neuville avait *de l'étendue, quelquefois même de l'élévation dans l'esprit, des aperçus nouveaux, du trait et même de la précision, et que, dans plusieurs discours, il a montré un beau talent pour la chaire.*

Il eut aussi le mérite de ne pas capituler avec l'esprit frondeur de son siècle; il n'était point de ces ministres mondains de la religion, qui, confessant Jésus-Christ avec embarras, glissaient légèrement sur les parties dogmatiques de la loi révélée. Il traitait au contraire, avec un courage apostolique, les grandes et terribles vérités du salut. La vivacité de son zèle puisait, dans ces sujets véritablement oratoires, la force qui semblait manquer à son talent. On le voit d'une manière frappante dans le sermon *sur le péché mortel.*

« Voulez-vous savoir, dit-il, combien Dieu déteste le péché? voyez l'enfer; il ne me reste rien à dire. Je me trompe : je n'ai rien dit; l'enfer, tout affreux, tout enfer qu'il est, n'exprime point encore assez combien Dieu est irrité par le péché. Mais ces hommes que Dieu méconnaît et qu'il méconnaîtra toujours; ces hommes que Dieu renonce et qu'il renoncera toujours; ces hommes que Dieu accable du poids de sa colère, et qu'il accablera toujours : ah! je les vois tous trempés, tous baignés du sang de Jésus-Christ.

» Mes frères, renonçons à notre foi, ou ne regardons plus le péché qu'avec exécration. Un Dieu qui meurt pour sauver les hommes, ensuite qui réprouve ces hommes qu'il aima jusqu'à mourir pour leur salut! O péché, quel est donc ton funeste pouvoir d'arracher du sein de Dieu ces enfants, objets d'un amour si tendre; d'effacer le sceau de leur adoption; de leur imprimer le

caractère d'une éternelle réprobation ; d'en faire aux yeux de leur père, et quel père ! un objet d'anathème et de vengeance immortelle ! Non, ce n'est point dans les arrêts d'un juge équitable, c'est dans les fureurs d'un père irrité, qui s'arme contre son propre sang, qu'il faut aller puiser la juste idée d'un crime, pour savoir combien Dieu déteste le péché. Jésus-Christ sur la croix, le pécheur dans l'enfer ! réunissons le contraste de ces deux étonnants spectacles; appliquons-nous à les étudier, à les creuser, à les approfondir. Ne craignons point d'en être troublés, consternés; ne craignons que de n'être point assez touchés.... Jésus fut sur la croix, le pécheur est dans l'enfer ! Ah ! mes chers auditeurs, après vous avoir mis devant les yeux un spectacle qui parle avec plus de force et d'énergie que ne parlerait toute l'éloquence des prophètes et des apôtres, ce n'est plus que par un silence plein d'étonnement et de douleur qu'il convient de vous reprocher les égarements de votre conduite....

» Quelle folie de vivre dans le péché ! quelle fureur de s'exposer à mourir dans le péché ! Nous sommes faibles, nous sommes fragiles ! Ah ! mes chers auditeurs, dans les moments de péril, avant que le poison de la cupidité ait entièrement gâté le cœur, que son sommeil ait endormi la raison et la foi, montons au calvaire, descendons dans l'enfer, considérons l'homme d'abord arrosé, baigné du sang de Jésus-Christ, ensuite enseveli par le péché dans ces feux dévorants qu'allume et nourrit la colère immortelle d'un Dieu vengeur; point de passion qui tienne, qui résiste, qui ne tombe écrasée et anéantie contre l'impression vive et durable que notre âme éprouvera. »

Après l'abbé Poulle et le P. de Neuville, on vit briller dans la chaire, sur la fin du dix-huitième siècle, Boismont et Beauvais, deux orateurs qui, par les beautés et par les défauts de leur éloquence, méritent de nous arrêter quelques instants.

Beauvais. (1731—1790.)

Dans les sermons de Beauvais, évêque de Senez, « on ne rencontre pas à la vérité, dit M. de Boulogne, cette vigueur de raison, cette élévation de pensées, cette vaste ordonnance de plan, cette fécondité d'imagination qui distinguent nos premiers orateurs; mais il y règne une simplicité noble et soutenue, une sensibilité douce, une diction correcte, et je ne sais quel aimable

abandon, qui quelquefois, il est vrai, va jusqu'à la négligence, mais qui persuade d'autant plus qu'il laisse moins voir d'effort et de travail. On y voit un homme de bien qui, comme celui dont parle l'Evangile, tire sans peine, *du bon trésor de son cœur, de bonnes choses;* des choses quelquefois éloquentes, et toujours instructives; qui n'éblouissent pas le lecteur, mais qui l'attachent; qui ne l'enlèvent pas à lui-même, mais qui le remuent doucement. Ses compositions portent l'empreinte de son caractère, la modération, la douceur et la facilité. Presque toujours il manque de force, mais jamais de goût et de mesure. On peut assez dire de lui qu'il est sans reins, suivant l'expression de Quintilien, mais il n'est pas sans grâce et sans onction. S'il n'a pas de grandes pensées, il n'en a jamais de subtiles et d'alambiquées; s'il manque de véhémence et d'impétuosité, il ne manque pas de chaleur. C'est un fleuve paisible que l'on ne voit jamais franchir ses bords, mais qui n'en contribue pas moins à l'utilité et à l'ornement des campagnes qu'il arrose. Enfin, jamais emporté par de grandes passions, il n'en communique point à ses lecteurs; mais il n'en est pas moins un modèle de ce que les rhéteurs appellent le genre tempéré : et combien y en a-t-il qui excellent dans le sublime! »

Quant au fond et à la matière de ses sermons, on peut lui reprocher d'avoir abandonné la partie doctrinale pour s'attacher exclusivement à la partie morale. Presque tous ses sujets n'ont rapport qu'aux vertus humaines. C'est le luxe, c'est la compassion, c'est la dispensation des bienfaits, c'est la piété filiale, c'est l'amour paternel, c'est la misère des pauvres, ce sont les vertus sociales : et s'il est des sermons qui sortent de ce cercle par le titre, ils y sont ramenés par les réflexions. Peut-être s'y portait-il naturellement par son goût et par le genre de ses études; car nous savons qu'il montra dès sa jeunesse un assez grand éloignement pour la dialectique, et par conséquent pour les sujets de discussion; sujets, au reste qu'il est plus aisé de dédaigner qu'il n'est facile d'y réussir. C'est aussi peut-être un tribut qu'il a payé à l'esprit de son siècle, qui ne rêvait alors qu'humanité et bienfaisance, et au goût d'une cour frivole et légère, essentiellement ennemie de toute instruction trop approfondie. Mais s'il était vrai qu'il eût voulu s'accommoder par là aux idées qui commençaient à prévaloir, ou à la fausse délicatesse de son auditoire, ce que nous sommes bien loin de décider, on pourrait dire alors qu'il aurait trahi lui-même son talent, et porté la peine de sa complaisance par le manque d'élévation et de substance qui se fait trop sentir dans ses sermons; car ce sont les grands effets que renferment

les mystères qui élèvent l'âme de l'orateur chrétien, et communiquent à ses compositions une vigueur et une majesté que la morale toute simple ne comporte pas par elle-même.

« D'après ce que nous avons dit du genre de talent, de la trempe d'esprit et du caractère de M. de Beauvais, il semble qu'il n'aurait dû nullement réussir dans les oraisons funèbres, qui n'admettent point le genre tempéré, et où doit régner je ne sais quel ton de force et de majesté qui doit toujours tendre au sublime : genre si difficile, qu'après Bossuet, et à une grande distance de lui, Fléchier, nos plus célèbres orateurs y sont restés au-dessous de leur talent, et Massillon même y a échoué. C'est néanmoins dans ces sortes de discours que M. de Senez s'est le plus distingué ; et il y montre une certaine hauteur que l'on est loin de rencontrer dans ses sermons. Il est vrai qu'il composa ses oraisons funèbres dans la maturité de son talent, à l'exception de celle de l'Infant d'Espagne, qui se ressent un peu de la jeunesse de l'auteur. Il est peu de ses sermons que l'on puisse comparer, soit à l'oraison funèbre du curé de Saint-André-des-Arts, où il sait si bien suppléer à la stérilité de son sujet ; soit à celle de Louis XV, où il a su si bien éviter les écueils, et concilier avec une adresse singulière les intérêts qu'il devait à la vérité, et le respect qui était dû à la mémoire du monarque ; soit à celle du maréchal du Muy, où il est simple et noble comme son héros ; et moins encore à celle de l'évêque de Noyon, où il a déployé autant de sensibilité que d'imagination. C'est ici surtout son chef-d'œuvre ; c'est ici principalement qu'il a su prendre le ton vraiment funèbre, et mettre autant de pathétique dans ses mouvements que d'harmonie dans son style. »

« Fidèles amis, dit-il en commençant ce discours, tendre et magnanime frère (le maréchal de Broglie) du pontife que cette église a perdu, vous avez donc voulu vous réunir en ce jour autour de ses cendres chéries, pour le pleurer encore au milieu de son église et de son peuple. Vous voulez que l'un des témoins de sa vie et des confidents de son cœur soit l'interprète de votre douleur et de votre tendresse, et qu'après avoir recueilli avec vous ses derniers soupirs, je rende encore à sa mémoire ce dernier hommage. Mais pourquoi réveiller une douleur que le temps semblait avoir assoupie ? Pourquoi renouveler en ce jour des funérailles qui nous ont déjà coûté tant de larmes ? Ah ! que ceux qui ont perdu l'espérance de l'immortalité cherchent à oublier les morts, et qu'ils s'épargnent l'inutile douleur de pleurer sur une poussière

insensible; mais nous, qui croyons à l'immortalité; mais nous, qui avons les présages les plus consolants sur la destinée éternelle de l'ami que nous pleurons, comment voudrions-nous oublier celui que nous avons aimé, celui qui est vivant et immortel devant Dieu, celui dont le souvenir doit nous remplir de consolations? Doux souvenir d'un ami qui a expiré au sein de la foi et de la vertu! larmes délicieuses, aimable tristesse, plus chère aux âmes vertueuses et sensibles que toutes les joies du siècle!

» Et moi-même, Messieurs, qui suis obligé de remplir une fonction si douloureuse pour l'amitié, cessez de me plaindre. Je sens combien elle doit affliger mon cœur; mais mon cœur se complaît dans son affliction; et si ces souvenirs renouvellent ma douleur, ils soulageront mon âme. Dans les anciennes mœurs, n'était-ce pas l'ami le plus fidèle qui rendait ce triste devoir? Voyez les fleurs dont saint Jérôme orna la tombe de son cher Népotien; écoutez les Ambroise, les Grégoire, les Bernard, dont le cœur était si sensible; écoutez les louanges dont ils font retentir les funérailles de leurs frères. Cherchons comme eux, dans notre douleur même, un remède à notre douleur. Répandons aussi des fleurs avec nos larmes sur la tombe de notre illustre ami. Consolons-nous mutuellement par le souvenir de sa vertu et par la foi de l'immortalité : *Consolamini, consolamini invicem in verbis istis.*

» Quel étonnant contraste avait partagé la vie de celui que nous pleurons! Les espérances et les qualités les plus brillantes, tout semblait préparer en lui l'un des personnages les plus heureux et les plus illustres de son siècle. Hélas! à peine est-il entré dans la carrière des honneurs, qu'une langueur irrémédiable vient dessécher autour de lui toute sa gloire et sa prospérité. Mais aussi, avec quelle constance il a soutenu cette rigoureuse épreuve, et avec quel courage il a fait servir une mortelle infirmité au salut immortel de son âme! Faisons reparaître un instant sur son tombeau les grandes espérances qu'il avait données à cette église et à toute l'Eglise de France; et gémissons sur la fragilité des choses humaines. Déplorons ses malheurs, mais bénissons le ciel des grâces et des consolations dont il l'a comblé dans ses souffrances. Tels sont les deux objets du discours que nous consacrons à la mémoire d'illustrissime et révérendissime seigneur Charles de Broglie, évêque, comte de Noyon, pair de France, désigné Cardinal de la sainte Eglise romaine.

» *Doleo super te, frater mi Jonatha.* » Ainsi David exprimait

sa douleur, à la mort d'un jeune prince qu'il chérissait comme son frère. *Doleo super te, frater mi Jonatha, decore nimis et amabilis.* » O mon respectable ami ! ô mon aimable frère, *frater mi*, qu'il me soit permis de vous donner aussi ce tendre nom : l'amitié avait rempli l'intervalle qui nous séparait, *frater mi, decore nimis et amabilis.* Ce n'est point à une ombre vaine que j'adresse mes soupirs. Hélas! mes yeux ne vous voient plus, mais ma raison, mais ma foi m'assurent que vous vivez toujours dans une âme immortelle; mais je puis croire qu'en ce moment vous nous voyez, vous nous entendez, et que votre âme est comme présente à vos obsèques. Regardez les personnes qui vous furent les plus chères, rassemblées auprès de votre sépulcre : recevez les hommages et les larmes que nous vous offrons en présence de votre peuple. O vous! dans qui j'existais plus que dans moi-même; vous, dont la gloire et la vertu devaient faire le bonheur de ma vie! O vous qui m'avez donné jusqu'à la fin des témoignages si touchants de votre affection; vous que j'aimais comme David aimait Jonathas, comme une mère aime son fils unique, *sicut mater amat unicum filium, ità ego te diligebam!* Un éloge funèbre! était-ce là le monument que je devais vous dédier de ma reconnaissance et de ma tendresse? Et comment ma voix pourra-t-elle prononcer ce déplorable discours? Mon Dieu, vous ne condamnez pas mon trouble et ma désolation sur le tombeau d'un ami si cher : Jésus lui-même a frémi, il s'est troublé, il a pleuré sur le tombeau de celui qu'il avait aimé.

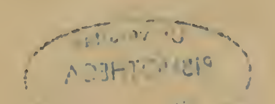
» Mais daignez secourir ma faiblesse; ne permettez pas que j'oublie dans ma douleur la sainte constance qui doit soutenir toujours un ministre de votre divine parole. »

De Boismont. (1715—1786.)

L'abbé de Boismont a montré, dans ses oraisons funèbres, une manière différente de celle de l'évêque de Senez. « Doué d'un esprit facile et d'une imagination brillante, dit M. de Boulogne, sachant manier habilement sa langue et s'emparer d'un sujet, soit pour mettre à profit ses ressources ou suppléer à sa stérilité, joignant à une grande richesse d'idées une grande pureté d'expressions, il aurait pu s'élever usqu'à la haute éloquence, et, sinon égaler, du moins suivre de près nos vrais modèles; mais il ne sut pas se précautionner contre le faux goût de son siècle et cette vanité du bel esprit, qui, à l'époque où il parut,

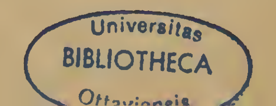
était la vanité dominante et l'épidémie générale. Il voulut être l'orateur à la mode, et, pour son malheur, il y réussit. Avide de succès, impatient de parvenir à la réputation, il lui sacrifia les heureuses dispositions qu'il avait reçues de la nature, et son talent avorta. Nommé orateur en titre de l'Académie française, il fallut se monter au ton de son auditoire, prendre l'esprit de ses juges qui donnaient la vogue, et devenir comme eux plein de morgue et de prétention, d'afféterie dans le style, et d'emphase dans les pensées. Tel est, en effet, le caractère distinct des oraisons funèbres de l'abbé de Boismont. Le véritable orateur se cache sans cesse et se fait oublier; celui-ci se montre toujours et veut sans cesse qu'on l'admire. Il est impossible, en le lisant, de perdre de vue l'écrivain. On assiste à sa composition, on le voit arrangeant les mots, mettant toutes les phrases en rapports symétriques, et les faisant jouer ensemble; on sent enfin qu'il a dû lui en coûter autant pour écrire que pour penser. Jamais ce pathétique, cet abandon, cette effusion du sentiment, sans lesquels il n'y a point de véritable éloquence. C'est le Thomas de la chaire. Même enflûre, même raideur, même sécheresse, même envie de briller et de mettre des résultats à la place des mouvements. » Ces défauts ne sont pas compensés par le petit nombre de morceaux d'une beauté réelle qu'on trouve dans ses oraisons funèbres. Nous citerons le meilleur de ces morceaux, pour montrer de quoi l'abbé de Boismont était capable. Il est tiré de l'oraison funèbre de Louis XV. L'orateur avait à parler de l'ascendant que prit en Europe, vers l'année 1734, la politique modérée du cardinal de Fleury.

« Ce fut, Messieurs, dans ces temps d'allégresse et de prospérité qu'éclata ce concert d'estime publique, si honorable à la mémoire de Louis. Il n'est point de voile, point de secret pour les vertus des rois. Heureuse destinée! La modestie ne leur dérobe rien; ils sont forcés par état à jouir de toute leur renommée; ce fut le triomphe du jeune monarque. Connue, respectée dans toutes les cours, présente aux conseils de toutes les nations, son âme en devint le génie tutélaire. Sa droiture fut le droit public de l'Europe. Alors la réputation remplaça les victoires; la confiance enchaîna plus sûrement que les conquêtes; le cabinet de Versailles fut le sanctuaire de la paix universelle. Ce n'était plus ce foyer redoutable où l'orgueil assemblait les noires vapeurs de la politique, et préparait ces volcans qui embrasaient tous les Etats. Louis connaît le prix des hommes et le fragile honneur des triom-



phes. Il sait que la véritable gloire d'un roi consiste moins à braver les orages qu'à les détourner, à défier les jalousies qu'à les éteindre, à provoquer les ligues qu'à les prévenir. Plein de ces principes, il quitte ce tonnerre toujours allumé par son aïeul; il rend aux travaux utiles une partie de cette milice nombreuse qui appelle la guerre, en nourrit le goût, en perpétue les alarmes; il se montre seul, pour ainsi dire, avec le poids naturel de sa puissance et le charme invincible de sa bonne foi, espèce de domination nouvelle; et comment ne devient-elle pas l'ambition de tous les rois? Est-ce à l'ombre des trônes qu'on devrait trouver la fausseté réduite en art? et si cet art malheureux est un opprobre, lorsqu'il trompe les hommes, quel nom mérite-t-il lorsqu'il agite les empires et qu'il se joue de la fortune et du sang des peuples? Louis le méprise; il offre à l'Europe étonné un jeune roi absolu, adoré, ne craignant rien, et ne voulant point être craint, et l'Europe se précipite vers son trône; elle y dépose, par ses ambassadeurs, ses prétentions, ses intérêts, ses espérances. Est-ce là cette nation qui, comme un athlète sanglant, essuyait fièrement ses plaies, et disputait à Utrecht les restes d'une grandeur déchirée? Puissante et modeste, elle décide aujourd'hui, elle prononce; le même sceptre, plié par tant d'orages, est devenu l'arbitre de ces mêmes rivaux dont il avait été la terreur. Quelle sublime intelligence a pu opérer ce prodige? Un roi de vingt-quatre ans, sans armes, sans intrigues, enchaînant tout, calmant tout par la seule impression de sa franchise et de son désintéressement. Et l'estime due à ce roi pourrait être un problème! Où vous placeriez-vous? quel climat, quelle contrée choisiriez-vous pour la lui contester? Interrogez Londres, Vienne, Madrid, Constantinople, le nord et le midi : tout repose dans le silence sur la foi de son intégrité. Partout vous trouverez l'action bienfaisante de cette âme juste et modérée : ce bien particulier à la France, était en même temps le bien de tous les peuples, il appartenait à toute l'Europe. »

La vieillesse de l'abbé de Boismont fut marquée par une singularité bien extraordinaire : c'est dans l'âge où l'on ne peut plus guère se corriger ni acquérir, c'est à soixante-dix ans qu'il fit un ouvrage où il paraît tout différent de ce qu'il avait été. Il fut chargé de prononcer un sermon pour l'établissement d'un hôpital militaire et ecclésiastique; et ce sermon, infiniment supérieur à ses oraisons funèbres, est, sans aucune comparaison, ce qu'il a laissé de plus beau, ou plutôt c'est le seul monument de véritable



éloquence qui nous reste de lui, le seul titre qui recommande sa mémoire aux connaisseurs. Là tous ses défauts ont entièrement disparu, et sont remplacés par tous les mérites qui lui manquaient : il a de l'onction, de la vérité, du pathétique; ses moyens sont bien conçus et supérieurement développés, ses vues sont justes et grandes, ses expressions heureuses; il parle au cœur, à la raison, à l'imagination ; en un mot, il est orateur. Il s'agissait de solliciter l'humanité en faveur de la vieillesse indigente de ceux qui ont consacré leur vie et donné leur sang à l'Etat; c'est la première partie de son discours. Il s'agissait de même d'assurer, dans un asile honorable, les secours nécessaires aux besoins et aux maladies de ceux qui ont vieilli au service des autels : c'est la seconde partie. Toutes deux sont dignement remplies, et la dernière surtout, qui était la plus délicate, a paru la mieux traitée.

Cette seconde partie mériterait d'être citée tout entière, nous nous contenterons de mettre sous les yeux du lecteur le morceau où il trace le caractère du bon pasteur :

« Le pasteur sur lequel la politique peut-être ne daigne pas abaisser ses regards, ce ministre relégué dans la poussière et l'obscurité des campagnes, voilà l'homme de Dieu qui les éclaire, et l'homme d'Etat qui les calme. Simple comme eux, pauvre avec eux, parce que son nécessaire même devient leur patrimoine, il les élève au-dessus de l'empire du temps, pour ne leur laisser ni le désir de ses trompeuses promesses, ni le regret de ses fragiles félicités. A sa voix, d'autres cieux, d'autres trésors s'ouvrent pour eux; à sa voix, ils courent en foule aux pieds de ce Dieu qui compte leurs larmes ; ce Dieu, leur éternel héritage, qui doit les venger de cette exhérédation civile, à laquelle une providence qu'on leur apprend à bénir, les a dévoués. Les subsides, les impôts, les lois fiscales, les éléments même fatiguent leur triste existence : dociles à cette voix paternelle qui les rassemble, qui les anime, ils tolèrent, ils supportent, ils oublient tout. Je ne sais quelle onction puissante s'échappe de nos tabernacles : le sentiment toujours actif de cette autre vie qui nous attend, adoucit dans les pauvres les peines de la vie présente. Ah! la foi n'a point de malheureux : ces mystères de miséricorde, dont on les environne, ces ombres, ces figures, le traité de protection et de paix qui se renouvelle, dans la prière publique, entre le ciel et la terre, tout les remue, tout les at-

tendrit dans nos temples ; ils gémissent, mais ils espèrent, et ils sortent consolés.

» Ce n'est pas tout : garant des promesses divines, ce pasteur, cet ange tutélaire, les réalise en quelque sorte, dès cette vie, par les secours, par les soins les plus généreux, les plus constants. Je dis les soins, et peut-être, hommes superbes, n'avez-vous jamais compris la force et l'étendue de cette expression. Peignez-vous les ravages d'un mal épidémique, ou plutôt placez-vous dans ces cabanes infectes, habitées par la mort seule, incertaine sur le choix de ses victimes : hélas ! l'objet le moins affreux qui frappe vos regards, est le mourant lui-même ; épouse, enfants, tout ce qui l'environne, semble être sorti du cercueil pour y rentrer pêle-mêle avec lui. Si l'horreur du dernier moment est si pénétrante au milieu des pompes de la vanité, sous le dais de l'opulence, qui couvre encore de son faste l'orgueilleuse proie que la mort lui arrache, quelle impression doit-elle produire dans les lieux où toutes les misères et toutes les horreurs sont rassemblées ! Voilà ce que bravent le zèle et le courage pastoral. La nature, l'amitié, les ressources de l'art, le ministre de la religion seul remplace tout ; seul au milieu des gémissements et des pleurs, livré lui-même à l'activité du poison, qui dévore tout à ses yeux, il l'affaiblit, il le détourne ; ce qu'il ne peut sauver, il le console, il le porte jusque dans le sein de Dieu ; nul témoin, nul spectateur ; rien ne le soutient, ni la gloire, ni le préjugé, ni l'amour de la renommée, ces grandes faiblesses de la nature, auxquelles on doit tant de vertus : son âme, ses principes, le ciel qui l'observe, voilà sa force et sa récompense. L'Etat, cet ingrat, qu'il faut plaindre et servir, ne le connaît pas : s'occupe-t-il, hélas ! d'un citoyen utile qui n'a d'autre mérite que celui de vivre dans l'habitude d'un héroïsme ignoré ? » (*)

MISSIONNAIRES.

On a pu le remarquer, les orateurs les plus célèbres du dix-huitième siècle n'ont été éloquents que lorsqu'ils ont suivi les inspirations du zèle et parlé le langage de la piété. Toutes les fois qu'ils ont été dominés par un esprit mondain, ou qu'ils ont eu de

(*) Parmi la multitude des orateurs du second ordre, dans le dix-huitième siècle, on distingue encore Ségaud, Bretonneau, Griffet, Perrin, Le Chapelain, etc.

timides condescendances et de tristes ménagements, ils ont vu s'éteindre la flamme de leur génie. Leurs discours froidement symétrisés pouvaient plaire, mais ils ne convertissaient pas. Au contraire, les simples missionnaires qui prêchaient dans les campagnes, avec le désir ardent, non de s'attirer une vaine renommée, mais de procurer le salut des âmes, montraient, dans leurs exhortations, l'enthousiasme qui fait l'éloquence, et parvenaient très-souvent à toucher et à changer les cœurs. Ils surent conserver au ministère de la parole sainte, son caractère de domination et même de dignité. Les défauts de langage dont ils ne furent pas toujours exempts, étaient bien moins choquants dans la chaire que la recherche et le bel-esprit d'un rhéteur. Ils descendaient peut-être à des détails trop familiers pour des auditeurs d'un goût délicat; mais ils faisaient brèche, mais ils arrivaient au but; mais ils allaient se placer au milieu des consciences; mais ils enflammaient l'imagination; mais ils frappaient fortement les sens; mais la multitude les suivait et les écoutait avec transport; mais ils opéraient enfin ces heureux fruits de salut que n'auraient osé se promettre les orateurs les plus consommés. Un grand nombre d'hommes apostoliques se signalèrent ainsi dans la carrière des missions. Mais il en est un surtout qui s'est fait un nom dans les fastes de l'éloquence de la chaire; il importe de nous arrêter ici à retracer ses triomphes.

Bridaine. (1761 — 1767.)

Nul n'a possédé aussi éminemment que Bridaine le rare talent de s'emparer d'une multitude assemblée. Il avait un si puissant et si heureux organe qu'il rendait croyables tous les prodiges que l'histoire nous raconte de la déclamation des anciens; et il se faisait entendre aussi facilement de dix mille personnes en plein air, que s'il eût parlé sous la voûte du temple le plus sonore. On remarquait dans tout ce qu'il disait une éloquence naturelle qui jaillissait des sources du génie; des élans dont la vigueur agreste découvrait plus de talent et plus d'idées que l'indigence superbe de l'imitation; des tours naturellement oratoires; des métaphores très-hardies; des pensées brusques, neuves et frappantes; une élocution très-simple, mais assez noble dans sa popularité; un art parfait d'exciter et de soutenir l'attention du peuple, qui ne se lassait jamais de l'entendre; des apologues ingénieux, attachants et quelquefois sublimes; le secret merveilleux d'égayer pieuse-

ment ses auditeurs et de les faire pleurer à volonté; l'accent de l'indulgence mêlé aux cris déchirants d'une indignation douloureuse; tous les caractères d'une riche imagination; des beautés originales et inconnues, que les règles des rhéteurs n'ont jamais devinées; quelques traits ravissants, parfois même des morceaux entiers, traités avec un soin qui tempérait son imagination, et dans lesquels la régularité de sa composition attiédissait sensiblement sa chaleur ordinaire.

On connaît l'exorde du premier sermon qu'il prêcha dans l'église Saint-Sulpice, à Paris, en 1751. La plus haute compagnie de la capitale voulut l'entendre par curiosité. En arrivant à la chaire, Bridaine aperçut dans l'assemblée plusieurs évêques, un grand nombre de personnes décorées, une foule innombrable d'ecclésiastiques; et ce spectacle, loin de l'intimider, lui inspira l'exorde qu'on va lire, et qui, dans son genre, ne paraîtra peut-être pas indigne de Bossuet ou de Démosthène.

« A la vue d'un auditoire si nouveau pour moi, il semble, mes frères, que je ne devrais ouvrir la bouche que pous vous demander grâce en faveur d'un pauvre missionnaire, dépourvu de tous les talents que vous exigez, quand on vient vous parler de votre salut. J'éprouve cependant aujourd'hui un sentiment bien différent; et si je me sens humilié, gardez-vous de croire que je m'abaisse aux misérables inquiétudes de la vanité : comme si j'étais accoutumé à me prêcher moi-même! A Dieu ne plaise qu'un ministre du ciel pense jamais avoir besoin d'excuse auprès de vous! car, qui que vous soyez, vous n'êtes tous, comme moi, au jugement de Dieu, que des pécheurs. C'est donc uniquement devant votre Dieu et le mien que je me sens pressé dans ce moment de frapper ma poitrine. Jusqu'à présent j'ai publié les justices du Très-Haut dans des temples couverts de chaume. J'ai prêché les rigueurs de la pénitence à des infortunés dont la plupart manquaient de pain! J'ai annoncé aux bons habitants des campagnes les vérités les plus effrayantes de ma religion! Qu'ai-je fait, malheureux! j'ai contristé les pauvres, les meilleurs amis de mon Dieu! J'ai porté la douleur et l'épouvante dans ces âmes simples et fidèles, que j'aurais dû plaindre et consoler! C'est ici, où mes regards ne tombent que sur des grands, sur des riches, sur des oppresseurs de l'humanité souffrante ou sur des pécheurs audacieux et endurcis, ah! c'est ici seulement, au milieu de tant de scandales, qu'il fallait faire retentir la parole sainte dans toute la force de son ton-

nerre, et placer avec moi dans cette chaire, d'un côté, la mort qui vous menace, et de l'autre mon grand Dieu qui doit tous vous juger. Je tiens déjà dans ce moment votre sentence à la main. Tremblez donc devant moi, hommes superbes et dédaigneux qui m'écoutez! l'abus ingrat de toutes les espèces de grâces, la nécessité du salut, la certitude de la mort, l'incertitude de cette heure si effroyable pour nous, l'impénitence finale, le jugement dernier, le petit nombre des élus, l'enfer et par-dessus tout l'éternité! l'éternité! voilà les sujets dont je viens vous entretenir, et que j'aurais dû sans doute réserver pour vous seuls. Eh! qu'ai-je besoin de vos suffrages qui me damneraient peut-être sans vous sauver! Dieu va vous émouvoir, tandis que son indigne ministre vous parlera; car j'ai acquis une longue expérience de ses miséricordes. C'est lui-même, c'est lui seul qui, dans quelques instants, va remuer le fond de vos consciences. Frappés aussitôt d'effroi, pénétrés d'horreur pour vos iniquités passées, vous viendrez vous jeter entre les bras de ma charité, en versant des larmes de componction et de repentance; et, à force de remords, vous me trouverez assez éloquent. »

Un pareil début mettait désormais Bridaine en droit de tout dire. On a conservé le souvenir de quelques traits de son sermon pour l'éternité, où il avait pris pour texte ce verset des psaumes : *Annos æternos in mente habui*, et qui était divisé en trois points : *Il y a une éternité : nous touchons à l'éternité : nous sommes les maîtres de notre éternité.* Il est difficile de peindre l'effroi prodigieux qu'il répandait dans l'assemblée, lorsque mêlant, selon son usage, des comparaisons populaires et frappantes à des conceptions sublimes, il s'écriait :

« Eh! sur quoi vous fondez-vous donc, mes frères, pour croire votre dernier jour si éloigné? Est-ce sur votre jeunesse? Oui, répondez-vous : je n'ai encore que vingt ans, que trente ans. Ah! vous vous trompez du tout au tout. Non, ce n'est pas vous qui avez vingt ou trente ans : c'est la mort qui a déjà vingt ans, trente ans d'avance sur vous; trente ans de grâce que Dieu a voulu vous accorder en vous laissant vivre, que vous lui devez, et qui vous ont rapproché d'autant du terme où la mort doit vous achever. Prenez-y donc garde, l'éternité marque déjà sur votre front l'instant fatal où elle va commencer pour vous. Eh! savez-vous ce que c'est que l'éternité? c'est une pendule dont le balancier dit et redit sans cesse ces deux mots seulement, dans le silence des tombeaux : toujours, jamais! jamais, toujours! et toujours! Pendant ces effroya-

bles révolutions, un réprouvé s'écrie : quelle heure est-il? et la voix d'un autre misérable lui répond : *l'éternité!* »

L'organe tonnant de Bridaine ajoutait, dans ces occasions, une nouvelle énergie à son éloquence, et l'auditoire, accablé par l'impétuosité de son action et la puissance de ses figures, était alors consterné devant lui. Le silence profond qui régnait dans l'assemblée, surtout quand il prêchait, selon sa coutume, à l'entrée de la nuit, était interrompu de temps en temps par des soupirs longs et lugubres, qui partaient à la fois de toutes les extrémités du temple, dont les voûtes retentissaient enfin de cris inarticulés et de profonds gémissements. Ces accents d'une douleur sourde et étouffée se démêlaient dans le lointain, au milieu des agitations du remords, qui faisait éclater bientôt son action secrète et profonde sur les consciences, par les cris soudains et redoublés dont chacun frappait alors sa poitrine.

Bridaine trouvait dans son zèle même l'art merveilleux de se concilier, de soutenir et de ranimer l'attention de la multitude pendant toute la durée de ses plus longs sermons. Il savait en varier sans cesse le ton et la couleur, pour mieux fixer l'intérêt de son auditoire. A la suite de ses tirades les plus véhémentes ou les plus pathétiques, il prenait tout-à-coup un air calme : il changeait de marche et de route pour arriver à son but; et ce relâche apparent n'était qu'un nouveau moyen oratoire d'enfoncer plus avant et de retourner dans tous les sens le trait dont son éloquence cachait et augmentait ainsi la force, en le poussant au fond de tous les cœurs. On verra dans un moment sa théorie en action. Cette espèce de délassement de l'orateur missionnaire préparait ainsi l'auditoire, par un court intervalle de repos, au récit très-adroit et très-intéressant d'une allégorie parfaitement adaptée à son sujet, sans qu'on pût soupçonner jamais son intention, avant le dénouement de l'espèce de drame dont il se réservait le secret. C'étaient des apologues qu'il tirait d'une allusion ou d'une parabole de l'Ecriture, des voyages des missions étrangères, de la vie des saints, de l'histoire ecclésiastique, de son imagination, ou de sa mémoire toujours inépuisable en ce genre si propre à piquer la curiosité des auditeurs, et dans lequel il savait être familier avec éloquence. Nous pouvons en citer un exemple, qui ne manquait jamais de produire un très-grand effet, dans sa conférence sur la communion indigne. Après avoir tonné avec toute la puissance de son zèle, de son talent et de son organe contre les sacriléges, il s'arrêtait, il se séparait, pour ainsi dire, de son auditoire : il regar-

dait fixement l'autel en levant ses deux mains jointes : il semblait absorbé dans le respect et dans la douleur devant le tabernacle. Ce silence frappait encore plus que ses paroles ; il l'interrompait tout-à-coup en disant lentement, les yeux fermés, avec cette demi-voix qu'il savait si bien affaiblir, au lieu de la rendre plus sonnante, quand il voulait commander une grande attention : *Les aveugles! les ingrats!.... Que leur dirai-je de plus, s'ils ne partagent pas d'eux-mêmes les transes de ma foi!...* « Dieu », poursuivait-il en s'asseyant ou plutôt en paraissant succomber à son abattement, « Dieu réveille en ce moment dans mon esprit le souvenir d'une histoire édifiante, dont vous avez tous autant besoin que moi, pour soulager votre piété du récit et du poids de ces horribles profanations. Il y avait donc, mes frères, très-loin d'ici, dans une ville que je ne dois point nommer, pour ne pas vous faire connaître les parties intéressées ; il y avait, dis-je, un jeune homme d'une très-grande famille, d'une parfaite conduite, de la plus belle espérance, et qui jouissait dans tout le pays de la meilleure réputation. C'était un fils unique, connu par son excellent cœur, et qui faisait la gloire et les délices de ses parents. Il arriva que d'autres jeunes gens de son âge, avec lesquels il n'avait aucune liaison, se compromirent de la manière la plus grave, dans une très-mauvaise affaire, avec sa propre famille, qui voulut absolument en avoir justice. On leur fit donc leur procès, qui fournit assez de preuves pour les pouvoir tous condamner à mort. La désolation était universelle dans la ville où ils devaient subir leur triste sort au milieu de la place publique. Notre charitable jeune homme en fut touché; et ne voyant pas d'autre moyen d'obtenir leur grâce, poussé par son bon naturel, il sut si bien s'y prendre, que par un effort de la générosité la plus extraordinaire, il intervint comme partie principale dans ce procès criminel, en se substituant lui-même à cette troupe de malheureux. Ce n'est pas tout. Il faut vous dire encore qu'il était fils du seigneur du lieu ; il poussa donc la charité jusqu'à se faire charger juridiquement, et à se charger par son propre fait de toute la responsabilité du crime qu'ils avaient commis, paraissant ainsi l'unique criminel aux yeux de la justice ; de sorte que les juges ne virent plus et ne durent effectivement plus voir que lui seul à poursuivre et à punir. On l'admira, on le plaignit. Mais la rigueur des formes et la lettre de la loi obligèrent les magistrats à prononcer contre lui, quoiqu'à regret, un arrêt de mort. Ce fut une consternation générale. Le jour de l'exécution est fixé au lendemain. Par une disposition de la Providence, au moment où le bourreau arrive sur la place pour

préparer l'échafaud, il est frappé lui-même de mort subite, en présence de tout le peuple. On s'écrie sur le champ de tous côtés que c'est une déclaration manifeste du ciel, et qu'il faut absolument faire grâce au pauvre patient, victime volontaire du dévouement le plus héroïque. Tous les cœurs déchirés poussent à la fois le même cri en sa faveur. Mais tout-à-coup un autre jeune homme fait entendre sa voix au milieu de la multitude : c'était précisément l'un des complices impliqués dans le même procès criminel, et auquel un si beau sacrifice venait de sauver la vie. Personne ne se présente, dit-il, pour dresser l'échafaud : eh bien! je prends sur moi ce soin. Il n'y a point de bourreau : j'en ferai les fonctions, et je me charge du supplice. Tout le monde frissonne d'horreur, comme nous tous tant que nous sommes ici présents, en entendant une proposition si barbare, que les juges n'étaient pas en droit de rejeter. Il se met donc à l'œuvre, et la sentence fut exécutée. Vous frémissez, mes frères! A la bonne heure! Mais je suppose que vous me comprenez. Ce jeune homme si intéressant, qui vient de mourir en quelque sorte devant vous, pour le salut de ses frères, savez-vous qui c'est? C'est Jésus-Christ, en son état de victime toujours vivante dans le sacrement de l'Eucharistie! Et ce bourreau d'office, ce bourreau volontaire, qui est-il? C'est vous tous, pécheurs sacriléges qui m'écoutez. Jésus-Christ, votre rédempteur et le mien, s'était donné pour vous une seconde vie par le testament et par le prodige de son amour. Il semblait pour toujours à l'abri d'une nouvelle mort dans ce tabernacle. C'est vous tous, malheureux Judas, c'est vous qui avez renouvelé son supplice après sa résurrection; c'est vous qui, par vos communions en état de péché mortel, avez dit, sinon en paroles, du moins par le fait, ce qui est pis encore : tirez Jésus-Christ du fond de ce sanctuaire où il est caché sous les voiles eucharistiques : livrez-le moi sur cette table sainte : c'est moi qui vais le sacrifier de nouveau : c'est moi qui veux élever de mes mains sa croix sur un autre calvaire : c'est moi qui me charge d'être son bourreau! »

Ces fragments doivent sans doute quelque chose au travail de Maury qui nous les a conservés. Cependant ils ne retracent qu'imparfaitement l'éloquence de Bridaine. Marmontel, qui l'avait entendu dans sa première jeunesse, s'en est toujours souvenu dans la suite avec des transports d'enthousiasme. C'était après plus d'un demi-siècle qu'il disait dans un de ses écrits :

Toutefois rendons gloire à la simple nature.
Dans nos jardins l'arbuste a besoin de culture;

Le chêne inculte règne au milieu des forêts.
Le génie éloquent le sera sans apprêts.
Je l'ai vu : cet exemple a frappé ma jeunesse;
Il m'est présent encore, il le sera sans cesse;
Je l'ai vu : Massillon lui-même en fut témoin.
De s'égaler à lui l'orateur était loin.
Ce n'était point ce style ingénieux et tendre,
Ce langage épuré qu'une sensible voix
Parlait si doucement à l'oreille des rois;
C'était un orateur saintement populaire,
Qui, content d'émouvoir, négligeait l'art de plaire.
D'une élégance vaine il dédaignait les fleurs;
Il n'avait que des cris, des sanglots et des pleurs;
Mais de longs traits de feu, jetés à l'aventure,
D'une chaleur brûlante animaient sa peinture.
C'était l'âme d'un père ouverte aux malheureux :
Son cœur se déchirait en gémissant sur eux.
Le faible et l'indigent croyaient voir, à son zèle,
L'ange consolateur les couvrir de son aile.
Mais à l'homme superbe, à l'injuste oppresseur,
Au riche impitoyable, au cruel ravisseur,
Déclarait-il la guerre? une voix fulminante
A leur âme de fer imprimait l'épouvante.
Tout tremblait sous sa main : le méchant consterné,
D'un ténébreux abîme était environné.
Il domptait l'habitude, il domptait la nature;
Il faisait du remords éprouver la torture.
De son faste à ses pieds l'orgueil se dépouillait,
La rapine tombait des mains qu'elle souillait.
La volupté rompait ses chaînes les plus chères;
Ennemis et rivaux se pardonnaient en frères;
C'était un nouveau peuple, et ce peuple charmé,
Bénissait l'orateur qui l'avait transformé.

(Discours sur l'éloquence.)

PRÉDICATEURS QUI ONT PRÉCÉDÉ IMMÉDIATEMENT LA RÉVOLUTION.

C'est dans les provinces de la France que les missionnaires produisaient ces grands effets de la parole. Les chaires de la capitale, au contraire, étaient, comme nous l'avons vu, envahies par le bel esprit et par le mauvais goût. Cependant nous devons dire, avec M. de Boulogne, « que plusieurs prédicateurs, loin de céder à la contagion et de subir la loi du monde, honorèrent leur ministère par un noble courage. On en vit même qui, au risque de déplaire, signalaient, du haut de la chaire royale, et les scandales qui

déshonoraient la cour, et les malheurs qui menaçaient la monarchie. On les vit foudroyer constamment l'impiété moderne, comme l'avant-coureur de notre ruine; et quoique l'orage qui devait fondre un jour sur notre malheureuse patrie, ne fût encore qu'un point imperceptible qui paraissait au loin sur l'horizon, ils le montraient, à travers les nuages, à la France endormie et fascinée par les sophistes. Sentinelles toujours vigilantes, tandis que tout était muet, eux seuls sonnaient l'alarme; eux seuls, en annonçant ces jours de deuil et de désolation, s'écriaient avec Jérémie : *Malheur à Babylone! Malheur à Samarie! Malheur à Jérusalem!* Longtemps on conservera le souvenir des paroles prophétiques que l'un d'entre eux, le P. Beauregard, faisait retentir dans l'église de Notre-Dame, treize années avant nos malheurs :

« Oui, Seigneur, s'écriait-il d'un ton inspiré, oui, vos temples seront dépouillés et détruits, vos fêtes abolies, votre nom blasphémé, votre culte proscrit! Mais qu'entends-je, grand Dieu! que vois-je! aux saints cantiques qui faisaient retentir ces voûtes sacrées en votre honneur, succèdent des chants lubriques et profanes! Et toi, divinité infâme du paganisme, impudique Vénus, tu viens ici même prendre audacieusement la place du Dieu vivant, t'asseoir sur le trône du Saint des saints, et recevoir l'encens coupable de tes nouveaux adorateurs. »

CHAPITRE QUATRIÈME.

DE L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE DEPUIS LA RÉVOLUTION.

De Boulogne.—Frayssinous. — Maccarthy. — Guyon. — Supériorité de l'Eloquence de la chaire. — Sources principales où elle puise. — Son avenir. — Lacordaire. — De Ravignan. — Parallèle entre ces deux orateurs.

Ainsi la chaire chrétienne se soutenait encore, non sans quelque gloire, lorsque la Révolution française éclata. Cette révolution, dont les philosophes avaient été les précurseurs, et dont les prédicateurs furent les prophètes, vint l'abattre de sa hache impie, et ses derniers échos allèrent retentir sur des rives lointaines. Lorsqu'après les sanglantes fureurs qui déchirèrent la France et firent l'épouvante de l'Europe, la croix reparut sur les ruines de notre patrie comme un signe de régénération et de bonheur, on put croire qu'il allait être donné aux prêtres revenus de l'exil ou échappés au glaive, de combattre, avec la liberté des apôtres, les principes funestes qui avaient bouleversé la société jusque dans ses fondements, et d'annoncer, sans obstacle, les vérités saintes qui font la vie des empires. Mais Buonaparte voulait les tenir dans sa main comme un instrument de servitude. Leur parole fut trop souvent enchaînée et obligée de descendre à de serviles louanges. Sous le règne des rois légitimes, la tribune sacrée semblait devoir recouvrer son antique gloire; elle allait, disait-on, briller de son éclat et de celui du trône. Toutefois il n'en fut pas ainsi. La religion, qui avait présidé à la formation de la monarchie, ne fut admise dans l'Etat que comme par grâce et par un reste du respect qu'on avait conservé pour elle. La plupart des grands et des hommes du pouvoir n'é-

coutèrent les discours de ses ministres que parce que l'étiquette ou la bienséance leur fit un devoir de les entendre. D'ailleurs, l'esprit d'impiété qui continuait à se répandre partout, portait avec lui l'indifférence ou le dédain pour tous les exercices du culte catholique. La piété des princes et de quelques hommes d'un haut rang ne suffisait pas pour donner aux prédicateurs l'ascendant qu'exige leur saint ministère. Cependant plusieurs triomphèrent de tant d'obstacles. Sous l'Empire et sous la Restauration, la chaire chrétienne eut encore des hommes puissants en paroles. Ils proclamèrent avec dignité les dogmes de la foi ; ils attaquèrent avec toute l'autorité de la raison et de l'expérience les systèmes absurdes des impies ; ils montrèrent à nu la honte d'une philosophie anti-chrétienne, et les plaies qu'elle avait faites et qu'elle voulait faire encore à la société.

De Boulogne. (1747 — 1825.)

Le premier qui déploya son courage parmi ces généreux athlètes, est M. de Boulogne, évêque de Troyes. Déjà célèbre comme prédicateur avant la révolution, il soutint depuis la dignité de la chaire par des sermons où l'éclat du style se joint au mérite des pensées, et par des instructions pastorales pleines de vigueur, et qui, franchissant les bornes de son diocèse, ont même été traduites dans des langues étrangères. Partout, dans ses discours comme dans ses écrits, il rappelle ces grandes idées d'ordre et de stabilité, ces maximes de justice et de sagesse, et surtout ces sentiments de religion qui ont une si haute influence sur le bonheur des particuliers et sur celui des Etats ; partout il fait sentir l'illusion d'une vaine philosophie, qui n'a jamais su que dessécher et détruire : il lui arrache le masque dont elle se couvre, et peint avec énergie l'impuissance de ses conseils, la stérilité de sa morale et l'inanité de ses efforts.

« Futils discoureurs, s'écrie-t-il dans son discours *sur la passion,* vous m'offrez des systèmes, et je demande des consolations. Que m'importe tout ce verbiage pompeux dont vous fatiguez ma raison ? Il me faut des secours qui soulagent mon cœur. C'est lui qui souffre, c'est lui surtout qui est malade ; et vous le laissez en proie à son aridité, et vous lui arrachez sa plus chère espérance : et, pour soulager ma misère, vous ne songez qu'à nourrir mon orgueil. Ah ! si vous pouviez compter tous les malheureux que

vous faites! Vous avez séduit les riches, les grands du monde; je n'en suis pas surpris, l'abondance corrompt, et les grandeurs aveuglent : mais votre triomphe est encore imparfait; portez maintenant votre aride morale dans les tristes chaumières, allez endoctriner ce pauvre que la faim dévore, cette mère désolée, dont le tendre nourrisson suce bien moins le lait que les larmes; ce malheureux couché sur une paille humide, allez lui dire qu'il est victime de sa crédulité, qu'en serrant dans ses bras l'effigie d'un Dieu souffrant, il n'embrasse qu'un vain fantôme, qu'il n'est point de Jésus pour lui, que sa seule raison doit être son sauveur, son seul courage toute sa consolation..... Barbares, vous n'osez pas : vous croiriez insulter à son état et outrager son infortune; lui-même pourrait-il vous entendre? Vous disserteriez, et il pleure : vous raisonneriez, et il souffre; et quand on pleure et quand on souffre, il faut des remèdes et non pas des maximes, des sentiments et non pas des discours. Ah! le Dieu affligé que j'adore, les lui apporte ces remèdes, ces sentiments de force et de patience, de paix et de résignation, dont son exemple est une source inépuisable. Ah! laissez-nous notre Evangile avec sa simplicité, notre Dieu avec ses faiblesses, notre croix et sa sainte folie; laissez aux pauvres leur ami, aux infirmes leur soutien, aux mourants leur consolation, à tous les affligés leur sauveur et leur père. »

Souvent aussi M. de Boulogne développe avec magnificence les grandes preuves de la religion chrétienne.

« Il règne sur le monde, dit-il dans le même sermon, en parlant de Jésus-Christ; il règne sur le monde par ses victoires. Eh! que ne pourra point celui dont le trépas est honoré du deuil de toute la nature! Quelles victoires ne doit pas se promettre ce vainqueur de la mort même, qui, par la puissante clameur qu'il pousse en expirant, nous annonce qu'il ne meurt point, comme les autres hommes, par faiblesse et par nécessité; que la vie ne lui est point arrachée, mais qu'il la donne de lui-même, comme il l'avait prédit; et que la mort, pour le frapper, a attendu, pour ainsi dire, qu'il lui en ait donné le signal! Chose admirable! il s'était fait peu de disciples dans le temps même qu'il jetait le plus grand éclat par la sainteté de ses œuvres et par le nombre de ses miracles; maintenant qu'il a subi le dernier des supplices comme un insigne scélérat, les peuples tombent à ses pieds. Tandis que ses mains sont clouées à la croix, il agite, il secoue, dit l'Ecriture, les extrémités de la terre, et tout est ébranlé par la puissance de son

dernier soupir. Du fond même de son tombeau, lui naît cette nombreuse postérité qu'annonçait Isaïe; et là où toutes les grandeurs viennent s'anéantir, les siennes commencent. Le calvaire devient cette montagne élevée au-dessus de toutes les montagnes; on l'aperçoit du couchant à l'aurore; les rois accourent de loin; les Barbares se soumettent, et les géants de la terre viennent se prosterner devant l'étendard de la croix. Quoi donc! par quels moyens s'est opérée cette étonnante révolution? et par quel art a-t-on pu désenchanter le monde? Comment un Dieu couvert d'opprobres a-t-il fait disparaître ces divinités si révérées, devant qui se courbait l'univers? Comment l'aigle romaine est-elle venue s'abattre au pied de l'infâme gibet? Mes frères, c'est ici qu'il faut le chanter avec le prophète : c'est par le bois qu'à régné notre Dieu. Ce n'est ni par le nombre des armées, ni par la quantité des trésors, ni par les orgueilleux raisonnements de l'éloquence humaine, mais par la force et la vertu secrète du bois ignominieux. Bien loin de le tenir caché, de l'embellir par des fictions, ou d'en diminuer la honte par les ornements du discours ou par de subtiles allégories, il est prêché sans honte ainsi que sans détour. Le grand Paul ne veut savoir que lui et sa sainte folie, et c'est de ce scandale même qu'il fait dépendre tout le succès de ses paroles. Les Juifs demandent des miracles, il leur annonce Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié; les Grecs demandent des raisonnements, il leur annonce Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié, afin, dit-il, que la vertu de la croix ne s'affaiblisse point, et qu'aucune force ainsi qu'aucun talent ne puissent s'approprier la grandeur de ses œuvres et les progrès de ses victoires : *Ut non glorietur omnis caro in conspectu ejus*. Et maintenant où sont les sages et les docteurs, où sont les scrutateurs curieux des sciences de ce siècle; *ubi sapiens? ubi scriba?* N'est-il donc pas écrit : je perdrai la sagesse des sages, et je réprouverai la prudence des prudents? Qui a été contraint de se taire, ou de l'Evangile ou de la philosophie? La croix est-elle tombée devant les idoles, ou les idoles devant la croix de Jésus-Christ? Sont-ce les Césars qui ont dompté les apôtres, ou les apôtres, rebut du monde, qui ont dompté les Césars invincibles? Grand et magnifique spectacle! Dieu s'est servi de ce qu'il y avait de plus faible pour briser ce qu'il y avait de plus fort; de tout ce qu'il y avait de plus insensé pour confondre ce qu'il y avait de plus sage, et même de ce qui n'était pas, pour anéantir ce qui était; il a persuadé contre toutes les règles de la persuasion; il a fait croire à ce scandale par ce scandale même; il a dompté les plus vastes génies comme les plus petits enfants;

il a voulu que sa religion, ainsi que l'univers, fût tirée du néant; et par cette seconde création, non moins grande que la première, il prouve à tous les yeux qui ne veulent pas se fermer, que rien d'humain ne s'est mêlé à son ouvrage, qu'il est tout de sa main, et que celui qui a changé et remué le monde par le seul levier de sa croix, est le même que celui qui l'a créé d'une seule parole : *ut ea quæ sunt, per ea quæ non sunt destrueret*. Et tandis qu'une politique profane demande encore quel bras puissant a renversé le vaste empire qui avait englouti lui-même tous les autres empires, et comment est tombé ce Lucifer superbe plus élevé que les astres; pour nous, mes frères, ne voyons plus dans ces grandes ruines que la force invincible d'un Dieu crucifié, qui devait, selon le prophète, partager les dépouilles des forts; qui ne permettait le succès inouï de leurs armes victorieuses que pour ouvrir, en quelque sorte, une plus large entrée à son Evangile, et préparer ainsi un plus grand triomphe à sa croix.

» Mais la victoire des victoires, c'est qu'avec la croyance du seul mystère de la croix, les plus hautes vertus brillent incontinent. Des plaies sacrées de Jésus sort tout-à-coup ce feu de l'amour divin inconnu jusqu'alors sur la terre : échauffée par son sang, on ne peut plus compter cette foule de justes que chaque jour elle produit. Que j'aime à les voir accourir, se presser autour de la croix, et en embrasser avec joie les voies les plus sanglantes! O prodige nouveau! le règne des sens disparait pour faire place à l'empire de l'âme; des anges se montrent dans des corps mortels; les riches se dépouillent pour enrichir les pauvres; les pauvres tiennent à honneur leur bassesse, et bénissent leur infortune; les déserts sont peuplés d'hommes divinisés qui ne méditent plus que les vérités éternelles; comme on avait vu courir à la fortune et aux plaisirs, on accourt au supplice et à la mort la plus horrible; les opprobres du Christ sont préférés à tous les trésors de l'Eglise, et ses disciples, en s'élevant si fort au-dessus de l'homme, prouvent évidemment que leur maître crucifié n'est sans doute pas moins qu'un Dieu; enfin la face de la terre est renouvelée, le ciel descend parmi les hommes, et l'univers changé adore un nouveau créateur, plus grand encore lorsque, par sa faiblesse et par le déshonneur de la croix, il le retire de ce second chaos où il était plongé, que quand il le fait sortir du néant par la vertu de sa parole. Qui jamais a ouï parler d'une telle grandeur? et qui jamais dans l'univers égala une telle gloire? Ne nous opposez point et ces nations qui ne le reconnaissent plus, ou ces nations qui ne le reconnaissent pas encore; car, outre qu'il compte des

disciples et des adorateurs sur tous les points de l'univers, ignorons-nous que l'œuvre de la croix ne doit recevoir sa perfection qu'avec le développement des siècles? Ignorons-nous que, dans les éternels décrets, l'ordre moral, comme l'ordre physique, n'est qu'une succession et un tempérement d'ombres et de lumières? Mais, quels que soient ici les desseins de la Providence, et sans entrer dans une profondeur qui n'est pas de notre sujet, en est-il donc moins vrai que ce qu'il y a encore de pure morale sur la terre est due à ce crucifié, que les dogmes surtout de l'éternité de Dieu et de la vie à venir, universellement professés, sont dus à ce crucifié? En est-il moins vrai que c'est encore ce crucifié qui fait la distinction des nations policées et des nations barbares? de sorte que parmi celles où ce crucifié est méconnu, règnent la nuit, la dégradation et la mort; et que partout où ce crucifié domine, là brillent exclusivement et toutes les grandes vertus et les grandes lumières. En est-il moins vrai que l'imposteur fameux qui envahit tant de contrées avec un fer sanglant, bien loin de rougir de ce crucifié, se donna bien moins pour son rival que pour son interprète? qu'ainsi le nom de ce crucifié est encore au-dessus de tous les noms, que ce crucifié en est encore le premier et tout ensemble le dernier, qu'il est l'unique après lequel il n'y en a point d'autre, et qu'en attendant que le soleil de la croix fasse le tour de l'univers, la plus grande partie l'adore comme un Dieu, tandis que l'autre l'honore comme un sage.

» Je la conçois donc maintenant, cette exaltation magnifique dont il parlait lui-même, en annonçant à ses disciples le genre de mort dont il devait mourir : *et ego si exaltatus fuero à terrâ.* Combien cette grande expression ennoblit le mystère de la croix et rend auguste son opprobre! Le voilà donc élevé de la terre; *exaltatus à terrâ.* Placé entre le ciel qu'il a ouvert et l'enfer qu'il a fermé, et du haut de sa croix mesurant l'univers, dit Lactance; découvrant l'empire qu'il acquiert, l'Eglise qu'il enfante; embrassant tout le genre humain de ses bras étendus; d'une main appelant l'Orient, de l'autre l'Occident; d'une main répudiant l'ancien peuple, de l'autre créant le nouveau; d'une main dissipant l'ignorance, de l'autre l'impiété; mille fois plus fort que Samson, il ébranle ainsi les deux colonnes de ce temple où l'esprit de mensonge se faisait adorer; et, tandis que, par le charme de sa grâce, il éclaire, il attire tout ceux que son père lui a donnés, par la force de son bras, il surmonte et met en poudre tout ce qui s'oppose à la majesté de son règne et au triomphe de sa croix; *et ego si exaltatus fuero à terrâ, omnia traham ad meipsum.*

» Accourez donc, chrétiens, venez donc toutes, filles de Sion, venez voir votre Roi dans toute la gloire de sa majesté et dans tout l'éclat de son diadême; *egredimini, et videte, filiæ Sion, Regem in diademate.* Voyez-le couronné d'honneur et de gloire, ceint d'autant de lauriers qu'il a répandu sur la terre de nouvelles vertus, et qu'il a remporté de nouveaux trophées sur l'erreur; installé sur les débris de l'idolâtrie, sur les ruines de la synagogue, et demeurant seul Dieu dans la chûte et la mort de tous les autres dieux. Chrétiens, il est temps de le reconnaître, il est temps de se prosterner devant ses opprobres, de le saluer roi des Juifs, et d'effacer, s'il est possible, leurs mépris sacriléges par un culte infini et une adoration sans bornes; il est temps de lui dire ce que les anges ne cessent de lui répéter : « Oui, Seigneur, vous êtes digne de recevoir la puissance, la divinité, la force, la sagesse et la bénédiction. On vous a cru faible, méprisable, insensé; de criminelles mains vous ont élevé sur un bois infâme, et ce gibet ignominieux est devenu un abri fécond, dont les rameaux majestueux ont ombragé toute la terre. Nous les baisons avec respect, ces plaies sacrées et ces augustes flétrissures dont vous avez su tirer tant de gloire. Qu'à votre nom tout genou fléchisse et dans le ciel et sur la terre, et dans les enfers. Que tout public, par un commun concert de louange et d'admiration, comment vous n'avez fait de tous les peuples qu'un seul peuple, de tous les royaumes qu'un seul empire, de tous les empires qu'une religion, de l'univers entier qu'une seule conquête! comment vous avez tout acquis dans ce même moment où tout nous fuit et nous échappe; comment enfin vous avez commencé par où les autres cessent de vivre. »

Telle est l'éloquence de M. de Boulogne : ses pensées et son style ont de l'élévation. Mais ces qualités sont obscurcies par de grands défauts. La pompe des phrases, poussée à l'excès, devient de l'enflure, et les grands mots de l'orateur ne laissent que trop apercevoir le vide de ses idées. D'ailleurs jusque dans ses discours les plus parfaits, il n'est pas exempt d'affectation et de recherche; il arrondit avec complaisance ses périodes, et il est trop occupé du désir de paraître un homme éloquent.

Frayssinous. (1765 — 1842.)

On admire des beautés plus naturelles dans les *Conférences sur*

la Religion, par M. de Frayssinous. Cet orateur les commença en 1803, dans l'église de Saint-Sulpice, où la police de Buonaparte l'obligea de les interrompre en 1809. Il les reprit en 1814, et les termina en 1822. Son auditoire était composé d'une nombreuse et brillante jeunesse qui se pressait autour de sa chaire.

Il fit devant elle une apologie complète de la religion chrétienne, en commençant par établir les principes mêmes de la philosophie. C'était une carrière nouvelle qu'il parcourut avec le plus éclatant succès. La clarté de la méthode, la force des raisonnements, la dignité et l'harmonie du style, le choix et le jugement qui brillent dans la composition, tout contribue à faire des conférences de M. de Frayssinous des modèles de cette éloquence qui a plutôt pour but de convaincre l'esprit que de toucher le cœur. Un seul exemple suffira pour faire juger de sa manière.

« Nous apprenons des livres saints, dit-il, dans le discours sur *l'excellence de l'Incarnation*, que Dieu, sortant de son repos éternel, donne l'être à ce qui ne l'avait pas, et tire du néant cet univers avec toutes ses merveilles. Déjà les étoiles étincellent comme des diamants à la voûte céleste, le soleil remplit les espaces de sa lumière, la lune, reine des astres, préside à la nuit, les mers sont renfermées dans les prisons de l'abîme, la terre féconde se couvre de fleurs et de fruits, une multitude d'êtres divers peuplent les eaux, la terre et les mers; tout obéit aux lois du souverain créateur, et il n'est rien qui ne soit adapté merveilleusement à ses desseins. Aussi l'écrivain sacré nous le représente-t-il se complaisant dans le monde visible qu'il vient de produire, voyant que chaque chose est à sa place, que chaque trait de cet immense tableau a sa grâce et sa beauté, et que dans son ensemble il doit servir aux vues de sa sagesse durant toute la suite des temps : *Vidit Deus quod esset bonum.*

» Mais enfin qu'importe cet univers matériel, et quelle gloire en revient-il à Dieu, s'il n'existe point d'êtres intelligents qui puissent le connaître et l'adorer? Les créatures insensibles, le soleil, la lune, la terre et les mers, ne se connaissent pas elles-mêmes, et ne connaissent pas Dieu; elles n'ont ni le sentiment de leur propre existence, ni le sentiment de l'existence de leur auteur; elles sont incapables de rapporter à Dieu, par la reconnaissance, ce qu'elles ont reçu de sa main toute puissante. Sans doute, Dieu n'est pas comme ces ouvriers incertains de leur talent, qui se plaisent à l'essayer dans les productions de leur industrie; il n'avait pas besoin de faire l'essai de sa puissance dans la forma-

tion de ce monde, et le créer sans autre but ultérieur eût été une chose indigne de lui. Ne craignons pas de le dire : la création de la nature matérielle, sans la création de la nature intelligente, n'offrirait rien qui fût digne de la suprême Majesté. Si la matière existait seule, tout serait mort dans la nature : ce monde physique serait une immense solitude; ce serait un palais sans maître, un empire sans roi, un temple sans pontife. Que fait donc le créateur? Après qu'il a formé l'univers matériel avec toutes ses beautés et ses merveilles, l'Ecriture nous le représente méditant en lui-même quelque chose de meilleur que tout ce qu'il a fait jusque là; *Faisons*, dit-il, *l'homme à notre image.* Dans ce dessein sa main puissante façonne un peu d'argile, il l'anime d'un souffle de sa divinité; et voilà l'homme qui tient à Dieu par son esprit, et à la terre par son corps, qui porte dans son âme des traits des perfections divines qu'on verra reluire jusque sur son front, qui se trouve, comme son auteur, capable d'intelligence et d'amour, et qui, étant un être libre, rendra par là même à la divinité des hommages plus glorieux pour elle et méritoires pour lui. C'est Dieu lui-même, qui, lui communiquant quelque chose de sa royauté suprême, l'établit roi de la terre, lui assujettit tous les êtres qui croissent, vivent, respirent sur sa surface. Dès ce moment la création commence d'avoir un but digne du souverain auteur de toutes choses. Les créatures insensibles existent pour l'homme, et l'homme existe pour Dieu. Les êtres matériels ne connaissent pas Dieu, mais ils le font connaître, ils le manifestent et rendent ses perfections en quelque sorte visibles : leur éclat, leur beauté, leur harmonie excitent l'homme à louer, à glorifier leur auteur. Le soleil et les astres répandus dans le firmament, ne sont-ils pas comme autant de miroirs où viennent se réfléchir de toutes parts à mes yeux les rayons de la Divinité? Si le prophète convie toutes les créatures inanimées, la terre et les mers, les vents et les tempêtes, à bénir à jamais le créateur, ce n'est pas seulement de sa part un pieux enthousiasme : c'est encore une manière de reconnaître que par la grandeur et le concert de leurs mouvements, par le spectacle merveilleux qu'elles présentent, elles nous invitent à payer en leur nom à notre commun maître le tribut de leurs hommages comme des nôtres tout à la fois. Nous pouvons même ajouter que l'homme n'est pas ici un simple spectateur, qu'il n'est pas seulement un témoin frappé d'admiration, mais que dans la création, tout se rapporte à lui. Nous ne savons pas, il est vrai, ce qui se passe dans les autres mondes, ni si Dieu y a placé des êtres capables de le connaître; mais nous savons que l'homme

jouit de toutes les œuvres de la main divine. Oui, l'air, la lumière, les astres, tout sert à ses usages, à ses besoins, à ses plaisirs; et sans prétendre que ce monde ait été fait exclusivement pour l'homme seul, toujours est-il incontestable qu'il peut se regarder comme un point central dans une sphère immense. Ainsi nous sommes autorisés à dire que les créatures matérielles bénissent, adorent leur créateur, non par elles-mêmes, mais par la médiation de l'homme qui les connaît, qui par elles s'élève jusqu'à leur auteur, et qui, pontife de la nature entière, en offre l'hommage à la Divinité.

» Sans doute ces hommages des créatures inanimées par le moyen de l'homme, et de l'homme par ses adorations personnelles, pouvaient être agréables à la divinité, surtout lorsque nos premiers parents encore dans toute l'intégrité de leur nature originelle, enrichis des dons les plus précieux, le cœur tout pénétré de reconnaissance et d'amour, se tournèrent vers le Dieu qui leur avait donné la vie et des biens si parfaits. L'expression de leurs sentiments ne put que plaire à celui qui les leur inspirait. Mais enfin l'homme, quelque vertueux, quelque saint qu'on le suppose, est toujours borné; ses hommages partent d'une nature trop faible pour ne pas rester à une distance infinie de l'infinie grandeur. Qui comblera cet intervalle immense? Comment l'homme acquerra-t-il ce qui lui manque pour offrir à Dieu un tribut qui ait quelque proportion avec sa majesté? On sent bien que les hommages, rendus à la puissance ou au mérite sont d'autant plus glorieux, que la personne qui les offre, a elle-même plus de dignité et de grandeur. Ainsi un puissant monarque, quelque honoré qu'il soit des hommages de ses sujets, le serait plus encore des hommages des rois qu'il verrait au pied de son trône. Mais enfin, comment l'homme sera-t-il rapproché de l'infinie majesté de son Dieu? C'est ici, Messieurs, que vous allez sentir ce qu'il y a de beau et de profond dans l'incarnation du Verbe. Je ne prétends point qu'elle fût nécessaire; que Dieu ait dû choisir l'ordre de choses dans lequel elle devait avoir lieu : qu'il n'avait que ce moyen pour créer le plus parfait des mondes, et qu'il était tenu de le créer. Je laisse cette doctrine de Leibnitz ou de Malbranche pour ce qu'elle est : peut-être est-il plus facile de rendre ridicule l'optimisme de ces deux grands philosophes que de le réfuter; mais on peut très-bien n'y voir qu'un rêve sublime, et quoiqu'on ait su l'appuyer sur des raisons très-spécieuses, je suis loin d'y voir une réalité. Dans ce moment, dégagé de tout esprit de système, je me borne à ce qu'enseigne le christianisme. Qu'est-il donc

arrivé? Le Fils éternel de Dieu s'unit à la nature humaine ; dans cette nature, il s'abaisse, s'humilie devant le Très-Haut; en même temps il se forme un peuple d'adorateurs qu'il s'associe, qu'il remplit et pénètre de son esprit ; il devient le chef d'un corps mystérieux, dont nous surtout, chrétiens, nous sommes les membres ; et dès lors voyez comment se déploie, avec une vaste magnificence, le plan de la création. Les êtres matériels adorent par la médiation de l'homme, l'homme adore par Jésus-Christ, et Jésus-Christ, Homme-Dieu, adore par lui-même d'une manière digne de Dieu. Ainsi, par l'incarnation du verbe divin, l'univers forme un concert magnifique de louanges infinies comme l'infinie majesté qui en est l'objet. Ce n'est point ici une théologie nouvelle ; elle est une suite du mystère de l'incarnation bien comprise ; je crois en trouver les éléments dans saint Paul, qui avait pénétré si avant dans les profondeurs de ce mystère. En effet, dans l'Eglise de Corinthe, fondée par cet apôtre, il s'était élevé quelques différents : les fidèles semblaient se partager entre ceux qui les avaient plus particulièrement instruits : l'un était pour Céphas, l'autre pour Apollon. L'apôtre, pour faire cesser ces vaines disputes, leur rappelle que les hommes ne sont rien, qu'ils doivent se mettre au-dessus de toutes ces considérations humaines, penser que leur gloire et leur seul désir doivent-être d'appartenir à Jésus-Christ, qu'en lui tout leur appartient, et à ce sujet il leur dit ces paroles remarquables : « Oui, toutes choses sont à vous, soit le monde, soit la vie, soit la mort, soit les choses futures ; tout est à vous, et vous, vous êtes à Jésus-Christ, et Jésus-Christ est à Dieu, » *Omnia vestra sunt ; vos autem Christi, Christus autem Dei.*

» Donnons quelques développements à cette pensée de l'apôtre, si digne de nos réflexions. La religion nous enseigne que nos premiers parents étant devenus prévaricateurs, Dieu ne les abandonne pas après leur chûte ; mais qu'en même temps qu'il les châtie de leur révolte, il leur promet, ainsi qu'à leur postérité, un réparateur. Confiée aux premières familles du genre humain, cette promesse se perpétua dans une suite de générations, qui en furent les gardiennes fidèles, jusqu'à ce qu'un peuple particulier, le peuple hébreu, en fut spécialement le dépositaire. Ce libérateur devait être Jésus-Christ, Dieu et homme tout ensemble, qui, par sa mort, expierait les crimes de la terre, et dont les mérites, embrassant tous les âges, sanctifieraient tous les justes depuis l'origine jusqu'à la fin des temps. Telle est la foi chrétienne sur les promesses et les suites de l'Incarnation : Or voyez la gloire qui en revient à Dieu. Si les sacrifices d'Abel, de Noé, d'Abraham, de Melchisé-

dech, si les cérémonies mystérieuses de l'ancienne loi, si la foi des patriarches, le zèle des prophètes, les vertus de tous les justes qui ont paru devant l'Evangile, n'eussent eu aucune liaison avec le sacrifice futur de Jésus-Christ, ils n'auraient eu qu'un mérite faible et borné; mais, par leur union avec les mérites du libérateur attendu, ils acquéraient une valeur immense, et avaient une proportion avec la divine Majesté. Ainsi, même avant Jésus-Christ, les créatures insensibles louaient Dieu par les justes de la terre, et les justes par Jésus-Christ, et Jésus-Christ par lui-même d'une manière digne de Dieu : *Omnia vestra sunt, vos autem Christi, Christus autem Dei.* D'après la même idée, quelle gloire ne devait pas revenir à Dieu du zèle des apôtres, des combats des confesseurs, du courage des martyrs, des prières des âmes pieuses, de la résignation des chrétiens malheureux, des largesses inépuisables de la charité, de toutes les vertus sublimes et touchantes que la religion inspire? Car cette gloire, quoique rendue par une faible créature, devient comme infinie par l'union du fidèle avec l'Homme-Dieu. Tout est pour l'âme fidèle : l'âme fidèle est à Jésus-Christ, et Jésus-Christ est à Dieu : *Omnia vestra sunt; vos autem Christi, Christus autem Dei.* Ce n'est pas encore tout : la religion, quoique sous des formes différentes, est aussi ancienne que le monde, elle s'est perpétuée avec lui pour durer même après lui. C'est un germe qui se montre sous les patriarches, qui croît sous la loi de l'Evangile, et reçoit dans les cieux sa pleine et parfaite maturité. Là tout est consommé; les élus ne font qu'un avec Jésus-Christ, et Jésus-Christ n'est qu'un avec le Père céleste : la gloire du chef rejaillit sur tous les membres. C'est par lui que les bienheureux louent, exaltent à jamais les grandeurs et la miséricorde de Dieu qui les couronne; et leurs adorations, identifiées avec celles de Jésus-Christ Homme-Dieu, sont infinies comme le Dieu qui en est l'objet. Ainsi, par une suite du mystère de l'Incarnation, Dieu a reçu depuis l'origine, et recevra au-delà des temps, des hommages infinis comme lui. Dès lors, quelle religion plus digne de Dieu, et qui soit plus glorieuse, qu'une religion fondée comme la nôtre sur le mystère de l'Homme-Dieu? Quand ce ne serait là qu'un système, ce serait encore la plus sublime des conceptions humaines; mais tout cela est trop loin des pensées de l'homme, pour que l'homme l'ait inventé. Je ne m'étonne donc pas que la faute de nos premiers parents ait donné lieu à l'Incarnation du Verbe; que, cette incarnation devant procurer à Dieu une si grande gloire, l'Eglise, en même temps qu'elle déplore la chute originelle, s'en console par le spectacle des biens ineffables que

la Providence a su en tirer, et qu'elle ne craigne pas de s'écrier : « O heureuse faute, qui a mérité d'avoir un tel réparateur ! » *O felix culpa, quæ talem mœruit habere redemptorem !* »

C'est dans ce style simple et magnifique tout à la fois que M. de Frayssinous fait admirer la beauté et la sublimité de nos dogmes. Rien n'est plus propre que de telles idées et un pareil langage à faire sentir le bonheur du chrétien fidèle qui connaît sa religion. La contemplation des mystères, dont la hauteur confond l'orgueilleuse raison qui voudrait les sonder, est pour lui la source des pensées les plus consolantes.

Maccarthy. (1769 — 1833.)

Un autre prédicateur, le P. Maccarthy, jésuite, dont le beau talent fut enlevé à la chaire en 1833, va nous montrer combien il en est autrement de l'homme qui a perdu la foi. Il peint sous ces traits le malheur de l'incrédule :

« Pour l'homme religieux tout est vivant et animé dans l'univers, tout l'entend et lui parle, tout est doué pour lui d'intelligence et de sentiment. Les cieux racontent la puissance du Dieu que j'adore ; les nuits et les jours se succédant, annoncent sa sagesse et sa grandeur ; chaque saison vient manifester sa magnificence, et m'apporter en tribut ses bienfaits. Que dis-je? c'est lui-même, tout invisible qu'il est, qui s'offre sous mille formes différentes à ma vue et à mes sens, dans les objets qui m'environnent ; c'est sa lumière qui brille à mes yeux dans les rayons de l'astre qui m'éclaire, c'est sa bonté qui me sourit dans la sérénité d'un beau jour, ce sont ses parfums que je respire dans ceux des fleurs qui embaument les airs, c'est sa fécondité qui couvre la terre de ces moissons et de ces fruits que sa main semble présenter en invitant à les cueillir. Quel autre que lui apprend à cet insecte à me préparer son miel si doux, donne aux troupeaux ces riches toisons pour me vêtir, et ce lait abondant pour me nourrir ; soumet à mes lois ce peuple innombrable d'animaux si dociles à mes volontés et doués de tant d'instincts divers pour me rendre les plus utiles services? Ainsi tout dans la nature parle à mon cœur, tout me montre l'action bienfaisante d'un être puissant et bon qui m'aime, qui daigne s'occuper de mes besoins et s'intéresser même à mes plaisirs. Transporté d'amour et de reconnais-

sance, je m'écrie : ô Dieu! que de beautés et de perfections dans vos œuvres, mais que de soins et d'attention pour l'homme! Que lui réservez-vous donc dans la céleste patrie, puisque déjà dans son exil, vous le comblez ainsi de vos faveurs? O Dieu! que sera-ce de vous voir un jour sans nuage et sans ombre, puisque la vue de vos moindres ouvrages nous cause des ravissements ineffables! J'entonne alors l'hymne d'actions de grâces; il me semble que toutes les créatures me répondent, que je les entends toutes, mêlant leurs voix à la mienne et tressaillant comme d'allégresse, former un concert unanime à la gloire du créateur. L'impie seul est étranger à cette harmonie universelle; tout est muet, tout est mort pour lui; il a comme ôté du monde l'âme qui le vivifie. Que peuvent dire à son cœur les plus beaux spectacles que la nature lui présente, les dons les plus précieux qu'elle lui prodigue, quand il n'aperçoit nulle part ni intelligence, ni dessein, ni amour; quand il ne voit partout que matières insensibles, que combinaisons fortuites et fatalité aveugle? Spectateur stupide d'effets sans cause, de mouvements réguliers sans moteur, d'un magnifique ensemble sans ordonnateur et sans objet, il se lasse bientôt de contempler les vaines décorations de cette scène inanimée et de tous ces jeux du hasard qui l'étonnent sans l'intéresser ni l'émouvoir; fils ingrat, fils dénaturé qui méconnaît son bienfaiteur et son père, il n'éprouve aucune de ces douces émotions qui élèvent avec attendrissement nos âmes, charment nos misères et font seules tout le prix de nos jouissances. Il sèche et languit sans Dieu, comme on verrait se dessécher et se flétrir une fleur que le soleil ne visiterait plus de ses rayons, et sur laquelle ne tomberaient plus les rosées du ciel. C'est ainsi que pour l'incrédule la nature est sans âme et sans vie; j'ai ajouté que pour lui la société des hommes est sans douceur et sans charmes. »

L'orateur remplit cette seconde subdivision avec énergie, puis il ajoute :

« Quels sont donc les plaisirs et les jouissances qui restent à l'impie le plus favorisé des dons de la fortune et de la nature? je n'en vois plus d'autres que les talents de l'esprit, la richesse, les honneurs, la puissance, la gloire, les biens. Qu'il possède tout cela, que rien ne lui manque de ce qui peut satisfaire la sensualité, l'orgueil ou l'ambition de l'homme : sera-t-il plus heureux? Non, mes frères, parce que tous les biens périssables et les plaisirs du monde réunis sont sans proportion avec les besoins du cœur. Il n'y a rien dans l'univers d'aussi grand que le cœur de

l'homme : en le formant à son image et pour lui-même, Dieu a imprimé en lui, pour premier trait de ressemblance, le sceau divin de l'immortalité, et lui a donné des désirs avides et insatiables, une espérance immortelle et un amour des biens parfaits et infinis; il lui a dit : Tout ce qui t'environne existe pour toi, mais tu existes pour moi : et c'est pour cela que j'ai mis en toi une capacité sans bornes, comme j'ai fait le vaste abîme de l'Océan pour recevoir la multitude des eaux, l'immensité des cieux pour contenir les innombrables corps de lumière qui roulent sur ta tête : je t'ai fait plus grand que tout cela pour voir et posséder ton Dieu. Tu seras toujours vide jusqu'à ce que je vienne à toi pour te remplir; toujours affamé, jusqu'à ce que je te nourrisse et te rassasie de moi-même; toujours brûlé d'une soif ardente, jusqu'à ce que je descende en toi comme un fleuve de délices, pour te désaltérer et, pour ainsi dire, t'enivrer de mon propre bonheur. Telle est, mes frères, la nature et la qualité de notre âme. Rien de moins que Dieu ne la contente : étrangère et captive ici-bas, elle y cherche partout le souverain bien qui lui manque, elle le demande à toutes les créatures; ne le trouvant point, elle sort par la pensée de ce monde visible, elle s'élève au-dessus de tous les cieux, s'étend au-delà de tous les siècles, pour s'unir au moins par l'espérance à l'objet éternel, parfait, infini, dont elle sent le besoin et hors lequel il ne saurait y avoir ni bonheur, ni repos, ni félicité pour elle. Et cet objet, seul capable de la satisfaire, pour lequel seul elle a été créée, vous le lui retranchez, incrédule, et cette espérance, vous la lui arrachez ! Fille du ciel, héritière de l'immortalité, avide et affamée de Dieu, qui est son aliment et sa vie, vous l'avez condamnée à ramper dans la poussière, à s'en nourrir, à se croire elle-même cendre et poussière, à n'avoir pour perspective que la mort, la pourriture et le néant, et vous lui dites : sois heureuse ! Mais, pour qu'elle puisse l'être, que lui donnez-vous à la place de ce que vous lui ôtez ? Quoi ! les voluptés charnelles? Ah ! elle s'efforce de s'en assouvir, elle s'y plonge, et bientôt elle s'écrie : c'est de la boue ! je ne puis souffrir l'infection et la honte de ces infâmes plaisirs ! plus je m'y abandonne, et plus ils me causent des dégoûts; plus je m'y enfonce, et plus je me souille; tout me devient insupportable, et je me fais horreur à moi-même. Que lui donnerez-vous encore ? des richesses? Ah ! elle entasse des monceaux d'un vil métal, elle multiplie ses terres, ses palais, ses équipages, ses maisons de plaisance. Qu'a-t-elle gagné? O insensée ! dit-elle, j'ai rempli mes coffres et je demeure vide, j'ai multiplié mes embarras et mes

soucis, bien plus que mes biens et mes trésors; j'ai l'inquiétude que le pauvre ne connaît pas, et je n'ai pas la paix et le contentement qu'il goûte quelquefois dans sa misère. Eh bien! voilà des titres, des décorations et des honneurs. Ah! ce ne sont que des hochets! je m'en suis amusée un moment, et j'en suis lasse; tant que j'y aspirais encore, ils m'ont paru quelque chose de grand: depuis que je les ai obtenus, je n'y vois qu'un éclat frivole et passager. Eh bien! la célébrité du nom, une brillante renommée, la gloire qui s'attache aux talents, à la science, au génie. Ah! c'est une fumée! elle enflait mon cœur, et elle ne l'a pas nourri; elle irrite la soif de mon orgueil au lieu de l'apaiser; elle me rend plus inquiète et non plus heureuse. Eh bien! les lauriers de la guerre, les sceptres, les couronnes, la conquête de l'univers. Ah! en ravageant la terre, j'ai fait beaucoup pour le malheur des autres hommes et rien pour mon bonheur. Si j'avais conquis cent royaumes et cent mondes, il me faudrait encore d'autres mondes à conquérir, et loin d'avoir comblé l'abîme qui est en moi, je n'aurais fait que le creuser davantage et me convaincre qu'il est sans fond.... Et n'a-t-on pas vu des hommes riches et puissants, des conquérants fameux, qui, nés dans la poussière, se sont assis sur le trône, ont régné sur les peuples et même sur les rois, ont rempli l'univers du bruit et de la terreur de leur nom? Au milieu de tant de prospérité, qui les a vus tranquilles, qui a pu les croire heureux? Le noir chagrin n'avait-il pas comme établi son siége sur leur front livide? Leur inquiète ambition leur a-t-elle permis un instant de se reposer et de jouir? Semblable à un aiguillon brûlant, ne les a-t-elle pas poussés sans cesse, comme égarés et furieux, d'entreprises en entreprises, au gouffre où ils ont été ensevelis tout-à-coup, avec leurs vastes desseins, leur puissance redoutée et leur gloire vaine? Ne reprochez pas à notre cœur, mes frères, d'être insatiable de bonheur; il a dû l'être: toutes les créatures ensemble ne sauraient rassasier le vide qui est en lui. Ses besoins sans cesse renaissants sont le cri d'un besoin immense, par lequel il demande le bien parfait et infini, seul aliment qui lui convienne et qui puisse le rassasier: et en le lui refusant, on ne lui présente pour le satisfaire que des biens périssables, qui ne sont qu'un pur néant. Sa faim, toujours croissante, ne trouvant rien qui l'apaise, se tourne en rage et en désespoir, et ce cœur malheureux, à qui tout manque, retombe sur lui-même, se dévore, comme on voit l'homme affamé dévorer et déchirer ses propres membres. Ainsi toutes les sources du bonheur sont taries pour l'incrédule,

parce que pour lui la nature entière est sans âme et sans vie : la société de ses semblables sans douceur et sans charmes, et tous les biens réunis sans proportion avec les besoins de son cœur. »

Ce n'est encore là cependant que le premier degré de son malheur. Car il est de plus cruellement en proie à ses passions, à ses remords et aux terreurs de l'avenir ; et pour comble de tourments, il ne peut avoir aucune consolation solide dans ses maux. L'orateur entre sur tous ces points dans des développements pleins de force, et il les termine par ce trait :

« Mais il survient quelquefois des épreuves extraordinaires, de ces catastrophes dont la seule pensée fait frissonner d'épouvante, auxquelles cependant tout homme est sujet, et dont nulle sagesse, nulle force ne peut garantir dans certaines circonstances qu'il plaît à la Providence de permettre : c'est surtout aux époques funestes des révolutions qu'on en voit de fréquents exemples. Et ce n'est pas à cette génération qu'il faut apprendre que les grands et que les puissants peuvent descendre de la plus haute élévation jusqu'au fond des cachots, que les bons et que les méchants peuvent expirer ensemble dans les mêmes supplices, et que l'impie et le fidèle ont quelquefois rougi le même échafaud de leur sang. Or, si l'on me demande ce qui soutiendra le fidèle et le juste dans ces effroyables crises, je n'aurai pas de peine à répondre : ce qui le soutient, c'est son admirable résignation à la volonté du Seigneur, c'est le souvenir de Jésus-Christ, c'est la vue de l'éternité. S'il faut que le juste livre ses mains pures au bourreau pour être chargées de liens, et que la nature frémisse, on lui dira : Ainsi fut livrée la victime adorable qui s'est immolée pour le salut du monde ; imitez-la : et aussitôt les mains sont tendues pour recevoir des chaines. S'il faut ensuite qu'il subisse la mort des criminels, on lui dira : Enfant des saints, montez au ciel, et il montera les degrés de l'échafaud avec la même majesté qu'il montait les marches du trône. Voilà comment la religion soutient, ennoblit et divinise pour ainsi dire le malheur. Mais où en sera l'incrédule s'il éprouve un sort semblable, s'il est opprimé par l'injustice, si un puissant ennemi l'accable, le jette dans les fers, le destine à périr dans les tourments, et qu'il ne lui reste aucune assistance humaine ? Que fera-t-il dans son désespoir ? Invoquera-t-il alors la matière, le néant, le hasard, divinités muettes et sourdes qui ne peuvent ni l'entendre ni lui répondre ? Osera-t-il lever les yeux vers le ciel, où habite le Dieu

trois fois saint qu'il blasphème et dont la pensée le glace de terreur? S'adressera-t-il à cette philosophie mensongère qui l'a séduit, qui lui promettait un si chimérique bonheur dans les passions qui l'ont souillé, dans des biens et des plaisirs qui ne sont plus, dans une vie qui va finir? Oh! cette maîtresse d'erreur n'a plus rien à lui dire, son rôle est fini, elle a perdu maintenant tout son pouvoir. Je me trompe, mes frères; elle a encore une ressource digne d'elle à lui offrir : elle approche, le glaive d'une main et le poignard de l'autre, et lui dit avec un cruel sourire : Choisis maintenant, tu es au fond de l'abîme; toutes les illusions sont dissipées, il n'y a plus pour toi d'espérance, tu peux te donner la mort, n'en aies pas de scrupule, car je te le permets. Quand mes leçons ont conduit mes disciples au désespoir, voilà le dernier conseil, la dernière ressource que je leur offre, c'est le suicide. Philosophie véritablement infernale, qui, après avoir ravi à l'homme la vertu qui fait toute sa consolation et sa ressource, et l'avoir conduit par les illusions des passions dans des maux de tout genre, vient enfin l'inviter à se plonger lui-même, par un dernier coup, dans les enfers. »

Ce discours sur le malheur, et deux autres sur la folie et sur le crime de l'incrédulité, sont de très-beaux ouvrages. Le sermon sur le cœur de Marie, et quelques autres, se font également remarquer et par la force des raisons, et par la vivacité des sentiments, et par l'agrément du style. La déclamation de l'orateur ajoutait beaucoup à leur mérite. Elle inspirait tant d'admiration dans la capitale, que plusieurs prédicateurs qui aspiraient à l'imiter, copiaient tous les gestes du P. Maccarthy, et même une attitude particulière qu'une infirmité ou un défaut corporel lui faisait prendre dans la chaire : c'est ce qu'on appelait *prêcher à la Maccarthy*.

Les dispositions qui animaient le P. Maccarthy dans le ministère de la parole peuvent être offertes pour modèle à tous les prédicateurs. Sa pensée habituelle et comme dominante était de sauver les âmes et d'être utile à l'Eglise. On peut dire qu'il ne vivait que pour la religion, que pour la faire régner dans les esprits et dans les cœurs. Il regardait la composition de ses discours non comme une œuvre littéraire, mais comme un exercice religieux et une occupation toute divine. Ses sermons étaient le fruit de ses méditations et de ses prières, et c'est à cette habitude d'union avec Dieu qu'il faut rapporter ce caractère d'onction et de piété qui le distingue. Il craignait sur toute chose d'écrire où

de parler pour sa propre gloire et sous l'influence de l'amour-propre. « Avant la révolution, disait-il quelquefois, on distinguait les prédicateurs et les convertisseurs. J'aimerais bien mieux être de ces derniers. » « La fonction qui m'est habituellement imposée, écrivait-il dans une de ses retraites, est celle de prédicateur. Si je m'y propose pour fin ma gloire propre et ma réputation, qu'arrivera-t-il? Premièrement, en supposant que je prêche bien et utilement pour les autres, je perdrai par mon orgueil et par le dérèglement de ma volonté, tout le fruit et la récompense de mon travail. Secondement, je me préparerai pour mes discours comme un orateur profane, je donnerai trop d'attention au tour de la phrase, au choix de l'expression, à l'ordre, à l'harmonie, etc., ma composition en sera moins animée, et se sentira moins de l'esprit de Dieu. Elle me prendra un temps considérable, et par conséquent m'en laissera moins pour la lecture, la méditation, la prière qui sont les sources où se puisent l'onction, la force, la lumière, et ces mouvements impétueux du zèle qui sont les véritables mouvements oratoires de la chaire; il résultera encore de là que, faisant mes sermons avec trop d'étude, je n'en pourrai faire qu'un petit nombre, et il m'en manquera beaucoup sur des sujets très-importants. Troisièmement, je craindrai de monter en chaire quand je serai peu ou mal préparé. Je n'oserai parler en apôtre, de peur que la réputation de l'orateur n'en souffre, ou, si je suis forcé de me hasarder quelquefois, ce sera, non avec la confiance d'un homme qui parle de la part de Dieu et qui méprise tout ce qu'on appelle succès, mais avec la timidité d'un acteur qui paraît en tremblant sur un théâtre, où il ne s'attend pas à être applaudi. » On peut assurer que ces saintes réflexions lui ont servi constamment de règle dans l'exercice de la prédication.

Il écrivait de Bordeaux, le 8 juillet 1821. « Ma chère mère, Il y a bien longtemps que je n'ai eu la consolation de vous écrire. Vous vous en plaignez peut-être, et moi j'en gémis. Mais vous savez si je suis le maître de faire ce qui me serait agréable, et si je dois me dévouer aux saintes obligations qui me sont imposées. Je ne veux pas vous contrister en vous disant que mon travail n'a presque rien produit jusqu'à présent, et que je ressemble à un esclave attaché à une meule qu'il tâche de tourner par de grands efforts, mais qu'il ne remue pas. Il y a quelque chose de singulier en moi que j'ai remarqué toute ma vie, que je ne comprends point, et qui est sans doute une disposition de la providence pour m'humilier : c'est qu'il m'est à peu près impossible de rien faire à l'avance; il faut que le moment

de prononcer un discours approche, pour que je sois en état de le faire. Jusque-là je n'ai ni force, ni chaleur, ni faculté de m'appliquer à mon sujet. Je me fatigue et me tourmente en vain pour tâcher de saisir mes idées, qui s'échappent et voltigent autour de moi, sans que je puisse les atteindre ni les rassembler : elles ne se livrent et ne sont à moi que lorsqu'enfin il me reste à peine assez de temps pour leur donner un corps et les revêtir à la hâte de quelque couleur. Je n'avance pas dans mes discours, et je n'ose m'occuper d'autre chose, de peur d'avoir des distractions à me reprocher. Ainsi le temps se perd, et si je gagne quelque chose à ce stérile travail, c'est qu'il est au moins une bonne pénitence. C'est pour essayer de tirer mon esprit de cette langueur, que j'ai quelquefois prêché depuis mon séjour ici, mais ce moyen ne m'a pas mieux réussi que les autres. S'agit-il de parler sans avoir écrit ; aussitôt je m'enflamme, la veine s'ouvre, et il me semble que voilà la fécondité revenue. Faut-il ensuite reprendre la plume ; tout s'éteint, se dessèche, et ma stérilité se trouve la même qu'auparavant. C'est dans cet état que j'ai passé l'année dernière, cinq mois à L*** : il est probable qu'il m'en arrivera autant cette année, mais après tout, pourvu que la volonté de Dieu s'accomplisse, tout est bien. »

Dans cet état de sécheresse et comme d'anéantissement d'esprit, sa ressource ordinaire était de s'humilier en présence de Dieu. Il se jetait à genoux devant son crucifix, il priait quelque temps les bras étendus en croix, ou bien il se prosternait la face contre terre. « Jamais, disait-il lui-même, je ne me suis relevé sans me sentir rempli d'une force toute nouvelle. » Dieu ne laissait point son humilité sans récompense. Souvent même il lui arriva d'être soudainement saisi d'une vive et puissante émotion, et si fortement pénétré au fond du cœur des vérités de la religion que les larmes coulaient de ses yeux en abondance. Aussi assurait-il que ces sortes d'épreuves étaient pour lui un gage infaillible de succès, et que jamais le ciel ne bénissait sa prédication, si elle n'avait été précédée de quelque humiliation de ce genre.

Le P. Maccarthy prêcha pendant plus de quinze ans, soit dans la capitale, soit dans les grandes villes de nos provinces, où il renouvelait les plus étonnants prodiges de l'éloquence des missionnaires.

Guyon.

Le P. Guyon, avec des talents aussi remarquables, montrait peut-être plus de variété dans sa manière. Avait-il à raconter? on ne pouvait rien ajouter aux grâces et aux charmes de ses récits. Voulait-il décrire? Son discours était fleuri, brillant, sublime, comme les choses dont il présentait les tableaux. Dans le raisonnement, son langage devenait précis, nerveux, exact; ses conséquences déduites avec justesse, exposées avec clarté, semblaient à tous évidemment conformes au bon sens naturel et aux règles de la plus sévère logique.

Il était aussi très habile à pénétrer dans les replis du cœur, et à dévoiler les mystères de nos passions. Quand il voulait attendrir, sa voix prenait un accent touchant, ses paroles brûlantes arrivaient jusqu'au fond de l'âme et y excitaient des sentiments qui se manifestaient bientôt par des larmes abondantes.

Quelquefois il augmentait le pathétique par quelque trait d'histoire appropriée à son sujet. Ainsi il terminait son sermon contre le respect humain, par ce récit qui a tout l'intérêt d'une scène.

« Dans une grande ville du midi, vivaient deux époux parfaitement assortis. Naissance, fortune, éducation, ils avaient tous deux également ces avantages précieux; ils avaient plus que tout cela encore, des vertus. L'époux était environné de la considération de ses concitoyens; il avait tant de fois donné des preuves non équivoques de sa loyauté, de son désintéressement et de son zèle pour le bien public, qu'on lui avait confié les fonctions les plus importantes et les plus honorables. L'épouse, animée d'une piété douce et éclairée, pleine de grâces et de pudeur, servait de modèle aux jeunes épouses, et faisait la gloire et le bonheur de son époux dans l'intérieur du ménage. Dieu bénit leur douce union par la naissance d'un fils, et ce bienfait de la Providence, accordé à leur tendresse mutuelle, ne fit qu'augmenter encore les charmes et le bonheur de leur alliance. L'épouse surtout sentit toute l'étendue des devoirs que lui imposait le titre de mère. Elle ne laissa pas son fils sucer le lait d'une étrangère; elle voulut jouir de son premier sourire, et voir éclore ses premières pensées et ses premiers sentiments; il lui semblait doux d'en être elle-même le premier objet. Oh! quelles prières ferventes sa piété adressait

au Seigneur pour le bonheur de cet enfant que le ciel lui avait donné, et qu'elle n'élevait que pour le ciel! Et quand son fils put bégayer quelques sons, comme elle lui apprit à répéter le nom du Dieu qui l'avait créé, le nom du Dieu qui l'avait sauvé! Son zèle s'accrut à mesure que son fils croissait en âge; et quand sa raison, à son aurore, commença à jeter quelques lueurs, elle voulait toujours être auprès de lui, elle ne pouvait souffrir d'en être séparée un seul instant, tant elle redoutait qu'une main ennemie ne vînt semer l'ivraie du vice dans cette terre neuve qui lui promettait une ample moisson de vertu, quand elle aurait reçu la semence de la foi! Aussi quel était son empressement à expliquer à son fils les éléments de la religion et de la morale de Jésus-Christ, dont la pureté était si bien en harmonie avec la simplicité et la candeur de son âme! Dieu bénit les efforts de cette vertueuse épouse. La piété du fils égala bientôt la piété de la mère. Le jour vint où cet enfant devait, pour la première fois, se nourrir de son Sauveur. On le vit s'avancer à l'autel avec tout le recueillement des anges. La douce joie du ciel rayonnait sur son front, et des larmes de bonheur coulaient de ses yeux modestes.

» Depuis ce jour sa ferveur fit des progrès plus rapides encore : il semblait deviner la perfection de la vertu, et il s'y livrait avec tout l'élan d'une âme aimante. Amour du travail, obéissance parfaite, recueillement habituel, lectures édifiantes, fréquentation des sacrements, telles furent ses occupations, ses goûts et ses délices durant trois années, sans que jamais il se démentît un seul instant. La vertueuse mère ne cessait de remercier Dieu des grâces dont il favorisait son fils, et de se livrer à la joie que donne aux saints le spectacle de la vertu. Mais quelle fut sa tristesse, lorsqu'elle s'aperçut que la piété de son enfant diminuait! Il remplissait encore ses devoirs, mais son zèle avait disparu. Il ne demandait plus à faire des lectures édifiantes, il fallait les lui suggérer; il ne refusait pas de s'approcher des sacrements, mais il fallait lui rappeler qu'il devait le faire, et lorsqu'il remplissait quelques-uns des devoirs de la piété chrétienne, on remarquait en lui je ne sais quel air de contrainte qui contrastait singulièrement avec cette ferveur franche et naïve dont il avait auparavant présenté le modèle. Rien de tout cela n'avait échappé à l'œil attentif de la pieuse mère. Vainement elle avait essayé de ranimer la vivacité de la foi dans l'âme de son fils, et de ressusciter en lui les sentiments dont il avait été pénétré. Ses exhortations tendres et touchantes avaient été écoutées avec attention, avec do-

cilité, mais n'avaient produit aucun changement. Alarmée de plus en plus, elle avait épié toutes les démarches de son fils, afin de pouvoir découvrir la cause de son refroidissement pour la religion. Toutes ses recherches avaient été inutiles, elle avait gémi, prié. Enfin son cœur maternel ne peut plus supporter le poids de la peine qui l'accable. Navrée de douleur, elle entre un jour dans la chambre de son fils, et là, donnant un libre cours à ses larmes, elle le conjure de lui faire connaître la cause du changement de sa conduite. — Mais maman, répond l'enfant étonné, vous vous alarmez inutilement : je suis toujours le même ; je vous aime toujours avec la même tendresse. — Mon fils, répond-elle en sanglottant, vous feignez de ne pas me comprendre ; non, je ne me plains pas de votre tendresse. Mais Dieu ne peut-il se plaindre de vous? Ah! dites-moi : pourquoi avez-vous changé à son égard ? — Mais, maman.... — Mon fils, vous ne pouvez me tromper là-dessus, vous ne pouvez vous tromper vous-même : de grâce, au nom de toute ma tendresse et de toute la vôtre; dites-moi le secret de votre cœur. L'enfant baisse la tête et garde le silence, la mère redouble ses pleurs et ses prières, enfin son fils s'attendrit. — Puisque vous l'exigez, dit-il, je ne vous cacherai rien ; non, je ne vous cacherai rien.

» Je vous l'avoue, instruit par vos douces leçons, et surtout par vos exemples, j'aimai d'abord la religion, j'en pratiquai les devoirs avec franchise, avec plaisir, et je trouvais en cela mon bonheur. Je fus surtout heureux, oh! oui, bien heureux à l'époque de ma première communion, et dans celles qui la suivirent immédiatement : mais depuis, j'ai réfléchi. Maman, je vous aime bien de tout mon cœur, mais vous n'êtes plus mon modèle ; je veux imiter mon père ; tout le monde l'honore, l'estime et le recherche ; je voudrais lui ressembler ; et je sais que mon père ne pratique point la religion comme vous ; peut-être n'aurait-on pas les mêmes égards pour moi, si...... D'ailleurs, mon père est instruit, il est incapable d'aller contre sa conscience ; voilà pourquoi je voudrais, sans vous alarmer, devenir peu à peu semblable à mon père. — Ah ! mon fils, s'écria sa mère, quelle révélation ! non je ne vous dirai rien ; mais, je vous en conjure, restez dans votre chambre.

« Après ces mots entrecoupés de sanglots, elle sort, et se traîne dans les appartements de son époux, qu'elle épouvante par ses cris de douleur. Il cherche à la calmer, à connaître la cause de ses larmes. Elle ne peut que lui dire : Ah ! monsieur ! votre fils..... et elle s'évanouit dans ses bras. Des secours prompts

lui sont donnés ; elle reprend un peu de force et raconte, en pleurant, la scène qui vient de déchirer son cœur. A ce récit inattendu, il demeure immobile de stupeur. Bientôt ses larmes coulent en abondance. — O mon épouse, s'écrie-t-il, où est mon fils ? — Je l'ai laissé dans sa chambre. — Viens, suis-moi. Ils vont ensemble vers l'appartement du jeune homme; le père s'arrête sur le seuil. — O mon fils, dit-il en sanglottant, qu'il est dur pour un père de s'excuser devant son fils ! Oui, je suis coupable, mon ami, ta maman m'a tout raconté. Mais n'accuse pas ma foi, elle est restée pure et entière dans mon cœur. Un malheureux respect humain m'a empêché de conformer ma conduite à ma croyance. Hélas ! je n'avais pas pensé que mon exemple dût t'être si funeste ! Mais, mon fils, la leçon est trop forte. Tu me rends à la vertu, à la religion, tu viens de m'éclairer et de me rendre mon courage; viens, je te rendrai aussi à la piété. Embrasse-moi et pardonne. Quel est ton confesseur? Oh ! je veux qu'il soit aussi le mien ; allons lui faire ensemble, toi, l'aveu de ta faiblesse, et moi, celui de mon crime. Sur-le-champ ils allèrent ensemble au tribunal de la pénitence, et la piété de la famille ne se démentit plus dans la suite.

» Pères et mères, comprenez par là quel est le crime et quelles sont les suites du respect humain. Ah ! puissiez-vous réparer vos torts comme ce bon père ! Et vous, jeunes époux, qui avez des enfants au berceau, n'oubliez pas cette leçon touchante. Vous aimez à prodiguer vos caresses à ces doux fruits de votre amour. Oh ! n'oubliez pas ce qu'il demandent de vous. Souvenez-vous qu'en élevant vers vous leurs mains innocentes, ils vous disent : ô mon père, ô ma mère, rappelez-vous que vous devez me conduire au ciel ; ne cessez pas de m'en indiquer le chemin par vos exemples; je vous dois le bienfait de la vie, seriez-vous assez cruels pour me préparer une mort éternelle ? Et nous, qui que nous soyons, mes frères, souvenons-nous que le respect humain est indigne d'un homme ami de l'honneur et de la vertu, qu'il outrage indignement le Dieu qui nous a fait pour sa gloire, et nous a rachetés au prix de son sang. Concevons des sentiments dignes de la noblesse de notre origine, de la sublimité de nos destinées, et de la grandeur du roi immortel qui nous a confié ses intérêts. Servons Dieu avec courage, avec intrépidité, et la couronne des braves sera un jour placée sur nos fronts, et nous serons mis en possession d'une gloire et d'une félicité éternelle. » (*Analyse des sermons du P. Guyon.*)

OBSERVATIONS.

Avant de continuer nous présenterons avec quelques développements des observations qui n'ont été qu'indiquées dans ce qui précède.

SUPÉRIORITÉ DE L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE.

Ce qui frappe d'abord, en parcourant l'histoire de l'éloquence de la chaire, c'est la supériorité de ce genre sur tous les autres.

« Il n'y a rien de semblable dans le monde profane, dit M. Laurentie : on a beau nous vanter les orateurs qui parlent pour la liberté des peuples, qui ébranlent les grandes multitudes, qui éclairent et gouvernent les conseils publics, qui, par la parole enfin, exercent un si grand empire sur les hommes; dans tous ces beaux effets de l'éloquence humaine, il y a toujours quelque chose d'étranger qui vient au secours du génie, c'est un intérêt de faction, c'est un entraînement de parti, c'est une ambition cachée. Mais voici un orateur qui n'a rien pour lui de tout cela, et cependant il commande avec autorité, et tout lui obéit. Quel est donc ce prodige? C'est que cet orateur paraît au milieu des hommes au nom de Dieu même.

» Il faut remarquer qu'il n'y a rien ici de chimérique. Véritablement l'orateur chrétien parle avec l'autorité du ciel; c'est pour cela qu'il voit à ses pieds les peuples tout entiers. Les grands de la terre viennent se confondre devant sa chaire avec la multitude ignorante; les savants se mêlent aux hommes incultes; une même puissance abat toutes les vanités; la gloire humaine n'a plus ses distinctions et ses titres; la majesté même des rois disparaît en quelque sorte devant un mortel. Il faut avouer que cette seule image réalise bien toutes les idées que l'on a jamais pu avoir de l'éloquence; car ici on la voit avec toute sa grandeur : elle domine les volontés les plus rebelles, elle brise les cœurs, elle s'enflamme à l'aspect des autels sacrés, elle ouvre les voûtes célestes pour en faire sortir les feux vengeurs, elle pénètre dans les abîmes, elle épouvante les consciences, elle console la vertu, elle encourage le malheur; jamais la parole humaine ne fut appelée à remuer ainsi tout ce quil y a de mystérieux dans le cœur de l'homme, à domp-

ter ses passions ardentes, ou à exciter ses mouvements vertueux. » (*De l'étude et de l'enseignement des lettres.*)

D'autres littérateurs, hommes du monde, ont aussi donné cette haute idée de l'éloquence chrétienne. « Il est certain, dit La Harpe, que le ministère de la parole n'a nulle part plus de dignité que dans la chaire. Partout ailleurs c'est un homme qui parle à des hommes : ici c'est un être d'une autre espèce, élevé entre le ciel et la terre, c'est un médiateur que Dieu place entre le ciel et lui. Indépendant des considérations du siècle, il annonce les oracles de l'éternité. Le lieu même d'où il parle, celui où on l'écoute, confond et fait disparaître toutes les grandeurs, pour ne laisser sentir que la sienne. Les rois s'humilient comme le peuple devant son tribunal, et n'y viennent que pour être instruits. Tout ce qui l'environnne ajoute un nouveau poids à sa parole : sa voix retentit dans l'enceinte sacrée et dans le silence d'un recueillement universel. S'il atteste Dieu, Dieu est présent sur les autels; s'il annonce le néant de la vie, la mort est auprès de lui pour lui rendre témoignage, et montre à ceux qui l'écoutent qu'ils sont assis sur les tombeaux. » (*Cours de littérature.*)

« La religion, dit Marmontel, à élevé à l'éloquence, non pas une tribune, mais un trône; et ce trône, c'est la chaire. Pour se faire une idée du ministère qu'elle y exerce, il faut se figurer dans un temple, au pied des autels, sous les yeux de Dieu même, et en présence de tout un peuple, une lice ouverte, où l'éloquence, aux prises avec les passions, les vices, les faiblesses, les erreurs de l'humanité, les provoque les unes après les autres, quelquefois toutes ensemble, les attaque, les combat, les terrasse avec les armes de la foi, du sentiment et de la raison. L'homme qui parle est l'envoyé du ciel, et par la sainteté de son caractère, il semble porter sur le front le nom du Dieu dont il est le ministre : la cause qu'il défend est celle de la vérité et de la vertu : ses titres sont les droits de l'homme, la loi de la nature empreinte dans tous les cœurs, et la loi révélée.... Les intérêts qu'il agite sont ceux du ciel et de la terre, du temps et de l'éternité : enfin les clients qu'il rassemble autour de lui et comme sous ses ailes, sont la nature dont il défend les droits; l'humanité dont il venge l'injure; la faiblesse dont il protège le repos et la sûreté; l'innocence à laquelle il prête une voix suppliante pour désarmer la calomnie, ou des accents terribles pour l'effrayer; l'enfance abandonnée, pour qui, dans l'auditoire, il cherche des cœurs paternels; la vieillesse souffrante; l'indigence timide, la grande famille de

Jésus-Christ, les malheureux en faveur desquels il émeut les entrailles du riche et du puissant. Tel est le fidèle tableau du plaidoyer évangélique.» (*Eléments de littérature.*)

« Le Prédicateur, dit M. de Cormenin, est maître de son sujet, et ce sujet est magnifique comme la création, sublime comme Dieu, infini comme le temps. Il n'est borné ni par les montagnes ni par les mers. Il descend dans les profondeurs de l'océan pour y interroger la végétation obscure du plus petit coquillage. Il monte au-dessus des nuées dans les palais du ciel, tout resplendissants de lumière et tout peuplés de séraphins harmonieux. Il foule à ses pieds la poussière des siècles et des mondes, et de sa verge prophétique, il chasse devant lui les générations qui n'ont pas encore vu le jour. Une fleur des champs que le vent arrache de sa tige dans un vallon solitaire, un volcan qui retombe en laves de flamme sur les toits d'une cité, un enfant qui meurt, un trône qui s'écroule, rien n'est étranger à l'éloquence sacrée.

» Mais ce qui, pour le prédicateur est plus inépuisable que la nature, ce sont les mystères de la religion et les secrets plus incompréhensibles encore du cœur humain. Quels trésors! quelles grandeurs! quels sujets! soit qu'armé de la parole de Dieu, il commande aux orgueilleux l'humanité, aux haineux le pardon des injures, aux égoïstes l'amour de leurs frères; soit qu'il traîne les âmes épouvantées au bord des abîmes sans rivages et sans fond de l'éternité, qu'il les y suspende et qu'il les y plonge ; soit qu'il les ramène de la nuit des tombeaux, qu'il les ravisse sur les ailes de son éloquence et qu'il leur ouvre les arcades du firmament; soit qu'il torture les consciences mauvaises, et qu'il les pique avec la pointe du remords; soit qu'il dise aux malheureux : Espérez! et aux petits enfants : Aimez-vous les uns les autres! » (*Livre des Orateurs.*)

SOURCES PRINCIPALES DE L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE.

Un prédicateur qui serait rempli de l'importance de sa mission, trouverait dans cette unique pensée la source de la plus haute éloquence. En effet, rien n'agrandit le talent de l'orateur comme de songer qu'il parle avec autorité à des peuples qui sont obligés de l'entendre. Alors il s'oublie lui-même ; il faut qu'il se rende digne de représenter celui qui lui a confié l'admirable puissance d'annoncer sa parole aux hommes. Ceci rappelle les prophè-

tes, qui ne parlaient jamais d'eux-mêmes, mais qui prêtaient seulement leur voix à l'esprit intérieur qui se servait d'eux pour annoncer d'immortelles et d'effrayantes vérités.

Aussi la rhétorique du prédicateur est-elle bien différente de celle des orateurs profanes. Tout se borne à ce mot de saint François de Sales : *La prédication est la déclaration de la volonté de Dieu :* et par conséquent il faut au prédicateur chargé d'une si solennelle déclaration, une longue et savante méditation de cette volonté redoutable. Rien d'humain ne doit se montrer dans une éloquence toute céleste. Une foi profonde est la prédication de l'orateur; une piété vive est toute sa force; et après cela, les paroles ne manquent pas au zèle. Plus le cœur est pénétré d'amour et de foi, plus l'éloquence est entraînante et impétueuse. C'est ce qu'ont pensé tous les prédicateurs qui n'ont pas fait de leur mission un trafic d'amour propre; et l'un d'eux, le P. le Jeune, disait avec une naïveté ingénieuse : « Le premier advis que je vous donne pour bien prêcher, c'est de bien prier Dieu; le second, c'est de bien prier Dieu; le troisième, le quatrième, le dixième, c'est de bien prier Dieu.

D'ailleurs l'aspect des vertus de l'orateur est toujours pour les peuples un attrait qui les dispose à le bien entendre. « Par un abandon bien soumis sous la main de Dieu, dit le P. Rapin, le prédicateur s'attire la vénération des peuples, et imprime dans leurs esprits ce respect profond qui est dû à la parole de Dieu »... « Avec quel front, dit encore ce savant écrivain, peut-on prêcher la parole de Dieu sans lui rendre témoignage par la sainteté de sa vie et par une conduite irréprochable!... » Et enfin il ajoute : « Qu'on cherche tant qu'on voudra le secret de bien prêcher et de convertir, on trouvera que ce n'est que par l'humilité, par la mortification et par la vie édifiante que fructifie d'ordinaire la parole de Dieu. » (*Réflexions sur l'éloquence.*) *

* L'art sans doute n'est pas inutile, mais il doit être employé par un zèle apostolique. « Quelques talents que vous ayez reçus de la nature, disait à ce sujet M. Guyon dans son Cours d'éloquence sacrée, quelqu'heureuses dispositions que vous laissiez apercevoir du côté de l'imagination, de la vivacité d'esprit, même de l'étude et du travail, si vous voyez dans la prédication autre chose que ce que Jésus-Christ l'a faite, un instrument de salut pour les autres et pour vous-même, vous n'êtes selon l'expression du prophète qu'une nuée sans eau, nuée passagère, mais stérile... Laissez-moi, Messieurs, vous raconter l'un des plus beaux traits de la vie de M. le cardinal Maury. J'avais occasion de le voir beaucoup depuis son retour en France. La confiance dont il m'honorait, me permit de lui demander un jour s'il ne ferait pas imprimer ses sermons. L'on sait avec quel éclat il les avait prêchés. Il avait paru dans les chaires de la capitale, surchargé, en quelque sorte, de couronnes académiques, escorté de la brillante auréole que lui donnaient les suffrages et les applaudissements, orateur de cour, orateur d'académie. — Sans doute, Monseigneur, vous vous proposez, lui dis-je, de publier vos sermons. — J'y avais pensé, me répondit-il, et je comptais employer à ce travail le loisir de ma retraite à Montefiascone; mais les ayant lus et examinés de nouveau, je les ai brûlés tous, à l'exception de mon panégyrique de

Il ne faut pas trop s'étonner que l'on rappelle souvent aux orateurs chrétiens ce premier précepte de l'humilité et de la vertu, qui devient le premier précepte de leur éloquence. Par malheur l'homme qui parle à de grandes assemblées est toujours tenté de croire que c'est à son génie qu'il doit le haut ascendant qu'il obtient sur elles ; c'est une des illusions de l'éloquence populaire : et cette illusion est plus sensible peut-être dans la chaire, à cause de la domination que l'orateur exerce sur des multitudes qu'un sentiment religieux abaisse à ses pieds. Voici donc l'écueil du prédicateur, la vanité. Et ceci mérite d'être attentivement médité; car il est remarquable que l'amour de la gloire, qui peut devenir une puissante inspiration pour les autres orateurs, n'est jamais pour l'orateur sacré qu'une source d'égarements et qu'un principe de décadence. Il semble que Dieu veut ainsi témoigner que le triomphe de sa parole ne tient point au génie de l'homme ; ou du moins, et c'est encore ici une haute leçon pour le chrétien, que la perfection du génie ne tient qu'à la perfection de l'humilité et de la vertu.

L'histoire de l'éloquence de la chaire en est la preuve. On voit qu'elle s'agrandit ou se dégrade suivant que les orateurs sont animés par des pensées de piété et de foi, ou par un vain désir d'acquérir de la renommée. Nous en avons fait la remarque pour les temps qui ont précédé le siècle de Louis XIV. Mais on pourrait croire que les grands orateurs de ce siècle fameux durent leur supériorité à l'avantage de se servir, dans la chaire, d'une langue faite et dépouillée de ce qu'elle avait eu précédemment de désordonné et de barbare. Cet avantage, il est vrai, a donné de la régularité à leurs discours, mais il n'a point fait leur éloquence. Elle avait sa source dans les inspirations de leur zèle, dans les brûlants transports de leur piété. Peu importe de marquer ici les différents caractères de génie de ces grands hommes.

Laissons à Bossuet son langage inspiré, ses mouvements impétueux et le bruit de son tonnerre ; à Bourdaloue la marche grave et solennelle de ses discours et l'imposant appareil de sa raison ; à Fénélon son onction touchante et la magnificence de sa parole; à Massillon la fécondité toujours nouvelle d'un génie

saint Vincent de Paul. — La chose n'est pas possible, m'écriai-je. — Elle n'est que trop vraie, reprit l'abbé son frère, présent à la conversation : j'ai moi-même assisté à l'exécution, et ni mes prières, ni mes résistances n'ont pu les sauver de l'incendie. — Pourquoi donc ce cruel sacrifice ? — Pourquoi? continua le cardinal, parce que ces sermons-là n'étaient point le langage d'un apôtre. Depuis j'ai appris à mieux connaître la dignité et les vrais caractères du ministère de la prédication. »

heureux et la connaissance approfondie des mystères de notre cœur. Ce sont là des natures diverses, où Dieu a également déposé la richesse de ses trésors. Qu'un de ces orateurs paraisse dans un temple avec la seule pensée de faire briller aux yeux d'un grand peuple les dons de son esprit et la pompe de son éloquence, il ne sera bientôt qu'un déclamateur, et son génie même manquera à sa vanité.

Reconnaissons que la parole de Dieu est ce qui donne la vie à ces rares talents. C'est la foi qui les anime et les agrandit, et plus ils entrent dans l'esprit du christianisme, plus aussi leur parole devient imposante et solennelle. S'il leur arrive de s'en éloigner quelquefois, leur éloquence s'affaiblit à l'instant même : ceci est sensible dans Massillon.

Ce grand orateur n'est connu des gens du monde que par ce qu'on nomme *le Petit Carême* : ils citent ce recueil comme un beau modèle de langage ; ils ne savent pas que c'est le plus faible titre de gloire de l'orateur : à peine même si l'on rencontre quelque trace de cette majestueuse éloquence de la chaire qui se développe dans ses grands sermons. L'évêque n'est plus ici qu'un docte et élégant moraliste, qu'un écrivain pur et ingénieux ; mais il n'est point un de ces apôtres qui sont envoyés aux nations pour faire retentir la parole sainte ; l'Evangile disparaît de son langage ; la piété et la foi ne l'animent pas de leurs inspirations ; rien de grand ne se manifeste dans son discours ; aucun mouvement oratoire ne vient saisir et enflammer l'auditeur ; n'oserait-on pas même dire qu'il y a au fond de toute cette perfection de style je ne sais quoi de monotone qui fatigue l'esprit et produit l'ennui.

Au contraire Massillon reparaît avec toute l'autorité de la parole de Dieu dans ses grands sermons. On y retrouve l'orateur qui cède avant tout au besoin de convaincre et de toucher les hommes, de répandre l'amour de la vérité, et de faire triompher l'Evangile, et si cette remarque est plus sensible encore dans ses conférences ecclésiastiques, c'est que ces derniers discours se prononçaient en présence de tout le clergé de l'illustre évêque. Ici l'éloquence chrétienne reprenait naturellement son vrai caractère : car les assemblées font aussi les orateurs, et devant une multitude de prêtres chrétiens, l'orateur ne pouvait être animé que par des pensées de foi : de là la supériorité de son éloquence.

C'est ce sentiment de foi qui anime les autres grands orateurs de ce siècle, Bossuet, Bourdaloue, Fénélon. Chacun d'eux, avec le caractère particulier de son génie, suit également ce mouvement du cœur, cette pensée intime, cette profonde conviction qui

fait les grands orateurs et qui rend les discours sublimes. Chacun songe également à défendre la vérité, et ni l'un ni l'autre ne songe à briller par la perfection de son langage. Leur langage est pourtant admirable, mais c'est uniquement parce qu'il est une inspiration. (*M. Laurentie, De l'étude et de l'enseignement des lettres.*)

CAUSES DE DÉCADENCE.

Aussi, si l'on voulait définir les causes de la décadence de la chaire, il n'en faudrait pas donner de plus réelle et de plus sensible que l'affaiblissement de la foi, soit dans les orateurs chrétiens, soit dans les peuples pour qui ils ont exercé le ministère de la parole. Massillon peut encore ici nous servir d'exemple.

Tant que cet illustre évêque eut à parler devant une cour sévère, son éloquence garda son caractère de gravité chrétienne : c'est que lui-même n'avait qu'à céder au sentiment profond de sa piété; il ne trouvait rien dans son auditoire qui put déconcerter la simplicité de son zèle, ni l'obliger à mêler quelques pensées humaines aux grands intérêts du ciel. Mais une cour nouvelle se montre. Déjà l'esprit de liberté s'est manifesté dans les discours et dans les maximes; des habitudes hardies ont succédé à la piété soumise, dont les modèles édifiaient l'Eglise ; un certain bruit de philosophie indépendante, mais surtout un triste spectacle de mœurs dégradées est venu affliger l'orateur sacré. C'est par le respect d'un vieux souvenir et d'une tradition vénérable que l'on consent à appeler son ministère au milieu des passions; mais d'avance on est résolu à ne pas prêter l'oreille à son langage, si l'on y retrouve l'inflexible sévérité de son ancienne éloquence. C'est avec ces préoccupations d'esprit que Massillon parut de nouveau à la cour d'un roi de huit ans, en présence de beaucoup de désordres et de vices hideux. Certes on ne peut le nier : de telles circonstances devaient modifier singulièrement les formes de son langage, et on ne sait même s'il eût pu échapper tout-à-fait à une si triste influence, quand même un caractère plus fier serait venu au secours de son génie. Mais ce qu'il faut dire aussi, c'est que Massillon, qui devait sans doute à l'enfance de son royal auditeur des modifications de langage, les accorda principalement à la corruption de la cour. La religion eût trouvé naturel qu'on fit un effort pour plier ses maximes à l'intelligence d'un jeune roi : mais l'orateur trouva plus facile de se plier lui-même à la décadence de

son siècle : ici commença en même temps la décadence de la chaire.

Or il est remarquable que plus Massillon s'éloigne de la majesté de son ministère par la timidité nouvelle de sa parole, plus il fait d'efforts pour relever son éloquence par une savante harmonie et par d'ingénieux artifices. On dirait qu'il sent lui-même que la chaire est abaissée par le choix de cette morale toute nouvelle, par la prédication de ces vertus mondaines qu'il présente en vain sous des couleurs chrétiennes à des auditeurs que le christianisme tout pur aurait trop flétris ; mais ce qui est vrai, c'est que toute cette pompe de paroles ne rend pas à l'éloquence de Massillon le caractère de grandeur et de dignité qu'elle avait lorsqu'il cédait à l'unique inspiration de son zèle et de sa piété. Ce résultat était inévitable : lorsqu'il vient se mêler quelque pensée humaine au besoin généreux de prêcher aux hommes des vérités saintes, il faut que l'éloquence disparaisse pour ne laisser apercevoir que l'effort pénible d'une déclamation ingénieuse, et le savant travail d'un discours stérile.

La chose paraît bien plus sensible encore dans les prédicateurs qui suivirent ce premier exemple de Massillon ; quelques-uns eurent de beaux talents et jouirent d'une grande renommée, mais aucun ne devint un vrai modèle d'éloquence, parce que tous portèrent dans la chaire un son mondain et un langage académique : funeste concession faite à un siècle libertin, à qui on ne croyait devoir rappeler qu'une morale douce et commode, de peur d'effaroucher son impiété, tandis que c'était bien plutôt le moment de faire retentir la parole de Dieu dans toute son austérité, et d'en épouvanter les passions. (*M. Laurentie, De l'Etude et de l'enseignement des lettres.*)

Ces orateurs en se pliant à la décadence de leur siècle, précipitèrent la décadence de la chaire.

Mais telle était encore, même à cette époque, l'influence d'une piété ardente et d'un zèle courageux, que d'autres prédicateurs qui avaient souvent moins de génie, produisaient de bien plus grands effets dans la chaire, parce que le spectacle même des ravages de l'incrédulité et de la corruption des mœurs, en portant dans leur âme une sainte indignation et une profonde tristesse, exaltait leur talent et leur inspirait des mouvements sublimes. Loin de composer avec leurs auditeurs, en flattant leur délicatesse, et en évitant de remuer leurs consciences, ils attaquaient avec plus de force, ils faisaient retentir à leurs oreilles les redoutables juge-

ments de Dieu et les grandes vérités du salut. Souvent ils développaient les preuves magnifiques qui établissent la divinité de la religion, détruisaient tous les vains systèmes des impies, montraient le vide et l'absurdité de toutes leurs objections, dévoilaient les causes honteuses de l'incrédulité et de l'indifférence; et lorsqu'ils avaient ainsi dissipé toutes les ténèbres que les passions élèvent contre la foi, alors descendant dans le cœur de tant de chrétiens lâches et criminels, ils leur montraient la difformité de leur conduite, et les conjuraient de revenir à Dieu, de se mettre en garde contre les faux docteurs qui voulaient les séduire, et de n'écouter que la voix de la religion, qui, en éclairant leur esprit et en réformant leurs mœurs, les rendrait heureux dès ce monde, et leur préparerait pour l'autre des jouissances éternelles. C'est ainsi que les missionnaires, et tous les prédicateurs qui étaient remplis d'un zèle apostolique, se montraient véritablement éloquents. Les obstacles même donnaient une nouvelle énergie à leur talent; ils opéraient des conversions éclatantes; il rappelaient tous les grands effets de l'éloquence populaire. Si on résistait à l'impétuosité de leur zèle, ils s'animaient d'une nouvelle ardeur, ils s'abandonnaient à de saints transports; à l'exemple des prophètes, ils menaçaient de la colère de Dieu, ils faisaient entendre le bruit de ses vengeances, ils montraient les fléaux qui allaient fondre sur une nation infidèle, et les abîmes dans lesquels devaient s'engloutir bientôt et les magistrats et les prêtres, et les rois et les peuples.

AVENIR DE L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE.

Ainsi l'esprit de Dieu, qui animait un grand nombre de ministres de la religion, conservait encore à l'éloquence chrétienne, pendant le dix-huitième siècle, sa dignité et sa puissance. C'est ce même esprit qui produisit plusieurs grands orateurs sous l'Empire et sous la Restauration. Il anime plus que jamais le clergé de France, et l'on peut en conclure que le règne de l'éloquence sacrée n'est point fini parmi nous. Nos seigneurs les évêques, et les prêtres qui travaillent sous leurs ordres, donnent au monde un touchant spectacle par l'exemple de leurs vertus : c'est déjà là une sorte d'éloquence qui portera d'heureux fruits et achèvera de détruire les préjugés qu'on avait répandus contre eux. Mais ils auront aussi l'éloquence des discours, car les talents ne manquent

pas à leur zèle. Comme ceux qui les ont précédés dans la carrière, ils trouveront des inspirations dans la conviction de leur foi et dans les transports de leur piété. Il est vrai qu'ils auront de grands obstacles à vaincre. Ils s'adressent à une société égarée et corrompue. Le matérialisme l'a pénétrée dans presque toutes ses parties, il l'a blessée au cœur; elle se décompose et se dissout, à mesure que le poison fait sentir son souffle de mort. Cependant il est facile d'apercevoir encore des germes de vie. L'excès même du mal semble devoir ramener au principe du bien. Les hommes ne peuvent demeurer sans croyances, ils éprouvent un besoin de foi, et ils reviendront à la vraie religion, à l'Eglise catholique. Ceci même n'est plus seulement une conjecture, mais un fait commencé. Un mouvement religieux, comme on l'a dit, se manifeste dans les âmes. Le règne de la philosophie antichrétienne est passé, ou du moins elle ne se livre plus aux mêmes excès; l'ironie et le sarcasme ne sont plus de mode; à peine si quelques impies décrépits retrouvent encore assez de force pour renouveler leurs anciens blasphèmes. Mais en général on commence à respecter la religion et ceux qui la professent; on convient qu'elle a favorisé le progrès des sciences, fécondé le génie des arts, et perfectionné l'humanité. Ces dispositions conduisent à reconnaître qu'elle est divine, et à comprendre qu'elle seule encore est capable de régénérer le monde. Et en effet le catholicisme seul est debout; le protestantisme est parvenu à son dernier terme : les diverses sectes qui le composent se subdivisent à l'infini, et sont poussées, par une suite nécessaire des principes, dans la nullité de croyances et dans l'indifférence sur toutes les religions. De nouvelles hérésies, de nouveaux schismes ne paraissent plus possibles; on sera catholique, ou l'on ne sera plus rien. Qu'a fait Chatel avec son *église catholique française?* Qu'ont fait les Saints-Simoniens lorsqu'ils ont entrepris, disaient-ils de remplacer le catholicisme? Ils ont manifesté leur impuissance, et ils ont été des objets de ridicule ou de scandale. Déjà c'en est fait d'eux; ils sont morts avant d'avoir commencé à vivre. Le catholicisme, au contraire, brille d'un plus grand éclat; il s'affermit malgré les révolutions qui semblaient devoir l'abattre; tous les moyens qu'on avait employés contre lui tournent à sa gloire et à son triomphe; la science en particulier, qui l'avait attaqué avec fureur, sert à le justifier et à le venger; car elle est comme un acide qui fait peu à peu tomber l'erreur en poussière, et dégage la vérité des matières étrangères par lesquelles les passions des hommes avaient cherché à l'obscurcir. Des faits aussi frappants ne peuvent manquer de produire

une vive impression sur les esprits. Ils sont un secours puissant pour l'orateur qui est appelé à défendre l'Eglise. Il y a de quoi exciter l'enthousiasme dans ce grand spectacle d'une société qui, après avoir soutenu tant d'assauts depuis son origine, résiste encore dans ces derniers temps aux nouveanx efforts de ses ennemis; tandis qu'autour d'elle tout se détruit; tandis que les trônes les plus anciens et les plus affermis s'abiment dans les révolutions; tandis que tous les plus beaux systèmes des philosophes s'usent et se détruisent les uns les autres, et qu'enfin l'anarchie règne hors du sein de l'Eglise, dans la morale, dans la politique et dans la littérature. Comment le prédicateur ne ferait-il pas admirer ce grand miracle de la puissance d'en haut? Comment ne ranimerait-il pas, avec l'aide de Dieu, les principes de foi qui sont encore dans les cœurs? Et quels sentiments d'amour ne devra-t-il pas inspirer, lorsqu'il montrera cette même religion répandant ses bienfaits sur le monde; lorsqu'il la présentera une main dans le ciel où elle a son appui, et l'autre étendue sur les mortels pour guérir leurs blessures et leur communiquer la vie; lorsqu'il la suivra de l'un à l'autre hémisphère, travaillant à étendre ses conquêtes et à porter la vérité et la civilisation jusque dans les îles les plus inconnues, jusque dans les contrées les plus sauvages; lorsqu'il fera comprendre qu'elle doit encore, si ce que nous voyons n'est pas la fin, faire sortir l'ordre du chaos de notre société présente, rendre la vie à ce corps défaillant, et continuer sa course au milieu des siècles, toujours en éclairant les hommes ses enfants, toujours en faisant le bien, jusqu'à ce quelle achève ou plutôt qu'elle continue dans le ciel ses magnifiques destinées? L'orateur chrétien eut-il jamais une aussi grande mission à remplir? Eut-il jamais à traiter des sujets ou plus touchants ou plus sublimes? Ou si les sujets étaient les mêmes, n'ont-ils pas acquis avec les siècles plus d'importance et plus de grandeur? Car l'Eglise est comme un grand fleuve qui s'accroît dans son cours, et qui devient plus majestueux et plus profond à mesure qu'il s'avance et qu'il s'approche du vaste océan où il doit confondre ses eaux.

En développant des sujets aussi magnifiques, en défendant une si grande cause, qui est celle de Dieu et de l'humanité, il ne manquera pas d'attirer un grand nombre d'auditeurs. Il ne verra point devant sa chaire une cour brillante comme celle qui l'environnait autrefois : les hommes du pouvoir se retirent au contraire : ils refusent d'entendre les ministres de Dieu et de recevoir de leur bouche les enseignements du ciel. Mais si la chaire chrétienne ne brille plus d'un éclat emprunté, elle resplendit plus

que jamais d'une lumière divine, elle imprime un profond respect dans l'esprit des peuples, et l'orateur voit devant lui, nous ne dirons pas seulement le grand nombre de ces chrétiens fidèles qui sont toujours avides d'écouter la parole sainte, mais il voit aussi des pécheurs qui sentent le besoin de chercher, dans un sincère retour à Dieu, la paix que leurs consciences ont perdue; il voit des hommes égarés par les illusions du monde ou par les faux systèmes de l'impiété, et qui aspirent à connaître la vérité; il voit une foule de malheureux qui sentent le vide des choses humaines et l'impuissance d'une philosophie menteuse, et qui ne demandent qu'à recevoir les solides consolations que la religion seule peut leur procurer. Ce n'est pas encore partout que l'orateur chrétien aperçoit ce grand nombre d'auditeurs. Dans quelques parties de la France l'indifférentisme domine avec trop d'empire, il s'est étendu jusque dans les campagnes. Mais ailleurs il n'en est pas ainsi: il y a des provinces nombreuses qui sont encore remplies de foi; il en est d'autres dans lesquelles elle se ranime; et l'on peut espérer que l'heureux mouvement qui est imprimé à la société, se communiquera jusque dans les lieux où il rencontre le plus d'obstacles. Ce mouvement n'est pas un vain rêve ou une consolante illusion. Il a été signalé par tous les grands écrivains de notre siècle; il a été signalé par un grand nombre de nos évêques, dans la pensée qu'il amènerait le triomphe de la foi. C'est ce mouvement qui a porté monseigneur l'archevêque de Paris, cet illustre prélat qui grandit à chaque événement, à établir dans sa métropole des conférences sur la religion. Dans cette circonstance il n'a fait que céder au saint empressement d'une partie distinguée de la jeunesse. Aussi quel brillant succès ont eu ces conférences! Quel enthousiasme dans les orateurs! quel zèle, quelle avidité dans ceux qui venaient les entendre! L'éloquence chrétienne a rappelé les plus beaux chefs-d'œuvre des temps anciens, elle a commencé une nouvelle ère qui ne sera pas moins brillante que toutes celles qui ont fait jusqu'alors la gloire de la religion.

Nous écrivions ces réflexions en 1834. Depuis cette époque les faits ont justifié nos paroles. De beaux talents se sont fait connaître et des fruits admirables de salut ont été produits. Chaque année le nombre des chrétiens s'accroît et la pratique des devoirs religieux est remise en honneur. Deux orateurs surtout, MM. Lacordaire et de Ravignan ont opéré un très-grand bien et acquis dans les conférences de Notre-Dame une éclatante renommée.

Le P. Lacordaire.

Jean-Baptiste-Henri Lacordaire est né le 12 mai 1802 à Recey-sur-Ource, dans la Bourgogne. « Il semble, dit M. Lorain, que, dès ses plus tendres années, il eut comme un pressentiment de sa destinée d'orateur chrétien. On se souvient de l'avoir vu à huit ans, lire à haute voix aux passants les sermons de Bourdaloue, imitant, à une fenêtre qui lui servait de tribune, les gestes et la déclamation des prêtres qu'il avait entendus prêcher. » Il entra au lycée de Lyon en 1812. Ses succès furent médiocres dans ses premières études ; mais en rhétorique ils devinrent éclatants. Du collége il passa à l'école de droit de la même ville. Il s'appliqua avec ardeur et avec succès à l'étude de la jurisprudence. Cette étude cependant ne lui suffit pas. Il se livra aussi à des exercices littéraires plus conformes à son goût. Il devint l'âme d'une académie de jeunes gens qui s'était formée à Dijon sous le titre de Société d'études. Les compositions qu'il communiquait à ses amis, les vives discussions auxquelles il s'abandonnait contribuèrent sans doute à développer ses talents oratoires, et à préparer de loin l'éloquent conférencier de Notre-Dame. « Nous écoutons encore, dit le même écrivain, ces improvisations pleines d'éclairs, ces argumentations remplies d'agilité, de ressources inattendues, de souplesse et de saillies ; nous voyons cet œil étincelant et fixe, pénétrant et immobile, comme si le regard devait descendre dans tous les plis de la pensée ; nous entendons cette voix claire, vibrante, frémissante, haletante, s'enivrant d'elle-même, n'écoutant qu'elle seule, et s'abandonnant sans réserve et sans contrainte à la verve intarissable de sa riche nature. Nous nous rappelons ces longues controverses, que n'interrompaient point les plus longues promenades. Ces discussions presque fébriles, quelquefois emportées, s'animaient par degré jusqu'à une sorte de violence, et se terminaient parfois aussi par les traits les plus divertissants, par les pérorai-sons les plus plaisantes, par d'ineffables éclats de rire. O belles années si vite écoulées ! précieux et magnifiques jeux de l'esprit, vous prédisiez à la cause de Dieu un incomparable athlète ! Les penchants oratoires d'Henri Lacordaire le portaient, s'en qu'il s'en aperçut, à une telle solennité, que, réduit à la proportion d'un salon, nous trouvions presque exagéré, et légèrement déclamatoire peut-être, cela même qui devait un jour remplir majestueusement les basiliques chrétiennes. »

Lacordaire, après avoir terminé ses études de droit, vint à Paris sur la fin de 1822. Il plaida plusieurs causes avec un succès qui le fit remarquer. Le célèbre Berryer lui dit un jour, après un entretien d'une heure qu'il eut avec lui, qu'il pouvait se placer au premier rang du barreau, s'il évitait l'abus de sa facilité pour la parole.

Un magnifique avenir s'ouvrait donc devant lui. Cependant il éprouvait un indicible malaise. Il se sentait, écrivait-il, faible, découragé, solitaire au milieu de huit cents mille hommes. Il avait eu le malheur de perdre la foi au lycée; il était devenu non un athée, un voltérien forcené, ainsi qu'on l'a prétendu, mais un déiste. Il s'était imaginé, peut-être, comme tant d'autres à cet âge, qu'une démocratie sans limites, une égalité sans mesure, une vague croyance en Dieu, sans pratique et sans culte, peuvent suffire à l'homme et à la société. Lacordaire n'est jamais allé au-delà car il disait déjà dans son beau langage : « Chacun est libre d'engager un combat contre l'ordre; mais l'ordre ne peut être vaincu. Je le compare à une pyramide qui s'élève de la terre aux cieux, nous ne saurions en ébranler la base, parce que le doigt de Dieu repose sur le sommet. »

Lacordaire nous apprend lui-même par quel chemin son esprit revint bientôt à la religion. Dès le 15 mars 1824, il écrivait à l'un de ses amis : « Je suis arrivé aux croyances catholiques par mes croyances sociales, et aujourd'hui rien ne me paraît mieux démontré que cette conséquence : la société est nécessaire; donc la religion catholique est divine, car elle est le moyen d'amener la société à sa perfection, en prenant l'homme avec toutes ses faiblesses et l'ordre social avec toutes ses conditions. »

Plein de ces convictions, Lacordaire ne se borna point à pratiquer avec courage tous les devoirs du christianisme; il renonça aux espérances que le monde lui offrait, et vint mettre ses talents au service de l'Eglise. Ordonné prêtre en 1827, il fut nommé à l'humble charge d'aumonier d'un couvent de la Visitation, et en 1828 à celle d'aumonier adjoint du collége Henri IV.

Cependant la révolution de juillet éclata. (1830) M. de La Mennais, dont la renommée était immense déjà, se fit écrivain politique et fonda l'*Avenir*, journal où les questions religieuses les plus élevées et les plus délicates furent traitées au point de vue de la liberté et de l'émancipation complète de l'église. M. de La Mennais, qui avait réuni autour de lui l'élite du jeune clergé, attacha l'abbé Lacordaire à la collaboration de l'*Avenir*. Dans cette lutte nouvelle pour les catholiques, où les rédacteurs, tous

hommes distingués, essayaient de briser les entraves du pouvoir temporel et combattaient vaillamment, avec une mâle énergie, les ennemis de la liberté religieuse, Lacordaire fut un des jouteurs les plus intrépides. Ce fut lui qui écrivit les plus périlleux articles sur la suppression du budjet du clergé, sur la liberté d'enseignement; ce fut lui qui parla de la liberté de la presse, de l'Italie, de la Pologne, de la Belgique. Toutefois parmi toutes les caustiques apostrophes que le polémiste lançait, sans se répéter jamais, et avec l'excusable véhémence de la lutte quotidienne, aux gallicans, aux philosophes, aux athées, aux gentilshommes, aux rois, et même à tous les catholiques timides, il avait toujours devant les yeux l'autorité de ce Dieu qui devait être la liberté et le frein de la liberté. Aucun excès de la force n'eut lieu sans qu'il le flétrit. Il voulait rendre à la religion sa popularité antique, mais il s'indignait noblement contre les vils briseurs de croix, contre les misérables destructeurs de l'archevêché; il prenait généreusement la défense des évêques qui souffraient, etc.

L'article aux évêques de France fut déféré au jury au mois de février 1831, en même temps qu'un autre article de M. de La Mennais. L'abbé Lacordaire se défendit lui-même avec une franchise originale, et obtint une sentence d'absolution. Il parla aussi avec un grand charme et une rare distinction en présence de la chambre des pairs dans le procès de l'Ecole libre.

Cependant la circonspection hostile des évêques, les alarmes d'un grand nombre de prêtres, les plaintes sourdes ou patentes des plus anciens et des plus honorables amis de la dynastie tombée, l'étonnement extrême d'une foule de catholiques qui ne comprenaient pas encore que les appels à la liberté pratique et à la liberté religieuse, à la liberté de la presse, à la liberté d'association, à la liberté de l'enseignement, dussent sortir de la bouche des chrétiens et du sacerdoce chrétien lui-même; la frayeur naturelle aux gens honnêtes et mal résolus, de voir s'envenimer les passions publiques par des provocations, même des plus généreuses, et plus que tout cela, la position personnelle de M. de La Mennais, chef officiel de l'*Avenir*, qui inspirait déjà à l'épiscopat et au clergé de fortes défiances, tout avait amassé autour du nouveau journal un incroyable faisceau d'obstacles bien plus difficiles à vaincre qu'à braver.

Les rédacteurs de l'*Avenir* pensèrent avec raison qu'ils ne pouvaient surmonter tant d'embarras, s'ils n'étaient soutenus contre les inimitiés, les dissentiments, les défiances de toutes sortes, par l'autorité apostolique dont ils avaient toujours

soigneusement réservé, ménagé, respecté, défendu les droits. MM. de La Mennais, de Montalembert et Lacordaire partirent donc pour Rome. On connaît les résultats de ce voyage. L'abbé Lacordaire de retour fit paraître une brochure intitulée : *Considération sur le système philosophique de M. de La Mennais.* Dans cette brochure il combat les doctrines erronées de son ancien maître, et rompt publiquement avec lui.

Ce fut après cette publication que M. de Quélen invita Lacordaire à faire les conférences à Notre-Dame. Tout Paris voulut entendre ce jeune orateur, dont la plume sacerdotale d'écrivain politique avait eu des hardiesses inouïes de liberté et de progrès. On vit se coudoyer dans la vaste basilique toutes les gloires contemporaines. Châteaubriand et M. Arago, M. Berryer et Cuvier, Victor Hugo et M. de Cormenin, Ballanche et M. de Lamartine, la pairie et la magistrature, les ministres et les députés, les écoles de droit et de médecine, les journalistes de toutes les opinions, tous s'y donnaient rendez-vous, tous étaient émus dans les entrailles, fascinés et émerveillés.

Et cependant l'orateur était d'une taille ordinaire, d'une figure pâle et souffrante, et son organe assez ingrat et voilé. Quand l'abbé Lacordaire apparaît dans la chaire, rien ne se révèle en lui de cette souveraineté de la parole, de cette lave brûlante de l'âme, qui finissent par illuminer et électriser l'auditoire. Il s'anime, il s'échauffe par degré ; les idées qu'il déroule, toutes éclatantes de métaphores et de comparaisons, frappent, étonnent, transportent; hardi jusqu'à la témérité à l'endroit des injustices et des forfaits du gouvernement contre l'église du Christ, il fulmine contre eux de sanglants réquisitoires où la science de l'avocat marche de pair avec la foi dévorante du prêtre. Mais l'abbé Lacordaire brille surtout par l'éloquence insinuante et persuasive, il suit le chemin du cœur de cette jeunesse, pleine d'instincts généreux et nobles, et que l'âge orageux des passions précipite hors de la ligne austère du devoir; avec des expressions de père et d'ami, compatissantes et douces, il sonde ses plaies cachées, il en extrait le poison mortel, et il administre avec miséricorde le baume qui soulage et guérit; il la connaît si à fond, cette jeunesse de notre siècle dont il a fait partie, dont il a partagé les erreurs et les égarements. L'expérience donne un poids immense à ses arguments, la foi des ailes à sa charité, le sentiment une force invincible à ses convictions.

L'abbé Lacordaire est, sans contredit, le premier prédicateur de notre époque, non pas cependant un prédicateur modèle. Il joint un grand savoir aux dons suprêmes de l'éloquence; il a ce

qui ébranle les masses lettrées, des éclairs d'inspiration sublime, le sens profond de la génération actuelle et des grandes choses qui lui sont réservées; il ne s'emprisonne pas dans des thèmes rabattus et usés; sa forme littéraire est neuve, incisive, originale; il défend la cause de Dieu et celle des peuples qu'on opprime, et il a contre tous les despotismes d'écrasants anathèmes. C'est le prédicateur par excellence du catholicisme et de la nationalité française au XIX[e] siècle.

Après les premières stations de l'abbé Lacordaire à la métropole, son orthodoxe fut quelque peu suspectée. Le langage nouveau qu'il introduisit dans l'enseignement catholique déplut. C'est à cette époque qu'il conçut le projet d'aller à Rome et de ressusciter en France, avec l'autorisation du souverain pontife, l'ordre des Dominicains. C'était en 1839.

Le 14 février 1841 il reparut, la tête rasée, avec la robe blanche des Dominicains, dans la chaire de Notre-Dame. Il traita admirablement un magnifique sujet, la Vocation de la nation française dans le monde. Voici la fin de ce discours :

« Nous ne pouvons cacher des fautes que tout l'univers a connues; et, résolus de ne pas taire les nôtres, il nous est permis de rappeler de qui nous en reçûmes l'exemple. Ce fut donc en Angleterre que l'incrédulité naquit. La France alla l'y chercher, et, une fois qu'elle en eut rapporté le germe, il mûrit sur son sol avec une rapidité et sous une forme qui ne s'étaient jamais vues. Jusque-là, quand on attaquait la religion, on l'attaquait comme une chose sérieuse; le dix-huitième siècle l'attaqua par le rire. Le rire passa des philosophes aux gens de cour, des académies dans les salons; il atteignit les marches du trône; on le vit sur les lèvres du prêtre, il prit place au sanctuaire du foyer domestique, entre la mère et les enfants. Et de quoi donc, grand Dieu! de quoi riaient-ils tous? ils riaient de Jésus-Christ et de l'Evangile! et c'était la France!

» Que fera Dieu?.... Ici, Messieurs, je commence à entrer dans les choses contemporaines; il ne s'agit plus du passé, mais de ce que nos yeux ont vu. Plaise à la sagesse d'où découle la nôtre, que je ne dise rien qui ne soit digne d'être entendu par une assemblée d'hommes qui estiment la vérité!

« La France avait trahi son histoire et sa mission; Dieu pouvait la laisser périr, comme tant d'autres peuples déchus, par leur faute, de leur prédestination. Il ne le voulut point; il résolut de la sauver, par une expiation aussi magnifique que son crime avait

été grand. La royauté était avilie : Dieu lui rendit sa majesté, il la releva sur l'échafaud. La noblesse était avilie : Dieu lui rendit sa dignité, il la releva dans l'exil. Le clergé était avili : Dieu lui rendit le respect et l'admiration des peuples, il le releva dans la spoliation, la misère et la mort. La fortune militaire de la France était avilie : Dieu lui rendit la gloire, il la releva sur les champs de bataille. La papauté avait été abaissée aux yeux des peuples : Dieu lui rendit sa divine auréole, il la releva par la France. Un jour les portes de cette basilique s'ouvrirent, un soldat parut sur le seuil, entouré de généraux et suivi de vingt victoires. Où va-t-il? Il entre, il traverse lentement cette nef, il monte vers le sanctuaire; le voilà devant l'autel. Qu'y vient-il faire, lui, l'enfant d'une génération qui a ri du Christ? Il vient se prosterner devant le vicaire de Jésus-Christ, et lui demander de bénir ses mains, afin que le sceptre n'y soit pas trop pesant à côté de l'épée; il vient courber sa tête militaire devant le vieillard du Vatican, et confesser à tous que la gloire ne suffit pas, sans la religion, pour sacrer un empereur. Il avait compris, malgré toutes les apparences contraires, que le souffle divin ne s'était point retiré de la France, et c'est-là vraiment le génie, de ne pas s'arrêter à la superficie des choses, mais d'aller au fond en surprendre la réalité cachée. C'est là vraiment gouverner les peuples, de ne pas croire à leurs mauvais penchants, et de leur révéler à eux-mêmes ce qui reste en eux de grand et de bon. Ainsi Dieu sauva-t-il la France; ainsi releva-t-il tout ce qu'elle avait abattu; ainsi l'environna-t-il de la majesté du malheur et de l'expiation.

» Un peuple traité de la sorte est-il un peuple abandonné? Le signe de la résurrection n'est-il pas visiblement sur nous? Comptez, s'il vous est possible, les œuvres saintes qui, depuis quarante ans, élèvent dans la patrie leur tige florissante. Nos missionnaires sont partout, aux échelles du levant, en Arménie, en Perse, aux Indes, en Chine, sur les côtes d'Afrique, dans les îles de l'Océanie; partout leur voix et leur sang parlent à Dieu du pays qui les verse sur le monde. Notre or court aussi, dans tout l'univers, au service de Dieu; c'est nous qui avons fondé l'Association pour la Propagation de la Foi, ce trésor de l'apostolat, tiré par sou de la poche du pauvre, et qui porte chaque année des ressources royales aux missions les plus lointaines de la vérité. Les frères des écoles chrétiennes, revêtus de leur simple habit, traversent incessamment les rues de nos villes, et au lieu des outrages qu'ils y recevaient trop souvent, ils n'y rencontrent plus que les regards bienveillants de l'ouvrier, le respect des chrétiens et l'estime de

tous. Apôtres obscurs du peuple de France, ils y créent, sans bruit, en mêlant Dieu à l'enseignement élémentaire, une génération qui reconnaît dans le prêtre un ami, et dans l'Evangile le livre des petits, la loi de l'ordre, de la paix, de l'honneur et de la fraternité universelle. L'enfance même ne reçoit pas seule leurs leçons; ils ont appelé à eux l'adulte, et reconcilié le froc avec la veste de bure, la rude main du travailleur terrestre avec la main modeste du travailleur religieux. Voulez-vous voir un spectacle plus consolant encore, et qui n'avait pas de modèle dans l'ancienne France? Regardez, voici des adolescens, des étudiants, des jeunes hommes placés à l'entrée de toutes les carrières civiles et industrielles, sans distinction de naissance et de fortune; la charité chrétienne les a réunis, non pour assister le pauvre d'un argent philantropique, mais pour le visiter, lui parler, le toucher, voir et sentir sa misère, et lui porter, avec le pain et le vêtement, le visage pieux d'un ami. Chaque ville, sous le nom de Conférence de Saint Vincent de Paul, possède une fraction de cette jeune milice, qui a placé sa chasteté sous la garde de sa charité, la plus belle des vertus sous la plus belle des gardes. Quelles bénédictions n'attirera pas sur la France cette chevalerie de la jeunesse, de la pureté et de la fraternité en faveur du pauvre? Avec la même ardeur que nos pères combattaient autrefois les infidèles en terre sainte, ils combattent aujourd'hui l'incroyance, la débauche et la misère, sur cette autre terre sainte de la patrie. Que la patrie protège leur liberté de sa reconnaissance, et vous, Messieurs, assemblés ici précisément en faveur de cette œuvre, ne considérez pas dans vos bienfaits les pauvres qui en attendent le secours, mais aussi la main qui vous sollicite pour eux. Payez à la fois dans l'aumône un double tribut, le tribut de la charité et celui de l'admiration.

» Je n'ai pas fini, Messieurs, de vous dire toutes les causes d'espérance qui réjouissent dans notre pays le cœur du chrétien. Où s'est réfugiée, dites-moi, la pénitence chrétienne? Où découvrirez-vous, dans le reste du monde, rien qui égale la solitude, le travail et l'austérité de la Trappe? Après avoir erré, durant vingt-cinq années de la Suisse à l'Autriche, de l'Autriche à la Russie, de la Russie à la Prusse, partout victime d'une hospitalité passagère et sans entrailles, la Trappe est revenue à la France, son berceau; elle y à multiplié ses maisons, sous la protection de la liberté commune, et jamais en aucun temps, la vertu de la croix n'a mieux et plus largement fleuri que sous le froc fécond de ces descendants de saint Bernard et de Rancé. Ne voyez-vous pas aussi, sous toutes les formes ressusciter l'esprit monastique, cet

esprit qui s'éteignait dans l'ancienne France, avant même que des lois usurpatrices eussent frappé du marteau les vieux cloîtres tant aimés de nos aïeux? Le Chartreux, le Jésuite, le Capucin, le Bénédictin rapportent à la France leur dévouement multiple, la prière, la science, la parole, la contemplation et l'action, l'exemple de la pauvreté volontaire, le bénéfice de la communauté. Et aujourd'hui même, devant cette foule qui m'écoute et qui ne s'en étonne pas, apparaît sans audace et sans crainte le froc séculaire de saint Dominique.

» Que sera-ce si vous arrêtez votre pensée sur les maisons religieuses où les femmes ont réuni leurs vertus sous la tutelle de la pauvreté, de la chasteté et de l'obéissance? Là il ne vous sera plus possible de nombrer les ordres et les œuvres. La charité a mis le doigt sur les nuances mêmes des besoins; elle a des mains pour les cicatrices autant que pour les blessures. Et pas un scandale depuis quarante ans! pas une plainte! pas un murmure! La liberté a été plus féconde que les vieilles mœurs féodales; elle a tiré des familles plus de suc généreux et dévoué. La France est toujours le pays des saintes femmes, des filles de charité, des sœurs de la Providence et de l'Espérance, des mères du Bon Pasteur, et quel nom pourrai-je créer, que leur vertu n'ait baptisé déjà?

» Mon dernier regard sera sur une église de Paris, solitaire il y a peu d'années, aujourd'hui le rendez-vous des âmes de cent pays, qui y prient de près et de loin pour la conversion des pécheurs : c'est vous rappeler Notre-Dame-des-Victoires, et terminer cette courte revue des travaux de la France dans le bien par un nom trop heureux pour qu'il ne soit pas le dernier.

» Il est vrai, Messieurs, tous les obstacles ne sont pas vaincus; toutes nos conquêtes ne sont pas acceptées; l'erreur ne voit pas d'un œil traquille nos efforts persévérants. La bourgeoisie qui nous gouverne n'a pas encore fait acte de réconciliation pleine et entière avec le Christ et son Eglise. Mais la bourgeoisie n'est pas une classe à part, inabordable, enfermée dans ses privilèges et ses préjugés; la bourgeoisie c'est nous tous. Par un bout elle touche au peuple, où elle se recrute incessamment, et, par l'autre bout, elle touche à la noblesse et au trône, dont les membres d'élite tendent à se rapprocher par l'inévitable attrait de la distinction pour tout ce qui est distingué. Cette classe est donc mobile, sans cesse renouvelée par l'ascension de ses parties inférieures, qui ne lui permettent pas de se créer un esprit à toujours, et sujette aussi au souffle qui vient des hautes régions. Dieu a dit à la bourgeoisie

française : Tu veux régner, règne! Tu apprendras ce qu'il en coûte pour gouverner les hommes, tu jugeras s'il est possible de les gouverner sans mon Christ. Pourquoi penser qu'elle demeurera toujours ce qu'elle est encore trop généralement aujourd'hui? Pourquoi n'entendrait-elle pas les leçons répétées de l'expérience? Beaucoup de ses fils grossissent déjà nos rangs; ce sont eux qui forment, pour la plus grande partie, la Société de Saint-Vincent de Paul, et qui recrutent, par leur dévouement, les ordres religieux. Ne désespérons pas d'une classe qui est le fond de la société moderne, et dont l'avénement au pouvoir, signalé par tant de faits considérables se rattache sans doute au plan général de la Providence. Les difficultés ne doivent qu'animer notre zèle. Elles sont loin d'être aussi fortes qu'il y a cinquante ans, et cependant, dès 1795, le comte de Maistre, entrevoyant l'horizon qui s'est ouvert depuis sous nos yeux, écrivait ces remarquables paroles : « L'esprit religieux n'est pas éteint en France, il y soulèvera des » montagnes, il y fera des miracles.» Justifions par notre persévérance une prophétie que la résurrection de notre Eglise place déjà parmi les plus hauts pressentiments de la pensée; rappelons à Dieu les cœurs par la charité, autant que les esprits par la lumière. Que ceux qui travaillent ne se découragent point; que ceux qui n'ont encore rien fait mettent la main à l'œuvre. Et dans ce moment même, Messieurs, avant de sortir d'ici, unissez-vous au moins par l'aumône à tous les vœux, à tous les efforts, à toutes les prières, à tous les sacrifices, qui, depuis cinquante ans, montent vers le ciel en faveur de notre patrie.

» Monseigneur, la couronne de saint Denis est tombée sur votre tête dans une heure à jamais mémorable, à l'heure où plus que jamais s'opère la réconciliation entre l'Eglise et la France; j'en ai pour garant cette foule qui se presse autour de votre siège. Je prie Dieu, Monseigneur, que vous portiez longtemps cette couronne. Je ne puis oublier qu'à une autre époque, je fus soutenu dans cette chaire par vos conseils et votre affection. L'occasion solennelle de vous en remercier m'avait manqué jusqu'aujourd'hui, je la saisis avec joie. Je me félicite de me retrouver sous les mêmes auspices, au jour où je viens inaugurer l'ordre et l'habit des Frères Prêcheurs français en face de mon pays, et vous achèverez, Monseigneur, de couronner ce moment de ma vie, en répandant sur nous votre bénédiction. »

Une qualité essentielle de l'éloquence du P. Lacordaire, et même une condition de sa réussite, c'est l'improvisation. Par une heu-

reuse combinaison de la nature et de l'art, dit M. Lorain, il a pu devenir assez sûr de lui-même, pour n'avoir pas à prendre le souci de donner d'avance la forme à son idée, et pour posséder la confiance que dans une solennelle basilique, au milieu du plus imposant auditoire, dans un ordre de contemplations austères et profondes, les couleurs, les images de la parole ne trahiront point l'impétuosité subite de sa pensée.

Il a remarqué même, dans le cours de ses épreuves oratoires, que ses meilleures inspirations lui sont souvent arrivées dans les parties précisément les moins méditées, les moins préparées de son discours, et que, plusieurs fois au contraire, il a manqué tout effet oratoire dans les endroits qui, volontairement ou involontairement, se trouvaient le mieux arrêtés, le plus écrits dans sa tête.

Il va sans dire que l'entraînement de cette parole, qui secoue l'auditoire, mais que l'émotion de l'auditoire agite et emporte à son tour, est sujet à des inconvénients inévitables, à de périlleuses audaces, à des longueurs, à des incorrections, à des écarts. Il n'est pas rare que l'esprit de l'orateur, tandis qu'il parle, et par les liens mystérieux de la parole elle-même soit traversé tout à coup par une pensée inattendue, et qu'il s'arrache à la suite préméditée de ses idées et de son discours, pour suivre au vol cette pensée soudaine, à peu près comme l'œil suit involontairement l'oiseau qui voltige dans la grande nef d'une cathédrale.

Lorsque les conférences se lisent imprimées, les longueurs, les digressions, les expressions incorrectes ou inexactes, ont disparu en grande partie; mais aussi la flamme, la vie, la couleur, la soudaineté et toute l'action, et tout l'accent de l'orateur, ont disparu en même temps. C'est la fleur séchée dans un herbier; les contours et les formes demeurent, le parfum et la couleur se sont bien envolées.

Et cependant il est peu d'improvisateurs dont la parole puisse laisser de plus magnifiques traces écrites que la parole du P. Lacordaire. Car chez lui le grand improvisateur couvre le grand écrivain, en sorte que, si l'on n'a plus affaire au premier, on trouve encore le second. Double et rare privilège sur cette terre, où l'une de ces deux facultés, même isolée, est déjà le plus excellent présent du Ciel! Le P. Lacordaire sort victorieux des deux épreuves. On peut le lire avec charme, après l'avoir entendu avec étonnement et émotion. Ce n'est plus le même plaisir de l'esprit, mais c'en est encore un très-grand.

De tous les orateurs, dit M. H. de Riancey, le P. Lacordaire,

qu'on nous permette ce terme, est le plus indescriptible. Il n'y a pas d'expression dans la langue pour rendre son action, son attitude, son geste ; les vibrations irrésistibles de sa voix qui pénètre au plus intime des entrailles ; l'éclat merveilleux et fascinateur de son regard ; et cette incroyable domination que, du premier mot, du premier coup d'œil, il exerce sur l'auditoire le plus rebelle, ou le plus sympathique. Plus que personne il a le don prodigieux de faire courir dans les âmes ce frémissement d'admiration et d'enthousiasme qui s'étend avec la force et la rapidité du courant électrique ; c'est par excellence l'homme qu'il faut voir et écouter. On peut le lire et on se prend encore d'étonnnement et d'admiration ; mais par-dessus tout, il est nécessaire de l'avoir entendu. J'oserai presque dire que sans cela on ne le comprend qu'imparfaitement, tandis que, quand on l'a suivi, ses intonations, sa manière, sa conviction demeurent gravées dans la mémoire et s'y réveillent chaque fois qu'on le relit. (*Correspondant.*)

Citons encore quelques morceaux.

Où trouver une peinture plus belle, plus effrayante, une satire plus haute de l'état des esprits, des mœurs et de l'opinion, à la fin du dix-huitième siècle ?

« Que fait cependant l'Eglise ? l'Eglise semble pâlir. Bossuet ne rend plus d'oracles ; Fénélon dort dans sa mémoire harmonieuse ; Pascal a brisé au tombeau sa plume géométrique ; Bourdaloue ne parle plus en présence des rois ; Massillon a jeté au vent du siècle les derniers sons de l'éloquence chrétienne ; Espagne, Italie, France, par tout le monde catholique, j'écoute : aucune voix puissante ne répond aux gémissements du Christ outragé. Ses ennemis grandissent chaque jour. Les trônes se mêlent à leurs conjurations. Catherine II, du milieu des steppes de la Crimée, au sortir d'une conquête sur la mer ou sur la solitude, écrit des billets tendres à ces heureux génies du moment ; Frédéric II leur donne une poignée de main entre deux victoires ; Joseph II vient les visiter, et dépose la majesté du saint empire romain au seuil de leurs académies. Qu'en dites-vous ? Que dites-vous du silence de Dieu ? Qu'est-ce qu'il fait ? Déjà le siècle a marqué le jour de sa chute ; attendez : une heure, deux heures, trois heures..... demain matin, ils enterreront le Christ. Ah ! ils lui feront de belles funérailles ; ils ont préparé une procession magnifique ; les cathédrales en seront, elles se mettront en route et s'en iront, deux à deux, comme les fleuves qui vont à l'océan, pour disparaître avec un dernier bruit. Qu'en dites-vous, encore une fois, Messieurs ?

C'est vrai, Dieu se taisait, il se faisait petit. Il avait tout ôté à son Eglise, tout, excepté lui; tout, excepté le triomphe de l'erreur contre l'erreur même. Jamais Dieu, jusque là, n'avait laissé à l'erreur son développement total; il lui avait toujours rompu la gorge un moment ou l'autre, avant qu'elle fut reine. Cette fois, il laissait faire jusqu'au bout. Attendons à notre tour, et, avant même la fin, regardons dans les mœurs quels étaient les effets du triomphe de la raison pure.

» Que faisait dans le monde la chasteté, cette vierge évoquée du tombeau par la doctrine catholique. Qu'y faisait-elle? Voici le palais des rois très-chrétiens : dans la chambre où avait dormi saint Louis, Sardanapale était couché. Stamboul avait visité Versailles, et s'y trouvait à l'aise. Des femmes enlevées aux dernières boues du monde jouaient avec la couronne de France; des descendants des croisées peuplaient de leur adulation des antichambres déshonorées, et baisaient, en passant, la robe régnante d'une courtisane, rapportant du trône dans leurs maisons les vices qu'ils avaient apportés, le mépris des saintes lois du mariage, l'imitation des saturnales de Rome, assaisonnées d'une impiété que les familiers de Néron n'avaient pas connue. Au lieu du soc et de l'épée, une jeunesse immonde ne savait plns manier que le sarcasme contre Dieu et l'impudeur contre l'homme. Au-dessous d'elle se traînait la bourgeoisie, plus ou moins imitatrice de cette royale corruption, et lançant à sa suite ses fils perdus, comme on voit derrière les puissants rois de la solitude, les lions et leurs pareils, des animaux plus petits et vils qui les suivent pour lécher leur part du sang répandu.

» Un jour enfin, le jour de Dieu se leva. Le vieux peuple franc s'émut de tant d'ignominie; il étendit sa droite; il secoua cette société tombée dans l'apostasie de la vertu et la jeta par terre d'un coup, à l'étonnement puéril de tous ces rois qui flattaient la raison pure! L'échafaud succéda au trône, moissonnant avec indifférence tout ce qu'on lui apportait, rois, reines, vieillards, enfants, jeunes filles, prêtres, philosophes, innocents et coupables, tous enveloppés dans la solidarité de leur siècle et dans son triomphe sur Jésus-Christ. Une dernière scène acheva les représailles de Dieu. La raison pure voulut célébrer des noces, car elle n'avait célébré sur l'échafaud que ses fiançailles; elle voulut aller plus loin et pousser jusqu'à ses noces. Les portes de cette métropole s'ouvrirent par ses ordres tout puissants; une foule innombrable inonda le parvis, menant au maître-autel la divinité qu'on lui avait préparée pendant soixante ans. En dirai-je le nom? L'antiquité

avait eu des images qui exposaient la dépravation au culte des peuples; ici c'était la réalité, le marbre vivant d'une chaire publique. Je me tais, Messieurs, je laisse ce grand peuple adorer la divinité dernière du monde, et célébrer sans mystères les noces immortelles de la raison pure. »

Personne n'a pu oublier, dit M. Lorain, avec quel frémissement de voix, avec quel éclair del'œil, avec quelle fierté radieuse de cœur dont rien ne peut reproduire l'effet, il s'écriait un jour en parlant des rapports de l'Eglise avec l'autorité temporelle :

« Nous ne tenons pas notre liberté des Césars; nous la tenons de Dieu, et nous la garderons parce qu'elle vient de lui. Les princes pourront bien se réunir pour combattre les prérogatives de l'Eglise, les charger de noms flétrissans afin de les rendre odieuses, dire que c'est une puissance exorbitante, qui perd les Etats; nous les laisserons dire, et nous continuerons à prêcher la vérité, à remettre les péchés, à combattre les vices, à communiquer l'esprit de Dieu. Si l'on nous envoie en exil, nous le ferons dans l'exil; si l'on nous jette dans les prisons, nous le ferons dans les prisons; si l'on nous enchaîne dans les mines, nous le ferons dans les mines; si l'on nous chasse du royaume, nous passerons dans un autre. Il nous a été dit que jusqu'au jour où il sera demandé compte à chacun de ses œuvres, nous n'épuiserons pas les royaumes de la terre. Mais si l'on nous chasse de partout, si la puissance de l'Antechrist vient à s'étendre sur toute la face du monde, alors, comme au commencement de l'Eglise, nous fuirons dans les tombeaux et dans les catacombes. Et si enfin on nous poursuit jusque-là, si l'on nous fait monter sur les échafauds, dans tout noble cœur d'homme nous trouverons un dernier asile, parce que nous n'aurons pas désespéré de la vérité, de la justice et de la liberté du genre humain. »

Le P. Lacordaire est admirable dans ce mouvement oratoire d'une de ses péroraisons.

« O mes amis, Dieu seul connaît vos destinées; mais quoiqu'il arrive, premièrement et avant tout, ne vous étonnez pas. Le christianisme catholique, c'est Milon de Crotone sur son disque huilé : nul ne l'y fera glisser, et nul ne l'en arrachera. Quand donc vous verrez les vents se lever, les nuées se noircir, souvenez-vous que, si votre part est de prouver la vérité de sa doctrine par la fermeté de votre adhésion et de votre amour, c'est la part de vos adversaires de la prouver aussi, malgré eux, par la violence de

leur répulsion; souvenez-vous que c'est la rencontre permanente de ces deux mouvements, le croisement invincible de ces deux épées sur la tête de l'Eglise, qui forme éternellement son arc de triomphe. Et, en second lieu, ô mes amis, que vos vertus soient toujours plus grandes et plus visibles que vos infortunes, afin que la postérité, qui est le premier jugement de Dieu, en vous trouvant par terre, vous y trouve comme ces soldats qui tombent la poitrine vers l'ennemi, et prouvent, tout morts qu'ils sont, qu'ils étaient dignes de vaincre, si c'était le sort du courage et du droit de l'emporter toujours. »

Pour faire apprécier le talent du P. Lacordaire comme orateur et comme écrivain, nous croyons devoir mettre sous les yeux une conférence entière, et nous choisissons de préférence celle où il combat avec tant de supériorité l'audace des rationalistes contemporains qui voudraient anéantir la vie de Jésus-Christ. Déjà, dans plusieurs conférences successives, il avait fait resplendir d'un majestueux éclat la personne adorable de Notre Sauveur, en dévoilant sa vie intime, en faisant briller sa puissance, en racontant l'établissement, la perpétuité et le progrès de son règne, et en montrant sa préexistence dans les siècles passés. C'est alors que, pour laisser à ces grandes preuves toute leur force, il poursuit les ennemis de la divinité du Christ dans leurs derniers retranchements, et renverse tous les vains systèmes qu'ils ont élevés de nos jours. Ils ont tenté d'anéantir la vie de Jésus-Christ, ou de la dénaturer, ou de l'expliquer. Il les réfute, dans trois conférences qui nous paraissent admirables entre toutes celles du puissant orateur.

Voici la première :

Des efforts du rationalisme pour anéantir la vie de Jésus-Christ.

« Monseigneur, Messieurs,

» Jésus-Christ a vécu en Dieu, il s'est survécu en Dieu, il s'est préexisté en Dieu; il s'est préexisté dans le peuple juif, il a exprimé sa vie dans l'Evangile, et c'est ce triple anneau de sa manifestation qui a rendu sa divinité maîtresse ici-bas. Une fois que le genre humain en a eu pleine conscience, il s'est senti comme accablé par cette démonstration, et de Théodose à Louis XIV, dans l'espace de treize cents ans, la discussion a paru impossible contre le Christ, en ce sens du moins que tout le monde l'a subi ou accepté comme fondement. Mais, ce temps écoulé, le rationalisme, qui avait été détrôné par Jésus-Christ, a essayé de re-

vendiquer l'empire qu'il avait perdu ; il a cru que les siècles, ayant couvert de leurs flots tout ce formidable édifice, quelques chances se rencontreraient en faveur du doute et de la négation, et qu'on pouvait, demander au XVIIIe siècle de l'ère chrétienne contre une doctrine vieillie d'heureuses représailles et de nouveaux jugements. Le rationalisme s'est ainsi retrouvé en face de Jésus-Christ, placé lui-même entre l'Eglise catholique et le peuple juif, comme entre l'aile droite et l'aile gauche de la vérité, et une triple guerre s'est ourdie pour renverser l'ouvrage dont l'édification s'était autrefois achevée malgré les impuissants efforts qu'on allait renouveler. Le peuple juif fut dépeint comme une race vile, ignoble, odieuse, indigne de toute croyance autant que de tout respect ; l'Eglise catholique comme un instrument de misère pour le peuple, de servitude pour les esprits, d'asservissement pour les nations et les rois: j'ai défendu l'Eglise devant vous, Messieurs, pendant de longues années; hier, j'ai rétabli la physionomie du peuple juif, je ne reviendrai ni sur l'une ni sur l'autre de ces discussions. Jésus-Christ m'appelle au cœur même du combat dont il est le centre et le chef. Au fond, le peuple juif était composé d'hommes, l'Eglise catholique aussi, et, si grands que soient des hommes, ils ne sont pas exempts, même en portant dans leur cœur l'esprit de Dieu, de quelque ombre et de quelques infirmités : il n'en est pas ainsi du Christ. Figure miraculeuse par sa perfection, il ne souffre, tel que l'Evangile le montre, aucun doute humain, et s'il reste sur ce piédestal sans tache, c'est en vain que le rationalisme jettera à droite et à gauche sa foudre perdue ; le Christ, impassible au centre de la vérité catholique, la protégera tout entière de son inébranlable divinité. Il était donc nécessaire de détruire Jésus-Christ, soit en anéantissant sa vie, soit en la dénaturant, soit, au moins, en l'expliquant. On l'a tenté, Messieurs, et c'est l'exposition de cette triste tentative qui terminera nos conférences de cette année. Commençons par celle qui était la plus décisive des trois, et qui avait pour objet de mettre à néant la vie du Christ.

» Le Christ est-il une chimère ou une réalité? Appartient-il à la fable ou à l'histoire ? telle est la question. Elle peut vous étonner, Messieurs, et pourtant elle est sérieuse; car des gens d'esprit ont nié hardiment l'existence de Jésus-Christ, et d'autres, sans aller jusqu'à cette extrême audace, ont cherché du moins à diminuer la certitude de sa vie et à en affaiblir avec art l'éclat historique. Il s'agit donc de placer ou plutôt de maintenir Jésus-Christ dans l'histoire, et pour cela nous devons nous enquérir

avant tout de la nature et des lois de l'histoire ; car, tant que nous ne les connaîtrons pas, il nous sera impossible de décider si Jésus-Christ est ou non une figure historique. Je vais donc traiter de l'histoire, après quoi nous verrons si le Christ y est présent ou s'il en est absent.

» L'homme vit dans le temps, c'est-à-dire dans un élément singulier qui le fait à la fois vivre et mourir; il s'avance entre un passé qui n'est plus et un avenir qui n'est pas encore, et s'il n'avait pas la faculté de rassembler en lui ces trois états de son existence, il ne ferait que naître incessamment sans jamais parvenir à posséder la vie. Car à peine aurait-il fait un pas que l'oubli en aurait emporté la trace, et ainsi serait-il toujours devant lui-même comme une ombre qui sort de terre et qui s'évanouit. Dieu, contre cette terrible puissance du temps, lui a donné la mémoire par laquelle l'homme vit dans ce qui n'est plus aussi bien que dans ce qui est présent, en sorte que ressuscitant à toute heure, quand il le veut, ses jours anciens, il se voit dans la plénitude de sa personnalité, semblable à un édifice dont les assises ont été successivement posées, mais que l'œil parcourt et découvre tout entier. Or, la mémoire qui suffit à l'homme pour vivre ne suffit pas à l'humanité; tandis que l'homme est avec une mémoire qui subsiste autant que lui, l'humanité est multiple et sa mémoire expire à chaque génération, ou du moins il n'en transmet à la génération suivante qu'une faible partie. Le père raconte au fils ce qu'il a vu, le fils le dit au petit-fils ; mais à chaque degré, le souvenir s'obscurcit, et peu à peu la lumière de cette tradition n'éclaire plus que les sommets lointains des plus grands événements. Encore finit-elle par se dégrader ; les lignes se confondent aux yeux d'une postérité qui s'éloigne toujours, et si Dieu n'intervenait pas pour porter secours au genre humain perdant la trace de lui-même, on le verrait demeurer dans une éternelle enfance, entre un passé informe et un avenir inconnu. L'expérience, source de tous les progrès, lui manquerait constamment. Ni la vérité, ni l'erreur, ni le bien, ni le mal ne se connaîtraient que par un combat puéril, recommençant toujours au même point, spectacle indigne de l'homme, indigne de Dieu, où la vérité et le bien, faute d'une carrière aussi grande qu'eux-mêmes, ne pourraient jamais déployer leurs caractères de stabilité et d'immortalité. Dieu, qui avait pourvu par la mémoire à l'identité progressive de l'homme, devait évidemment pourvoir à la perpétuité continue du genre humain par une mémoire conforme aux destinées de ce vaste corps, c'est-à-dire par une

mémoire une, universelle, certaine, capable de lui donner la conscience totale de ses œuvres depuis le commencement jusqu'à la fin. En parlant ainsi, Messieurs, j'ai défini l'histoire.

» L'histoire est la vie de l'humanité présente à elle-même comme notre propre vie nous est présente; l'histoire est la mémoire du monde. Mais quelles difficultés pour la créer! Dieu allume dans notre intelligence un flambeau qui éclaire notre passé, parce qu'il est notre intelligence même, une et indivisible, voilà qui est fait; mais comment donner au genre humain, multiple et divisé, une semblable lumière? Comment lui donner une mémoire immortelle, à lui qui meurt chaque jour? une mémoire immuable, à lui qui n'est que changement? une mémoire certaine, à lui qui peut douter si facilement de ce qu'il ne voit pas? Dieu y pourvut en nous donnant l'écriture. Par elle, une chose dite une fois peut être entendue toujours; un spectacle une fois donné peut être visible toujours; elle saisit le flot qui passe et le rend éternel. C'était déjà l'immortalité et l'immutabilité, ce n'était pas encore la certitude. Car le faux s'écrit comme le vrai. On a écrit, c'est bien; mais qui nous garantit la vérité de ce qui est écrit? Un homme, il y a deux mille ans, a fait un livre où il raconte des choses dont il affirme avoir été témoin : qu'est-ce qui nous prouve qu'il n'a pas menti, et que la fable ne nous soit pas arrivée sous l'habit apparent de l'histoire? Evidemment, l'écriture toute seule ne répond pas à cette question; l'histoire commence avec elle, mais elle n'est pas l'histoire dans la totalité de ses éléments. L'histoire, s'il y en a une, doit commander à notre esprit avec la même autorité que toutes les puissances qui ont reçu mission de le gouverner. De même qu'il y a au monde une force morale qui ne nous permet pas de dire qu'il est légitime à l'enfant de tuer son père, une force mathématique qui ne nous permet pas de bâtir une maison sur un plan privé d'équilibre, de même aussi il doit y avoir au monde une force historique qui ne nous permette pas de dire à l'histoire : Tu as menti. Si cette force n'existe pas, l'histoire n'existe pas non plus.

» Quelles sont donc les conditions de l'histoire, ou plutôt quelles sont les conditions d'une écriture historique? Car l'écriture est l'élément fondamental, persistant, substantiel de l'histoire. Sans l'écriture, nous n'avons plus que des traditions plus ou moins confuses, mais comme l'écriture peut tromper, il faut que nous connaissions les conditions qui élèvent l'écriture à l'état d'écriture historique, c'est-à-dire à l'état d'écriture authentique, certaine, infaillible, vraie. Ces conditions sont au nombre de trois.

Premièrement, l'écriture doit être publique. Tout ce qui est secret n'a point d'autorité ; toute écriture mystérieuse est une écriture vaine, parce qu'elle n'a pas été contrôlée. Rien n'est puissant en ce genre que par le contrôle de tous. Le peuple est le seul notaire capable de certifier sa propre histoire, parce qu'il est la réunion de tous les âges, de toutes les pensées, de tous les intérêts, et qu'une conjuration populaire, pour mentir à la postérité, est un spectacle qui loin de s'être vu, ne peut pas même se concevoir. Un homme fabrique l'erreur ; un peuple a trop d'idées et de passions diverses pour s'entendre dans le but de tromper les siècles futurs. Un peuple, d'ailleurs, n'est jamais seul ; il vit entre des peuples contemporains dont l'histoire est mêlée à la sienne, et, fut-il capable d'un mensonge unanime, il soulèverait inévitablement la protestation du siècle même sous les yeux duquel il aurait inauguré son complot.

» La seconde condition de l'écriture, pour arriver à l'état d'histoire, est de porter sur des événements publics. Tout fait qui n'est pas public n'est pas du domaine de l'histoire, par la raison que je disais tout-à-l'heure ; car un fait qui n'est pas public, qui est-ce qui l'a vu ? C'est un homme, c'est trois hommes, si vous voulez; mais l'histoire ne peut pas reposer sur le témoignage d'un homme, ni de trois hommes ; ce n'est plus là de l'histoire, c'est du mémoire. Le mémoire porte sur des faits privés, tandis que l'histoire porte sur des événements publics. Par exemple, que Louis XIV ait conquis la Flandre, la Franche-Comté, l'Alsace, la Lorraine, qu'il ait attaché ces provinces au royaume de France, d'abord par ses armes, puis par des traités, voilà de l'histoire ; ce sont des événements qui intéressent la France et toutes les nations de l'Europe, et qui ont eu cent millions d'hommes pour spectateurs. Mais que Louis XIV, dans sa chambre à coucher de Versailles, ait dit en présence de M. le duc de Saint-Simon, telle parole qui est rapportée dans les livres de cet homme d'esprit, ce n'est plus là que du mémoire. Sans doute, cet élément secondaire entre pour beaucoup dans la composition des annales du genre humain, parce que nous ne supporterions pas des récits où n'apparaîtraient que les grandes lignes de l'architecture historique ; les détails privés nous charment plus encore que les mouvements généraux du monde, ils se rapprochent davantage de notre existence personnelle et font descendre jusqu'à nous les plus éminents personnages des temps accomplis. Dénués d'ailleurs de la solennelle certitude de l'histoire, ils ne manquent pas toujours d'une sanction grave, quoique d'un ordre inférieur ; les actions privées s'entrelacent aux actions pu-

bliques; des témoignages nombreux et concordants établissent le rapport des unes aux autres, et le tout va d'un pas qui n'est pas trop inégal. Cependant, dès qu'on aspire à la certitude historique absolue, il est nécessaire de séparer les deux éléments et de rendre au premier, par cette séparation, toute sa force et tout son éclat.

» La troisième condition nécessaire pour élever l'écriture à l'état d'histoire, est que les faits se coordonnent dans une trame publique et générale? Rien n'est isolé dans les événements du monde; ils se lient entre eux par un enchaînement semblable à celui qui resserre les idées dans le tissu logique d'un discours. L'histoire doit reproduire cette génération continue, de manière à ce que tous les faits qu'elle rapporte entrent naturellement dans la suite des choses dont l'ensemble progressif continue la vie du genre humain. Un fait solitaire n'est pas un fait historique; il ne se tient pas debout, il est en l'air. Bien moins encore appellerons-nous de ce nom un fait qui ne peut prendre place dans la trame générale de l'histoire sans en troubler toute l'économie; c'est le signe infaillible de l'imposture. La force de l'histoire, comme la force de tout ordre réel, est dans l'ensemble et la liaison. Quand un homme est seul, ce n'est rien; quand un fait est seul, ce n'est rien. Mais qu'un homme entre en société avec d'autres, c'est une famille, un peuple, c'est le genre humain tout entier. Et de même qu'un fait entre en société historique avec d'autres, et non pas seulement avec d'autres, mais avec tous les autres, qu'il soit nécessaire à la trame générale de l'histoire, que l'histoire ne puisse pas se construire sans cet événement, et alors il n'a pas seulement la force d'un fait historique, il a la force de l'histoire tout entière; il faut le subir ou nier la vie totale du genre humain.

» Ainsi, écriture publique, faits publics, trame publique, voilà les trois éléments de l'histoire; et quand ces trois éléments sont réunis, j'affirme que l'histoire existe, et qu'on ne saurait y résister sans résister à la force même du sens commun. En effet, Messieurs, pour que dans ce cas là l'histoire fût trompeuse, voici ce qui devrait être possible : il faudrait qu'un homme, le premier venu, exposant en public des événements d'une nature publique, ces événements supposés faux fussent admis comme vrais, et rattachés, malgré leur fausseté, à la trame générale de l'histoire. Or, cela est de toute impossibilité, et rien n'est plus simple que de vous en donner la preuve. Permettez-moi seulement une supposition. Je suppose que demain matin il me plaise de publier un livre dont je résume ainsi la substance :

«Le 1er janvier 1847, la France a déclaré la guerre aux trois gran-

des puissances continentales de l'Europe. Cette guerre avait pour but de rétablir le droit des gens et la foi des traités compromis par des actes violents. On s'est rencontré dans la plaine de Mayence. La France comptait six cents mille hommes sous les armes, les ennemis en avaient un million. La bataille a duré dix jours consécutifs; le dixième jour au matin, le sort s'est prononcé en faveur des Français. Les plénipotentiaires de l'Europe se sont réunis à Mayence et ont signé un traité de paix qui a mis fin à la guerre par un partage nouveau du continent européen. »

» Je vous le demande, Messieurs, croyez-vous que ce roman politique eût des chances d'en imposer à la postérité? N'est-il pas manifeste que la France l'accueillerait avec le plus profond mépris? Si la France l'acceptait, n'est-il pas manifeste que toute l'Europe le livrerait à la dérision? Et si, par un acte de démence universelle, la France et l'Europe consentaient à le revêtir d'une absurde autorité, n'est-t-il pas manifeste qu'on ne parviendrait pas à l'introduire dans le tissu de l'histoire, puisque l'état de toutes les affaires contemporaines, et par suite, de toutes les affaires à venir, serait en contradiction avec cette prétendue guerre et ce traité fictif? Le mensonge, pour se soutenir, exigerait un mensonge perpétuel, et la conjuration d'un seul moment contre la vérité, une conjuration poursuivie jusqu'au dernier jour du monde. L'impossibilité d'un tel concours et d'une telle persévérance dans une imposture universelle n'est pas seulement une impossibilité morale, c'est une impossibilité métaphysique et absolue.

» Or, Messieurs, à quelque époque de l'humanité que nous nous reportions, cette impossibilité sera la même. Partout et toujours, une écriture publique rapportant des événements publics qui se placent naturellement dans la suite générale de l'histoire, sera une écriture authentique et vraie, parce que partout et toujours il y aura impossibilité, dans de telles circonstances, de tromper le genre humain sur sa propre vie, ou d'obtenir de lui de se mentir à lui-même, sans but et contre toute raison. Et, remarquez-le bien, Messieurs, l'histoire existant une fois, le temps n'a pas le privilège d'en diminuer la force; il la confirme, loin de la diminuer. Je dis d'abord qu'il ne la diminue pas, et pour preuve, je vous propose ceci : Pensez à César, puis pensez à Louis XIV, et cherchez à discerner si la certitude historique de Louis XIV et la certitude historique de César diffèrent par la plus légère nuance dans votre esprit; évidemment elles ne diffèrent pas, et cependant dix-sept siècles séparent Louis XIV de César. Mais ces dix-sept siècles s'évanouissent devant votre pensée par le coup d'œil électrique

qui la porte subitement de l'un à l'autre, et lui fait voir non-seulement que la base historique de César est la même que la base historique de Louis XIV, mais encore qu'en doutant du premier il faudrait douter du second, puisque sans César l'histoire toute entière perdrait son enchaînement, et avec son enchaînement la principale cause de sa solidité. Je dis davantage encore, je dis que le temps confirme la certitude de l'histoire au lieu de la diminuer. Pourquoi cela? Parce que le temps, à chaque pas qu'il fait, développe la toile historique, et que chaque point de l'histoire entrant en participation de la force solidaire du tout, plus cette force s'accroît pas la répercussion des événements les uns sur les autres, plus chaque point particulier s'assied, se soutient et s'étend. Ainsi, Moïse a été consolidé par Jésus-Christ; car bien que Moïse eût écrit publiquement sur des événements publics, la trame de l'histoire était courte de son temps; elle avait besoin de gagner de l'ampleur, et lorsque Jésus-Christ s'y fut placé, sa présence illumina le passé mosaïque, comme l'avenir chrétien devait à son tour rejaillir sur Jésus-Chaist. D'où il suit que nous ne faisons pas un mouvement, à l'heure qu'il est, sans apporter encore à Moïse l'éclat d'une nouvelle confirmation, parce que, dans tout ce que nous faisons, c'est lui qui nous porte, et c'est nous, à notre tour, qui expliquons tout ce qu'il a fait. Le fil de l'histoire va et revient sans cesse du passé à l'avenir, de l'avenir au passé, et ce que nous voyons de nos yeux sera plus clair à notre postérité qu'à nous-mêmes, parce qu'elle achèvera sur la toile où nous travaillons des dessins qui ne sont pas encore sortis de la main de l'ouvrier. Comme un édifice dont le faîte couvre la base, ainsi est l'histoire; comme une terre qui s'affermit à force d'être foulée aux pieds, ainsi est encore l'histoire sous les pas des générations. En un mot, le temps, qui semblait le plus grand ennemi de l'histoire, une fois qu'elle est fondée, la protége et l'affermit.

» Mais l'histoire existe-t-elle? Tout ce que nous venons de dire est-il il autre chose qu'une magnifique spéculation? Le genre humain connaît-il sa vie? Y a-t-il au monde une histoire du monde? C'est demander, Messieurs, s'il existe des écritures publiques contenant une longue trame d'événements publics : or, ces écritures et cette trame sont sous vos yeux. L'humanité connaît sa vie primitive par quelques traditions fondamentales recueillies à temps et que confirme leur universalité; elle connaît sa vie subséquente depuis Moïse par une histoire ininterrompue qui est allée toujours en se développant. De Moïse à Hérodote, c'est l'aurore de l'histoire; d'Hérodote à Tacite, c'est la matinée de l'histoire; Tacite en est le

midi, et ce midi dure encore. Il est même devenu plus éclatant depuis trois siècles, par une invention célèbre qui a augmenté de beaucoup la publicité et l'immortalité de l'écriture. Comme Dieu avait donné l'écriture à nos pères quand la tradition était en péril de s'obscurcir, il leur a donné l'imprimerie quand l'écriture même était menacée d'oubli et de confusion par la trop grande quantité des monuments. L'imprimerie a sauvé l'histoire quinze cents ans après Jésus-Christ, comme l'écriture avait sauvé la tradition quinze cents ans avant lui.

» Cela étant donc, Messieurs, et l'histoire existant depuis trente siècles passés, la question est de savoir si Jésus-Christ est dans l'histoire ou s'il est hors de l'histoire. J'affirme qu'il est dans l'histoire, et que nul au monde n'y occupe une place plus importante et plus assurée que la sienne.

» Qu'ai-je à faire, Messieurs, pour le prouver? Evidemment trois choses : montrer que la vie de Jésus-Christ est contenue dans une écriture publique, qu'elle est un tissu d'événements publics, et qu'elle entre naturellement dans la trame publique de l'histoire.

» Or, la vie de Jésus-Christ est contenue dans les évangiles, et les évangiles sont une écriture publique; voilà ma première proposition. Mais vous m'arrêtez immédiatement et vous me dites : Qu'est-ce qui prouve que les évangiles étaient une écriture publique? Ne sont-ce pas les évangiles eux-mêmes, et ne prouvez-vous pas ainsi la question par ce qui est en question? Messieurs, si les évangiles commençaient ou étaient toute l'histoire, il serait difficile peut-être de répondre à votre interruption; mais vous n'avez pas si vite oublié, je le pense, que l'histoire préexiste à Jésus-Christ, et Dieu, qui voulait nous donner la certitude de l'existence et des gestes de son Fils, avait apparemment préparé le terrain où nous devions un jour le rencontrer. Ce terrain, c'est l'histoire, et au temps où se place la vie de Jésus-Christ, c'est-à dire vers Auguste, l'histoire avait dans le monde un état qui ne dépendait pas de nous. Ce n'est pas nous, catholiques, qui faisions l'histoire; elle se faisait sans nous et contre nous. Elle était entre les mains de nos ennemis, et si nous commencions alors l'histoire de l'Eglise, celle du monde se poursuivait sur un plan qui n'était pas le nôtre et où aucun pouvoir ne nous était réservé. Or, voilà l'histoire que j'invoque en ce moment pour établir la publicité des évangiles, et je m'appuie avant tout sur une observation que je crois fondamentale : les évangiles, dirai-je, étaient une écriture publique, parce qu'ils appartenaient à une société doctrinale publique.

» Que les premiers chrétiens formassent une société doctrinale, la chose est claire de soi; que cette société fût publique, cela n'est pas douteux non plus, et pourtant il importe de l'établir avec la dernière rigueur, car tout gît là. On conçoit en effet que quelques hommes réunis sous terre et prêchant une doctrine secrète eussent préparé dans l'ombre un livre mystérieux qui n'eût été l'objet d'aucun contrôle et qui se fût répandu de main en main, en gagnant de l'autorité avec le temps. Mais si la société des chrétiens a été publique tout d'abord; si, dès le surlendemain de la mort du Christ, ses apôtres ont paru sur les places de la Judée et bientôt sur les places de l'empire romain, provoquant non pas une guerre occulte, mais une guerre éclatante; s'ils ont dit hardiment aux Juifs : « Jésus de Nazareth, cet homme approuvé de Dieu parmi vous, puissant par les vertus, les prodiges et les signes que Dieu a faits par lui au milieu de vous, comme vous le savez; ce même Jésus que, suivant les conseils et la prescience de Dieu, vous avez livré et mis à mort par la main des méchants, Dieu l'a ressuscité; » si, traînés devant tous les tribunaux de l'empire, lorsqu'on leur a dit :—Qui êtes vous? — ils ont répondu : Nous sommes chrétiens, c'est-à-dire les enfants du Christ qui a été mis à mort, mais que le bras de Dieu, plus puissant que toutes les conjurations de l'homme, a tiré de sa tombe et a élevé pour être à jamais la tête et le chef de toutes les nations; s'ils ont dit cela, s'il est certain qu'ils l'ont dit, certain non pas seulement par des écrits venus de nous, mais par des écrits venus des étrangers, de nos ennemis, par une multitude de monuments, j'aurai le droit de conclure que la société chrétienne, à son commencement, a été une société publique, et que, à la différence de tant de choses qui se préparent sous terre, parce qu'elles n'ont pas foi dans leur force et leur légitimité, l'Eglise catholique a commencé publiquement, comme elle a continué publiquement.

» Arrivons à la preuve, et écoutez Tacite, le plus célèbre des historiens, Tacite, chargé par Dieu de graver dans l'histoire l'acte de naissance et l'acte de mort de son fils unique Jésus-Christ. Vingt-sept ans après ce grand drame du Calvaire, Néron eut la fantaisie de brûler Rome, et pour couvrir l'horreur de cette abominable action, il fit saisir, dit Tacite, une immense multitude d'hommes, — *ingens multitudo*. Quels étaient ces hommes? Tacite va les définir : c'étaient des hommes que le vulgaire appelait chrétiens — *quos vulgus christianos appellabat*. Remarquez ce mot *vulgus;* vingt-sept ans après la mort de Jésus-Christ, le nom de ses disciples était vulgaire à Rome, la capitale du monde. Mais

qu'est-ce que c'étaient que les chrétiens? Tacite va nous le dire : L'auteur de ce nom était le Christ, — *Auctor nominis hujus Christus.* Vous entendez, Messieurs, vous entendez ; et la date de ce texte, qui n'a jamais été contestée par personne, est authentique, elle est marquée par l'incendie de Rome, l'an 64 de l'ère chrétienne, c'est-à-dire vingt-sept ans après la mort de Jésus-Christ. Mais est-ce là tout? Non, vous allez entendre mieux, vous allez entendre le symbole des apôtres sous la plume et avec l'encre de Tacite. L'historien avait à dire ce que c'était que le Christ; il continue : « L'auteur de ce nom était le Christ, qui, sous le règne de Tibère, avait été mis à mort par le procurateur Ponce-Pilate — *Auctor nominis hujus Christus, qui, Tiberio imperitante, per procuratorem Pontium Pilatum supplicio affectus erat.* » Encore une fois, est-ce Tacite qui parle, ou est-ce le symbole des apôtres? Le symbole des apôtres dit : « *Qui passus est sub Pontio-Pilato;* » Tacite dit : « *Qui per procuratorem Pontium Pilatum supplicio affectus erat.* » C'est bien Tacite, un étranger, un profane, un homme qui, en écrivant ces choses sur un indestructible airain, ne savait pas même ce qu'il disait. Et que disait-il des chrétiens? Il en disait ce que voici. Toujours dans le même texte : « Cette détestable superstition, réprimée pour le moment, faisait une nouvelle irruption non-seulement dans la Judée, origine de ce mal, mais jusque dans Rome, — *Repressaque in præsens exitialis superstitio rursùs erumpebat, non modò per Judeam originem hujus mali, sed per urbem etiam.* » Quel texte, Messieurs, quelle précision! que de choses en deux lignes! Ainsi donc, vingt-sept ans après la mort de Jésus-Christ, les chrétiens formaient à Rome une immense multitude; ils étaient connus du vulgaire sous leur véritable nom; même avant cette époque, ils avaient été réprimés par l'autorité publique; mais cette répression ne les empêchait pas de se propager avec une telle puissance, que Tacite l'appelle une irruption; ils comparaissaient devant les tribunaux et y rendaient témoignage de leur foi; car Tacite ajoute qu'ils furent saisis sur leur aveu : « *Primo correpti qui fatebantur.* — Ils étaient odieux à tous — *invisos* — et leurs mœurs différaient tellement des mœurs générales que, selon la remarque de l'historien, ils furent moins convaincus du crime d'incendie que de haine envers le genre humain — *Haud perindè in crimine incendii, quàm odio humani generis convicti sunt.* » Et Tacite savait tout cela; il était au courant de la vie de Jésus-Christ; il connaissait Ponce-Pilate; le drame du Calvaire lui était présent.

» Voulez-vous une autre preuve de la vie publique des chrétiens

dès l'origine du christianisme? Dieu et l'histoire ne vous la refuseront pas. L'an 98 de l'ère chrétienne, soixante et un ans après la mort de Jésus-Christ, Trajan monte sur le trône; et l'histoire nous apporte une lettre d'un de ses proconsuls au sujet des chrétiens, le proconsul de Bithynie et du Pont, Pline le jeune, homme célèbre. Car, remarquez-le, Messieurs, quand Dieu veut écrire l'histoire, il n'est pas mal habile à choisir ses historiens. Tout à l'heure nous étions avec Tacite, voici maintenant Pline le jeune dans une lettre officielle adressée à Trajan. Il écrit à l'empereur pour le consulter sur la procédure qu'il faut suivre contre les chrétiens; car, dit-il, « Je n'ai jamais assisté à ce genre de causes, et je ne sais pas ce que l'on a coutume d'y rechercher et d'y punir, ni à quel degré. Mon hésitation n'est donc pas médiocre pour savoir s'il faut tenir compte de la différence des âges, ou ne s'en pas préoccuper; s'il faut pardonner au repentir, ou s'il est inutile de cesser d'être chrétien quand une fois on l'a été; si c'est le nom que l'on poursuit même exempt de crimes, ou si ce sont les crimes attachés au nom. » Quelles questions, Messieurs, de la part d'un homme d'esprit et d'un homme de bien! Un nom coupable! des crimes attachés à un nom! Mais que voulez-vous? Pline trouvait sur son chemin des habitudes déjà invétérées contre une société d'hommes, où l'on voit jusque dans les absurdes choses qu'il dit le désir d'être le plus doux possible sans déplaire à l'empereur. Sa lettre se termine par la remarque « qu'un grand nombre de personnes de tout âge, de tout rang et de tout sexe se trouvaient compromises, et que d'autres le seraient plus tard; que non-seulement les villes, mais les bourgs et les campagnes, étaient inondés de cette contagieuse superstition; qu'enfin les temples désolés et les cérémonies sacrées interrompues depuis longtemps, commençaient à revivre, grâce aux poursuites exercées contre les chrétiens.

» Cette peinture, Messieurs, jointe à celle de Tacite, ne laisse aucun doute sur le point capital qui nous préoccupe, savoir: que, dès l'origine du Christianisme, les chrétiens vivaient dans une société constituée publiquement. Et, d'ailleurs, le résultat même qu'ils ont obtenu dans le court espace de trois siècles en est une preuve surabondante. Au bout de trois siècles, les chrétiens ont été les maîtres de l'empire romain; ils ont porté au trône le premier César qui eut embrassé leur foi, et, non contents de ce prodige de leur puissance, ils ont dit à Constantin: Recule jusqu'au Bosphore, car ici, à Rome, doit être posée la chaire de saint Pierre, le pêcheur de Galilée. Et Constantin, par une obéissance instinctive à ce commandement inexprimé de la Providence,

alla porter jusqu'aux bords de l'Euxin une preuve encore subsistante de l'avénement social de Jésus-Christ. Or, Messieurs, jamais société secrète n'a été capable d'un tel succès. Tout ce qui commence dans l'ombre s'achève dans l'ombre. Quand on vous parle d'une société secrète, c'est comme si l'on vous disait que le néant s'est associé. Sans doute ces complots ténébreux pourront travailler sourdement, ébranler les fondements des Etats, préparer des jours de ruine, mais ils n'arriveront jamais à la vie réglée et publique. Tout ce qui commence sous terre est frappé d'incapacité de vivre en plein jour et en plein air. C'est pourquoi l'avénement de la société chrétienne à l'empire, sous Constantin, est une preuve suffisante a elle seule que l'œuvre chrétienne a été une œuvre constamment publique.

» Mais si les premiers chrétiens formaient une société doctrinale, et en même temps une société publique, il s'en suit nécessairement que leurs écrits étaient publics. Cherchez à concevoir une société doctrinale publique qui cache ses écrits, vous n'en viendrez pas à bout. Car, comment serait-elle publique, si elle ne disait pas hautement ce qu'elle croit, et comment dirait-elle hautement ce qu'elle croit si elle cachait ses écrits, et ceux là même qui servent de fondement à sa foi. Encore que les Evangiles n'aient pas été rédigés à l'instant même qui suivit la mort et la résurrection de Jésus-Christ, ils se publiaient dans tout l'univers par les prédications apostoliques, et lorsqu'ils parurent successivement, la tradition toute jeune et toute vivante se fondit dans une même authenticité. Une lutte de près de trois cents ans commença sur le texte même des évangiles entre les catholiques d'une part, les hérétiques et les philosophes de l'autre part. Cette lutte a laissé des monuments nombreux. On y voit Celce et Porphyre, suivre pas à pas, sur les Evangiles, la vie du Sauveur. Ils n'en contestent pas la publicité et l'authenticité. Les hérétiques font quelque chose de plus. Non-seulement ils argumentent du texte sacré par l'adhésion de l'Eglise, mais ils se fabriquent des Evangiles apocryphes pour les opposer aux évangiles approuvés, tant il est vrai que toute la discussion portait sur ces textes fondamentaux. On a eu la simplicité de se faire une arme contre nous des évangiles apocryphes, c'est-à-dire d'invoquer contre Jésus-Christ des livres où les principaux mystères de sa vie et de sa mort étaient reconnus, et ou l'altération même de certaines parties prouvaient d'autant plus la vérité de l'ensemble. Il est très-simple qu'une grande publicité appelle des contrefaçons, c'est même là le signe par excellence du succès. Toute idée, tout style,

tout mode qui réussit provoque une nuée d'imitateurs ou de spéculateurs. Mais qu'est-ce que cela fait à l'homme ou à la chose qui est l'objet de ce travail? A tout le moins, ce n'est pas la publicité qui en souffre; or, la publicité de la vie de Jésus-Christ par les évangiles et les livres primitifs des chrétiens est précisément le point que je voulais établir, et je ne crois pas que vous m'en demandiez davantage en ce moment.

» La vie de Jésus-Christ a été entourée dès l'origine d'une immense publicité. Ses disciples ont formé dès l'origine une société publique; leurs professions de foi, leurs écrits, ont rempli tous les tribunaux et toutes les écoles de la terre, et finalement, en trois siècles, l'empereur était publiquement chrétien, et le vicaire de Jésus-Christ siégeait publiquement à Rome. Tout cela est certain par l'histoire profane, autant que par l'histoire chrétienne. Ce premier point est acquis.

» Quant aux événements qui composent la vie même de Jésus-Christ, leur nature est aussi d'une manifeste et éclatante publicité. De quoi s'agissait-il? Etait-ce d'un philosophe enseignant quelques disciples sous un portique ou dans un jardin? N'était-ce que Socrate, si célèbre, soit-il? Non, il s'agissait d'un homme fondateur d'une religion nouvelle, chose qui touche à tout, aux traditions, aux lois, aux mœurs, aux sentiments, aux intérêts les plus sacrés; il s'agissait d'un homme fondateur d'une religion exclusive, et qui ne se proposait rien moins que de renverser tous les cultes et tous les sacerdoces existants; il s'agissait d'un homme opérant, disait-on, en public, des prodiges inouïs, et accompagné partout d'une foule innombrable, attirée par ses œuvres et sa doctrine; il s'agissait d'un homme appelé au tribunal suprême de sa nation, condamné, mis à mort, puis, disait-on, ressuscité, et ayant envoyé ses disciples à la conquête morale de l'univers; il s'agissait d'un homme ayant réussi à soulever une foi inébranlable dans le cœur d'une multitude d'hommes de toutes les nations, et devenu par son nom seul le point de ralliement d'une nouvelle société. Si jamais il y eut des événements publics, c'était assurément ceux-là.

» Et ces événements qui contredisaient toute la vie passée du genre humain, qui devaient, par conséquent, s'ils étaient faux, être repoussés de la trame générale de l'histoire par une invincible impossibilité de les y faire cadrer, ont-ils ou non pris leur place dans cet enchainement rigoureux de la vie humaine depuis trois mille ans? Ils ont fait plus qu'y prendre leur place, Messieurs; sans eux l'histoire est une énigme incompréhensible. En effet, de

Moïse à Pie IX, ces deux termes extrêmes des annales du monde, quelle est la question principale de l'histoire? Est-ce la fondation et la chute des empires d'Assyrie, la guerre de Troie, les conquêtes d'Alexandre, la fortune des Romains, l'élévation des peuples modernes, la découverte de l'Amérique, les progrès de la science et de l'industrie dans les temps nouveaux? Non, aucune de ces questions, si vastes qu'elles soient, n'est la question principale de l'histoire, celle qui embrasse la totalité des trois mille ans qui vivent dans la mémoire du genre humain. La question principale, parce qu'elle contient tout, le passé, le présent et l'avenir, est celle-ci : le monde ayant été idolâtre dans les temps antérieurs à Auguste, comment est-il devenu chrétien dans les temps postérieurs? Voilà les deux versants qui partagent toute l'histoire, le versant de l'antiquité et le versant des âges nouveaux; l'un est idolâtre, plongé dans le matérialisme le plus effréné; l'autre est chrétien, purifié aux sources d'un spiritualisme accompli. Dans le monde antique, la chair prévaut publiquement sur l'esprit; dans le monde présent, l'esprit prévaut publiquement sur la chair. Quelle en est la cause? Qui a produit un changement aussi grand et d'une étendue aussi générale entre les deux temps de l'humanité? Qui a modifié à ce point la forme humaine et le cours de l'histoire? Vos pères adoraient des idoles; vous, leur postérité, venus d'eux par un sang corrompu, vous adorez Jésus-Christ. Vos pères étaient matérialistes jusque dans leur culte; vous êtes spiritualistes jusque dans vos passions. Vos pères niaient ce que vous croyez; vous niez tout ce qu'ils croyaient. Encore une fois, quelle en est la raison? Il n'y a pas dans l'histoire d'événements sans causes, pas plus qu'en mathématiques il n'y a de mouvement sans un moteur. Où est la cause historique qui a donné Charlemagne pour successeur à Néron? Vous êtes obligés de la connaître ou du moins de la chercher. Nous, catholiques, nous disons que ce changement prodigieux correspond à l'apparition sur la terre d'un homme qui s'est dit le Fils de Dieu, envoyé pour effacer les péchés du monde; qui a prêché l'humilité, la pureté, la pénitence, la douceur, la paix; qui a vécu pieusement avec les petits et les simples; qui est mort à une croix, les bras étendus sur nous tous, pour nous bénir; qui nous a laissé dans l'Evangile sa parole et son exemple, et qui, ayant ainsi touché l'âme de plusieurs, pacifié leur orgueil et corrigé leurs sens, a laissé en eux une joie calme et si surprenante que le parfum s'en est répandu aux extrémités du monde et a séduit jusqu'à la volupté. Nous disons cela. Oui, un homme, un seul homme, a fondé l'empire des chrétiens sur les ruines de

l'empire idolâtrique, et nous ne nous en étonnons pas, parce que nous avons remarqué dans l'histoire que tout bien comme tout mal part toujours d'un principe un, d'un homme dépositaire de la force cachée du démon ou de la force invisible de Dieu. Nous disons cela, et nous appuyons notre parole de monuments ininterrompus qui commencent à Moïse pour venir jusqu'à nous; nous en appelons à une publicité de trente-deux siècles consécutifs; nous lions entre eux le peuple Juif, Jésus-Christ, l'Eglise catholique, ou plutôt nous ne les lions pas entre eux, ils se présentent à nous étroitement enchaînés dans une suite de choses qui se soutiennent l'une par l'autre; nous en appelons enfin à toute la trame de l'histoire, et au nom de cette trame immense qu'il est absolument nécessaire d'admettre et d'expliquer, nous vous disons: Jésus-Christ est le mot suprême de l'histoire, il en est la clef et la révélation. Non-seulement il entre dans l'histoire, il s'y place au milieu de tous les événements sans peine et à l'aise, mais l'histoire n'est pas possible sans lui. Essayez, en suivant la ligne des monuments, de passer du monde ancien au monde nouveau, et de vous expliquer, sans Jésus-Christ, comment le pape a remplacé les Césars au Vatican. Le pourrez-vous? Et si une lueur de bonne foi reste au fond de votre âme, ne serez-vous pas obligés de dire comme nous : Oui, c'est au Christ, au Calvaire, à ce sang répandu, que la rénovation du genre humain a commencé.

» Aussi, Messieurs, avant notre âge, personne n'avait osé nier la réalité historique de Jésus-Christ, personne. Avant vous, bien avant vous, Jésus-Christ avait des ennemis; car avant vous l'orgueil existait, et l'orgueil est le premier ennemi de Jésus-Christ. Avant vous, Jésus-Christ avait des ennemis, car avant vous la volupté existait, et la volupté est le second ennemi de Jésus-Christ. Avant vous Jésus-Christ avait des ennemis, car avant vous l'égoïsme existait, et l'égoïsme est le troisième ennemi de Jésus-Christ. Et cependant, lorsqu'il a paru pour la première fois, quand il est venu avec sa croix saper votre orgueil, insulter vos sens, traîner votre égoïsme aux gémonies, que lui a-t-on dit? L'orgueil, la volupté, l'égoïsme, avaient alors, comme aujourd'hui, à leur service des gens d'esprit, Celse, Porphyre, toute l'école des Alexandrins, et les gens heureux qui aiment la vie, et la tourbe des courtisans toujours prêts à voir dans la vérité une secrète ennemie du pouvoir. Qu'ont-ils dit du Christ? Ils l'ont poursuivi par le supplice des siens, par la dérision de sa vie, par la discussion de ses dogmes, par l'oppression appelée au secours d'une cause que trahissait la liberté; mais leurs livres subsistant dans mille débris, grâce à

l'imprimerie que j'appelais tout-à-l'heure le salut de l'histoire, leurs livres en font foi; pas un d'eux n'a nié la réalité de la vie de Jésus-Christ; vous seuls, venus dix-huit siècles après, et croyant que le temps, qui confirme l'histoire, en est le destructeur, vous avez osé combattre la clarté même du soleil, espérant que toute négation est au moins une ombre, et que l'imbécilité humaine, cherchant un refuge contre la sécurité de Jésus-Christ, accepterait toute arme pour se défendre et tout bouclier pour se couvrir. Vous vous êtes trompés. L'histoire subsiste, malgré la débauche des sens, et Jésus-Christ reste, sous l'abri d'une publicité sans exemple et d'une nécessité sans contre-poids, au sommet de l'histoire.

» Toutefois, vous me jetterez un dernier mot; vous me direz : S'il ne s'agissait que de faits humains, tels que ceux dont se composent les annales ordinaires des peuples, il est manifeste que la vie de Jésus-Christ contenue dans les évangiles serait hors de toute discussion. Mais il s'agit dans cette vie d'événements qui n'ont aucune proportion avec ceux dont nous sommes habituellement les témoins; c'est un Dieu qui s'est fait homme, qui est mort, qui est ressuscité : comment voulez-vous que nous admettions de si étranges faits sur un ensemble de témoignages humains? Car enfin des écritures publiques, des événements publics, la trame publique et générale de l'histoire, tout ce concours de preuves est purement de l'homme, et c'est sur ce fondement mortel que vous posez une histoire où tout est surhumain! La base croule évidemment sous le fardeau.

» Messieurs, je ne méconnais pas la force de cette objection. Oui, je comprends que quand il s'agit de l'histoire d'un Dieu, il faut une autre encre que pour l'histoire du plus grand homme du monde, c'est vrai. Mais aussi, je crois que Dieu a résolu l'objection en créant pour son Fils unique Jésus-Christ, une histoire qui n'est pas humaine, c'est-à-dire qui est dans des proportions si au-dessus du néant de l'homme, que la puissance historique ordinaire n'y aurait évidemment pas suffi. En effet, où trouverez-vous l'enchaînement du peuple juif, de Jésus-Christ et de l'Eglise catholique? Qu'y a-t-il de pareil nulle part? Et de plus, sans revenir sur ce qui est déjà énoncé, dites-moi, je vous prie, parmi les histoires que vous connaissez, celle qui a eu pendant trois siècles des témoins morts pour l'attester? Où sont les témoins qui ont donné leur vie en faveur de l'authenticité des plus grands hommes et des plus grands événements? Qui est mort pour assurer l'histoire d'Alexandre? Qui est mort pour assurer l'histoire de César? Qui? mais personne. Personne au monde n'a jamais répandu son

sang pour communiquer un degré de plus d'évidence à la certitude historique de quoi que ce soit. On laisse l'histoire aller son train. Mais la faire avec son sang, cimenter le témoignage historique pendant trois cents ans avec du sang humain, voilà ce qui ne s'est pas vu, sauf de la part des chrétiens pour Jésus-Christ. On nous a interrogés trois siècles durant, pour savoir qui nous étions; nous avons dit : Chrétiens. On nous a répondu : — Blasphémez le nom du Christ, et nous avons dit : — Nous sommes chrétiens. On nous a tués pour cela dans des supplices affreux, et entre les mains des bourreaux, notre dernier soupir exhalait le nom de Jésus, comme un baume pour le mourant et un témoignage pour le vivant au siècle des siècles, Jésus-Christ. Nous ne sommes pas morts pour des opinions, mais pour des faits, le nom même de martyrs le prouve, et Pascal a dit excellemment : « J'en crois des témoins qui se font égorger. » Et quoi qu'il y ait insolence à vouloir mieux dire que Pascal, je dirai pourtant mieux que lui : J'en crois le genre humain qui se fait égorger.

» Voulez-vous une autre marque par où se révèle encore l'élévation de Jésus-Christ, dans l'histoire, par-dessus toute l'histoire? Dites-moi quel est l'ancien peuple du monde, le plus célèbre, à votre choix, qui ait laissé des gardiens sur son tombeau pour y garder son histoire? Où sont les survivants des Assyriens, des Mèdes, des Grecs, des Romains? où sont-ils? Quel peuple mort rend témoignage de sa vie? Un seul peuple, le peuple juif, à la fois mort et vivant, relique du monde ancien dans le monde nouveau, et témoin à charge contre lui-même du Christ par lui crucifié. Dieu nous a conservé cet irréprochable témoin; je le produis, il est là. Regardez-le! le sang est dans ses mains. Et nous aussi, catholiques, nous, l'Eglise, nous sommes à côté de lui, nous parlons avec lui et aussi haut que lui. Société vivante et universelle, nous portons dans les cicatrices de nos martyrs le sang versé par nous pour rendre témoignage à l'histoire de Jésus-Christ; et, de son côté, société vivante aussi, universelle aussi, le peuple Juif porte un sang qui n'est pas le sien, mais qui n'est pas moins éloquent que le nôtre. Il y a deux témoins ici et deux sangs. Regardez-les! Regardez à la droite et à la gauche du Christ; voici le peuple qui l'a crucifié, voici le peuple qui est né de sa croix. Ils vous disent tous deux la même chose; tous deux souffrent depuis dix-huit cents ans un martyre qui ne se ressemble pas, mais qui a la même source; tous deux sont ennemis, et ils ne se rencontrent que dans une seule chose : Jésus-Christ! Ah! vous portez un défi à Dieu! Croyez-moi, quand l'homme porte des

défis à Dieu, la Providence s'est inévitablement ménagé une réponse, et vous venez d'entendre, au sujet de l'histoire de Jésus-Christ, celle qu'il vous fait.

» Je conclus, Messieurs : nier la réalité historique de la vie de Jésus-Christ est un acte de démence, un coup désespéré. Et vous ne serez pas peut-être sans vous demander pourquoi on l'a fait, soit directement, soit indirectement, avec ou sans précautions. C'est, Messieurs, que la réalité historique de Jésus-Christ une fois admise, même en bloc, le sentiment de sa divinité se fait jour dans l'esprit, et qu'il est difficile de n'y pas succomber plus ou moins. Des ténèbres étaient nécessaires autour d'une existence aussi remarquable, liée d'ailleurs à tant de choses qui le sont aussi. La négation n'eût-elle pour résultat que d'exiger la preuve du fait, c'était déjà obtenir une discussion, et une discussion a du prix sur un terrain inattaquable ; il semble que le prestige en soit diminué. Il vaut mieux enfin tenter quelque chose que de ne rien tenter du tout. Puis, la haine aveugle, elle rend les yeux insensibles aux plus fortes clartés, et, en ce sens, il convenait que la réalité historique de Jésus-Christ fût attaquée, comme une preuve de la diminution intellectuelle de ceux qui se font ses ennemis. La vérité gagne aux violences de l'esprit comme aux violences du corps, et tranquille dans l'aire inaccessible où Dieu l'a placée, sûre d'elle-même par quelque côté qu'on l'assiége, elle peut dire à l'homme en imitant un vers fameux :

Conteste si tu peux, et *consens* si tu l'oses.

PÉRORAISON DE LA CONFÉRENCE SUR LA VIE INTIME DE JÉSUS-CHRIST.

« Pendant que le dix-huitième siècle outrageait à plaisir le Fils de Dieu, il se trouva dans le sein même de ce collége qui l'attaquait, un homme ne croyant pas plus que les autres, aussi célèbre que les autres, plus célèbre que tous, un seul excepté, et qui eut par-dessus eux le privilége d'avoir des mouvements sincères. Dieu le voulait ainsi pour ne pas laisser son nom sans témoignage parmi ceux-là mêmes qui travaillaient à détruire son règne. Cet homme donc, au comble de sa gloire, initié par l'étude aux siècles passés, et par sa vie au siècle dont il était l'ornement, eut à parler de Jésus-Christ dans une profession de foi où il voulait résumer tout ce que ses méditations sur les choses religieuses

avaient laissé de doutes et de certitudes dans son esprit. Après avoir traité de Dieu d'une manière digne, quoique confuse, il en vint à l'Evangile et à Jésus-Christ. Là, cette âme flottante entre l'erreur et la vérité perdit tout à coup son hésitation, et d'une main ferme comme celle d'un martyr, oubliant son temps et lui-même, le philosophe écrivit la page d'un théologien, une page qui devait être le contre-poids du blasphème : *Ecrasez l'infâme;* et qui se termine par ces paroles que toutes les voûtes de la chrétienté répéteront jusqu'au dernier avénement du Christ « : Si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus-Christ sont d'un Dieu. »

» On pouvait croire que la force de cette confession ne serait point surpassée, soit que l'on considérât le génie de l'homme qui l'avait écrite, l'autorité de son incroyance, la gloire de son nom et les circonstances du siècle qui avait été condamné à la subir. On se trompait. Un autre homme, une autre éloquence, une autre gloire, une autre incrédulité, un autre siècle, un autre aveu se sont rencontrés, et plus grands tous ensemble, si ce n'est chaque partie prise à part, que l'homme, l'éloquence, la gloire, l'incrédulité, le siècle et l'aveu que vous venez d'entendre. Notre âge donc s'ouvrit par un homme qui surpassa tous ses contemporains, et que nous, venus après, nous n'avons point égalé. Conquérant, législateur, fondateur d'empire, il eut un nom et une pensée qui sont encore partout. Après avoir accompli l'œuvre de Dieu sans y croire, il disparut, cette œuvre achevée, et se coucha comme un astre éteint dans les eaux profondes de l'Océan Atlantique. Là, sur un rocher, il aimait à ramener devant lui-même sa propre vie, et, de lui remontant à d'autres auxquels il avait le droit de se comparer, il ne put éviter, sur ce théâtre illustre dont il faisait partie, d'entrevoir une figure plus grande que la sienne. Il la regarda souvent; le malheur ouvre l'âme à des lumières que la prospérité ne discerne pas. La figure revenait toujours; il fallut la juger. Un des soirs de ce long exil qui expiait les fautes du passé et éclairait la route de l'avenir, le conquérant tombé s'enquit d'un des rares compagnons de sa captivité, s'il pourrait bien lui dire ce que c'était que Jésus-Christ. Le soldat s'excusa; il avait eu trop à faire pour s'occuper de cette question. « Quoi! reprit douloureusement l'interlocuteur, tu as été baptisé dans l'église catholique, et tu ne peux pas me dire, à moi, sur ce rocher qui nous dévore, ce que c'était que Jésus-Christ. Eh! bien, c'est moi qui vais te le dire. » Et alors ouvrant l'Evangile, non pas de la main, mais d'un cœur qui en était rempli, il se mit à comparer Jésus-Christ avec

lui-même et tous les plus grands hommes de l'histoire ; il releva les différences caractéristiques qui mettent Jésus-Christ à part de toute l'humanité ; et, après un torrent d'éloquence qu'aucun Père de l'Eglise n'aurait désavoué, il termina par ce mot : — « Enfin je me connais en hommes, et je te dis que Jésus-Christ n'était pas un homme. »

» Ce mot, Messieurs, résume tout ce que j'ai voulu vous dire de la vie intime de Jésus-Christ, et l'impression qu'éprouve tôt ou tard tout homme qui lit l'Evangile avec l'équité de l'attention. Vous qui êtes jeunes encore, vous vivrez ; vous verrez les savants, les sages, les princes et leurs ministres, vous assisterez aux élévations et aux ruines ; fils du temps, le temps vous initiera aux secrets de l'homme, et quand vous les saurez, quand vous aurez la mesure de ce qui est humain, un jour peut-être, redescendant de ces hauteurs auxquelles vous espériez, vous direz à votre tour : Je me connais en hommes, et je te dis que Jésus-Christ n'était pas un homme.

» Un jour aussi, sur la tombe de son grand capitaine, la France gravera ces paroles, et elles y brilleront d'un plus immortel éclat que le soleil des Pyramides et d'Austerlitz ! »

PÉRORAISON DE LA CONFÉRENCE SUR LES EFFORTS DU RATIONALISME POUR DÉNATURER LA VIE DE JÉSUS-CHRIST.

« Si la Providence l'eût voulu, Jésus-Christ n'eût eu qu'un seul historien, conduisant d'un bout à l'autre le fil de sa vie avec une clarté chronologique qui eût mis chaque partie dans sa vraie place, et le tout à l'abri de la plus légère discussion. Mais la Providence ne l'a pas voulu. Elle souhaitait que l'Evangile fût l'œuvre de plusieurs hommes différents d'âge, de génie, de style et de point de vue, et dont aucun ne rassemblât sous sa plume tous les matériaux de la vie du Christ, mais de simples fragments dont le choix même fut arbitraire. La pensée de Dieu en cela était de faire de la biographie de son fils un miracle de vérité intime que l'œil le plus vulgaire pût discerner, et qu'on ne rencontrât en aucune autre vie, de quelque autre homme que ce fût. En effet, dès le premier regard, la multiplicité des évangélistes est frappante, non-seulement à cause du frontispice, qui porte des noms différents, mais par le reflet de leur nature personnelle en chacun des Evangiles. On voit, on sent que saint Mathieu, saint Marc, saint Luc,

saint Jean, sont des âmes diverses, et qu'ils burinent chacun de leur côté la figure de leur maître bien-aimé, sans prendre le moindre souci de ce que fait leur voisin, ni même de ce que demande la suite de la chronologie. De là un choix arbitraire de fragments, un défaut de liaison, des contradictions apparentes, des détails omis dans celui-ci et rapportés dans celui-là, une multitude de variétés dont on ne se rend aucune raison. Cela est vrai. Et pourtant c'est bien dans les quatre évangélistes la même figure du Christ, la même sublimité, la même tendresse, la même force, la même parole, le même accent, la même singularité suprême de physionomie. Ouvrez saint Mathieu le publicain, ou saint Jean, le jeune homme vierge et contemplatif; choisissez telle phrase que vous voudrez dans l'un et dans l'autre, aussi différente par l'expression que par le sujet, et prononcez-la devant dix mille hommes assemblés, tous leveront la tête, ils ont reconnu Jésus-Christ. Et plus on montrera le désaccord extérieur des évangélistes, plus cet accord intime d'où ressort l'unité morale du Christ deviendra une preuve de leur fidélité. S'ils rendent unanimement si bien la figure inimitable de Jésus-Christ, c'est qu'il est devant eux; ils le voient tel qu'il fût et tel qu'ils n'ont pu l'oublier. Ils le voient avec leurs sens, avec leur cœur, avec l'exactitude d'un amour qui va donner son sang; ils sont à la fois témoins, peintres et martyrs. Cette pose de Dieu devant l'homme ne s'est vue qu'une fois, et c'est pourquoi il n'y a qu'un Evangile, bien qu'il y ait quatre évangélistes.

» Aussi quelle âme y est insensible, quelle âme n'oublia un jour la science aux pieds de Jésus-Christ peint par ses apôtres? Ecoutez, pour en finir, une parole française qui nous consolera des fureurs d'une science que l'Evangile n'a pas désarmée. Elle est d'un homme dont je vous ai déjà cité le jugement sur Jésus-Christ, et elle exprime dans une langue claire et heureuse le sentiment que laisse au profane comme au chrétien la lecture de l'Evangile. « Dirons-nous que l'histoire de l'Evangile est inventée à plaisir? Mon ami, ce n'est pas ainsi qu'on invente, et les faits de Socrate, dont personne ne doute, sont moins attestés que ceux de Jésus-Christ. Au fond, c'est reculer la difficulté sans la détruire; il serait bien plus inconcevable que plusieurs hommes d'accord eussent fabriqué ce livre, qu'il ne l'est qu'un seul en ait fourni le sujet. Jamais des auteurs juifs n'eussent trouvé ce ton ni cette morale, et l'Evangile a des caractères de vérité si grands, si frappants, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en serait plus étonnant que le héros! »

« Voilà la langue française et le génie français. Et c'est pourquoi vous ne devez pas être surpris de revenir au Christ après l'avoir quitté. La lucidité de notre intelligence nationale soutient en vous la lumière de la grâce, et vous fait traverser comme des géants ces abîmes hérissés de science, mais d'une science qui brave l'âme. Soyez fidèles à ce double don qui vous porte vers Dieu; jugez de la puissance de Jésus-Christ par les efforts si contradictoires et si vains de ses adversaires, et permettez-moi de vous rappeler, en finissant, un trait célèbre qui peint cette puissance, et dont quinze siècles ont confirmé l'éloquente prophétie.

» Quand l'empereur Julien s'attaquait au Christianisme par cette guerre de ruse et de violence qui porte son nom, et qu'absent de l'empire, il était allé chercher dans les batailles la consécration d'un pouvoir et d'une popularité qui devaient, dans sa pensée, achever la ruine de Jésus-Christ, un de ses familiers, le rhéteur Libanius, rencontrant un chrétien, lui demanda, par dérision et avec toute l'insulte d'un succès déjà sûr, ce que faisait le Galiléen; le chrétien répondit : — « Il fait un cercueil. » Quelque temps après, Libanius prononçait l'oraison funèbre de Julien devant son corps meurtri et sa puissance évanouie. Ce que faisait alors le Galiléen, Messieurs, il le fait toujours, quels que soient l'arme et l'orgueil qu'on oppose à sa croix. Il serait long d'en déduire tous les fameux exemples; mais nous en avons quelques-uns qui nous touchent de près, et par où Jésus-Christ, à l'extrémité des âges, nous a confirmé le néant de ses ennemis. Ainsi quand Voltaire se frottait de joie les mains, vers la fin de sa vie, en disant à ses fidèles : « Dans vingt ans, Dieu verra beau jeu; » le Galiléen faisait un cercueil : c'était le cercueil de la monarchie française. Ainsi quand une puissance d'un autre ordre, mais issue de la sienne à quelque degré, tenait le souverain pontife dans une captivité qui présageait la chûte, au moins territoriale du vicaire de Jésus-Christ, le Galiléen faisait un cercueil : c'était le cercueil de Sainte-Hélène. Et aujourd'hui, en regardant l'Allemagne, agitée par les convulsions d'une science qui n'a plus de rives et dont vous venez de voir un si lamentable travail, nous pouvons dire avec autant de certitude que d'espérance : « Le Galiléen fait un cercueil, et c'est le cercueil du rationalisme. » Et vous tous, enfants de ce siècle, mal instruits par les misères des erreurs passées, et qui cherchez hors de Jésus-Christ la voie, la vérité et la vie, le Galiléen fait un cercueil contre vous, et c'est le cercueil de toutes vos conceptions les plus chères. Et toujours en sera-t-il ainsi, le Galiléen ne faisant jamais que deux choses : vivre de sa personne,

puis, soit avec du sang, soit avec de l'oubli, soit avec de la honte, mettre au tombeau tout ce qui n'est pas lui. »

Le Père de Ravignan.

Jules Adrien Delacroix de Ravignan est né à Bayonne, d'une famille noble assez ancienne. Il eut le bonheur d'avoir une mère religieuse, qui développa en lui les qualités naissantes du plus heureux naturel.

Avocat en 1816, il se fit remarquer par de brillantes plaidoiries, qui lui valurent, à l'âge de vingt-trois ans, le grade de conseiller auditeur.

Il était arrivé à ces précoces succès par un travail assidu, par une régularité et une conduite irréprochables. Il avait une foi appuyée sur la science, une foi réelle et pratique. Il accomplissait avec ponctualité ses devoirs religieux. Les habitudes du barreau ne l'en ont jamais détourné, et jamais aucune raillerie, partie d'en bas, n'a osé l'attaquer.

Lorsqu'en 1821 il eut été nommé substitut du procureur du roi près le tribunal de la Seine, M. le président Séguier lui dit : « Monsieur, marchez dans la voie ouverte devant vous, mon fauteuil vous tend les bras. »

Après un an environ de studieuses fonctions dans lesquelles son talent grandissait rapidement, M. de Ravignan quitta la magistrature pour entrer au séminaire et ensuite chez les Jésuites.

Il fit de fortes études théologiques et s'appliqua aussi à la science profane. Il voulut connaître les erreurs de l'esprit humain, consignées dans les diverses philosophies de l'antiquité ; et il étudia les théogonies païennes avec une incroyable ardeur.

Tant de veilles fécondes et de trésors de sagesse devaient porter leurs fruits.

M. de Quélen, après le départ de M. l'abbé Lacordaire pour Rome, jeta les yeux sur le P. de Ravignan, pour le remplacer aux stations du carême dans la chaire de la métropole.

L'éloquent Jésuite prit pour sujet de sa première conférence (1837) la situation morale de notre époque. On raconte que le plus fécond des auteurs dramatiques de notre temps dit, ce jour là, en sortant de Notre-Dame, où l'un de ses amis l'avait entraîné : « Il y a dans les paroles que nous venons d'entendre de quoi faire bâtir plus d'églises que je n'ai composé de pièces. » Cette première

conférence eût un tel retentissement que le P. de Ravignan vit, quand il prononça la seconde, les hommes les plus éminents se presser autour de sa chaire. Dès lors l'affluence des auditeurs devint telle, qu'elle dépassa de beaucoup la portée de la voix de l'orateur.

Un biographe trace ainsi le portrait du P. de Ravignan dans la chaire chrétienne : M. de Frayssinous est plus harmonieux et plus disert ; M. Lacordaire, plus agitateur et plus incorrect ; M. Combalot, plus missionnaire ; M. Duguerry, plus éclatant et plus rhéteur. M. de Ravignan n'a pas leurs défauts, et ne possède pas toutes leurs qualités au même degré qu'eux ; mais la sagesse de sa phrase, la profondeur de sa pensée, sa logique surtout, cette arme favorite qu'il manie incomparablement, sa douce et calme originalité, peuvent suppléer à ces avantages réunis, et les dominer même. Il est celui de tous les orateurs qui convertira le plus l'homme instruit et sceptique, la jeunesse studieuse, mais légère et insouciante. Ses discours sont des thèses en forme. En l'écoutant, on ne bat pas des mains ; c'est le cœur qui bat bien fort ; la tête ne s'échauffe pas, elle s'éclaire. On pense à lui à cause de la vérité qu'il montre et fait chérir.

Le P. de Ravignan a une taille moyenne, sa physionomie est grave et calme, sa voix, qui de même que son visage, annonce une origine toute méridionale, est belle et d'une assez grande étendue ; ses accents sont ordinairement énergiques, quelquefois ils deviennent onctueux ; ses yeux n'ont pas l'éclat, la mobilité, la vivacité de ceux d'un jeune homme ; c'est le regard vif aussi, mais doux, majestueux et paternel de l'orateur chrétien ; son style fort, concis, brillant, sent le cabinet ; il n'a rien de cette irrégularité, de cette étrangeté, de ce hasard qui décèlent l'inspiration du moment. Diction pure, ordonnance sage, goût exquis, élégance continuelle, plénitude de style, expression propre et choisie, nerveuse, enchaînement logique, pensées justes et éprouvées, voilà ce qui caractérise le genre de talent de ce célèbre orateur, digne à tous égards de recueillir la belle succession que lui légua M. Frayssinous en disant : « M. de Ravignan doit me remplacer dans l'œuvre des Conférences. » (*Annales de philosophie chrétienne.*)

Pendant les neuf carêmes prêchés depuis 1837 à la métropole, le P. de Ravignan a combattu par la philosophie des faits de l'histoire les tendances rationalistes et matérialistes de nos jours : il a mis à nu les plagiats nombreux de nos sectaires contemporains, dont les erreurs ont été précédemment anathématisées par

les conciles ; il possédait comme personne, l'histoire des idées philosophiques émises en Allemagne et en France, surtout depuis Luther jusqu'à La Mennais, Pierre Leroux et Charles Fourrier. Ses arguments irrésistibles emprisonnaient, comme dans un cercle de fer, les adversaires du catholicisme, et par sa science, il avait l'avantage de lutter avec eux et de les terrasser sur leur propre domaine. Et quand l'infatigable apôtre avait ainsi déblayé sa route de toutes les erreurs et de tous les vieux et éternels sophismes de l'esprit humain, il s'élevait à la hauteur de la révélation évangélique, il la faisait rayonner sur le monde passé et sur le monde nouveau, et il l'imposait comme la raison suprême et ineffable de Dieu, pour guider l'humanité à travers les tempêtes et les décombres des âges. C'est alors qu'il avait par instants des illuminations vraiment sublimes, et que l'auditoire éclairé qui se pressait autour de sa chaire, écoutait avec étonnement et respect cette parole dominante, précise, qui repoussait toute objection sérieuse par une argumentation inexorable.

L'IMMORTALITÉ.

« Quand on a bien conçu en soi-même le besoin et la tendance de l'âme, on voit que sa destination suprême, confiée aux efforts de sa liberté, ne peut être que la possession même de l'infini, ce vrai au-delà duquel il n'y a plus de vrai à connaître, ce bien au-delà duquel il n'y a plus de bien à aimer. Cette fin de l'homme n'est pas encore remplie ici-bas. Où est l'homme qui puisse dire sérieusement qu'il a rencontré toute vérité et tout bonheur? il y a donc une autre vie, puisque nous n'avons été créés que pour atteindre notre fin, le complément de nos facultés et de notre être dans la possession entière et inaccessible du vrai et du bien.

» D'ailleurs, quelle serait la sanction actuelle de l'étonnant pouvoir donné à l'homme? car il faut absolument la sanction. La rencontrerons-nous dans ce qu'il est convenu d'appeler les biens et les maux de la vie? Mais ces biens ne comblent jamais les désirs du cœur, qui demeure toujours vide. De plus, ces biens sont-ils tous donnés à la vertu, tous refusés au vice? Tous les maux pèsent-ils sur le vice, sont-ils étrangers à la vertu? Non, assurément. Souvent c'est tout l'opposé. Toute justice n'est donc pas accomplie encore : la sanction de la liberté est ailleurs.

» L'Etat punit et récompense, il est vrai. Nous proclamons la nécessité de ses lois ; mais elles ne frappent point tous les coupa-

bles, elles n'atteignent jamais les mœurs privées, elles ne pénètrent point jusqu'à la liberté intérieure de la conscience de l'homme, sanctuaire fermé aux législateurs de la terre. Oui, l'Etat punit et doit punir. Par là, il proclame hautement que la puissance divine, avant toutes les autres, doit avoir ses lois, sa justice et ses peines, mais qui ne se réalisent complètement que dans une autre vie. Malheur cependant à la société qui en serait venue à n'avoir plus d'autre appui de l'ordre, d'autre répression, d'autre principe de loi morale que ses lois pénales et sa force armée! Malheur au pays! La conscience a péri.

» Un autre genre de témoignage involontaire et forcé nous vient en faveur de l'immortalité, d'où l'on devait le moins l'attendre, du suicide. L'insensé, poursuivi par la soif d'un bonheur qui lui échappe, ne veut pas attendre, combattre et vaincre pour mériter la couronne et le repos. Par lassitude et par faiblesse, il usurpe le droit de se donner la mort, qui ne lui appartient jamais. Son crime consommé échappe dans le temps à la peine, cependant la peine doit atteindre le crime. Ailleurs donc encore le châtiment! Le suicide prouve aussi, à sa manière, la sanction immortelle.

» Croirait-on trouver dans la paix de la vertu, dans le remords du crime, une sanction suffisante? La paix de la vertu toute réelle, tout intime qu'elle est, ne laisse pas d'être par fois bien amère et bien poignante à la nature. Souvent elle n'est que la patience dans de vives douleurs, la constance dans de pénibles épreuves. La vertu, d'ailleurs, est le moyen et non la fin, la recherche et non le repos; elle est encore le travail de la conquête et non la possession obtenue; ce n'est donc pas la sanction, car il faut la sanction de la vertu elle-même. Quant aux remords, ils ne sont pas l'ouvrage de l'impie. Toujours, et à jamais, ils les eût vaincus s'il en était le maître. Ils sont la voix de Dieu qui trouble et qui menace. Mais quoi! c'est à la mort de l'impie que ses remords redoublent, c'est-à-dire au moment où ses secrètes et cruelles angoisses deviennent le plus inutiles, si l'immortalité de la sanction n'est qu'une chimère; car il n'y a plus dès lors aucun châtiment à craindre, aucune réparation à subir. Ainsi Dieu n'aurait pas d'autre moyen pour punir le scélérat que d'appeler l'erreur à son aide, que de l'environner de frayeurs folles et mensongères. L'instant où Dieu redoublerait les menaces serait celui où il est près de remplir tous les vœux de l'impie en le plongeant dans le néant, qui peut seul le soustraire à la vengeance divine. Il serait donc le Dieu de l'illusion, des contradictions et de l'imposture. En vérité, l'athéisme est préférable à ce théisme sacrilège.

Au moins, si Dieu se fût montré en quelque manière favorable à la vertu, s'il avait pris soin d'en aplanir les voies, s'il l'avait rendue, je ne dis pas triomphante, mais plus facile à suivre, je concevrais encore qu'elle a pu lui être chère. Mais non, il en a hérissé toutes les routes d'épines et de difficultés. Ce sont les sens qu'il faut soumettre, les passions qu'il faut briser, les désirs qu'il faut étouffer, le cœur auquel il faut sans cesse déclarer la guerre. Tandis qu'il a donné aux vices tous les attraits, il a donné tous les obstacles à la vertu. Et Dieu se fait une joie cruelle de la laisser sans espoir quand elle a lutté et qu'elle a recueilli les mépris, les sarcasmes et les persécutions de la terre ! Au lieu d'animer le juste par ses promesses, il lui annonce qu'à la mort ses peines, ses travaux, ses combats sont perdus, qu'aucune différence ne les sépare de l'impie, et qu'il veut l'anéantir ! Le tyran le plus féroce, en fondant un empire, eût-il fait plus pour le crime ? eût-il moins fait pour la vertu ? Blasphème encore ! Il y a donc une autre vie. L'âme est libre, elle est immortelle, tout s'explique ; sa condition présente est le combat ; l'éternité vaut bien ce prix.

» Cherchez tant que vous voudrez, scrutez avec soin tout l'ordre providentiel, le gouvernement des choses divines et humaines, il faut à la liberté qui nous a été faite une sanction, ou bien Dieu n'existe pas.

» Il faut, Messieurs, que l'honneur de Dieu, que sa sainteté, que sa justice soient vengés et rétablis : il faut l'ordre enfin restitué, le bien récompensé, le mal puni, ou Dieu n'est plus Dieu.

Mais je n'ai devant les yeux qu'un vaste et permanent tableau d'injustices et de désordres. Je ne vois que changements et bouleversements continuels qui se pressent, et s'entrechoquent comme les vagues de la mer. J'entends sans cesse retentir à mes oreilles la plus étrange subversion de langage et d'idées, le mal nommé bien et le bien nommé mal.

» Le règne du faux constitué, les vérités diminuées, obscurcies, niées, l'égoïsme et les intérêts matériels absorbant seuls la libre énergie de l'âme, ses forces supérieures et morales abaissées et captives sous le joug de la mollesse et de la lâcheté ; en mille lieux, de mille façons diverses, la religion dénaturée, calomniée, jetée au vent comme une vile poussière ; les mœurs pures, aussi rares que les fleurs sous les frimas, le vice insolemment heureux, le scandale triomphant, des scélérats travestis en hommes d'honneur, et cette vie de sacrifices, de privations, de souffrances,

compagne inséparable de la piété méconnue, bannie, outragée, et l'immense majorité du genre humain condamnée par les nécessités même de l'état social à traîner une pénible existence sous le poids du travail et de la misère, et ces flots tumultueux d'erreurs et de passions qui s'agitent, se heurtent et ébranlent tous les fondements d'ordre et de stabilité; telle est la terre.

» A ce triste spectacle, ma foi se réveille, loin de chanceler, comme jadis celle du philosophe païen : Non, non, se dit-elle, tout n'est pas fait ni terminé avec la vie!

» Du sein des générations s'est élevé un cri prolongé d'enfantement, suivant le mot de saint Paul, elles se sont comme pressées autour d'un immortel avenir. La création tout entière gémit, jusqu'à ce qu'elle arrive à son terme; par ses douleurs, par ses agitations, par son désordre même, elle demande, elle poursuit le jour de la délivrance, du fond de la vallée des larmes, elle l'appelle et l'invoque, elle appelle la paix, la gloire, la liberté, la justice divine, qui ne sont pas de cette terre, elle soupire après le jour providentiel des réparations nécessaires et immortelles, le grand jour du Seigneur.

Il viendra, Messieurs, ce jour pour vous juger et vous confondre si vous l'aviez méconnu; pour vous récompenser et vous bénir, si vous fûtes croyants fidèles. Il viendra; ne l'oubliez jamais; car votre âme est immortelle. »

CONFÉRENCE SUR LA PRIÈRE.

« Monseigneur,

» L'homme n'a pas toujours compris la dignité de son âme et de ses glorieuses destinées. Distrait par le plaisir ou préoccupé par la souffrance, trop souvent dominé par les intérêts matériels du temps, agité par les passions, séduit par la concupiscence des yeux et l'orgueil de la vie, comme parle saint Jean : L'homme oublie qu'il voyage pour se rendre dans une éternelle demeure; il oublie qu'il doit fidèlement suivre la voie tracée pour l'y conduire, et commencer ici-bas l'heureuse union du ciel en se rattachant à Dieu par des liens indissolubles. Aussi, Messieurs, il est triste et vrai de le dire, la langue de la religion n'est réellement parlée que par le petit nombre; elle n'est guère non plus écoutée ni comprise au milieu du tumulte qui remplit le monde; pour en

pénétrer le sens et pour se replacer sous l'influence des pensées divines, il faut un de ces jours, une de ces heures où l'âme est recueillie, la conscience éclairée, le cœur soumis à la foi et à ses leçons salutaires.

» Messieurs, entre les choses qui ne sont pas comprises ou le sont mal dans cette haute et paternelle économie des conseils de Dieu sur l'homme pour l'accomplissement de sa destination finale, il est un grave enseignement, dogme et précepte tout ensemble, sur lequel il faut bien une fois nous expliquer, c'est la prière.

» Baume consolateur dans les maux, refuge dans la douleur, soutien dans la faiblesse, la prière est aussi l'aliment et la vie de l'intelligence, replacée dans sa dignité la plus haute. Je vous étonne, Messieurs, en vous parlant ainsi, mais il n'importe. Un esprit réfléchi le reconnaîtra aisément, et un courage véritablement chrétien proclamera ces principes professés, il y a longtemps, par le génie catholique de saint Thomas et par la philosophie la plus élevée, à savoir que la prière est pour l'homme l'acte souverain de la raison, que seule la prière donne à l'âme le complément divin de sa vie, et les conditions d'ordre, de beauté, de grandeur et de gloire, qui constituent sa fin même et sa destination immortelle.

» Daignez, Messieurs, m'en croire; jamais peut-être, je n'apporterai dans cette chaire un enseignement qui, à plus juste titre, mérite d'occuper vos méditations. Que je serais heureux si, pour prix de mes désirs et de mon dévouement au salut de vos âmes, je trouvais dans la mienne la conviction assurée qu'au sortir de cette enceinte vous aurez recueilli, et que vous conserverez les biens renfermés dans cette grande et noble vérité !

» Vous le savez, Messieurs, on peut distinguer dans l'homme la raison pure ou spéculative, et la raison pratique. Le dogme de la prière, dont j'ai à vous entretenir, n'appartient pas à la raison purement spéculative, à cette puissance intellectuelle de notre âme qui s'applique sur les théories et se plaît parmi les charmes, quelquefois dangereux, de l'idée métaphysique et absolue des choses; non, et j'en conviens devant vous avec bonheur. La dignité de la prière, véritable dignité de l'âme humaine, a son siége, j'ai presque dit son trône, dans la raison pratique; l'ange de l'école le prouve admirablement, dans cette raison à laquelle il est donné de dicter des lois à nos actions, d'en prescrire les motifs, d'en commander et disposer l'accomplissement, suivant l'ordre le plus vrai, le plus juste et le plus beau.

» Oui, Messieurs, l'âme qui prie, remplit une fonction sublime de la raison. Par la prière, elle atteint au perfectionnement le plus avancé de l'être spirituel; par la prière, l'âme est comme achevée, complétée et couronnée.

» Cette fonction souveraine de la raison, cette perfection et cette couronne à jamais désirable des puissances et des actions de l'homme, nous allons les présenter devant vous dans leur véritable éclat, en exposant le dogme, en fixant la nature et la haute signification de la prière chrétienne.

» Messieurs, je vous parle librement et avec joie de ces choses: Vous êtes dignes de les entendre. Et s'il me faut pour appui le courage de la conscience et la plus indépendante énergie de la foi, je les trouve dans vous-mêmes, et je sais y compter.

» Première partie. — Lorsque la raison s'interroge elle-même au moment du calme et du silence, elle ne peut s'empêcher de découvrir la beauté, la grandeur et la nécessité de rapports de l'âme avec Dieu. Au plus intime de notre être, au centre même de nos affections et de nos pensées, une aspiration puissante vers le bien parfait et inconnu, vers le repos plein de gloire et de joie, nous avertit de notre premier besoin et de notre premier devoir. Il est si vrai que l'esprit et le cœur de l'homme ont besoin de s'unir à la lumière incréée et infinie, au bien souverain et parfait qui est Dieu seul, que parmi les jouissances, non moins que parmi les peines, dans l'abondance et dans le malheur, un des apanages constants de la liberté humaine est l'inquiétude, la sollicitude empressée qui ne se satisfait jamais. J'ai dit un apanage, parce qu'il y a là une dignité marquée de notre âme, en sorte que nous devons chercher sans cesse, à condition de ne le trouver jamais sur la terre, le lieu du rafraîchissement et de la paix. Il est ailleurs.

» Ce fait est l'expression de la grande loi de l'humanité. Saint Augustin la présentait en homme qui en avait cruellement ressenti la puissance au milieu de ses résistances prolongées contre le besoin de Dieu qui le pressait. L'ordre, la paix, le bien-être intérieur de l'âme et la conscience de la destination remplie, ne se trouvent donc que dans des rapports établis avec l'intelligence souveraine, source de toute vérité, avec le bien souverain, source de tout bonheur.

» La raison, si elle mérite ce nom, doit conséquemment présider à l'établissement de ces rapports glorieux autant que nécessaires entre l'âme et sa fin divine. Elle est préposée par sa nature même à cet ordre éminent et régulier qui unit le rayon à son

foyer, la pensée humaine à la pensée de Dieu, notre amour à sa bonté, en un mot, la créature à son auteur. Sans quoi, nous n'aurons plus devant nos yeux, comme au-dedans de nous-mêmes, que ce monde orphelin dont la seule hypothèse attristait le génie de Leibnitz, et déshéritait dans son estime cette philosophie qui ne cherche pas, avant tout, le règne de Dieu, sa justice et son intime alliance avec l'âme.

» Or, pour saisir le premier anneau de cette chaîne qui relie la terre au ciel, pour nous élever jusqu'à la puissance et la bonté divine, pour faire descendre d'en haut l'abondance des dons qui fécondent nos désirs et apaisent leurs clameurs, il est impossible de rien trouver, de rien nommer comme moyen ou ressort efficace, si ce n'est la prière.

» Elle est, suivant la notion élémentaire, cette ascension mystérieuse de l'âme vers Dieu ; elle est l'offrande et l'hommage d'une intelligence et d'un cœur indigents, mais qui s'approchent de l'océan immense de lumière et de bonheur pour s'y plonger et s'y nourrir. La prière est le langage qu'on parle à Dieu ; la réponse divine est ce qui éclaire, instruit, console, soutient et fortifie. Dans cet élan et cet effort de l'âme pour aller à Dieu, nous reconnaissons un premier besoin rempli, une première faculté satisfaite, la grande et souveraine loi de la création exécutée : le besoin, la faculté de tendre à Dieu, de le chercher, de former à l'avance une intime et bienheureuse alliance avec ses perfections infinies de sagesse et de bonté.

» Alors notre pauvre âme se relève, elle sent en elle-même que le complément de bien-être et de vie qui lui manquait lui arrive par le canal de la prière. Mais, quand celle-ci est exilée de nos cœurs, quand il n'y a plus le divin échange des grâces et des désirs, des supplications de la terre et des richesses du ciel, l'ordre a péri, il s'est retiré de la création, du monde intelligent, l'âme est sans destinée, elle demeure incomplète et inachevée ; mal immense, lamentable désordre qu'une saine raison ne peut souffrir, puisqu'elle a surtout pour mission de rétablir ou de conserver la dignité humaine !

» Mais il ne suffit pas que l'homme s'élève par la prière vers Dieu, qui est la fin suprême, et reçoive dans les communications divines le complément même et la gloire de son être ; il est une seconde loi de l'humanité, un second et impérieux besoin de notre âme qu'il faut satisfaire.

» L'homme dépend en toutes choses de celui qui règne, éprouve, frappe, guérit, pardonne, mais ne peut jamais abandonner les

droits de son souverain domaine. Dieu l'exerce à toute heure, il demande que l'homme paisiblement soumis accomplisse l'ordre et la justice en adorant avec amour, en aimant avec la plus profonde dépendance l'auteur souverain de son être, le créateur, le Seigneur souverain de ce qui est.

» L'adoration est donc aussi la loi suprême, la suprême justice, qui consiste assurément et avant tout à reconnaître la souveraine puissance de Dieu, et son droit sur tout ce qui respire.

» L'adoration est ce devoir senti de la raison et du cœur assez semblable à l'admiration, et qui ne peut, non plus qu'elle, périr parmi les enfants des hommes, tant que la conscience de ce qui est grand, vrai, beau et divin, demeurera dans le monde des intelligences. Grâces immortelles en soient rendues au Seigneur!

» L'homme sait bien encore qu'il s'honore lui-même, et qu'il grandit quand il adore et quand il admire en Dieu même le type auguste de toute puissance et de toute gloire.

» La prière, et la prière seule, accomplit ce devoir et cet honneur; car l'adoration prie et la prière adore.

» Et la raison cesse d'être raisonnable, la philosophie n'est plus sage ni vraie, dès qu'elle ne sait plus placer au premier rang des lois divines et humaines la dépendance entière de l'homme envers Dieu; dès qu'elle ne recherche pas avant tout à resserrer ce lien continu de dépendance et d'adoration, qui doit nous rattacher au principe et à l'auteur de la vie, au maître et au dispensateur souverain des biens du temps et de l'éternité.

» Vous craignez de vous abaisser jusqu'à la prière, vous la dédaignez! Hélas! vous ne savez donc pas recouvrer la dignité de votre âme, son bien-être, sa lumière, sa gloire et sa vie véritable! Et où donc est la science, la vérité, l'illumination du génie et l'inspiration d'une grande gloire, sinon en Dieu même, intelligence, beauté, science et grandeur infinies! Où réside dans son type et dans sa source la vertu, la sainteté, le bien moral à sa dernière et plus haute puissance, si ce n'est en Dieu saint, bon, juste et tout-puissant!

» L'homme se débat en vain dans sa laborieuse faiblesse; il cherche et recherche péniblement dans son esprit et dans son cœur, il croit tout posséder dans l'orgueil confiant de sa raison et dans le travail d'une philosophie stérile qui n'enfante jamais la vertu. Et il demeure pauvre, nu, aveugle, inutile, inutile du moins dans l'ordre de ces bienfaits régénérateurs qui seuls éclairent, vivifient et sauvent l'humanité.

» Mais qu'une courageuse effusion de l'âme aille jusqu'à re-

trouver les éternelles émanations des richesses et des perfections divines ; que la prière s'en saisisse, qu'elle s'unisse confondue avec elles, l'homme alors participe à la puissance, à la bonté, à la science de Dieu dans cet ordre supérieur et dans ces proportions magnifiques qui valent mieux que les éclairs brûlants de la pensée humaine, mieux que l'orgueil dévastateur du génie.

» Aussi le souverain réparateur d'ordre et de justice sait, du haut du ciel et quand il le veut, retrouver l'hommage de la terre et reconquérir les témoins qui publient sa grandeur, sa puissance et sa gloire dans l'attitude et la langue de la prière.

» O Dieu que j'adore et que je prie, montrez à mes regards, donnez à mon âme le plus consolant des spectacles ; un peuple prosterné dans la prière, conjurant votre justice, sollicitant votre miséricorde et votre amour !

» Ce spectacle qui réjouit le cœur de Dieu et l'œil de l'ange, vous l'avez donné plus d'une fois, Messieurs, vous le donnerez encore à la fin de la grande semaine dans laquelle nous entrerons bientôt, et lorsque se sera accompli dans vos âmes le mystère de la résurrection de l'Homme-Dieu.

» Je n'ai pas fini l'énumération des lois accomplies par la prière : Je tiens à les constater et à les exposer complètement devant vous.

» Seconde partie. — L'homme n'est pas seulement une pensée, un cœur qui prie et adore, comme le disait un de nos premiers apologistes que je ne puis traduire à mon gré : « Nous ne sommes pas de ceux qui seulement pensent de grandes choses ; nous les réalisons dans notre vie par nos actions : *Non qui magna cogitamus, sed magna vivimus ;* » admirable éloge de l'homme chrétien ! Une grande loi régit donc encore l'âme humaine, laloi d'action et de combat.

» Notre âme est active : la vie qu'elle reçoit est le principe même intérieur de son action. Il faut agir ; l'ordre et la raison demandent encore que sous l'empire de cette double loi de tendance et d'adoration qui nous rattache à Dieu, et dont il a été question tout-à l'heure, l'homme développe l'énergie et la dignité de ses actes.

» Dieu agit aussi lui-même pour sa propre gloire et pour le besoin de l'homme. Sa providence attentive nous environne des soins les plus tendres et les plus assidus. De là, ce devoir et cet ordre obligé d'une coopération digne, forte et fidèle à l'action divine. Car l'action raisonnable et libre de l'homme doit réellement, par une auguste et intime alliance, s'associer à l'action

de Dieu : et telle est bien aussi la destinée, la fin de l'homme sur la terre, non moins que sa gloire et son honneur.

» Dieu sans doute n'a pas besoin pour lui-même de nos efforts ; il n'en a pas besoin pour enfanter ses œuvres, pour prodiguer ses merveilles et ses grâces ; il n'en a pas besoin non plus pour nous bénir. Sans cesse il nous prévient et nous comble de ses dons, alors même que nous n'avons pas songé à les désirer et à les obtenir de sa bonté ; Dieu n'ignore pas non plus quelle est notre faiblesse, et il n'a pas besoin de notre parole suppliante pour nous connaître et nous comprendre ; il sait tout ce qui nous manque, il sait quels secours nous sont nécessaires ; il est prêt à ouvrir ses mains et à verser avec abondance sur nos âmes le torrent de sa grâce.

» Mais admirable et touchante disposition de la Providence ! Dieu créa l'homme intelligent et libre ; il veut sa coopération et sa prière, sa coopération comme l'hommage et l'emploi légitime de ses forces, comme la consécration même et le mérite de sa liberté ; sa demande et sa prière comme une condition justement imposée aux faveurs divines. Dieu seul fait croître et mûrir les moissons ; le travail du laboureur est cependant exigé et nécessaire. Il en est de même pour féconder le champ de nos âmes.

» Agir et prier, prier et agir. Attendre tout de Dieu, ne négliger ni soins, ni désirs, ni efforts ; cet ordre est sage, il est grand et beau, il renferme l'économie de la Providence, la condition même de son gouvernement, le pacte de Dieu avec l'homme.

» Loin de nous surtout la pensée d'un désespérant fatalisme ! Il est écrit dans nos livres saints que Dieu obéit à la voix de l'homme. Le paganisme lui-même ne nommait-il pas la prière une clé d'or ouvrant les cieux ? Non : Dieu ne nous accable pas sous un joug inflexible ; il n'a pas tracé la ligne de fer que suivraient inévitablement nos actes et ses décrets. Prévoyant tout, il a prévu les vœux, les désirs du cœur de l'homme et ses efforts ; et il arrêta dans sa bonté d'accorder librement aux libres prières de l'homme et à sa libre coopération, le succès, la récompense.

» En un mot, Dieu a mis cette condition aux plus grands biens de notre âme : la prière.

» Il en était le maître sans doute.

» Il le fallait ainsi pour arracher l'homme à sa torpeur, à sa dédaigneuse indifférence. Aussi, quand le Sauveur a dit, dans sa divine concision : « Demandez et vous recevrez ; » il a fondé par ces simples paroles un ordre moral et spirituel ; et de grands biens ou de grands maux s'y rattachent, suivant que l'on observe ou

que l'on néglige la leçon divine à cet égard. Nous ne le savons que trop, l'action de l'homme ici-bas est une lutte continuelle au milieu des périls. Pauvre rameur courbé avec effort dans sa nacelle, il doit résister au torrent qui l'entraîne, car la vertu n'est pas un torrent facile, tant s'en faut, elle est, au contraire, le flot à remonter et à combattre.

» Et c'est bien aussi pour satisfaire à cette loi inévitable du combat que la prière est donnée à l'homme : elle est son arme toute puissante et invincible.

» La faiblesse est en nous, la force en Dieu. Vaincus trop souvent sans combattre, complices intéressés de nos penchants mauvais, nous répondons volontiers à la conscience comme à l'amitié qui nous presse : Je ne puis.

» Et cela est vrai, trop vrai sans la prière. On se décerne alors un brevet d'incapacité et d'impuissance sans en rougir. Mais ici le malheur et la honte de la défaite ne sont pas précisément dans les fautes commises, dans la dégradation subie, dans les peines encourues. La honte, le malheur, la lâcheté de la désertion se trouvent dans l'abandon de la prière.

» Il connaissait la puissance de ces augustes communications avec Dieu, ce roi de la catholique et infortunée Pologne, l'illustre Sobiesky. Les troupes musulmanes assiégeaient les murs de Vienne, et, ce rempart une fois emporté, elles menaçaient la civilisation moderne tout entière d'une sanglante et irréparable invasion. Que fit ce religieux capitaine? il pria, il s'unit à son Dieu par le pain eucharistique, et avant la bataille, il ordonna aux légions qu'il commandait de se prosterner humblement devant celui qui distribue la victoire et régénère les nations. Vous savez le reste : l'Europe fut sauvée par sa glorieuse et vaillante épée.

» Eh bien! oui, dans les desseins de Dieu, que nos Ecritures ont si bien nommé le Dieu fort, il a fallu, comme condition d'héroïsme et de triomphe, comme condition et principe de vertu, il a fallu le cri du faible qui implore, l'humble supplication du combattant, qui, pour résister, s'abaisse devant Dieu seul, et s'armant par la prière, y trouve l'indomptable énergie de la confiance du secours divin. Car, enfin, Messieurs, l'homme doit avouer qu'il n'est pas Dieu, qu'il n'est pas puissant et fort, il doit néanmoins vouloir et obtenir la puissance et la force; il ne fait tout cela qu'en priant. Dans la prière seule il est faible et puissant tout ensemble, vaincu et vainqueur, fidèle conquérant et soumis aux lois du roi immortel des siècles.

» Et quand on ne comprend pas ces choses, on ne comprend

rien à l'humanité, à ses luttes morales, on ne connaît pas l'homme, sa force, sa grandeur, sa misère, ni les armes du combat, ni la palme décernée au courage. On ne sait rien.

» On n'entend rien à l'ordre du temps et de l'éternité, aux perpétuelles alternatives de la terre, aux infaillibles promesses du ciel, quand on n'entend pas la prière.

» Par elle, Messieurs, et par la grâce avec elle, Dieu, pour ainsi parler, s'ajoute à l'homme, il le transforme, l'élève et le dispose pour régner et vaincre avec lui.

» Voilà tout, c'est bien assez; comprenez-vous la prière? J'ose l'espérer maintenant.

» Ah! au jour où vous avez tant souffert, où vous avez sondé l'abîme de vos maux et mesuré leur profondeur, si le chagrin s'empara de vous, si vous avez désespéré de Dieu et de vous-mêmes, si vous avez cru votre faiblesse plus forte que sa grâce et que sa liberté, c'est que vous avez abandonné la prière.

» Si, au contraire, trahis par vous-mêmes, délaissés par de vains et faux amis, en proie au mécompte et au déboire des passions, vous avez su retrouver un jour le marchepied d'un autel solitaire pour y appuyer votre front; si votre voix, vos soupirs, l'accent éloquent du malheur reprirent alors la route oubliée de la prière, au calme inconnu qui naissait dans votre âme, à l'onction secrète et puissante des consolations divines, vous avez senti que Dieu ne brisait pas le roseau courbé par l'orage, qu'il n'étouffait pas la flamme à demi éteinte, mais qu'il les relevait, les ranimait et leur rendait la force, la chaleur et la vie.

» Fasse le ciel que jamais la fatigue ne vous prenne dans l'accomplissement des lois souveraines de la prière! Il se passera dans votre cœur d'admirables merveilles; le monde les ignorera, ou il pourra même les mépriser. Laissez-le avec sa folle raison, ses froids calculs et ses labeurs stériles. Le champ où Dieu moissonne est celui qu'il cultive avec l'homme, et le travail à jamais couronné est surtout celui de la prière qui, s'élevant jusqu'à la source même des eaux vives de la grâce, en redescend avec elles, et fécondant par elle la terre de nos âmes, y dépose le germe impérissable de l'immortalité. »

LA PÉNITENCE.

« L'âme a ses maladies, l'esprit ses troubles, le cœur ses chagrins, la conscience ses tourments, la vie morale tout entière

de l'homme a ses cruelles alternatives de luttes, de revers et de succès. Qui le guérira? qui lui tendra une main secourable? qui deviendra son guide et sa lumière? Connaissez-vous, en dehors du christianisme, beaucoup de ces grandes institutions applicables à tous les temps, à tous les pays, à toutes les races, à toutes les situations de la vie, propres à guérir les maux de toutes les âmes, les angoisses de toutes les consciences et les ravages les plus secrets et les plus intimes du vice?

» Cependant, dans le voyage si agité de l'âme vers son terme, on porte toujours avec soi le sentiment impérissable de la vertu et du péché. Le mal moral porte toujours le mal, et la conscience qu'il trouble de sa présence a beau s'étourdir, le pécheur n'est pas heureux, c'est la loi. Il souffre surtout à ces moments solennels où la solitude l'avertit, où le malheur le réveille, où la mort le menace. Tout homme éprouve alors un besoin, expression et témoignage du Dieu qui se rend justice à lui-même, et qui combat pour le bien et le vrai dans nos cœurs.

» Ce besoin, cette disposition d'une conscience coupable, on les nomme le repentir ou le remords. Sans doute, ils ne sont pas nouveaux, ils naquirent avec le crime, on les retrouve partout, dans les sacrifices, dans les expiations publiques ou privées. Mais vous en conviendrez également, ce n'est que dans le christianisme, fondé, propagé, maintenu par l'Eglise catholique, que nous retrouvons, auguste et vénérable, cette institution de la pénitence aux conditions exigées de l'aveu sincère, du regret effectif et de la peine volontairement acceptée.

» Mais quoi donc! Ce besoin de l'âme est rempli, l'âme se relève, délivrée d'un poids immense, alors qu'elle a pu verser dans le sein du prêtre le secret qui l'oppressait. Oui, la nature et l'expérience, tout nous le prouve et nous l'atteste : l'aveu soulage, il soulage par la souffrance qu'il cause, de même qu'une opération douloureuse que l'on subit, mais pour être sauvé.

» Malheur à celui qui est seul! *Væ soli!* C'est la sentence de l'Ecriture. Enfin, un ami véritable, un père de notre âme nous est donné : on pourra tout lui dire. Il partagera toutes nos douleurs, entendra toutes nos peines, assistera à tous nos combats. Le poids des cruels secrets ne nous accablera plus, ce poids sera porté et laissé au fond d'un impénétrable tombeau par le seul être qui nous connaisse au monde, le seul qui puisse nous faire entendre la parole de confiance, d'encouragement et de pardon.

» Dans la vie rien n'est préférable à un ami fidèle. Qu'est-ce donc, quand on le sait appliqué tout entier, par l'inviolable re-

ligion d'un serment divin, à nous garder fidélité, à nous porter secours ?

» Ce bienfait est immense, et c'est une réalité vivante : nous le devons à l'institution catholique de la pénitence, et à elle seule.

» Il faut encore, quoi qu'on en ait, subir la lutte et le travail des vertus et de la grâce ; il faut un champ clos, où l'ennemi éternel de notre âme soit bien connu, signalé avec tous ses traits, combattu avec toutes ses hontes et toutes ses faiblesses. Une loi d'examen attentif, une loi de réparation et de courage est portée : elle réclame un accomplissement réitéré. Impossible alors de ne pas se voir et se connaître. Devant le prêtre, juge, médecin, père, docteur et guide, on retrouve l'état vrai de la lutte en son âme ; mais on retrouve aussi des forces, des lumières et une résolution nouvelle.

Remarquez-le encore. Est-ce que le grand bien, l'immense besoin de l'âme, ici-bas, n'est pas le pardon de Dieu ? Est-ce que nous ne sommes pas tous coupables envers son éternelle majesté ? Il faut donc un pardon divin, garanti, assuré, manifesté pour la conscience. Il faut absolument un gage de l'amitié rendue à l'homme par son Dieu après de longs et sanglants outrages, après les ravages du péché, du crime même, après les étreintes d'un cruel désespoir. Il le faut, ou bien l'homme erre à l'aventure dans un affreux désert sans abri et sans issue. Où trouvez-vous cette garantie du pardon divin hors de l'institution catholique ? Nulle part. Ici un tribunal sacré, un juge assis au nom de Dieu, une hiérarchie universelle dans l'unité. L'Eglise tout entière avec son autorité, sa foi, sa science, sa sainteté, prononcent les paroles bénies : Je vous absous. Point d'assurance légale sur la terre à cette immense garantie ; point de bienfait ni de bonheur qui lui soit comparable ! J'en appellerai volontiers au témoignage des hommes ramenés à la vertu après de longs égarements, et véritablement régénérés dans les eaux fécondes de la pénitence.

» Etrange et douce merveille ! Ces trois choses, l'aveu, le repentir, le pardon, consacrées dans l'institution catholique, garanties par la mission du prêtre, ont apporté au monde plus de paix, plus de joies, plus de changements heureux, plus de déterminations généreuses, plus d'héroïques sacrifices, plus d'œuvres utiles ou sublimes que les inspirations du génie et tout l'enthousiasme de la gloire.

» Il reste, Messieurs, à en faire la douce expérience.

» Un homme parut au dix-septième siècle. Philosophe pro-

fond et sage, savant heureux, génie hardi, esprit clair et sublime, Leibnitz est demeuré comme une des grandes gloires de l'humanité.

» Vous le savez, membre d'un conseil de paix, *collegium irenicum*, ainsi qu'il le dit lui même, il voulut travailler avec Bossuet à reconstituer pour l'Allemagne l'unité catholique. Leibnitz fut protestant par sa naissance; mais, on peut le dire, catholique par conviction.

» Il a laissé un manuscrit précieux, tout entier de sa main et dépositaire de ses croyances les plus intimes. Ce manuscrit imprimé une première fois, il y a plusieurs années, vient de l'être de nouveau sur l'original avec un soin et un scrupule dignes d'éloges. Trouvé sans titre, il a reçu à l'impression celui de *Système théologique de Leibnitz.* L'illustre et vénérable Emery, supérieur de Saint-Sulpice, de cette congrégation qui a rendu à l'Eglise de si éminents services par l'autorité de la science et des vertus, en révéla le premier l'existence au monde chrétien; j'en traduis exactement, pour terminer, ce passage remarquable.

» Ce fut assurément un grand bienfait de Dieu, dit Leibnitz, de donner à son Eglise le pouvoir de remettre et de retenir les péchés. Ce pouvoir, l'Eglise l'exerce par ses prêtres, dont le ministère à cet égard ne peut être méprisé sans crime. Par ce moyen, Dieu confirme la juridiction de l'Eglise, la fortifie, l'arme contre les chrétiens rebelles, et promet d'assurer lui-même l'exécution des jugements qu'elle a portés. Une condamnation terrible pèse ainsi sur les dissidents (c'est un dissident qui tient ce langage) et leur impose de cruelles privations, lorsque, repoussant l'autorité de l'Eglise, ils manquent forcément des biens qu'elle seule dispense.

» Ici, continue Leibnitz, à la différence de la rémission des péchés qui s'opère dans le baptême, où rien de plus qu'un rite d'ablution n'est prescrit, dans le sacrement de Pénitence, il est ordonné à celui qui veut être purifié de se montrer au prêtre, de faire la confession de ses péchés, et de recevoir ensuite, au jugement du prêtre, quelque châtiment qui, pour l'avenir, lui serve d'avertissement et de recommandation salutaire. Car, comme Dieu a établi les prêtres médecins des âmes, il a voulu que les maux de l'infirme et l'état de la conscience fussent mis à découvert devant eux. On ne saurait nier que toute cette institution ne soit parfaitement digne de la sagesse divine, et si quelque chose est louable, grand et glorieux dans la religion, certainement c'est le sacrement de la réconciliation que les Chinois et les Japonais ont tant admiré

eux-mêmes. Cette nécessité de la confession devient, en effet, pour un grand nombre un frein salutaire ; elle apporte à ceux qui sont tombés une grande consolation, de telle sorte que je regarde un confesseur pieux, grave et prudent, comme un des plus puissants instruments de Dieu pour le salut des âmes. »

» Je vous laisse, Messieurs, avec ces graves paroles de Leibnitz : ou je me trompe, ou peu d'autres, sorties de la bouche de ce grand homme, doivent plus profondément vous émouvoir, et peuvent mieux montrer l'admirable et vive alliance de la raison, de la science et du génie avec la foi. »

CONFÉRENCE SUR L'EUCHARISTIE.

« Messieurs,

« Il est des jours, il est des heures où l'apologiste chrétien, placé dans la chaire de la vérité, sent défaillir en lui l'esprit du combat et l'ardeur de la lutte ; mais c'est pour se reposer doucement dans le sentiment de la force, de la grandeur et de la beauté de la foi qu'il a entrepris de défendre ; on dirait un voyageur arrivé au terme désiré de sa course.

» La divine Providence a ses moments marqués où elle inspire au cœur du prêtre tantôt le courage de la lutte, tantôt les sollicitudes et la compassion du zèle, tantôt l'admiration et la louange des dogmes divins de l'Evangile.

» Aujourd'hui, Messieurs, j'éprouve le besoin de vous entretenir du dogme eucharistique, de la présence vivante et réelle de Jésus-Christ dans le sacrifice et le sacrement de nos autels.

» Voici d'abord la profession de foi catholique à cet égard :

» Nous croyons que dans le très-saint sacrement de l'Eucharistie sont contenus véritablement, réellement et substantiellement, le corps et le sang avec l'âme et la divinité de notre Seigneur Jésus-Christ. C'est le concile de Trente qui parle ainsi.

» Nous croyons que dans l'Eucharistie il s'opère un admirable changement de toute la substance du pain et de toute la substance du vin, en sorte qu'il n'y a plus que le corps et le sang de Jésus-Christ, sous les seules apparences extérieures du pain et du vin. C'est ce changement que l'Eglise a si bien nommé transubstantiation.

» Nous croyons que dans ce sacrement véritable Jésus-Christ

tout entier est contenu et réellement présent sous chacune des deux espèces ou apparences du pain et du vin, et sous chacune de leurs parties.

» Nous croyons que le sacrifice de la messe est proprement et véritablement un sacrifice offert à Dieu.

» Nous croyons que par la vertu des paroles divines prononcées dans la consécration à l'autel, le mystère s'accomplit; que Jésus-Christ est rendu présent ; qu'il est offert comme victime, et demeure comme aliment divin de nos âmes.

» Telle est l'Eucharistie, telle est la foi catholique.

» Mais je ne saurais songer, Messieurs, à débattre devant vous, à cette heure, et à prouver la vérité de ce grand mystère, établie tant de fois au nom de la tradition et de la science, et solennellement définie par l'Eglise.

» Je vous renverrai encore avec confiance, sous ce rapport, au monument remarquable de la foi de Leibnitz, que je vous ai cité pour la confession. Leibnitz applique à l'Eucharistie toutes les forces de son puissant génie, et il admet tout ce que nous croyons. Lisez-le dans son système théologique.

» En ce moment, Messieurs, je voudrais dire quelque chose de la beauté, de la grandeur du dogme eucharistique.

» L'Eucharistie m'apparaît comme la plus haute réalité de la foi, comme la plus touchante et la plus sublime expression de la divine charité.

» Par l'Eucharistie, l'incarnation est continuée, présente et renouvelée sans cesse : rien de plus grand dans la foi.

» Par l'Eucharistie; l'unité est consommée; l'union de l'âme avec Dieu rendue intime et parfaite; rien de plus élevé, de plus réel dans la charité.

» L'incarnation continuée, l'unité consommée : double rapport sous lequel nous allons étudier ce dogme auguste, et qui devra nous faire sentir la divine signification du sacrement de l'Eucharistie, sa grandeur et ses bienfaits.

Première Partie.

» Quand Dieu, dans la plénitude des temps, fit élever en Orient le nouveau soleil de justice et de vérité, il voulut étendre à tout l'univers la chaleur et la fécondité de ses rayons. La divine incarnation, la grâce du Dieu fait homme devait régénérer le monde; elle devait aller chercher et atteindre les nations assises à l'ombre de la mort, pénétrer les âmes, remplir les siècles, éclairer tous

les temps et les lieux. Sans doute, l'incarnation une fois opérée, ne devait plus recommencer ni se reproduire : quelle raison de nécessité ou de convenance aurait pu faire pencher vers cette répétition du grand œuvre la babance des conseils divins, comme si sa vertu n'eût jamais été suffisante. Une efficacité infinie demeurait inséparablement attachée à la première entrée de Jésus-Christ dans ce monde des infirmités humaines. Cependant, le grand fait de l'incarnation divine fut resté lui-même ainsi à l'état de souvenir éloigné ou historique ; la foi, pour s'en nourrir, pour en goûter les merveilles et la douceur, eût dû constamment habiter le passé, sans avoir pour asile et pour appui aucune réalité vivante.

» Aussi le Dieu riche en miséricorde résolut-il, par une nouvelle et sublime merveille, le problème de la présence continue et de la réalité toujours vivante de l'incarnation divine elle-même. Entendez Jésus-Christ vous l'annoncer de sa propre bouche par ces mystérieuses mais touchantes paroles : « Je suis le pain de vie ; celui qui vient à moi n'aura plus faim, et celui qui croit en moi n'aura plus soif. Vos pères ont mangé la manne dans le désert, et ils sont morts ; voici le pain descendu du ciel même, et celui qui en aura mangé ne mourra pas. Car ma chair est vraiment nourriture, et mon sang vraiment breuvage. Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi, et moi je demeure en lui. »

» Telle était la promesse. En voici la réalisation dans les termes aussi de l'Evangile : « La veille de sa mort, Jésus prit du pain, et après avoir rendu grâces, il le bénit, le rompit et le donna à ses disciples, disant : Prenez et mangez ; ceci est mon corps, qui est livré pour vous. Faites ceci en mémoire de moi. Il prit de même le calice, rendit grâces, et leur donna en disant : Buvez-en tous ; ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance qui sera répandu pour vous et pour plusieurs, pour la rémission des péchés. »

» Ce fut ainsi que le Verbe fait homme institua, pour toute la durée des âges, le sacrement de son corps et de son sang en même temps que le sacrifice divin de nos autels. Ce fut ainsi que l'admirable extension de l'incarnation fut à jamais assurée à la terre, et que Jésus-Christ demeura réellement et substantiellement vivant parmi les hommes, sous les voiles eucharistiques, dans tous les temps de l'univers catholique à la fois, jusqu'à la consommation des siècles.

» Telle est donc la merveille ; elle est grande sans doute.

» Il est vrai que l'œil épuré de la foi peut seul en saisir l'irréfragable réalité ; mais pour le chrétien, le mystère s'accomplit, se renouvelle et subsiste toujours.

» S'il nous avait été donné de suivre les pas de Jésus-Christ dans sa vie mortelle, si nous avions contemplé ses traits adorables, entendu sa puissante parole, nous aurions ambitionné avec ardeur, je pense, de compter parmi ses disciples et ses amis. Dieu, il eût reçu nos adorations et nos hommages ; Dieu et homme, notre plus tendre amour. Enfants exilés de la génération lointaine, nous ne pouvons plus voir les jours écoulés, ni contempler les traits chéris du divin maître au soleil de la Judée. Mais nous le possédons réellement encore. Sa présence est vérité dans le sacrement de l'autel. Le passé était trop loin, le ciel trop haut pour y retrouver le sauveur de nos âmes, qui est leur bien, leur force et leur vie même. A nous autres, faibles créatures, il nous fallait présentes, vivement et sans cesse rappelées, la pensée, l'action et la bonté de Dieu incarné. Il demeure toujours dans l'Eucharistie, sollicitant toujours notre confiant amour.

» Aussi, quand on l'a bien compris, tout ici-bas, dans le Christianisme, existe pour l'Eucharistie et par elle.

» Elle est l'objet le plus auguste de notre foi, l'expression la plus magnifique du culte entier. Car c'est Jésus-Christ, Dieu et homme, vivant parmi les humains pour les soutenir, pour les consoler et les nourrir par la communication la plus intime de sa vie même, divine et humaine.

» La faim, la soif pressent nos âmes ; nous cherchons Dieu ; nous aspirons vers ce bien suprême et infini. Dans le vague de nos illusions et de nos rêves, nous ne le trouvons pas. Nous rencontrons de cruels fantômes ; nous les saisissons, nous en sommes saisis, et nous n'avons plus, après toutes nos déceptions, que le mélange affreux de misère et de fange qui compose notre nature séparée de Dieu. Qu'arrive-t-il par l'Eucharistie ? Dieu même, Dieu humanisé, Dieu accessible et doux, nourriture et pain de vie, toujours présent, toujours offert, toujours donné à nos âmes, y apporte lui-même la lumière, la vie, la vigueur et la santé. L'incarnation vit toujours parmi ceux qui n'en ont pu être autrefois les fortunés témoins ; elle s'y réalise toujours, agit toujours, s'unit toujours à notre fragile existence. Quoi de plus ? le ciel est à peine au-dessus de la terre. Nous avons plus que le caractère des eaux vives qui jaillissent jusqu'à l'éternité ; nous possédons la source elle-même, ou plutôt l'inépuisable océan du divin amour.

» Mais l'Eucharistie, avec la puissance réelle et vivante de Jésus-Christ, ne serait pas l'extension complète de l'Incarnation et sa continuité même, sans la réalité vivante aussi et permanente du sacrifice de la croix. Dans le sacrifice du Calvaire, la rédemp-

tion de tous les hommes s'est accomplie, il y a dix-huit siècles. Eh bien! le rachat de l'humanité est toujours réalisé, accompli, présent pour nous. Le sacrifice de Jésus-Christ, son immolation, sa mort, ses réparations immenses, infinies, seront chaque jour, chaque heure, dans tous les lieux, réellement et identiquement présents, car l'Eucharistie n'est pas seulement le sacrement institué pour être la nourriture et la vie divine de l'âme, elle est encore le sacrifice permanent et réel de la croix; non plus sanglant sans doute, non plus exécuté par les bourreaux, mais renouvelé, accompli dans toute sa substance et toute sa vérité par le prêtre sacrificateur, debout devant l'autel; par le prêtre parlant, agissant, offrant la victime sainte : Jésus-Christ même au nom de Jésus-Christ.

» Il y eut une seule fois le sacrifice sanglant de la croix : mille fois et tous les jours, jusqu'au dernier des jours, ce sacrifice, toujours le même, sans changer de nature, mais seulement en changeant de forme, est reproduit, renouvelé, non en figure, mais en réalité. Mystère encore! Eh mon Dieu! oui, je le sais bien. Mais mystère admirable, sublime, non moins que doux et consolant pour la pauvre humanité. Le rachat est toujours renouvelé, toujours appliqué et présent.

» Mais la foi manque; l'homme qui vit de l'esprit ici-bas est rare; on assiste à ces bienfaisantes merveilles en spectateur distrait et inattentif, ou plutôt on ferme aveuglément la porte de son âme à ces grâces, abondantes comme les eaux de la mer.

» Otez cependant le sacrifice de nos autels; Jésus-Christ n'est plus présent et immolé; le temple est vide, sa grandeur inutile et deshonorée; l'autel n'est plus qu'un monceau de pierres froides et stériles. Otez le sacrifice, le prêtre n'est plus qu'un homme inutile aussi, un être parasite, sans fonctions, sans dignité, sans caractère sacré! Je ne vois plus qu'une tribune aux harangues, dressée dans le lieu de l'assemblée publique, et un homme parlant à d'autres hommes. Cela se voit ailleurs et quelquefois avec plus d'éclat et de talent. Le verbe divin et sa vie, et la voix de son sang, et ses clameurs puissantes, et son action réparatrice, se sont retirés du sein même de l'humanité : la réalité du rachat et de l'Incarnation n'est plus présente; le culte, la foi chrétienne n'ont plus leur expression, leur force, leur dignité, leur permanence divine; mais non, Jésus-Christ est présent, sa vie comme sa mort persévèrent; le prix de son sang, le mérite de sa parole et de sa grâce, la réalité du sacrifice et du sacrement divin sub-

sistent toujours; la terre est bénie, l'homme sauvé, l'Evangile vivant et réalisé, l'Incarnation continuée et agissante.

» L'unité aussi est consommée pour nos âmes, second et dernier caractère que nous allons considérer dans la divine Eucharistie.

Seconde partie.

» Le nom sacré de l'unité exprime le bien le plus élevé et le plus parfait de l'homme. Il faut, pour s'en former une juste idée, remonter à l'unité même divine, et pénétrer jusqu'à cet amour substantiel et infini qui lie dans leur indivisible nature les trois personnes de l'adorable Trinité. L'unité c'est donc Dieu même dans son amour et sa gloire infinie. Tout ce qui est grand, tout ce qui est beau, tout ce qui est heureux, doit se rapporter à l'unité comme à sa source et à son type.

» L'univers, tel qu'il sortit des mains du Créateur, portait au souverain degré ce caractère de beauté et de ressemblance divine. Le péché vint briser cette unité féconde et glorieuse. L'homme se sépara de Dieu dans son orgueil rebelle, et le monde fut rempli d'afflictions et de désordre.

» Jésus-Christ vint pour réparer le monde, pour sauver l'homme. Quelle fut donc sa mission divine, son but, sa pensée? Quel fut le besoin de son cœur, l'âme de ses travaux et le motif de ses ineffables douleurs? Rétablir la divine unité sur la terre, l'union intime, permanente et active entre l'homme et son Dieu. Jésus-Christ, l'Homme-Dieu, est le lien, le médiateur unique de cette nouvelle et indissoluble alliance.

» Ainsi est-il apparu sur la terre pour unir étroitement les enfants de Dieu, qui étaient dispersés, comme l'Evangile en témoigne dans sa langue sacrée : *Ut filios Dei qui erant dispersi congregaret in unum.* Il se présentait lui-même comme le bon pasteur, rapportant sur ses épaules la brebis égarée, et il disait : « Il n'y aura plus qu'un seul bercail et qu'un seul pasteur. »

« Mais il fallait exprimer bien plus et bien mieux encore ce but divin; il fallait réaliser notre union, notre unité avec le Dieu-Homme de la manière la plus vraie, la plus intime et la plus puissante.

» Déjà la tradition avait initié les peuples à une sorte de communion, c'est-à-dire à la participation même de sa victime, après le service accompli. On croyait s'associer, s'unir ainsi à Dieu en prenant part à l'expiation opérée en son nom par une immolation sanglante. Ce culte avait sa raison et sa vérité.

» Pour rapprocher le ciel et la terre, pour renverser le mur qui les séparait, pour ne faire de tous deux qu'une même chose suivant la parole de saint Paul, *fecit utraque unum;* pour unir, pour identifier autant que possible l'homme avec Dieu en Jésus-Christ, réparateur, médiateur, lien unique et tout-puissant, le sacrifice s'accomplit aussi sur nos autels. La victime est immolée; divine et toujours vivante, elle est réduite cependant à l'état sacramentel, à une sorte d'anéantissement, et elle demeure sous la forme et la simple apparence du pain, pour nous être donnée en nourriture : pain de vie dont parlait Jésus-Christ, en parlant de lui-même : La communion, la participation réelle de la victime est jointe au sacrifice; elle est le complément, la perfection; et le peuple fidèle, uni ainsi intimement à la victime divine, un avec elle, vivant d'elle-même, vivant de sa vie, de sa grâce, de sa vérité, consomme l'alliance ou plutôt l'unité avec Dieu.

» Ici, daignons nous séparer des idées matérielles et grossières qui animaient les anciens Capharnaïtes. Avec les pensées de la foi, et en nous plaçant à son point de vue, comprenons donc quel but élevé et glorieux est présenté au chrétien : Vivre et se nourrir de la réalité même de la divinité incarnée sur la terre! Car tel est le sens, telle est la vérité de l'Eucharistie, aliment sacré de nos âmes, dont la participation est l'union avec la vie même substantielle de la divinité en Jésus-Christ.

» Aussi ne vous étonnez pas de ces longues préparations, de ces solennités pieuses, de ces magnificences touchantes qui environnent le premier pas du jeune âge dans cette carrière d'ineffables communications avec l'Eucharistie. Que d'efforts généreux, que d'élans héroïques dans un cœur d'enfant! que de germes précieux déposés pour l'avenir, que l'indifférence ou les tristes égarements d'années prolongées ne parviendront pas même à étouffer.

» Pour tous les âges, quand le retour de la pensée chrétienne s'est opéré, l'Eucharistie est encore le terme vers lequel nous ramènent tous les efforts de la vertu, toutes les impressions du repentir. Elle est la sanction, la récompense, un levier puissant tout à la fois pour nous reposer au sein des déterminations les plus généreuses et les plus pures. C'est vers Dieu, vers Dieu même qu'on tend ainsi avec effort. Et ce bienfait de nous unir à Dieu n'est-il donc pas immense? Quel bien, quelle garantie le remplaceraient sur la terre? Et où voulez-vous donc trouver les vrais biens, la lumière, la vertu, la charité, le dévouement et le courage, si ce n'est en Dieu lui-même?

» Mais la parole humaine est impuissante à exprimer tant de grandeurs : il nous faut, pour les énoncer, la langue évangélique. L'Homme-Dieu, après avoir institué pour jamais l'Eucharistie, et l'avoir donnée une première fois en communion à ses apôtres, même au traître, épencha son cœur pour nous révéler tous les trésors renfermés dans le sacrement divin.

» Il nous le présente d'abord comme le gage d'une puissante efficacité dans la prière. « Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, je le ferai ; — Non ; je ne vous laisse point orphelins ; je viendrai à vous. En ce jour, vous connaîtrez que je suis en mon Père, et vous en moi, et moi en vous. »

» Puis il exprime ainsi cette union même, ou plutôt cette unité. « Je suis la vigne véritable. — Demeurez-en moi, et moi en vous. Je suis la vigne, vous les branches. — Si quelqu'un demeure ainsi en moi, si je demeure en lui, il portera beaucoup de fruits, parce que, sans moi-même, vous ne pouvez rien faire. Mais si quelqu'un ne demeure pas en moi, il sera jeté dehors, comme le sarment inutile ; il séchera, et on le ramassera pour le feu. Demeurez donc dans mon amour. Ma loi est aussi que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés. »

» Et enfin, quand le Sauveur va terminer tous ces discours divers, prononcés après la cène, il adresse à son Père cette sublime prière : « Père, l'heure est venue, je vous prie pour eux. — Père saint, conservez-les en votre nom, afin qu'ils soient un comme nous, *ut sint unum, sicut et nos.* » Et il le répète encore, et il insiste : « Que tous soient un, *ut omnes unum sint*, comme vous, mon Père, vous l'êtes en moi, et moi en vous ; qu'ils soient un eux-mêmes en nous, *ut ipsi in nobis unum sint.* Qu'ils soient donc consommés dans l'unité. »

» Mais c'est assez, Messieurs ; nous ne soutiendrions pas longtemps un tel langage : il est trop fort pour nous. Au moins, vous y pouvez bien reconnaître la pensée de Jésus-Christ dans la divine Eucharistie, la consommation ineffable de nos âmes dans la vie même divine.

» Je m'arrête donc et vous laisse à vos pensées, en attendant les heures des paisibles soirées qui vont suivre.

» Mais malheur à celui qui s'éloigna un jour de ces communications sacrées pour ne plus s'en rapprocher et s'en nourrir ! Il brisa les liens de l'union divine qui le tenaient attaché à Jésus-Christ même, et se retrancha de l'éternelle et indivisible société de ses membres. Alors la vie s'est retirée de son cœur comme le sang glacé du mourant se retire de ses veines ; il ne porte plus

et n'alimente plus en lui-même le foyer de la divine charité; et la terre est désolée, divisée, parce que l'homme ne vit pas de Dieu par une participation assidue des mystères eucharistiques.

» Toutefois, Messieurs, votre présence me rassure, et je n'ai plus que des vœux ardents à former pour que vous soient données et que fructifient en vous, au centuple, les grâces que ces jours sacrés réservent à vos âmes.

» Encore une année, Messieurs, encore une retraite qui s'ajoute aux autres années, et vient comme un bienfait nouveau solliciter notre reconnaissance, encourager nos religieux désirs et fortifier nos espérances.

» La vie est souvent triste et souvent traversée; sa futilité même pèse parfois, et bien des préoccupations sérieuses, d'amers souvenirs, la conscience du péché, viennent sans cesse nous troubler.

» Il faut choisir un lieu pour le repos, un asile inviolable où l'on reste et où l'on se retrouve après les fatigues, après les vicissitudes et les épreuves.

Jésus-Christ, présent et vivant sur nos autels, ne serait-il pas le refuge et l'abri dans la tempête, le remède et le soutien dans les maux, la joie véritable dans tous les biens?

» Puisse cette divine et réelle présence ne point passer inaperçue au milieu de vos journées et de vos heures! Et puissiez-vous n'en point laisser toutes les douceurs, toutes les éternelles et bienheureuses influences à ces âmes cachées qui vivent inconnues au monde et dédaigneusement séparées de son action et de ses faveurs, parce qu'elles vivent unies à Jésus-Christ! Le monde cependant, Messieurs, appartient à ces âmes, et ses destinées sont attachées à leurs vertus. Chères à Jésus-Christ, légion bénie de ses élus, elles sont le but des plus grands desseins de la Providence, sur la terre comme dans le ciel; car saint Paul nous l'assure, tout arrive à cause des élus de Dieu. Il dépend de vous de donner votre nom à cette glorieuse milice, d'y vivre et d'y mourir avec toutes les consolations de la paix, avec toutes les garanties de l'espérance et de la charité divine. »

RELIGION PRATIQUE.

« Le Christianisme se présenta constamment dès son origine avec ce caractère de religion agissante et pratique. Il déclara au monde qu'avec ses dogmes incompréhensibles, avec sa morale

surhumaine, il devait pénétrer au plus intime de l'âme, la régénérer, la transformer, en passant dans les actes et dans la vie de chaque homme par l'accomplissement habituel de ses prescriptions et la réalisation positive de ses grâces. Il déclara qu'il n'existait qu'à cette condition de vie et de réalité publique, soit pour l'homme, soit pour la société.

» Et aussitôt il apparut avec sa grande, sa puissante et paisible hiérarchie, qui descend de degré en degré et atteint toutes les institutions de la vie humaine pour y répandre l'ordre, la vérité, la vie et la vertu. Par le baptême, elle donne une seconde naissance à l'enfant qui naît sous la loi de la malédiction; par la confirmation, elle l'envoie aux luttes et aux combats de chaque jour; s'il a succombé, elle le relève par les secours de la pénitence; elle prépare à sa faim un banquet immortel par le pain eucharistique; plus tard elle bénira l'union de l'homme fait, pour qu'il perpétue le règne de Dieu sur la terre; elle renouvelle la jeunesse du sacerdoce, afin qu'il y ait toujours ici-bas un sacrifice offert au Très-Haut, une victime qui supplie et un prêtre qui enseigne, éclaire, console et pardonne au nom du Maître commun. Enfin, le chrétien doit subir le dernier combat, l'agonie et la mort. L'extrême-onction consacre, fortifie, purifie l'âme à l'heure du terrible passage. Parcourez toutes les époques de la vie, interrogez chacun de nos besoins; l'Eglise nous suit partout, à toutes les heures et dans tous les lieux, avec ses leçons et ses remèdes salutaires, mère tendre, dévouée et puissante pour les peuples aussi bien que pour les individus.

» Telle est, Messieurs, la vie pratique du Christianisme tout entier. Ces instructions, cette action, cette vie pratique, sociale et privée, recèlent la force et la raison des bienfaits apportés au monde par l'Evangile. N'allez donc jamais prétendre que vous pouvez séparer ces biens de leur source unique et divine, et rappelez-vous toujours la doctrine de l'apôtre qui enseigne dès le commencement, que la foi ou la charité sans les œuvres, sont une charité ou une foi morte; qu'ainsi la religion sans action et sans pratique religieuse n'a plus sa vie, sa force et sa réalité; qu'autant vaudrait chercher une armée sans soldats, un Etat sans institutions ni pouvoir, une vérité sans langage, une moralité sans vertu, un Dieu sans volonté, sans sagesse ni puissance.

» Messieurs, je vous laisse donc après la carrière parcourue, et que vous, du moins, vous avez bien remplie. Je ne saurais descendre de cette chaire sans ressentir une bien vive émotion, et sans offrir d'humbles et profondes actions de grâces à l'auteur de tout

don parfait pour l'abondance des biens qu'il a répandus dans vos âmes. Je ne vous dirai pas tout ce que mon cœur a goûté de bonheur au grand jour du triomphe et de la résurrection du Seigneur. Je craindrais aussi d'affaiblir, en vous les exprimant, tous les sentiments qui ont rempli l'âme du Pontife, alors qu'il présidait nos graves assemblées de la retraite, ou qu'il distribuait à vos rangs si pressés le pain de vie eucharistique.

Heureux si j'ai pu accomplir sa pensée et réaliser le désir de son zèle en m'acquittant auprès de vous de la mission qu'il daigna confier à ma faiblesse!

Aussi, quand nous allons nous séparer, ai-je voulu, ai-je dû recommander à votre plus généreux courage l'action persévérante et pratique de votre avenir religieux. L'Eglise, avec un saint orgueil a mis en vous, Messieurs, ses plus chères espérances. Gardez-vous bien de tromper jamais son attente, en désertant ses enseignements, ses temples ou ses lois. Remis chacun entre les mains de votre conseil et de votre liberté, livrés à cette course rapide du temps qui ne compte que par l'accomplissement de nos devoirs, vous emportez avec vous toutes les lumières et toutes les grâces tutélaires. Vous aurez bien compris, vous aurez bien senti qu'en dehors de l'exécution et de la vie pratique des croyances chrétiennes, il manque à l'homme bien plus que ce qui donne à l'arbre son feuillage et ses fruits, aux eaux leur cours, au jour son éclat. La religion sans action et sans vie pratique est une sève arrêtée, un germe étouffé, une moisson sans réalité. C'est qu'alors on abandonne et l'on retranche volontairement, par nonchalance et par tristesse, ce qui assure à la vertu sa garantie, à la famille son union, à la société son honneur et ses mœurs, à l'âme sa paix, sa liberté vraie, à la loi sa puissance consciencieuse. Sans la religion active et pratique, le chrétien ne mérite plus, et cesse en effet de porter son nom. Il est le soldat sans armes que le repos énerve, que la stérilité de sa vie fatigue, et qui n'a plus au jour du péril le courage et l'énergie du combat.

» Je ne sache rien qui soit plus digne de compassion.

» Vous donc, Messieurs, et vous tous à qui appartiennent si bien les honneurs de la foi ainsi que de son action vivifiante et pratique, conservez-la, nourrissez-la comme un foyer sacré qui doit toujours vous éclairer et vous animer. Sachez bien chaque jour retrouver Dieu dans la prière, et, aux temps marqués, dans l'auguste sacrifice de nos autels. Que votre parole soit simple, franche, catholique comme vos actes; car une religion sans expression ni vie pratique est une religion sans franchise; ce n'est pas la vôtre.

» A l'heure des assauts et des combats, car ils reviendront toujours, quand il vous semblera que le poids de la faiblesse vous menace et vous entraîne, espérez encore, priez. Fussiez-vous tombés, relevez-vous, et allez à ces sources sacrées du Sauveur où vous avez déjà puisé la vie, et qui vous sont toujours ouvertes.

» Le Dieu qui couronne la constance, comme il pardonne au repentir, vous soutiendra, vous consolera, combattra pour vous. Sous l'égide du Sauveur et de celle qui fut sa mère, qui voulut être la vôtre, vous marcherez toujours dans les voies fortes de la foi. Vos jours seront bénis; ils vous apporteront les joies de l'âme et de la famille chrétienne. Vous ne redouterez aucune des grandes et courageuses entreprises du patriotisme et de la vertu. Nos vœux seront comblés, l'Eglise triomphante et glorieuse, l'avenir assuré. Tous, enfin, vous vous reposerez, et vous saurez mieux encore alors comment le Dieu qui vous donna les jours de l'épreuve compense les peines et les efforts d'un moment par d'inépuisables torrents de gloire, d'amour et de bonheur. »

Telles sont les dernières paroles que le P. de Ravignan prononça dans la chaire de Notre-Dame. Une santé affaiblie par des travaux excessifs, l'obligea de discontinuer et depuis cette époque il n'a point encore repris, si ce n'est cette année (1850), l'exercice de la prédication. Il a été remplacé dans les Conférences par M. l'abbé Plantier et ensuite par le P. Lacordaire, qui acquiert chaque année de nouveaux droits à l'admiration et à la reconnaissance des catholiques.

Pour terminer, nous tracerons le parallèle du P. Lacordaire et du P. de Ravignan.

PARALLÈLE DU P. LACORDAIRE ET DU P. DE RAVIGNAN.

Il y a du P. Lacordaire au P. de Ravignan la différence qui existe entre un grand génie et un grand talent. Le P. Lacordaire élève, transporte, enthousiasme son auditoire : c'est un soleil qui vous éblouit, tant il darde avec force ses rayons; c'est un torrent qui se précipite par bonds impétueux et qui fait tout frémir sous le bruit de sa terrible et solennelle harmonie; c'est l'aigle qui plane au haut des cieux, et qui habitue ses petits à regarder en face l'astre du jour. Le P. de Ravignan a quelque chose de plus calme, de plus grave; c'est un grand fleuve qui roule ses ondes majestueuses dans un lit profond où n'arrivent que rarement les agitations de la tempête. Celui-ci plait plus à l'âge mûr, celui-

là à la jeunesse. Quand on a entendu le premier, on voudrait, hors de soi et saisi de je ne sais quel fiévreux délire, tomber à ses genoux; quand on a entendu le second, on se sent meilleur, on s'en retourne l'âme plus pure, parce qu'elle a recueilli de bonnes et pieuses paroles.

Pour combattre les adversaires du dogme et de la morale, le P. Lacordaire ne se place pas sur les sommets de la foi et de la révélation, mais il descend volontiers sur le champ de bataille que ses ennemis ont choisi eux-mêmes, et c'est avec leur propre tactique qu'il parvient à les vaincre. Son style semble craindre les formes mystiques et le langage ascétique; il se plaît à donner à l'éloquence sacrée le langage que le monde recherche pour ses propres discussions; il a des formes incisives et pénétrantes.

Le P. de Ravignan s'est imposé une tâche plus sévère; formé à l'école de la magistrature, accoutumé de bonne heure à découvrir et à déjouer les trâmes des méchants, on dirait qu'il continue cette œuvre vengeresse. Mais cette inflexible rigidité, cette fermeté qui ne saurait trancher avec le mal, il sait l'adoucir par une admirable raison. On ne l'entend pas s'emporter contre des fantômes évoqués par l'imagination; il poursuit le mal réel; il le poursuit dans tous ses retranchements, jusque dans les replis les plus cachés du cœur humain; il fait tout pour le chasser de ses positions; il le harcèle sans relâche et sans merci. Tantôt c'est l'erreur qu'il étreint dans des raisonnements invincibles: tantôt c'est la passion à laquelle il arrache ses honteux secrets, comme s'il était armé des instruments de la torture. Mais à côté du châtiment, il montre la récompense, et toujours auprès de l'inexorable vérité, il place la miséricorde.

Le Dominicain est comme le magnifique *préparateur* de la vérité religieuse; le Jésuite en est l'*annonciateur*. Celui-ci s'adresse à un auditoire déjà à demi croyant; celui-là s'adresse surtout à la portion de son auditoire qui ne croit point encore. Ce qui frappe dans le P. de Ravignan, c'est sa figure d'ascète, son front vaste théâtre où l'âme se déploie, comme a si bien dit Louis Racine, et surtout son regard d'homme inspiré. Il est sublime quand, joignant les mains, il lève les yeux au ciel dans l'attitude de la prière. Toujours on reconnaît en lui l'homme qui a goûté les déboires de la vie, qui a dû vider bien des coupes d'amertume, et qui s'est retranché dans la foi, comme dans un port sacré, dans un asile inviolable. Aussi comme il en dit avec bonheur et avec une intime conviction les joies et les plaisirs! Le P. de Ravignan est froid auprès du P.

Lacordaire; mais il a par moments des gestes magnifiques et des mouvements qui vont jusqu'à l'âme et la pénètrent d'une douce et salutaire onction. Le P. Lacordaire est à la fois le philosophe et l'incomparable poète du Christianisme : son regard d'aigle a plongé dans nos dogmes sacrés à une profondeur inouïe; et il traduit les illuminations de son génie dans un style qui semble se jouer de la langue, avec une richesse de figures qui parlent aux yeux, à l'esprit, à tous les sens. Il peint presque tout ce qu'il dit, il cisèle admirablement sa pensée, l'enchasse de son style magique comme d'une riche parure de diamants, ce qui lui donne une merveilleuse transparence et une grande clarté. Joignez à cela un geste inimitable, qui exerce une si grande puissance sur l'auditoire, et vous aurez la réunion de tous les éléments qui expliquent les succès oratoires du R. P. Lacordaire. Le P. de Ravignan est moins philosophe que le célèbre frère prêcheur; on trouve dans ses conférences peu de points de vue vraiment nouveaux. Quant à son style, il est quelquefois nerveux, souvent saccadé, concis; toujours il est noble et grave, mais sévère, mais dépouillé de tous les ornements de la poésie, de la pompe des images et des mots.

Les prédicateurs les plus distingués, après le P. Lacordaire et le P. de Ravignan, sont MM. Combalot, Dupanloup, Cœur, Duguerry, Bautin, Lavigne, Plantier.

SECONDE SECTION.

ÉLOQUENCE DU BARREAU.

CHAPITRE PREMIER.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Enfance de l'Eloquence judiciaire. — Manie de l'esprit et de l'érudition. — Le Maitre. — Gauthier. — Patru. — Erard. — Pélisson.

» Chez nos bons aïeux, dit Marmontel, lorsque tous les crimes étaient taxés, que pour cent sous on pouvait couper le nez ou l'oreille à un homme, ce beau tarif, appuyé de la preuve, ou par témoin, ou par serment, ou par le sort des armes, avait peu besoin d'avocats. Les lois romaines introduites les rendirent plus nécessaires. Mais le barreau ne prit une forme raisonnable et décente que dans le quatorzième siècle, lorsque le parlement, devenu sédentaire sous Philippe-le-Bel, fut le refuge de l'innocence et de la faiblesse, si longtemps opprimées aux tribunaux militaires et barbares de grands vassaux. » (*Éléments de littérature.*)

Le Maître. (1608 — 1658.)

Cependant le mauvais goût infecta longtemps le barreau ; et le siècle même de Louis XIV, qui fit prendre un si grand essor à l'éloquence de la chaire, ne fit faire que peu de progrès à l'éloquence judiciaire. Le célèbre Le Maître, qui se distinguait vers le

milieu de ce siècle, avait sans doute un mérite remarquable. Il connaissait la théorie du combat judiciaire ; il savait appliquer des lois, et établir des moyens; il ne manquait point de force dans les raisonnements, ni même quelquefois de véhémence et de pathétique; mais ces bonnes qualités sont habituellement corrompues par le mélange de vices essentiels. Il ne sut point se mettre au-dessus de cette mode ridiculement impérieuse, qui obligeait tout avocat, sous peine d'être dénué d'esprit et de science, à faire d'un plaidoyer un recueil indigeste d'érudition sacrée et profane, toujours d'autant plus applaudie qu'elle était plus étrangère au sujet. On a peine à concevoir comment un esprit aussi judicieux que Le Maître ne sentait pas que rien n'était plus déplacé, plus contraire à la nature des sujets qu'il traitait, au sérieux des discussions juridiques, à la gravité des tribunaux, que ce débordement de citations gratuites, tirées des poètes et des philosophes de l'antiquité, des prophètes, de l'ancien et du nouveau Testament, des pères de l'Eglise ; que ces comparaisons de rhéteur, tirées du soleil, de la lune et des montagnes, et cette foule de subtilités inutilement ingénieuses, toutes choses qui ne tiennent qu'à la prétention de montrer de l'esprit et de la science, prétention futile par elle-même, et qui l'est bien plus encore dans des matières aussi graves que le jugement d'un procès et le sort d'un accusé. Mais il faut reconnaître ici l'ascendant de l'exemple et le préjugé dominant. La manie de l'esprit et le faste de l'érudition, se confondant ensemble, formaient encore le fond de presque tous les ouvrages. Il importait peu sans doute aux juges comme aux plaideurs, que Platon et Sénèque, saint Basyle et saint Chrysostôme, eussent dit élégamment telle chose, eussent écrit telles ou telles pensées; mais il fallait faire voir qu'on les avait lus, et qu'on était capable de les faire intervenir à tout propos. Il fallait citer aussi l'histoire, et parler des Carthaginois et des Romains à propos des sœurs d'un hôpital ou des marguilliers d'une paroisse. En vain Racine, dont le goût excellent s'étendait sur tout, leur disait dans *les Plaideurs :*

> Avocat, je prétends
> Qu'Aristote n'a point d'autorité céans...
> .... Avocat, il s'agit d'un chapon,
> Et non point d'Aristote et de sa politique.

En vain, quand l'Intimé remontait au cahos des Grecs et à la naissance du monde, Racine lui disait par la bouche de Dandin :

> Au fait, au fait, au fait...

la foule des harangueurs du palais répondait comme l'Intimé : ce qui vous paraît inutile, *c'est le beau. C'est le laid*, disait Racine avec Dandin. (*La Harpe, Cours de littérature.*)

Lorsque Le Maître se réduisait aux moyens propres à sa cause, il devenait orateur. Le plaidoyer *pour une fille désavouée* en offre un exemple frappant. Une femme qui, dans sa servante, cachait sa fille, la désavoue ; mais il lui est échappé de dire *qu'elle voudrait que ce fût sa fille*, et *qu'elle se propose de lui faire du bien.*

« Quoi, lui dit Le Maître, serait-il bien possible que vous désirassiez d'avoir pour fille celle qui vous aurait accusée de désavouer sa fille? désireriez-vous d'avoir donné la vie à celle qui aurait voulu vous ôter l'honneur; et d'être mère d'une personne qui aurait voulu vous rendre odieuse à toutes les mères? désireriez-vous que Dieu eût béni votre mariage de la naissance d'une créature à qui vous auriez sujet de désirer toutes les malédictions du monde? Désireriez-vous d'avoir enfanté un monstre d'imposture, et qui aurait voulu vous faire passer pour un monstre d'inhumanité? Mais vous n'avez pas dit seulement que *vous désireriez qu'elle fût votre fille ;* vous avez encore ajouté, dans votre interrogatoire, que *vous lui aviez toujours promis de la récompenser en mourant....* De récompenser! qui? une personne laquelle, à votre compte, vous a des obligations infinies, envers qui vous avez été plutôt magnifique que libérale.... Mais quoi! vous lui réservez encore, dites-vous, *votre bonne volonté?* Et ne l'avez-vous point perdue après ce qui s'est passé entre vous deux devant la justice? Sans doute vous aviez oublié, lorsqu'on vous interrogea, qu'elle vous accusait de désavouer votre fille. Car si vous vous en fussiez souvenue, vous n'auriez eu garde de dire que *vous lui réserveriez votre bonne volonté.* Vous croyiez être encore en particulier avec elle, et non pas en la présence d'un juge. Vous parliez comme sa mère, sans penser que vous étiez sa partie. Rendez les armes en cet endroit à la force de la vérité. Quoi, vous voulez encore du bien à celle que vous croyiez vous accuser à tort d'une barbarie honteuse à notre siècle et injurieuse à la nature! elle serait digne d'un supplice très-rigoureux; et vous la jugez digne de recevoir de nouvelles gratifications de vous! Elle aurait mérité la haine de tout le monde; et vous lui renouvelez encore les assurances de votre affection? C'est, dites-vous maintenant, la plus ingrate servante de la terre; et toutefois vous désireriez qu'elle fût votre fille! C'est tout le mal que vous lui souhaitez. C'est la

plus grande de vos ennemies ; et, nonobstant cela, vous lui promettez de la récompenser à la mort? Ce sont les seules menaces que vous lui faites! C'est la plus infâme calomniatrice qui fût jamais; et toutefois vous lui réservez votre bonne volonté! C'est toute la vengeance que vous voulez prendre d'elle! Croyez-vous, l'appelante, que désavouer sa fille, soit une si petite faute qu'elle ne doive pas mettre en colère une femme qu'on en accuse faussement? Que si vous jugez cette faute aussi grande que tout le monde l'estime, comment, lorsqu'on vous interrogea, n'aviez-vous point les plaintes dans la bouche, le feu dans les yeux, le dépit dans le cœur, la colère sur le visage? Vos pensées devaient-elles avoir d'autre objet que la grandeur de son imposture? Vos paroles devaient-elles être autre chose que des menaces contre elle, et vos actions que des mouvements violents de cette juste indignation qui accompagne toujours l'innocence injustement accusée? »

On conçoit que des plaidoyers dans lesquels se trouvent de pareils mouvements d'éloquence, peuvent encore être lus avec utilité par ceux qui se destinent à la profession d'avocat. On ne peut en dire autant de ceux de Gaultier, qui fut le contemporain de Le Maître, et eut aussi une grande renommée. Il la dut en grande partie à la véhémence et à la causticité de sa manière. En parlant il s'échauffait au point qu'il a fait dire à Boileau :

« Une femme en furie ou Gaultier en plaidant. »

S'il faut en croire un critique, on le surnomma *Gaultier la gueule*, et quand un plaideur voulait intimider sa partie adverse, il le menaçait de *lui lâcher Gaultier*. Quoiqu'il en soit, les plaidoyers qui nous restent de lui ne sont pas lisibles; car, outre qu'ils ont tous les défauts du temps, ils sont encore dégradés par des injures aussi grossières qu'indécentes. (*Annales du barreau français.*)

Patru. (1606 — 1681.)

Un autre orateur de cette époque, Patru, s'acquit, dans l'éloquence judiciaire, une réputation plus méritée. Il eut la gloire de bannir en grande partie des plaidoyers l'abus des citations, les rapprochements forcés, les pensées subtiles ou fausses. En général sa diction est pure, naturelle et constamment appropriée au sujet. Mais il n'a pas de mouvements, et l'on peut dire qu'il est plutôt écrivain qu'orateur.

Patru était regardé comme un excellent critique. Tous les grands hommes de son siècle le consultaient sur leurs ouvrages, et il mérita d'être appelé *le Quintilien français*.

Erard. (Dix-septième siècle.)

Après lui on fait mention, dans l'éloquence judiciaire, d'un autre avocat nommé Erard, qui a laissé un volume de plaidoyers assez remarquables par la pureté et l'élégance du style. M. Dureau Delamalle parle de lui avec avantage dans son *Essai d'Institutions oratoires*. « Si la simplicité noble, dit-il, le naturel intéressant et la correction qui le distinguent, étaient relevés par un style plus serré, plus soutenu, par plus de chaleur et d'énergie, peut-être il mériterait d'être proposé pour modèle. »

Pélisson. (1624 — 1693.)

« Mais ce que l'éloquence judiciaire produisit de plus beau, à cette époque, n'appartient pas proprement au barreau, ne fut pas l'ouvrage d'un légiste, ni la plaidoirie d'un avocat, ni même un mémoire juridique; ce fut le travail de l'amitié courageuse défendant un infortuné qui avait été puissant; ce fut le fruit d'un vrai talent oratoire, animé par le zèle et le danger, et signalé dans une occasion éclatante. On voit bien que nous voulons parler du procès de Fouquet, et des défenses publiées en sa faveur par Pélisson, et adressées au roi. Voltaire les compare aux plaidoyers de Cicéron; et au moment où Voltaire écrivait ce jugement, ces apologies de Fouquet étaient sans contredit tout ce que les modernes pouvaient en ce genre opposer aux anciens, et ce qui se rapprochait le plus de leur mérite. Ce n'est pas qu'elles soient encore tout à fait exemptes de cet abus de figures qui sent le déclamateur; qu'il n'y ait pas aussi quelques incorrections dans le langage, quelques défauts dans la diction, comme la langueur des phrases, l'embarras de quelques constructions et la multiplicité des parenthèses; mais les beautés prédominent, et il n'y a pas ici de vices essentiels. Tout va au but et rien ne sort du sujet. On y admire la noblesse du style, des sentiments et des idées, l'enchaînement des preuves, leur exposition lumineuse, la force des raisonnements, et l'art d'y mêler sans disparate une sorte d'ironie aussi convaincante que les raisons; l'adresse d'intéresser sans cesse la gloire du roi à l'absolution de l'accusé, de réclamer la justice de manière à ne

renoncer jamais à la clémence et de rejeter sur le malheur des temps et la nécessité des conjonctures ce qu'il n'est pas possible de justifier; une égale habileté à faire valoir tout ce qui peut servir l'accusé, tout ce qui peut rendre ses adversaires odieux, tout ce qui peut émouvoir ses juges; des détails de finances très-curieux par eux-mêmes, par les rapports qu'ils offrent avec l'étude de cette science, telle qu'elle est de nos jours, et par la nature des principes qui établissent un certain désordre comme inévitable, nécessaire, et même salutaire dans les finances d'un grand empire. » (*La Harpe, Cours de littérature.*)

« Et quant au particulier de qui j'ai entrepris la défense, dit Pélisson à la fin de son second discours, particulier maintenant, et des moindres et des plus faibles, la colère de votre Majesté, Sire, s'emporterait-elle contre une feuille sèche que le vent emporte? Car à qui appliquerait-on plus à propos ces paroles que disait à Dieu même le modèle de la patience et de la misère, qu'à celui qui, par le courroux du ciel et de votre Majesté, s'est vu enlever en un seul jour et comme d'un coup de foudre, biens, honneur, réputation, serviteurs, famille, amis, santé, sans consolation et sans commerce qu'avec ceux qui viennent pour l'interroger et pour l'accuser?.... J'ignore ce que veulent et ce que demandent, trop ouvertement néanmoins pour le laisser ignorer à personne, ceux qui ne sont pas satisfaits encore d'un si déplorable malheur; mais je ne puis ignorer, Sire, ce que souhaitent ceux qui ne regardent que votre Majesté, et qui n'ont pour intérêt et pour passion que sa seule gloire. Il n'est pas jusqu'aux lois, Sire, qui tout insensibles et tout inexorables qu'elles sont de leur nature, ne se réjouissent, lorsque, ne pouvant se fléchir elles-mêmes, elles se sentent fléchir d'une main toute puissante, telle que celle de votre Majesté.....

» C'est un beau nom que la chambre de justice; mais le temple de la clémence, que les Romains élevèrent à cette vertu triomphante en la personne de Jules-César, est un plus grand et un plus beau nom encore. Si cette vertu n'offre pas un temple à votre Majesté, elle lui promet du moins l'empire des cœurs, où Dieu même désire régner et en fait toute sa gloire.... Courez hardiment, Sire, dans une si belle carrière; votre Majesté n'y trouvera que des rois, comme Alexandre le souhaitait, quand on lui parla de courir aux jeux olympiques. Que votre Majesté nous permette un peu d'orgueil et d'audace : comme elle, Sire, quoique non autant qu'elle, nous serons justes, vaillants, prudents,

tempérants, libéraux même; mais comme elle, nous ne saurions être cléments....... Si quelqu'un, Sire (nous ne pouvons le penser), s'opposait à cette miséricorde, à cette équité royale, nous ne souhaitons pas même qu'il soit traité sans miséricorde et sans équité. Mais pour nous qui l'implorons, pour M. Fouquet, qui ne l'implore pas seulement, mais qui y espère, mais qui s'y fonde, quel malheur en détournerait les effets! quelle autre puissance si grande, si puissante dans les états de votre Majeté, l'empêcherait de suivre et sa gloire et ses inclinations, toutes grandes et toutes royales, puisque sans leur faire violence et sans faire tort à ses sujets, elle peut exercer toutes ces vertus ensemble? L'avenir, Sire, peut-être prévu, réglé par de bonnes lois : qui oserait encore manquer à son devoir quand le prince fait si dignement le sien?.... Mais pour le passé, Sire, il est passé, il ne revient plus, il ne se corrige plus. Votre Majesté nous avait confiés à d'autres mains que les siennes : persuadés qu'elle pensait moins à nous, nous pensions bien moins à elle; nous ignorions presque nos propres offenses dont elle semblait ne pas s'offenser. C'est-là, Sire, le digne sujet, la propre et véritable matière, le beau champ de sa clémence et de sa bonté. »

CHAPITRE SECOND.

PREMIÈRE MOITIÉ DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Progrès du goût au barreau. — Le Normant. — Cochin. — D'Aguesseau. — Séguier.

Le bon goût, qui avait eu tant de peine à pénétrer au barreau, y exerçait enfin son influence depuis l'exemple de Patru. Le langage des plaidoyers était devenu celui de la raison dégagée du pédantisme, des déclamations scolastiques et de la rouille de la chicane. Au commencement du règne de Louis XV, cet heureux changement fut plus sensible encore. Il se forma un grand nombre de bons avocats, qui mirent dans leurs plaidoyers et dans leurs mémoires une diction pure et saine. La plupart sont maintenant inconnus. Mais l'histoire nous a transmis avec de glorieux souvenirs les noms des deux plus célèbres, Le Normant et Cochin.

Le Normant. (...—1745.) **et Cochin.** (1687—1747.)

Le Normant, né avec beaucoup d'élévation d'esprit, un discernement sûr et un amour sincère du vrai, joignait à ces dons précieux de la nature une éloquence mâle, la beauté de l'organe et les grâces de la représentation. Son mérite distinctif était de discuter avec autant de fermeté que de noblesse. Mais sa réputation fut balancée par le célèbre Cochin, dès qu'il parut au parlement.

Cochin réunissait l'abondance des idées et des raisonnements aux richesses de l'expression et à la variété des tours. Son éloquence était à la fois noble et simple, pleine de nerf, d'élégance

et de précision. Il saisissait dans chaque cause la raison principale, et, y rattachant toutes les autres, il la présentait plusieurs fois sous des jours différents et toujours avec le même avantage.

Le barreau devenait une arène vraiment intéressante, par le contraste des deux athlètes, lorsque Cochin et Le Normant y luttaient ensemble. L'un plus vigoureux et plus ferme, l'autre plus souple et plus adroit; Cochin avec un air austère et imposant, qui lui donnait quelque ressemblance avec Démosthène; Le Normant avec un air noble, intéressant, qui rappelait la dignité de Cicéron.

Cochin avait autant de modestie que de talent; et les éloges qu'on lui donnait étaient constamment suivis de réponses qui annonçaient combien peu sa grande âme était accessible aux petitesses de la vanité et aux illusions de l'amour-propre. Un homme dont le suffrage était bien capable de flatter son orgueil, ce fameux Le Normant, dont nous venons de parler, lui dit, après sa première cause, *qu'il n'avait jamais rien entendu de si éloquent.* « On voit bien, lui répondit Cochin, que vous n'êtes pas de ceux qui s'écoutent. »

Une dame de qualité lui dit : « Vous êtes si supérieur aux autres hommes, que si l'on était dans le temps du paganisme, je vous adorerais comme le Dieu de l'éloquence. » — « Dans la vérité du christianisme, répliqua le sage orateur, l'homme n'a rien dont il puisse s'approprier la gloire. »

Le Normant couvrait la science d'un avocat de toutes les grâces du monde, et de l'attrait, bien plus puissant encore, de tous les sentiments généreux. Il suffisait d'avoir du mérite ou des besoins pour avoir des droits sur son cœur. Avant de se charger d'une cause, il l'examinait en juge impartial, avec une inflexible sévérité; et, pour peu qu'il en sentît l'injustice, aucune considération n'était capable de l'engager à la défendre.

Cochin était aussi rempli de cette probité à toute épreuve, qui est la plus forte recommandation d'une cause, la première qualité de l'avocat et peut-être la première éloquence de l'orateur.

D'Aguesseau. (1668—1751).

La postérité honorera toujours dans le chancelier d'Aguesseau, un homme qui lui-même honora la France, la magistrature et les lettres, par ses vertus, ses talents, ses connaissances aussi étendues que variées, les services qu'il rendit à l'Etat, et les lu-

mières qu'il porta dans la jurisprudence, Sa jeunesse fut illustre sous Louis XIV, et sa disgrâce, sous la régence, le fut autant que son élévation. Son amour constant pour le bien lui suscita des détracteurs; mais sa vieillesse, qui le conduisit jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, fut justement respectée.

« Il s'était fait, par son éloquence, la réputation la plus brillante. On disait de lui qu'il pensait en philosophe et parlait en orateur. Son éloquence, pour se former, avait emprunté le secours de tous les arts et de toutes les sciences. La logique lui prêtait la méthode inventée par ce génie aussi hardi que sage, qui a été le fondateur de la philosophie moderne. La géométrie lui donnait l'ordre et l'enchaînement des vérités; la morale, la connaissance du cœur humain et des passions. L'histoire lui fournissait l'exemple et l'autorité des grands hommes; la jurisprudence, les oracles de ses lois. La poésie enfin répandait sur ses discours le charme du coloris, la chaleur du style et l'harmonie du langage. Ainsi, dans M. d'Aguesseau, aucune science n'était oisive, toutes combattaient pour la vérité. On aurait cru que chacun de ses ploidoyers était le fruit d'un long travail; cependant il n'en écrivait ordinairement que le plan, et réservait les détails et les soins d'une composition exacte pour les grandes causes, pour les réquisitoires, ou pour les mercuriales qu'il prononçait à la rentrée du parlement. Il était pour lui-même le censeur le plus rigide de ses ouvrages; et l'idée qu'il s'était formée du beau était si parfaite, qu'il ne croyait jamais en avoir approché; c'est pourquoi il corrigeait sans cesse. Un jour il consulta M. d'Aguesseau, son père, sur un discours qu'il avait extrêmement travaillé et qu'il voulait retoucher encore. Son père lui répondit avec autant de finesse que de goût : *Le défaut de votre discours est d'être trop beau; il serait moins beau si vous le retouchiez encore.* Dans la mercuriale qu'il prononça après la mort de M. Le Nain, son ami et son successeur dans la place d'avocat général, il plaça un portrait de ce magistrat, qui fit une si forte impression sur lui-même et sur ses auditeurs, qu'il fut obligé de s'arrêter par sa propre douleur et par des applaudissements qui partirent au même instant. » (*Thomas; Essai sur les éloges.*)

« D'Aguesseau, dit Voltaire, fut le plus savant magistrat que jamais la France ait eu, possédant la moitié des langues modernes de l'Europe, outre le latin, le grec et un peu d'hébreu; très-instruit dans l'histoire, profond dans la jurisprudence, et, ce qui est le plus rare, éloquent. Il fut le premier au barreau qui parla avec force et pureté à la fois; avant lui on faisait des phrases. »

« Ainsi le chancelier d'Aguesseau a réuni les plus beaux titres d'illustration. Il semble même que la renommée, dont les erreurs ne sont jamais plus excusables que lorsqu'elle exagère le talent d'un homme de bien, a porté la réputation de son éloquence au-delà des bornes de la vérité. En effet ses ouvrages purement oratoires, en portant l'empreinte d'une savante littérature et d'un travail ingénieux, ne sont pas exempts de pompe et d'affectation. Son style, qui, pour le fond du langage, tient à la meilleure époque de notre idiôme, est mêlé de faux ornements; il porte la symétrie de l'élégance jusque dans la gravité des plus hautes fonctions du barreau, et trop souvent manque à la fois de naturel et de grandeur.

» Mais ces défauts, que l'on doit reconnaître dans les productions où probablement il plaçait sa gloire, disparaissent dans les morceaux moins importants qui sont sortis de sa plume sans prétentions et sans efforts. Lorsqu'il s'entretient avec son fils sur des sujets de littérature ou de philosophie, lorsqu'il écrit de simples mémoires sur la vie de son père, dans ses lettres enfin, il ne laisse plus voir que l'excellent goût de son siècle et les lumières d'un esprit formé par les plus purs modèles; alors il est écrivain supérieur, précisément parce qu'il ne cherche pas la réputation de bien écrire. Un enjouement aimable, une sorte d'urbanité gracieuse tempèrent la gravité naturelle de son esprit, et donnent plus de charme à ses vertus. Comme orateur, il est bien loin de Cicéron; mais, dans ses lettres, il l'égale quelquefois. » (*M. Villemain.*)

La Science.

« Par elle, l'homme ose franchir les bornes étroites dans lesquelles il semble que la nature l'ait renfermé : citoyen de toutes les républiques, habitant de tous les empires, le monde entier est sa patrie. La science, comme un guide aussi fidèle que rapide, le conduit de pays en pays, de royaume en royaume; elle lui en découvre les lois, les mœurs, la religion, le gouvernement : il revient chargé des dépouilles de l'Orient et de l'Occident, et, joignant les richesses étrangères à ses propres trésors, il semble que la science lui ait appris à rendre toutes les nations de la terre tributaires de sa doctrine.

» Dédaignant les bornes des temps comme celles des lieux, on dirait qu'elle l'ait fait vivre longtemps avant sa naissance. C'est l'homme de tous les siècles comme de tous les pays. Tous les

sages de l'antiquité ont pensé, ont agi pour lui ; ou plutôt il a vécu pour eux ; il a entendu leurs leçons ; il a été le témoin de leurs grands exemples. Plus attentif encore à exprimer leurs mœurs qu'à admirer leurs lumières, quels aiguillons leurs paroles ne laissent-elles pas dans son esprit ? Quelle sainte jalousie leurs actions n'allument-elles pas dans son cœur?

» Ainsi nos pères s'animaient à la vertu : une noble émulation les portait à rendre à leur tour Athènes et Rome jalouses de leur gloire ; ils voulaient surpasser les Aristide en justice, les Phocion en constance, les Fabrice en modération, et les Caton même en vertu.

» Si les exemples de sagesse, de grandeur d'âme, de générosité, d'amour de la patrie, deviennent plus rares que jamais, c'est parce que la mollesse et la vanité de notre âge ont rompu les nœuds de cette douce et utile société que la science forme entre les vivants et les morts dont elle ranime les cendres, pour en former le modèle de notre conduite. » (*De l'esprit de la science ;* VIIe *mercuriale.*)

Le bel esprit.

« C'est un feu qui brille sans consumer, c'est une lumière qui éclate pendant quelques moments, et qui s'éteint d'elle-même par le défaut de nourriture ; c'est une superficie agréable, mais sans profondeur et sans solidité, c'est une imagination vive, ennemie de la sûreté du jugement ; une conception prompte, qui rougit d'attendre le conseil salutaire de la réflexion ; une facilité de parole qui saisit avidement les premières pensées, et qui ne permet jamais aux secondes de leur donner leur perfection et leur maturité.

» Semblable à ces arbres dont la stérile beauté a chassé des jardins l'utile ornement des arbres fruitiers, cette agréable délicatesse, cette heureuse légèreté d'un génie vif et naturel, qui est devenue l'unique ornement de notre âge, en a banni la force et la solidité d'un génie profond et laborieux ; et le bon esprit n'a point eu de plus dangereux ni de plus mortel ennemi que ce que l'on honore dans le monde du nom de bel esprit.

» C'est à cette flatteuse idole que nous sacrifions tous les jours, par la profession publique d'une orgueilleuse ignorance. Nous croirions faire injure à la fécondité de notre génie, si nous nous rabaissions jusqu'à vouloir moissonner pour lui une terre étrangère. Nous négligeons même de cultiver notre propre bien ;

et la terre la plus fertile ne produit plus que des épines, par la négligence du laboureur qui se repose sur sa fécondité naturelle.

» Que cette conduite est éloignée de celle de ces grands hommes dont le nom fameux semble être devenu le nom de l'éloquence même.

» Ils savaient que le meilleur esprit a besoin d'être formé par un travail persévérant et par une culture assidue ; que les grands talents deviennent aisément de grands défauts, lorsqu'ils sont livrés et abandonnés à eux-mêmes, et que tout ce que le ciel a fait naître de plus excellent dégénère bientôt, si l'éducation, comme une seconde mère, ne conserve l'ouvrage que la nature lui confie aussitôt qu'elle l'a produite. » (*Causes de la décadence de l'Eloquence*, III*me* *discours*.)

L'âme vertueuse de d'Aguesseau se peignait dans ses entretiens particuliers aussi bien que dans ses ouvrages. Un jour, au sujet de l'administration des hôpitaux, qui fut toujours l'objet le plus cher de ses soins, on lui conseillait de prendre du repos. « Puis-je me reposer, répondit-il généreusement, tandis que je sais qu'il y a des hommes qui souffrent. » Au commencement de la régence, lorsqu'il n'était encore que procureur-général, il refusa de faire des démarches pour son élévation, quoiqu'il fût presque assuré du succès. « A Dieu ne plaise, dit-il, que j'occupe jamais la place d'un homme vivant ! » Sa douleur, à la mort de son épouse, égala sa tendresse pour elle. Cependant, à peine avait-il essuyé ses larmes, qu'il se livra aux fonctions de sa place. « Je me dois au public, disait-il, et il n'est pas juste qu'il souffre de mes malheurs domestiques. »

Ce grand homme rendit à la religion un hommage constant par sa conduite et dans ses écrits. « Les préceptes qu'elle renferme, dit-il quelque part, sont la route assurée pour parvenir à ce souverain bien que les anciens philosophes ont tant cherché, et qu'elle seule peut nous faire trouver. » « C'est-elle, dit-il ailleurs, qui doit animer tous nos travaux, qui en adoucit la peine, et qui seule les rendra véritablement utiles. »

Séguier. (1726—1791).

Le nom de d'Aguesseau rappelle naturellement celui de SÉGUIER, l'un de ses plus illustres successeurs dans les fonctions d'avocat-général. C'est pour cette raison que nous le mentionnons ici,

quoiqu'il appartienne, par l'époque de sa vie, à la seconde moitié du dix-huitième siècle. Parmi les nombreux réquisitoires qu'il a laissés, et où l'on admire la dignité du langage et la force du raisonnement, il faut distinguer le discours prophétique, dans lequel, vingt ans avant la révolution, il la dénonce au Roi, à la France, à l'Europe entière.

« Il s'est élevé au milieu de nous une secte impie et audacieuse : elle a décoré sa fausse sagesse du nom de Philosophie : sous ce titre imposant, elle a prétendu posséder toutes les connaissances. Ses partisans se sont érigés en précepteurs du genre humain. Liberté de penser, voilà leur cri, et ce cri s'est fait entendre d'une extrémité du monde à l'autre. D'une main, ils ont tenté d'ébranler le trône; et de l'autre, ils ont voulu renverser les autels. Leur objet était d'éteindre la croyance, de faire prendre un autre cours aux esprits sur les institutions religieuses et civiles; et la révolution s'est, pour ainsi dire, opérée; les prosélytes se sont multipliés; leurs maximes se sont répandues; les royaumes ont senti chanceler leurs antiques fondements; et les nations, étonnées de trouver leurs principes anéantis, se sont demandé par quelle fatalité elles étaient si différentes d'elles-mêmes.

» Ceux qui étaient les plus faits pour éclairer leurs contemporains, se sont mis à la tête des incrédules; ils ont déployé l'étendard de la révolte; et, par cet esprit d'indépendance, ils ont cru ajouter à leur célébrité. Une foule d'écrivains obscurs, ne pouvant s'illustrer par l'éclat des mêmes talents, a fait paraître la même audace.... Enfin, la religion compte aujourd'hui presque autant d'ennemis déclarés, que la littérature se glorifie d'avoir produit de prétendus philosophes. Et le gouvernement doit trembler de tolérer dans son sein une secte ardente, qui semble ne chercher qu'à soulever les peuples, sous prétexte de les éclairer.... L'impiété ne borne pas ses projets d'innovation à dominer sur les esprits.... Son génie inquiet, entreprenant, et ennemi de toute dépendance, aspire à bouleverser toutes les constitutions politiques; et ses vœux ne seront remplis que quand elle aura mis la puissance législative et exécutrice entre les mains de la multitude; lorsquelle aura détruit cette inégalité nécessaire des rangs et des conditions; lorsqu'elle aura avili la majesté des rois, rendu leur autorité précaire et subordonnée aux caprices d'une foule aveugle; et lorsqu'enfin, à la faveur de ces étranges changements, elle aura précipité le monde entier dans l'anarchie et dans tous les maux qui en sont inséparables. » (*Réquisitoire du 18 août 1770.*)

CHAPITRE TROISIÈME.

SECONDE MOITIÉ DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Nouveaux progrès de l'éloquence du barreau.— Loyseau de Mauléon. — Elie de Beaumont. — Target. — Linguet. — Gerbier. — Causes extraordinaires : Lally-Tollendal. — Beaumarchais. — De Sèze.

A mesure que l'on avance dans le dix-huitième siècle, l'éloquence du barreau devient plus substantielle, en s'approchant quelquefois des questions de droit public et de jurisprudence universelle. On aperçoit ce progrès philosophique dans quelques mémoires de Loyseau de Mauléon, d'Elie de Beaumont, de Target, qui ont eu à traiter des causes où la philosophie pouvait développer des vues générales, soutenues par des moyens oratoires. Ces mémoires, qu'un intérêt public et de tous les temps tirait de la classe des plaidoyers éphémères, sont au nombre des bons ouvrages de littérature, quoiqu'on puisse leur reprocher souvent l'abus des phrases et l'enflûre des mots, sans que ce défaut soit cependant assez marqué pour effacer le mérite : il semble seulement que ce soit un dernier tribut payé aux habitudes d'état et à l'exagération trop naturelle aux plaidoiries.

Loyseau de Mauléon. (1728—1771).

« Je lui prédis, dit J.-J. Rousseau, en parlant de Loyseau de Mauléon, que s'il se rendait sévère sur le choix des causes, et qu'il ne fût jamais que le défenseur de la justice et de la vertu, son génie, élevé par ce sentiment sublime, égalerait celui des plus grands orateurs. Il a suivi mon conseil, et il en a senti l'effet. Sa défense de M. de Portes est digne de Démosthènes. »

Cet éloge, quoique dicté par une amitié bienveillante, ne manque cependant pas de justesse. Loyseau de Mauléon ne possède point, il est vrai, l'entraînante rapidité, ni la mâle énergie de l'orateur d'Athènes, mais son style est plein de chaleur et d'élévation; ses idées sont vives et fécondes; ses narrations attachantes et faciles.

La tournure un peu romanesque de son esprit le portait à s'attacher principalement à la narration des faits et au développement des circonstances qui pouvaient leur donner de l'intérêt. Aussi rien n'est plus attrayant que la lecture de ses mémoires pour mademoiselle Alliot, pour Valdahon, pour Savary et Lainé. Mais son plus beau titre de gloire est la défense de la famille Calas. Là son éloquence s'élève jusqu'au pathétique le plus touchant, et pénètre d'une admiration constante.

Elie de Beaumont. (1732—1786).

Parmi les nombreux mémoires composés par Elie de Beaumont, les plus remarquables sont ceux pour Béresford, pour les Calas et pour Sirvin. Ses autres ouvrages, écrits avec la précipitation qu'entraînent les soins d'une clientèle nombreuse, ne présentent plus la même correction, ni le même intérêt; mais on y trouve toujours de la grâce et et de la clarté. Comme Loyseau de Mauléon, il connut l'art d'intéresser aux personnages qu'il met en scène, et de prêter au raisonnement des formes séduisantes. Plus élégant que profond, plus littérateur que philosophe, il eut plus d'esprit que de génie, plus de justesse que d'étendue dans les idées.

Target. (1733—1807).

Trois ouvrages de Target méritent une estime particulière, le plaidoyer de la Rosière de Salenay, la consultation pour la dame d'Anglure, et le mémoire pour le cardinal de Rohan dans la fameuse affaire du collier. Ce mémoire est considéré comme un modèle de narration et d'éloquence. « Porter l'ordre et l'évidence dans le récit d'une intrigue obscure et compliquée, pénétrer dans les conseils de la fraude, découvrir ses machinations, éclairer toutes ses démarches: ramener à un vaste ensemble de faits les détails les plus secondaires, les prouver, les expliquer tous, et leur donner à la fois de l'intérêt et de l'importance, courir au même

but par mille routes diverses, et répandre partout sur son passage la chaleur, le mouvement et la vie; présenter et varier sans cesse le contraste du crime et de l'innocence, de l'imposture et de la candeur; dévoiler jusqu'aux derniers replis d'une âme corrompue, et, son crime prouvé, mettre à nu, pour ainsi dire, la pensée artificieuse et féconde qui l'a conçu; tracer des caractères avec la finesse d'un moraliste, et les flétrir avec l'indignation d'un orateur; isoler son client de la société perverse qui l'a trompé, expliquer ses liaisons par sa bienfaisance, et sa crédulité par la puissance de la séduction; le rétablir enfin dans toute la dignité de la disgrâce, et le présenter à l'opinion publique avec l'excuse et la recommandation de ses malheurs : telle est la tâche immense que Target a remplie dans un chef-d'œuvre de dialectique et d'éloquence. » (*Annales du barreau français.*)

Plusieurs autres mémoires ou discours du même genre attestent qu'à cette époque des voix plus où moins exercées s'élevaient tantôt contre l'illégalité des emprisonnements arbitraires, et contre des maximes d'administration injustes et inconséquentes, tantôt contre les rigueurs inhumaines exercées dans les prisons, etc.

Mais il ne faut pas non plus se déguiser qu'en même temps que la philosophie donnait ce nouvel éclat à l'éloquence judiciaire, ennoblie et fortifiée dans quelques hommes d'élite, de tous côtés se faisait sentir l'abus trop facile et trop naturel de cette philosophie. Sous prétexte d'être au-dessus des *préjugés*, on se mit au-dessus de toutes les bienséances, et on offensa souvent la morale publique par la licence des discours. Ce fut alors que les avocats se permirent, en plaidant, les plus violentes invectives, qu'ils changèrent les discussions juridiques en libelles diffamatoires, et qu'ils ne craignirent point de flétrir la partie adverse en accumulant toutes sortes de faits odieux et étrangers à la cause. *

Ces déclamations indécentes, qui malheureusement attiraient la multitude et provoquaient les applaudissements, étaient les

* Un avocat normand donna là-dessus une leçon très-gaie, mais assez instructive pour mériter d'être rapportée. Un nommé Faussard, dit l'Enroué, plaideur et fripon de son métier, était tellement décrié dans les tribunaux, que quelqu'un, apparemment plus fripon que lui, crut pouvoir, en toute sûreté, l'actionner pour ce qu'il ne devait pas. L'avocat qui plaidait contre Faussard, ne manqua pas d'entamer une longue liste de ses méfaits. Mais l'avocat adverse, qui s'aperçut qu'on allait oublier la cause et juger l'homme, interrompit brusquement son confrère : « Si Faussard l'Enroué, dit-il, a mérité d'être pendu, je ne m'y oppose nullement. Je ne suis pas ici pour empêcher qu'on le pende, mais bien pour empêcher qu'on le vole. Or, je soutiens qu'on l'a volé. Prouvez le contraire, et plaidez votre cause. » L'apostrophe eut son effet. Les juges ordonnèrent à l'avocat d'aller au fait. Il était clair, et Faussard gagna son procès. (La Harpe, Cours de littérature.)

vices essentiels des plaidoyers de cette époque ; mais ils ne furent pas les seuls. Un grand nombre d'orateurs cherchaient à se distinguer par la manie d'un style figuré et emphatique, alliant bizarrement les plus grands mots aux plus petites choses, et, craignant, ce semble, de rien mettre à sa place ou de rien exprimer par son nom. Mais ces ridicules tenaient à la corruption générale du goût, qui, comme on sait, avait fait des progrès rapides dans tous les genres. » (*La Harpe; Cours de littérature.*)

Le premier défaut que nous avons signalé, est plus révoltant et plus condamnable. « L'avocat qui se respecte et comprend bien toute la dignité de son ministère, ne saurait l'éviter avec trop de soin. Dans ses rapports avec ses confrères, il se fait un devoir d'apporter non-seulement ces égards et cette politesse que se doivent des hommes bien nés ; mais encore ces déférences, ces prévenances nécessaires pour qu'une lutte de tous les jours, une rivalité de tous les instants ne prennent pas un caractère d'aigreur et d'inimitié qui rendrait la profession intolérable. » (*M. Dupin jeune; Annales du barreau français.*)

Linguet. (1736—1794).

Linguet, qui eut une grande célébrité sur la fin du dix-huitième siècle, mérita, sous ce rapport, de très-justes reproches. Il avait de grands talents. Dans ses plaidoyers, comme dans ses consultations ou ses mémoires, il ne se resserrait point dans le cercle trop étroit à son gré des intérêts qui lui étaient confiés. Il cherchait toujours à généraliser et à donner à sa cause le caractère d'un intérêt public. Souvent même il se dégageait des entraves que semblait lui imposer la législation alors en vigueur. Il parlait en législateur plutôt qu'en jurisconsulte ; on aurait cru entendre un orateur qui demande à la tribune la réforme des lois, plutôt qu'un avocat qui sollicite leur application à la barre d'une cour. Mais, d'un autre côté, il dégradait son éloquence par de condamnables excès ; il ne respectait rien ; il déversait à grands flots sur ses adversaires la satire amère, l'injure, la diffamation. Il étendait jusqu'à ses confrères les sarcasmes les plus violents, les railleries les plus offensantes. Les magistrats eux-mêmes, qu'on ne doit attaquer qu'avec des armes émoussées par le respect, n'étaient pas à l'abri de ses traits.

Gerbier. (1725—1788).

Parmi les avocats qui ont acquis de leur temps une réputation méritée, il en est qui avaient le talent d'orateur, mais qui ne possédaient pas celui d'écrivain : « C'est ce qui explique, dit La Harpe, pourquoi leurs écrits nous paraissent au-dessous de leur célébrité, sans que pour cela nous soyons en droit de démentir le témoignage unanime de leurs contemporains. L'habitude de tirer parti de tous leurs moyens extérieurs, dans les plaidoiries qu'ils n'écrivaient même pas, le jeu de la figure et les efforts de la voix, la véhémence ou la noblesse dans l'action, la présence d'esprit dans les répliques, le regard, le geste, tout cela est nul sur le papier, mais puissant à l'audience. Il y a plus : tel homme ne peut s'animer que devant un auditoire, et devient froid la plume à la main. N'en avons-nous pas eu sous nos yeux un exemple frappant dans le plus célèbre avocat de nos jours? Qui de nous n'a pas été témoin de ce que pouvait Gerbier dans la salle du palais, qui fut si souvent le champ de ses victoires? Mais tout son génie était dans son âme, et cette âme ne l'inspirait que dans le combat de la plaidoirie. Il fallait que ses sens fussent émus pour qu'il trouvât lui-même de quoi émouvoir les autres. Il avait besoin d'action et de spectacle, de l'appareil des tribunaux, de la présence de ses adversaires et de ses clients, de l'aspect et de la voix du public assemblé. C'est alors qu'il étonnait par ses ressources, qu'il avait tour-à-tour de la chaleur et de la dignité, de l'imagination et du pathétique, du raisonnement et du mouvement ; qu'avec quelques lignes tracées sur un papier, pour lui rappeler au besoin les points principaux, il se fiait d'ailleurs à l'éloquence du moment, qui ne le trompait jamais, et que, pendant des heures entières, il attachait et entraînait les juges et l'assemblée. La nature l'avait donc fait orateur : son organe, sa physionomie et sa sensibilité lui en donnaient les moyens; mais seul, et réduit à la composition, ce n'était plus qu'un homme ordinaire : son feu s'éteignait, ses forces l'abandonnaient. Aussi s'était-il peu appliqué à écrire, soit que, naturellement un peu paresseux, il redoutât le travail, soit qu'il se sentit incapable de se retrouver dans le cabinet tel qu'il était en public. Il écrivit peu, jamais de mauvais goût, mais jamais avec effet, plus heureux peut-être par les succès nombreux et brillants dont il a joui, que s'il eût possédé, au lieu de ces qualités oratoires éteintes avec lui, ce grand talent d'écrire qui ne meurt pas, il est vrai, mais

qui n'est guère apppécié à sa valeur que quand on ne peut plus en jouir. » (*Cours de littérature.*)

CAUSES EXTRAORDINAIRES.

Lally-Tollendal. (1751 — 1830).

Les plus beaux monuments de l'éloquence judiciaire pendant le dix-huitième siècle, sont dus à des procès extraordinaires, ceux de Beaumarchais et celui du comte de Lally-Tollendal. Le père de ce dernier, gouverneur de Pondichéry, fut accusé, à son retour en France, d'avoir livré cette ville aux Anglais, et condamné à mort comme coupable de haute trahison, quoique le crime ne fût pas bien avéré. * Lally employa sa vie et son talent à prouver l'innocence de son père, et a réhabiliter sa mémoire. « Toute la France, dit La Harpe, a partagé avec lui l'intérêt de cette cause; elle accompagnait ses pas avec des vœux et des applaudissements, elle l'a pour ainsi dire porté dans ses bras. Il est permis aujourd'hui de croire avec lui que son père est justifié, du moins par la voix publique, par celle de l'histoire, et surtout par le temps, qui, dans l'accusation de trahison, semble prouver l'innocence, quand il ne révèle pas les crimes. Le fils a déployé dans ses mémoires l'éloquence de l'âme, qui est le premier talent de l'orateur. Son style est plein de noblesse, d'intérêt et d'énergie. Personne n'a porté plus loin cet art qu'on admire dans Cicéron, de donner aux preuves une force progressive, de faire naître une grande attente et de la remplir, de diviser ses moyens avec méthode pour les rendre plus sensibles, et de les réunir ensuite pour en former une masse accablante; de joindre à une logique qui brille comme la lumière, un pathétique qui embrase comme un incendie; et, ce qui est plus rare que tout le reste, et ne pouvait peut-être se rencontrer que dans une pareille cause, de contenir jusqu'à un certain point cette juste indignation, qu'il n'est pas toujours permis au malheureux d'exhaler sans ménagement, mais qu'il sait contenir de manière à la faire passer tout entière dans l'âme des lecteurs, à faire entendre tout ce qu'il ne dit pas, à faire sentir tout ce qu'il n'ose pas exprimer, à faire deviner le

* Le rapporteur soutenait que la réunion de plusieurs faits, dont aucun n'est capital, peut former un crime capital. « Je ne savais pas, dit un Anglais sur cette jurisprudence, que cinquante lapins blancs pussent jamais faire un cheval blanc. »

secret de l'infortune et des larmes, et à laisser dans tous les cœurs l'impression profonde de ce qu'il semble cacher dans le sien. »

La péroraison du plaidoyer montre à un haut degré le caractère principal de l'éloquence de Lally-Tollendal. Un moyen odieux qu'avait employé d'Eprémenil, son adversaire, lui ouvre à lui-même la source des mouvements les plus pathétiques.

« Enfin, Messieurs, dit-il, pour sentir combien mes demandes sont, je ne dis pas seulement justes, mais excessivement modérées, rappelez-vous ce trait par lequel mon adversaire a fini; ce trait qui est encore du nombre de ceux qui n'ont jamais eu d'exemples; cette évocation de l'ombre de mon père; ce discours que l'on m'a fait adresser par elle, et que je regarde comme la mesure de ce que la cruauté d'un homme peut inventer, et de ce que la sensibilité d'un autre peut souffrir.

» Et vous avez voulu parler des droits de la nature! et vous êtes père! que dis-je? Le cri public annonce de toute part que vous devez réclamer ce titre auprès de vos juges, que vous devez fixer leurs regards, appeler leur intérêt sur cet enfant que le ciel vous a donné. Ah! je serai peut-être le premier à répandre des larmes si cette scène s'exécute. Je le respecte, cet enfant, son âge, sa candeur, les vertus dont ses traits nous offrent le présage. Je n'ai pu, sans émotion, le voir à vos côtés pendant toutes nos audiences. Je suis loin d'avoir osé contre vous ce que vous avez osé contre moi, quoique vous fussiez l'agresseur; mais je vous jure que je n'aurais jamais eu le courage de plaider devant lui, si son enfance ne lui eût épargné le chagrin de me comprendre. Je change les positions pour un instant. Je suppose, ce qu'à Dieu ne plaise! que vous descendiez aujourd'hui au tombeau, que votre fils soit dans un âge raisonnable, et que je poursuive contre lui la réparation des outrages dont vous avez accablé mon père et moi, croyez que je lui demanderais pardon, à votre fils, de la nécessité cruelle à laquelle je serais réduit. Croyez que je lui dirais : « Votre père a eu des vertus; votre père a eu des époques glorieuses dans sa vie. Plus d'une fois il a ravi, dit-on, l'admiration publique. Il a été une cause, et c'était la cause d'une mère, dans laquelle il a fait couler les larmes de tous ceux qui l'écoutaient. Il a été une autre cause, et c'était la cause de la patrie, dans laquelle il a enflammé d'un enthousiasme héroïque, dans laquelle il a élevé au-dessus d'eux-mêmes et les magistrats et les citoyens dont il était environné. Mais il a eu un instant de

passion, et cette passion a produit sur lui ce qu'elle produit sur tous les hommes : elle l'a rendu cruel et injuste. Il a calomnié mon père, il m'a calomnié moi-même. Je puis vous sacrifier mon injure, mais je ne puis ni ne dois vous sacrifier celle de mon père. Je dois prouver que mon père était innocent; tâchez de prouver que le vôtre n'était pas coupable; tâchez de prouver que, s'il a cherché à tromper les autres, du moins il était trompé lui-même; que, si sa bouche a dit le mensonge, du moins son cœur n'a pas connu la vérité. » Voilà, monsieur, ce que je dirais à votre fils. Mais faire une recherche barbare des injures les plus sanglantes, pour vous en accabler en sa présence! mais vous prodiguer devant lui les noms d'*imposteur*, de *lâche*, de *prévaricateur*, de *traître!* mais vous haïr davantage, mais le haïr lui-même parce qu'il vous défendrait! mais mettre mon orgueil et ma joie à le désespérer, à le déchirer! mais, pour goûter cette joie coupable, offenser jusqu'aux premiers sentiments, renverser jusqu'aux premières lois de la nature, abattre d'une main sacrilège la barrière qui sépare les vivants et les morts, vous faire sortir de votre tombeau pour dire à ce malheureux enfant : *Ne m'imitez pas, mon fils; ne me défendez pas....;* j'aimerais mieux mille fois y descendre moi-même.

» Ah! Messieurs, je vous demande justice, et vous me la devez. Qui de vous n'a pas senti tout ce que je devais éprouver? Qui de vous n'a pas frémi de tous les chagrins qui sont venus fondre sur moi? Eh! que parlais-je de chagrins? A peine ai-je pu me garantir des remords, depuis ce moment affreux. Cette ombre, que l'on a évoquée pour l'insulter avec tant d'inhumanité, je n'ai plus cessé de la voir. Elle est restée attachée à mes pas, plaintive, désolée, me demandant vengeance et accusant ma faiblesse. Le jour, la nuit, à cet instant plus que jamais, sa douleur me poursuit, son aspect me déchire, ses reproches m'accablent. Je l'entends qui me crie : « Mon fils, et tu étais présent, et j'ai été outragé à ce point! tu as pu l'écouter, tu as pu le laisser achever ce discours impie que l'on a prêté à ton père! tu ne t'es pas élevé dès le premier mot! tu n'as pas imposé silence à la voix qui blasphémait la nature et la vérité! Moi t'exhorter *à ne pas m'imiter!* Ah! j'eus des défauts, sans doute, et c'est le partage de l'humanité; mais dis : crois-tu pouvoir jamais être plus attaché à tes devoirs, plus fidèle à ta patrie, plus idolâtre de ton roi, plus prodigue de ton sang pour l'une et pour l'autre, que ton père ne l'a été? Moi t'exhorter *à ne pas me défendre!* tu sais si c'est là ce que j'ai demandé, ce que j'ai attendu de toi en mou-

rant! tu as lu mes derniers écrits, tu as entendu ceux qui ont reçu mes dernières paroles : tu sais si dans le fond de mon cachot, si à la face des autels, témoins de ma condamnation, si en descendant de l'horrible tombereau dans lequel ils m'avaient garotté, si à l'aspect de l'échafaud qui allait recevoir mon sang, si en posant le pied sur le funeste échelon, j'ai tracé une seule ligne, proféré un seul mot, fait un seul geste, qui ne fût un garant de mon innocence! Ma voix, ma voix fût restée libre, lorsqu'on me traînait au supplice, si elle eût parlé le langage qu'on ose me faire tenir, quand je n'existe plus pour les confondre. Les cruels! ils ont voulu m'ôter l'honneur, ils ont réussi à m'ôter la vie, et ils ne veulent pas même me laisser reposer en paix au sein de la mort que je leur dois. Ils viennent m'arracher à mon lugubre asile, pour me faire dévorer encore de nouvelles insultes, et ne sachant plus quels tourments inventer, ils ont fini par forcer ma bouche à me calomnier, après l'avoir empêchée autrefois de me défendre. Et tu l'as souffert! Qu'est devenu ta tendresse? Qu'est devenu ton courage? N'ai-je plus de vengeur? n'ai-je plus de fils?.... » Arrêtez, ombre chère et sacrée, arrêtez! Oui, vous avez un fils, et il est toujours le même; pénétré de vos vertus, et brûlant de les imiter; convaincu de votre innocence, et ne respirant que pour la défendre. Mon père, mon malheureux père! vous m'avez donné, vous m'avez laissé une vie d'amertume et de désespoir : eh bien! je le jure par vous, j'en atteste le ciel, je ne changerais pas ma douloureuse existence contre l'existence la plus brillante qui m'enleverait à votre défense. Croyez que tous les supplices qui peuvent accabler l'humanité, se sont rassemblés sur votre fils, dans l'instant où vous avez été si cruellement outragé; croyez que j'ai remporté la victoire la plus difficile peut-être qu'il soit donné à l'homme de remporter; mais croyez surtout que je n'ai pu la remporter que pour vous.... »

Beaumarchais. (1732—1799).

Les mémoires de Beaumarchais sont d'un genre et d'un ton qui ne pouvaient avoir de modèle. Il n'était jamais arrivé qu'un homme impliqué tout-à-la-fois dans plusieurs procès extraordinaires, entreprit lui-même sa défense avec des armes aussi singulières que celles dont il se servit. Les écrits qu'il composa, sont en même temps une plaidoirie, une satire, un drame, une comédie, une galerie de tableaux, enfin une espèce d'arène ou-

verte pour la première fois, où il semblait qu'il s'amusât à mener en laisse tous ses ennemis, comme des animaux de combats, faits pour divertir les spectateurs. Enfin il montre, dans le genre léger et dans la plaidoirie satirique, la même supériorité que Lally-Tollendal dans le genre sérieux et pathétique. « J'ai lu tous les mémoires de Beaumarchais, dit Voltaire, et je ne me suis jamais tant amusé. Ces mémoires sont ce que j'ai jamais vu de plus singulier, de plus fort, de plus hardi, de plus comique, de plus intéressant, de plus humiliant pour ses adversaires. Il se bat contre dix ou douze personnes à la fois, et les terrasse comme Arlequin sauvage renversait une escouade du *guet.* » Ce qui prouve encore mieux le talent de Beaumarchais, c'est que le même Voltaire en était presque jaloux : « Ces mémoires, dit-il, sont bien prodigieusement spirituels ; je crois cependant qu'il faut encore plus d'esprit pour faire Zaïre et Mérope. »

Beaumarchais sait aussi manier très-habilement l'arme de la dialectique. Il n'y en a pas de plus pressante, de plus ingénieuse, de plus diversifiée. Aucune induction ne lui échappe ; pas une qu'il ne saisisse avec justesse et qu'il ne pousse aux dernières conséquences ; pas une qu'il ne sache retourner sous plus d'une forme, et qu'il ne fasse ressortir et reparaître à propos, toujours avec un nouvel avantage.

Ce n'est pas tout ; les sentiments élevés, les inspirations de l'intérêt public, ne manquent pas non plus à Beaumarchais. Souvent bouffon comme son *Figaro*, il est quelquefois noble, passionné, indigné comme le plus sérieux des hommes de bien ; il est même pathétique, tantôt par l'attendrissement, tantôt par l'énergie. On l'avait accusé d'intrigue et de friponnerie. Marié deux fois, on l'avait accusé d'avoir empoisonné ses deux femmes. Mais tant d'affreuses calomnies sont autant d'aiguillons qui l'excitent et le poussent en avant. On reconnaît en lui le véritable caractère de l'orateur, que l'interruption anime, que l'insulte enhardit, que le péril encourage, et dont la voix devient plus forte, plus il est assailli.

Sous le rapport de la morale, on ne peut donner ses mémoires en exemple. Il est vrai que ses adversaires, en l'attaquant avec la calomnie qui assassine, avaient fort mauvaise grâce à lui reprocher de se défendre avec le fouet de la satire : chaque coup faisait sortir le sang, et on riait de les voir déchirés parce qu'ils avaient le poignard à la main. Mais en général, comme nous l'avons déjà fait remarquer, il est contraire à la décence publique,

aux lois sociales et à l'honnêteté personnelle, qu'on se permette, devant les tribunaux, d'encadrer la vie entière d'un citoyen dans un tableau dont tous les traits, étrangers à la cause, sont autant de flétrissures mortelles. « Si j'avais été juge, ajoute La Harpe, j'aurais donné toute raison à Beaumarchais, comme innocent, et action contre ses parties; mais j'aurais supprimé ses mémoires comme un scandale, et avec injonction d'être plus circonspect. » (*Cours de littérature.*)

CONFRONTATION DE MOI A MADAME GOESMAN.

« On n'imaginerait pas combien nous avons eu de peine à nous rencontrer, madame Goësman et moi; soit qu'elle fût réellement incommodée autant de fois qu'elle l'a fait dire au greffe, soit qu'elle eût plus besoin d'être préparée pour soutenir le choc d'une confrontation aussi sérieuse que la mienne. Enfin nous sommes en présence.

» Après les serments reçus et les préambules ordinaires sur nos noms et qualités, on demanda si nous nous connaissions. « Pour cela non, dit madame Goësman, je ne le connais ni ne veux jamais le connaître. » Et l'on écrivit. « Je n'ai pas l'honneur non plus de connaître madame; mais, en la voyant, je ne puis m'empêcher de former un vœu tout différent du sien. » Et l'on écrivit.

» Madame Goësman, sommée ensuite d'articuler ses reproches, si elle en avait à fournir contre moi, répondit : écrivez que je reproche et récuse monsieur, parce qu'il est mon ennemi capital, et parce qu'il a une âme atroce, connue pour telle dans tout Paris, etc.... »

» Je trouvai la phrase un peu masculine pour une dame; mais, en la voyant s'affermir sur son siége, sortir d'elle-même, enfler sa voix pour me dire ces premières injures, je jugeai qu'elle avait senti le besoin de commencer l'attaque par une période vigoureuse pour se mettre en force, et je ne lui en sus pas mauvais gré.

» Sa réponse écrite en entier, on m'interroge à mon tour. Voici la mienne : « Je n'ai aucun reproche à faire à madame, pas même sur la petite humeur qui la domine en ce moment; mais bien des regrets à lui montrer de ne devoir qu'à un procès criminel l'occasion de lui offrir mes premiers hommages. Quant à l'atrocité de mon âme, j'espère lui prouver, par la modération de mes réponses, et par ma conduite respectueuse, que son conseil l'a mal informée sur mon compte. » Et l'on écrivit. Tel est, en général, le ton qui

a régné entre cette dame et moi pendant huit heures que nous avons passées ensemble en deux fois.

» Le greffier lit mes interrogatoires et récolements, après lesquels on demande à madame Goësman si elle a quelques observations à faire sur ce qu'elle vient d'entendre. Ma foi, non, monsieur, répond-elle, en souriant au magistrat ; que voulez-vous que je dise à tout ce fatras de bêtises? Il faut que monsieur ait bien du temps à perdre pour avoir fait écrire autant de platitudes. » Je ne fus pas fâché de la voir un peu adoucie sur mon compte, car enfin des bêtises ne sont pas des atrocités.

» Faites vos interpellations, madame, lui dit le conseiller commissaire. Je suis obligé de vous prévenir qu'après ce moment il ne sera plus temps. — Eh! mais, sur quoi, monsieur? je ne vois pas, moi.... Ah....! écrivez qu'en général toutes les réponses de monsieur sont fausses et suggérées. »

» Je souriais. Elle voulut en savoir la raison. « C'est, madame, qu'à votre exclamation, j'ai bien jugé que vous vous rappeliez subitement cette partie de votre leçon ; mais vous auriez pu l'appliquer plus heureusement. Sur une foule d'objets qui vous sont étrangers dans mes interrogatoires, vous ne pouvez savoir si mes réponses sont *fausses* ou *vraies*. A l'égard de la *suggestion*, vous avez certainement confondu, parce qu'étant regardé par votre conseil comme le chef *clique*, pour user de vos termes, on vous aura dit que je suggérais les réponses aux autres, et non que les miennes étaient *suggérées*. Mais n'auriez-vous rien à dire de particulier sur la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire et qui m'a procuré l'audience de M. Goësman? — Certainement, monsieur.... attendez...., écrivez.... Quant à l'égard de la soi-disante audience..., de la soi disante.... audience. »

» Tandis qu'elle cherche ce qu'elle veut dire, j'ai le temps de faire observer au lecteur que le tableau de ces confrontations n'est point un vain amusement que je lui présente : il m'est très-important qu'on y voie l'embarras de la dame pour lier à des idées très-communes les grands mots de palais dont son conseil avait eu la gaucherie de les habiller. *La soi-disante audience...., envers et contre tous....*, *ainsi qu'elle avisera*, *un commencement de preuves par écrit....*, et autres phrases où l'on sent la présence du Dieu qui inspire la prêtresse, et lui fait rendre ses oracles en une langue étrangère qu'elle-même n'entend point.

» Enfin madame Goësman fut si longtemps à chercher, répétant toujours la *soi-disante audience....*, le greffier la plume en l'air, et nos six yeux fixés sur elle, que M. de Chazal, commissaire, lui

dit avec douceur : « Eh ! bien ! madame, qu'entendez-vous par la *soi-disante audience?* Laissons les mots, assurez vos idées, expliquez-vous, et je rédigerai fidèlement votre interpellation. — Je veux dire, monsieur, que je ne me mêle point des affaires ni des audiences de mon mari, mais seulement de mon ménage, et que si monsieur a remis une lettre à mon laquais, ce n'a été que par excès de méchanceté, ce que je soutiendrai envers et contre tous. » Le greffier écrivait.

De Sèze. (1750 — 1828.)

En parlant des plaidoyers composés pour des circonstances extraordinaires, nous ne pouvons passer sous silence celui de M. de Sèze, en faveur du roi martyr.

Il mérite d'être étudié sous le rapport de l'art oratoire. Il fallut beaucoup d'habileté pour parvenir à faire entendre dans le sein de la Convention la défense du roi tout entière, sans être interrompu et sans rien sacrifier de la dignité de l'accusé. Les faits sont développés avec ordre et avec un intérêt soutenu ; la discussion est vive et animée ; on sait que le roi retrancha du manuscrit les morceaux pathétiques qui pouvaient émouvoir quelques membres de l'assemblée. Il ne voulut inspirer d'autre intérêt que celui qui devait naître du simple énoncé des moyens justificatifs. *Ce que vous retranchez, mon cher de Sèze*, dit-il, *me ferait moins de bien qu'il ne vous ferait de mal.* Cependant on trouve encore dans ce plaidoyer de beaux mouvements oratoires. On n'oubliera point ces éloquentes et courageuses réclamations que le défenseur, après avoir établi les principes de l'inviolabilité royale, adressait à l'assemblée.

« Si vous vouliez juger Louis comme citoyen, je vous demanderais où sont les formes conservatrices que tout citoyen a le droit imprescriptible de réclamer ?

» Je vous demanderais où est cette séparation des pouvoirs, sans laquelle il ne peut pas exister de constitution ni de liberté ?

» Je vous demanderais où sont ces jurés d'accusation et de jugement, espèce d'ôtages donnés par la loi aux citoyens pour la garantie de leur sûreté et de leur innocence ?

» Je vous demanderais où est cette faculté si nécessaire de récusation, qu'elle a placée elle-même au devant des *haines* ou des passions, pour les écarter ?

» Je vous demanderais où est cette proportion de suffrages,

qu'elle a sagement établie, pour éloigner la condamnation ou pour l'adoucir?

Je vous demanderais où est ce scrutin silencieux, qui provoque le juge à se recueillir avant de prononcer, et qui enferme, pour ainsi dire, dans la même urne, et son opinion et le témoignage de sa conscience?

» En un mot, je vous demanderais où sont toutes ces précautions religieuses que la loi a prises pour que le citoyen, même coupable, ne fut jamais frappé que par elle?

» Citoyens, je vous parlerai ici avec la franchise d'un homme libre : je cherche parmi vous des juges, et je n'y vois que des accusateurs!

» Vous voulez prononcer sur le sort de Louis, et c'est vous-mêmes qui l'accusez!

» Vous voulez prononcer sur le sort de Louis; et vous avez déjà émis votre vœu!

» Vous voulez prononcer sur le sort de Louis; et vos opinions parcourent l'Europe!

» Louis sera donc le seul Français pour lequel il n'existera aucune loi ni aucune forme!

» Il n'aura ni les droits de citoyen, ni les prérogatives de roi!

» Il ne jouira ni de son ancienne condition, ni de la nouvelle!

» Quelle étrange et inconcevable destinée! »

La péroraison ne pouvait être plus convenable à la cause :

« On a imputé à Louis des desseins d'agressions funestes.

» Citoyens, il ne faut ici qu'un mot pour le justifier.

» Celui-là est-il un agresseur, qui, forcé de lutter contre la multitude, est le premier à s'environner des autorités populaires, appelle le département, réclame la municipalité, et va jusqu'à demander même l'assemblée, dont la présence eût peut-être prévenu les désastres qui sont arrivés?

» Veut-on le malheur du peuple, quand, pour résister à ses mouvements, on lui oppose ses propres défenseurs?

» Mais que parlè-je ici d'agresseurs, et pourquoi laisser si longtemps sur la tête de Louis le poids de cette accusation terrible.

» Je sais qu'on a dit que Louis avait excité lui-même l'insurrection du peuple, pour remplir les vues qu'on lui prête ou qu'on lui suppose.

» Et qui donc ignore aujourd'hui que longtemps avant la journée du 10 août, on préparait cette journée, qu'on la méditait, qu'on la nourrissait en silence, qu'on avait cru sentir la nécessité

d'une insurrection contre Louis; que cette insurrection avait ses agents, ses moteurs, son cabinet, son directoire?

» Qui est-ce qui ignore qu'il a été combiné des plans, formé des ligues, signé des traités?

» Qui est-ce qui ignore que tout a été conduit, arrangé, exécuté pour l'accomplissement du grand dessein qui devait amener pour la France les destinées dont elle jouit?

» Ce ne sont pas là, législateurs, des faits qu'on puisse désavouer : Ils sont publics; ils ont retenti dans la France entière; ils se sont passés au milieu de vous; dans cette salle même où je parle, on s'est disputé la gloire du 10 août. Je ne viens point disputer cette gloire à ceux qui se la sont décernée; je n'attaque point les motifs de l'insurrection, je n'attaque point ses effets; je dis seulement : puisque l'insurrection a existé, et bien antérieurement au 10 août, qu'elle est certaine, qu'elle est avouée : il est impossible que Louis soit l'agresseur.

» Vous l'accusez pourtant!

» Vous lui reprochez le sang répandu!

» Vous voulez que ce sang crie vengeance contre lui!

» Contre lui, qui, à cette époque-là même, n'était venu se confier à l'assemblée nationale que pour empêcher qu'il en fût versé!

» Contre lui, qui, de sa vie, n'a donné un ordre sanguinaire!

» Contre lui, qui, le six octobre, empêcha à Versailles ses propres gardes de se défendre!

» Contre lui, qui, à Varennes, a préféré revenir captif plutôt que de s'exposer à occasionner la mort d'un seul homme!

» Contre lui, qui, le 20 juin, refusa tous les secours qui lui étaient offerts, et voulut rester seul au milieu du peuple!

» Vous lui imputez le sang répandu!..... Ah! il gémit autant que vous sur la fatale catastrophe qui l'a fait répandre; c'est là sa plus profonde blessure; c'est son plus affreux désespoir : Il sait bien qu'il n'en est pas l'auteur, mais qu'il en a peut-être été la triste occasion; il ne s'en consolera jamais!

» Et c'est lui que vous accusez!

» Français, qu'est donc devenu ce caractère national, ce caractère qui distinguait vos anciennes mœurs, ce caractère de grandeur et de loyauté?

» Mettriez-vous votre puissance à combler l'infortune d'un homme qui a eu le courage de se confier aux représentants de la nation elle-même?

» N'auriez-vous donc plus de respect pour les droits sacrés de

l'asile? Ne croiriez-vous devoir aucune pitié à l'excès du malheur, et ne regarderiez-vous pas un roi qui cesse de l'être, comme une victime assez éclatante du sort pour qu'il dût vous paraître impossible d'ajouter encore à la misère de sa destinée?

» Français, la révolution qui vous régénère a développé de grandes vertus ; mais craignez qu'elle n'ait affaibli dans vos âmes le sentiment de l'humanité, sans lequel il ne peut y en avoir que de fausses!

» Entendez d'avance l'histoire qui redira à la renommée :

» Louis était monté sur l trône à vingt ans, et à vingt ans il donna sur le trône l'exemple des mœurs; il n'y porta aucune faiblesse coupable ni aucune passion corruptrice; il fut économe, juste, sévère; il s'y montra toujours l'ami constant du peuple. Le peuple désirait la destruction d'un impôt désastreux qui pesait sur lui; il le détruisit : le peuple demandait l'abolition de la servitude; il commença par l'abolir lui-même dans ses domaines : le peuple sollicitait des réformes dans la législation criminelle, pour l'adoucissement du sort des accusés; il fit ces réformes : le peuple voulait que des milliers de Français, que la rigueur de nos usages avait privés jusqu'alors des droits qui appartiennent aux citoyens, acquissent ces droits ou les recouvrassent : il les en fit jouir par ses lois : *le peuple voulut la liberté; il la lui donna!* Il vint même au-devant de lui par ses sacrifices, et cependant c'est au nom de ce même peuple qu'on demande aujourd'hui.... Citoyens, je n'achève pas.... je m'arrête devant l'histoire; songez qu'elle jugera votre jugement, et que le sien sera celui des siècles!

Avant le procès du roi, M. de Sèze avait eu occasion de déployer son talent et son courage, en combattant, dans la défense d'un particulier, le baron de Bezenval, accusé du crime de l'èze-nation, les excès et les crimes des révolutionnaires.

« Par quelle étrange fatalité, Messieurs, s'était-il écrié à la fin de son discours, par quelle étrange fatalité se fait-il que des citoyens connus par leur zèle, des citoyens dont le patriotisme n'est pas contesté, qui en ont donné des preuves non équivoques, qui ont rendu à la patrie de véritables services, se soient portés dans leur accusation envers le baron de Bezenval, à des excès si peu dignes de leur caractère, et inconnus même sous le despotisme? Ah! permettez, Messieurs, que j'abandonne ici la cause particulière qui m'est confiée, ou plutôt que je la serve encore davantage en embrassant un moment la cause publique.

» Nous voulons être libres, nous disons que nous sommes libres :

eh bien, Messieurs, il existe au milieu de nous une association terrible, une association que nous n'avons pas nous-même créée, une association que nous n'avons pas le droit d'avouer et qu'en effet nous n'avouons pas, c'est celle que nous avons appelée du mot nouveau de *comité des recherches,* pour en déguiser un autre qui convenait mieux à la nature même des fonctions qu'elle s'est prescrites.

» Je demande à cette association quel est le titre de son pouvoir? Est-ce l'assemblée nationale qui l'a instituée? Non, Messieurs; si c'était l'assemblée nationale, il faudrait respecter et se soumettre. Sont-ce les assemblées élémentaires de la capitale? Non, Messieurs. Est-ce la commune? Non, Messieurs; ce sont les représentants provisoires de la commune, délégués par leurs commettants, par une administration provisoire aussi, et pour l'examen d'un plan de municipalité dont l'organisation n'est pas encore achevée. Ce sont eux qui ont créé parmi eux cette association, qui n'est point une assemblée, qui n'est point un corps, qui n'est point un tribunal, qui n'est qu'un comité, et qui cependant, tous les jours, accuse, arrête, emprisonne, interroge des citoyens, sans mission, sans pouvoir, sans caractère, sans formalités.

» Citoyens, vous parlez de l'ancienne police, que vous détestez avec tant de raison : que faisait-elle de plus?

» Vous parlez de danger : en existe-t-il de plus effrayant que celui que je vous dénonce?

» Vous parlez de votre liberté : où est-elle?

» Non-seulement vous n'avez pas de liberté, puisqu'on peut vous l'ôter, à l'insu de la loi; mais, lors même que vous aurez été remis à la loi, lorsque vous ne dépendrez plus que d'elle, lorsque vous attendrez d'elle, avec la confiance respectueuse que vous lui devez, le jugement consolateur qui devra décider de votre sort, vous serez encore poursuivis, diffamés, calomniés, livrés à la multitude, et les préventions populaires viendront vous chercher et vous saisir jusqu'au milieu du tribunal protecteur, et aux pieds mêmes de vos juges.

» Et ce n'est pas là, citoyens, un péril imaginaire; c'est un péril qui nous menace tous. Nous pouvons tous être accusés, nous pouvons tous être victimes des préventions de la multitude, nous pouvons tous être livrés à la loi; et quelle sera donc notre destinée, si, lors même que la loi nous aura déclarés innocents, nous ne pouvons pas recevoir d'elle notre honneur tout entier; s'il faut encore le disputer à l'opinion; si nous avons encore à craindre

les blessures empoisonnées et incurables de la calomnie; en un mot, si, après avoir été absous, nous ne sommes pas encore justifiés!

» Voilà donc ce que vous appelez la liberté !

» J'entends la réponse. Notre liberté est si nouvelle; nous sommes environnés de tant d'ennemis ; nous avons tant de conjurations à redouter; nous sommes si près encore de l'ancien despotisme !

» Eh bien, effacez donc votre déclaration des droits de l'homme; ne diffamez plus les actes de l'autorité arbitraire; ne vous vantez plus que le despotisme est anéanti; ne dites plus que la loi seule règne sur vos têtes; car, tant qu'il y aura, pour quelque cause, pour quelque motif, pour quelque prétexte même que ce puisse être, dans les cachots de vos prisons publiques, un seul citoyen qui n'y aura pas été renfermé par la loi, je dirai que vous ne serez pas libres.

» Car, tant qu'un seul citoyen, qui aura été livré aux tribunaux aura d'autre puissance à craindre que celle des tribunaux mêmes, je dirai que vous ne serez pas libres.

» Car, tant qu'un seul citoyen, qui aura été solennellement absous par la loi, pourra encore être abandonné à l'opinion, calomnié, dénoncé de nouveau à la multitude comme coupable, je dirai que vous ne serez pas libres.

» Car, tant que vous encouragerez ces odieuses recherches, ces délations qui troublent et désolent toutes les familles, et qui font qu'*on gémit sous les lois*, suivant la magnifique expression de Tacite, *comme on gémissait autrefois sous les crimes*, je dirai que vous ne serez pas libres.

» Ah ! séparons-nous enfin, il en est temps, de toutes ces tristes défiances; déposons toutes ces vaines inquiétudes qui nous agitent; livrons-nous avec plus d'abandon aux jouissances si nouvelles d'une régénération déjà si avancée; jouissons sans trouble du bonheur qui nous est promis; nous avons enfin, après quatorze siècles, une constitution ; nous avons une constitution fondée sur des bases qu'il est impossible de renverser; nous avons à la tête de cette constitution le meilleur des rois; ce prince adoré s'est solennellement uni à sa nation fidèle. Un enfant auguste, notre plus précieuse espérance, va être élevé par son auguste mère, c'est d'elle-même que la nation en a reçu la promesse, dans l'amour de ces lois nouvelles qui font notre gloire. Les plus brillantes destinées se préparent pour nous; ah ! ne trompons pas nous-mêmes un avenir si consolant et si nécessaire. Ne refusons

pas, ou ne corrompons pas la félicité qui nous attend et qui nous est due ; ne troublons plus la tranquillité du peuple. Ne l'entretenons plus dans ces terreurs exagérées qui pourraient le porter quelquefois à des mouvements si funestes. N'égarons plus l'opinion publique, respectons les lois, respectons l'honneur des citoyens. Redoublons d'efforts et de zèle pour le maintien de l'ordre; étouffons tout ressentiment et toute discorde. Epurons nos mœurs ; épurons encore nos vertus, et que cette liberté, que nous avons tous si vivement désirée, et que nous avons acquise enfin , à force même de la désirer, trouve toujours en nous ses plus ardents défenseurs et ses amis les plus véritables. »

C'était dans les premières années de la Révolution, que les orateurs pouvaient encore parler devant les juges ce langage énergique. Mais lorsque les tyrans de la France eurent élevé leur règne de sang sur les débris de la monarchie et de la société, toute défense fut ôtée aux victimes. Elles ne furent plus conduites devant les tribunaux féroces que l'on appela du nom de révolutionnaires, que pour éprouver le supplice d'un jugement dérisoire.

L'éloquence du barreau fut donc interrompue dans ces temps d'une si douloureuse mémoire.

CHAPITRE QUATRIÈME.

DE L'ÉLOQUENCE DU BARREAU DEPUIS LA RÉVOLUTION.

L'éloquence du barreau étend son domaine après la révolution. — Causes politiques. — M. de Martignac.

L'éloquence judiciaire recommença aussitôt que l'ordre eût été rétabli et que les lois eurent repris leur empire. Elle a même acquis une importance qu'elle n'avait pas avant nos malheurs. Les changements opérés dans nos institutions, l'établissement du jury, son application aux délits de la presse, le privilége de la chambre haute, qui, pour des causes extraordinaires, s'est plusieurs fois constituée en cour de justice, tout cela a étendu le domaine de l'orateur du barreau, l'a placé sur de plus grands théâtres, et lui a donné les moyens d'agir avec plus de force sur les cœurs par l'entraînement des passions.

Dans les procès politiques, ses défaites sont quelquefois des triomphes; s'il perd sa cause devant les juges, il la gagne au tribunal de l'opinion publique; pour la défense des accusés, il ne se borne pas à leur justification; il change de rôle, il devient accusateur, il provoque l'indignation contre la persécution et l'arbitraire, il discute des principes, il établit des opinions; et ses paroles, recueillies par la presse, vont en un moment agiter les esprits, jusqu'aux extrémités du royaume.

Un grand nombre d'orateurs se sont illustrés dans les diverses carrières que le dix-neuvième siècle a ouvertes au barreau. Nous nommerons MM. Berryer, de Martignac, Sauzet, Hennequin, Janvier, Dupin aîné, Dupin jeune, Mauguin, Odillon-Barrot, les frères Riancey.

MM. de Peyronnet, de Kergorlay, de Montalembert, Lacordaire, de Coux, et plusieurs autres, en parlant eux-mêmes dans leur

propre défense, ont fait admirer tout à la fois leur talent et la fermeté de leur caractère.

PROCÈS DES MINISTRES DE CHARLES X.

M. de Martignac commençait ainsi sa belle plaidoirie en faveur de M. de Polignac (1830) :

« Pairs du royaume, une de ces grandes crises que la Providence permet sans doute pour l'instruction des peuples et des rois, a renversé une dynastie, élevé un trône et fondé sur des bases nouvelles une autre monarchie héréditaire. Ce sceptre en éclats, cette couronne tombée, ces pouvoirs élevés sur les débris des pouvoirs détruits, cette réaction tempérée, mais immense, qui embrasse toutes les parties de notre corps politique, offrent à la méditation le plus vaste exemple des vicissitudes auxquelles sont soumises la vie des hommes et celle des Etats.

» Les montagnes d'Ecosse cachent au monde le monarque puissant dont les armes ont renversé naguère le boulevard de la barbarie, qui avait bravé jusqu'à lui la civilisation et la chrétienté. Quelques jours à peine ont marqué l'intervalle entre une glorieuse victoire et la plus épouvantable des chutes, et le despote vaincu n'avait pas encore touché le sol qui lui promettait un asile, que le roi vainqueur cherchait une terre hospitalière qui voulût s'ouvrir à son exil.

» Autour de nous tout est changé, les choses et les hommes. Un autre drapeau a remplacé celui qui flottait sur nos édifices; un autre serment a pris Dieu à témoin d'un engagement nouveau. L'origine du pouvoir royal et ses limites, la constitution des premiers corps de l'Etat, et les grandes clauses du pacte fondamental qui nous lie, tout s'est modifié, tout a subi l'influence de cette secousse profonde qui a saisi jusque dans ses bases notre édifice social.

» Au milieu de tant d'éléments passagers et mobiles, de tant de choses qui naissent de l'action et que la réaction détruit, une seule reste immuable, éternelle, inaccessible aux passions, indépendante du temps et des événements : c'est la justice.

» Quelle que soit la bannière qui flotte sur son temple, quelque soit le pouvoir suprême au nom duquel elle rend ses arrêts, par elle rien ne s'altère, rien ne s'émeut, rien ne change; ses devoirs sont invariables : car elle a toujours pour règle unique la vérité et la loi.

» Les peuples le savent, Messieurs; aussi y a-t-il jusque dans son nom quelque chose qui impose et commande le respect : et s'il est arrivé quelquefois que les passions l'ont oublié, l'erreur ne fut jamais de longue durée, et la noble fermeté du magistrat retrouve bientôt, dans l'estime universelle, le prix qu'elle avait mérité.

» C'est elle, c'est cette justice de tous les temps et de tous les lieux que viennent invoquer aujourd'hui ces hommes qui parlèrent devant vous au nom de la puissance souveraine, et qui y comparaissent aujourd'hui poursuivis et accusés : ces hommes autour desquels l'appareil de la puissance et de la dignité s'est converti en appareil de surveillance et de protection.

» C'est cette justice qui peut braver l'histoire, parce qu'elle veut d'avance être impartiale comme l'histoire, devant laquelle se présente un ministre du roi tombé, un ministre dont le souvenir se mêle à des malheurs, à des désastres, à du sang versé, dont le nom a été souvent prononcé au milieu de l'irritation et de la colère, et que la prévention elle-même doit enfin sentir le besoin d'écouter.

» Au milieu de tant d'hommes habiles dont la voix éloquente appartient au malheur, c'est moi que sa confiance est venu chercher pour parler en son nom, pour éclairer la conscience de ses juges et l'opinion de son pays.

» Enlevé depuis douze ans par les affaires publiques à cette noble profession du barreau, dont il ne m'est resté que des souvenirs et des regrets ; j'ai tremblé que cette tâche imprévue ne fût au-dessus de mes forces, et, toutefois, je n'ai point balancé à l'accepter, parce qu'il y a dans la voix d'un homme menacé qui vous appelle, quelque chose d'impérieux qui subjugue et qui commande.

» Ce mandat du malheur dont je comprends toute la gravité, je viens aujourd'hui essayer de le remplir : puissè-je le faire avec cette fermeté qui convient à l'accomplissement d'un devoir, avec cette mesure qui n'irrite jamais ceux qu'on doit toucher, et cette puissance de raison qui frappe les esprits et qui saisit les consciences.

» Tel est mon vœu le plus ardent et le plus sincère, et votre loyauté le comprendra aisément. La défense peut ici être grande et protectrice ; la vérité et la raison ont mis en mes mains tous les éléments réunis du succès où j'aspire. Mon insuffisance seule pourrait les frapper de stérilité, et je sens que le souvenir d'une

tentative impuissante et d'une confiance qui aurait été trompée, pèserait sur mon cœur comme un éternel remords.

» J'ai besoin, Messieurs, de toute votre bienveillance; mais il me semble que je puis l'espérer, car je n'ai rien perdu de la mémoire du passé. »

Tout le discours est digne de cet exorde.

Voici la péroraison :

» J'ai donc rempli, Messieurs, ma tâche tout entière : de même qu'on veille à la conservation d'un dépôt avec autant de zèle qu'à sa propre fortune, le ciel m'est témoin que je n'aurais pas apporté plus d'intérêt et de chaleur à ma défense personnelle. Je puis donc me présenter sans crainte devant une famille éplorée, devant des amis alarmés, et leur dire que je n'ai pas trahi leur confiance, et que ma conscience est libre d'une promesse accomplie.

» Toutefois, Messieurs, il me semble que je n'ai pas tout dit, et qu'il est encore pour moi une sorte de devoir différent, à l'empire duquel je ne saurais résister. Me permettez-vous de dépouiller un moment le caractère passager de défenseur, et de m'adresser, comme citoyen, comme ami de mon pays, à des hommes puissants dont les actes doivent exercer sur son avenir une décisive influence. Il fut un temps où j'eus l'honneur de vous parler souvent au nom d'un grand pouvoir qui a disparu, et vous me pardonnerez de dire que je ne retrouve, dans les souvenirs de cette époque, rien qui soit de nature à vous armer de défiance contre mes paroles d'aujourd'hui.

» Ces grandes catastrophes qui bouleversent les empires, et qui apparaissent de loin en loin dans leur histoire sous le nom de révolutions, ont été presque toujours marquées et flétries par des réactions violentes, par des confiscations odieuses, par des assassinats populaires, et, ce qui est plus affreux encore, par des échafauds juridiques.

» Aussi y a-t-il dans ce mot, que tant de souvenirs rendent menaçant, quelque chose qui effraie souvent les populations amies de l'ordre et de la paix publique, qui éveille les défiances et les alarmes, et qui comprime dans les cœurs cette sympathie que ferait naître l'instinct naturel qui porte les hommes vers la liberté.

» La révolution qui vient de s'accomplir parmi nous, est annoncée, il faut le dire, sous des auspices nouveaux : elle s'est montrée modérée au milieu de l'action, humaine après le combat et même pendant le combat; son torrent, contenu et dirigé pour

la première fois peut-être, a respecté en passant la vie des hommes paisibles et la propriété de tous; et les mots *ordre public*, brillant au milieu de la destruction, ont paru sur sa bannière presque aussitôt que le mot *liberté*.

» Ceux qui lui sont demeurés étrangers, qui n'attendent rien d'elle, qui l'ont vue à regret naître, grandir et s'asseoir victorieuse sur les débris du trône, ceux que le devoir ou la reconnaissance attachait à ce qu'elle a détruit, n'ont pu lui refuser le tribut de la plus honorable surprise.

» L'Europe s'est étonnée comme eux de ce triomphe de la modération et de l'humanité sur les passions en effervescence, et l'histoire de notre pays, qui promet à la postérité le récit de tant de malheurs et de tant de gloire, lui réserve sans doute une page toute nouvelle.

» Mais ce n'est pas assez, Messieurs, de cette victoire remportée sur elle-même pendant la violence de la lutte. C'est après le succès, lorsque les obstacles entraînés ont emporté avec eux l'exaltation qui les a détruits, et n'ont laissé que la libre et facile jouissance de la liberté conquise, c'est lorsque le temps de l'usage ou de l'abus est arrivé, que les actions sont décisives pour marquer la place que doit occuper dans l'avenir le grand événement qui s'est accompli.

» L'acte que vous allez faire, Pairs du Royaume, est celui auquel il est réservé de déterminer le caractère de la révolution de 1830, et d'en fixer le sort. L'arrêt que la France attend de vous, doit donc avoir pour elle tout l'intérêt d'une prédiction, toute la puissance d'une destinée.

» Serait-ce par la mort des adversaires qu'elle a désarmés, que la révolution de 1830 voudrait aussi achever sa tâche? S'égarerait-elle à ce point dans la carrière qu'elle a noblement ouverte, et arriverait-elle ainsi, par un chemin si différent, à l'abîme où s'est perdue la première? Je ne puis le craindre, Messieurs, puisque c'est de vous qu'elle va recevoir la direction et l'exemple.

» Nos mœurs s'adoucissent: chaque jour la philanthropie s'avance vers des conquêtes nouvelles. Une législation se prépare qui conciliera, autant que notre siècle le permet, les intérêts de la sûreté commune avec le vœu de l'humanité; déjà, depuis quelques mois, nos places n'ont pas été contristées par le spectacle des échafauds.

» Quel serait l'intérêt pressant, le besoin réel, l'avantage possible pour notre pays, qui, dans un procès politique survenu

après tant de vicissitudes traversées en si peu d'années, pourrait vous déterminer à rendre le mouvement à cette hache arrêtée?

» Tout n'est-il pas consommé? la dynastie n'est-elle pas tombée avec le trône? Les vastes mers, et les événements plus vastes encore que les mers, ne la séparent-ils pas de vous? Quel besoin peut avoir la France de la mort d'un homme qui s'offre à elle comme l'instrument brisé d'une puissance qui n'est plus? Serait-ce pour prouver sa force? Qui la conteste, qui peut la révoquer en doute, et quelle preuve serait-ce en donner que de frapper une victime que rien ne défend qu'une faible voix?

» Serait-ce pour satisfaire sa vengeance? Eh! Messieurs, ce trône détruit, ces trois couronnes brisées en trois jours, ce drapeau de huit siècles déchiré en une heure, n'est-ce pas là la vengeance d'un peuple vainqueur? Celle-là fut conquise au milieu du danger, expliquée par le but, et ennoblie par le courage. Celle-ci ne serait que barbare, car elle n'est plus ni disputée, ni nécessaire.

» Serait-ce pour assurer le triomphe du pays vainqueur et pour consolider son ouvrage, que le supplice d'un homme pourrait être réclamé? ah! ce que la force a conquis ou repris, ce n'est pas la cruauté ni la violence qui le conservent; c'est l'usage ferme, mais modéré, du pouvoir changé de main; c'est la sécurité que cette modération fait naître, c'est la prospérité qu'elle encourage, c'est la protection que promet l'ordre nouveau à ceux qui s'y soumettent ou s'y attachent. Voilà les véritables éléments de sa conservation; les autres ne sont que des illusions funestes qui perdent ceux qui les embrassent.

» Vous jetez les fondements d'un trône nouveau. Ne lui donnez pas pour appui une terre détrempée avec du sang et des larmes.

» Le sang que vous verseriez aujourd'hui au nom de la sûreté publique, pensez-vous qu'il serait le dernier? en politique comme en religion, le martyre produit le fanatisme, et le fanatisme produit à son tour le martyre. Sans doute, ces efforts seraient vains, et des tentatives insensées viendraient se briser contre une force et une volonté invincibles; mais n'est-ce rien que d'avoir à punir sans cesse, à soutenir les rigueurs par des rigueurs nouvelles? n'est-ce rien que d'accoutumer les yeux à l'appareil des supplices, et le cœur aux tourments des victimes et aux gémissements des familles?

» Tels seraient les inévitables résultats d'un arrêt de mort. Le coup que vous frapperiez, ouvrirait un abîme, et ces quatre têtes ne le combleraient pas.

» Non, j'en ai l'heureuse conviction ; la France ne demande ni n'attend des dépositaires de ses destinées, cet acte éclatant d'une rigueur froide et inutile; elle comprend que son avenir n'appartient pas à la violence.

» Je ne vous parlerai pas de l'Europe attentive, pour vous avertir du besoin de la rassurer : je crois qu'occupés de leurs intérêts les plus intimes, les souverains étrangers ne peuvent porter ailleurs l'inquiétude qui les domine. Je sais de plus que, pour les actes de sa justice, comme pour les convenances de son administration, la France n'attend ni l'avis ni l'assentiment de personne. Aussi n'est-ce pas pour la sûreté de mon pays, mais pour son honneur, que je m'occupe de l'Europe.

» Au bruit de la révolution qui vient de s'accomplir, le souvenir des révolutions passées a réveillé au dehors toutes les idées de désordres, de malheurs et de cruautés. Après le premier tribut arraché à la surprise, on cherche à flétrir ce qu'on a loué. Les lois sans force, l'autorité sans action, les pouvoirs de l'Etat sans liberté, tel est le tableau que, hors de nos frontières, on se plaît à tracer de nous.

» Pairs du Royaume, l'arrêt équitable et humain que vous allez rendre, et le respect avec lequel il sera entendu, auront bientôt détrompé ceux qui s'abusent ainsi ; en leur apprenant que de tout ce qui a signalé les révolutions passées, la France n'a voulu conserver que l'amour de la liberté et le courage qui sait la défendre. »

RÉFLEXIONS DE BLAIR SUR L'ÉLOQUENCE DU BARREAU.

Les discours du barreau ont en général un but différent de ceux des assemblées populaires. Dans celles-ci, le grand objet est la persuasion : l'orateur tend à déterminer ceux qui l'écoutent à un choix, une conduite ou une action qu'il présente comme convenable et utile. Pour atteindre à ce but, il doit s'appliquer à mettre en jeu tous les principes d'action que la nature a placés en nous; il faut qu'il s'adresse aux passions aussi bien qu'à l'entendement. Au barreau, le grand objet est la conviction : là ce n'est point l'office de l'orateur de persuader au juge de faire ce qui est bon et utile, mais bien de lui montrer ce qui est juste et vrai. En conséquence, c'est principalement ou uniquement à l'entendement que son éloquence s'adresse. C'est là une différence vraiment caractéristique, et qu'il ne faut jamais perdre de vue.

En second lieu, au barreau l'orateur parle à un petit nombre

de juges, quelquefois à un seul, et ces juges sont en général des hommes graves, d'un âge mûr, et d'une réputation imposante. L'orateur n'a point ici l'avantage de pouvoir employer tous les différents moyens de l'éloquence, comme dans une assemblée nombreuse et mélangée, en supposant même que le sujet le comporte. La passion n'est pas aussi aisée à émouvoir; l'orateur est écouté avec plus de calme, plus sévèrement surveillé; il s'exposerait à paraître ridicule, s'il affectait un ton de véhémence qui ne convient qu'en parlant à une multitude.

Enfin la nature et la discussion des sujets qui sont portés au barreau requièrent une espèce d'éloquence fort différentes de celle des assemblées populaires. Ces derniers laissent à l'orateur beaucoup plus de latitude : rarement il est astreint à une règle précise; il peut prendre ses arguments où il lui plaît, et employer tous les exemples que son imagination lui suggère. Mais au barreau le champ de l'éloquence est limité; il faut parler d'après la loi et les statuts. L'imagination ne peut pas se donner carrière : l'avocat a toujours devant les yeux l'équerre, le compas et la règle; son principal office est de les appliquer constamment aux sujets qu'il discute.

Par toutes ces raisons, il est clair que l'éloquence du barreau est d'un genre beaucoup plus borné, plus tempéré et plus modeste, que celle des assemblées populaires; et par des raisons analogues, il faut se garder d'envisager les harangues, même celles du genre judiciaire que nous lisons dans Cicéron et dans Démosthène, comme des modèles exacts des discours qui conviennent à l'état présent du barreau. Il est bon d'en prévenir les élèves qui se vouent à cette carrière; car, quoique les harangues dont je parle soient de véritables plaidoyers qui ont été prononcés dans des causes civiles ou criminelles, on doit observer que, chez les Grecs et les Romains, l'éloquence du barreau pouvait se rapprocher de celles des assemblées populaires, beaucoup plus qu'elle ne peut le faire aujourd'hui. Cela tenait principalement à deux causes.

Premièrement, dans les anciens discours judiciaires, on était moins obligé de s'attacher au sens strict de la loi qu'on ne l'est parmi nous. Du temps de Démosthène et de Cicéron, les statuts municipaux étaient en petit nombre, simples et conçus d'une manière générale. La décision des causes dépendait en grande partie du bon sens et de l'équité des juges. En conséquence, ceux qui plaidaient s'attachaient à l'étude de l'éloquence, bien plus qu'à celle du droit.

Cicéron dit quelque part que trois mois suffisaient pour apprendre le droit civil. Il était même convenu qu'on pouvait être habile à plaider sans avoir étudié les lois, parce qu'il y avait à Rome une classe d'hommes appelés *Pragmatici* (praticiens), dont l'office était de fournir à l'orateur toute la connaissance des lois que pouvait requérir la cause qu'il était appelé à plaider. C'était ensuite à l'orateur à présenter ces documents sous une forme populaire, et à les orner des couleurs de l'éloquence les plus propres à frapper le juge.

En second lieu, il faut observer que les juges civils et criminels, en Grèce et à Rome, étaient d'ordinaire beaucoup plus nombreux que dans nos tribunaux, et formaient une assemblée populaire....

De là ces pleurs, ces mouvements de pitié, si souvent employés pour ébranler les juges ; de là encore certaines pratiques communes au barreau de l'ancienne Rome, et qui aujourd'hui nous sembleraient devoir être reléguées au théâtre, comme de faire paraître devant les juges, non-seulement l'accusé en habit de deuil, mais sa famille et ses enfants en bas-âge, dans le but d'émouvoir, par leurs larmes et par leurs cris, ceux qui devaient prononcer sur leur sort.

En conséquence de cette grande différence entre le barreau ancien et moderne, et de la différence que nous avons fait remarquer entre l'ancienne et la nouvelle éloquence, ce serait manquer de jugement que de vouloir imiter de trop près la manière de plaider de Cicéron. Tous ceux qui suivent la carrière du barreau gagneront beaucoup à l'étudier. L'art d'introduire son sujet et de se concilier la faveur des juges, celui d'arranger les faits d'une manière distincte, de narrer avec grâce, d'amener et d'exposer ses arguments : voilà ce qu'on peut apprendre de lui et que l'on fera bien d'imiter. On ne peut, à ces divers égards, choisir un meilleur modèle ; mais si l'on imitait ses exagérations, ses amplifications, ses déclamations pompeuses et longuement développées, ses grands mouvements dans le but d'émouvoir et de mettre en jeu les passions, on paraîtrait aussi ridicule au barreau moderne que si l'on s'y présentait vêtu de l'ancienne toge des Romains....

Il est vrai que l'ancienne manière, populaire et véhémente, ne convient plus au barreau ; mais ce serait bien mal raisonner que d'en conclure que toute espèce d'éloquence en est bannie et que désormais il est inutile d'en faire un objet d'étude pour ceux qui suivent cette carrière. Quoique la manière de parler

soit changée, il n'en existe pas moins une, qui est la meilleure, et qu'il faut tâcher d'apprendre; il n'y a peut-être aucune espèce d'éloquence qui suppose plus l'étude. Ailleurs le sujet suffit souvent de lui-même, pour intéresser les auditeurs : mais au barreau, la sécheresse et la subtilité des matières qui y sont communément discutées exigent que l'on emploie tous les moyens de soutenir l'attention, de donner aux arguments toute leur force, et d'empêcher qu'aucune partie de la plaidoirie n'échappe à ceux à qui elle s'adresse. L'effet d'une bonne élocution est toujours considérable. Un orateur froid, sec, confus, et celui qui parle avec élégance, avec ordre, avec force, plaidant tous deux la même cause, font une impression aussi différente qu'un objet vu successivement à travers un brouillard et par un beau jour....

L'éloqüence qui convient au barreau, soit dans les discours qu'on y prononce, soit dans les mémoires écrits, est d'un genre calme et tempéré qui s'allie avec une manière de raisonner serrée et rigoureuse. On peut y permettre à l'imagination quelques mouvements, afin d'animer un sujet aride, et de soulager l'attention fatiguée, mais c'est une ressource dont il faut user sobrement : car un style fleuri, une manière brillante, ne manquent jamais d'exciter la défiance du juge. Les ornements ôtent du poids aux paroles de celui qui plaide, et font toujours soupçonner que les arguments sont faibles ou peu solides. Au barreau, l'orateur doit surtout s'attacher à la pureté et à la justesse de l'expression; il doit donner à son style le mérite de la clarté et de la propriété; ne pas le surcharger inutilement de termes de droit et de pratique, sans éviter toutefois ces termes avec affectation lorsque le sujet en requiert l'emploi.

La verbosité est un défaut fort généralement reproché aux orateurs du barreau, et dans lequel jette presque inévitablement l'habitude de parler et d'écrire aussi rapidement et avec aussi peu de préparation, qu'ils sont souvent obligés de faire...

Le mérite d'une composition distincte est un de ceux qui se font le plus sentir au barreau. On le reconnaît à deux traits principaux. Le premier est la manière de poser la question, l'art de montrer nettement quel est l'objet de la discussion, ce qu'on accorde et ce qu'on nie, le point précis où commence le dissentiment entre les parties. Le second trait est l'ordre et l'arrangement de toutes les parties du plaidoyer. En toute espèce de discours, une méthode claire est sans doute d'une extrême importance; mais dans ces questions difficiles et embrouillées qui occupent souvent le barreau, on sent que la méthode est presque tout. On ne saurait donc

mettre trop de soin et de peine à étudier préalablement le plan et l'arrangement qu'on doit suivre : s'il y reste quelque chose d'indistinct, s'il y a le moindre désordre, on ne réussira pas à opérer la conviction, et la cause entière restera dans l'obscurité.....

La narration des faits doit être aussi concise que peut le permettre la nature du sujet. Il est toujours fort important que les faits restent dans le souvenir pendant le cours de la plaidoirie, mais si l'avocat les raconte d'une manière ennuyeuse, s'il y ajoute des circonstances inutiles, il charge la mémoire d'un fardeau qu'elle ne peut supporter. Si, au contraire, il sait élaguer son récit, si, en retranchant toutes les circonstances superflues, il fait ressortir les faits essentiels, tout ce qu'il raconte devient plus clair, et fait une impression plus durable. Pour la partie argumentative, j'inclinerais à la traiter au barreau d'une manière plus développée que partout ailleurs; car, dans les assemblées populaires, où le sujet des débats est souvent une question fort peu compliquée, les arguments, fondés sur des principes universellement connus, acquièrent de la force par la concision. Mais l'obscurité de certains points de droit demande souvent que les arguments soient traités avec plus d'étendue, et qu'on les présente sous différents jours, afin de les faire mieux saisir.

Quand un avocat réfute les arguments de son adversaire, il doit prendre garde de les défigurer ou de les placer sous un faux jour. La ruse est vite découverte ; elle est aussitôt démasquée, et inspire aux juges et aux auditeurs un sentiment de défiance; elle présente l'orateur comme manquant de discernement ou de franchise. Au contraire, lorsqu'on voit exposer avec candeur et exactitude les arguments dont on s'est servi contre lui, avant de s'occuper à les combattre, il en naît à l'instant une prévention en sa faveur. On présume qu'il a une idée claire et complète de tout ce qu'on peut dire de part et d'autre, qu'il se confie pleinement en la bonté de sa cause, et qu'il n'a pas dessein de la soutenir par des artifices et des réticences, et le juge se sent disposé à recevoir avec plus de confiance les impressions que lui donne un orateur qui fait preuve d'intelligence et de probité. Il n'y a aucune partie du discours où l'avocat ait une plus belle occasion de déployer son habileté que celle où il récapitule les arguments de son adversaire dans le but de les réfuter.

Les traits d'esprit ou les saillies ne sont pas toujours déplacés au barreau, et peuvent faire un bon effet dans une réplique vive, qui tend à jeter du ridicule sur ce qu'a dit la partie adverse. Mais

quoique la réputation d'homme d'esprit puisse flatter un jeune avocat, je ne lui conseillerais point de compter sur ce talent pour ses succès. Le métier de l'avocat n'est point de faire rire l'audience, mais de convaincre ses juges. On en a vu bien rarement, peut-être on n'en a jamais vu s'élever au premier rang par l'esprit et les saillies. (*Cours de Rhétorique.*)

RÉFLEXIONS DE TIMON.

Il est deux sortes de Magistrature : l'amovible et l'inamovible, celle qui est assise et celle qui est debout, celle qui pérore et celle qui juge, celle qui requiert et celle qui condamne.

Je ne connais pas de fonctions plus augustes, plus redoutables et plus saintes que celles d'un président d'Assises. Il représente dans l'ensemble de ses fonctions la force, la religion et la justice. Il réunit la triple autorité du roi, du prêtre et du juge.

Quelle idée un magistrat placé dans un poste si éminent, le premier de la société peut-être, ne doit-il pas avoir de lui-même, c'est-à-dire de ses devoirs, pour les remplir dignement? Avec quelle sagacité ne doit-il pas renouer le fil des débats, cent fois rompu dans les détours tortueux de la défense? Laisser aux témoins étonnés, troublés du spectacle solennel et nouveau d'une Assise, de leur isolement au milieu des juges et du jury, du témoignage qu'ils vont rendre et des conséquences de leur serment, le temps de reprendre leurs esprits, de se recueillir en eux-mêmes et d'assurer leur mémoire et leurs voix ; leur parler avec accentuation, égard et bonté, poser nettement les questions qu'il leur adresse, et, s'il le faut, les répéter ; faire surgir la vérité de leurs contradictions ; opposer les dépositions orales aux dépositions écrites ; expliquer les ambiguités ; grouper les analogies ; trancher les doutes ; relever une circonstance, un fait, une lettre, un aveu, un cri, un mot, un geste, un regard, un accent, pour en faire jaillir la lumière ; interroger l'accusé avec une douce fermeté ; ouvrir par des exhortations son âme à la confession et au repentir ; rehausser ses esprits abattus ; l'avertir quand il se fourvoie ; le diriger quand il se remet en route ; retenir dans les bornes de la décence, la défense et l'accusation, sans gêner leur liberté ;

Tels sont les devoirs d'un Président. Heureux celui qui sait les pratiquer !

Mais où trop de magistrats s'égarent, c'est dans le résumé dès débats.

Qu'est-ce donc que résumer un débat? C'est exposer le fait avec clarté, rappeler sommairement les témoignages à charge et à décharge, analyser ce qui a été dit à l'appui de l'accusation et à l'appui de la défense, et rien que ce qui a été dit, et poser, dans un ordre simple et logique, les questions à résoudre par le jury. Tout résumé doit être net, ferme, plein, impartial et court.

Mais il y a des Présidents qui se carrent dans leur fauteuil comme pour y prendre du bon temps. Il y en a qui dessinent à la plume les carricatures du prétoire. Il y en a qui passent négligemment les doigts dans les boucles de leur chevelure. Il y en a qui promènent leur lorgnette sur les jolies femmes de l'audience. Il y en a qui intimident l'accusé par la briéveté impérieuse et dure de leurs interrogations, qui brusquent et déroutent les témoins, morigènent les avocats et indisposent le jury. Les uns sont ridicules, l e autres sont impertinents.

Il y en a qui font pis encore, qui s'abandonnent sans frein à l'aveugle impétuosité de leurs passions d'homme ou de parti. Ils se jettent à corps perdu dans la bataille politique, s'arment d'un fusil et font le coup de feu. Ils découvrent aux yeux du jury toutes les batteries de l'accusation et mettent dans l'ombre la défense. Ils ressassent lourdement les faits, au lieu de les nettoyer. Ils se perdent dans des divagations de localités, de temps, de caractères, d'opinions tout à fait étrangères à la cause. Ils veulent plaire au pouvoir, à une coterie, à une personne. Ils insinuent que ce qui, pour le jury, est encore à l'état de prévention, est déjà complètement passé pour eux à l'état de crime. Ils en font complaisamment ressortir l'évidence, l'imminence et le péril. Ils dissertent de droit, ils s'étourdissent de rhétorique. Ils suppléent, par de nouveaux moyens qu'ils inventent, aux moyens que l'avocat général a omis, et ils croient s'excuser en s'écriant: Voilà ce que dit l'accusation! qui n'en a pourtant rien dit, et ils ajoutent ainsi le mensonge au scandale.

Figurez-vous maintenant la position de l'accusé rafraîchi, relevé par la parole courageuse et persuasive de son défenseur, et qui se penche de nouveau et s'affaisse sous la terreur de ce résumé Peignez-vous ses transes, sa rougeur, et les frisonnements convulsifs de son corps et de son âme.

Et le jury! il a pu se mettre en garde contre la véhémence de l'accusateur qui remplit son métier, et du défenseur qui plaide pour son client, parce qu'il sait qu'il y a à prendre et à laisser dans leurs paroles. Mais comment se défier du Président qui tient dans ses mains la balance impartiale de la justice, du Président

qui n'est que le rapporteur de la cause, du Président qui ne doit jamais laisser transpirer son opinion, jamais laisser paraître l'homme sous la toge du magistrat?

On frémit en songeant que, dans la province surtout, avec un jury campagnard, un jury simple, illettré, effroyable, le résumé artificieux et passionné d'un Président d'assises peut déterminer seul, tout seul, un verdict de mort.

La loi a voulu que la parole demeurât toujours la dernière à l'accusé, dont, par une humaine fiction, elle présume l'innocence. Or, n'est-ce pas le renversement de l'humanité et du droit, si, au lieu de faire un résumé, le Président fulmine un réquisitoire? l'accusé aura-t-il devant lui, contre lui, deux adversaires au lieu d'un, l'Avocat général et le Président? S'il lève ses regards suppliants sur le tribunal, s'il s'y réfugie comme dans un asile sacré, rencontrera-t-il un glaive tourné contre sa poitrine, au lieu d'un bouclier pour le protéger?

Le ministère public, lui aussi, a de grands devoirs à remplir.

Quel beau rôle que le sien dans le drame des Assises! Organe de la société, que n'est-il toujours impassible comme elle? La société ne se venge pas, elle se défend. Elle ne poursuit pas le coupable, elle le recherche, et, après l'avoir trouvé, elle le désigne aux exécuteurs de la loi. Elle présume innocent le prévenu, et elle plaint le criminel en le condamnant. Elle n'aime d'autre éloquence que l'éloquence de la vérité. Elle ne veut d'autre force que la force de la justice. Quand un homme est pris, traîné par deux soldats, attaché sur un banc vis-à-vis de douze citoyens qui vont le juger, d'un tribunal qui l'interroge, d'un accusateur qui l'incrimine, et d'un public curieux qui le regarde, cet homme, eût-il porté la pourpre et le sceptre, n'est plus maintenant qu'un objet digne de pitié. Sa fortune, sa liberté, sa vie, son honneur plus cher que sa vie, sont entre vos mains : Gens du parquet, ne vous sentez-vous pas émus?

Emus! Ah! trop souvent, la face haute et enluminée, debout sur leur siége, ils enveloppent le jury de leurs contorsions et des éclats de leurs voix. J'ai vu des jurés fermer l'œil et se boucher les oreilles à l'approche de ces tempêtes de rhéteurs.

Les jurés en effet ne sont pas venus en Cour d'assises pour assister aux péripéties d'un drame fictif. Quand ils vont au théâtre, oh! c'est différent, c'est pour y prendre le plaisir des émotions scéniques. Ils veulent qu'on leur fasse bien peur, ou qu'on les attendrisse. Ils n'apportent leur mouchoir que pour le remporter trempé de larmes. Ils savent que les criminels du mélodrame et

les traîtres tyrans qui débitent leurs réquisitoires en prose tourmentée, sont, au demeurant, de fort bonnes gens, et que les innocents qu'on a tués dans la coulisse, se portent le mieux du monde et vont continuer avec leurs assassins, au café d'en bas, leur partie de domino interrompue par le spectacle. Et puis quand l'acteur s'en tire mal, ils ont la ressource de le siffler, sans préjudice de l'auteur.

Mais lorsque la réalité remplace la fiction, lorsque ces mêmes spectateurs, devenus jurés, siégent au Palais de justice, lorsque leur verdict va condamner ou absoudre, ils se recueillent en eux-mêmes. Ils chassent de leur présence, avec une sorte d'effroi, l'imagination, cette folle du logis. Ils n'écoutent que la froide raison. Ils n'examinent que le fait. Ils scrutent les pensées de l'accusé. Ils interrogent son visage. Ils étudient avec anxiété ses réponses, ses contractions, ses exclamations, ses émotions et ses joies, sa pâleur et ses frissons. Ils sont là en face de Dieu, en face des hommes, en face de la sainte vérité qu'ils pressent des mains, qu'ils cherchent du regard, qu'ils appellent, qu'ils implorent. Ah! ne les détournez point de cette méditation religieuse! Toute l'éloquence des rhéteurs ne vaut pas la conscience d'un homme de bien.

Non, ils ne comprennent pas leur métier, ils ne le savent pas, ceux qui de magistrats se font hommes, hommes de parti, hommes de théâtre. Alors ils ne requièrent plus, il plaident, ils s'emportent, ils se contournent, ils se tordent en cent façons. Tantôt le feu de la colère leur sort par les yeux et l'écume par la bouche. Tantôt ils se drapent dans les plis de leur tartan noir pour accuser avec élégance, comme les gladiateurs romains se drapaient pour tomber sous le fer et mourir avec grâce. Tantôt ils imitent gauchement la pose, la voix, les gestes des tyrans de mélodrame, et ils s'imaginent qu'ils font de l'effet, tandis qu'ils ne font que du tapage.

Non, ils ne comprennent pas leur métier, ceux qui se battent les flancs et qui distendent les attaches de leurs deux machoires, pour échafauder un grand crime sur les épaules d'un petit délit.

Non, ils ne comprennent pas leur métier, ceux qui apostrophent les accusés, invectivent les avocats et rudoient les témoins.

Non, ils ne comprennent pas leur métier, ceux qui, convaincus par les débats de l'innocence des accusés, n'abandonnent pas franchement l'accusation, mais qui la laissent subsister, sauf les circonstances atténuantes.

Non, ils ne comprennent pas leur métier, ceux qui passionnent la cause, qui, par des figures saisissantes, des appels d'énergumène

aux excitations politiques, des roulements d'yeux et des menaces de gestes, remuent et soulèvent le jury, le tribunal et l'auditoire, afin de se donner la malheureuse satisfaction qu'on dise d'eux : Qu'il a été beau! qu'il a été éloquent!

La rhétorique est assurément une superbe chose. Mais il n'en faut pas faire abus dans des mercuriales boursoufflées, abus dans des réquisitoires amphigouriques, abus dans des répliques frénétiques et écumantes, abus en tout et partout. Parce qu'un homme ivre, dans le feu d'une dispute, en aura tué un autre, il ne faut pas que le Procureur du roi ou de la république s'en aille crier avec des cris de tête, que la société est ébranlée jusque dans ses fondements, que les fleuves épouvantés remontent vers leur source, que le soleil recule d'horreur, et que les étoiles vont tomber du ciel.

Ne voyez-vous donc point que l'Avocat, piqué au jeu, ne voudra pas être en reste d'éloquence. A son tour, il va battre l'air de ses paroles. Il va grimper sur des échasses de dix pieds de haut, et, pour sauver la vie ou la liberté d'un homme, il empoisonnera la société de ses fausses et dangereuses théories.

Si l'accusé a détroussé les passants sur le grand chemin, c'est tout simplement, dira son avocat, qu'il avait faim et qu'il a voulu mettre en pratique la maxime philosophique que les jouissances de la société doivent être également réparties entre les hommes.

Si l'accusé a prémédité son crime, que d'ailleurs il ne nie pas, c'est qu'il était placé, comme Oreste, sous le coup d'une invincible fatalité.

S'il a tué père et mère, c'est que le sang lui montait un peu trop à la tête, et que, dans ce moment là, il aurait eu besoin d'une saignée.

S'il a violé des femmes ou des filles, c'est qu'il a péché par excès d'amour, ce qui est assurément bien pardonnable.

S'il a incendié des maisons, ce n'était que par curiosité et pour voir l'effet d'un feu d'artifice.

Enfin, il y a des avocats qu'on dirait tout prêts à excuser, sur leurs bonnes intentions, certains accusés qui prétendent que s'il leur est échappé d'occire leur homme, c'était tant seulement afin qu'il jouît plus tôt de la béatitude céleste, en un mot, que c'était pour son bien!

Tel accusé sorti comme un monstre, tout noir de crimes, des mains du Procureur du roi, s'en revient aux mains de son Avocat, qui lui passe la robe blanche de l'innocence, et qui orne son front pur et virginal d'une couronne de vertus, à tel point qu'il ne

resterait plus, en quittant l'audience, qu'à le porter à Rome dans une châsse et à le canoniser.

Là-dessus, et si vous le laissez faire, l'avocat se met à sangloter, et il pleure si chaudement, si naturellement, que l'accusé lui-même est presque tenté de se croire innocent, et que les jurés s'attendrissent tout de bon sur ce pauvre scélérat, jusqu'à ce qu'après s'être essuyé les yeux, ils rendent un verdict pour lui faire couper le cou.

Il y a une réforme encore plus urgente que la réforme de la loi électorale. C'est la réforme de l'éloquence criminelle qui s'évertue et se pavane dans les actes d'accusation et dans les réquisitoires. S'amuser, lorsqu'on traîne par les cheveux un homme sous le couteau, à arrondir, à polir, à vernir sa phrase, à faire des hauts-le-corps comme un mime, à déclamer comme Oreste tordu par les serpents des Euménides ; mais c'est n'avoir pas d'entrailles, c'est être coupable, c'est mériter d'être envoyé substitut à Quimper-Corantin pour le reste de ses jours ! Sous le point de vue du goût, je ne saurais trop le redire, tout ce pathos est faux, faux, archi-faux. Ne savez-vous donc pas que cet admirable instrument de la parole, l'éloquence, est tantôt l'art de peindre, tantôt l'art d'émouvoir, tantôt l'art de raconter, tantôt l'art de prouver? Selon les causes, être simple, c'est se montrer éloquent; viser au sublime, c'est être ridicule. Soyez vrai, mon Dieu, soyez vrai ! on ne vous prie que de cela, et c'est bien assez.

Je me suis demandé souvent ce que tous ces vengeurs officiels de la société et tous ces vengeurs bénévoles de l'innocence, venaient faire dans le temple de la Justice, et au bénéfice de qui ils jouaient la comédie. Il me semble que, dans le drame des Assises, il n'y a de personnages nécessaires que le juge pour faire l'instruction, le président pour interroger, l'accusé pour s'expliquer, les témoins pour répondre, le greffier pour écrire, le jury pour voir, entendre et juger. Je supprimerais le surplus, moins les gendarmes.

Reste l'auditoire, et je lui réserve mon dernier coup de pinceau.

La Cour d'assises a sa sorte de public qui ne ressemble à aucun autre. Quelques ouvriers sans ouvrage, des femmes de mauvaise vie, des piliers de cabaret, des souteneurs de filles, des voleurs émérites ou apprentis, des échappés du bagne, des vauriens, des désœuvrés, des habitués, se pressent au rampes de l'escalier qui mène à la salle des Assises. A peine ouverte, ils l'inondent, se tiennent debout, se serrent, se pressent, se coudoient, se lèvent

sur la pointe du pied, s'agitent dans tous les sens, et présentent de loin comme une masse noire et mouvante d'où s'échappent des gestes brusques, des plaintes étouffées, des contractions énergiques et des bruits confus de pudeur, de jurements, de langue et d'argot. Tel filou ou tel assassin vient y apprendre comment on doit dérouter un témoin, éluder une question, inventer un alibi, masquer un fait, interprêter une pénalité. Tel n'y va que par curiosité, qui en sort avec de périlleuses tentations, avec un germe de crime formé et tout près d'éclore. La manie de l'imitation fait plus de criminels que l'appareil du jugement et la crainte des supplices n'en épouvante. La Cour d'assises est une triste école d'immoralité.

Voilà le premier plan, le plan du fond, l'auditoire. Le peuple (ne profanons pas ce beau nom), la populace est debout au parterre. Les dames occupent les banquettes réservées ou l'orchestre. Parées, agraffées, coiffées de plumes et de fleurs, elles viennent se poser pour voir ou pour être vues.

La Cour d'assises est le rendez-vous du beau monde; il y a presse de lords anglais, de magnats hongrois et de boyards russes, et le crime fait fureur.

On passe les mers orageuses du Nord, on quitte la riante Italie pour se donner l'horrible plaisir de voir souffrir un malheureux. Des femmes délicates et sensuelles qui s'en allaient chercher aux eaux les distractions d'un tempérament blasé par le jeu et l'amour, se détournent de leur route pour de tels spectacles. Elles, pour qui le printemps n'avait pas assez de fraîches couleurs, ni les roses assez de parfums, les voilà qui aspirent, la narine ouverte, dans cette atmosphère empestée, des fumets cadavéreux de cimetière et de mort! Les voilà qui, de leur place, en prêtant l'ouïe, peuvent entendre cuire et pétiller des entrailles humaines sur les braises d'un laboratoire! et du même air, du même pas, elles vont aller à l'église, remercier Dieu d'avoir permis qu'une éducation chaste et pieuse cultivât secrètement dans leur cœur les semences des vertus chrétiennes, et d'avoir répandu sur toute leur personne les grâces de la plus douce sensibilité!

En quoi, je vous prie, une salle de Cour d'assises diffère-t-elle d'une salle des Boulevards! n'y donne-t-on pas pour la bonne société des représentations très-suivies, en fait d'évanouissements et d'attaques de nerfs? on y parie, on y joue à la hausse ou à la baisse sur la vie de l'accusé, et l'on y forme des vœux impies et criminels pour son acquittement comme pour son supplice. On s'y collète absolument comme à la porte des théâtres. Afin

que l'orchestre soit au grand complet, il ne manque plus que des trombones et des cornets à piston, et je suis étonné que les spectateurs impatients ne demandent pas la musique! la musique! Déjà ils deviennent de plus en plus difficiles. Ils se plaignent, ils murmurent de ce que l'accusé baisse les yeux, de ce qu'il cache ses angoisses et sa pâleur, et de ce qu'il présente à ces curieux, à ces barbares, de profil et non de face, cette tête qui va tomber!

J'insiste, car c'est ici un point de haute moralité.

La femme du monde n'est pas méchante, mais elle est la plus curieuse de toutes les créatures de la création. Elle a des ressauts vifs, précipités, involontaires, continuels. Elle vit, elle se meurt d'émotions à chaque pas, à chaque minute. Elle a un amant à cause de ses vapeurs; elle a des vapeurs à cause de son amant. Il faut qu'elle souffre pour mieux jouir, il faut qu'elle jouisse pour mieux souffrir. Elle ne redoute rien tant que les heures réglées, que la somnolence de la vie, que les molles tiédeurs du boudoir et de l'édredon. Elle est perpétuellement en quête, à midi et à minuit, au spectacle, à la chambre, au sermon, au bois, au bal, de tout ce qui peut troubler, divertir, ébranler, ravager, désordonner, sa pauvre âme et son pauvre corps. Elle se multiplie dans chaque objet qu'elle touche. Elle se porte avec toute sa vie, avec tout son être, dans chaque sensation nerveuse qu'elle éprouve, et l'on dirait qu'elle n'existe plus pour le reste. Rien ne lui est obstacle. Dès qu'elle a résolu de voir quelqu'un ou quelque chose, elle le verra. Si son caprice d'aujourd'hui est d'aller à la Cour d'assises, elle écrira, coup sur coup, dix petits billets ambrés au Président, pour obtenir la faveur d'une entrée, un fauteuil, une chaise, une banquette, un bout d'escabeau. Elle s'échappe dès la pointe du jour de son lit chaud et reposé, et va faire queue à la porte du Palais. Elle y restera le front au vent de bise et les pieds dans la boue, s'il le faut. Elle s'enveloppe de sa mentille. Elle grelotte et frémit dans ses membres délicats. La porte s'ouvre, et la voilà qui se glisse, se faufile, se presse, se foule, se pousse, se baisse, entre et pénètre à travers les gendarmes, les huissiers et les robes noires des stagiaires. Elle se pend et s'accroche aux basques du sergent de ville, lui parle à l'oreille, le supplie d'une voix douce, et ne le lâche pas qu'elle ne soit casée, assise, étalée, les coudées franches, le binocle à l'œil, et à bonne portée de l'accusé et des juges.

Voyez comme elle suit, pas à pas, le drame vivant qui se déroule, et comme elle marche, la poitrine haletante, d'émotion en émotion! Si le criminel a la barbe hérissée et des yeux hagards,

elle éprouve en le regardant un plaisir de peur. S'il a les joues rosées et les cheveux artistement bouclés : Le beau garçon, se dit-elle tout bas, et quel dommage! Si les témoins arrivent les bras pendants, ou débitent des phrases prétentieuses et entortillées, elle rit sous son mouchoir. Si l'accusé sanglote, elle pleure chaudement, par sympathie. Si quelque jeune fille s'évanouit, elle court, vole, délace son corset et lui fait respirer des sels. A moins que la salle d'audience ne craque sous ses lourds piliers, cette intrépide audiencière ne quittera pas la place. Les heures coulent, la nuit s'avance, les jurés délibèrent, elle attend! Il faut que ses yeux se collent avidement sur les yeux du criminel, qu'elle se suspende à ses lèvres tremblantes, et qu'elle repaisse son âme des terreurs indéfinissables d'une autre âme. Il faut qu'elle recueille, sursaut par sursaut, les convulsions de cette conscience bourrelée. Il faut qu'elle entende et le coup de sonnette du dernier jugement et la sentence de mort, et le râle de cet homme, dont la face se décompose et dont la vie intérieure se brise et se déchire en lambeaux! Comme elle se penche vers lui! comme elle prête l'oreille à ses cris inarticulés, à ses soupirs qu'il étouffe! Comme elle le suit d'un long regard jusqu'à ce que les portes du cachot se referment avec l'espérance! Alors elle retombe sur sa chaise, anéantie, absorbée dans la contemplation de son drame; l'huissier de service est obligé de l'avertir que la salle se vide et de la pousser par les épaules. Elle sort enfin, et se traîne le long des sombres corridors du palais, rentre au logis, épuisée, rompue de fatigue, les nerfs crispés et l'âme en pleurs, et se jette sur son lit, sans songer que son vieux père n'a pas dîné, et que depuis le matin sa jeune fille s'inquiète et l'appelle. Les rideaux fermés, son imagination s'allume. Elle pâlit, elle rougit, elle frissonne, elle revole à l'audience. Elle écarte, elle repousse de la main le condamné qui lui apporte sa tête. Elle croit voir, elle voit la prison, les chaînes de fer, les juges, l'accusateur, le bourreau et ses aides, et le panier gorgé de sang et de chairs palpitantes, et, à la fin, elle jette un cri d'horreur. Digne femme!

Que font ces agraffes d'or, ces bandeaux de perles, ces fleurs, ces gazes, ces plumes légères, parmi le lugubre appareil des Cours d'assises? Est-ce en spectacle que l'accusé vient se donner, et le prétoire n'est-il donc plus qu'un théâtre? Qui me dira qu'à l'aspect de ce raout curieux et brillant, l'accusé, revêtu de l'habit grossier des prisons, ne se troublera pas, que quelque témoin ne perdra point la mémoire, et que quelque juré ne sera pas plus occupé de l'émotion rougissante d'une jolie femme, que des angoisses du prévenu?

Si j'avais l'honneur d'être Président de la Cour, je n'admettrais dans son enceinte que les parents de l'accusé, et je dirais aux autres : « Mesdames, tant assises que debout, écoutez ce que je » vais vous dire : Vous, allez tricoter les chaussures de mes- » sieurs vos fils, ou mettre au bleu les collerettes de mesdemoi- » selles vos filles. Vous, ayez soin que le rôt ne brûle pas. Vous, que » vos parquets soient cirés proprement. Vous, que l'huile ne » manque pas dans vos lampes, ni le sel dans votre soupe. Vous, » nuancez de fleurs vives les paysages de vos tapis à la main. Vous, » déployez sur le théâtre l'éventail des grandes coquettes. Vous, » faites des gammes, et vous, des entrechats. Allez, mesdames, » allez, la Jugerie n'a rien à voir avec les grâces, et la Cour d'as- » sises n'est point la place de la plus belle moitié du genre humain.
» Huissier, écoutez les ordres de la cour! »

Voilà, en effet, les ordres que je donnerais, et je serais, je crois, approuvée de tous les honnêtes gens. (*Livre des Orateurs.*)

TROISIÈME SECTION.

ÉLOQUENCE ACADÉMIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

DE L'ÉLOQUENCE ACADÉMIQUE AVANT LA RÉVOLUTION.

Discours de réception : Racine. — Voltaire. — Buffon. — Eloges : Fontenelle. — D'Alembert. — Sujets de prix : Thomas. — La Harpe. — Guénard. — Rousseau.

L'académie française, et les autres compagnies littéraires ou scientifiques, présentent à notre étude, sous le rapport de l'éloquence, les discours de réception, les éloges prononcés par les secrétaires, et enfin les sujets de prix.

DISCOURS DE RÉCEPTION.

Les discours de réception se renfermèrent longtemps dans un cadre aussi monotone qu'étroit, l'éloge du roi, l'éloge de l'académicien auquel on succédait, l'éloge du cardinal, fondateur de l'académie (Richelieu). Dans ces sortes de discours chacun suivait le caractère propre de son talent; Fléchier louait en antithèses, Labruyère en portraits, Massillon en images; mais aucun ne pouvait vaincre l'aridité de la matière. Racine lui-même fut sec, froid et stérile; il balbutia à peine son discours de réception. Mais il parla en véritable orateur dans l'éloge du grand Corneille, lorsqu'à la réception du frère de ce grand poète, il exposa les obligations que lui avait la scène française.

« La scène retentit encore, dit-il, des acclamations qu'excitèrent à leur naissance le Cid, Horace, Cinna, Pompée, tous ces chefs-d'œuvre représentés depuis sur tant de théâtres, traduits en tant de langues, et qui vivront à jamais dans la bouche des hommes. A dire le vrai, où trouvera-t-on un poète qui ait possédé à la fois tant de grands talents, tant d'excellentes parties, l'art, la force, le jugement, l'esprit? Quelle noblesse! quelle véhémence dans les passions! quelle économie dans les sujets! quelle gravité dans les sentiments, quelle dignité et en même temps quelle prodigieuse variété dans les caractères! Combien de rois, de princes, de héros de toutes les nations ne nous a-t-il pas représentés, toujours tels qu'ils doivent être, toujours uniformes avec eux-mêmes et jamais ne se ressemblant les uns aux autres! Parmi tout cela, une magnificence d'expressions proportionnée aux maîtres du monde qu'il fait souvent parler; capable néanmoins de s'abaisser quand il veut, et de descendre jusqu'aux simples naïvetés du comique, où il est encore inimitable : enfin, ce qui lui est surtout particulier, une certaine force, une certaine élévation qui surprend, qui enlève, et qui rend jusqu'à ses défauts, si on lui en peut reprocher quelques-uns, plus estimables que les vertus des autres. Personnage véritablement né pour la gloire de son pays! comparable, je ne dis pas à tout ce que l'ancienne Rome a eu d'excellents poètes tragiques, puisqu'elle confesse elle-même qu'en ce genre elle n'a pas été fort heureuse, mais aux Eschyle, aux Sophocle, aux Euripide, dont la fameuse Athènes ne s'honore pas moins que des Thémistocle, des Périclès, des Alcibiade, qui vivaient en même temps qu'eux. »

C'est à dater de Voltaire que les académiciens récipiendaires sortirent du cercle des éloges et s'élevèrent à des sujets d'un intérêt général. Dans son discours il aborda des questions de critique et de littérature, et il les traita avec un esprit judicieux et un goût délicat. On peut remarquer ce qu'il dit de l'influence de la poésie dans la formation des langues.

« Les Grecs n'écrivirent l'histoire que quatre cents ans après Homère. La langue grecque reçut de ce grand peintre de la nature la supériorité qu'elle prit chez tous les peuples de l'Asie et de l'Europe. C'est Térence, qui, chez les Romains, parla le premier avec une pureté toujours élégante : c'est Pétrarque, qui, après le Dante, donna à la langue italienne cette aménité et cette grâce qu'elle a toujours conservées : c'est à Lopez de Vega que l'espagnol doit sa noblesse et sa pompe; c'est Shakespeare, qui, tout

barbare qu'il était, mit dans l'anglais cette force et cette énergie qu'on n'a jamais pu augmenter depuis sans l'outrer, et par conséquent sans l'affaiblir. D'où vient ce grand effet de la poésie, de former et de fixer enfin le génie des peuples et leurs langues? La cause en est bien sensible : les premiers bons vers, ceux même qui n'en ont que l'apparence, s'impriment dans la mémoire, à l'aide de l'harmonie. Leurs tours naturels et hardis deviennent familiers : les hommes, qui sont tous nés imitateurs, prennent insensiblement la manière de s'exprimer et même de penser des premiers dont l'imagination a subjugué celle des autres. »

Après un tableau rapidement esquissé de l'état de la langue française avant Corneille, l'orateur continue :

« La langue française restait donc à jamais dans la médiocrité, sans un de ces génies faits pour changer et pour élever l'esprit de toute une nation : c'est le plus grand de vos premiers académiciens, c'est Corneille seul qui commença à faire respecter notre langue des étrangers, précisément dans le temps que le cardinal de Richelieu commençait à faire respecter la couronne. L'un et l'autre portèrent notre gloire dans l'Europe. Après Corneille sont venus, je ne dis pas de plus grands génies, mais de meilleurs écrivains. »

Buffon imita heureusement l'exemple de Voltaire; son imagination, beaucoup plus favorable à son pinceau qu'à ses systèmes, brilla de tout son éclat dans son discours sur le style. Ce grand maître présente des idées neuves indiquées d'une manière vaste et lumineuse sur la composition, sur la nécessité de posséder pleinement son sujet, sur les premiers aperçus, sur les principales conceptions, etc. Néanmoins un pareil tableau semble plus propre à exciter l'enthousiasme qu'à éclairer l'imitation. C'est l'hymne du génie qui raconte ses jouissances, et exalte sa gloire : ce n'est pas la confidence d'un talent supérieur qui nous révèle son secret.

Ce jugement, extrait de Maury, ne paraît pas fondé dans la pensée qui le termine. Buffon embellit ses préceptes des charmes de l'élocution, mais il les énonce en même temps avec une grande clarté.

« C'est faute de plan, dit-il en parlant de la nécessité de méditer son sujet, c'est pour n'avoir pas assez réfléchi sur son objet, qu'un homme d'esprit se trouve embarrassé, et ne sait par où commencer à écrire. Il apèrçoit à la fois un grand nombre d'idées;

et, comme il ne les a ni comparées, ni subordonnées, rien ne le détermine à préférer les unes aux autres; il demeure donc dans la perplexité. Mais, lorsqu'il se sera fait un plan, lorqu'une fois il aura rassemblé et mis en ordre toutes les pensées essentielles à son sujet, il s'apercevra aisément de l'instant où il devra prendre la plume; il sentira le point de maturité de la production de l'esprit; il sera pressé de la faire éclore, il n'aura même que du plaisir à écrire. Les idées se succèderont aisément, et le style sera naturel et facile; la chaleur naîtra de ce plaisir, se répandra partout, et donnera la vie à chaque expression; tout s'animera de plus en plus : le ton s'élèvera, les objets prendront de la couleur : et le sentiment, se joignant à la lumière, l'augmentera, la portera plus loin, la fera passer de ce qu'on dit à ce qu'on va dire, et le style deviendra intéressant et lumineux. »

Il ne se borne pas à dire et à montrer ce qu'il faut faire : il indique avec le plus grand soin ce qu'il faut éviter.

« Rien n'est plus opposé à la véritable éloquence que l'emploi de ces pensées fines et la recherche de ces idées légères, déliées, sans consistance, et qui, comme la feuille du métal battu, ne prennent de l'éclat qu'en perdant de la solidité. Aussi, plus on mettra de cet esprit mince et brillant dans un écrit, moins il y aura de nerf, de lumière, de chaleur et de style. »

ÉLOGES PRONONCÉS PAR LES SECRÉTAIRES.

Fontenelle et d'Alembert ont laissé un grand nombre d'éloges qu'ils prononcèrent en leur qualité de secrétaires, le premier devant l'académie des sciences, le second devant l'académie française. Ces deux hommes eurent de leur temps une très-grande vogue, et méritent par cette raison d'être connus, même sous d'autres rapports que celui de l'éloquence académique.

Fontenelle. (1657—1757.)

La longue vie du premier embrassa la dernière moitié du dix-septième siècle et la première du dix-huitième. Il mourut en 1757, âgé de cent ans moins quelques jours. Seize années auparavant, il dit en présence de l'académie française : « Cinquante ans se sont écoulés depuis ma réception dans cette académie.... Ceux qui la composent présentement, je les ai tous vus entrer ici, tous naître

dans ce monde littéraire : et il n'y en a absolument aucun à la naissance duquel je n'aie contribué. » De son vivant, il se vit placé par Voltaire au nombre des écrivains du siècle de Louis XIV et dans le temple du Goût, où il est ainsi caractérisé :

C'était le discret Fontenelle,
Qui, par les beaux arts entouré,
Répandait sur eux, à son gré,
Une clarté douce et nouvelle.
D'une planète, à tire-d'aile,
En ce moment il revenait
Dans ces lieux où le goût tenait
Le siége heureux de son empire.
Avec Quinault il badinait;
Avec Mairan il raisonnait :
D'une main légère il prenait
Le compas, la plume et la lyre.

Voici le conseil que lui donne la critique :

Votre muse sage et riante
Devrait aimer un peu moins l'art.
Ne la gâtez point par le fard;
Sa couleur est assez brillante.

« Fontenelle, dit Feller, est précieux et maniéré dans tout ce qu'il a écrit, mais c'est surtout dans ses éloges qu'il déploie toute la coquetterie du bel esprit. » Ses portraits sont tracés avec art, et, quoique flattés, ils conservent néanmoins un certain air de ressemblance qui les fait reconnaître. Il n'approfondit rien, effleure tout, parait se jouer de son sujet, ne donne point à penser au lecteur, cherche seulement à l'amuser et le surprend quelquefois par des traits ingénieux et fins. Les défauts de son style se font remarquer même dans les plus beaux morceaux. On peut les reconnaître dans ce portrait de Vauban :

« Jamais les traits de la simple nature n'ont été mieux marqués qu'en lui, ni plus exempts de tout mélange étranger. Un sens droit et étendu, qui s'attachait au vrai par une espèce de sympathie, et sentait le faux sans le discuter, lui épargnait les longs circuits par où les autres marchent : et d'ailleurs sa vertu était, en quelque sorte, un instinct heureux, si prompt, qu'il prévenait sa raison.

» Il méprisait cette politesse superficielle dont le monde se vante, et ui couvre souvent tant de barbarie; mais sa bonté,

son humanité, sa libéralité lui composaient une autre politesse plus rare, qui était toute dans son cœur. Il seyait bien alors à tant de vertu de négliger des dehors, qui, à la vérité, lui appartiennent naturellement, mais que le vice emprunte avec trop de facilité.

» Souvent M. le maréchal de Vauban a secouru, de sommes assez considérables, des officiers qui n'étaient pas en état de soutenir le service, et, quand on venait à le savoir, il disait qu'il prétendait leur restituer ce qu'il recevait de trop des bienfaits du roi. Il en a été comblé pendant le cours d'une longue vie, et il a eu la gloire de ne laisser, en mourant, qu'une fortune médiocre.

» Il était passionnément attaché au roi : sujet plein d'une fidélité ardente et zélée, et nullement courtisan, il aurait infiniment mieux aimé servir que plaire. Personne n'a été si souvent que lui, ni avec tant de courage, l'introducteur de la vérité : il avait pour elle une passion presque imprudente et incapable de ménagement. Ses mœurs ont tenu bon contre les dignités les plus brillantes et n'ont pas même combattu. En un mot c'était un Romain qu'il semblait que notre siècle eût dérobé aux plus heureux temps de la république. »

La grande réputation dont jouit Fontenelle, entraîna un grand nombre de littérateurs à suivre ses traces, et à prendre pour modèle cette recherche d'expressions, cette finesse d'idées alambiquées qui déparent ses écrits. Mais ses imitateurs, comme il arrive toujours, ont encore enchéri sur leur maître, et ont corrompu la littérature par un néologisme enluminé et une afféterie précieuse, qui furent de mode jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Il est inutile de faire observer que l'esprit du temps et plusieurs circonstances particulières, favorisèrent ce mauvais goût.

Si l'on considérait Fontenelle sous le rapport de la science, on pourrait dire, avec Voltaire, qu'il devint *le premier parmi les savants qui n'ont pas eu le don de l'invention*. Il paraît que lui-même ne se faisait pas illusion. En présentant au régent sa *Géométrie de l'infini*, il lui dit : « Monseigneur, voilà un livre que huit hommes seulement en Europe sont en état de comprendre, et l'auteur n'est pas de ces huit-là. »

D'Alembert. (1717—1783.)

D'Alembert s'est d'abord fait connaître comme mathématicien ; ensuite, à l'exemple de Fontenelle, il voulut mêler les fleurs de la littérature aux épines de la géométrie. Il commença sa carrière littéraire par son *Discours préliminaire de l'Encyclopédie.* Ce morceau, ou plutôt cet ouvrage, où se trouvent réunies la précision du style, la clarté des idées, la force et l'élégance, avec une généalogie savante et bien raisonnée des sciences et des connaissances humaines, est le seul titre incontestable qu'il offre à la postérité comme grand écrivain. La première partie est bien supérieure à la seconde, parce qu'elle traite des sciences exactes que l'orateur connaissait à fond. Il fut beaucoup loué et beaucoup critiqué ; mais toutes les préventions ont disparu, et le discours préliminaire de l'Encyclopédie est le morceau le plus remarquable de cette énorme compilation. On connait le vers de Gilbert :

« Il se crut un grand homme, et fit une préface. »

Les autres productions littéraires de d'Alembert sont, en général, très-médiocres, estimées par la clarté de la diction, et quelquefois par la justesse des idées, mais sans caractère, sans originalité et sans force. Plusieurs portent l'empreinte d'une imagination stérile, d'une prétention et d'une recherche trop affectées.

Celles qui eurent le plus de succès, et qui doivent particulièrement nous occuper, sont les *éloges* qu'il composa pour l'histoire de l'académie française, et qu'il lut devant cette compagnie. Il n'est aucun de ces éloges qui ne contienne des idées judicieuses sur le personnage dont il est question, sur la trempe de son génie, sur l'art dont il s'est occupé. Des traits plaisants, des mots échappés à ceux dont il parle, ou dits à leur occasion, un grand nombre d'anecdotes, propres à peindre les hommes ou les opinions de leur temps, donnent à ces ouvrages un caractère tout particulier. La lecture en est agréable et piquante. Mais ils n'offrent pas l'intérêt d'une grande composition oratoire. Ils ne sont pour ainsi dire que de simples notices historiques. Le style est ordinairement élégant et ingénieux, mais il montre aussi un certain apprêt, et un désir trop marqué de faire de l'effet, par une pensée fine et délicate.

L'auteur sait faire admirer les vertus et le génie des grands hommes qui ont appartenu à la religion ; mais il les célébrerait avec plus d'éloquence, s'il était lui-même animé par des sentiments religieux. On s'aperçoit, en lisant ses éloges, que l'incrédulité d'un écrivain est toujours funeste à son talent, même lorsqu'il est obligé, par les sujets qu'il traite, de parler le langage d'un homme qui a la foi.

D'Alembert, moins emporté que Voltaire dans ses attaques contre l'église catholique, était peut-être aussi dangereux. Il se peint dans sa correspondance *comme un homme qui donne des soufflets, en faisant semblant de faire des révérences.*

On a dit de d'Alembert, qu'il était *grand géomètre parmi les littérateurs*, et *grand littérateur parmi les géomètres*. On le caractériserait mieux en disant qu'il fut *bon géomètre, écrivain médiocre et mauvais philosophe.*

SUJETS DE PRIX PROPOSÉS PAR LES ACADÉMIES.

Pendant longtemps l'académie française ne proposa guère, pour prix d'éloquence, que des questions de morale, et les discours couronnés n'étaient pour ainsi dire que de mauvais sermons. Dans la suite on proposa des sujets plus analogues au genre qui convient dans des assemblées littéraires, des questions de littérature ou de philosophie, mais surtout les éloges des grands hommes.

Thomas. (1732—1785.)

Thomas fut le premier qui parcourut la carrière des éloges. En peu d'années cinq de ses discours furent couronnés et lui acquirent une grande réputation. Ces discours, comme les autres ouvrages de Thomas, ont été l'objet de grandes louanges et de sévères critiques. Les unes et les autres sont également fondées. Il y a dans cet écrivain un caractère d'élévation extrêmement marqué. Il pense avec grandeur, avec noblesse, avec force ; il n'envisage point ses sujets d'une manière commune. Ses plans sont vastes, ses cadres sont étendus, ses aperçus sont neufs, hardis et brillants ; mais son style presque toujours tendu, apprêté, pénible, n'a jamais cette flexibilité, cet heureux abandon, cette grâce facile, qui, dans les génies du premier ordre, dérobent l'empreinte de l'art et les ressorts de la composition. On lui trouve beaucoup d'esprit, une imagination riche et féconde, des tableaux énergiques, des

analyses justes, des jugements profonds, mais en même temps une parure recherchée, un emploi trop fréquent de métaphores, et une espèce de jargon scientifique, composé de termes d'arts, de géométrie, de métaphysique, etc., qui jettent de l'obscurité dans le discours et lui donnent un air de pédanterie. Mais ce qui est surtout d'un très-mauvais goût, c'est l'emphase et la bouffissure de son style; on dirait qu'il est monté sur des échasses, et qu'il veut toujours ouvrir une grande bouche pour dire des choses qui n'ont rien de frappant. Ce sont ces défauts qui faisaient souvent répéter à Voltaire : « Il ne faut plus dire du galimathias, mais du gali-Thomas. »

Il y a néanmoins dans les discours de cet écrivain plusieurs morceaux d'une beauté réelle, et même des traits d'un sublime qui décèle l'homme fait pour exercer l'empire de la parole. La fin de l'*Eloge de Descartes*, est généralement belle. L'*Eloge du Dauphin* fit apercevoir un autre progrès. L'auteur apprit enfin à connaître des teintes plus douces et des formes plus flexibles : son style se détendit, sa phrase se désenfla, et il put obtenir l'estime des connaisseurs. Cette estime alla jusqu'à l'admiration lorsqu'il publia l'*Eloge de Marc-Aurèle*, composition absolument neuve, qui est tout à la fois un discours bien écrit et un drame très-animé et très-pathétique. La recherche et le travail s'y font encore sentir, mais une foule de beautés du premier ordre placent cet ouvrage au rang des chefs-d'œuvre de l'éloquence française.

« *Après un règne de vingt ans, Marc-Aurèle mourut à Vienne. Il était alors occupé à faire la guerre aux Germains. Son corps fut rapporté à Rome où il entra au milieu des larmes et de la désolation publique. Le sénat en deuil avait été au-devant du char funèbre. Le peuple et l'armée l'accompagnaient. Le fils de Marc-Aurèle suivait le char. La pompe marchait lentement en silence. Tout-à-coup un vieillard s'avança dans la foule. Sa taille était haute et son air vénérable. Tout le monde le reconnut : c'était Apollonius, philosophe stoïcien, estimé dans Rome, et plus respecté encore par son caractère que pour son grand âge. Il avait toutes les vertus rigides de sa secte, et de plus avait été le maître et l'ami de Marc-Aurèle. Il s'arrêta près du cercueil, le regarda tristement, et tout-à-coup élevant sa voix :* »

Un pareil début s'empare d'abord de l'âme et vous transporte sur une scène de douleur. Ces descriptions locales étaient fami-

lières aux anciens, qui s'attachaient à parler aux sens, ou à l'imagination qui les supplée.

« Quand le dernier terme approcha, dit Appollonius sur la fin du discours, il ne fut point étonné. Je me sentais élevé par ses discours. Romains, le grand homme mourant a je ne sais quoi d'imposant et d'auguste. Il semble qu'à mesure qu'il se détache de la terre, il prend quelque chose de cette nature divine et inconnue qu'il va rejoindre. Je ne touchais ses mains défaillantes qu'avec respect, et ce lit funèbre où il attendait la mort me semblait un espèce de sanctuaire. Cependant l'armée était consternée, le soldat gémissait sous ses tentes; la nature elle-même semblait en deuil. Le ciel de la Germanie était plus obscur. Des tempêtes agitaient la cîme des forêts qui environnaient le camp, et ces objets lugubres semblaient ajouter encore à notre désolation. Il voulut quelque temps être seul, soit pour repasser sa vie en présence de l'être suprême, soit pour méditer encore une fois avant de mourir. Enfin il nous fit appeler. Tous les amis de ce grand homme et les principaux de l'armée vinrent se ranger autour de lui; il était pâle, les yeux presque éteints et les lèvres à demi glacées; cependant nous remarquâmes tous une tendre inquiétude sur son visage. Prince, il parut se ranimer un moment pour toi. Sa main mourante te présenta à tous ces vieillards qui avaient servi sous lui. Il leur recommanda ta jeunesse. « Servez-lui de père, leur dit-il; ah! servez-lui de père! » Alors il te donna des conseils tels que Marc-Aurèle mourant devait les donner, et bientôt après Rome et l'univers le perdirent.

» *A ces mots, tout le peuple romain demeura morne et immobile. Apollonius se tut; ses larmes coulèrent. Il se laissa tomber sur le corps de Marc-Aurèle; il le serra longtemps entre ses bras, et se relevant tout-à-coup :* »

» Mais toi, qui vas succéder à ce grand homme! ô fils de Marc-Aurèle! ô mon fils! permets ce nom à un vieillard qui t'a vu naître et qui t'a tenu enfant dans ses bras, songe au fardeau que t'ont imposé les dieux; songe aux devoirs de celui qui commande, aux droits de ceux qui obéissent. Destiné à régner, il faut que tu sois, ou le plus juste, ou le plus coupable des hommes. Le fils de Marc-Aurèle aurait-il à choisir? on te dira bientôt que tu es tout puissant; on te trompera : les bornes de ton autorité sont dans la loi. On te dira encore que tu es grand, que tu es adoré des peuples; écoute : Quand Néron eut empoisonné son frère,

on lui dit qu'il avait sauvé Rome; quand il eut fait égorger sa femme, on loua dans le sénat sa justice; quand il eut assassiné sa mère, on baisa sa main parricide, et l'on courut au temple remercier les Dieux. Ne te laisse pas non plus éblouir par des respects : si tu n'as des vertus, on te rendra des hommages, et l'on te haïra. Crois-moi, on n'abuse point les peuples. Maître du monde, tu peux m'ordonner de mourir, mais non de t'estimer. O fils de Marc-Aurèle, pardonne; je te parle au nom des dieux, au nom de l'univers qui t'est confié; je te parle pour le bonheur des peuples et pour le tien. Non, tu ne seras point insensible à une gloire si pure. Je touche au terme de ma vie; bientôt j'irai rejoindre ton père; si tu dois être juste, puissé-je vivre encore assez pour contempler tes vertus : si tu devais un jour.....

» *Tout-à-coup Commode, qui était en habit de guerrier, agita sa lance d'une manière terrible. Tous les Romains pâlirent; Apollonius fut frappé des malheurs qui menaçaient Rome. Il ne put achever : ce vénérable vieillard se voila le visage. La pompe funèbre, qui avait été suspendue, reprit sa marche. Le peuple suivit, consterné et dans un profond silence; il venait d'apprendre que Marc-Aurèle était tout entier dans le tombeau.* »

Laharpe. (1739—1803.)

« Ses éloges, dit Palissot, presque toujours couronnés par l'académie, et parmi lesquels on doit distinguer surtout ceux de Racine et de Fénélon, offrent, en général, à quelque tache près d'enluminure académique, le style pur, élégant, souvent même fleuri d'un écrivain vraiment disert; mais vous y chercheriez vainement l'inspiration, sans laquelle il n'est pas plus d'éloquence que de poésie, les grands mouvements qui décèlent l'orateur, et ce degré de chaleur qui suppose une âme fortement passionnée. Un plaisir froid et qu'on n'est pas tenté de renouveler, est le seul sentiment qu'ils inspirent. Jamais on ne se sent ému, bien moins encore entraîné : en un mot, M. de Laharpe n'est pas moins éloigné de l'éloquence de Pascal, de Bossuet, ou du philosophe de Genève, qu'il ne l'est en poésie du sublime de Corneille, et comme lui-même l'a très-bien dit, de la perfection désespérante de Racine. » (*Mémoires sur la Littérature.*)

Nous signalerons encore à l'estime du lecteur les éloges de Fénélon, de Charles V et de saint Louis, par l'abbé Maury : ceux

de saint Louis et du Dauphin, père de Louis XVI, par M. de Boulogne; ceux de Molière et de Lafontaine, par Champfort; et enfin ceux de Suger, de Fontenelle et de Montausier, par Garat.

Les discours académiques, comme on le voit, ont commencé la réputation de plusieurs illustres écrivains. Leurs talents se sont révélés à la France dans ces concours solennels, et c'est là sans doute un des plus grands avantages des prix proposés par nos assemblées littéraires.

Outre les éloges des grands hommes, les académies ont proposé, avons-nous dit, des sujets littéraires ou philosophiques. Le dix-huitième siècle a produit en ce genre deux chefs-d'œuvre bien différents, le discours sur l'esprit philosophique, par le père Guénard, jésuite, et celui sur les sciences et les lettres, par J.-J. Rousseau.

Guénard. (726—1806.)

On admira, en lisant le premier, une grande étendue et une égale justesse d'esprit, réunies à une métaphysique neuve et profonde, qui n'attiédit jamais la chaleur dont la composition est susceptible. Mais on eut lieu de regretter que l'écrivain, beaucoup trop resserré par l'inexcusable programme de l'académie,* dans les bornes d'une demi-heure de lecture sur une si vaste matière, ne les eût pas franchies, au lieu de sacrifier son sujet à cette loi du concours. L'auteur lui-même se plaint, avec raison et à plusieurs reprises, de ne pouvoir, dit-il, qu'indiquer en courant une foule de choses qu'il faudrait approfondir et de jeter à l'écart la plus grande partie de son sujet : cet écrit a donc le singulier défaut, ou, si l'on veut, le rare mérite d'être évidemment trop court. Il rappelle tout à la fois l'éloquence de Bossuet et celle de Fénélon, par la force et la beauté des pensées, par la noblesse et l'harmonie du style, et par un heureux emploi de métaphores, vives ou gracieuses, qui semblent mettre sous les yeux les objets qu'elles dépeignent.

Essayons d'en extraire quatre ou cinq passages de quelque étendue et d'une différente couleur, soit pour mettre le lecteur à portée de juger lui-même du mérite de l'écrivain, soit pour justifier la haute estime avec laquelle on en parle.

* En quoi consiste l'esprit philosophique? Les caractères qui le distinguent et les bornes qu'il ne doit jamais franchir, conformément à ces paroles de saint Paul : Non plus sapere quam oportet sapere.

Voici d'abord sous quelles couleurs le père Guénard a su peindre Descartes :

« L'esprit humain, dit-il, après s'être traîné deux mille ans sur les vestiges d'Aristote, se trouvait encore aussi loin de la vérité. Enfin parut en France un génie puissant et hardi qui entreprit de secouer le joug du prince de l'école. Cet homme nouveau vint dire aux autres hommes que pour être philosophe il ne suffisait pas de croire, mais qu'il fallait penser. A cette parole toutes les écoles se troublèrent. Une vieille maxime régnait encore : Le maître l'a dit, *ipse dixit.* Cette maxime d'esclave irrita tous les esprits faibles contre le père de la philosophie pensante ; elle le persécuta comme novateur et comme impie, le chassa de royaume en royaume ; et l'on vit Descartes s'enfuir, emportant avec lui la vérité, qui malheureusement ne pouvait pas être ancienne tout en naissant. Cependant malgré les cris et la fureur de l'ignorance, il refusa toujours de jurer que les anciens fussent la raison souveraine. Il prouva même que ses persécuteurs ne savaient rien et qu'ils devaient désapprendre tout ce qu'ils croyaient savoir. Disciple de la lumière, au lieu d'interroger les morts et les dieux de l'école, il ne consulta que les idées claires et distinctes, la nature et l'évidence. Par ses méditations profondes, il tira presque toutes les sciences du cahos ; *et, par un coup de génie plus grand encore, il montra le secours mutuel qu'elles devaient se prêter, les enchaîna toutes ensemble, les éleva les unes sur les autres, et se plaçant ensuite sur cette hauteur, il marchait avec toutes les forces de l'esprit humain ainsi rassemblées à la découverte de ces grandes vérités que des génies plus heureux sont venus enlever après lui, mais en suivant les sentiers de lumière que Descartes avait tracés.* Ce fut donc le courage et la fierté d'esprit d'un seul homme qui causèrent dans les sciences cette heureuse et mémorable révolution dont nous goûtons aujourd'hui les avantages avec une superbe ingratitude. Il fallait aux sciences un homme de ce caractère, un homme qui osât conjurer tout seul avec son génie contre les anciens tyrans de la raison, qui osât fouler aux pieds ces idoles que tant de siècles avaient adorées. Descartes se trouvait enfermé dans le labyrinthe avec tous les autres philosophes ; mais *il se fit lui-même des ailes et s'envola, frayant ainsi de nouvelles routes à la raison captive.* »

Nous avons souligné, entre tant de beautés du premier ordre qui font ressortir le génie créateur et en actionde Descartes, quelques aperçus plus frappants par la nouveauté, la profondeur

et la vérité des pensées, et en même temps les images les plus remarquables par la sublimité du style.

Voici le superbe aspect sous lequel l'auteur présente l'alliance de l'esprit philosophique avec le génie des lettres et des arts dans les productions du goût.

« Par rapport aux ouvrages de goût, poursuit le P. Guénard, si j'osais dire que le génie des beaux-arts est tellement ennemi de l'esprit philosophique, qu'il ne peut jamais se réconcilier avec lui; combien d'ouvrages immortels où brille une savante raison, parée de mille attraits enchanteurs, éleveraient ici la voix de concert, et pousseraient un cri contre moi! Je l'avouerai donc; les grâces accompagnent quelquefois la philosophie, et répandent sur ses traces les fleurs à pleines mains. Mais qu'il me soit permis de répéter une parole de la sagesse au philosophe sublime qui possède l'un et l'autre talent : Craignez d'être trop sage; craignez que l'esprit philosophique n'éteigne, ou du moins n'amortisse en vous le feu sacré du génie. Sans cesse il vient accuser de témérité, et lier par de timides conseils la noble hardiesse du pinceau créateur; naturellement scrupuleux, il pèse et mesure toutes ses pensées, et les attache les unes aux autres par un fil grossier qu'il veut toujours avoir à la main. Il voudrait ne vivre que de réflexions, ne se nourrir que d'évidence; il abattrait, comme ce tyran de Rome, la tête des fleurs qui s'élèvent au-dessus des autres; observateur éternel, il vous montrera tout autour de lui des vérités sans corps, pour ainsi dire, qui sont uniquement pour la raison, et qui n'intéresseraient ni les sens ni le cœur humain. Rejetez donc ces idées ou changez-les en images; donnez-leur une teinte plus vive : libre des opinions vulgaires, et pensant d'une manière qui n'appartient qu'à lui seul, il parle un langage vrai dans le fond, mais nouveau et singulier, qui blesserait l'oreille des autres hommes; vaste et profond dans ses vues, et s'élevant toujours par ses notions abstraites et générales qui sont pour lui comme des livres abrégés, il échappe à tout moment au regard de la foule, et s'envole fièrement dans les régions supérieures. Profitez de ces idées originales et hardies, c'est la source du grand et du sublime; mais donnez du corps à ces pensées trop subtiles; adoucissez par le sentiment la fierté de ces traits; abaissez tout cela jusqu'à la portée de nos sens. Nous voulons que les objets viennent se mettre sous nos yeux; nous voulons un vrai qui nous saisisse d'abord, et qui remplisse notre âme de lumière et de chaleur. Il faut que la philosophie, quand elle veut nous

plaire dans un ouvrage de goût, emprunte le coloris de l'imagination, la voix de l'harmonie, la vivacité de la passion. Les beaux-arts, enfants et pères du plaisir, ne demandent que la fleur, et la plus douce substance de votre sagesse »

Ne reconnaît-on pas le langage et l'inspiration d'un talent du premier ordre, sous le pinceau d'un écrivain qui sait exalter avec tant de raison, d'enthousiasme et de goût, les triomphes du génie et de la vérité?

Ecoutons-le quand il développe la funeste influence de l'esprit philosophique, si naturellement enclin à la sécheresse et aux abstractions métaphysiques, sur le style des écrivains et même des prédicateurs qui avaient alors le plus de vogue et de célébrité.

« Je pourrais, dit-il, en parcourant tous les genres, montrer partout les beaux-arts en proie à l'esprit philosophique; mais il faut se borner. Plaignons cependant ici la triste destinée de l'éloquence, qui dégénère et périt tous les jours, à mesure que la philosophie s'avance à la perfection. Il est vrai que la passion des faux brillants et de la vaine parure, a flétri sa beauté naturelle à force de la farder. Il est vrai que le bel esprit a ravagé presque toutes les parties de l'empire littéraire; mais voici un autre fléau bien plus terrible encore, c'est la raison elle-même; je dis cette raison géométrique qui dessèche, qui brûle, pour ainsi dire, tout ce qu'elle ose toucher. Elle renouvelle aujourd'hui la tyrannie de ce faux atticisme, qui calomniait autrefois l'orateur romain, et dont la lime sévère persécutait l'éloquence, déchirait tous ses ornements, et ne lui laissait qu'un corps décharné, sans coloris, sans grâces, et presque sans vie. Une justesse superstitieuse qui s'examine sans cesse et compose toutes ses démarches; une fière précision qui se hâte d'exposer froidement les vérités et ne laisse sortir de l'âme aucun sentiment, parce que les sentiments ne sont pas des raisons : l'art de poser des principes et d'en exprimer une longue suite de conséquences également claires et glaçantes; des idées neuves et profondes, qui n'ont rien de sensible et de vivant, mais qu'on emporte avec soi pour les méditer à loisir. Voilà l'éloquence de nos orateurs formés à l'école de la philosophie. D'où vient encore cette métaphysique distillée, que la multitude dévore, sans pouvoir se nourrir d'une substance si déliée, et qui devient pour les lecteurs les plus intelligents eux-mêmes, un exercice laborieux, où l'esprit se fatigue à courir après des pensées qui ne laissent aucune prise à l'imagination? Tous ces discours pleins, si l'on veut, d'une sublime raison, mais

où l'on ne trouve point cette chaleur et ce mouvement qui viennent de l'âme, ne sortent-ils point manifestement de ce génie de discussion et d'analyse accoutumé à tout décomposer et à tout réduire en abstractions idéales, à dépouiller les objets de leurs qualités particulières, pour ne leur laisser que des qualités vagues et générales qui ne sont rien pour le cœur humain? Je le dirai : ce n'est pas corrompre l'éloquence, comme a fait le bel esprit, c'est lui arracher le principe même de sa force et de sa beauté. Ne sait-on pas qu'elle est presque toute entière dans le cœur et l'imagination, et que c'est-là qu'elle va prendre ses charmes, sa foudre même et son tonnerre? Lisons les anciens, nous y trouverons des peintures vives et frappantes qui semblent faire entrer les objets eux-mêmes dans l'esprit; des tours hardis et véhéments qui donnent aux pensées des ailes de feu, et les jettent comme des traits brûlants dans l'âme du lecteur; une expression touchante des sentiments et des mœurs, qui se répand dans tous les discours comme le sang dans les veines, et lui communique avec une chaleur douce et continue, un air naturel et toujours animé, une variété charmante de couleurs et de tons, qui représente les nuances et les divers changements du sujet. Or, tous ces grands caractères de l'antique éloquence, pourrait-on les retrouver aujourd'hui dans les discours si pensés, si méthodiques, si bien raisonnés, dont l'esprit philosophique est le père et l'admirateur? Défendons-lui donc de sortir de la sphère des sciences, de porter dans les arts de goût sa tristesse et son austérité naturelle, son style aride et affamé. »

Bossuet aurait estimé un tableau ainsi tracé et colorié; il aurait surtout applaudi à la magnificence du style que fait briller l'apologiste des vrais principes littéraires dans ce morceau plein de raison et d'intérêt. Quoique l'orateur comptât Fontenelle parmi ses juges, il n'en défendit pas avec moins de franchise et de force la cause du talent et du goût contre les invasions et les ravages du bel esprit, en présence de l'auteur ingénieux de la pluralité des mondes. Après l'avoir peint au milieu de ce tableau, où l'adresse et la circonspection des égards n'altère jamais la vérité de la ressemblance, il venge courageusement l'éloquence et la poésie de la sécheresse que les froids calculs de la philosophie voudraient substituer dans ces deux riches domaines aux mouvements de l'âme et aux élans de l'imagination.

« Vous n'apportez, dit-il, dans l'empire du goût que des vérités

tranquilles, un tissu de réflexions inanimées : cela peut éclairer l'esprit; mais le cœur qui veut être remué, l'imagination qui veut être échauffée, restent dans une triste et fatiguante inaction. Une poésie morte et des discours glacés, voilà ce que l'esprit philosophique pourra tirer de lui-même : il enfante et ne peut donner la vie. Quel est donc ce philosophe téméraire (*Houdart de la Motte*) qui ose toucher avec le compas d'Euclide la lyre délicate et sublime de Pindare et d'Horace? Blessée par une main barbare, cette lyre divine, qui renfermait autrefois dans son sein une si ravissante harmonie, ne rend plus que des sons aigres et sévères. Je vois naître des poëmes géométriquement raisonnés, et j'entends une pesante sagesse chanter en calculant tous ses tons. Nouveau délire de la philosophie! elle chausse le brodequin, et, montant sur un théâtre consacré à la joie, où Molière instruisait autrefois toute la France en riant, elle y va porter de savantes analyses du cœur humain, des sentences profondément réfléchies, un traité de morale en dialogue. »

Après avoir analysé l'esprit philosophique, et en avoir exposé le caractère et les propriétés, savoir, l'esprit de réflexion et le génie d'observation qu'il appelle les racines du talent de penser librement et en grand, en remontant aux principes les plus généraux et les plus féconds de la vérité, le Père Guénard dévoile les abus et assigne les limites de ces puissantes facultés de la pensée dans les ouvrages de goût ainsi que dans les matières de religion. Rien peut-être en fait d'éloquence de raisonnement n'est supérieur au tableau dans lequel il expose les écarts de la raison sur les objets sacrés de la foi.

« C'est dans la religion surtout que cette parole de saint Paul : *Non plus sapere quàm oportet*, doit servir de frein à la raison, et tracer autour d'elle un cercle étroit d'où le philosophe ne s'échappe jamais.

» Il est vrai que la sagesse incarnée n'est pas venue défendre à l'homme de penser, et qu'elle n'ordonne point à ses disciples de s'aveugler eux-mêmes. Aussi réprouvons-nous ce zèle amer et ignorant qui crie d'abord à l'impiété, et qui se hâte toujours d'appeler la foudre et l'anathème quand un esprit éclairé, séparant les opinions humaines des vérités sacrées de la religion, refuse de se prosterner devant les fantômes sortis d'une imagination faible et timide à l'excès, qui veut tout adorer, et comme dit un ancien, mettre Dieu dans les moindres bagatelles. Croire tout sans discernement c'est donc stupidité, je l'avoue; mais un

autre excès plus dangereux encore, c'est l'audace effrénée de la raison, c'est cette curiosité inquiète et hardie, qui n'attend pas, comme la crédulité stupide, que l'erreur vienne la saisir, mais qui s'empresse d'aller au-devant des périls, qui se plaît à rassembler des nuages, à courir sur le bord des précipices, à se jeter dans les filets que la justice divine a tendus, pour ainsi dire de toutes parts aux esprits téméraires. Là vient ordinairement se perdre l'esprit philosophique.

» Libre et hardi dans les choses naturelles, et pensant toujours d'après lui-même, flatté depuis longtemps par le plaisir délicat de goûter des vérités claires et lumineuses qu'il voyait sortir, comme autant de rayons, de sa propre substance, ce roi des sciences humaines se révolte aisément contre cette autorité qui veut captiver toute intelligence sous le joug de la foi, et qui ordonne aux philosophes même, à bien des égards, de redevenir enfants; il voudrait porter dans un nouvel ordre d'objets sa manière de penser ordinaire; il voudrait encore ici marcher de principe en principe, et former de toute la religion une chaîne d'idées générales et précises que l'on pût saisir d'un coup d'œil; il voudrait trouver, en réfléchissant, en creusant en lui-même, en interrogeant la nature, des vérités que la raison ne saurait révéler, et que Dieu a cachées dans les abîmes de sa sagesse; il voudrait même ôter, pour ainsi dire, aux événements leur propre nature; et que des choses, dont l'histoire seule et la tradition peuvent être les garants, fussent revêtuês d'une espèce d'évidence dont elles ne sont point susceptibles, de cette évidence toute rayonnante de lumière qui brille à l'aspect d'une idée, pénètre tout d'un coup l'esprit et l'enlève rapidement. Quelle absurdité! quel délire? Mais c'est une raison ivre d'orgueil qui s'évanouit dans ses pensées et que Dieu livre à ses illusions. Craignons une intempérance si funeste, et retenons dans une exacte sobriété cette raison qui ne connaît plus de retour quand une fois elle a franchi les bornes.

» Quelles sont donc, en matière de religion, les bornes où doit se renfermer l'esprit philosophique? il est aisé de le dire : la nature elle-même l'avertit à tout moment de sa faiblesse, et lui marque en ce genre les étroites limites de son intelligence. Ne sent-il pas, à chaque instant, quand il veut avancer trop avant, ses yeux s'obscurcir et son flambeau s'éteindre? c'est là qu'il faut s'arrêter. La foi lui laisse tout ce qu'il peut comprendre : elle ne lui ôte que les mystères et les objets impénétrables. Ce partage doit-il irriter la raison? les chaînes qu'on lui donne ici sont aisées

à porter et ne doivent paraître trop pesantes qu'aux esprits vains et légers. Je dirai donc aux philosophes : Ne vous agitez point contre ces mystères que la raison ne saurait percer ; attachez-vous à l'examen de ces vérités qui se laissent approcher, qui se laissent en quelque sorte toucher et manier, et qui vous répondent de toutes les autres ; ces vérités sont des faits éclatants et sensibles, dont la religion s'est comme enveloppée tout entière, afin de frapper également les esprits grossiers et subtils. On livre ces faits à votre curiosité : voilà les fondements de la religion ; creusez donc autour de ces fondements ; essayez de les ébranler ; descendez avec le flambeau de la philosophie jusqu'à cette pierre antique, tant de fois rejetée par les incrédules, et qui les a tous écrasés ; mais lorsqu'arrivés à une certaine profondeur, vous aurez trouvé la main du Tout-Puissant, qui soutient, depuis l'origine du monde, ce grand et majestueux édifice, toujours affermi par les orages même et le torrent des années, arrêtez-vous enfin et ne creusez pas jusqu'aux enfers. La philosophie ne saurait vous mener plus loin sans vous égarer : vous entrez dans les abîmes de l'infini ; elle doit ici se voiler les yeux comme le peuple, adorer sans voir, et remettre l'homme avec confiance entre les mains de la foi. La religion ressemble à cette nuée miraculeuse, qui servait de guide aux enfants d'Israël dans le désert : le jour est d'un côté, et la nuit de l'autre. Si tout était ténèbres, la raison, qui ne verrait rien, s'enfuirait avec horreur loin de cet affreux objet ; mais on vous donne assez de lumière pour satisfaire à un œil qui n'est pas curieux à l'excès : laissez donc à Dieu cette nuit profonde où il lui plaît de se retirer, avec sa foudre et ses mystères. Mais vous direz peut-être : je veux entrer avec lui dans la nue ; je veux le suivre dans les profondeurs où il se cache : je veux déchirer ce voile qui me fatigue les yeux, et regarder de plus près ces objets mystérieux qu'on écarte avec tant de soin : c'est ici que votre sagesse est convaincue de folie, et qu'à force d'être philosophe, vous cessez d'être raisonnable. Téméraire philosophe, pourquoi vouloir atteindre à des objets plus élevés au-dessus de toi, que le ciel ne l'est au-dessus de la terre ? pourquoi ce chagrin superbe de ne pouvoir comprendre l'infini ? Ce grain de sable que je foule aux pieds, est un abîme que tu ne peux sonder, et tu voudrais mesurer la hauteur et la profondeur de la sagesse éternelle ? et tu voudrais forcer l'être qui renferme tous les êtres à se faire assez petit, pour se laisser embrasser tout entier par cette pensée, trop étroite pour embrasser un atôme ? La simplicité crédule du vulgaire ignorant fut-elle

jamais aussi déraisonnable que cette orgueilleuse raison qui veut s'élever contre la science de Dieu? »

Le P. Guénard était né à Damblain (1726), village du département des Vosges, près Bourmont. Dès l'âge de seize ans, il entra chez les jésuites, après avoir fait ses études avec un succès brillant dans leur collége de Pont-à-Mousson. Devenu très-savant dans les langues anciennes, et dans la littérature sacrée et profane, il se livrait à l'enseignement depuis plusieurs années, lorsqu'il remporta le prix de l'académie française dans la séance publique du 25 août 1755. Ce triomphe fut d'autant plus honorable, que l'orateur, pour emporter l'assentiment des juges, avait à vaincre des préjugés funestes. Les académiciens philosophes ne purent refuser leur admiration au talent sublime, qui défendait devant eux avec une sainte et noble fierté les divins enseignements de la foi. Un pareil succès semblait annoncer d'autres ouvrages. Mais le P. Guérard n'a rien publié depuis, ni dans le même genre, ni dans aucun autre. Un de ses amis lui demandant pourquoi il gardait un silence dont les philosophes eux-mêmes étaient étonnés. « J'avais consacré mes veilles, répondit-il, à la gloire de mon ordre : ce corps vient d'être détruit, il n'y a plus pour moi de gloire à acquérir; je veux mener une vie obscure et ignorée. » Il paraît cependant que les intérêts de la religion lui firent prendre une autre résolution. Il se proposa d'attaquer l'encyclopédie, et de préparer, en travaillant sur ce sujet, une *apologie du christianisme*. Mais, durant les orages de la révolution, il se crut malheureusement obligé, pour conserver sa vie, et peut-être aussi pour ne pas exposer les personnes qui lui avaient donné un asile (il s'était retiré auprès de madame de Beauveau-Desarmoises, à Fléville, près Nancy), il se crut obligé de brûler, sous le régime de la terreur, l'unique manuscrit de ce grand ouvrage, qui lui avait coûté trente ans de travail. Il mourut au commencement de 1806, à l'âge de quatre-vingts ans.

Rousseau. (1712—1778.)

Rousseau, dans un sujet paradoxal, ne pouvait, malgré son génie, produire un aussi beau chef-d'œuvre que le discours sur l'esprit philosophique. Il a sans doute de l'enthousiasme, mais cet enthousiasme est factice; son éloquence n'est qu'un jeu de son esprit, et un effort de son imagination. D'ailleurs le défaut de logique se fait sentir à chaque page, et, pour réfuter l'orateur,

il suffit presque toujours de l'opposer à lui-même. Ainsi, en admirant le célèbre *discours contre les lettres*, nous croyons cependant qu'il a été trop loué.

« Pendant l'été de 1749, dit un écrivain, Rousseau, allant visiter son ami Diderot, détenu au donjon de Vincennes, lut dans le *Mercure de France*, qu'il portait pour se distraire en route, la question proposée par l'académie de Dijon : *si le progrès des sciences et des arts a contribué à corrompre ou à épurer les mœurs*. « Si jamais quelque chose, dit Rousseau, a ressemblé à une inspiration, c'est le mouvement qui se fit en moi à cette lecture : tout-à-coup je me sens l'esprit ébloui de mille lumières; une violente palpitation m'oppresse, soulève ma poitrine : ne pouvant plus respirer en marchant, je me laisse tomber sous un des arbres de l'avenue, et j'y passe une demi-heure dans une telle agitation, qu'en me relevant je vis mes vêtements mouillés de mes larmes, sans avoir senti que j'en répandais. « Revenu de son extase, il écrivit au crayon, sous le même chêne, la prosopopée de *Fabricius*, qu'il s'empressa de montrer à Diderot. Celui-ci l'engage à concourir pour le prix, et lui conseille de soutenir, comme plus piquante, l'opinion contraire aux lettres.* Jean-Jacques se met à l'œuvre, et compose cette brillante déclamation qui a tant fait de bruit, et dont l'auteur porte lui-même ce jugement : « Cet ouvrage, plein de chaleur et de force, manque absolument d'ordre et de logique : de tous ceux qui sont sortis de ma plume, c'est le plus faible de raisonnement et le plus pauvre de nombre et d'harmonie; mais avec quelque talent qu'on puisse être né, l'art d'écrire ne s'apprend pas tout d'un coup. »

Le plus beau passage du discours de Rousseau est sans contredit la prosopopée de Fabricius.

« O Fabricius, s'écrie-t-il, qu'eût pensé votre grande âme, si, pour votre malheur, rappelé à la vie, vous eussiez vu la face pompeuse de cette Rome sauvée par votre bras, et que votre nom respectable avait plus illustrée que toutes ses conquêtes? « Dieux! eussiez-vous dit, que sont devenus ces toits de chaume et ces foyers rustiques qu'habitaient jadis la modération et la vertu? quelle splendeur funeste a succédé à la simplicité romaine? quel est ce langage étranger? quelles sont ces mœurs efféminées? que signifient ces statues, ces tableaux, ces édifices? Insensés, qu'a-

* Quel parti prendrez-vous, lui disait-il? — Celui des lettres. — Non, c'est le pont aux ânes; prenez le parti contraire, et vous verrez quel bruit vous ferez.

vez-vous fait? Vous, les maîtres des nations, vous vous êtes rendus les esclaves des hommes frivoles que vous avez vaincus? ce sont des rhéteurs qui vous gouvernent! c'est pour enrichir des architectes, des peintres, des statuaires et des histrions, que vous avez arrosé de votre sang la Grèce et l'Asie! les dépouilles de Carthage sont la proie d'un joueur de flûte! Romains, hâtez-vous de renverser ces amphithéâtres : brisez ces marbres ; brûlez ces tableaux; chassez ces esclaves qui vous subjuguent, et dont les funestes arts vous corrompent! Que d'autres nations s'illustrent par de vains talents : le seul talent digne de Rome, est celui de conquérir le monde, et d'y faire régner la vertu. Quand Cynéas prit notre sénat pour une assemblée de rois, il ne fut ébloui ni par une vaine pompe, ni par une élégance recherchée. Il n'y entendit point cette éloquence frivole, l'étude et le charme des hommes futiles. Que vit donc Cynéas, de majestueux? O citoyens! il vit un spectacle que ne donneront jamais vos richesses ni tous vos arts : le plus beau spectacle qui ait jamais paru sous le ciel : l'assemblée de deux cents hommes vertueux, dignes de commander à Rome et de gouverner la terre. »

CHAPITRE SECOND.

DE L'ÉLOQUENCE ACADÉMIQUE AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

Le Collége de France et la Sorbonne. — Morceaux choisis de M. Villemain. — Discours prononcés aux distributions de prix : M. Parisis. — Réflexions sur l'éloquence académique.

Au commencement de ce siècle l'éloquence académique a vu s'élever pour elle de nouveaux théâtres. Les cours d'éloquence, d'histoire, de philosophie, établis au collége de France ou à la Sorbonne, ont donné à d'habiles professeurs le moyen d'attirer un brillant concours, et de se faire une éclatante renommée. On sait avec quel enthousiasme, sous la restauration, les leçons de MM. Villemain, Guizot et Cousin étaient accueillies par la jeunesse nombreuse qui venait les entendre. Aujourd'hui d'autres professeurs ont pris leur place, et plusieurs d'entre eux sont également suivis par une foule empressée. Nous n'énumérerons pas ici les beautés diverses qu'on doit admirer en eux, ni les défauts qu'on peut leur reprocher. Nous ferons seulement une observation générale : tous ces orateurs qui se sont illustrés depuis quarante ans, ont dû en partie leurs succès à l'éloignement qu'ils ont montré pour les principes glaçants et pour les préjugés mesquins de la philosophie du dix-huitième siècle. Le matérialisme flétrit les âmes et étouffe les sentiments nobles, comme il détruit toutes les idées sublimes. Le spiritualisme, au contraire, aide au développement des facultés de l'homme, et favorise les inspirations du génie. L'éloquence, comme la poésie, est fille du ciel : elle s'égare, ou, pour mieux dire, elle n'existe plus, aussitôt, qu'oubliant la grandeur de son origine, elle borne sa pensée à ce qui tient à la terre. Honneur donc aux hommes de talent, qui ont su puiser à des sources plus pures, et qui sont venus parler à la jeunesse un autre langage que celui de Voltaire! En rentrant dans les voies du vrai, ils sont rentrés dans celle du beau. Mais nous devons le dire, le plus souvent ils se sont arrêtés

aux pieds de la montagne sainte où ils pouvaient entendre des oracles; ils ont oublié le Dieu de Sinaï, pour donner leur encens à des dieux étrangers. Une raison sans règle a été leur guide, et elle les a égarés, comme elle en avait égaré tant d'autres. Tantôt, ils n'ont été que philosophes sans être chrétiens, tantôt ils n'ont été que chrétiens sans être catholiques. Aussi rien de fixe dans leur enseignement, mais le vague et l'incertitude, quelquefois même l'injustice et la calomnie. Ils n'ont point cette conviction de la foi qui est nécessaire pour soutenir le génie, et pour diriger son vol.

Quoiqu'il en soit, leurs leçons n'ont jamais été si éloquentes que lorsqu'ils ont rendu justice au catholicisme, célébré ses bienfaits, loué ses grands hommes et admiré ses institutions.

A côté de ces orateurs, il en est d'autres qui honorent notre Eglise et qui lui appartiennent. Nous devons citer avec une distinction particulière M. Ozanam, qui occupe la chaire de littérature étrangère, et M. l'abbé Cœur, qui a rempli pendant quelque temps celle d'éloquence sacrée. Leurs paroles ont obtenu des applaudissements dans le monde littéraire. Elles ont montré qu'il y a toujours une vigueur nouvelle dans les idées que l'on emprunte à la religion.

Nous ne craignons pas de le dire : si un jour l'épiscopat français, de concert avec le souverain pontife, peut ériger dans notre patrie, dans le sein de la capitale, une université catholique, avec toutes les sortes d'enseignement que réclament les besoins du siècle; alors les connaissances humaines brilleront d'un éclat tout nouveau; alors, le sceptre de la science, remis entre les mains de la religion, n'en sera que plus pur et plus resplendissant; car c'est à elle qu'il appartient de le porter avec majesté. On verra surgir des hommes de talent, qui surpasseront en enthousiasme tous les orateurs qui se sont fait admirer jusqu'à ce jour; ils auront une éloquence plus réelle, parce qu'elle sera soutenue par des doctrines plus fécondes en inspirations. Si quelqu'un pouvait traiter nos paroles d'une vaine conjecture et d'un préjugé de parti; qu'il jette un regard sur le passé, il verra que le catholicisme a présidé au développement de l'esprit humain, qu'il a été le berceau des arts dans les sociétés modernes, qu'il a hâté leurs progrès, et que partout, en un mot, où son action n'a pas été entravée, il a conduit à grands pas l'humanité dans la route du beau et de la perfection. Voilà quelle a été son influence dans le passé, pourquoi n'en serait-il pas de même dans l'avenir?

MORCEAUX CHOISIS DE M. VILLEMAIN.

La France après la révolution.

« La France offrait alors un des spectacles les plus curieux dans l'histoire morale des peuples. La lassitude du crime avait amené des lois plus douces; une sorte de trêve avait suspendu les vengeances civiles : dans cet intervalle, l'ordre social essayait de renaître, les maux s'oubliaient rapidement; on se hâtait d'espérer, et de se confier au sol tremblant de la France. Une joie frivole et tumultueuse s'était emparée des âmes, comme par l'étonnement d'avoir survécu, et l'on célébrait des fêtes sur les ruines. Ainsi, dans les campagnes ravagées par le Vésuve, quand le torrent de flamme a détruit les ouvrages et les habitations des hommes, bientôt la sécurité succède au péril; on se réunit, on se rapproche, et l'on bâtit de nouvelles demeures avec les laves refroidies du volcan. » (*Discours de réception à l'académie*).

Bonaparte.

« Des bords du Nil, un homme avait reparu; déjà célèbre par de grands succès dans les combats, illustré même par les revers d'une expédition lointaine et merveilleuse; habile à tromper comme à vaincre, et jetant sur son retour fugitif tout l'éclat d'une heureuse témérité. Sa jeunesse et son audace semblaient lui donner l'avenir. Ce luxe militaire de l'Orient, qu'il ramenait avec lui comme un trophée, ces drapeaux déchirés et vainqueurs, ces soldats qui avaient subjugué l'Italie, et triomphé sur le Thabor, et aux pieds des Pyramides; toute cette gloire de la France, qu'il appelait sa gloire, répandait autour de son nom un prestige trop dangereux chez un peuple si confiant et si brave. Il avait rencontré, il avait saisi le plus heureux prétexte pour le pouvoir absolu; de longs désordres à réparer! Son ardente activité embrassait tout, pour tout envahir. Génie corrupteur, il avait cependant rétabli les autels; funeste génie, élevé par la guerre, et devant tomber par la guerre, il avait pénétré d'un coup-d'œil l'importance du rôle de législateur; il s'en était rapidement emparé dans l'intervalle de deux victoires, et, dès-lors, au bruit des armes, il allait exhausser son despotisme sur les bases de la société, qu'il avait raffermies. On n'apercevait encore que le re-

tour de l'ordre et l'espérance de la paix. Les maux de l'ambition, l'orgueilleuse tyrannie d'une guerre éternelle, le mépris calculé du sang français, l'oppression de tous les droits publics se développèrent plus lentement, comme de fatales conséquences qu'enfermait l'usurpation, mais qu'elle n'avait pas d'abord annoncées. » (*Ibidem*).

Bossuet.

« Un homme s'est rencontré, qui a rehaussé la gloire des lettres françaises; supérieur à tous, par le génie; grand, majestueux, sublime; doué de cette audace indépendante, qui dédaigne de se traîner sur des traces étrangères; c'est ce Bossuet, plus véhément, plus élevé que Démosthène, que Cicéron, et en qui la religion chrétienne semble avoir montré quelle est sa puissance pour accroître les forces de l'esprit humain, pour échauffer l'orateur. O toi! qui fais la gloire de notre patrie, nous ne craignons pas de t'opposer à tout ce qu'ont produit Rome et la Grèce, et nous demandons avec confiance qui l'on oserait te comparer? Car c'est à toi, à toi seul, qu'a été donné tant d'éloquence : soit que tu peignes les déplorables calamités qui affligent les peuples, et les indignes traitements faits à la majesté des reines, et qu'instruisant les maîtres de la terre par d'augustes enseignements, tu leur fasses lever les yeux vers le ciel, et que tu leur montres le Roi de l'univers conduisant du haut de son trône ces terribles révolutions; soit que tu répandes des larmes sur le sort de la fille des rois, enlevée à la fleur de l'âge par une mort prématurée, et qu'au milieu des sanglots et des gémissements qui éclatent de toutes parts, tu paraisses toi-même pénétré d'une profonde affliction, et troublé d'un accident si étrange; soit qu'embouchant la trompette, et paraissant célébrer la victoire au sortir du combat, tu t'élances au milieu du fracas des armes, et que tu égales, par l'incroyable vivacité de tes transports, les mouvements rapides et impétueux du prince de Condé; tant qu'enfin cette ardeur s'éteigne, et que, devenu plus tranquille, tu nous représentes la mort résignée du héros chrétien, et qu'à la suite de tout ce cortége, que tu appelles à ses funérailles, tu viennes enfin, après tous, rendre les derniers devoirs au tombeau d'un prince si regretté, laissant couler tes larmes, et songeant à ta propre mort. Je te salue, ô toi, le père de l'éloquence française, le docteur de la vraie sagesse, l'appui de la religion chrétienne! Toi seul, nous as donné le modèle de cette éloquence mâle et nerveuse des anciens; c'est à toi

seul que nous devons de ne pas le céder en génie à ceux dont nous avons égalé les hauts faits. » *(Discours prononcé en* **1812** *à la distribution des prix des quatre lycées de Paris*. Traduit du latin).

Éloquence chrétienne au XVIIe siècle.

L'éloge de Bossuet se retrouve dans le tableau que trace M. Villemain de l'éloquence chrétienne au dix-septième siècle.

« Balzac avait mis dans la langue française la correction, la noblesse et l'harmonie. Retz y jeta la verve et le mouvement de son imagination impétueuse. Il n'y a pas encore de grands orateurs; mais, si je puis parler ainsi, la langue est préparée pour les recevoir; et la France saura les entendre. Qu'il s'élève des hommes de génie; qu'ils choisissent le sujet qui parle le plus hautement au cœur de leurs contemporains et vous verrez se renouveler les prodiges et la puissance de la tribune antique. L'éloquence qui maîtrise le cœur de l'homme, lui est réciproquement soumise. Pour montrer toute sa force, pour atteindre son plus haut point de sublime, elle doit s'exercer sur l'intérêt général, sur l'affection la plus vive du peuple qui l'écoute. Dans l'antiquité, le plus grand intérêt, la plus puissante affection, c'était la liberté; dans le 17e siècle, ce fut la religion. C'était en touchant cette partie sensible et féconde du cœur humain, que l'éloquence pouvait élever une tribune à côté de celle de Démosthènes. L'éloquence religieuse, voilà l'immortelle couronne du siècle de Louis XIV. La langue était assez épurée pour n'avoir plus besoin que de hautes pensées. Les poëtes, ces devanciers ordinaires des orateurs, étaient déjà venus; Malherbe avait enseigné l'harmonie; et Corneille élevait les âmes, en leur montrant le sublime, qui semblait disparu du monde depuis qu'il n'y avait plus de Romains. Pour créer des orateurs, il ne fallait qu'un grand intérêt social, une grande passion : ce grand intérêt fut Dieu, la révélation et l'éternité; et comme il n'y avait jamais eu de pareilles questions agitées dans la tribune antique, jamais on n'avait entendu si haute éloquence. Les philosophes de la Grèce énoncèrent, dans l'enceinte de leurs écoles, quelques grandes vérités morales; et Platon avait eu de sublimes pressentiments sur les destinées humaines. Mais ces idées, mêlées d'erreurs et enveloppées de ténèbres, divulguées à voix basse depuis la mort de Socrate, ne s'adressaient pas à la foule du peuple; et dans ces gouvernements si favorables en

apparence à la dignité de l'homme, on ne faisait rien pour lui apprendre ses devoirs et ses immortelles espérances. Le christianisme élevait une tribune, où les plus sublimes vérités étaient annoncées hautement pour tout le monde, où les plus pures leçons de la morale étaient rendues familières à la multitude ignorante; tribune formidable, devant laquelle s'étaient humiliés les empereurs souillés du sang des peuples; tribune pacifique et tutélaire qui, plus d'une fois, donna refuge à ses mortels ennemis; tribune où furent longtemps défendus des intérêts partout abandonnés, et qui, seule, plaide éternellement la cause du pauvre contre le riche, du faible contre l'oppresseur, et de l'homme contre lui-même.

» Là, tout s'ennoblit et se divinise; l'orateur, maître des esprits qu'il élève et qu'il consterne tour à tour, peut leur montrer quelque chose de plus grand que la gloire, et de plus effrayant que la mort; il peut faire descendre du haut des cieux une éternelle espérance sur ces tombeaux, où Périclès n'apportait que des regrets et des larmes. Si, comme l'orateur romain, il célèbre les guerriers de la légion de Mars, tombés au champ de bataille, il donne à leurs âmes cette immortalité que Cicéron n'osait promettre qu'à leur souvenir; il charge Dieu lui-même d'acquitter la reconnaissance de la patrie. Veut-il se renfermer dans la prédication évangélique : cette science de la morale, cette expérience de l'homme, ces secrets des passions, étude éternelle des philosophes et des orateurs anciens, doivent être dans sa main. C'est lui, plus encore que l'orateur de l'antiquité, qui doit connaître tous les détours du cœur humain, toutes les vicissitudes des émotions, toutes les parties sensibles de l'âme, non pour exciter ces affections violentes, ces animosités populaires, ces grands incendies des passions, ces feux de vengeance et de haine où triomphait l'antique éloquence, mais pour apaiser, pour adoucir, pour purifier les âmes. Armé contre toutes les passions, sans avoir le droit d'en appeler aucune à son secours, il est obligé de créer une passion nouvelle, s'il est permis de profaner, par ce nom, le sentiment profond et sublime qui, seul, peut tout vaincre et tout remplacer dans les cœurs, l'enthousiasme religieux qui doit donner à son accent, à ses pensées, à ses paroles, plutôt l'inspiration d'un prophète que le mouvement d'un orateur.

» A cette image de l'éloquence apostolique, n'avez-vous pas reconnu Bossuet? Grand homme, ta gloire vaincra toujours la monotonie d'un éloge tant de fois entendu. Le privilége du sublime te fut donné; et rien n'est inépuisable comme l'admi-

ration que le sublime inspire. Soit que tu racontes les renversements des Etats, et que tu pénètres dans les causes profondes des révolutions, soit que tu verses des pleurs sur une jeune femme mourante au milieu des pompes et des dangers de la cour, soit que ton âme s'élance avec celle de Condé et partage l'ardeur qu'elle décrit; soit que, dans l'impétueuse richesse de tes sermons à demi préparés tu saisisses, tu entraînes toutes les vérités de la morale et de la religion, partout tu agrandis la parole humaine, tu surpasses l'orateur antique; tu ne lui ressembles pas. Réunissant une imagination plus hardie, un enthousiasme plus élevé, une fécondité plus originale, une vocation plus haute, tu sembles ajouter l'éclat de ton génie à la majesté du culte public, et consacrer encore la religion elle-même. Grand homme, peut-on parler d'éloquence sans commencer et finir par ton nom? Orateur invincible, écrivain inimitable, que ton image brille dans cette enceinte, pour être l'inspiration toujours présente de notre enseignement et de nos auditeurs!

› Aussitôt que Bossuet a paru, l'éloquence semble se communiquer et se répandre; et quoiqu'il garde seul la prééminence du sublime, de grands orateurs naissent à son exemple. Ceux même qui, jusque-là, demeuraient dans les ténèbres du mauvais goût, atteints de cette vive lumière essaient d'en réfléchir l'éclat. Ainsi, lorsque les tribus captives revinrent à Jérusalem, à peine le feu sacré, qui paraissait éteint et couvert d'une sombre vapeur, eut-il été tiré de son asile, et placé sous les rayons du soleil naissant, qu'il s'alluma soudain, et jeta partout des flammes éclatantes. Telle est l'influence d'un grand homme : il anime le génie de ceux qu'il éclaire. Mascaron, dont le talent était d'abord étouffé par l'affectation et la barbarie, lorsqu'il eut entendu Bossuet, se jeta dans les routes de la haute éloquence ouverte devant lui. Fléchier y marcha d'un pas sûr et, pour ainsi dire, mesuré. Près de lui paraît Larue, inégal et négligé. Mais comme il a quelquefois approché de Bossuet, on est forcé de croire qu'il avait du génie.

› Bossuet, dans la foule de ses sermons, rapidement conçus, se livrant à l'ardeur de son imagination et de sa foi, avait commandé la conviction par l'enthousiasme. Bourdaloue fit de l'éloquence évangélique un art profond et régulier. C'est l'athlète de la raison combattant pour la foi. Dans l'ordonnance de ses preuves, dans le choix des développements, dans l'inépuisable fécondité de sa logique, il a retrouvé ce génie de l'invention, qui formait la faculté dominante de l'orateur politique ou judiciaire, faculté peut-être plus rare que cette imagination de style, qui se ren-

contre quelquefois avec l'impuissance de saisir et d'enchaîner les parties diverses d'un ensemble unique. N'y aurait-il pas, Messieurs, une apparente singularité à éprouver, sur un sermon de Bourdaloue, la justesse des règles que Cicéron établissait pour l'ordonnance et la progression d'une attaque judiciaire? Non, sans doute, ce ne sont pas deux genres inconnus l'un à l'autre, que j'aurai bizarrement confondus; c'est l'unité de la logique qui se manifestera dans la diversité de ses applications; et quand vous verrez Bourdaloue traiter trois fois un même sujet et trois fois inventer une nouvelle combinaison de raisonnements et de preuves, vous reconnaîtrez le vrai génie de l'orateur. Mais en admirant cet art prodigieux, peut-être nous nous demanderons si la perfection de l'orateur évangélique doit être de surpasser en vigueur de raisonnements les logiciens de l'antiquité. Nous chercherons par d'instructives comparaisons à nous éclairer sur le véritable génie de l'éloquence sacrée; nous interrogerons cette autre antiquité qui commence au milieu de l'avilissement de la Grèce et de Rome, l'antiquité chrétienne qui, par un prodige inouï dans l'histoire de l'esprit humain, relève les arts, tandis que la décadence des empires suivait son cours, comme pour montrer que la grandeur toute morale du Christianisme ne devait rien à la fortune. Accoutumés à chercher les chefs-d'œuvre du génie dans les époques de gloire et de prospérité, nous serons étonnés de voir Chrysostôme et Grégoire de Nazianze, au milieu de l'invasion des Barbares. Mais ces hommes, nés dans des temps malheureux qu'ils surmontaient par leur religion et leur génie, nous paraîtront dignes de donner des leçons d'éloquence au siècle de Bossuet et de Louis XIV, au siècle le plus savant et le plus poli de l'Europe moderne.

» Sans doute ils n'ont pas su toujours se séparer de leurs contemporains; quelquefois même ils ont parlé dans le style bizarre de leur siècle, pour s'en faire mieux entendre. Mais que d'inspirations oratoires n'ont-ils pas trouvées dans la grandeur de leur mission! Plus rapprochés de la naissance du Christianisme, ils semblent encore porter sur le front la langue de feu des apôtres. N'étant pas, comme nos orateurs sacrés, dans une possession paisible de quinze siècles, ils ont toute l'activité d'une lutte journalière et tout l'enthousiasme d'une récente victoire : on entend leurs cris de triomphe et de joie. Il ne leur suffit pas de terrasser ces passions qui, suivant Bossuet, feraient de nos cœurs un temple d'idoles. Les temples même et les idoles sont debout. Julien les protége de sa puissance et de ses écrits. La philosophie se soulève en faveur des fables antiques. Le peuple, rendu plus opiniâtre par

ses malheurs, redemande ses dieux. Les orateurs sacrés sont partout; ils résistent à Galérius, ils répondent à Symmaque; ils pleurent sur Théodose et sur Valentinien; ils justifient le Christianisme devant les nations qui l'accusent; ils demandent à Genseric d'épargner le genre humain. Dans le débordement des plus effroyables calamités, dans la désolation de l'empire, ils paraissent au milieu des hommes pour leur défendre de désespérer; et ils entreprennent de consoler l'univers, qu'ils veulent conquérir.

» Voilà les intérêts qui donnent aux Pères de l'Eglise une grandeur, un naturel, un enthousiasme que Fénélon regrettait de ne pas trouver dans la logique éloquente de nos prédicateurs modernes. Sans doute ces intérêts ne sauraient être suppléés. Mais Fénélon lui-même a montré qu'une imagination vive et touchante pouvait répandre encore sur la chaire évangélique quelque chose de cette inspiration primitive. Son admirable sermon sur les missions, rapproché de la doctrine qu'il expose dans ses dialogues sur l'éloquence, et comparé aux grands exemples des Pères de l'Eglise, pourra nous apprendre ce qui manque au génie de Bourdaloue. Massillon terminera ce parallèle; et, puisque nous essayons d'examiner les chefs-d'œuvre de la chaire sous un point de vue profane, nous appliquerons à ce grand orateur les préceptes de l'antiquité sur l'élocution et sur le pathétique. Ainsi, Messieurs, tout l'art des anciens rhéteurs se trouvera justifié par des applications qu'ils n'avaient pas eux-mêmes prévues. Le style, le choix, la vivacité des images, l'enchaînement facile des périodes, le charme varié de l'harmonie, tout ce que Cicéron demandait à l'orateur, est réalisé par Massillon. Dans la diversité des deux langues, c'est le style de Cicéron lui-même. Les affections douces, les mouvements persuasifs viennent animer cette régularité de langage; et la lumière orientale des prophètes y répand une teinte d'originalité, sagement adoucie par la perfection de l'élégance et du goût. »

DISCOURS PRONONCÉS AUX DISTRIBUTIONS DE PRIX.

Nous devons rattacher à l'éloquence académique les discours prononcés, soit aux concours généraux des colléges à Paris, soit aux distributions de prix dans les établissements de l'université et dans les écoles secondaires ecclésiastiques, etc. L'enthousiasme qu'ils inspirent ne survit pas d'ordinaire à la cérémonie. Plusieurs cependant mériteraient d'être connus, parce qu'ils traitent avec talent des questions d'un intérêt général.

M. Parisis.

Mgr. Parisis, évêque de Langres, se distingue dans cette carrière. Les discours qu'il adresse, chaque année, aux élèves de son petit séminaire, rappellent, par leur élégance et leur solidité, les plus beaux ouvrages de d'Aguesseau. Voici comment il s'exprimait en 1844, sur l'alliance de la science et de la foi.

« Messieurs, la fête à laquelle vous voulez bien prêter l'éclat de votre concours et la faveur de vos suffrages, est tout à la fois celle de la religion et celle de la science, puisque cette maison offre en même temps un gymnase aux études et un sanctuaire à l'Eglise.

» Nos efforts ont donc ici un double but : nous voulons faire de cette aimable et ardente jeunesse des hommes croyants et des hommes instruits.

» Dans les siècles passés on trouvait que ces deux tendances, loin de se nuire, se communiquaient naturellement des forces; que ces deux œuvres, loin d'être disparates, n'en formaient véritablement qu'une, qui se complétait par leur union.

» Mais de nos jours il s'est trouvé des sages qui ont prétendu que cette union, cimentée par une durée paisible de dix-huit cents ans, était contre nature, que la science et la foi étaient, non pas comme on l'avait cru jusque-là, deux puissances amies, mais deux forces contraires ; que la foi ne pouvait briller qu'en couvrant de nuages le flambeau de la science, et que par opposition la science en se manifestant, faisait nécessairement pâlir les lumières de la foi. »

L'orateur, après avoir raconté comment est venue la dissidence de ces deux alliées, montre que leur réconciliation commence à s'opérer.

« Maintenant que fit le Christianisme pendant le cours de ces fureurs de la raison? Il fit ce qu'il a toujours fait, il plaignit l'humanité malade, il la secourut encore autant qu'il lui fut possible, et il attendit la fin de sa crise. Puis, quand l'orage se fut un peu dissipé, il dit comme autrefois le Seigneur à la vraie Sagesse : Venez, descendons jusqu'à ces études humaines où ils s'égarent, et confondons leur orgueil, *Venite igitur, descendamus et confondamus linguam eorum.* (Gen. xi. — 7.) et cela se fit bientôt.

» Les impies avaient cherché, dans les entrailles de la terre, des

témoignages contre les saints livres, mais voilà que le plus savant des naturalistes, l'étonnant auteur de l'anatomie comparée, Cuvier déclare que, de tous les travaux géologiques, on ne peut conclure qu'un fait, celui d'un déluge universel qui ne remonte guère au-delà de cinq mille ans. Or ce fait n'est-il pas tout biblique?

» Les impies avaient dit que le sein de la terre révélait des enfantements et des révolutions antérieures, et par cela même contraires aux dates les plus reculées de l'histoire sainte. Sans discuter sur la valeur de leurs découvertes, la science leur a fait voir qu'ils attaquaient une histoire dont ils ne comprenaient pas le premier mot, puisque ces paroles : *In principio*, étant parfaitement distinctes de ces autres paroles, *dies unus*, le récit de Moïse qui est destiné au genre humain, et qui pour cela même, commence à la naissance de ce qui, dans le monde, est préparé pour l'homme, nous apprend en même temps que la création proprement dite s'est faite à une autre époque, à cette époque du premier commencement où il plut à Dieu de sortir de son repos, d'exercer sur le globe de la terre le jeu de sa puissance, *ludens in orbe terrarum;* époque éloignée autant qu'il sera nécessaire pour expliquer toutes les révolutions de ce cahos dont la tradition se trouve chez tous les peuples, époque inconnue dans sa date, mais dont Moïse révèle l'existence dans un lointain mystérieux qui laisse un abîme entre le premier jour de l'homme et ce point de l'éternité divine où Dieu plaça l'origine des choses : au commencement, *in principio!*

» Et ce qui au besoin rend encore plus complet cet hommage involontaire de la science moderne à la foi, c'est qu'elle avoue avoir trouvé les créatures fossiles superposées dans l'ordre précis marqué par les formations successives du récit biblique; en sorte que la géologie, cultivée pour contredire la Genèse, en est devenue l'explication la plus textuelle, et pour que cette vaine science n'ait en aucune manière, même indirectement, l'honneur de cette explication, on peut lui faire voir que les Augustin, les Grégoire de Nazianze, les Basile, les Césaire l'avait donnée il y a quatorze cents ans.

» Maintenant nous demandons aux Géologues ce qu'ils pensent de ce Moïse qui d'un mot a signalé toutes leurs recherches et dissipé tous leurs raisonnements trente trois siècles d'avance?

» Et bien, mes enfans, il en fut ainsi de toutes les sciences; elles étaient devenues folles en se faisant impies; elles recouvrent toute leur lumière et toute leur puissance en redevenant chrétiennes.

» Que n'avait-on pas dit de cette diversité presque infinie de la

langues parlées chez les diverses peuplades du monde! que d'inductions n'en tirait-on pas contre l'unité originelle du genre humain! et voilà que des savants infatigables, reprenant pour les compléter les travaux de Leibnitz, rattachent les uns aux autres par des conformités radicales, les idiômes les plus indépendants, et déclarent que les trois groupes auxquels ils se réduisent tous, l'Indo-Européen, le Sémitique et le Malay, sont trois sœurs issues d'une même mère.

» Quels cris de triomphe n'a pas poussés l'impiété à la découverte du zodiaque de Denderah et d'Esneh! C'était à des milliers d'années qu'il fallait rattacher ces monuments prétendus astronomiques. Celui d'Esneh devait avoir trente-cinq mille ans de date, ce qui avait l'avantage de rendre la famille humaine beaucoup plus vénérable par son antiquité; mais voilà qu'il est prouvé que ces titres savants d'une antiquité si effrayante pour la foi, ne sont autre chose que des amulettes astrologiques, c'est-à-dire des instruments de superstition à l'usage des devins du paganisme sous les derniers des Césars. Quelle humiliation pour des esprits forts!

» Et ce fameux livre sanskrit trouvé dans l'Inde en 1728, cet *Ezour-Védam* renfermant les dogmes principaux du Christianisme, quel éloge n'en fit pas l'école de Ferney! Quelle autorité pour ceux qui affirmaient que le Christianisme n'était qu'un composé des traditions païennes et des philosophies spiritualistes de l'Asie! Il fut d'abord établi par de brillantes dissertations que ce commentaire du Vedam était de la plus haute antiquité, et surtout bien antérieur à l'Evangile. Quel triomphe contre la foi! Mais quelle honte quand, après tous ces chants de victoire, il fallut reconnaître que cet ouvrage, dont l'origine devait se perdre dans la nuit des temps, avait été composé en 1621 par le savant missionnaire Robert *de nobilibus*, neveu du cardinal Bellarmin, et que c'était un modeste catéchisme en langue sanskrite destiné à faciliter la conversion des naturels!

» Oh! par combien d'autres sujets de confusion la divine Providence a châtié cette science audacieuse qui a voulu mettre le Dieu de la nature en opposition avec le Dieu des chrétiens! Non! ce dualisme impie n'obtiendra jamais le moindre témoignage avoué par la science. Non, mes chers enfants, il n'y a qu'un Dieu, c'est le Dieu vivant et véritable; il règne sur le monde spirituel comme sur le monde visible; c'est lui qui a fait les cieux et la terre, et c'est aussi lui qui a fait l'Evangile et l'Eglise. La science qui cherche à mettre Dieu en opposition avec lui-même

ne vient pas d'en haut, elle ne vient pas de la droite raison de l'homme, elle vient de la corruption du cœur et de l'inspiration du mauvais génie, *non est ista sapientia de sursùm descendens*, *sed terrena*, *animalis*, *diabolica*, a dit saint Jacques. (III — 15).

» Eh bien! Messieurs, cette science nous n'en voulons pas, et c'est la conclusion pratique de cet exposé très-incomplet des écarts de la raison sous le règne de l'incrédulité.

» Nous voulons que la science reconnaisse les vérités qui sont placées au-dessus d'elle, et non pas qu'elles mette tout en doute. Nous voulons qu'elle appuie pour sa part l'édifice religieux et social, et non pas qu'elle l'ébranle sans cesse jusque dans ses fondements.

» Encore une fois nous lui reconnaissons un domaine où son indépendance est souveraine, c'est la nature tout entière, tant qu'elle n'est pas mise en rapport avec l'ordre surnaturel. Qu'à l'exemple de Salomon qui avait étudié depuis le Cèdre jusqu'à l'Hyssope, la science humaine examine et décompose toutes les créatures qui sont sous le ciel, ou même dans la voûte des cieux; qu'elle en décrive la structure, qu'elle en signale les phénomènes, qu'elle en analyse les substances, qu'elle divise les corps, puis qu'elle les rapproche et les combine ensuite dans toutes les conditions imaginables; que pour les besoins où les jouissances de l'humanité, la science humaine dompte les éléments et les soumette comme des serviteurs dociles à son puissant empire; qu'elle force la vapeur légère à devenir sous sa main le plus irrésistible moteur; qu'elle appelle dans ses cabinets l'élément redoutable qui produit la foudre pour en faire le jeu de ses expériences et l'auxiliaire de ses travaux d'art; qu'elle enrichisse la paix par son industrie, qu'elle rende la guerre de plus en plus formidable par ses moyens d'extermination, qu'enfin elle gouverne, organise et balance toutes les nations par sa politique, c'est son droit; et tant que dans ses immenses opérations elle laisse la liberté aux consciences et la sécurité à l'Eglise, la foi chrétienne, loin de l'entraver en aucune sorte, l'encourage, l'admire, la bénit, et bénit en elle le génie de l'homme, roi de la nature.

» Voilà la science que nous voulons, que nous aimons, que nous cultivons; et nous la désirons libre ainsi dans toutes les parties de son domaine, en histoire, en littérature, en mathématiques, en philosophie, en théologie même, dans la partie naturelle de cette reine auguste de toutes les sciences.

» Mais nous enseignons que la science humaine a des bornes, qu'elle doit en avoir; que la plus extravagante de toutes les fo-

lies, c'est de ne pas vouloir lui en reconnaître. Nous enseignons que son domaine, quoique très-étendu, quoique immense à l'œil de l'homme, est en réalité très-étroit sous l'œil de Dieu. Enfin nous enseignons que la vérité divine étant d'un ordre supérieur à toutes les conceptions humaines, les recherches de l'homme doivent être dirigées par la foi, à partir du point où commencent les mystères révélés; que la raison de l'homme doit être soumise à la foi, partout où la parole de Dieu prononce.

» Est-ce que pour cela nous n'admettons pas la science humaine même dans le sanctuaire de la religion? Nous l'y admettons sans aucun doute, et même nous l'y appelons, mais pour qu'elle s'y instruise et non pas pour qu'elle y blasphème; nous désirons qu'elle y étudie non pas pour croire moins, mais pour mieux croire. Veuillez, mes chers enfants, bien comprendre cette dernière pensée, car c'est le résumé essentiel de tout ce que nous venons de vous dire, comme c'est le point culminant de toute votre éducation scientifique.

» Il est des hommes qui cherchent dans la science des prétextes à leur incrédulité, et qui se réjouissent comme d'une conquête quand ils ont découvert un argument captieux contre l'Evangile; nous n'admettons pas ce genre d'étude, nous le condamnons, nous le réprouvons, non-seulement parce qu'il est impie, mais parce qu'à nos yeux il est insensé. La foi c'est la science de Dieu communiquée à l'homme; or, nous ne reconnaissons pas de science contre celle de Dieu. *Non est sapientia contra Dominum.* (*Prov.* XXI — 30.) Quelle que soit cette science, nous sommes sûrs d'avance que c'est une erreur et un mensonge. Nous étudions donc, mais toujours en chrétiens croyants, c'est-à dire que loin de nous diriger jamais dans un sens opposé à la foi, nous tenons nos regards attachés toujours sur la science infaillible de Dieu, afin de ne pas nous égarer dans l'étude des sciences trompeuses de l'homme. C'était la pensée de saint Anselme, de ce savant évêque qui, plus que tous les autres docteurs, a fait usage de la raison dans l'étude des choses divines. Il y en a, dit-il, qui recourent à la raison parce qu'ils ne veulent pas de la foi, pour nous c'est avec la foi que nous cherchons à obtenir les enseignements de la raison. *Illi ideò rationem quærunt quia non credunt, nos verò quia credimus* (*cur Deus homo* L. 1. cap. 2).

» Lors donc que la science humaine nous présente quelques découvertes en désaccord avec la foi, nous répondons de suite, sans la moindre hésitation, sans ombre d'inquiétude : c'est que vos découvertes sont incomplètes : cherchez encore, cherchez

toujours, vous verrez qu'il en sera de ces découvertes comme de vos zodiaques de Denderah ou de vos fossiles ante-adamiques : ou ces découvertes sont insignifiantes, ou bien elles seront un nouveau témoignage en faveur de la foi. La religion ne craint pas la science, elle l'appelle, elle la cultive, elle la regarde comme sa fidèle amie ; ce qu'elle craint, ce qu'elle rejette, c'est la fausse science, c'est la demi-science qui tranche sur tout, précisément parce qu'elle ne connaît rien à fond, *oppositiones falsi nominis scientiæ.* Voilà ce que la religion déplore, et voilà malheureusement ce qu'on préconise aujourd'hui.

» Cela nous rappelle encore un fait que nous tenons à citer en finissant. Au dernier siècle, tandis que les encyclopédistes blasphémaient en légères épigrammes contre les prophéties qu'ils avaient à peines lues, on réunissait dans la bibliothèque de Parme 680 anciens manuscrits de la Bible, presque tous sortis des mains des Juifs ; on les comparait tous ensemble, et dans cette immense confrontation, on ne découvrait pas un mot qui n'appuyât l'interprétation catholique des prophéties. Messieurs, je vous le demande, de quel côté se trouvait la vraie science ?

» Vous voyez, mes chers amis, que le simple examen des faits a conduit nos preuves beaucoup plus loin que nous ne l'avions annoncé. Nous voulions répondre à ceux qui prétendent que, pour être forte, la science a besoin de s'affranchir de la foi, et nous avons fait voir que cet affranchissement impie lui est fatal, que dans cet état elle s'égare, elle se dénature, elle périt.

» Heureusement cette vérité commence à se faire jour à travers les nuages encore bien épais des habitudes rationalistes et des préventions incrédules. Ainsi on reconnaît qu'il faut restaurer l'histoire, et on en construit l'édifice majestueux sur des bases toutes catholiques ; ainsi on avait enseveli le moyen-âge sous une réprobation flétrissante, c'était, disait-on, un temps d'ignorance ; mais la science archéologique nous y a découvert des merveilles : on s'est enfin souvenu de nos cathédrales, et l'on reconnaît aujourd'hui que jamais le génie humain n'a produit de plus grandes choses que dans ces siècles où la foi était tout. Ainsi encore l'incrédulité, fille du mensonge, avait enfanté une littérature extravagante, le romantisme où tout est faux, et le fond, et la forme : aujourd'hui les hommes placés dans l'enseignement public ne proposent plus à la jeunesse que les irréprochables modèles de notre 17e siècle, du siècle des Bourdaloue et des Fénelon.

» Bénissez donc le ciel, mes chers enfants, d'être initiés tout à la fois et aux éléments de la science et aux doctrines pures du

catholicisme. Soyez heureux et fiers bien plus encore de votre foi que de vos autres connaissances. Que ces connaissances soient en vous l'ornement de la foi, mais que la foi en soit toujours la gardienne. Quelle que doive être votre carrière, conservez-vous instruits, mais surtout maintenez-vous chrétiens. Par vos talents soyez des citoyens distingués, mais soyez surtout par vos vertus d'humbles enfants de Dieu et de l'Eglise. Oh! puissent ces couronnes qui font battre vos cœurs et qui feront pleurer vos mères, vous rendre pour toujours fidèles à ce double devoir; et puissiez-vous, pour votre part, hâter le moment si désirable où la science revenue de ses égarements se réconciliera pour toujours avec la foi, au sein de la France qu'elle rendra ainsi à la vérité, à la stabilité, à la paix! »

L'ÉLOQUENCE ACADÉMIQUE D'APRÈS ROLLIN.

Il y a un genre d'éloquence qui est uniquement pour l'ostentation, et qui n'a d'autre but que le plaisir de l'auditeur, comme les discours académiques, les compliments qu'on fait aux puissances, certains panégyriques, et d'autres pièces semblables, où il est permis de déployer toutes les richesses de l'art et d'en étaler toute la pompe. Pensées ingénieuses, expressions frappantes, tours et figures agréables, métaphores hardies, arrrangements nombreux et périodiques; en un mot, tout ce que l'art a de plus magnifique et de plus brillant, l'orateur peut non-seulement le montrer, mais même en quelque sorte en faire parade, pour remplir l'attente d'un auditeur qui n'est venu que pour entendre un beau discours, et dont il ne peut enlever les suffrages qu'à force d'élégance et de beautés.

Il est pourtant nécessaire, même dans ce genre, que les ornements soient dispensés avec une sorte de sobriété et de sagesse, et l'on doit surtout y jeter une grande variété. Cicéron insiste beaucoup sur ce principe, comme sur une des règles de l'éloquence les plus importantes. Il faut, dit-il, choisir un genre d'écrire qui soit agréable et qui plaise à l'auditeur, de sorte néanmoins que cet agrément, ce plaisir, ne viennent point enfin à lui causer du dégoût; car c'est l'effet que produisent ordinairement les choses qui frappent d'abord les sens par un vif sentiment de plaisir, sans qu'on puisse trop en rendre raison. Il en apporte plusieurs exemples tirés de la peinture, de la musique, des odeurs, des liqueurs, des viandes; et après avoir établi ce principe, que le dégoût et le rassasiement suivent de près les grands

plaisirs, et que c'est ce qu'il y a de plus doux qui devient le plus tôt fade et insipide, il en conclut qu'il n'est pas étonnant que, soit en prose, soit en vers, un ouvrage, quelque grâce et quelque élégance qu'il ait d'ailleurs, s'il est trop uniforme et toujours sur le même ton, ne se fasse pas longtemps goûter. Un discours qui est partout ajusté et peigné, sans mélange et sans variété, où tout frappe, tout brille; un tel discours cause plutôt une espèce d'éblouissement qu'une véritable admiration : il lasse et il fatigue par trop de beautés, et il déplaît à la longue à force de plaire. Il faut dans l'éloquence, comme dans la peinture, des ombres pour donner du relief, et tout ne doit pas être lumière.

L'ÉLOQUENCE ACADÉMIQUE D'APRÈS TIMON.

Chaque genre d'éloquence a son temps, son lieu, sa physionomie, ses mœurs et son allure.

L'éloquence académique se cadence et se prélasse devant les glaces de ses appartements. Elle se mire comme une coquette, de la tête aux pieds.

Elle entre en s'inclinant respectueusement, dans le sénat des beaux esprits. Elle caresse d'un demi regard la vanité des autres pour qu'on encense la sienne. Elle glisse plutôt qu'elle ne marche sur les parquets cirés, sans frôler personne. Elle a le nez au vent pour mieux flairer l'encens qu'elle même exhale, et l'oreille au guet pour mieux entendre les doux propos que lui rapportent ses louangeurs. Elle n'aime ni trop de bruit, ni trop de pas, ni trop de paroles, ni trop d'idées. Elle se berce mollement dans un milieu de bienséances étudiées, de délicatesses impalpables et d'allusions fines.

Tous les immortels qu'elle daigne admettre à ses banquets ont reçu leur invitation sur de petits billets glacés et musqués. En dame de bonne compagnie, elle prend ses convives par la main, lorsqu'on les annonce; elle leur indique, d'un doigt discret, le fauteuil où ils vont s'assseoir, et elle fait ouïr, en langue des dieux, à chacun de ces grands hommes, toutes sortes de douceurs. L'excellent ton, pendant le repas, est de ne point trop serrer les mâchoires en mangeant, de ne point choquer les verres, de ne s'enivrer que de flatteries et pas de champagne, et de ne point se dédommager de l'ennui des compliments et des apothéoses, en donnant à ses voisins des coups de pied par-dessous la table. A la fin du banquet, l'éloquence académique se lève,

elle porte en l'honneur des immortels un toast si fin et si léger, qu'il s'évapore avant que le son n'en parvienne à leur oreille. Puis, elle touche sa lyre d'or d'où s'échappent quelques notes voilées, et elle se couronne de roses pâles, écloses au charbon de terre, dans les serres chaudes de l'Institut. *(Livre des Orateurs.)*

QUATRIÈME SECTION.

ÉLOQUENCE MILITAIRE.

Napoléon.

L'histoire de France offre plusieurs beaux traits d'éloquence militaire.

Henri IV, avant la bataille d'Ivry, s'adressant aux seigneurs et aux soldats qui composaient son escadron leur dit :

« Mes compagnons, si vous courez aujourd'hui ma fortune, je cours aussi la vôtre. Je veux vaincre ou mourir avec vous. Gardez bien vos rangs, je vous prie; si la chaleur du combat vous les fait quitter, pensez aussitôt au ralliement, c'est le gain de la bataille... Si vous perdez vos enseignes, ne perdez point de vue mon panache blanc, vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la victoire. »

Toutes les allocutions de Henri IV sont brèves, saisissantes, pleines d'âme, étincelantes d'esprit.

Saint Louis, Philippe-Auguste, François Ier, Bayard, Duguesclin ont dit aussi des mots de bravoure militaire.

Avant la bataille de Lens, le grand Condé dit à ses soldats :

« Amis, souvenez-vous de Rocroi, de Fribourg et de Norlingue. »

Un autre Condé, s'adressant aux gentilshommes français qui composaient son armée :

« Messieurs, des gentilshommes français n'ont pas besoin d'être exhortés quand il s'agit de combattre. Je me permets seulement de vous rappeler que notre Dieu est mort sur une croix et votre roi sur un échafaud. Nous sommes arrivés pour les venger : marchons. »

La première fois que La Rochejacquelein conduisit ses paysans au combat :

« Si j'avance, dit-il, suivez-moi; si je recule, tuez-moi; si je meurs, vengez-moi. »

Mais Napoléon a été le premier orateur militaire des temps modernes, comme il en a été le premier capitaine.

Lorsque la Providence met sa main dans la foule, pour y choisir et pour en retirer les hommes extraordinaires, qu'elle a prédestinés à représenter leur génération sur la terre et à changer la face des empires, elle leur communique et elle leur attribue la puissance matérielle et la puissance intelligente de la société, et elle ne les fait apparaître de loin en loin, sur la scène du monde, que dans des circonstances qu'elle semble avoir préparées tout exprès pour leur élévation et pour leur chûte.

Tels furent Alexandre, César et Napoléon.

La Grèce était à bout de rhéteurs et de poètes, de corruption, de guerres civiles et de grands hommes, lorsque le monde asiatique s'ouvrit avec ses richesses, avec ses religions ridicules et méprisées, ses satrapes énervés, ses populations pourries avant d'être mûres, ses gouvernements usés et ses limites indéfinies, à l'ambition du jeune Alexandre.

L'univers romain, travaillé dans les masses par le dégoût d'une liberté orageuse et par le besoin de l'unité, depuis les conquêtes de l'Asie, de l'Espagne, de la Gaule et de l'Angleterre, n'attendait qu'un maître, et il se donne encore plus à César que César ne voulut de lui. Les légions de vétérans accoutumées à vaincre sous César ne connaissaient plus que les faisceaux et le nom de César. Rome aussi n'aspirait qu'à lui remettre le sceptre du monde, que ses débiles mains ne pouvaient plus porter.

Napoléon, à son tour, s'empare habilement des forces vives de la révolution qui, lasses de bouillonner au fond de leur cratère et de retomber sur elles-mêmes, cherchaient à se répandre au dehors et débordaient vers la conquête. Il est maître parce qu'il veut l'être, parce qu'il put l'être, et parce qu'il sait l'être. Il absorbe, dans l'unité de son empire, les consciences, les intelligences et les libertés. Il a de l'audace parce qu'il a du génie, et peut-être il a du génie parce qu'il a de l'audace. Il méprise les hommes, parce qu'il les juge. Il aime la gloire, parce que tout le reste ne peut remplir le vide immense de son âme. Il dévore le temps, il dévore l'espace, parce qu'il lui faut vivre plus vite, marcher plus vite que les autres hommes. Il pèse le monde

dans sa main, et il le trouve léger, et le front à demi penché sur l'abîme, il se met à rêver l'éternité de sa dynastie et la monarchie universelle.

Mais après avoir élevé si haut les conquérants, la Providence éteint d'un souffle l'éclat de leur diadème, et elle les donne en spectacle à l'univers, pour lui montrer que, malgré leur gloire et la sublimité de leur empire, ils sont hommes et que, comme tous les hommes, ils sont sujets à des chutes et bornés par le néant.

Ainsi, Alexandre meurt à la fleur de son âge, rassasié de triomphes et de voluptés, dans l'ivresse du festin royal. César tombe au pied de la statue de Pompée, frappé d'un poignard républicain, lorsqu'il allait se faire couronner par le sénat, empereur perpétuel de Rome après avoir rangé sous ses lois toute la terre. Enfin, Napoléon ne s'arrête, dans le cours de son ambition, que lorsqu'on l'eut acculé sur un rocher solitaire, environné de tous côtés par les vagues de l'Océan.

Napoléon était un de ces hommes prodigieux qui se sentent rois et qui sont faits pour le gouvernement et la domination des peuples. Il faut que ces hommes-là meurent ou qu'ils règnent.

Ils sortent à peine d'être simples soldats, et ils commandent comme s'ils étaient généraux. Ils ne sont encore que sujets, et ils parlent déjà en maîtres.

Napoléon n'était pas né, comme Alexandre, sur les marches d'un trône, ni comme César dans les langes de la pourpre sénatoriale. Mais dès qu'il mit l'épée à la main, il commanda, et dès qu'il commanda, il régna. Simple capitaine, il assiège et prend Toulon; général de brigade, il organise la journée du 13 vendémiaire et sauve la Convention. Généralissime de l'armée d'Italie, il traite en roi avec les rois, les princes et le Pape. Vainqueur de l'Egypte, il mène cette expédition avec l'autorité d'un chef absolu, revient d'Afrique sans lettres de rappel, aborde à Fréjus, traverse la France en triomphe, fait trembler le Directoire, traîne à sa suite les autres généraux, chasse les deux Conseils, improvise une nouvelle Constitution et prend les rênes du gouvernement. Empereur, il tient sous ses pieds, dans une muette obéissance, le Sénat, le Corps législatif, l'administration, le peuple et l'armée.

En sorte qu'on peut dire que Napoléon n'a jamais servi, et que, pas plus qu'Alexandre n'aurait obéi à la confédération des Grecs, ni César aux ordres du sénat romain, Napoléon n'aurait jamais pu se plier sous la verge d'un parlement ou d'un roi.

Vouloir qu'Alexandre, César et Napoléon n'eussent pas été maîtres en quelque lieu et en quelque temps qu'ils eussent vécu,

c'est oublier, c'est méconnaître leur nature, leur génie et leur destinée.

Le fils du Macédonien, l'élève d'Aristote s'empara, par son éloquence aussi bien que par ses triomphes, de l'imagination des Grecs et des Barbares. César domina les légions romaines par l'ascendant de sa parole. Napoléon, prit tout-à-coup sur les vieux généraux de la république, sur son armée et sur sa nation, l'empire irrésistible de la victoire et du génie.

On trouve dans les proclamations, bulletins et ordres du jour de Napoléon, de la vertu militaire, l'art de l'orateur et le sens profond et délié du politique. Ce n'est pas seulement un général qui parle, ce n'est pas un roi, ce n'est pas un homme d'Etat, c'est tout cela à la fois. Si Napoléon a été un orateur complet, c'est qu'il était un homme complet. S'il a tout dit, c'est qu'il lui était permis de tout dire. Quelle force, quelle splendeur n'a point le génie uni à la puissance! Quelle autorité la parole de ce ravageur de peuples, de ce fondateur d'Etats, ne devait-elle pas tirer de la majesté du commandement supérieur, de l'éminence et de la perpétuité du généralat, du nombre immense de ses troupes, de leur fidélité et de leur dévouement, de l'éclat multiplié de ses victoires, de la nouveauté, de la soudaineté, de la hardiesse et de la grandeur extraordinaire de ses entreprises!

Napoléon a réuni toutes les conditions de l'audace personnelle, de la souveraine puissance et des talents politiques et guerriers, à un plus haut degré qu'aucun autre capitaine des temps modernes, et c'est pour cela qu'il leur est, de tous points, supérieur et incomparable.

Ne confondons pas, au surplus, les mots militaires avec les harangues dont nous parlerons après.

Les mots sublimes abondent dans les fastes guerriers de tous les pays et de tous les temps.

« Reviens vivant avec ton bouclier, ou mort dessus, dit une mère lacédémonienne à son fils. »

« Nos forêts de traits obscurciront le soleil. — Tant mieux, répond Léonidas à Xercès, nous combattrons à l'ombre. »

César tombe en mettant le pied sur le rivage d'Afrique : A l'instant, pour détourner les mauvais présages, il s'écrie :

« Afrique, je te tiens. »

Henri IV, à Coutras, se dégageant de ses chevaliers :

« A quartier, Messieurs, je vous prie, ne m'offusquez pas, je veux paraître. »

Villars expirant, se lamente :

« Ce Berwick, qui vient d'être coupé en deux par un boulet ! et moi, je meurs dans mon lit! J'avais toujours dit que Berwick serait plus heureux que moi. »

Et le général Larochejacquelein qui se jette dans la mêlée en disant :

« Je ne veux être qu'un hussard pour avoir le plaisir de me battre. »

Et ce mot de Kléber à Bonaparte :

« Général, vous êtes grand comme le monde! »

Et ces belles paroles de Desaix :

« Allez dire au premier Consul que je meurs avec le regret de ne pas avoir assez fait pour la postérité. »

Et ces mots de généraux, de capitaines, de soldats, de tambours :

« La garde meurt et ne se rend pas! »
« A moi, D'Auvergne, ce sont les ennemis! »
« Je meurs, mais ils fuient. »
« Il me reste encore une main pour battre la charge! »

Et tant d'autres.

Napoléon a dit aussi une foule de mots militaires.

Aux troupes qui reculaient sur le pont foudroyé d'Arcole :

« En avant! suivez votre général! »

A ses soldats d'Egypte :

« Du haut de ces Pyramides, quarante siècles vous contemplent. »

Aux plénipotentiaires de Léoben :

« La république française est comme le soleil. Aveugle qui ne la voit pas! »

A l'armée de Marengo :

« Soldats, souvenez-vous que mon habitude est de coucher sur les champs de bataille. »

Aux soldats d'artillerie révoltés à Turin :

« Ce drapeau, que vous avez abandonné, sera suspendu au

temple de Mars et couvert d'un crêpe funèbre. Votre corps est dissous. »

En entendant le premier coup de canon de Friedland :

« Soldats, c'est un jour de bonheur, c'est l'anniversaire de Marengo ! »

Au quatrième régiment de ligne :

« Qu'avez-vous fait de votre aigle? Un régiment qui a perdu son aigle a tout perdu. — Oui, mais voici deux drapeaux ennemis que nous avons pris. — C'est bien, dit-il en souriant, je vous rendrai votre aigle. »

Au général Moreau, en lui offrant une paire de pistolets richement ornés :

« J'ai voulu y faire graver le nom de toutes vos victoires. Mais il ne s'est pas trouvé assez de place pour les contenir. »

A un grenadier surpris par le sommeil et dont il montait la garde :

« Après tant de fatigues, il est bien permis à un brave comme toi de s'endormir. »

A un soldat qui s'excusait d'avoir, malgré sa consigne, laissé pénétrer dans sa tente le général Joubert :

« Va, celui qui a forcé le Tyrol peut bien forcer une sentinelle. »

A un général de cour qui demandait le bâton de maréchal :

« Ce n'est pas moi qui fais les maréchaux, c'est la victoire. »

Au jeune commandant de l'artillerie russe d'Austerlitz, qui lui disait dans son desespoir : « Sire, faites-moi fusiller ! je viens de perdre mes pièces. »

« Jeune homme, consolez-vous ! on peut être battu par mon armée et avoir encore des titres à la gloire. »

Au duc de Montébello, fracassé par un boulet et qu'il serre dans ses bras, qu'il arrose de ses larmes :

« Lannes ! me reconnais-tu? c'est Bonaparte ! c'est ton ami ! »

A son armée, en ouvrant la campagne de Russie :

« Soldats ! la Russie est entraînée par la fatalité, que ses destins s'accomplissent ! »

En voyant, le matin de la bataille de la Moscowa, le soleil se lever sans nuages :

« C'est le soleil d'Austerlitz? »

A ses grenadiers, qui s'effrayaient de lui voir pointer des canons à Montereau :

« Allez, mes amis, ne craignez rien, le boulet qui me tuera n'est pas encore fondu. »

A Grenoble, au retour de l'île d'Elbe, devant un régiment qui hésite, il saute à bas de son cheval, et découvrant sa poitrine :

« S'il en est un parmi vous, s'il en est un seul qui veuille tuer son général, son empereur, il le peut, me voici! »

Mais c'est dans les harangues militaires surtout que se révèle Napoléon. Il s'improvisa orateur comme il s'improvisa général. Ce qui étonne surtout, dans un si jeune homme, c'est la fécondité, la souplesse, la finesse de son génie. Il sait ce qu'il doit dire, ce qu'il doit faire, ce qu'il doit être envers tous, en toute occasion.

Sa manière de haranguer n'a rien de semblable chez les modernes ou dans l'antiquité. Il parle comme s'il était, non sur un tertre ordinaire, mais sur une montagne. On dirait qu'il a lui-même cent coudées de haut. Il ne s'arrête point aux ennemis qu'il va combattre, ni aux lieux qu'il traverse en courant. Il fait la revue de l'Europe et du monde. Son armée n'est point une simple armée, c'est la grande armée. Sa nation n'est pas une simple nation, c'est la grande nation. Il raye les empires de la carte. Il scelle les nouveaux royaumes qu'il institue du pommeau de son épée. Il prononce sur les dynasties, au milieu de la foudre et des éclairs, les arrêts du destin.

Le langage figuré de Napoléon prendrait mal aujourd'hui, et toucherait presque au ridicule. On n'aime plus les fanfares de guerre. On a d'autres besoins, d'autres idées, d'autres préjugés peut-être. Mais alors les imaginations étaient ébranlées. On sortait d'une révolution qui avait tout détruit, tout renouvelé. On se jetait dans les aventures. On allait vers l'inconnu.

Il fallait ce temps-là à Napoléon, comme il fallait Napoléon à ce temps-là.

A peine a-t-il relevé Schérer et pris le commandement de l'armée d'Italie, qu'il fond sur l'ennemi et brusque la victoire. Quelle verve, quel élan, quelle confiance, quel ton de vainqueur et de maître dans cette proclamation d'un général de vingt-six ans!

« Soldats, vous avez, en quinze jours, remporté six victoires, pris vingt et un drapeaux, cinquante pièces de canon, plusieurs

places fortes, fait quinze cents prisonniers, tué ou blessé plus de dix mille hommes. Vous êtes les égaux des conquérants de la Hollande et du Rhin. Dénués de tout, vous avez suppléé à tout. Vous avez gagné des batailles sans canon, passé des rivières sans ponts, fait des marches forcées sans souliers, bivouaqué sans eau-de-vie et souvent sans pain. Les phalanges républicaines, les soldats de la liberté étaient seuls capables de souffrir ce que vous avez souffert. Grâces vous soient rendues, soldats! la patrie a le droit d'attendre de vous de grandes choses. Vous avez encore des combats à livrer, des villes à prendre, des rivières à passer. En est-il qui préféreraient retourner sur les sommets stériles de l'Apennin et des Alpes, essuyer patiemment les injures de cette soldatesque esclave? Non, il n'en est pas parmi les vainqueurs de Montenotte, de Millésimo, de Dégo et de Mondovi!

» Amis, je vous la promets cette glorieuse conquête, mais soyez les libérateurs des peuples, n'en soyez pas les fléaux! »

Ce discours électrise l'armée, et Napoléon ne fit plus que marcher de triomphe en triomphe, dans son immortelle campagne d'Italie. Il entre à Milan, et là, pour soutenir, pour enflammer le courage de ses soldats, il leur dit :

« Vous vous êtes précipités comme un torrent du haut des Apennins. Le Piémont est délivré. Milan est à vous. Votre pavillon flotte dans toute la Lombardie. Vous avez franchi le Pô, le Tésin, l'Adda, ces boulevards tant vantés de l'Italie. Vos pères, vos mères, vos sœurs, vos épouses, vos amantes se réjouissent de vos triomphes et se vantent avec orgueil de vous appartenir. Oui, soldats! vous avez beaucoup fait, mais ne vous reste-t-il plus rien à faire? La postérité vous reprochera-t-elle d'avoir trouvé Capoue dans la Lombardie? Partons, nous avons encore des marches forcées à entreprendre, des ennemis à soumettre, des lauriers à cueillir, des injures à venger!

» Rétablir le Capitole et les statues de ses héros; réveiller le peuple romain engourdi par plusieurs siècles d'esclavage. Voilà ce ce qu'il vous reste à faire!

» Vous rentrerez alors dans vos foyers, et vos concitoyens diront en vous montrant : Il était de l'armée d'Italie! »

On n'avait jamais parlé à des soldats français un tel langage. Ils étaient fous de lui. Il les aurait conduits au bout du monde.

La veille de la fameuse bataille d'Austerlitz, il initie vivement son armée aux inspirations de sa stratégie :

« Les Russes vont tourner ma droite, et ils me présenteront le flanc.

» Soldats, je dirigerai moi-même tous vos bataillons. Je me tiendrai loin du feu si, avec votre bravoure accoutumée, vous portez le désordre et la confusion dans les rangs ennemis. Mais, si la victoire était un moment incertaine, vous me verriez au-devant des premiers coups. Il y va de l'honneur de l'infanterie française, la première infanterie du monde. Cette victoire finira votre campagne! Alors la paix que je ferai, sera digne de la France, de vous et de moi! »

Quelle grandeur dans ces dernières paroles!

Son discours après la bataille, est un chef-d'œuvre déloquence militaire. Il est content de ses soldats. Il se mêle à eux. Il leur rappelle ce qu'ils ont vaincu, ce qu'ils ont fait, ce qu'on dira d'eux. Pas un mot des chefs. L'empereur et les soldats, la France en perspective, la paix pour récompense, la gloire pour souvenir. Quel commencement et quelle fin!

« Soldats! je suis content de vous, vous avez décoré vos aigles d'une immortelle gloire. Une armée de cent mille hommes, commandée par les empereurs de Russie et d'Autriche, a été en moins de quatre heures, ou coupée ou dispersée; ce qui a échappé à votre fer s'est noyé dans les lacs.

» Quarante drapeaux, les étendards de la garde impériale de Russie, cent vingt pièces de canon, vingt généraux, plus de trente mille prisonniers, sont le résultat de cette journée, à jamais célèbre. Cette infanterie, tant vantée et en nombre supérieur, n'a pu résister à votre choc, et désormais vous n'avez plus de rivaux à redouter.

» Soldats, lorsque le peuple français plaça sur ma tête la couronne impériale, je me suis confié à vous pour la maintenir toujours dans ce haut éclat de gloire qui seul pouvait lui donner du prix à mes yeux. Soldats, bientôt je vous ramènerai en France. Là, vous serez l'objet de mes plus tendres affections, et il vous suffira de dire : J'étais à la bataille d'Austerlitz, pour qu'on réponde : Voilà un brave! »

Le jour anniversaire de cette bataille, il récapitule avec complaisance les dépouilles accumulées qui sont tombées dans les mains des Français, et il enflamme leur ardeur contre les Russes au souvenir de cette victoire. « Eux et nous, ne sommes-nous pas les soldats d'Austerlitz? » C'est un trait de maître.

« Soldats, il y a aujourd'hui un an, à cette heure même, que vous

étiez sur le champ mémorable d'Austerlitz. Les bataillons russes épouvantés fuyaient. Leurs alliés ne sont plus. Leurs places fortes, leurs capitales, leurs magasins, leurs arsenaux, deux cent quatre-vingts drapeaux, sept cents pièces de bataille, cinq grandes places de guerre sont en notre pouvoir. L'Oder, la Warta, les déserts de la Pologne, les mauvais temps, rien n'a pu vous arrêter, tout a fui à votre approche. L'aigle française plane sur la Vistule. Les braves et les infortunés Polonais croient revoir les légions de Sobieski.

« Soldats, nous ne déposerons pas les armes que la paix générale n'ait restitué à notre commerce sa liberté et ses colonies. Nous avons conquis sur l'Elbe et l'Oder, Pondichéry, nos établissements des Indes, le cap de Bonne-Espérance et les colonies espagnoles. Qui donnerait aux Russes l'espoir de balancer les destins! Eux et nous, ne sommes-nous pas les soldats d'Austerlitz? »

Il ouvre la campagne de Prusse par ces paroles, qui sont brûlantes comme la foudre tout près d'éclater :

« Soldats, je suis au milieu de vous, vous êtes l'avant-garde du grand peuple. Vous ne devez rentrer en France que sous des arcs de triomphe. Eh quoi! vous n'auriez donc bravé les saisons, les mers, les déserts, vaincu l'Europe plusieurs fois coalisée contre nous, porté notre gloire de l'Orient à l'Occident, que pour retourner dans notre patrie comme des transfuges, et pour entendre dire que l'aigle française a fui épouvantée à l'aspect des armées prussiennes?

» Marchons donc, puisque votre modération n'a pu les faire sortir de cette étonnante ivresse. Qu'ils apprennent que s'il est facile d'obtenir un accroissement de puissance avec l'amitié du grand peuple, son inimitié est plus terrible que les tempêtes de l'Océan! »

A son entrée à Berlin il exalte, il énorgueillit ses troupes par la rapidité de leur marche et de leurs triomphes :

« Les forêts, les défilés de la Franconie, la Saale, l'Elbe, que nos pères n'eussent pas traversés en sept ans, nous les avons traversés en sept jours, et livré dans l'intervalle quatre combats et une grande bataille. Nous avons précédé à Postdam, à Berlin, la renommée de nos victoires; nous avons fait soixante mille prisonniers, pris soixante-cinq drapeaux, six cents pièces de canon, trois forteresses, plus de vingt généraux. Cependant près de la moitié de vous regrette de n'avoir pas encore tiré un coup de fusil. Toutes les provinces

de la monarchie prussienne jusqu'à l'Oder, sont en notre pouvoir. »

A Eylau, il honore le trépas de ses braves guerriers :

« Nous avons marché à l'ennemi, et nous l'avons poursuivi l'épée dans les reins l'espace de quatre-vingts lieues. Nous lui avons enlevé soixante-cinq pièces de canon, seize drapeaux, et tué, blessé ou pris plus de quarante-cinq mille hommes. Les braves qui, de notre côté, sont restés sur le champ de bataille, sont morts d'une mort glorieuse. C'est la mort des vrais soldats »

A Friedland, même énumération de victoires :

« En dix jours, nous avons pris cent vingt pièces de canon, sept drapeaux, tué, blessé ou fait prisonniers soixante mille Russes, enlevé à l'armée ennemie tous ses hôpitaux, tous ses magasins, ses ambulances, la place de Kœnigsberg, les trois cents bâtiments qui étaient dans le port, chargés de toute espèce de munitions, cent soixante mille fusils que l'Angleterre envoyait pour armer nos ennemis. Des bords de la Vistule nous sommes arrivés à ceux du Niémen, avec la rapidité de l'aigle. Vous célébrâtes à Austerlitz l'anniversaire du couronnement ; vous avez cette année dignement célébré l'anniversaire de Marengo. Soldats de la grande armée française, vous avez été dignes de vous et de moi ! »

En 1809, tout prêt à punir l'Autriche de ses trahisons, il confie à l'armée ses grands desseins : il la mêle, il l'associe à ses vengeances. Il ne se sépare pas d'elle, c'est sa cause qu'il va défendre. Quel élan militaire dans ce discours !

« Soldats, j'étais entouré de vous lorsque le souverain d'Autriche vint à mon bivouac de Moravie. Vous l'avez entendu implorer ma clémence, et me jurer une amitié éternelle. Vainqueurs dans trois guerres, l'Autriche a dû tout à notre générosité. Trois fois elle a été parjure !! Nos succès passés vous sont un sûr garant de la victoire qui nous attend. Marchons donc, et qu'à notre aspect l'ennemi reconnaisse ses vainqueurs ! »

C'est avec la même ardeur qu'il anime contre les Anglais l'armée expéditionnaire de Naples. Ne dirait-on pas que sa parole va au pas de course ?

« Soldats, marchez, précipitez dans les flots, si tant est qu'ils vous attendent, les débiles bataillons des tyrans des mers ! Ne tardez pas à m'apprendre que la sainteté des traités est vengée, et que les mânes de mes braves soldats, égorgés dans les ports de la Sicile, à leur retour d'Egypte, après avoir échappé à tous les

périls des naufrages, des déserts et de cent combats, sont enfin apaisés. »

C'est encore pour abattre la puissance de son implacable, de son éternelle ennemie, qu'il harangue l'armée d'Allemagne à son retour, et qu'il ouvre devant ses regards la conquête de l'Ibérie :

« Soldats, après avoir triomphé sur les bords du Danube et de la Vistule, vous avez parcouru l'Allemagne à marches forcées. Je vous fais aujourd'hui traverser la France, sans vous donner un moment de repos. Soldats! j'ai besoin de vous. La présence hideuse du léopard souille les continents d'Espagne et de Portugal. Qu'à votre aspect il fuie épouvanté! Portons nos aigles victorieuses jusqu'aux colonnes d'Hercule : là aussi nous avons des outrages à venger! Soldats! Vous avez surpassé la renommée des armées modernes; mais avez-vous égalé la gloire des armées de Rome qui, dans une même campagne, triomphèrent sur le Rhin et sur l'Euphrate, en Illyrie et sur le Tage? »

Le matin de la bataille de la Moscowa, il étale aux yeux des soldats cette nouvelle moisson de lauriers qu'ils vont cueillir, et il les met, avec lui-même, en présence de leurs souvenirs et de la postérité.

« Voici la bataille que vous avez tant désirée! Désormais, la victoire dépend de vous, elle vous est nécessaire. Elle vous donnera l'abondance, de bons quartiers d'hiver et un prompt retour dans la patrie. Conduisez-vous comme à Austerlitz, à Friedland, à Vitepsk, à Smolensk, et que la postérité la plus reculée cite avec orgueil ce que vous aurez fait dans cette journée. Que l'on dise de vous : Il était à cette grande bataille sous les murs de Moscou! »

Maintenant transportons-nous dans la cour de Fontainebleau pour écouter les adieux de Napoléon aux restes fidèles de son armée, à ces soldats qui ne pouvaient se séparer de leur général, et qui pleuraient autour de lui. Il n'y a pas dans l'antiquité de scène à la fois plus déchirante et plus sublime.

« Soldats! je vous fais mes adieux. Depuis vingt ans que nous sommes ensemble, je suis content de vous. Je vous ai toujours trouvés au chemin de la gloire. Toutes les puissances de l'Europe se sont armées contre moi. Quelques-uns de mes généraux ont trahi leur devoir et la France. Elle-même a voulu d'autres destinées : avec vous et les braves qui me sont restés fidèles, j'aurais pu entretenir la guerre civile; mais la France eût été malheureuse. Soyez fidèles à votre nouveau roi, soyez soumis à vos nou-

veaux chefs, et n'abandonnez pas notre chère patrie. Ne plaignez pas mon sort, je serai heureux lorsque je saurai que vous l'êtes vous-mêmes. J'aurais pu mourir; si j'ai consenti à survivre, c'est pour servir encore à votre gloire. J'écrirai les grandes choses que nous avons faites.... Je ne puis vous embrasser tous, mais j'embrasse votre général. Venez, général Petit, que je vous presse sur mon cœur! Qu'on m'apporte l'aigle! que je l'embrasse aussi! Ah! chère aigle, puisse ce baiser que je te donne retentir dans la postérité! Adieu, mes enfants! mes vœux vous accompagneront toujours; gardez mon souvenir! »

Il part, et du fond de l'île d'Elbe il organise sa fabuleuse expédition. Il n'a pas encore mis le pied sur les rivages du golfe Juan, que déjà, du haut de ce frêle esquif qui porte César et sa fortune, il livre aux flots, il sème aux vents sa proclamation. Il évoque aux yeux de ses soldats les images de cent victoires, et il envoie ses aigles devant lui comme les messagers de son retour triomphant.

« Soldats, dans mon exil j'ai entendu votre voix.... Nous n'avons pas été vaincus.... mais trahis; nous devons oublier que nous fûmes les maîtres des nations; mais nous ne devons pas souffrir qu'aucune se mêle de nos affaires. Qui prétendrait être le maître chez nous? Reprenez ces aigles que vous aviez à Ulm, à Austerlitz, à Iéna, à Montmirail! Les vétérans de l'armée de Sambre-et-Meuse, du Rhin, d'Italie, d'Egypte, de l'Ouest, de la grande armée sont humiliés... Venez vous ranger sous les drapeaux de votre chef... La victoire marchera au pas de charge... L'aigle avec ses couleurs nationales volera de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame.... »

Le lendemain de son arrivée aux Tuileries, et dans l'étonnement des esprits qui suit une nuit d'enthousiasme et d'ivresse, il rallie la vieille garde autour de son drapeau. Il lui présente ses braves compagnons de l'île d'Elbe. Quelle gradation, quel art, quelle convenance, quelle habileté oratoire dans cette improvisation!

« Soldats! voilà les officiers du bataillon qui m'a accompagné dans mon malheur : ils sont tous mes amis; ils étaient chers à mon cœur. Toutes les fois que je les voyais, ils me représentaient les différents régiments de l'armée. Dans ces six cents braves, il y a des hommes de tous les régiments; tous me rappelaient ces grandes journées dont le souvenir m'est toujours si cher : car tous sont couverts d'honorables cicatrices reçues à ces batailles

mémorables. En les aimant, c'est vous tous, soldats de l'armée française, que j'aimais.... Ils vous rapportent ces aigles; qu'elles vous servent de ralliement; en les donnant à la garde, je les donne à toute l'armée; la trahison et des circonstances malheureuses les avaient couvertes d'un voile funèbre; mais grâce au peuple français et à vous, elles reparaissent resplendissantes de toute leur gloire. Jurez qu'elles se trouveront toujours et partout où l'intérêt de la Patrie les appellera! Que les traîtres et ceux qui voudraient envahir notre territoire n'en puisssent jamais soutenir les regards! »

Il y aurait trop à dire que de faire sentir toutes les beautés de situation de ce morceau-là.

Quelques jours après, au Champ-de-Mars, il ne parle plus de la gloire des combats et du dévouement de ses compagnons; il flatte, il exalte, il caresse devant le peuple et le corps législatif le grand sentiment de la souveraineté nationale.

« Empereur, consul, soldat, je tiens tout du peuple! Dans la prospérité, dans l'adversité, sur le champ de bataille, au conseil, sur le trône, dans l'exil, la France a été l'objet unique de mes pensées et de mes actions. Comme ce roi d'Athènes, je me suis sacrifié pour mon peuple, dans l'espoir de voir se réaliser la promesse donnée de conserver à la France son intégrité naturelle, son honneur et ses droits.... »

Plus tard, il cônjure les chambres d'oublier leurs querelles devant la grandeur du péril national. On a retenu ces mots:

« N'imitons pas l'exemple du Bas-Empire qui, pressé de tous côtés par les Barbares, se rendit la risée de la postérité en s'occupant de discussions abstraites, au moment où le bélier brisait les portes de la ville. C'est dans les temps difficiles que les grandes nations, comme les grands hommes, déploient toute l'énergie de leur caractère. »

Bientôt il tombe inopinément au milieu de son armée, et il lui rappelle qu'elle ne doit pas se laisser effrayer par le grand nombre des ennemis, qu'elle a d'atroces injures à venger, que les nations voisines sont impatientes de secouer le joug et de combattre, en se ralliant à elle, les mêmes ennemis.

« Eux et nous, ne sommes-nous plus les mêmes hommes? Soldats! à Iéna, contre ces mêmes Prussiens, aujourd'hui si arrogants, vous étiez un contre deux, et à Montmirail, un contre trois.

» Que ceux d'entre vous qui ont été prisonniers chez les Anglais, vous fassent le récit de leurs pontons et des maux affreux qu'ils ont soufferts !

» Les Saxons, les Belges, les Hanovriens, les soldats de la confédération du Rhin, gémissent d'être obligés de prêter leurs bras à des princes ennemis de la justice et des droits des peuples. »

Et, quand tout est fini, quand la foudre de Vaterloo vient de le frapper, qu'elles sont touchantes ses dernières paroles à l'armée ! Comme il s'efface ! comme il se dérobe à lui-même ! Ce n'est plus à des soldats, c'est à des patriotes, à des citoyens, à des frères qu'il s'adresse. Il ne se qualifie plus, il ne se nomme plus leur souverain, ni leur général ; ce n'est plus l'empereur, c'est Napoléon, c'est leur camarade qui leur fait ses adieux et qui se confond avec eux.

« Soldats, je suivrai vos pas ; quoique absent, c'était la patrie par-dessus tout que vous serviez en m'obéissant, et si j'ai eu quelque part à votre affection, je le dois à mon ardent amour pour la patrie, pour la France, notre mère commune. Soldats ! encore quelques efforts, et la coalision est dissoute. Napoléon vous reconnaîtra aux coups que vous allez porter ! »

C'en était fait : le *Bellérophon* mouillait déjà dans les eaux de la Bretagne. Napoléon fugitif y monte avec cette confiance, toujours un peu naïve, des héros malheureux. C'est du pont de ce vaisseau qu'il écrivit au prince régent cette lettre si connue, et d'une si noble simplicité :

« Altesse royale,

» En butte aux factions qui divisent mon pays et à l'inimitié des plus grandes puissances de l'Europe, j'ai terminé ma carrière politique, et je viens, comme Thémistocle, m'asseoir au foyer du peuple britannique. Je me mets sous la protection de ses lois que je réclame de votre Altesse royale, comme du plus puissant, du plus constant et du plus généreux de mes ennemis. »

Ainsi devaient faire, ainsi devaient parler les grands citoyens de l'antiquité, lorsque frappés d'ostracisme et battus par les tempêtes de leur patrie, ils allaient demander aux étrangers l'hospitalité de l'exil.

Encore quelques mots, lecteurs, dit Timon que nous avons suivi dans tout ce chapitre ; on ne quitte qu'à regret les grands hommes vivants ou morts, et je voudrais vous faire admirer celui-ci jusqu'au bout.

Au sein de cette île, sa triste prison, son imagination refoulée vers le passé, se reportait sur l'Egypte et l'Orient, et s'illuminait des souvenirs brillants de sa jeunesse :

« J'aurais mieux fait, disait-il en se frappant le front, de ne pas quitter l'Egypte. L'Arabie attend un homme. Avec les Français en réserve, les Arabes et les Egyptiens comme auxiliaires, je me serais rendu maître de l'Inde, et je serais aujourd'hui empereur de tout l'Orient. »

Une autre fois revenant sur cette grande idée, il disait : « Saint-Jean-d'Acre enlevé, l'armée française volait à Damas et à Alep. Elle eût été, en un clin d'œil, sur l'Euphrate. Les chrétiens de la Syrie, les Druses, les Arméniens se fussent joints à elle. Les populations allaient être ébranlées...... J'aurais atteint Constantinople et les Indes. J'eusse changé la face du monde. »

Puis, comme si la liberté, plus belle que l'empire de l'univers eût fait luire à ses yeux une lumière nouvelle, il s'écriait : « Les grandes et belles vérités de la révolution française dureront à jamais, tant nous les avons entrelacées de lustre, de monuments, de prodiges. Nous en avons lavé les premières souillures dans des flots de gloire. Elles seront immortelles. Sorties de la tribune, cimentées du sang des batailles, décorées des lauriers de la victoire, saluées des acclamations des peuples, sanctionnées pas les traités, elles ne sauraient plus rétrograder. Elles vivent dans la Grande-Bretagne, elles éclairent l'Amérique. Elles sont nationalisées en France. Voilà le trépied d'où jaillira la lumière du monde ! »

Et aussi le souvenir de son berceau natal, de cette île qu'il avait rendue si fameuse, lui revenait sans cesse.

« Ah ! disait-il, quels souvenirs la Corse m'a laissés ! je jouis encore de ses sites, de ses montagnes. Je la foule, je la reconnais à l'odeur qu'elle exhale. »

Toujours des images de guerre flottaient devant ses yeux dans cet état maladif, indécis et rêveur entre la veille et le sommeil.

« Allez, mes amis, retournez en Europe, allez revoir vos familles; moi, je reverrai mes braves dans les Champs-Elysées. Oui, Kléber, Desaix, Bessières, Duroc, Ney, Murat, Masséna, Berthier, tous viendront à ma rencontre; en me voyant, ils deviendront tous fous d'enthousiasme et de gloire. Nous causerons de

nos guerres avec les Scipion, les Annibal, les César, les Frédéric, à moins que là-bas, disait-il plaisamment, on n'ait peur de voir tant de guerriers ensemble. »

Dans son délire, il se croyait à la tête de l'armée d'Italie. Il entendait le tambour battre, il s'écriait :

« Stingel, Desaix, Masséna, allez, courez, prenez la charge, ils sont à nous! »

Tantôt il parlait tout haut et tout seul, tantôt il dictait à ses secrétaires, tantôt il écrivait sur des feuilles volantes toutes les pensées qui s'échappaient par bonds, par fragments, de son âme trop pleine pour les contenir.

« Nouveau Prométhée, je suis cloué à un roc, où un vautour me ronge. Oui, j'avais dérobé le feu du ciel pour en doter la France. Le feu est remonté à sa source, et me voilà! L'amour de la gloire ressemble à ce pont que Satan jeta sur le chaos pour passer de l'enfer au paradis. La gloire joint le passé à l'avenir dont il est séparé par un abîme immense. Rien à mon fils, rien que mon nom! »

Dans les accès de sa mélancolie, il se croyait, il se disait repoussé vivant, repoussé mort de l'Europe.

« Qu'on m'ensevelisse sous les saules près de cette source où coule une eau si douce et si pure! » Mais ce n'était pas là le dernier vœu de son testament, le dernier regard qu'il tournait vers la patrie absente, le dernier soupir exhalé de cette grande âme.

« Je désire que mes cendres reposent sur les rives de la Seine, au milieu de ce peuple que j'ai tant aimé! »

Voilà l'inscription, la seule inscription qu'il fallait mettre sur les banderolles flottantes du vaisseau qui le rapporta, sur le piédestal des colonnes et sur le frontispice des arcs de triomphe qui bordaient sa route, sur les manteaux violets du char funéraire, sur les quatre-vingt-six drapeaux des départements, sur le péristile des Invalides, et sur le marbre de son tombeau.

Plus ce tombeau s'enfoncera dans l'ombre du temps, plus il rayonnera de gloire aux yeux de la postérité. Les hommes extraordinaires sont comme les montagnes, et leur image nous paraît d'autant plus grande qu'elle s'éloigne de notre vue, et qu'elle s'élève toute seule sur les confins de l'horizon.

Mais tâchons de surmonter l'illusion de cette optique trompeuse, et voyons Napoléon comme le verront les sages de la postérité.

Homme d'Etat, il avait à la fois trop de génie et trop d'ambition pour consentir à déposer le gouvernement suprême et à régner sous un maître quel qu'il fût, Parlement, Peuple ou Roi.

Homme de guerre, il est tombé du trône, non pas pour n'avoir pas voulu restaurer la légitimité, ou pour avoir étouffé la liberté, mais pour avoir succombé dans la guerre. Il n'a pas été et il ne pouvait pas être Monck ni Washington par une raison toute simple, c'est qu'il était Napoléon.

Il a régné comme règnent toutes les puissances de ce monde, par la force de son principe. Il a péri comme périssent toutes les puissances de ce monde, par la violence et l'abus de son principe.

Plus grand qu'Alexandre, que Charlemagne, que Pierre 1er et que Frédéric, il a, comme eux, laissé son nom à son siècle. Comme eux, il fut législateur. Comme eux, il fonda un empire. Sa mémoire universelle vit sous les tentes de l'Arabe et traverse avec les canots du sauvage, les fleuves lointains de l'Océanie. Le peuple de France, qui oublie si vite, n'a d'une révolution qui bouleversa le monde, retenu que ce nom là. Les soldats, dans les entretiens du bivouac, ne parlent pas d'un autre capitaine, et, lorsqu'ils passent dans les villes, n'attachent pas leurs yeux sur une autre image.

Quand le peuple a fait la révolution de Juillet, le drapeau, tout souillé de poussière, que redressaient les soldats-ouvriers, chefs improvisés de l'insurrection, c'était le drapeau surmonté de l'aigle français, c'était le drapeau d'Austerlitz, d'Iéna et de Wagram, plutôt que celui de Jemmapes et de Fleurus; c'était le drapeau qui fut arboré sur les tours de Lisbonne, de Vienne, de Berlin, de Rome, de Moscou, plutôt que celui qui flotta à la fédération du Champ-de-Mars; c'était le drapeau criblé de balles à Waterloo; c'était le drapeau que l'empereur tenait embrassé à Fontainebleau, lorsqu'il dit adieu à la vieille garde; c'était le drapeau qui ombragea à Sainte-Hélène le front du héros expirant; c'était en un mot, pour tout dire, le drapeau de Napoléon!

Arrêtons-nous : car aussi bien j'entends gronder déjà une voix plus sévère, et je crains que l'histoire ne dresse à son tour son acte d'accusation contre celui pour qui la postérité commence, et ne dise :

Il était empereur de la république française et il se fit des-

pote. Il jeta le poids de son épée dans les balances de la loi. Il incarcéra la liberté individuelle dans les prisons d'Etat. Il étouffa la liberté de la presse sous les bâillons de la censure. Il viola la liberté du pays. Il tint sous ses pieds, dans l'abaissement de la servitude, les tribunaux, le Corps législatif et le Sénat. Il mit les générations en coupe réglée, et il dépeupla les ateliers et les campagnes. Il greffa sur le militarisme une noblesse nouvelle, qui serait devenue bientôt plus insupportable que l'ancienne, parce qu'elle n'aurait eu ni la même antiquité, ni les mêmes prestiges. Il leva des impôts arbitraires. Il voulut qu'il n'y eût dans tout l'empire qu'une seule voix, sa voix, qu'une seule loi, sa volonté. Notre capitale, nos villes, nos armées, nos flottes, nos palais, nos musées, nos magistrats et nos citoyens, devinrent sa capitale, ses villes, ses armées, ses flottes, ses palais, ses musées, ses magistrats et ses sujets. Il traîna la nation sur des champs de bataille, où nous n'avons laissé d'autre souvenir que l'insolence de nos victoires, nos cadavres et notre or. Enfin après avoir assiégé les forts de Cadix, après avoir eu dans les mains les clefs de Lisbonne et de Madrid, de Vienne et de Berlin, après avoir fait trembler les pavés de Moscou sous le roulement de ses canons, il a rendu la France moins grande qu'il ne l'avait prise, toute saignante de ses blessures, démantelée, ouverte, appauvrie et humiliée. (*Livre des Orateurs.*)

Il faudrait ajouter ici plusieurs autres griefs ; mais surtout la mort du duc d'Enghein et la persécution contre l'Eglise.

Napoléon avait reçu une éducation chrétienne. Il avait fait sa première communion avec de grands sentiments de piété, et toute sa vie il en conserva un précieux souvenir. Le tumulte des camps, les soucis de l'ambition lui firent ensuite oublier ses devoirs religieux. Mais dans son exil, sur son rocher solitaire, il se reconnut. Il rendit un éclatant hommage à la divinité de Jésus-Christ. Il demanda un prêtre au chef de l'Eglise, et il reçut, avant de mourir, les secours et les consolations de la foi.

On dit qu'aux derniers jours de sa longue agonie,
Devant l'éternité seul avec son génie,
Son regard vers le ciel parut se soulever :
Le signe rédempteur toucha son front farouche...
Et même on entendit prononcer sur sa bouche
    Un nom... qu'il n'osait achever.

Achève.... c'est le Dieu qui règne et qui couronne ;
C'est le Dieu qui punit ; c'est le Dieu qui pardonne :

Pour les héros et nous il a des poids divers.
Parle-lui sans effroi : lui seul peut te comprendre,
L'esclave et le tyran ont tous un compte à rendre,
L'un du sceptre, l'autre des fers.

M. de Lamartine, *Méditations poétiques*.

CINQUIÈME SECTION.

ÉLOQUENCE POLITIQUE.

PREMIÈRE PARTIE.

TRIBUNE ANGLAISE.

L'éloquence politique en Angleterre ne se montre avec éclat qu'à la fin du dix-huitième siècle. — Lord Chatam. — Pitt. — Fox. — Burke. — Shéridan. — Tribune anglaise au dix-neuvième siècle.

L'Angleterre, qui a devancé la France dans la carrière de l'éloquence politique, n'a cependant produit des monuments durables en ce genre que sur la fin du dix-huitième siècle.

« De toutes les nations polies et savantes, disait Hume, la Grande-Bretagne, seule, possède un gouvernement populaire, et admet au partage de la législation des assemblées assez nombreuses, pour que l'on y suppose le pouvoir de l'éloquence. Mais quels orateurs pouvons-nous citer? où peut-on rencontrer les monuments de leur génie? On trouve, il est vrai, dans nos histoires, les noms de quelques hommes qui dirigeaient les résolutions du parlement; mais, ni eux-mêmes, ni les autres, n'ont pris la peine de conserver leurs discours, et l'autorité qu'ils exerçaient semble avoir tenu plutôt à leur expérience, à leur sagesse, à leur crédit, qu'au talent de l'éloquence. » (*Essai sur l'éloquence*).

Le docteur Blair, dans son *Cours de Rhétorique*, s'exprime à peu près dans les mêmes termes.

Ainsi, d'après les auteurs anglais eux-mêmes, l'essor du génie

de l'éloquence a été longtemps restreint dans les assemblées politiques de cette nation.

Diverses circonstances en étaient la cause. « Les formes antiques du parlement, dit M. Villemain, les précautions auxquelles étaient assujettie la parole, pour éviter tout débat personnel, devaient affaiblir l'énergie du langage. Songez à l'autorité absolue de ce président, tellement impassible, que, dans de vieux procès-verbaux de la chambre des communes, il ne semble pas un homme : on ne le désigne que par ces mots : *La chaire* (the chair) commande le silence ; *La chaire* rappelle à l'ordre ; *La chaire* termine le débat. Ce fut sous cette rigoureuse discipline que se forma la chambre des communes. Elle l'observa jusqu'à un certain point, même dans la révolution et la guerre civile ; et ce fait, frivole en apparence, ne contribua pas médiocrement à laisser à l'éloquence anglaise quelque chose de calme et de formaliste ; de là cet autre usage de ne point répondre directement, de ne jamais prendre à parti celui que l'on combat ; et, quand on se lève tout impatient de réfuter un sophisme, d'accabler un adversaire, cette nécessité de se tourner vers le président, et de lui adresser paisiblement la parole. Enfin la nature même des débats, la discussion fréquente des intérêts de commerce, l'examen des traités d'alliance, sous un point de vue de profit, plutôt que de gloire, le détail des taxes et des perceptions, toutes ces choses que l'esprit moderne élève par des idées d'ordre et de système, traitées alors avec un bon sens assez rude, n'offraient pas beaucoup d'occasions au génie des orateurs. A ce sujet, M. Hume dit que la chambre des communes ressemble plus à un greffe qu'à un sénat antique. Pour expliquer le peu d'éloquence des orateurs, il allègue encore l'indifférence des auditeurs, qui, dit-il, aussitôt que l'heure du diner arrive, laisseraient là Cicéron lui-même. Depuis longtemps tout est changé sur ce point. Vous savez la tenacité des débats du parlement britannique et ces interminables séances de nuit prolongées jusqu'au matin ; *magistratuum conciones pernoctantium in rostris.*

» Dans le premier âge de l'éloquence anglaise, avant que la puissance de l'Angleterre ait appelé à sa tribune les affaires du monde entier, les débats du parlement offrent peu de choses d'un intérêt universel et durable. C'est presque toujours une polémique temporaire et locale, qui ne peut guère occuper l'avenir. Dans les commencements du dix-huitième siècle, l'éloquence est encore renfermée dans des débats intérieurs, et plus puissante par l'habileté que par le talent. Plus tard viennent deux ordres de

questions qui doivent la passionner et l'ennoblir. Les questions de conquête, de domination, et les questions d'humanité, de justice, dont la politique de ces premiers temps ne s'était pas occupée. Ainsi, dans l'ébranlement de l'Europe à la fin du dix-huitième siècle, et à dater de la guerre d'Amérique, l'Angleterre, par son activité sur tous les points du globe, occupera sa puissante tribune des plus grands événements de l'histoire moderne. Et, en même temps, les efforts tentés, les vœux exprimés pour l'abolition de la traite des noirs, pour l'émancipation des catholiques, pour la délivrance des colonies, signaleront une éloquence généreuse et morale, celle des Chatam, des Burke, des Wilberforce. Ainsi la tribune anglaise paraîtra s'agrandir de tous les intérêts européens et de tous les sentiments cosmopolites qui viendront se mêler à son patriotisme. » (*Cours de littérature.*)

Chatam. (1708—1778).

William Pitt, depuis lord Chatam, est le premier qui se montre avec éclat dans cette carrière. Il s'était préparé à l'éloquence par des études semblables à tout ce que les anciens nous ont appris de leurs orateurs. Il s'était fait grec et romain par une méditation ardente des chefs-d'œuvre antiques. Il avait mis en usage tous ces savants avis, toutes ces heureuses expériences de Cicéron, pour fortifier l'esprit, enrichir l'élocution, élever le talent. Des voyages en France et en Italie avaient encore étendu ses connaissances. Et comme il joignait à beaucoup de talent tous les avantages extérieurs, dans sa taille élevée, dans ses yeux pleins de feu, dans sa voix sonore, dans la dignité et la force singulière de son langage, il ne pouvait manquer de devenir un très-grand orateur. En effet, dès qu'il parut au parlement, et lorsqu'il fut ministre, il acquit par la puissance de sa parole la plus grande influence dans les affaires. Il frappait, il entraînait par de grandes pensées, par des sentiments nobles et généreux, par des élans impétueux, par un langage élevé, solennel, presque poétique. Son éloquence brillait dans tous les genres, et il excellait aussi bien dans l'argumentation que dans le discours d'apparat; mais ses invectives étaient terribles et prononcées avec une telle énergie de diction, avec un air et une action de dignité si imposante, qu'il intimidait ses adversaires les plus capables et les plus jaloux de lui tenir tête : les armes leur tombaient des mains, et ils fléchissaient sous l'ascendant de son génie dominateur.

Ce fut surtout lors de la guerre d'Amérique que l'importance du sujet fournit au génie de Pitt, à ce tour d'imagination élevée, qui le caractérise, l'occasion de se montrer tout entier. Rangé alors dans le parti de l'opposition, on le voit avec une force, une impétuosité démosthénique, protester au nom de la justice et de l'humanité, contre les barbaries exercées envers les Américains; au nom de la prudence, contre les fausses promesses des ministres, et un succès impossible; prévoir les maux, proposer le remède, offrir à l'Angleterre de lui rendre ce monde qu'elle va perdre, et de concilier ses droits avec la liberté nécessaire des colonies; puis, lorsque toutes ses prévisions se sont réalisées, que le ministère, pour n'avoir pas fait à temps ce que demandait la justice, est obligé de s'avouer vaincu, et de reconnaître l'entière séparation de l'Amérique, on le voit indigné d'un parti qui lui paraît la honte de la nation, se surpasser lui-même dans un dernier effort, et montrer, avec une effusion sublime, les sentiments vraiment patriotiques qui étaient dans son cœur.

Nous transcrirons ces magnifiques discours qui offrent un intérêt vraiment dramatique.

Le ministère avait fait présenter un bill pour l'envoi d'un nouveau corps de troupes en Amérique, afin de réprimer les premières tentatives des insurgés. Lord Chatam prend la parole :

« Milords, l'état de souffrance qui m'accable ne pouvait m'empêcher de soumettre à vos seigneuries mes pensées sur le bill aujourd'hui débattu, et sur les affaires de l'Amérique. Si nous faisons un rapide retour sur les motifs qui ont engagé les ancêtres de nos concitoyens d'Amérique à laisser leur pays natal, à courir les dangers innombrables de ces contrées lointaines et inexplorées, notre étonnement de la conduite que tiennent leurs descendants devra naturellement disparaître. Souvenez-vous que ce coin du monde est celui où les hommes d'un esprit libre et entreprenant se sont enfuis, plutôt que de se soumettre aux principes serviles et tyranniques qui dominaient alors dans notre malheureuse Angleterre; et devez-vous vous étonner, Milords, que les descendants de ces hommes généreux s'indignent quand on veut leur ravir des priviléges si chèrement achetés? Si le nouveau monde avait été colonisé par les enfants d'un royaume autre que l'Angleterre, ils y auraient apporté avec eux peut-être les chaînes de l'esclavage et l'habitude de la servilité. Mais ces hommes qui se sont enfuis de l'Angleterre, parce qu'ils n'étaient pas libres, doivent garder la liberté dans le monde où ils ont cherché leur asile...

» Milords, je suis vieux : je voudrais conseiller au noble lord qui nous gouverne de prendre une méthode plus douce pour régir l'Amérique; car le jour n'est pas loin où cette Amérique pourra rivaliser avec nous, non-seulement dans les armes, mais dans le commerce et dans tous les arts. Déjà les principales villes d'Amérique sont instruites et polies, et entendent la constitution de cet empire aussi bien que le noble lord qui nous gouverne.

» Milords, c'est une doctrine que je porterai avec moi jusqu'à la tombe : ce pays ne possède pas sous le ciel le droit de taxer l'Amérique; cela est contraire à tous les principes de justice et de politique; il n'est point de nécessité qui puisse le justifier. »

Ne pouvant dissimuler la révolte de la ville de Boston, il s'adresse au sentiment public, à cette espèce de sympathie, à cette parenté qui devait unir les Anglais et les Américains.

« Au lieu de ces mesures âpres et barbares que vous avez prises, passez une amnistie sur toutes ces erreurs de jeunesse de vos frères d'Amérique; recevez-les dans vos bras, et j'ose affirmer que vous trouverez en eux des enfants dignes de vous. Et si leur révolte doit se prolonger au-delà du terme d'amnistie, que, je l'espère, cette chambre va fixer, je serai des premiers à proposer quelques mesures qui leur fassent sentir le tort d'irriter une mère indulgente et généreuse, une mère, Milords, dont le bonheur a été toujours ma plus douce consolation. Ceci peut sembler inutile à dire, mais je dois déclarer que le temps n'est pas loin où l'Angleterre aura besoin de l'assistance de ses amis les plus éloignés. Puisse la main de la Providence qui dispose de tout, ne pas lui rendre nécessaire mon faible secours, et puisse-t-elle exaucer les prières que je formerai toujours pour son bonheur! »

Et il termine par ces paroles empruntées pieusement à l'Écriture.

« Que la longueur des jours soit accordée à mon pays! qu'il aît dans sa main droite de longs jours, et dans sa gauche des richesses et des honneurs! qu'il marche toujours dans le sentier de la justice et de la paix! »

Telle est la première protestation de lord Chatam au commencement des troubles, avant que le feu n'ait pris à toute l'Amérique et bien avant .que le pavillon français n'ait apporté ses secours inespérés. Mais bientôt la guerre s'engage, l'armée anglaise éprouve d'humiliantes défaites. La résistance s'accroît; elle devient

universelle; et le citoyen anglais hésite plus que jamais à s'intéresser à ces insurgés si cruellement traités, mais devenus si puissants. Cependant Chatam, dans la générosité de sa conscience, dans les hautes vues de sa politique, ne change pas d'opinion et continue à protester contre l'obstination indécise, si l'on peut parler ainsi de lord North, qui faisait toujours la guerre sans le vouloir.

Déjà les troupes anglaises ont plus d'une fois reculé devant ces pauvres milices américaines, animées par la liberté et par Washington. Chatam, que ses infirmités, que sa goutte, que sa tristesse, retenaient presque toujours dans la solitude, reparaît au parlement. Il semble que cette grande et majestueuse physionomie se présentait, par intervalle, au milieu des législateurs anglais, pour les avertir de ce qu'il fallait faire ou éviter. Puis, les trouvant obstinés dans leur aveuglement, il s'éloignait encore et attendait des événements une instruction plus puissante que ses paroles.

« Il y a deux choses en quoi les ministres se sont efforcés de tromper le peuple, et qu'ils lui ont persuadées : d'abord qu'il ne s'agissait que de Boston ; et en second lieu, qu'un seul régiment n'aurait qu'à s'y montrer, et que tout rentrerait promptement dans l'ordre.

» J'ai prédit la fausseté de ces deux assertions. J'ai été beaucoup en relation avec ce pays, beaucoup d'années, beaucoup plus que personne ; et j'ai vu que la cause de Boston allait devenir la cause de l'Amérique, et que si l'on voulait la traiter militairement, on ne réussirait point.

» La manière dont on a procédé contre Boston a été la proscription d'un peuple, sans l'entendre dans aucun tribunal, ni dans les cours ordinaires de justice, ni dans les cours supérieures du parlement, où peuvent être établies les forfaitures. Oui, l'on a refusé aux Américains de les entendre, et, condamnés sans avoir été admis à se justifier, ils ont le droit de ne pas se soumettre.

» Dire par quels conseils on a suivi des principes de vengeance, par quels conseils on a pris tous les moyens que pouvaient suggérer l'animosité et la haine pour gouverner un peuple libre, voilà sans doute de belles et intéressantes questions. Pour moi, mon intention est de n'inculper personne, qu'autant que ses fautes l'exigeront.

» Il est instant de travailler à un arrangement, avant de donner audience aux députés du congrès. Mon but est d'entrer dans des vues de paix, de leur montrer, de leur ouvrir des voies de conciliation.

» Milords, je désire ne plus perdre un jour, dans cette crise qui s'avance et qui nous presse. Une heure maintenant passée, sans amortir les ferments qui agitent l'Amérique, peut enfanter des années de désastre et de honte. Pour ma part, je ne déserterai pas un seul moment la conduite de cette importante affaire, à moins que je ne sois cloué sur mon lit par l'extrême souffrance; je m'en occuperai partout, je m'en occuperai sans cesse, je viendrai heurter à la porte de ce ministère endormi et tout confondu, et je l'éveillerai au sentiment de son propre danger.

» Mon avis est que S. M. fasse cesser cette querelle le plus tôt possible; car notre devoir est son repos. Quel est le malheureux dont les mauvais conseils ont enfoncé dans son sein une épine, en semant la division contre un peuple qui n'avait d'autre but que ce repos et la tranquillité?

» Tout faibles qu'ils puissent être, j'offre mes services : j'ai un plan, un plan de reglement honorable, solide et durable.

» L'Amérique ne demande que la sûreté de ses propriétés et la liberté personnelle; voilà ses deux objets, et c'est à tort qu'on l'a accusée de ne vouloir que l'indépendance.

» Je renonce à toute distinction métaphysique.

» Leur acte formel vous donne le droit, quand vous le voudrez, de recevoir leur argent.

» Je me garderai de combattre l'opinion de personne; je laisserai chacun, comme il s'en est d'abord expliqué lui-même, suivre la sienne. Mon plan est essentiellement d'établir, pour les Américains, le droit non équivoque de ne tenir leurs propriétés que d'eux seuls, de leur propre consentement, et dans leurs propres assemblées.

» Huit semaines perdues ne permettent plus de nouveaux délais, pas même d'un moment. Bientôt il ne sera plus temps; et une goutte de sang peut rendre la blessure sans remède.

» Demander actuellement s'il peut y avoir jamais de vraie réconciliation, c'est avouer tout ce que l'Amérique est en droit d'exiger. Mais faites cesser des deux côtés toute mauvaise volonté; car ce n'est point la révocation d'un petit acte du parlement qui peut opérer la paix. Croyez-vous que la suppression d'un morceau de parchemin en viendrait à bout; que par là vous satisferiez trois millions d'hommes en armes? Non, c'est aux principes de justice qu'il faut remonter. Il n'y a point de temps à perdre : vous êtes au moment précis qu'on ne peut reculer davantage; et chaque instant qui n'est pas un acheminement pour tempérer, adoucir et rapprocher les esprits, ne peut qu'enfanter des choses étranges,

mettre en péril la liberté résolue des Américains, et en même temps l'honneur de la mère patrie.

» Le succès et les effets durables des meilleures mesures ne peuvent résulter que de la bienveillance mutuelle de part et d'autre.

» Une partie de ce plan fait ma motion, et je commence par prouver notre bonne volonté.

» Ma motion est de présenter au roi une adresse pour éloigner les troupes de la ville de Boston. .

» Je conjure, je presse vos seigneuries d'adopter sans retard cette mesure de conciliation. J'affirme qu'elle produira d'heureux effets, si elle arrive à temps; mais si vous différez jusqu'à ce que votre espérance se réalise, vous différerez toujours. Pendant que vous le pouvez encore, apaisez ces ferments de haine qui dominent en Amérique, retirez la cause de cette inimitié; retirez cette armée nuisible, incapable de vous servir; car son mérite est l'inaction; sa victoire serait de ne pas combattre. Que pourrait-elle d'ailleurs contre une nation brave, généreuse, unie, qui a des armes dans les mains et du courage dans le cœur? Trois millions d'hommes, les vrais descendants de nos vaillants et pieux ancêtres, chassés dans ces déserts par les maximes étroites d'une superstitieuse tyrannie, ne sont-ils pas invincibles? L'esprit de persécution ne doit-il jamais s'apaiser? Faut-il que ces braves enfants de nos braves aïeux héritent de leurs souffrances, comme ils ont hérité de leurs vertus? Nos ministres nous disent que les Américains ne doivent pas être entendus. Ils ne l'ont pas été en effet : ils ont été frappés, condamnés, sans être entendus; la main indifférente de la vengeance a frappé tout à la fois sur l'innocent et sur le coupable, avec des formalités de guerre. Vous avez bloqué cette ville; vous avez réduit à la mendicité, à la famine, trente mille habitants. Cette résistance à votre arbitraire système de taxation pouvait être prévue; elle sort de la nature des choses et de la nature des hommes, et surtout de l'esprit Whig qui domine dans cette contrée. L'esprit qui résiste à nos taxes en Amérique est le même qui autrefois s'opposait aux dons gratuits, à la taxe des vaisseaux en Angleterre; c'est le même esprit qui fit lever toute l'Angleterre, qui, par le bill des droits, revendiquait la constitution anglaise, et enfin qui a établi cette grande maxime fondamentale de vos libertés, qu'un sujet anglais ne doit être taxé que de son consentement. Ce glorieux esprit Whig anime trois millions d'Américains qui préfèrent la pauvreté et la liberté à des chaînes dorées, et qui mourront pour la défense de leurs droits, comme des hommes libres. Qu'opposerez-vous à cet esprit dont la véhémence sympathise avec les cœurs de tant d'Anglais Whigs?

» Quand vos seigneuries regardent les papiers qui nous arrivent d'Amérique, quand vous considérez la fermeté, la sagesse de ces hommes, vous ne pouvez vous empêcher de respecter leur cause, et de faire des vœux pour qu'elle réussisse. Pour moi, je dois l'avouer, dans toutes mes lectures, dans toutes mes observations (et vous savez que l'étude a été mon goût favori, que j'ai beaucoup lu Thucydide, et étudié les hommes d'état de l'ancien monde), pour la solidité des raisonnements, pour la prudence des résolutions, je dois avouer qu'au milieu de circonstances si difficiles, si âpres, si périlleuses, aucun peuple, aucune réunion d'hommes n'a montré plus de sagesse que le congrès de Philadelphie.

» On méprise beaucoup ici ce congrès : on l'a traité durement... Eh! je voudrais qu'on voulût imiter ici la sagesse de ses mesures. Il a été ferme, j'en conviens; mais il a su joindre à cette fermeté la modération. Je voudrais que notre chambre des communes déployât la même liberté, et comme lui, qu'elle fût à l'abri de tout reproche de corruption.

« La manière dont on a procédé contre les Américains provient de l'ignorance où l'on a été des circonstances où s'est trouvée l'Amérique. Il était absolument inutile, et contre toute raison, d'y envoyer des troupes pour les contenir.

» La colère a été le seul mobile dans tout ce que vous avez fait. « Quoi! l'Amérique présume-t-elle être libre? Châtiez-les; ne les écoutez point. » Tel a été votre langage; *castigat auditque;* c'est à dire que vous avez commencé par les frapper avant de les entendre : le juge le plus sévère entend les parties avant de les condamner.

» Tous les malheurs sont provenus de votre emportement; de n'avoir pas fait correspondre ensemble la fin et les moyens. La violence et des troupes étaient de mauvais acheminements vers la paix.

» On a dit que le gouvernement n'avait pas été satisfait du commandant de vos troupes, qu'il avait été trop lent à répandre le sang : on a même plaisanté sa modération. Mais je sais que ce brave officier, éprouvé par de longs services, s'est comporté avec prudence, et dans ce pays il en fallait beaucoup, à la tête d'une armée... J'ai entendu parler d'armées d'observation : celle-ci, on peut le dire, a été d'irritation.

» Dans la guerre civile de Paris, deux grands hommes, le prince de Condé et le maréchal de Turenne, étaient à la tête de deux partis. On disait que le maréchal s'était souvent trouvé près

du prince de Condé. La reine était fâchée, et ne voyait pas pourquoi, ayant été si près, il ne l'avait pas fait son prisonnier. Offensée, et comme si on lui eût manqué, elle demanda avec un mouvement de colère à M. de Turenne : « Quand vous étiez si près, pourquoi n'avez-vous pas pris le prince ? » Et ce grand capitaine, qui savait le métier de la guerre, n'hésita pas de lui répondre avec sang-froid : « J'avais peur, Madame, qu'il ne m'eût pris. »

» Le ministère vous dit que les Américains ne se laisseront pas conduire par le congrès, qu'ils sont las d'associations. Plusieurs négociants, il est vrai, peuvent l'être. Mais ce n'est point ici une affaire de commerce, et tous les bruits qu'on répand ne viennent pas des principaux négociants, mais des émissaires du gouvernement. Et quand des mécontentements si considérables viendraient des marchands, ces bruits ne peuvent avoir de rapport à la situation de l'Amérique.

» Cette nation, qui a les vertus du peuple dont elle sort, voudra être libre. Leur langage est : « Si le commerce et l'esclavage se tiennent, nous abandonnons le commerce. Que le commerce et l'esclavage aillent où ils voudront ; ils ne sont pas faits pour nous. »

» Votre colère les représente comme des ingrats et des révoltés, qui ne se soumettent point à la mère qui leur a donné le jour. Mais dans la vérité, ils n'ont fait jusqu'ici qu'augmenter les forces de cette mère patrie ; ils sentent l'importance de leurs services ; ils ne demandent qu'à vous les continuer ; et quoique cette union ne puisse que les affaiblir et les exténuer, ces enfants simples et bons d'une même mère ne veulent pas s'en séparer.

» Deux ans après la révocation du bill du timbre, je m'avançai dans cette contrée, à la distance de cent milles. Un gentilhomme qui connaît le pays me dit que si des régiments eussent abordé dans ce temps, et qu'on eût envoyé une flotte pour détruire leurs villes, ils les auraient abandonnées, qu'ils en avaient pris la résolution : c'est un fait. Un noble lord en sourit. Si je nommais ce gentilhomme, le lord ne rirait pas davantage.

» Au reste, ces Américains qu'on vous représente si défavorablement, je souhaiterais que nos jeunes gens d'aujourd'hui voulussent leur ressembler, je souhaiterais qu'ils voulussent imiter leur dévouement à la liberté, que les Américains préfèrent à la vie, et qu'ils eussent ce courage que produit l'amour de la liberté !

» Un mot encore. Si le mauvais état de ma santé me retient au lit, j'enverrai mon plan. Son but est de finir la querelle. « Quoi ! direz-vous : avant de savoir s'ils veulent en venir à des

termes, à des conditions? » Oui, quelles que soient mes espérances, je voudrais qu'on rappelât d'abord les troupes.

» J'ai la confiance que vos seigneuries le sentiront; tous nos efforts pour imposer la servitude à de tels hommes, pour établir le despotisme sur cette puissante nation continentale, doivent être vains et funestes. Nous serons définitivement forcés de nous rétracter : rétractons-nous donc, pendant que nous le pouvons, et avant qu'il ne le faille. Je dis que nous devons nécessairement révoquer ces actes violents; ils doivent être révoqués; vous les révoquerez, je m'y engage d'honneur, vous les révoquerez à la fin : j'y joue ma réputation tout entière. Je consentirai à être pris pour un idiot, si vous ne les révoquez pas.

» Trois millions d'hommes sont prêts à prendre les armes, et vous parlez de les réduire!

» Il y a des hommes bien malheureux, dont les conseils perfides veulent persuader l'esclavage de l'Amérique! S'ils ne mettent pas la couronne en danger, ils la rendent bien peu digne d'être portée.

» La cause des colonies tient à celle de tout véritable Whig. Ils ne souffriront point l'esclavage de l'Amérique : (quelques-uns pourront préférer leurs principes, leur propre fortune; mais le corps des whigs se réunira, et s'opposera à cet esclavage. Toute la nation irlandaise, tout véritable whig anglais, toute la nation de l'Amérique (et réunis ils formeront des millions de whigs), tous combattront ce système. La France a les yeux fixés sur vous : la guerre est à votre porte.... et la gloire de l'emporter dans un débat parlementaire n'est pas ici ce qui sauvera la patrie dans ces dures extrémités.

» D'après cet état des choses, mon avis est de travailler à rapprocher les esprits. Je voudrais que, dans ce moment même, on s'occupât de ce qui peut adoucir et apaiser tout ressentiment.

» Ma motion, vous jugez bien, regarde les armées et leur dangereuse position. Il ne faut pas mésestimer le général Gage, qui a servi avec honneur : il a agi d'après ses instructions. S'il n'a pas été assez prompt à répandre le sang.

Non dimicare quàm vincere maluit;

et il a bien vu. Les Américains se sont également comportés avec une modération, avec une prudence qui était bien digne d'être imitée, si nous avions été sages; car si l'on a épargné nos troupes aussi longtemps, nous devons leur salut à cette modération.

» Notre malheureuse administration a toujours été en avant tant

qu'elle a pu ; il ne lui reste plus qu'un pas à faire, ce que j'appelle un *échec et mat.*

» Quarante mille hommes ne suffisent pas pour répondre à l'idée que vous vous faites de soumettre les Américains à vos taxes ; et nous ne connaissons pas de taxations sans représentants : au reste, traitez-les de bonne amitié, avec douceur, et qui sait où les portera leur générosité ?

» Non, je n'entends point que votre révocation soit simple et sans conditions ; je demande qu'à tout événement on maintienne la supériorité de ce pays.

» Mais vous êtes embarrassés de savoir qui mettra bas les armes le premier ?

» Avec une noblesse qui convient à votre haute situation, faites les premières avances de concorde et de paix. C'est votre dignité d'agir avec prudence et avec justice. La concession descend avec meilleure grâce et plus utilement des mains du supérieur ; elle réconcilie la supériorité du pouvoir avec les sentiments intimes des hommes, rétablit la confiance sur des bases inébranlables d'affection et de reconnaissance. Ainsi pensait un sage, un poète, l'ami de Mécène, le panégyriste d'Auguste : c'est à lui, c'est au successeur de César, maître du monde, qu'il disait et qu'il recommandait comme une règle de conduite et de prudence :

Tuque prior, tu parce, genus qui ducis
Olympo, projice tela manu.

» Quel est l'homme qui puisse adopter ce système de violence comme praticable ? et ce système avoué impraticable, n'est-ce pas la plus haute folie de le suivre ?

» Je conclus donc à ce qu'il soit présenté au roi une très-humble adresse « à l'effet que Sa Majesté soit très-humblement conseillée et suppliée d'ouvrir une voie à un heureux et solide arrangement, etc. »

Ces éloquents discours ne produisaient rien ; mais ils agitaient vivement l'esprit anglais ; ils étaient lus avec ardeur ; ils luttaient contre la partialité passionnée du peuple, qui s'indignait de voir des sujets échappés de ses mains. La majorité votait comme à l'ordinaire. Mais la conscience du peuple anglais était profondément ébranlée. Il semble que lord Chatam, à chaque défaite qu'éprouvait son opinion, redoublait de force, accroissait son énergie. Il attendait quelques mois encore un malheur de plus en Amérique, un allié de moins, et il revenait accabler lord North et ses collègues de leur impuissance, et de ses prédictions trop véri-

fiées. C'est ce qui donne à ses discours une progression, une rapidité, un mouvement oratoire et dramatique que rien n'égale, et que tout extrait défigure et détruit.

Enfin, en 1777, les choses allaient plus mal : les Américains s'enhardissaient tous les jours, ils battaient les troupes anglaises; ils prenaient des corps entiers prisonniers; ils avaient de puissants alliés. D'un autre côté, le gouvernement britannique agissait avec violence et faiblesse; il n'osait, il ne pouvait employer beaucoup de sujets britanniques; il louait des troupes allemandes, des troupes suisses; il les embarquait et les envoyait; il avait des généraux malhabiles ou malheureux : Burgoyne, par exemple, auteur d'une assez bonne comédie. Dans ces déserts de l'Amérique, au milieu de ces peuplades sauvages, encore mêlées à la civilisation naissante des Etats nouveaux, parmi ces fleuves immenses, ces forêts incultes, les troupes anglaises, épuisées de marches, étaient surprises et accablées.

En 1777 cependant, le roi et son ministère voulaient continuer la guerre avec plus de tenacité que jamais. Le discours de la couronne l'avait dit, et l'adresse proposée y souscrivait avec ardeur.

Lord Chatam prend la parole :

« Je me lève, Milords, pour déclarer mes sentiments sur le sujet le plus solennel et le plus sérieux. Il impose à mon esprit un fardeau dont rien, j'en ai peur, ne pourra me délivrer; mais je tâche d'en alléger le poids par la communication libre et sans réserve de toutes mes pensées.

» Pour la première partie de l'adresse, je m'associe de cœur au noble comte qui l'a proposée. Personne ne sent une joie plus sincère que moi, personne ne peut offrir des félicitations plus vraies sur le nouvel accroissement de la dynastie protestante. Mais je dois m'arrêter là; ma complaisance de cœur ne peut aller plus loin. Je n'irai pas faire de congratulations sur les disgrâces et les malheurs de l'Angleterre. Je ne puis m'associer à cette aveugle et servile adresse qui approuve et sanctifie les monstrueux projets par lesquels le malheur est sur nos têtes, et la destruction à nos portes. Milords, c'est aujourd'hui un périlleux et formidable moment; ce n'est pas le temps de la flatterie. Il faut maintenant parler au trône le langage de la vérité; il faut dissiper le mensonge et l'obscurité qui l'entourent.

» C'est notre devoir, Milords; c'est la fonction naturelle de cette noble assemblée, conseil héréditaire de la couronne. Et où est le

ministre qui a osé suggérer au trône le langage inconstitutionnel que l'on a fait entendre? Le langage ordinaire et bienveillant du trône, c'est une adresse au parlement, pour lui demander son avis, pour s'appuyer sur son droit légitime de remontrance et de secours. De même que c'est le droit du parlement de donner cet avis, c'est le devoir de la couronne de le demander. Mais en ce jour, en cette circonstance terrible, on ne s'appuie pas sur nos conseils; on ne nous demande pas notre avis. La couronne d'elle-même déclare son irrévocable détermination de poursuivre les mesures commencées; et quelles mesures, Milords! celles qui ont produit tous nos périls, et amené la destruction à nos portes.

» De quoi vous parle ce discours, Milords? de mesures déjà prises et arrêtées, auxquelles on vous invite cavalièrement de concourir. On parle, à la vérité, de votre sagesse et de votre appui; on vous y donne comme certains des événements encore enveloppés dans le sein du temps : quant au plan que l'on a formé, on vous l'indique d'un ton péremptoire de dictateur. Est-ce donc ainsi que l'on vous parle, Milords? Est-ce là un langage supportable? Cette prétention altière qui va jusqu'à faire la loi à la Providence, à enchaîner la volonté et le jugement du parlement, a-t-elle quelque exemple dans le passé? Non, Milords : ce langage est celui de la confiance mal fondée, confiance, j'oserai le dire, Milords, qui ne porte jusqu'à présent que sur une chaîne de bévues, d'échecs et de défaites. Je suis étonné qu'il se trouve un ministre qui ait le front de conseiller à Sa Majesté de vous parler ainsi. Je serais bien aise de voir le ministre qui oserait avouer qu'il est l'auteur d'un pareil conseil.... Que signifie enfin ce discours extraordinaire, et qu'y remarque-t-on? Une confiance illimitée dans les hommes qui vous ont jusqu'à présent trompés, abusés, égarés. Quel en est le but? De vous demander des octrois, non pas proportionnés à ce que vous pourriez juger être nécessaire, mais à ce qu'il plaira aux ministres de regarder comme tel, pour entretenir, vous diront-ils, des flottes et des armées, pour faire des traités avec ces subsides dont on ne vous rend point de compte. En deux mots, Milords, si vous concourez à présenter cette adresse, vous prenez sur votre compte toutes les conséquences effrayantes qui en doivent résulter. Quiconque a donné au roi ce conseil pernicieux devrait être cité au tribunal de cette chambre, à celui de la nation entière, pour y répondre des conséquences : l'exemple en est dangereux, et contraire à la constitution. Je le demande encore une fois : quel est l'homme qui a eu la témérité de dire au roi que ses affaires prospéraient?

Quel est l'homme par conséquent qui est l'auteur des assurances que l'on vous donne aujourd'hui pour achever de vous égarer? Je voudrais le voir.

» Jetez les yeux, Milords, sur l'état actuel de la nation : les difficultés de toute espèce l'environnent, tous les dangers la menacent; on ne voit pas une circonstance qui ne présente l'image de la destruction. Hier encore l'Angleterre pouvait lutter contre le monde : aujourd'hui il n'y a point d'état si chétif qui daigne lui rendre hommage. Les hommes que nous méprisions d'abord comme des rebelles, mais que nous reconnaissons maintenant pour des ennemis, sont enflammés d'ardeur contre vous, et fortifiés de toutes les ressources de la guerre; leurs intérêts sont protégés, leurs ambassadeurs publiquement accueillis par votre éternelle rivale; et nos ministres n'osent agir ni avec dignité ni avec vigueur. Je le répète, Milords, nous sommes assaillis par tous les périls à la fois? Qu'est-ce que c'est que ces petites îles de la Grande-Bretagne et de l'Irlande? Quelle est votre défense? Rien! Voyez, de l'autre côté, quel est l'état de vos ennemis, respirant une haine invétérée. Jetez les yeux sur les deux branches principales de la maison de Bourbon : elles ont une marine formidable. Je vous dis, Milords, qu'elles ont des vues ennemies. Je le sais; leurs côtes sont couvertes de troupes. Qu'avez-vous à leur opposer? Pas cinq mille hommes dans cette île; en Irlande pas davantage. Vous n'avez pas plus de vingt vaisseaux de ligne en état de servir. En un mot, Milords, sans la paix, sans une paix immédiate, cette nation est perdue, c'en est fait de l'empire britannique! Dans ces circonstances alarmantes, examinons la conduite de vos ministres.

» Comment ont-ils cherché à regagner l'affection de leurs frères de l'Amérique? Ils ont recherché l'alliance et le secours des pauvres petits princes allemands, dont l'indigence excite la pitié, dont l'existence ne signifie rien; et cela pourquoi faire? Pour couper, en Amérique, les gorges de leurs frères, qui se sont montrés aussi braves qu'ils ont été indignement traités. Ils ont passé des traités mercenaires avec des bouchers, à qui ils ont vendu, au poids de l'or, le sang humain. Mais, Milords, ce n'est pas tout : ils ont fait aussi d'autres traités. Ils ont lâché les sauvages féroces d'Amérique, sur leurs frères innocents, sur des créatures faibles, sans défense, sur des vieillards de l'un et de l'autre sexe, sur des enfants, sur ceux mêmes qui étaient à la mamelle, pour les couper par morceaux, pour les mutiler, en faire des sacrifices, les brûler, les rôtir, en un mot, les manger, à la lettre! Tels sont, Milords,

aujourd'hui les alliés de la Grande-Bretagne. Le nouveau système qu'elle a adopté pour faire la guerre est, partout où elle porte ses armes, d'y semer le carnage, la désolation et la destruction. Nos ministres ont fait des alliances dans les boucheries de l'Allemagne, avec les barbares de l'Amérique, et les bourreaux impitoyables que fournit cette espèce sauvage. C'est ainsi que nos armées se trouvent déshonorées dans la victoire comme dans la défaite. Cette conduite, Milords, a-t-elle quelque rapport à celle qui faisait autrefois notre gloire? Est-ce par des moyens pareils que nous avions atteint ce faîte de grandeur d'où, considérant l'éclat de notre renommée répandue dans toutes les parties du monde, nous recueillions l'hommage universellement rendu à notre justice et à notre humanité? Etait-ce avec le *tomobawk*, et avec le couteau qui enlève les péricrânes, que la valeur et l'humanité anglaises passaient presque en proverbe, dans un temps où cette humanité naturelle à la nation éclipsait jusqu'à l'éclat de ses conquêtes? Est-ce en lâchant sur nos ennemis les sauvages indiens pour souiller leurs mains du sang de nos frères d'Amérique, que le militaire anglais jouissait de l'honneur de passer pour remplir à la fois les devoirs du soldat, du citoyen et de l'homme? La guerre actuelle est-elle honorable, Milords? Non : si les armes britanniques ont encore quelque succès à espérer, il faut que la Grande-Bretagne ait recours à ses anciens moyens de vaincre : jamais les Américains ne se soumettront à être égorgés par des étrangers mercenaires. S'il y a encore quelque chose à faire, cela doit être fait par des troupes anglaises; alors, s'il paraissait nécessaire de faire des levées dans la Grande-Bretagne, on me verrait concourir à leurs succès. Milords, je vendrais la chemise que j'ai sur le dos pour seconder des mesures sages et sagement conduites; mais je ne voudrais pas donner un seul schelling à nos ministres actuels : leur plan n'a d'autre fondement que la destruction et la honte.

» Milords, cette ruineuse et humiliante situation dans laquelle nous ne pouvons ni agir avec succès, ni souffrir avec honneur, nous force de prendre le langage le plus expressif et le plus haut, pour délivrer Sa Majesté des illusions qui l'obsèdent.

» L'état désespéré de nos armées au-dehors est connu; personne ne peut les estimer plus que je ne fais; j'aime et j'honore les troupes anglaises; je connais leur vertu et leur valeur; je sais qu'elles peuvent tout faire, excepté l'impossible; mais la conquête de l'Amérique anglaise est une chose impossible. Je me hasarde à vous le dire : Vous ne pouvez pas conquérir l'Amérique. Vos armées ont fait dans la dernière guerre tout ce qu'elles pouvaient;

il vous en a coûté des troupes nombreuses, sous un habile général, pour expulser six mille Français de l'Amérique française.

» Milords, vous ne pouvez pas conquérir l'Amérique. Quelle est là-bas notre situation présente ? Nous n'en connaissons pas tous les périls, mais nous savons que dans trois campagnes nous n'avons rien fait. Outre les pertes et peut-être la destruction des troupes du nord, notre meilleure armée, celle que commande sir William Hove a reculé devant les lignes américaines ; elle a été forcée d'abandonner son entreprise, et de suivre, avec beaucoup de retard et de danger un plan nouveau et des opérations lointaines. Quel en est le résultat ? Nous le saurons bientôt, et, dans toute chance, nous aurons à le déplorer. Mais pour la conquête, Milords, je le répète, elle est impossible. Vous pouvez accumuler les dépenses et les efforts, entasser tous les secours qui s'achètent ou s'empruntent, trafiquer, brocanter avec chacun de ces petits misérables princes d'Allemagne qui vendent et expédient leurs sujets pour les boucheries d'un prince étranger. Vos efforts seront toujours vains et impuissants, doublement impuissants, par le secours mercenaire que vous choisissez pour appui, car il irrite jusqu'à un incurable ressentiment les âmes de vos ennemis. Quoi ! lancer sur eux ces fils mercenaires du pillage et du meurtre, les dévouer, eux et leurs possessions, à la rapacité de cette fureur soldée ! Si j'étais Américain, comme je suis Anglais, tant qu'un soldat étranger aurait le pied sur mon pays, je ne poserais pas les armes, jamais ! jamais ! jamais !

» Notre armée est infectée par la contagion de ces vils alliés. L'esprit de brigandage et de rapine s'y est répandu, je le sais ; et malgré ce que le noble lord qui a proposé l'adresse a pu nous dire de son opinion sur notre armée d'Amérique, je sais, par des informations authentiques et par des officiers expérimentés, que notre discipline est mortellement atteinte. Pendant que notre force et notre discipline dépérissent, la sienne va grandissant et s'améliorant. Mais, Milords, quel est l'homme qui, pour compléter ces disgrâces et ces méfaits de notre armée, a osé associer à nos armes la massue et le couteau à écorcher du sauvage ? Appeler dans une alliance civilisée les féroces sauvages des forêts, remettre à l'impitoyable Indien la défense de nos droits contestés, soudoyer les horreurs de cette guerre barbare contre nos frères, Milords, ces monstruosités demandent vengeance et punition. Si vous ne les effacez pas, il en restera une souillure sur le caractère national. C'est une violation de la constitution. Milords, je crois que cela est contre la loi.

» De l'ancienne liaison entre la Grande-Bretagne et ses colonies,

les deux peuples tiraient les avantages les plus importants. Pendant que le bouclier de notre protection s'étendait sur l'Amérique, elle était la source de nos richesses, le principe de notre force, le fondement de notre puissance. Milords, ce n'est pas avec des brigands sauvages et indisciplinés que nous avons à combattre; la résistance de l'Amérique est celle de citoyens libres et vertueux. Hâtons-nous donc de saisir le moment favorable d'une réconciliation. L'Amérique ne s'est pas encore irrévocablement livrée à la France ; il nous reste un moyen d'échapper aux funestes effets de notre erreur. Dans cette fatale combinaison de dangers, de faiblesses et de désastres, intimidés et insultés par les puissances voisines, incapables d'agir en Amérique, ou réduits à n'agir que pour notre perte, où est l'homme qui prétendrait nous flatter de l'espoir du succès en persévérant dans les mesures qui ont produit ces tristes résultats? Qui aurait l'imprudence de l'entreprendre? Où est-il, cet homme? Qu'il paraisse, s'il l'ose, et qu'il montre son front. Vous ne pouvez vous concilier l'Amérique par vos mesures actuelles, ni par aucune autre. Que pouvez-vous donc faire? Vous ne pouvez ni gagner les cœurs, ni vaincre : mais vous pouvez voter des adresses; vous pouvez vous endormir sur les alarmes du moment par l'oubli du danger qui les a fait naître. J'espérais, au lieu de ce vain et déplorable orgueil qui n'enfante que des pensées altières et des projets présomptueux, que les ministres s'humilieraient dans leurs erreurs, qu'ils les reconnaîtraient en se rétractant, et que, par un repentir efficace, quoique tardif, ils feraient leurs efforts pour les réparer : mais, Milords, puisqu'ils n'ont ni sagacité pour prévoir, ni humanité, ni justice pour détourner ces désastres; puisqu'une sévère expérience ne peut même les instruire, ni la ruine imminente de leur pays les réveiller de leur léthargie, c'est au parlement d'interposer sa vigilance protectrice. En conséquence, je propose, Milords, un amendement à l'adresse pour Sa Majesté.

» C'est de recommander la cessation immédiate des hostilités, et le commencement d'un traité qui rende la paix et la liberté à l'Amérique, la force et le bonheur à l'Angleterre, la sécurité et une prospérité durable aux deux nations. Voilà, Milords, ce qui est encore en votre pouvoir : sans doute la justice et la sagesse de vos seigneuries ne laissera pas échapper cette heureuse et peut-être unique occasion.

» Milords, cette guerre est ruineuse, elle ne présente que des dangers, tous les jours on insulte nos côtes, nos mers sont infectées de corsaires américains ; nous n'avons rien pour nous pro-

téger; et pour mettre le comble à nos malheurs nous avons perdu le port de Lisbonne. La maison de Bourbon est prête à rompre avec nous; elle favorise contre nous la cause de nos sujets : ce moment-ci, Milords, est le dernier où nous puissions encore traiter avec les Américains. La France et l'Espagne ont beaucoup fait pour eux, mais n'ont pas voulu faire tout ce qu'ils demandaient. Ils ont eu un peu d'humeur : si on leur propose des conditions raisonnables, le moment de les détacher de leur connexion dangereuse est celui de leur refroidissement et de leur mécontentement passager. Si nous laissons échapper l'occasion, elle ne se représentera plus. Mais vous me demanderez, Milords, si nous trouverons les Américains également disposés à y accéder. Je répondrai, en général, que je regarde les liens politiques qui unissent la Grande-Bretagne comme ne pouvant être dissous. Ces deux Etats forment certainement un seul et même empire; mais, en adoptant ce principe incontestable, je soutiens que chaque partie dont le tout est formé doit conserver ses droits particuliers, ses priviléges et ses immunités inviolables. A cela près (et tous ces priviléges contestés se réduisent à celui de se taxer eux-mêmes); à cela près, dis-je, j'ai toujours regardé les provinces de l'Amérique comme faisant partie de la Grande-Bretagne, ainsi que les comtés de Devon, de Surry ou de Midlesex. Il est vrai qu'en les envisageant sous ce point de vue, j'entends qu'on leur conservera leurs droits municipaux, que leurs chartes ne seront point violées, et surtout qu'on ne leur disputera pas le droit de se taxer elles-mêmes. Si on ne leur conserve pas ce droit, on ne me fera pas croire que l'Amérique veuille jamais entendre à rien. Si elle finissait par y être forcée, ses malheureux habitants n'auraient rien qu'ils puissent dire leur appartenir véritablement.

» Considérez, je vous prie, Milords, à quoi s'étend cette prétention illimitée de taxer les colonies. A trois cent milles de distance, une troupe vénale s'arroge le droit de disposer des biens, de toutes les possessions d'un peuple dont elle ne connaît ni le génie, ni le caractère, ni les facultés, ni les dispositions, ni les besoins, ni les griefs, ni les vrais intérêts. Il y a beaucoup d'hommes riches en Amérique, il y en a de très-riches en fonds de terre. M. Washington, qui commande actuellement ce que l'on appelle les armes rebelles, jouit d'un revenu annuel de cinq mille livres sterling; beaucoup d'autres ont des fortunes considérables, de l'intelligence et de la capacité. Peut-on croire, est-il naturel d'attendre que des hommes de ce poids, de cette importance dans leur pays, se soumettront jamais à ce droit de taxe

arbitraire, qui livrerait tout ce qu'ils possèdent à la fantaisie ou à la rapacité de gens qui leur sont parfaitement étrangers? Cette idée est absurde.

» Les Américains sont sages, industrieux et prudents; ils ont trop de bon sens, leur âme est trop élevée, pour qu'ils s'abaissent jamais à jouir de leurs biens d'une manière si précaire et si humiliante : d'ailleurs ils nous voient dans le luxe, dans la dissipation, dans la vénalité et la corruption. Dans le cas où ils seraient portés à se laisser taxer, ils se demanderaient encore à quoi bon? quel usage on ferait ici de leurs contributions? celui d'éteindre plus vite encore le peu qui reste de vertu publique ou privée? Je pense donc, Milords, que non-seulement il y a de l'injustice dans l'idée de taxer les Américains, mais qu'elle est même impraticable. Le grand lien qui doit nous attacher à eux, la seule contribution qu'il soit sage d'en attendre, c'est celle qui dérive de leur commerce : voilà le point auquel il faut s'attacher, le seul avec lequel on peut réussir. Je suis bien éloigné de donner les mains à ce que les Américains s'érigent en souverains dans leurs pays, j'abjure toute liaison avec quiconque penserait différemment dans cette chambre; mon avis sera toujours qu'il faut tenir les colonies dans la dépendance constitutionnelle qui les assujettit à la mère contrée, et c'est essentiellement dans cette vue que je porte la parole. Je viens, Milords, vous faire une ouverture qui paraît se présenter d'elle-même : je désire ardemment que vous la saisissiez. Je viens vous proposer une cessation d'hostilités, comme étant le premier pas à faire dans les circonstances présentes. Dans le cas où vous accepteriez cet avis, je proposerais que l'on nommât un comité, à l'effet de considérer quelles seraient les mesures convenables à prendre pour autoriser immédiatement la couronne à envoyer en Amérique, des commissaires, revêtus de certains pouvoirs, pour traiter à des conditions positivement spécifiées : alors, si l'Amérique était sourde à toutes les ouvertures raisonnables qui pourraient lui être faites de notre part, et du nombre desquelles serait la garantie de l'acte de navigation qui servirait de base à tout le reste; alors, dis-je, il vous resterait, Milords, à considérer quels seraient les moyens les plus propres de les forcer à remplir un devoir dont ils s'écarteraient d'une manière si révoltante. Au surplus, je crois pouvoir garantir, sans me compromettre, qu'une offre pareille ne manquerait pas de réussir. Je sais parfaitement qu'il règne un esprit de faction dans quelques parties de l'Amérique, et probablement que ceux qui entretiennent cet esprit n'ont que l'indé-

pendance en vue, mais je sais aussi que les colonies du centre sont plus modérées, et que celles qui sont au midi rentreraient avec joie dans leur ancienne condition, si on leur donnait les sûretés dont nous venons de faire mention. Mon plan est susceptible de beaucoup d'objections. On demandera qui fera les propositions, sur quoi porteront les sûretés respectives si l'on rappelle les troupes. Je réponds à tout cela que c'est une affaire de bonne foi de part et d'autre, et d'intérêt respectif. Il s'agit ici de rédiger des conventions assez raisonnables pour qu'elles soient acceptées, de les écrire avec assez d'attention et de prévoyance pour qu'elles aient force de loi inviolable, et qu'elles ne puissent être enfreintes ni par les uns ni par les autres. Telles sont mes idées, je les crois fondées sur une connaissance parfaite des peuples de ces contrées. Je sais que la guerre que vous continuez contre eux est ruineuse d'une part, inutile de l'autre; je sais que, si vous persistez à la continuer, il faut en venir à lever vos troupes en Angleterre; car je suis persuadé que, tant que vous aurez à votre solde un seul mercenaire étranger, jamais les colonies ne traiteront avec vous, et qu'elles se soumettront encore moins.

» Je conclus donc à ce que la chambre conseille à S. M. et la supplie humblement de faire prendre au plus tôt les mesures les plus efficaces pour rétablir la paix en Amérique, lui représentant qu'il n'y a pas un moment à perdre pour y proposer la cessation immédiate de toute hostilité, à l'effet d'entamer un traité qui assure la tranquillité dans ces précieuses provinces, qui écarte les causes malheureuses de cette guerre destructive, en prenant toutes les précautions nécessaires pour prévenir le retour de ces calamités. Il convient, de plus, d'assurer S. M. que la chambre, autant qu'il sera en son pouvoir, lorsqu'il en sera temps, coopérera avec la magnanimité et la bonté de S. M. à la préservation de ses peuples, en promulgant des lois fondamentales et irrévocables, qui déterminent à perpétuité les droits de la Grande-Bretagne et ceux de ses colonies. »

En répondant au comte de Chatam, lord Suffolk s'engagea dans une apologie maladroite de l'alliance qu'on avait contractée avec les hordes indiennes; il s'oublia jusqu'à dire qu'il regardait comme permis tous les moyens possibles de confondre les efforts de sujets rebelles, qu'il pensait que les ministres étaient parfaitement justifiés, en employant tous les moyens que Dieu et la nature avaient mis dans leurs mains. Ces malencontreuses paroles

avaient fait une impression désagréable dans la chambre, elles révoltèrent surtout l'âme généreuse de lord Chatam : il exhala son indignation en ces termes :

« Je m'étonne d'entendre professer de pareils principes dans cette chambre et dans ce pays, des principes également inconstitutionnels, inhumains et anti-chrétiens.

» Milords, je ne songeais pas à occuper plus longtemps votre attention, mais je ne puis contenir l'indignation qui m'agite. Je me sens entraîné par tous les devoirs à épancher ma colère. Milords, comme membres de cette assemblée, comme hommes et comme chrétiens, nous sommes appelés à protester contre de pareils principes, avant qu'ils arrivent au trône pour offenser la majesté royale. Quoi donc! nous sommes autorisés à employer tous les moyens que Dieu et la nature ont mis entre nos mains! J'ignore quelle idée le noble lord s'est fomrée de la nature et de la Divinité, mais je sais que ces principes énormes font également horreur à la religion et à l'humanité. Comment peut-on attribuer la sanction divine aux boucheries du féroce Indien, et aux festins du sauvage cannibale qui massacre, dépèce et dévore, chaudes encore, les sanglantes victimes de ses barbares combats? Milords, ces notions horribles font frémir un peuple civilisé, et comme partisan d'une guerre honorable, je les dénonce à la haine et à l'exécration publique.

» J'en appelle au banc des évêques, ces saints ministres de l'Evangile, ces vénérables pasteurs de l'Eglise du Christ; je les conjure d'interposer leur autorité pour étouffer ces desseins atroces, et pour protéger la religion de leur Dieu contre un tel affront. Je conjure la sagesse et les lumières des juges de faire parler les lois et la justice du royaume dans cette occasion. Je conjure les évêques d'interposer la blancheur sans tache de leur robe de lin, et les juges, d'interposer leur hermine incorruptible, pour nous sauver de l'infamie qui nous menace. Je vous conjure, Milords, de ne pas laisser avilir la dignité de vos ancêtres, et de ne pas laisser flétrir ainsi le caractère du peuple anglais. J'en appelle au souverain génie et à la vertu de la constitution. Au haut de la tapisserie qui orne cette enceinte, il me semble voir l'immortel aïcul du noble lord qui se ranime et s'indigne à la vue du malheur qui nous attend.

» En vain conduisit-il nos flottes victorieuses contre les formidables armements de l'Espagne; en vain posa-t-il les fondements de notre gloire; en vain affermit-il nos libertés et protégea-t-il nos autels contre la tyrannie de Rome et l'odieuse puissance de

l'inquisition; toute cette gloire sera effacée si on laisse renaître parmi nous ces monstruosités plus qu'inquisitoriales ; si on lâche l'impitoyable cannibale altéré de sang humain contre nos amis, contre nos proches ; si on lance le sauvage forcené, après qui, grand Dieu ! après nos frères de sang et de religion ; si l'on fait ravager leurs terres, saccager leurs habitations, et exterminer leur race par ces horribles limiers de la guerre sauvage ! On reproche à l'Espagne d'avoir employé les chiens pour exterminer les malheureux indigènes de l'Amérique ; mais comme cette nation triomphera de nous voir surpasser ses cruautés, en tournant des bêtes féroces contre nos compatriotes transatlantiques, qui ont la même langue, les mêmes lois, la même liberté, la même religion, enfin qui nous sont unis par tous les liens qui peuvent resserrer la charité divine et humaine !

» Vous m'objectez que, sous mon ministère, les Indiens ont également été employés contre la France. Je ne nie point le fait; mais je puis assurer n'y avoir jamais eu de part, et que jamais on ne trouvera l'emploi de pareils alliés dans les mémoires de mon administration.

» Milords, une proposition qui compromet si gravement la gloire, l'honneur et la dignité de la nation, demande de vous une prompte réprobation et une condamnation sans appel. Je vous conjure encore, vous et tous les Ordres de l'État, de marquer promptement ce dessein impie du sceau de l'anathème ; j'implore les saints pontifes de la religion de faire des lustrations publiques, de nous laver de ces iniquités, et de purifier la Chambre et la patrie de la présence de ce crime atroce. Milords, je suis vieux et brisé, et à présent incapable d'en dire davantage ; mon indignation était trop forte pour en dire moins. Il m'aurait été impossible de reposer cette nuit, si je ne m'étais déchargé du poids de mon horreur pour ces principes énormes. »

Les désastres continuels de l'armée anglaise ; le secours imprévu d'une élite de jeunes français ; ce caprice de la fortune, qui voulait qu'on eût sollicité à Versailles pour aller mourir en Amérique, et qu'une faveur de cour envoyât des auxiliaires aux soldats de l'indépendance : tout cela fit rapidement prospérer les armées américaines, et deux ans après ces anathèmes de lord Chatam, lord North, incertain dans son obstination apparente, passant d'une extrême hauteur au découragement et à l'abandon, paraît prêt à reconnaître l'émancipation de l'Amérique. Il semble qu'il avait longtemps dissimulé une effrayante vérité, et que tout à

coup il dit : *C'est vrai*, et tombe vaincu. Il avait lutté contre une insurmontable nécessité ; il pouvait traiter avec elle, il pouvait lui faire sa part ; mais il la méconnaît longtemps, et tout à coup il demeure terrassé devant elle.

Le duc de Richemond doit proposer à la Chambre des pairs une adresse, pour solliciter la fin de la guerre et la reconnaissance de l'affranchissement de l'Amérique.

Lord Chatam touchait à sa soixante-dixième année. Ce corps, dévoré par les passions de la tribune, s'affaiblissait chaque jour. Une effrayante maigreur avait altéré ses traits encore majestueux. Quand il apprend cette nouvelle, il se fait conduire à la Chambre des pairs. On voit ce vénérable vieillard qui arrive pâle comme la mort, mais richement vêtu, comme s'il eût affecté quelque chose de solennel et de pompeux dans ce dernier jour. Il est appuyé sur son fils, William Pitt, qui devait être un si grand homme. Aussitôt qu'il parait, la Chambre entière se lève et le laisse respectueusement passer. Il se rend à son banc. Le duc de Richemond propose le projet d'adresse pour abandonner l'Amérique. Chatam se lève alors, et, après quelques mots sur sa longue absence et ses infirmités :

« Milords, je me réjouis de ce que la tombe n'est pas encore fermée sur moi, de ce que je suis encore vivant pour élever ma voix contre le démembrement de cette ancienne et très-noble monarchie. Courbé, comme je le suis, par la main de la douleur, je suis peu capable d'assister mon pays dans cette périlleuse conjoncture ; mais, Milords, tant que je garderai le sentiment et la mémoire, je ne consentirai jamais à priver la royale postérité de la maison du Brunswick et les descendants de la princesse Sophie de leur plus bel héritage.

» Où est l'homme qui ose conseiller un tel sacrifice ? Milords, Sa Majesté fut appelée par succession au gouvernement d'un empire aussi vaste que sa gloire était éclatante. Ternirons-nous la gloire de cette nation par un lâche abandon de ses droits et de ses précieux domaines ? Ce grand royaume, qui a survécu tout entier aux déprédations des Danois, aux irruptions des Ecossais, à la conquête normande, et qui arrêta l'invasion de l'Armada d'Espagne, tombera-t-il devant la maison de Bourbon ? Sûrement, Milords, cette nation n'est plus ce qu'elle était : un peuple qui était, il y a dix-sept ans, la terreur du monde, descendre si bas, que de dire à son ancien et implacable ennemi : « Prenez tout ce que nous avons, seulement donnez-nous la paix ! » Cela est impossible !

» Je ne fais la guerre à aucun homme, à aucun parti ; je ne désire pas leurs emplois ; je ne voudrais pas m'associer à des hommes qui persistent encore dans leur erreur, ou qui, au lieu de marcher sur une ligne droite, font halte entre deux opinions qui n'admettent pas de milieu. Mais, au nom de Dieu, s'il faut absolument se déclarer pour la paix ou pour la guerre, et si l'une ne peut être maintenue sans honneur, pourquoi l'autre n'est-elle pas commencée sans hésitation ? Je ne suis pas, je l'avoue, exactement informé des ressources de ce royaume ; mais, sans les connaître, je suis convaincu qu'il en a de suffisantes pour défendre ses justes droits. Et puis, Milords, toute situation vaut mieux que le désespoir. Faisons du moins un effort, et, s'il faut tomber, tombons comme des hommes ! »

Le duc de Richemont ayant répliqué, lord Chatam fit un violent effort pour se lever et répondre ; mais, avant qu'il pût prononcer un seul mot, il mit la main sur son cœur, et tomba évanoui ; ses fils et ses amis l'emportèrent dans leurs bras, et il mourut quelques semaines après. (*M. Villemain.*)

Pitt. (1759 — 1806.)

Il eut dans le second de ses fils, que nous avons déjà nommé, un héritier de son éloquence et de ses talents politiques. C'est le célèbre Pitt, qui dirigea si longtemps les affaires de son pays.

Né à Hayes, dans le comté de Kent, en 1759, il annonça par ses talents précoces ce qu'il serait un jour. A quatorze ans, il possédait les auteurs grecs et latins, traduisait Thucydide à livre ouvert, avait fait des progrès dans la géométrie, l'algèbre et la philosophie, et n'était point étranger aux autres branches des connaissances humaines. Il se livra particulièrement à l'étude des lois, fut reçu avocat, et plaida plusieurs causes avec un succès remarquable. Mais son génie l'entraînait vers l'éloquence politique. Avant de pouvoir faire partie de la chambre des communes, il se préparait aux fonctions de l'orateur, en se rendant assidûment aux séances des deux chambres, toutes les fois qu'on devait y débattre un sujet important. Lorsqu'il entendait un discours de quelque mérite, en opposition avec ses propres sentiments, il s'habituait à considérer de quelle manière il serait possible d'y répondre, et, quand l'orateur professait les mêmes opinions que lui, Pitt observait l'ordre dans lequel il avait classé ses idées, pour leur donner plus de force, et s'attachait à examiner s'il n'aurait

pas pu faire mieux, et s'il n'avait pas omis quelque argument. Nommé à la chambre des communes en 1781, il prononça son premier discours pour appuyer une motion dont l'objet était d'opérer des réformes dans la liste civile. Il dut d'abord aux souvenirs que son père avait laissés, l'attention que la chambre lui prêta; mais, lorsqu'il fut entré en matière, et qu'on eût vu un aussi jeune homme s'exprimer pour la première fois, avec autant d'aisance et de dignité, résumer avec clarté toutes les objections des adversaires du bill, les réfuter avec une logique pressante et vigoureuse, et montrer une connaissance aussi approfondie du sujet qui était en discussion, ce fut pour lui-même qu'on l'écouta. Des murmures d'applaudissements se firent entendre dans toutes les parties de la salle; et l'on prédit dès lors qu'il remplacerait dignement le comte de Chatam. Pitt, en effet, parla dans toutes les occasions, et toujours avec un égal succès, notamment lorsqu'il prit la défense de son père, qu'on accusait de s'être montré partisan de la guerre contre l'Amérique. Appelé au ministère à l'âge de vingt trois ans, et nommé premier ministre un an après, il dirigea presque sans interruption depuis cette époque jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant vingt-quatre années, le cabinet britannique, ou plutôt les destinées de l'Europe. Il eut à combattre une opposition redoutable, qui avait à sa tête Fox et d'autres puissants orateurs. Mais, par la supériorité de son génie, par la fermeté de son caractère, et par la puissance de sa parole il fit face à tous ses ennemis. Rien n'était capable de le déconcerter, et les obstacles même lui donnaient une nouvelle vigueur. Il était excellent dialecticien, exposait ses idées avec une clarté singulière, et savait les présenter sous le jour le plus favorable, avec une telle facilité qu'il semblait lire ses discours. Ils furent cependant toujours prononcés d'abondance, suivant la coutume du parlement d'Angleterre. Dans sa jeunesse il était si emporté, et souffrait les objections avec si peu de retenue, que l'opposition l'avait surnommé *l'enfant colère* : plus tard il se montra calme dans la discussion. En parvenant à se posséder, il profita des moindres fautes de ses adversaires, contre lesquels il maniait habilement le ridicule et le sarcasme. Si l'on en excepte sa philippique contre la convention nationale, qu'il prononça au parlement à l'ouverture de la guerre contre la France, et surtout son discours contre la traite des noirs, qui passe pour un chef-d'œuvre, rarement il cherchait à émouvoir et à entraîner ses auditeurs par des mouvements passionnés : il s'adressait plutôt à leur esprit et à leur jugement. Son langage était toujours pur et correct, son organe

sonore, son ton imposant. Lorsqu'il parlait, il semblait commander plutôt que solliciter l'attention.

Dans le cours de l'administration de ce fameux ministre, on signale le coup hardi par lequel, à l'âge de vingt-quatre ans, il osa dissoudre la chambre des communes; le système de finances qu'il établit pour accroître la prospérité de son pays; ses efforts constants pour élever l'Angleterre au premier rang parmi tous les Etats de l'Europe ; la coalition européenne qu'il forma contre la France, après la mort de Louis XVI, la soumettant aux ordres de la Grande-Bretagne, et la dirigeant à son gré.

Il mourut le 23 janvier 1806, dans la quarante-septième année de son âge.

Discours pour l'abolition de la traite des noirs, prononcé à la Chambre des Communes en 1792.

Dans la première partie de son discours, Pitt combat les partisans d'une abolition graduelle contre une abolition prompte et entière ; il combat l'argument de l'utilité de ce commerce; prouve que l'affranchissement des esclaves dans les îles de l'Amérique est le seul moyen de mettre ces îles à l'abri des commotions intestines; combat Dundas sur le principe du droit acquis ; examine les actes du parlement allégués comme autorisation de ce commerce, et prouve que rien ne s'oppose à la sanction immédiate de ce grand acte de justice.

Nous ne reproduisons ici que la dernière partie de ce discours, à coup sûr la plus remarquable :

« Le résultat de tout ce que je viens de dire, c'est que rien ne s'oppose à l'abolition du commerce des esclaves ; soit qu'on envisage ce sujet d'après les principes de la raison abstraite, ou sous le point de vue des intérêts de la nation. Au contraire, tous les arguments tirés de ces sources militent bien plus en faveur de son abolition complète que d'une abolition graduelle. Je passe maintenant à l'Afrique. C'est ici le terrain où je m'oriente, et c'est ici que je soutiens que mes honorables partisans n'ont pas assez généralisé leurs principes. Pourquoi faut-il abolir le commerce des esclaves? parce que c'est une criante injustice. Et, si cela est, pourquoi pas une abolition immédiate et complète, au lieu d'une abolition future et partielle? En permettant de le continuer un seul moment, mes honorables amis n'affaiblissent-ils pas leur argument tiré de son injustice? Si c'est pour son injustice qu'il faut abolir ce trafic

infâme, pourquoi ne pas l'abolir maintenant? Pourquoi souffrir que l'injustice existe un seul moment. D'après ce que je vois, tout le monde est à peu près convaincu de l'injustice de ce commerce déshonorant; et c'est d'après cette conviction que quelques-uns ont été conduits à supposer qu'il n'aurait jamais pu s'établir sans une nécessité pressante : mais j'ai prouvé que, si cette nécessité a pu exister d'abord, elle ne saurait exister maintenant. C'est cette nécessité prétendue qui a si longtemps fait tolérer le mal. On a été conduit à la ranger au nombre des maux nécessaires qui sont le partage de l'humanité, et que la Providence, dont les voies sont impénétrables, laisse tomber sur des nations et des individus plutôt que sur d'autres. Le fait est que l'origine du mal est un sujet au-dessus de l'intelligence humaine; et, s'il est permis ou non par l'Etre suprême, c'est ce qu'il ne nous appartient pas d'examiner. Mais si le mal en question est un mal moral que l'on peut découvrir, et si ce mal moral a son origine dans nous-mêmes, gardons-nous de l'autoriser par cette manière générale, pour ne pas dire impie et sacrilége, d'envisager le sujet. Pour peu qu'on y réfléchisse, on verra que tout mal nécessaire implique qu'il ne saurait se guérir sans causer un plus grand mal. Or, je demande ici quel autre mal naîtra de la guérison de celui-ci. Je ne conçois point qu'il aît jamais existé de mal, ou qu'il puisse en exister de plus effroyable que d'arracher chaque année soixante-dix à quatre-vingt mille habitants de leur pays natal, et cela par les efforts combinés des nations les plus civilisées, aussi bien que sous la sanction des lois du peuple qui se vante d'être le plus libre et le plus généreux de la terre. Quand ces misérables êtres se seraient rendus coupables de tous les crimes, avant qu'on les enlève ainsi, il faudrait reconnaître encore que nous faisons l'office de bourreaux. Jusque-là, je dis que rien ne nous justifie, à moins qu'on n'aît la preuve certaine de leurs crimes. Mais je vais plus loin, et je dis que, si nous encourageons les marchands de chair humaine, ils trouveront toujours les moyens de nous fournir un surcroît de victimes proportionné à la grandeur de nos besoins. Peut-on hésiter un moment à décider si les guerres des bords du Niger sont les guerres des naturels ou les nôtres? Et ne sont-ce pas nos armes, mises entre les mains du marchand, sur la rivière Cameroon, qui lui fournirent les moyens de continuer son commerce? Et je ne doute pas plus que ce ne soient des armes anglaises, mises entre les mains des Africains, qui favorisent le mal dans toute son étendue, que je ne doute que ce fût là le cas dans l'exemple que je viens de citer.

» J'ai montré l'énormité du mal, dans la supposition où l'on n'enlève que les criminels et les prisonniers de guerre. Mais que devient-il sous l'autre point de vue, et quelles couleurs prend-il? Songez, Messieurs, songez à quatre-vingt mille âmes annuellement enlevées de leur terre natale par des menées qu'on ignore, pour des crimes supposés, pour des fautes insignifiantes, pour dettes peut-être, pour de prétendues opérations magiques, et enfin pour mille autres scandaleux prétextes de ce genre.

» Cette idée horrible ne surpasse-t-elle pas toutes les méchancetés que l'imagination a jamais conçues? Admettant qu'il y ait en Afrique des simulacres ou des fantômes de cours de justice, quelle bassesse et quelle dégradation est la nôtre, qui prenons sur nous de faire exécuter les sentences iniques de pareilles cours, comme si nous étions étrangers à tout sentiment de religion et à tout principe de justice humaine! Mais cette grande contrée, dit-on, a été jusqu'à un certain point civilisée par nous, et ses habitants nous sont redevables des premiers principes de justice. Oui, sans doute, ils ont eu assez de commerce avec nous pour apprendre de nous l'art de se détruire entre eux. Nous les avons assez instruits dans notre jurisprudence pour les mettre à même d'appliquer les dehors de la justice à tous leurs modes de commettre les plus atroces barbaries, et nous leur avons communiqué les lumières européennes pour mieux désoler et ensanglanter l'Afrique. Certains témoignages nous disent que les Africains sont adonnés au jeu, qu'ils vendent leurs femmes, leurs enfants, et finissent par se vendre eux-mêmes. Sont-ce là des sources ou des causes légitimes de l'esclavage? et prétendons-nous ainsi avoir acquis le droit de condamner ce peuple à travailler pour notre intérêt? Pouvons-nous donc prétendre au droit de transporter dans des régions lointaines des hommes nés aussi libres que nous; des hommes dont on ne sait rien d'après des renseignements authentiques, et quand on a toute raison de croire que ceux qui les vendent n'en ont pas le droit? Mais le mal ne s'arrête pas là. Songez-vous à l'abîme de calamités où vous plongez les millions de personnes qui restent en Afrique, par suite de l'enlèvement de leurs proches. Songez-vous aux familles désunies, aux amitiés, aux attachements et aux rapports impitoyablement rompus? Songez-vous aux misères ainsi engendrées et ressenties de génération en génération? Songez-vous au bonheur que la civilisation et les lumières pourraient faire naître dans leur climat, bonheur dont vous les privez tant que vous souffrez la continuation de ce trafic infâme?

» C'est ainsi que la perversité du commerce anglais a porté la misère au lieu de la consolation sur toute une partie du globe. Infidèles aux principes du commerce, aux principes de la bonne politique, et morts à tout sentiment de devoir, quelles calamités inouïes nous avons portées dans les régions de l'équateur! Si, en reconnaissant les misères que nous avons causées, nous refusons d'y mettre fin aujourd'hui, quelle sera l'aggravation de notre crime! Tarderons-nous encore à rendre à l'Afrique la justice à laquelle elle a droit? Qui doute que la prompte abolition du commerce des nègres ne soit le premier et le plus indispensable acte de politique, de devoir et de religion que nous ayons à faire, si nous désirons obtenir les importants résultats dont j'ai parlé, et que nous nous sommes engagés à poursuivre par les serments les plus solennels? Il y a pourtant un argument qu'on fait valoir comme une réponse universelle à tout ce que nous avançons ici. C'est, dit-on, que le commerce des esclaves est tellement enraciné en Afrique, qu'il est impossible de l'en extirper, et que l'abolition de cette branche du commerce anglais sera peu de chose en elle-même. Vous n'êtes pas certains, ajoute t-on, que les autres nations renoncent à ce commerce, quand vous leur en donnerez l'exemple. Je réponds que si ce commerce est aussi criminel qu'on l'affirme, Dieu nous défend de balancer un moment à détruire un si grand mal, quand même les autres nations penseraient différemment. Je frémis de la pensée des orateurs qui défendent l'argument que je combats en ce moment. Nous sommes les amis de l'humanité, disent-ils, nous ne le cédons à personne en zèle pour le bien de l'Afrique, mais les Français et les Hollandais ne renonceront pas à leurs prétentions, et nous attendons qu'ils se joignent à nous ou qu'ils nous donnent l'exemple. Comment ce mal énorme sera-t-il jamais détruit, si chaque nation recule ainsi et attend qu'on aît obtenu le concours du monde entier? Je remarquerai aussi qu'il n'y a point de nation en Europe qui aît trempé aussi avant dans ce crime que la Grande-Bretagne, et de qui l'on aît autant de droit d'attendre l'exemple. Mais cet argument n'acquiert-il pas mille fois plus de force dans un autre sens? Les autres nations ne peuvent-elles se tourner vers nous et dire avec plus de justice : Pourquoi abolirions-nous le commerce des esclaves, quand la Grande-Bretagne ne l'a pas fait? Libre comme est l'Angleterre, généreuse et magnanime comme elle prétend l'être, non-seulement elle n'a pas aboli ce commerce, auquel elle prend tant de part, mais elle a refusé de le faire. Voilà l'argument que nous fournissons aux autres nations, si nous refusons encore de mettre

fin à ce brigandage. Au lieu de nous imaginer follement que nous nous lavons du crime et que la responsabilité en appartient aux autres nations, songeons plutôt que nous aurons à répondre de leur barbarie, aussi bien que de la nôtre, d'après le raisonnement qu'on fait valoir contre nous.

» On prétend aussi qu'il y a dans la nature et la disposition des Africains, quelque chose qui fait mal augurer de toute perspective de civilisation sur leur continent. « Il est reconnu, dit M. Fraser, qu'on a mis à mort un enfant qu'on avait refusé d'acheter comme esclave. » Et voilà le conte que cet homme éclairé nous cite comme preuve de la barbarie des Africains, et de l'inutilité d'abolir à jamais ce commerce! Cet honorable député nous a pourtant dit que cet enfant s'était échappé trois fois; que, selon la coutume du pays, son maître avait eu à payer chaque fois qu'il lui avait été ramené, et qu'enfin, autant par colère contre l'enfant que pour éviter la répétition des sommes qu'il lui avait coûté, il s'était déterminé à le mettre à mort. Voilà l'exemple signalé de la barbarie africaine, sur lequel on s'est tant appesanti. Il faut avouer que cet Africain était barbare et féroce; mais je demande ce qu'aurait fait un Américain civilisé ou même un corps d'Américains civilisés dans tout cas semblable? Les législateurs du monde occidental ne rendirent-ils pas une loi en 1722, qui punissait de mort le simple crime d'évasion, même pour la première fois? Qu'on ne vienne donc pas nous alléguer l'impossibilité morale de civiliser les Africains, et insulter à notre raison, en nous recommandant de tolérer ce commerce, jusqu'à ce que les autres nations nous aient donné l'exemple de l'abolir. Depuis que cette grande cause est pendante, une nation (le Danemark) qui n'est pas très-célèbre pour la hardiesse de ses conseils s'est déterminée à une abolition graduelle. La France, dit-on, s'emparera du commerce si nous l'abandonnons. Quoi donc! peut-on supposer que, dans la situation actuelle de Saint-Domingue, île qui avait coutume de prendre les trois quarts des esclaves requis pour les colonies françaises, cette nation songera à s'emparer du commerce plutôt que toute autre nation? Quant aux autres pays, le Portugal, la Hollande et l'Espagne, voici mon opinion : s'ils nous voient renoncer à ce commerce, ils seront peu disposés à en favoriser la continuation, même d'après des principes spéciaux de politique. Je dis plus : comment fourniront-ils les capitaux nécessaires pour le continuer? S'il peut y avoir une aggravation à notre crime dans cette affaire abominable, c'est que nous nous sommes abaissés jusqu'à transporter ces misérables êtres du fond

de l'Afrique aux Indes occidentales, en faveur du reste des puissances de l'Europe. Mais si nous renonçons à cet odieux trafic, où sont les fonds capables de faire face à l'achat de 30 à 40,000 esclaves? fonds qui, dans la proportion de 40 à 50 livres sterling par esclave, ne sauraient monter à moins d'un million et demi ou de deux millions.

» Il y a déjà longtemps que j'occupe l'attention de la chambre; mais il me reste encore à toucher le point important de la civilisation de l'Afrique. Il m'est pénible de songer qu'il y a des hommes parmi nous qui regardent l'état barbare de cette grande contrée comme un motif pour continuer le commerce des esclaves; comme un motif, non-seulement pour nous refuser à toute tentative d'éclairer l'Afrique, mais pour intercepter tous les rayons de lumière qui pourraient y arriver. Ici, comme dans tous les autres points de la question, le raisonnement de nos adversaires tourne contre eux; car, comment peut-on désespérer du sort déplorable de l'Afrique, quand les calamités de ce continent sont notre ouvrage, et qu'il ne tient qu'à nous d'y mettre un terme? Comment peut-on regarder la coutume que les Africains ont de se vendre entre eux comme le symptôme d'une barbarie incurable? Comment peut-on regarder la coutume d'offrir des sacrifices humains parmi un peuple comme la preuve de son incapacité pour la civilisation? Quel principe, quel exemple dans l'histoire sacrée ou profane, justifie nos adversaires dans leur manière de voir? Au contraire, ne voit-on pas que le commerce des esclaves, et que la coutume plus barbare encore d'offrir des sacrifices humains régnèrent jadis dans plusieurs contrées de l'Europe qui, grâce aux bienfaits des arts et au flambeau de la philosophie, sont maintenant parvenues au plus haut point de civilisation? Ne voit-on pas que cette observation s'adresse à nous, et qu'il y eut un temps où la condition de nos ancêtres fut aussi déplorable que celle des habitants de la Guinée? Car on sait qu'il y eut jadis des sacrifices humains dans cette île, et je remarquerai, comme fait absolument identique, que le commerce des esclaves a régné dans notre patrie. « Les esclaves formaient autrefois un article des exportations de cette île, dit l'historien Henry, et l'on voyait les Bretons exposés en vente, comme du bétail, sur la place du marché à Rome. » L'adultère, le maléfice et les dettes devenaient sans doute la principale cause de leur esclavage, comme ces circonstances sont aujourd'hui la cause ou le prétexte de l'esclavage des Africains. Si nous nous sommes élevés d'un pareil abîme de misère au rang que nous occupons maintenant, viendra-t-on nous

dire que l'Afrique est incapable de civilisation ; viendra-t-on nous dire que c'est enthousiasme et fanatisme, de croire qu'elle puisse jamais s'élever à la hauteur des lumières et de la civilisation de l'Europe, et que la Providence l'a irrévocablement destinée à fournir des esclaves aux nations libres et civilisées? Si un pareil raisonnement pouvait être vrai à l'égard de l'Afrique, je voudrais bien savoir pourquoi on n'aurait pas pu l'appliquer à l'ancienne Bretagne barbare? Pourquoi un sénateur romain, raisonnant comme nos antagonistes, n'aurait-il pas pu dire des anciens Bretons : « Voilà un peuple qui ne s'élevera jamais sur l'horizon de la civilisation ; voilà un peuple qui n'est pas né pour être libre, un peuple dépourvu de l'intelligence nécessaire pour acquérir les arts utiles, un peuple déprimé par la main de la nature, au-dessous du niveau de l'espèce humaine, et créé pour fournir un ramas d'esclaves au reste du monde. » Un Romain n'aurait-il pas pu dire tout cela des habitants de l'ancienne Bretagne, avec autant de vérité que nous le disons aujourd'hui des habitants de l'Afrique? Mais il y a si longtemps que nous sommes sortis de la barbarie, que nous avons oublié que nous fûmes autrefois barbares! A quelle hauteur nous sommes élevés dans l'échelle de la civilisation! et quel contraste nous formons avec les Bretons du vieux temps et les Africains de nos jours! Il y eut un temps où nous étions aussi obscurs parmi les nations de la terre, aussi sauvages dans nos mœurs, aussi grossiers dans nos habitudes et aussi dégradés dans notre intelligence, que ce malheureux peuple qui excite notre commisération. Mais si les principes de nos adversaires étaient vrais, après avoir lutté pendant des siècles contre sa destinée, l'Angleterre se verrait-elle comblée de tous les dons de la Providence et enrichie de toutes les productions de l'industrie? Se verrait-elle à la tête des nations dans le commerce, prééminente dans les arts, et presque sans rivale dans la culture des sciences et des lettres? Jouirions-nous de la liberté et de l'indépendance? Serions-nous éclairés par une religion bienfaisante et pure, et protégés par un système de lois sages et impartiales? Vivrions-nous enfin à l'abri de la constitution la plus parfaite qui soit jamais sortie de la main de l'homme? Non, sans doute, et nous gémirions encore dans l'ignorance, dans la barbarie et la brutalité où l'histoire nous représente nos ancêtres.

» Si donc nous sommes convaincus que l'ignorance et la barbarie sont les plus grands fléaux qui puissent affliger une nation ; si nous contemplons avec des transports de joie et de reconnaissance le contraste qui existe entre la Grande-Bretagne ancienne et l'Angleterre

actuelle ; si nous frémissons d'horreur à la pensée de la misère qui devenait notre partage si notre île fût restée dans cet état, Dieu nous garde de faire peser plus longtemps ces calamités sur l'Afrique, et d'empêcher d'arriver sur ses côtes les rayons de cette lumière bienfaisante qui a fait le tour du globe ! Qu'attendons-nous pour mettre fin à ce honteux brigandage, la peste et la contagion de tout un vaste continent. Serons-nous insensibles à la gloire de régénérer tout un monde ? Balancerons-nous encore à affranchir l'Afrique, et à briser les chaînes qui la tiennent dans une torpeur de mort ? Oh ! suivons la conduite que le devoir nous prescrit, écoutons la voix de la nature et le cri de la conscience ; et qui doute qu'avant la fin d'un siècle cette grande contrée ne nous offre un tableau aussi glorieux que son aspect est hideux et repoussant ? Qui doute qu'avant la fin d'une génération, on ne voie ses habitants, maintenant morts à tout sentiment noble et généreux, livrés aux poursuites d'une industrie active et d'un commerce florissant et légitime ? Qui doute qu'on ne voie bientôt l'influence salutaire des lettres s'unir à l'influence plus salutaire encore de la religion pour civiliser ce grand continent et en inonder toute l'étendue de leurs vertus réciproques ? Oui, l'Afrique sortira enfin de l'obscurité où nos crimes l'ont plongée ; elle apparaîtra à son tour sur la scène du monde ; et l'Europe, qui la verra s'illustrer dans les lois, dans les arts, dans le commerce, participera elle-même à ses richesses, à sa prospérité, et recevra les plus amples récompenses pour ce bienfait tardif, si c'est un bienfait que de renoncer à tyranniser toute une race humaine, et de la laisser libre de battre les sentiers de sa gloire, et d'être l'émulation des autres nations de la terre.

Nos primus equis Oriens afflavit anhelis ;
Illic sera rubens accendet lumina Vesper.

» C'est alors qu'on pourra appliquer à l'Afrique ces beaux vers originairement composés dans un autre dessein.

His demùm exactis.....
Devenêre locos lætos et amœna vireta
Fortunatorum nemorum, sedesque beatas.
Largior hic campos æther et lumine vestit
Purpureo.

» Au nom de tous les motifs que j'ai fait valoir ; au nom de l'immense changement que nous attendons dans le sort de l'Afrique ; au nom des principes généreux que professe la nation, et de la honte qui s'attache à l'infâme trafic de la chair humaine, adoptons la mesure proposée par mon honorable ami, M. Wilberforce ; dé-

truisons promptement, abolissons pour jamais le commerce des esclaves. Je déclare que je voterai contre tout ajournement; je déclare que je m'opposerai de toutes mes forces à tout ce qui tendra à prévenir ou à retarder ce grand acte de justice et de politique universelle. »

L'effet de cette harangue fut prodigieux.

On tient d'un ami de Pitt, qui siégeait auprès de lui dans cette mémorable occasion, que Fox fut électrisé pendant tout le temps que parla l'orateur ; Shéridan l'applaudit dans les termes les moins équivoques ; et Windham avoue lui-même qu'il se retira chez lui ce jour-là, frappé de la toute-puissance de l'éloquence, qui lui avait été jusqu'alors inconnue. On a souvent douté de la sincérité de Pitt, plaidant pour l'abolition du commerce des esclaves, et pour l'émancipation des catholiques ; mais Withbread répond : « Qui pourrait croire à cette impudente assertion, après avoir entendu les divines paroles de ce grand homme, dans l'une et l'autre occasion? » Malgré les efforts de Pitt, la motion de Wilberforce fut rejetée à une grande majorité, et ce ne fut qu'après sa mort, en 1806, que le commerce des esclaves fut définitivement aboli sous les auspices de la politique de Fox et de lord Grenville. On sait que la traite des nègres fut abolie en France en 1817, par une ordonnance de Louis XVIII.

Fox. (1749 — 1806.)

L'adversaire le plus illustre de Pitt, Fox, né à Londres en 1749, était fils de Henry Fox, premier lord Holland, qui fut lontemps dans la chambre des communes, l'antagoniste de lord Chatam. Ainsi la rivalité des pères avait précédé celle qui devait s'établir entre leurs fils. Henry Fox, qui n'avait aucun principe de justice, et qui appelait la vertu un vain nom, ne corrigea point les penchants de son fils, et les aida au contraire à se développer. Le jeune Fox ne suivit que trop la voie qui lui était ouverte. Il contracta une vie dissipée et des habitudes condamnables. Il dépensa son patrimoine du vivant même de son père, qui fut obligé plusieurs fois de payer ses dettes. Après la mort de ce dernier, il dévora en peu d'années la fortune considérable dont il avait hérité; et lorsqu'ensuite il eût perdu ses places, il aurait été exposé à la misère sans la générosité des Whigs qui se réunirent pour lui former un revenu de 3,000 livres sterling. Il passait toutes les nuits au jeu. Lorsqu'il occupait une place dans l'admi-

nistration, les commis étaient obligés de lui porter les dépêches, qu'il signait d'une main, tandis qu'il tenait les cartes de l'autre. Cependant, au milieu de toutes les dissipations du plaisir, il s'adonna à des études laborieuses, il acquit de très-vastes connaissances, et jamais, au jugement des savants les plus distingués, la chambre des communes n'a compté parmi ses membres un orateur plus rempli d'érudition.

Il en fut aussi l'un des plus éloquents. Pendant plusieurs années qu'il vota avec le ministère, au commencement de sa carrière politique, il déploya dans le parlement un génie supérieur. Mais ce fut surtout lorsqu'il eût trouvé dans Pitt un rival digne de lui, lorsque l'opposition des principes l'eût armé contre un homme si redoutable, que son beau talent appela et justifia l'admiration générale. Les élans vigoureux, les inspirations inattendues de son éloquence, balancèrent l'influence que Pitt exerçait par l'invincible séduction de ses discours. Ce dernier connaissait mieux les artifices de l'art : son style était plus pur et plus harmonieux, il savait mieux envelopper son adversaire dans les plis et les replis d'une logique dont il cachait les ressorts : mais Fox avait plus de chaleur, une ironie plus amère, une élévation plus habituelle dans les idées, et plus de solennité dans le style. Il ne cherchait pas à embellir ses discours par l'agrément d'une diction élégante, mais à leur donner de la clarté et de la force. La vigueur de ses raisonnements produisait l'effet de la foudre, il entraînait, il électrisait, et ceux mêmes qui ne partageaient pas son sentiment, étaient forcés d'admirer l'énergie de sa parole.

Fox défendit la révolution française avec un enthousiasme frénétique ; mais, à l'époque du procès de Louis XVI, il demanda qu'on agît en faveur de ce monarque. Il fit aussi des efforts pour faire adopter un système moins rigoureux en faveur des catholiques d'Irlande.

Sa mort suivit de quelques mois celle de Pitt.

Discours sur la guerre d'Amérique.

Le roi, selon l'usage, ouvrit la session par un discours. Il représenta la position critique des affaires, et la nécessité de faire de nouveaux efforts pour la défense de ses États contre les ennemis alliés. Il dit que son désir d'obtenir une paix honorable ne devait pas néanmoins lui faire oublier ce qu'il devait à la nation, en sa qualité de souverain. La situation favorable du commerce dans les Grandes-Indes, et tous les avantages qui doivent s'en suivre, ne

peuvent cependant balancer le peu de succès de la guerre d'Amérique. Rien n'a été négligé pour apaiser l'esprit de rébellion dans les colonies ; mais la force seule et de nouveaux efforts pourront soumettre le pays.

Une adresse de remercîments est votée comme à l'ordinaire.

« Je ne puis, Monsieur, traiter ce sujet sans exprimer de nouveau mon opinion sur la nécessité d'abandonner une guerre ruineuse. Je demande, en conséquence, qu'il me soit permis de proposer un amendement à l'adresse, et je prendrai pour motif celui même qu'ont eu les honorables membres qui ont soutenu et voté cette adresse.

» Comme jeunes membres du parlement, on leur a donné cette tâche. L'inexpérience sans doute accompagne la jeunesse ; mais ici il y a plus que de l'inexpérience. Il y aurait ignorance de leur part à vouloir soutenir cette adresse dans un moment tel que celui-ci. Quel est en effet l'homme qui, ayant suivi les ministres depuis les deux derniers parlements, et vu toutes leurs erreurs, voudrait encore les appuyer dans le cas présent? Quel qu'il soit, dans la dépendance de ces ministres par des places ou par des pensions (et il en existe de ceux-là), jamais il n'approuverait cette adresse s'il avait l'expérience du parlement. Il est donc évident que cette charge a été donnée aux nouveaux membres de la chambre, et j'en félicite les ministres, car au moins il y a de l'esprit dans ce choix ; mais par la même raison qu'ils ont proposé et appuyé cette adresse, moi, je me lève pour demander un amendement. Tout jeune que je suis, je ne suis pas néanmoins un jeune membre du parlement. J'ai suivi déjà ces ministres ; j'ai vu leur politique, leur fausse conduite, leurs folies, et je reste confondu de les voir siéger au milieu de cette chambre, et y adresser un tel discours du roi dans un moment semblable.

» Faire parler ainsi le souverain est, pour moi, un sujet non-seulement de surprise, mais d'horreur. Cela me prouve qu'ils ont mis de côté toute espèce de honte et de décence, et qu'ils sont déterminés à poursuivre leur entreprise et à opérer la ruine complète de leur pays.

» Jamais il ne fut si important qu'en cette occasion de prouver que le discours émané du trône est le discours des ministres, et non du roi. De tous ceux que j'ai entendus, certes, celui-ci est le plus étonnant. Je m'arrête en considérant l'audace de ces ministres (car je ne puis me servir d'une expression plus juste) qui n'ont pas craint de mettre de telles paroles dans la bouche du roi.

» Un homme qui ignorerait la forme de notre constitution ne devrait-il pas supposer, en entendant ce discours, qu'il est l'œuvre d'un souverain arbitraire, despote et inhumain, qui, ayant entraîné ses sujets, ou pour mieux dire ses esclaves dans une guerre ruineuse, est déterminé néanmoins à la poursuivre par haine ou par vengeance? Ne penserait-il pas que ce monarque est incapable de sentir son propre malheur et la détresse de son peuple?

» Ce discours en effet est d'une nature rare, et je me réjouis en mon particulier du style clair qu'on y reconnaît. Il est temps que le peuple sache ce qu'il a à souffrir et ce qu'il peut espérer.

» Je le demande cependant à tous les membres sincères de cette chambre : était-ce là ce qu'ils s'attendaient à entendre?

» Pour moi, je l'avouerai, je croyais (et j'aime à penser que beaucoup de collègues ont partagé mon opinion), que S. M. viendrait aujourd'hui déclarer qu'elle reconnaissait avoir été trompée; que le parlement, aussi bien qu'elle, avait été induit en erreur; qu'il était temps que cela finît; que pour y parvenir enfin, elle demandait à son parlement de prendre les mesures les plus convenables, afin de rétablir la paix et la tranquillité dans ses Etats.

» Loin de là, le discours du roi ne respire que vengeance et que haine; il prouve la détermination de persister dans le même système. C'est ce langage dont les ministres sont responsables; c'est à eux de rendre compte des causes qui ont amené la misère publique à la place de la prospérité dont ce pays jouissait.

» J'ai avancé, et je le répète encore, que si les ministres avaient réussi à anéantir la liberté de l'Amérique, c'en était fait de la liberté de notre pays; j'ai donc dû voir avec plaisir qu'ils n'aient pas pu réussir dans leur plan. C'est dans la sincérité d'un cœur honnête et droit que je le dis encore.

» Le grand lord Chatam, de glorieuse mémoire, cet homme d'Etat si remarquable a toujours pensé comme je le fais à ce sujet, et, ne respirant que pour la liberté de son pays, il faisait des vœux pour que celle de l'Amérique pût résister aux attaques dirigées contre elle.

» O ministres misérables! hommes incapables, dont les mesures sont si imprévoyantes, et exécutées avec tant d'incertitude, que le discours d'un seul homme, d'un seul membre de cette chambre les détruit, et montre que leurs auteurs ne sont capables que d'opérer la destruction et la ruine totale de leur pays!

» Et vous vous plaignez encore, comme l'a dit l'honorable membre qui a appuyé la motion, vous vous plaignez de ce que tous les détails de la guerre d'Amérique ont été produits et

reproduits cent fois. Oui, ils ont été répétés, les reproches de votre conduite; il faut bien les entendre encore, il faut les entendre non-seulement ici, mais, j'ose le prédire, l'indignation et la vengeance publiques vous les feront entendre encore au temple de la justice, et jusque sur l'échafaud qu'ils doivent vous préparer.

» Je vois un honorable membre sourire au mot d'échafaud (M. Dundas). Ne pense-t-il donc pas qu'il soit arrivé le temps de la punition?

» J'affirme, quant à moi, que le moment approche où le peuple ne se soumettra plus, et où les ministres n'échapperont pas à la vengeance qu'ils ont éveillée. Leur conduite n'a aucun exemple dans l'histoire; et, parmi les annales des royaumes détruits par la faiblesse et la trahison, il n'y a rien de comparable à ce qui existe aujourd'hui; car cette même ruine nous arrive par des hommes qui n'ont pour eux ni la confiance publique, ni l'opinion publique, et qui restent tranquilles au milieu du désastre général.

» L'honorable membre qui a soutenu l'adresse, demande que la chambre se réunisse à l'unanimité pour l'adopter. Ne se souvient-il plus que ce côté-ci de la chambre s'est toujours opposé à la guerre d'Amérique et à toutes ses conséquences? On serait tenté de lui demander s'il parle sérieusement. Jamais moi et mes amis nous ne nous sommes relâchés de nos efforts pour empêcher cette guerre; nous avons prié, supplié; nous avons prédit les événements qui sont arrivés, et jamais nous ne nous sommes trompés. S'il peut y avoir une seule consolation pour nous en cet instant, c'est de penser qu'un jour une plume impartiale écrira cette histoire, et montrera à la postérité qu'il existait alors des hommes qui jamais ne se seront souillés du système horrible qui aura détruit leur pays. Ils en auront souffert comme leurs compatriotes égarés, mais au moins ils ne seront pas complices d'une telle calamité.

» Je ne puis, Messieurs, exprimer mieux ce que j'éprouve sur notre situation, qu'en rapportant un discours de l'orateur célèbre d'Athènes. Démosthènes disait: « Je devrais me livrer comme vous au désespoir sur votre situation désolante et en quelque sorte irréparable, et je le ferais si je ne réfléchissais que vous avez été amenés à cet état par les mesures faibles et imprévoyantes d'hommes criminels. Si vos affaires eussent été bien dirigées, si vos opérations eussent été fermes et bien conçues, et que, malgré cela, vous eussiez été réduits à cette position déplorable, alors sans doute il faudrait désespérer de votre délivrance; mais comme la

faute en est aux hommes incapables qui vous ont gouvernés, il vous reste un remède à employer; changez le système que l'on vous a fait suivre, et vous pouvez encore redevenir ce que vous n'eussiez jamais dû cessé d'être. Si, au contraire, vous continuez la marche adoptée jusqu'à ce jour, sous peu une ruine totale anéantira votre empire. »

» Rien ne peut mieux rendre ce que je pense, ce que j'éprouve. Si les ministres avaient été capables, honnêtes, vertueux, nous devrions sans doute désespérer de nous relever de l'état où nous sommes; mais, les connaissant tels qu'ils sont, chacun peut concevoir que le mal provient uniquement d'eux, et de la fausseté de leur système. Changeons donc et les hommes et leur conduite; adoptons des mesures sages, fermes et vigoureuses : nous verrons bientôt alors changer aussi notre situation.

» Si je parle ainsi, ce n'est sûrement pas pour obtenir leurs places; non, ils ont su les rendre indignes d'un homme d'honneur et qui aime son pays.

» Qu'il me soit encore permis de faire une comparaison de notre position avec ce que nous étions à la fin de la dernière guerre. A cette époque de gloire et de prospérité, la marine française était en quelque sorte anéantie: les Français étaient expulsés d'Amérique; de nouvelles sources de prospérité et de commerce nous étaient ouvertes; notre influence s'étendait jusqu'à une espèce de prédominance en Europe; notre empire sur mer était établi et reconnu, et nos ports étaient remplis de vaisseaux de toutes les parties du monde.

» Voyons maintenant où nous en sommes! Nous avons perdu treize provinces d'Amérique, plusieurs de nos îles, et les autres sont en danger; nous avons perdu l'empire des mers, notre considération chez l'étranger, et notre unanimité intérieure; les nations nous ont abandonnés à notre malheureux sort. Anglais! était-ce là votre position, quand vous étiez gouvernés par des ministres du parti des Whigs; quand leurs mesures étaient conçues et exécutées par ce parti; quand, forts de votre union, vous vous reposiez dans la confiance qu'à juste titre vous accordiez à ces ministres? Non, c'est celle que vous procurent des ministres torys; c'est le fruit de leur système!

» Je ne repasserai pas les actes blâmables de cette guerre, et la folle et imprévoyante conduite des ministres, lorsque, voyant la France armée dans tous ses ports, ils n'ont pris aucune mesure pour s'y opposer, et vous ont toujours assuré, dans cette chambre, que la meilleure intelligence régnait entre notre cour et celle du

continent. Chacun sait que, s'ils n'ont pas à ce moment montré leur juste défiance, il eût fallu entrer en guerre beaucoup plus tôt contre les puissances qui nous la font maintenant; il eût fallu abandonner la guerre d'Amérique; et c'est là ce que jamais ils n'auraient fait; car c'est de cette guerre que sont arrivées des fortunes immenses à eux et à leurs amis, et qu'est sortie l'influence dont ils jouissent. Je ne repasserai pas ces événements; il n'est pas un seul membre de cette chambre qui n'en soit pénétré.

» Mais qu'il me soit permis, pour montrer combien le système de la France est plus sagement conçu, de supposer une conversation entre le roi de France et ses sujets sur le meilleur moyen de parvenir à une monarchie universelle. « Il faut, dirait le roi, affaiblir et détruire notre rivale redoutable, l'Angleterre. — Sans doute, répondraient les sujets; mais cela ne peut se faire qu'en nous affaiblissant nous-mêmes. — Non, dit le roi, nous ne ferons rien; ils se détruiront eux-mêmes; leurs ministres feront notre affaire; ils les paient pour cela, et leur guerre d'Amérique suffit pour obtenir ce résultat. »

» Cette supposition est réalisée. Le premier ministre de la France, que je vois assis en face de moi, fait la guerre à l'Amérique pour le maintien de quelques droits insignifiants. Il est sourd à la misère publique et aux supplications du peuple.

» Mais, disent les sujets, si nous ne nous en mêlons, l'Angleterre triomphera sur l'Amérique. — Eh bien! répond le monarque, nous interviendrons, et après les avoir trompés par des promesses qu'ils auront crues ou feint de croire, nous frapperons le coup décisif. — Sans doute, disent les sujets, cela sera très-beau; mais que nous en reviendra-t-il. Une égalité de commerce avec l'Amérique? — Oh! dit le roi, nous ferons mieux; nous nous concilierons l'amitié de l'Amérique, nous ferons un traité avec elle, et ayant été l'instrument de son indépendance, nous la forcerons à une préférence en notre faveur. »

» Tel est le langage, sans doute, que pourrait tenir un souverain qui tiendrait à une monarchie universelle. Il est vrai cependant qu'après la Grande-Bretagne, il faudrait encore détruire les autres puissances maritimes. Pour cela, sans doute, le même souverain obtiendrait encore du premier ministre anglais, qui, comme je l'ai dit, serait plutôt son propre ministre, d'entrer en guerre avec ses meilleurs amis, les Hollandais. Quelques inséparables qu'ils soient de l'Angleterre par leurs intérêts, on peut néanmoins séparer ces deux peuples, et les armer l'un contre l'autre. Je le

sais, un semblable plan paraîtrait inexécutable avec d'autres hommes; mais avec nos ministres tout est possible, puisqu'ils vont jusqu'à faire parler le souverain comme ils parlent eux-mêmes. »

L'orateur entre dans des détails sur les événements de la guerre en Amérique.

» Je me résume, Monsieur, et je demanderai à la chambre de prononcer si elle est déterminée à poursuivre la guerre d'Amérique, cette abominable et fatale guerre. C'est aux représentants du peuple que je m'adresse, et non aux créatures des ministres; je les conjure de faire leur devoir, d'agir selon leur conscience.

» Croient-ils, ces représentants du peuple, que jamais nous puissions faire la conquête de l'Amérique? Je les supplie de décider cette question la main sur la conscience. Imaginent-ils que jamais toute la puissance de l'Angleterre soit suffisante pour parvenir à ce but? Je pense que, si les membres de cette chambre ne se laissent influencer par aucune espèce de considération, les ministres resteront pour ainsi dire seuls, pour soutenir l'adresse proposée. Je dis plus : les ministres eux-mêmes voteront contre la continuation de la guerre; ils sentiront la nécessité de consulter le peuple, et surtout ils comprendront que les membres de cette chambre connaissent l'opinion de leurs commettants. Ce sont eux, et eux seulement, qui doivent payer pour continuer cette guerre; il faut donc les consulter.

» Je demande, en conséquence, qu'il soit fait un amendement à la motion. Je pourrais demander d'abord que les épithètes véhémentes qui y sont employées contre les Français en fussent rétranchées, non que je les désapprouve, mais parce que je n'en connais pas l'utilité : cependant, comme c'est une chose usitée et qui paraît convenir aux ministres, sans chercher à en découvrir la véritable cause, je ne m'y opposerai pas. Ce que je ne puis accorder, est tout ce qui a rapport à la guerre contre l'Amérique.

» L'amendement que je propose aurait pour but, en donnant à S. M. l'assurance du zèle et de la loyauté de ses sujets, de lui procurer les moyens de soutenir les droits de son empire d'une manière plus efficace que celle qui a été employée jusqu'à ce jour. Je propose donc de substituer ces mots :

« Et, sans aucun délai, de nous réunir pour aviser, dans cette crise fatale, au plus sûr moyen de remédier au mal par un changement total de système. »

Renouvellement de la guerre contre les Français en 1803.

Fox regardait son discours sur la reprise des hostilités avec la France en 1803, comme le plus parfait de tous ceux qu'il avait prononcés, et lord Brougham a sanctionné ce jugement par son autorité. Nous mettrons le lecteur à même d'apprécier le mérite de cette œuvre en citant la portion qui nous paraît la plus remarquable. L'orateur établit en commençant que si l'Angleterre, sans protester, a vu soumettre l'Europe et a laissé tomber au pouvoir de la France la Hollande, la Suisse et d'autres états, la prise de la misérable île de Malte ne saurait fournir un motif suffisant pour recommencer la guerre. A la fin de son discours, c'est Pitt et l'impression qu'il avait produite qu'il s'efforce de combattre.

« Que le citoyen ne regarde pas la livre sterling qu'il a dans les mains comme sa propriété inviolable, et qu'il songe qu'il est exposé à en donner quinze schellings au gouvernement, pour le soutien de la guerre; que ce citoyen ne se croie pas en sûreté contre l'inquisiteur qui peut être autorisé à venir faire effraction chez lui pour obtenir les cinq autres schellings. Et pourquoi toutes ces exactions? Pour Malte! Malte! la chétive et misérable île de Malte, qui ne se lie avec aucun de nos intérêts! Quel point d'honneur peut-il y avoir dans la possession de Malte? La France peut y en trouver un; mais ce point d'honneur pour nous n'est rien, absolument rien. — Mais il peut être prudent de garder cette île. — Je demande si la conservation en vaut la peine, ou mérite d'allumer une guerre sanglante? Le noble lord pense-t-il ainsi? Au contraire, n'est-il pas d'avis que non? — Mais il faut nous opposer à l'agrandissement de la France, qui menace de tout absorber, et à l'ambition de Bonaparte, qui vous dévorera comme une lave enflammée. — Nous avons entendu de sublimes philippiques à ce sujet, pilippiques auxquelles Démosthènes aurait prêté une oreille attentive et peut-être jalouse; philippiques qui nous auraient entraînés au combat sur-le-champ, sans réfléchir quelles peuvent en être les conséquences; mais soudain vient la question suivante : qu'aurons-nous à payer? et quel sera le montant du bill? Je me rappelle un vieux proverbe français, et je crains si peu qu'on m'accuse de me franciser, que je le citerai ici. Ce proverbe me paraît être le contre-pied de cet autre proverbe dans notre langue : *Toute bonne marchandise a son prix*. En effet, le Français dit : *Quelques bonnes que soient les*

épices, le coût m'en ôte le goût. Voilà ce que j'ai éprouvé en écoutant la harangue du grand politique en faveur de la guerre : les articles m'en paraissent d'un assaisonnement exquis, mais le coût m'en ôte le goût. Cependant ces philippiques ne sont pas nouvelles pour nous. Je me rappelle la fougueuse et véhémente déclamation de lord Rosslyn contre Franklin, qu'il traitait de traître en cheveux blancs, etc. ; je me rappelle que l'effet de cette magnifique vitupération fut si prodigieux, que quand le conseil privé leva la séance, les membres étaient prêts à faire sauter de joie leurs chapeaux, comme s'ils avaient obtenu un triomphe. Pourquoi payâmes-nous si cher ensuite pour ce triomphe indécent !

» Au commencement de la dernière guerre, nous étions en possession d'avantages que nous ne connaissons plus, et personne ne déplore plus sincèrement que moi les pertes que nous avons faites. On ne manqua pas d'images, de figures de rhétorique, de fleurs d'éloquence, d'une éloquence même incomparable pour défendre et exalter cette guerre. Mais on sait comment elle se termina, et le refroidissement qui s'empara de notre ardeur guerrière, à la vue du bill énorme qu'on nous présenta à solder. Il en est de même quand j'entends ces sublimes et éloquentes détonations ; je ne saurais m'empêcher de songer au triste aveuglement qu'elles causent, et aux conséquences lamentables qu'elles entraînent presque toujours. Quand le grand ministre paraît devant nous avec sa pompeuse et magnifique éloquence, il me rappelle l'histoire d'un prince barbare, de Muli-Moloc ou Muli-Ismaël, qui ne paraissait jamais mieux dans tout l'éclat de sa royauté que quand il allait préluder au massacre de ses sujets en masse. Quand je contemple la splendeur bien plus éclatante du génie ; quand je prête l'oreille à des périodes si bien ajustées, et que je jouis enfin de tous les charmes d'une éloquence triomphante, c'est fort bien pour moi, siégeant dans cette chambre, de me prêter à toutes ces illusions ; mais quelles tristes nouvelles il me reste à aller annoncer à mes commettants ! C'est pour cela que je voudrais savoir, avant tout engagement, quelle sera la fin de cette guerre. Je demande encore : Que gagnerons-nous en acceptant cette lutte ? On répondra peut-être que c'est là une demande folle et déplacée, qu'elle est vieille et rebattue, passe ; mais qu'elle est folle et déplacée, non. La Suisse et la Hollande sont, selon moi, les deux pays qu'il importe surtout d'affranchir du joug de la France. Mais avez-vous la moindre espérance d'accomplir ce grand objet ? Avez-vous la moindre chance d'y parvenir en tenant la route que vous allez prendre ? Personne n'a une plus haute opinion que moi du génie

et de la bravoure de vos généraux; personne n'a une plus haute idée que moi de l'intrépidité et de la valeur de vos soldats ; personne n'apprécie plus que moi la puissance et les ressources de votre marine; personne ne désire encore plus ardemment que moi de voir la puissance colossale de la France abaissée par les efforts de la Grande-Bretagne : mais il peut y avoir un moyen plus sûr d'arriver à ce but. Vous pouvez aller attaquer ses îles; vous pouvez vous emparer de ses colonies et détruire son commerce : vous l'avez fait précédemment, et, autant que je sache, vous pouvez encore lui faire pousser de plus hauts cris que jamais de ce côté-là. Mais, dans ce cas même, que gagneriez-vous? D'un autre côté, que n'êtes-vous pas exposés à perdre en résultat? Vous vous précipiterez dans le gouffre sans fond de la banqueroute entr'ouvert devant nous. Mais la France, dit-on, sera réduite la première. On peut réduire la France à la mendicité; mais en sera-t-elle meilleure voisine? Ajoutez qu'une nouvelle révolution peut s'opérer en France, comme il s'en est déjà tant opéré depuis dix ans : qu'y gagnerez-vous encore? La France, pourrez-vous vous écrier alors, la France est plus misérable que jamais! Cela peut être, mais que gagnerez-vous à sa misère? On allègue que, s'il faut prendre les armes, il vaut mieux les prendre maintenant que jamais. On fait des distinctions logiques entre les forces intérieures et les forces destinées à harceler un ennemi; on ajoute, relativement à la France, qu'une année de plus peut étendre son commerce, accroître sa population, et lui donner ainsi les moyens de nous nuire, mais que toutes ces ressources peuvent être affaiblies par les révolutions qu'elle éprouvera dans une nouvelle guerre. Quand cette guerre lui ferait éprouver dix révolutions, au lieu de cinq ou six qu'elle a éprouvées pendant la dernière, en mettant toutes les autres considérations à part, l'expérience nous autorise-t-elle à croire que ses souffrances la rendront une puissance moins incommode pour ses voisins, ou moins redoutable pour le repos du monde entier? Ses pertes, dans la dernière guerre, l'ont-elles affaiblie? Les calamités qu'elle a essuyées dans ses révolutions intestines l'ont-elle énervée, rendue incapable de faire ombrage aux autres ou de se défendre elle-même? Au contraire, ne s'est-elle pas surpassée dans ses derniers efforts? n'a-t-elle pas été plus triomphante que jamais? n'est-elle pas ressuscitée de ses cendres, et, comme un volcan qu'on croit éteint, n'a-t-elle pas effrayé le monde par une explosion terrible au moment où on s'y attendait le moins? »

Burke. (1730—1797.)

La fin du dix-huitième siècle fut, comme on voit, une époque heureuse pour l'éloquence politique en Angleterre. Jamais on n'avait vu tant de grands orateurs siéger à la fois dans la chambre des communes. Outre Fox et les deux Pitt, elle produisit encore le célèbre Burke, qui, avec un caractère différent, ne leur était pas inférieur. Né à Dublin en 1730, et nommé à la représentation nationale vers 1765, il fit admirer une éloquence élevée et majestueuse, une grande force d'imagination et de sentiment, un style brillant et fleuri, une abondance presque poétique de métaphores et d'images. Plusieurs traits d'une naïveté piquante semblaient accroître, au lieu de diminuer, l'audacieuse vigueur de ses discours. Son talent se déploya avec éclat dans presque toutes les discussions importantes; mais la révolution française l'éleva à un degré sublime. Au lieu d'être, comme Fox, l'admirateur des événements politiques qui se passaient en France, et des principes qui faisaient la base de la constitution nouvelle de ce pays, Burke ne pouvait les envisager qu'avec horreur, et il s'en déclara l'implacable ennemi. Un bill sur le Canada lui fournit l'occasion de combattre avec énergie des innovations que Fox avait célébrées avec transport. Il peignit la religion attaquée, les liens de la subordination rompus, la société entière menacée dans ses fondements. Il traça à grands traits le tableau politique de l'Europe, signala l'esprit d'ambition et de vertige qui animait la plupart des gouvernements, l'insouciance coupable des autres, la faiblesse de tous; et, quand il en vint à la discussion du bill sur le Canada, il se réjouit de n'y point voir cette désastreuse et coupable déclamation des Droits de l'homme, qui avait mis en feu la France. Puis, cédant au besoin d'exprimer sa pensée tout entière, il commençait une analyse résumée des principes de la constitution française, lorsqu'il s'entendit vivement rappeler à l'ordre par les anciens amis au milieu desquels il siégeait. Il y eut une altercation des plus vives. Fox, qui, pendant plus de vingt années, avait été lié d'une amitié très-étroite avec Burke, se sentant vivement blessé par des attaques dirigées contre ses principes les plus chers, prit la parole pour les justifier et pour donner de pompeux éloges à la révolution française.

« Les paroles que je viens d'entendre, dit-il, semblent me

menacer du plus grand malheur qui puisse m'atteindre, la perte d'une amitié à laquelle j'attache ma gloire et mon bonheur. Une calomnie vient d'être articulée contre moi, et c'est un ami qui la profère. Etrange et déplorable situation que celle où je me trouve! Le trait qui m'est lancé part de trop près, et part d'une main qui m'est trop chère, pour me laisser la présence d'esprit avec laquelle je l'eusse repoussé, s'il venait de l'un de mes adversaires accoutumés. M. Burke me réduit à la nécessité de me justifier. Au moins, dans la douleur qu'il me fait éprouver, c'est une consolation pour moi que d'être sur la défensive. Si je louais la conduite du premier Brutus, si j'appelais l'expulsion des Tarquins un acte généreux et patriotique, serait-il juste de dire que je médite l'établissement du consulat dans mon pays? Si je répétais l'éloquent panégyrique de Cicéron sur le meurtre de César, la conséquence serait-elle que je serais venu ici, avec un poignard sur moi, pour tuer quelque grand homme, ou tuer quelque orateur? Si vous dites qu'admirer une action, c'est vouloir l'imiter, montrez qu'il y a quelque analogie dans les circonstances. C'était à mon honorable ami de prouver, avant d'accuser mes paroles, que l'Angleterre était précisément dans la situation de la France, au moment de la révolution française; et alors, quelque reproche calomnieux que dût m'attirer ma déclaration, je serais prêt à dire que la révolution française devrait être imitée par ce pays.

» J'avais parlé avec éloge de la révolution française. Qu'a ce langage d'étonnant de la part d'un homme qui soutient depuis vingt-cinq ans des combats réguliers pour la liberté de son pays, combats qu'aucun trouble, qu'aucun désordre n'accompagne, et où le vaincu a plus souvent à se féliciter que le vainqueur? Mon cœur est trop chaud, trop sincère et trop vaste pour ne vouloir qu'une liberté bornée à mon pays, et pour contempler avec satisfaction les chaînes qui pèsent sur d'autres peuples. Oui, j'en fais l'aveu; oui, mon patriotisme, et je ne sais s'il en est de plus ardent, mon patriotisme a pu se taire, et j'ai pu me réjouir quand j'ai vu l'émancipation de nos colonies et la sage liberté du peuple américain. Ce tort, si c'en est un, m'est commun avec l'ancien ami qui m'accuse. Qu'il se rappelle nos entretiens intimes et nos discours publics. Les vertus de Washington nous charmaient, et quelquefois nous avons été forcés d'applaudir à ses succès. La mort de Montgommeri a fait couler nos larmes. Alors, nous ne regardions pas la déclaration des droits de l'homme comme une source de fléaux pour le genre humain, comme une boite de Pandore. Alors, mon honorable ami disait, avec tout le feu de son

éloquence, aux opiniâtres partisans d'une guerre injuste : *Qu'on ne lance point un bill d'accusation contre tout un peuple.* Que fait-il cependant aujourd'hui lui-même ? Par le discours que vous venez d'entendre, par un écrit que tout le monde a lu, ne lance-t-il pas un bill d'accusation contre tout le peuple français, et cela sans information, sans enquête, sans attendre les révélations du temps, et en n'écoutant rien qu'une prophétique fureur. Pour moi, j'admire l'émancipation d'un grand peuple, je me réjouis de voir vingt-cinq millions d'hommes se réunir, par un effort courageux, à la famille encore trop peu nombreuse des hommes libres. Une longue suite de jours de paix, d'humanité, de tolérance, me semblent attachés à ce miraculeux événement. La déclaration des Droits de l'homme, ne me paraît pas différente, lorsqu'elle a passé d'un hémisphère sur l'autre ; loin de là, je reconnais en elle un bien patrimonial, le titre primitif de nos vieilles libertés, et je sens plus que jamais mon cœur pénétré de reconnaisance pour les auteurs de notre pétition des droits. Notre constitution n'a point d'autre base ; c'est ce que je soutiendrais contre mon illustre maître, malgré la supériorité de ses talents ; cette lutte prolongée serait pénible sans doute ; mais j'y mêlerais tellement les expressions de ma gratitude, celle d'une profonde déférence et les souvenirs de notre ancienne amitié, que son cœur éprouverait sans doute quelques-uns des regrets par lesquels le mien est déchiré. »

Cette vive réponse, où l'amitié tempérait encore l'amertume, blessa la fierté de Burke. Il se leva, et d'un ton solennel, profond et concentré :

« Quoique j'aie été plusieurs fois interrompu et rappelé à l'ordre, dit-il, j'ai écouté M. Fox avec le calme le plus absolu, sans l'interrompre une seule fois. Cependant, il me semble que son discours est plus irrégulier, et bien plus éloigné de l'ordre que le mien. Ma conduite publique, mes paroles, mes écrits ont été traduits et falsifiés en termes amers et durs ; mes conversations confidentielles mêmes sont livrées à la chambre, et sont commentées, pour faire ressortir ma prétendue inconstance politique. Telles sont donc les marques d'affection que je devais recevoir d'un ami que je croyais si chaud et si sincère ! Fallait-il donc qu'après une intimité de vingt-deux ans, sans le moindre motif, il me blessât ainsi dans mes croyances les plus chères, et jusque dans les confidences de mon amitié ! Je ne puis concevoir que M. Fox m'accuse d'avoir parlé légèrement, sans exactitude, sans informations, sur des faits

inconnus. N'a-t-il pas vu dans mes mains les livres, les pamphlets, les récits qui nous font connaître tous les malheurs, tous les crimes de la France?

» Mais ce n'est point le moment d'écouter mes regrets, de céder à l'effusion de sentiments que le discours de mon ancien ami provoque dans quelques-unes de ses parties, ni de repousser avec humeur les reproches d'instabilité et d'inconséquence qu'il renferme en même temps. Un trop profond chagrin m'oppresse, un trop pressant intérêt m'appelle à la défense de nos lois, de notre liberté vraie, forte et sage. Eh! comment ne pas concevoir des alarmes sur notre avenir, quand la plus funeste des doctrines trouve un apologiste et presque un admirateur dans l'oracle le plus imposant de Westminster. Pour moi, j'accomplirai mon devoir, dussé-je perdre un ami, et je ne cesserai de crier dans cette enceinte : Fuyez la constitution française, fuyez toute révolution, fuyez surtout celle qui unit le dogmatisme le plus présomptueux à la plus grossière barbarie. Etaient-ce donc là les caractères de cette indépendance américaine, dont je ne rougis pas d'avoir désiré quelquefois le succès. Ce peuple s'illustrait par des combats, et ne se déshonorait point par des massacres. Il était fidèle aux leçons du passé, à ses mœurs primitives, aux exemples et aux institutions de ses pères, à sa religion ; et je vois près de nous un bouleversement universel, qui entraîne dans une ruine commune la religion, la morale, les souvenirs historiques, le respect pour toute autorité ancienne, pour toute dignité, pour toute vertu, pour tous les penchants aimables; régénération monstrueuse, effroyable rajeunissement du genre humain, qui le ramènerait à l'état sauvage. Voilà cependant qu'on nous promet, comme un résultat de cette révolution, une longue suite de jours de paix, de tolérance et d'humanité. *Une longue suite de jours de paix!* Dieu nous préserve d'une paix qui nous rendrait complices et victimes de tant de fureurs! Elles seront repoussées par l'Europe armée, ou l'Europe les recevra à son tour. Le torrent menace tout; oui, je le vois, il va inonder bien des plaines voisines. Je n'aperçois nulle part des digues qui s'élèvent. *Une longue suite de jours de tolérance!* Quelle tolérance, grand Dieu! que celle qui livre d'abord à l'oubli, puis au dédain, puis à la persécution la plus cruelle, la religion qui a si heureusement changé la face du monde, et qui a fondé sous de saintes lois la république chrétienne. Venez rendre témoignage à la tolérance française, pontifes et pasteurs qu'elle a dépouillés, chassés et proscrits ; venez parmi nous, vous n'avez pas un moment à perdre

pour fuir le martyre qui vous attend dans votre patrie. Venez aussi, filles de Saint-Vincent-de-Paule, anges de la charité chrétienne, vous qui avez été arrachées des hospices où vos soins guérissent les malades, consolent les mourants, inhument les morts, vous qui avez subi le plus infâme châtiment; oui, venez dans notre île; c'est ici que nos soins hospitaliers, que notre tendre vénération vous feront connaître en quoi consiste la véritable tolérance... *Une longue suite de jours d'humanité!* Où trouverez-vous la garantie d'une telle promesse? Sera-ce dans ces meurtres populaires, si lâchement tolérés, appelés, provoqués par des hommes puissants? Sera-ce dans cette nuit infernale du 6 octobre, dans ce complot tramé contre les jours de la reine la plus aimable et autrefois la plus aimée; dans le triomphe hideux et sanguinaire remporté sur un roi captif; enfin dans cette immense série de scènes homicides que personne n'avoue, que personne ne venge; dans ces joies, ces fêtes et ces festins de cannibales? On m'accuse de porter un bill d'accusation contre tout un peuple : il faut que je m'explique. Tout fier que je suis de ma patrie, je me sens le cœur français pour les victimes; je n'ai point un cœur français pour les bourreaux. On m'accuse de porter un jugement sur la constitution française avant l'expérience; et c'est précisément l'expérience que j'invoque contre elle, mais l'expérience de tous les siècles, de tous les peuples, et celle surtout de mon pays. Quel guide plus sûr pouvais-je me proposer pour confondre la doctrine de ces législateurs nés d'hier, et qui, désavouant avec mépris tout rapport, toute conformité avec les législations anciennes et même avec la nôtre, déclarent qu'il faut tout changer, puisque tout est à renouveler, puisque rien n'est à sa place dans l'ordre social. Tant de monstrueuses innovations, on nous les présente comme des vérités absolues dans l'ordre politique; les vérités absolues sont le trésor que Dieu s'est réservé, et qu'il ne nous communique pas. Que nous a-t-il laissé pour nous conduire dans l'ordre social? l'expérience. Quoi! je l'entendrai perpétuellement invoquer, cette expérience, dans les sciences naturelles et physiques. On reconnaîtra de toute part qu'elle seule nous a donné les plus belles découvertes, et nous la laisserons bannir des sciences morales, son premier, son éternel domaine! Il est temps, sans doute, que je mette un terme à cette digression; mais j'éprouve, en la finissant, un besoin impérieux qui peut seul apaiser le trouble de mon âme; c'est Dieu lui-même que j'ose prier de veiller sur les intérêts de mon pays, et de nous maintenir au milieu des orages qui se déclarent, une raison saine, un cœur soumis et religieux.

» Pour vous, mon ancien ami, pour vous avec qui je ne puis plus continuer des relations qui ont fait l'honneur et le bonheur de ma vie.... »

Fox qui était ému de ces paroles, dit alors à demi-voix, assez haut pour être entendu :

« Mais ce n'est point une rupture d'amitié. »

« C'est une rupture, reprit Burke, je sais ce qu'il m'en coûte. Mais je vous adjure, mon ancien ami, de vous souvenir de tous ces entretiens intimes que vous venez de rappeler, combien ils ont été conformes à la doctrine que je viens d'énoncer ; continuez avec éclat votre carrière ; soit qu'un jour vous deviez joindre vos efforts à ceux de l'illustre rival qu'avec vous j'ai si longtemps combattu, soit que l'intérêt de votre pays et de votre gloire vous prescrive de persévérer dans votre opposition, sachez toujours conspirer avec lui pour le maintien de nos lois et de nos principes. Je le conjure, je vous conjure aussi, de veiller sur notre constitution, que menacent déjà ces réunions, ces clubs qui professent un amour forcené pour la révolution française. Dignes ornements, dignes soutiens du parlement britannique, quels que soient vos débats, et puissent-ils être toujours imposants et réguliers, comme ils le sont aujourd'hui, conservez un point commun dans votre doctrine, celui de développer et de maintenir les principes de notre admirable constitution ; fuyez tous deux, fuyez à jamais la constitution française. Je mourrai en répétant ce cri. »

Burke mêlait à ce langage une émotion profonde; il toucha toute l'assemblée et l'attendrit même jusqu'aux larmes. Le combat dura encore quelque temps avec le même intérêt, et termina enfin la séance de l'assemblée, qui était hors d'état de reprendre la discussion du bill.

Telle est cette célèbre rupture entre Fox et Burke, l'une des scènes les plus intéressantes de l'éloquence parlementaire, en ce qu'elle offre tout le naturel et l'émotion des sentiments privés, joints à la gravité d'un intérêt public.

Burke travailla avec un zèle ardent, surtout dans les dernières années de sa vie, à préparer l'émancipation des catholiques d'Irlande. Sa mort arriva en 1797.

Shéridan. (1551—1816.)

Parmi les adhérents de Fox, le plus remarquable fut certaine-

ment Shéridan; et, à le prendre avec tous ses défauts et tous ses travers, il fut le plus grand par son génie aussi bien que par ses talents.

Quoique son éducation n'eût pas été négligée puisqu'il fut élevé sous le célèbre docteur Parr, à l'école de Harrow, il se montra toujours fort paresseux, peu attentif, et n'apprenant que le moins possible, comme il n'eut pas honte de s'en vanter jusqu'à la fin de sa vie. C'est pour cela qu'il rapporta de l'école une fort chétive provision de connaissances classiques; et son goût, qui ne fut jamais correct, se forma entièrement sur les poëtes et sur les amateurs dramatiques anglais, ou sur quelques prosateurs de la même langue; car il s'en fallait bien qu'il pût lire avec facilité les orateurs d'aucune autre langue.

Ce fut avec un ample partage de réputation dramatique, qui n'était pas de meilleur augure dans un homme d'Etat; avec la faible provision de connaissances qui pussent lui servir dans les affaires politiques; avec une naissance et une profession peu propres à commander le respect de la nation la plus aristocratique de l'Europe (car il était fils d'un acteur, et était lui-même directeur d'un théâtre), que Shéridan entra au parlement, qui resplendissait alors de la gloire et des lumières de Burke, et qui renfermait des orateurs aussi consommés que Fox et Pitt. Son premier effort fut sans ambition et sans succès. Un juge plein d'expérience lui dit qu'il ne réussirait pas, et lui conseilla de rentrer dans la carrière du théâtre. Mais le nouvel élu au parlement voulut persister; il avait pris son parti; et comme il sentait qu'il avait des éléments en lui-même, il résolut de les développer. A ce qui lui manquait en connaissances acquises et en promptitude naturelle, il suppléa par une industrie infatigable.

Il s'éleva peu à peu au rang d'orateur du premier ordre et de grand maître dans les débats, autant que le permettent le manque de promptitude et le besoin de préparation. Il avait des qualités qui l'élevèrent à ce rang, et qui ne demandaient que l'habitude de la parole pour se mûrir : une imagination ardente et vive, quoique plus avide de combiner les créations des autres que de créer elle-même; un esprit d'attaque aussi âcre qu'intrépide; une grande familiarité acquise dans ses études dramatiques avec les sentiments du cœur humain et la manière de toucher les passions; une grande facilité pour l'épigramme et les pointes, fruit encore plus direct de l'école du théâtre; une excellente manière qui n'était pas dépourvue de variété et d'expérience; enfin, une profondeur dans le ton de la voix, qui était parfaitement propre à la déclamation,

à l'invective et aux mouvements pathétiques. Son sel attique, puisé à la même source, était éminemment piquant. Il ressemblait à son éloquence, c'est-à-dire qu'il était toujours travaillé et heureusement appliqué : il se mêlait assez bien à la satire, et ne descendait que rarement à la plaisanterie triviale et de mauvais goût.

Le goût de Shéridan n'était rien moins que chaste et correct ; il se complaisait dans les figures affectées et dans l'éclat, et se souciait fort peu que ce fût l'éclat d'un fragment de verre ou d'un diamant. Il affectait le style épigrammatique, jouait sur les mots, et visait à faire jaillir de leur choc une succession d'étincelles. Ses plus mauvais passages étaient évidemment ceux qu'il préférait, c'est-à-dire ceux qui étaient hérissés de pointes et de faux brillants. Ses meilleurs étaient ceux qu'il déclamait avec l'accent du défi, ou d'une aversion implacable, ceux enfin où il exposait une simple matière de fait ou faisait sonner le creux à quelques sophismes spécieux.

Sa harangue la plus fameuse fut sans contredit celle qu'il prononça à propos des Bégums, dans le procès de Warren-Hastings; et rien n'approche de ce qu'on raconte de l'effet prodigieux qu'elle produisit. Non-seulement commença alors la pratique, qui s'est depuis changée en coutume, d'applaudir l'orateur reprenant son siége, mais le ministre supplia la chambre d'ajourner la question, comme étant incapable de juger sainement sous l'influence d'une éloquence aussi irrésistible; tout le monde, à l'envie, exalta le triomphe de l'orateur. Cependant l'opinion commence à prévaloir qu'une grande partie de cet effet fut due à l'étonnante supériorité de ce discours sur tout ce que l'orateur avait produit jusqu'alors ; à l'extrême intérêt des matières auxquelles le sujet touchait naturellement, à la perfection et à la déclamation superbe de certains passages, plutôt qu'au mérite de l'assemblée. *(Brougham.)*

Shéridan, dit Burke, en parlant de son plaidoyer contre Warren-Hastings, a pétrifié d'admiration les milliers d'auditeurs qui étaient présents à la chambre. C'est là un effort unique dans l'histoire de l'éloquence, un effort qui réfléchit le plus grand honneur sur l'orateur, le plus grand lustre sur les lettres, le plus grand éclat sur le parlement, et la plus grande gloire sur sa patrie. Jamais l'éloquence antique et moderne, jamais la profondeur du barreau, ni la dignité du sénat, la passion du forum, ni la morale de la chaire chrétienne n'ont rien produit de comparable à ce que nous avons entendu dans la salle de Westminster. Quel orateur sacré

ou profane, quel historien ou quel philosophe nous a jamais rien offert qui approche du torrent d'images sublimes, de métaphores hardies, de pensées fortes et de maximes étincelantes de lumière, que nous avons admirées aujourd'hui avec un transport extatique? Depuis la plus haute poésie jusqu'à la plus haute éloquence, il n'y a point de genre de composition dont on ne puisse trouver des modèles accomplis dans l'immortel discours contre Warren-Hastings!

Pendant sept heures, Shéridan commanda l'admiration universelle d'une assemblée immense que l'attente de ce jour avait réunie de tous les rangs de la nation.

Fox avoua que tout ce qu'il avait jamais lu ou entendu disparaissait devant cette harangue, comme la vapeur devant le soleil. Pitt reconnut aussi qu'elle surpassait tous les chefs-d'œuvre de l'éloquence ancienne et moderne, et qu'elle possédait tout ce que le génie et l'art peuvent combiner pour toucher l'âme et convaincre l'esprit.

Il est impossible de citer ce discours parce qu'il est trop étendu; et le morceler ce serait l'affaiblir.

TRIBUNE ANGLAISE AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

De nos jours les orateurs de la Grande-Bretagne ont souvent eu l'occasion de sortir du cercle des intérêts matériels, pour s'élever à des questions d'humanité et de haute politique. Les souffrances des classes pauvres qui semblent s'accroître à mesure que l'industrie fait des progrès, le besoin d'innovation et de réforme qui travaille les esprits, les dangers que l'Etat éprouve au dedans pendant qu'il cherche à maintenir son influence dans les pays étrangers, les graves abus et les richesses exorbitantes du clergé anglican, les dîmes odieuses qu'il levait sur les catholiques d'Irlande, la position fausse de ce malheureux pays, la corruption de la magistrature qui lui est imposée, les lois martiales qui le régissent, les brutalités auxquelles la police s'abandonne à son égard, enfin les misères et le désespoir qui sont la conséquence d'un pareil état d'oppression; toutes ces choses, et d'autres semblables, sont très-propres à inspirer les hommes d'Etat qui siégent au parlement. Le flegme et l'apathie des chambres, qui ne voient dans ces graves objets que des questions d'industrie et de commerce, présentent de grands obstacles; mais plusieurs orateurs ont su en triompher. On a vanté les ministres Canning,

lord Grey, lord Brougham, lord Jonn Russel et sir Robert Peel : lord Byron, dans deux ou trois discours, a montré que le génie de la poésie est aussi celui de l'éloquence. Cobbett et O'connel se sont surtout signalés. Nous ferons connaître ce dernier dans une section à part, lorsque nous rendrons compte de l'agitation catholique en Irlande et en Angleterre.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES.

HISTOIRE DE L'ÉLOQUENCE MODERNE.

PREMIÈRE SECTION.

ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE.

CHAPITRE PREMIER.

Premiers progrès de l'éloquence de la chaire.

CHAPITRE SECOND.

Siècle de Bossuet.

25

CHAPITRE TROISIÈME.

Décadence de la chaire.

CHAPITRE QUATRIÈME.

De l'Eloquence de la chaire depuis la Révolution.

SECONDE SECTION.

ÉLOQUENCE DU BARREAU.

CHAPITRE PREMIER.

Dix-septième siècle.

CHAPITRE SECOND.

Première moitié du dix-huitième siècle.

CHAPITRE TROISIÈME.

Seconde moitié du dix-huitième siècle.

CHAPITRE QUATRIÈME.

De l'éloquence du barreau depuis la Révolution.

TROISIÈME SECTION.

ÉLOQUENCE ACADÉMIQUE.

—

CHAPITRE PREMIER.

De l'éloquence académique avant la révolution.

CHAPITRE SECOND.

De l'Eloquence académique au 19me siècle.

QUATRIÈME SECTION.

ÉLOQUENCE MILITAIRE.

CINQUIÈME SECTION.

ÉLOQUENCE POLITIQUE.

PREMIÈRE PARTIE.

FIN DE LA TABLE.

